

Journées Doctorales des Humanités 2019
Université de Haute-Alsace
Mulhouse



L'ATTENTE



Numéro 4

Mai 2020

ISSN 2496-0004

<http://dialogues.hypotheses.org/>

Le présent numéro est issu des Journées Doctorales des Humanités qui se sont tenues à l'Université de Haute-Alsace du 5 au 7 juin 2019.

Le Comité d'organisation des Journées Doctorales des Humanités (JDH 2019) était présidé par Régine Battiston (Responsable des Formations Doctorales en Sciences Humaines et Sociales de l'Université de Haute-Alsace) et formé par des doctorants, post-doctorants et enseignants-chercheurs relevant des différents laboratoires de l'UHA rattachés aux Écoles Doctorales 101, 519 et 520. Les Journées Doctorales des Humanités sont thématiques, le sujet de l'année 2019 est *L'Attente*.

En introduction à ces journées, se sont tenues des conférences plénières dans le cadre du Doctorat d'Études Supérieures Européennes (DESE), dont la thématique annuelle portait sur le *Naturalisme dans la littérature européenne*. L'organisation de cette séance a été assurée par Régine Battiston, Tania Collani (Coordinatrice du DESE à l'Université de Haute-Alsace) et Bruna Conconi (Université de Bologne, coordinatrice du consortium DESE).

Le travail rédactionnel du présent volume a été assuré par l'équipe de rédaction de *Dialogues Mulhousiens* (<http://dialogues.hypotheses.org/>), un espace scientifique consacré à la réflexion sur la recherche par la recherche des jeunes chercheurs gravitant autour de l'espace mulhousien. L'équipe de rédaction est chapeauté par Régine Battiston et Marie-Lou Solbach, la revue/plateforme est dirigée par Tania Collani.

Toutes les contributions ici publiées ont été soumises à un processus de relecture et d'évaluation mené par le comité scientifique des JDH 2019, coordonné par Régine Battiston et Marie-Lou Solbach.

Journées Doctorales des Humanités 2019
Université de Haute-Alsace

L'Attente

Sous la direction de Marie-Lou Solbach et Régine Battiston



Dialogues Mulhousiens

ISSN 2496-0004

Mai 2020

Conception de couverture : Inkar Kuramayeva

<https://dialogues.hypotheses.org/>

Sommaire

Régine Battiston, Préface.....	7
-----------------------------------	---

I. La perception de l'attente

Jeanne Véron, Paradoxe et musique de l'attente dans la poésie de Guillaume Apollinaire.....	13
Jordan Scheubel, L'Attente dans Ghost Trio de Samuel Beckett. Le cycle de la durée.....	27
Patrick Lédée, Expectancy : un moment de sensation douloureuse.....	37
Aurélie Chalmez, L'Attente du tragique comme ascension progressive vers la gloire.....	44
Côme de la Bouillerie, Un « suspens » sans « suspense » ?.....	58

II. La place de l'attente dans les conflits

Luc Fraisse, La Poétique de l'attente chez Julien Gracq.....	66
Wassila Hacid, Paris, lieu d'attente dans <i>The Stone Face</i> de William Gardner Smith.....	79
Komi Akakpo, Waiting in Postcolonial African Literature: Prison, Exile, and Hope.....	87
Alpha-Eder Moulopou, L'Alternance au Gabon : une si longue attente.....	95
Guido Braun, Attentes de guerre, attentes de paix.....	104

III. Interminable attente

Blandine Rolland, L'Attente et le droit.....	115
Vincent Doebelin, L'Attente des secours et les inégalités territoriales.....	124
Héritage Bitá-Heyege, La Procédure de maintien en « zone » d'attente.....	131
Beata Jurik, Mineurs isolés étrangers en France de l'interminable attente dans l'ombre des droits.....	140

IV. « Horizon(s) d'attente »

Silvia Hegele, Le Journal intime féminin : l'écriture en attente.....	151
Federica Ambroso, Lire une couverture, lire les attentes.....	160
Michele Morselli, Sans attendre le dévoilement du coupable.....	174
Julie Gerber, Une « nouvelle Atlantide ».....	183
Gaël Moullec, L'Attente durant la Grande Guerre patriotique.....	190

V. Expectatives des relations pédagogiques

Sondess Zarrouk, L'Attente et son optimisation par l'étudiant.....	201
Badya Lage, Attentes, sentiment d'efficacité personnelle et engagement	208
Neveen Kamal, Aligning first-year university students' and educators' expectations	218

VI. Le naturalisme dans la littérature européenne (DESE)

Dominique Massonnaud, Zola romancier à « l'âge de l'enquête »	233
Notices biographiques—Biographies.....	244
Tables des matières	252
Index.....	254

Préface

Régine Battiston
Université de Haute-Alsace
ILLE (UR 4363)

Pour citer cet article : Régine Battiston, « Préface », in *Dialogues Mulhousiens*, n° 4, *L'Attente*, Journées Doctorales Humanités 2019, sous la direction de Marie-Lou Solbach et Régine Battiston, mai 2020, p. 7-10 (version en ligne, <http://dialogues.hypotheses.org/>).

L'attente est un processus qui affecte la perception du temps, il est occasionné par une tension vers un objet attendu ou un évènement, qui peut se caractériser par un mouvement ou une immobilité. C'est dans cette situation que se trouve notre lecteur, en attente de découvrir ce volume consacré à un sujet vaste et prometteur, qui touche non seulement l'objet de la recherche des contributeurs, mais aussi leur propre engagement dans le processus de la science en devenir.

Ce volume rassemble les contributions des Journées Doctorales des Humanités 2019 que notre université a organisées pour la quatorzième fois, pour permettre à nos doctorants de fédérer leurs forces sur un sujet annuel qui a été choisi par leurs pairs du comité scientifique accompagnant cette manifestation. Si vaste que soit ce sujet, il montre que l'action d'attendre, signifie caresser un espoir, une prévision, elle mobilise l'attention et l'énergie du sujet qui en est affecté — ou qui s'en laisse affecter. Cette situation de l'attente révèle une vraie dialectique de l'action et de la passivité sous ce double visage de l'attente, qui se veut à la fois temporelle et intellectuelle.

La notion d'attente peut se décliner autour de ses objets, de ses sujets et de ses raisons ; elle présente ainsi diverses qualités, pouvant être soit vaine, féconde, passive, active, transitoire, intermédiaire, bref, elle ne laisse pas indifférent celui qui y est soumis. Le fait « d'attendre » peut aussi traduire l'immobilité d'un sujet dans le temps et l'espace vis-à-vis d'un objet ou d'un autre sujet qui pourrait trouver sa mobilité.

Les contributions proposées dans ce volume cherchent à circonscrire dans différents domaines le concept si changeant de l'attente, depuis la littérature (où les notions de drame et de suspense sont des hauts-faits), en passant par celui de l'histoire, de la politique et des conflits, ou encore de celui du droit, ou elle prend parfois une forme singulière de non-devenir, jusqu'à la pédagogie, où elle peut être soit une force, soit une forme d'esquive.

La perception de l'attente donne à la poésie de très beaux accords, notamment en matière de discours amoureux. Ainsi Jeanne Véron propose une lecture de l'attente à travers l'œuvre poétique de Guillaume Apollinaire, dans laquelle l'attente est à la fois un motif récurrent et un principe structurant. Écartelé entre le quotidien lent et la distance temporelle et physique qui le sépare de son amour, le poète, soumis à ce processus qu'il ne maîtrise pas, devient un « guetteur mélancolique » du temps. Toujours en quête d'une femme aimée, un homme attend dans sa chambre grise, telle une silhouette qui personnifie l'attente elle-même. Dans ce motif royal chez Beckett, Jordan Scheubel suggère que cette posture qui suspend le temps (dans cette attente), mais en même temps le fait progresser vers un futur inconnu et improbable, reste figée dans sa dimension de continuer l'attente ad aeternam. Dans le même ordre de pensée, Patrick Ledée propose de traiter l'attente comme prédiction. Il essaie d'utiliser la philosophie de Jean-Paul Sartre pour commenter un modèle neuroscientifique de perception fondé sur la confrontation entre la sensation évoquée et son anticipation active, au sens de prédiction. Son étude s'applique à la temporalité du corps et précisément à la perception de la douleur.

Nous savons que l'attente est une des composantes principales du dilemme cornélien. Aurélie Chalmez examine la mise en scène de l'attente par cet auteur et se focalise sur le rôle des femmes. Elle montre comment l'attente les transforme pour les faire devenir maîtresses de l'attente, et davantage, parfois. Toujours au XVII^e siècle, Côme de la Bouillerie étudie quant à lui par quels moyens les romanciers ont pu captiver l'attention de leurs lecteurs. Outre des péripéties étonnantes mises en œuvre, ils ont déployé un suspense rassurant, emmenant leurs lecteurs vers une confirmation attendue avec sérénité et un confort qui fidélise le lectorat dans un plaisir déjà connu et sécurisant.

Il n'en va pas différemment dans le domaine des conflits, où l'attente se joue des lecteurs et de leurs attentes. Celle-ci est le sujet principal des récits de Julien Gracq. Luc Fraisse montre que si elle est conditionnée par les dispositions rêveuses de personnages cependant toujours aux aguets, elle suppose aussi la solitude et l'inaction. Lors de l'arrivée d'une guerre, l'attente remodèle les concepts d'espace et de durée. Elle met le lecteur face au personnage dans l'attente, qui est érigé en dispensateur de signes. L'attente est hélas le lot des immigrés fuyant les conflits et le racisme. Ainsi Wassila Hacid propose une analyse de la mise en attente des personnages dans *The Stone Face* de William Gardner Smith. À travers l'importance de Paris, une ville phare dans les années 1960, elle montre comment le rapport au présent et au futur pose de nombreux dilemmes pour certains personnages du roman. Komi Akakpo explore le thème de l'attente chez deux auteurs postcoloniaux, Ngugi wa Thiong'o et Nuruddin Farah. Son étude en deux temps, montre d'abord l'attente des opprimés comme réticence à agir sous des régimes totalitaires, car exposés à une menace permanente. Si les rêves de libération génèrent un espoir d'une vie meilleure, il souligne ensuite le paradoxe entre ce besoin légitime qui peut devenir un instrument de torture pour un régime oppressif. Alpha-Eder Mouloupo dans ce même domaine, examine le rapport entre le dessin d'actualité du dessinateur Pahé et l'attente, en mettant en lumière la fonction miroir de ce médium, qui permet de découvrir des spécificités liées aux promesses, et des approches différentes de l'attente selon la lecture orientée qu'on veut en donner.

Les conflits mondiaux génèrent des attentes avant, pendant et après leur exécution. Guido Braun apporte ici un éclairage de spécialiste sur la guerre de Trente Ans, qui a eu lieu il y a déjà quatre cents ans (1618-1648). Il montre avec précision, la place qui revient à l'attente dans l'avant- et l'après-guerre et les périodes de questionnement durant le conflit, générant alternativement crainte ou espoir.

Dans le domaine du droit, des membres du laboratoire CERDACC (Centre Européen de Recherche sur le Droit des Accidents Collectifs et des Catastrophes) de l'UHA proposent une contribution collective sur l'attente et le droit, permettant une vision globale de l'attente à travers une approche riche, plurielle et bien documentée. L'attente des secours est un paramètre très important dans des cas d'urgence dans la vie courante ou lors de catastrophes de tous types. Dans notre pays des principes juridiques et des moyens d'action permettent un rapide accès aux forces de secours par les victimes en détresse. Vincent Doebelin montre que malgré ces garanties, dans la réalité territoriale cet accès basé sur le principe de l'égalité française, est parfois difficile à mettre en œuvre, en raison d'inégalités territoriales. Héritage Bitu Heyeghe, également juriste, travaille sur le droit des réfugiés en France. Il essaie de montrer comment, par la procédure de maintien des étrangers en zone d'attente, l'État exerce sur eux une action ou un pouvoir. La conséquence en est une mise en situation d'attente par rapport à une décision d'accès au territoire français et une temporisation du bénéfice de certains de leurs droits et libertés. Dans ce difficile domaine de l'immigration, Beta Jurik s'intéresse au cas des enfants non-accompagnés en situation de demande d'asile en France. En raison d'un manque de moyens humains, financiers et matériels, les autorités départementales ne peuvent plus remplir la mission de confier ces enfants immédiatement à des services de protection compétents. De ce fait ces mineurs sont laissés à l'abandon parfois durant de longues périodes. Cette étude

examine les mesures ponctuelles proposées pour y remédier et leurs incidences sur le droit des enfants.

Notre volume montre différentes approches de l'attente et souligne celui crucial de situations humaines particulières. Il montre aussi comment la littérature permet de tracer des horizons d'attente en fonction des protagonistes et de leur vécu. Silvia Hegele propose une approche comparative de l'attente à travers les journaux intimes de trois écrivaines du XX^e siècle, Virginia Woolf, Sylvia Plath et Alejandra Pizarnik. Son étude permet de mettre en lumière l'influence de ce concept sur le spectre de l'angoisse au féminin et sur l'écriture intime. Elle constate notamment que trois axes se superposent : l'attente et l'anxiété à caractère scopique, l'attente comme angoisse liée à la notion du temps et l'attente comme une entre-écriture.

L'angoisse et la peur qui sont intimement liées à l'attente, sont l'apanage des romans policiers et leur donnent un relief particulier selon comment ces sentiments sont mis en jeu. Federica Ambroso propose une étude originale de la couverture du roman *Dans les bois éternels* de Fred Vargas, à travers les différentes éditions et collections parues en France, pour tenter de montrer comment la couverture joue avec la réception du lecteur et dévoile aussi les stratégies commerciales pour faire lire. Toujours dans le genre du roman noir, Michele Morselli propose une comparaison, à travers trois romans (de Conan Doyle, Gaston Leroux et Agatha Christie) du scénario du faux coupable et étudie l'attente du dévoilement par le lecteur. Il souligne à juste titre, comment la répétition joue avec l'impatience dudit lecteur actif et ses recherches d'indices de coupables potentiels, hors de celui que tout semble désigner.

L'attente est aussi une malédiction pour les prisonniers, d'autant plus lorsqu'ils sont des écrivains. Julie Gerber propose ici une mise en lumière des attentes de trois écrivains dont l'œuvre traite des camps soviétiques : Varlam Chalamov, Sergueï Lebedev et Jacques Rossi. Ils font de l'attente un thème littéraire, en spéculant logiquement sur la réception de leurs œuvres et sur leur capacité à transmettre une expérience extrême, vécue et subie, à briser le lourd silence sur la mémoire des répressions politiques, et à avoir le même impact qu'un document authentique. Gaël Moullec analyse, dans cette même aire historique et géographique, les représentations de l'attente à travers des productions cinématographiques soviétiques et russes sur la Grande Guerre patriotique. Il montre, à travers un panel de films choisis (bien connus au niveau international), l'évolution de la présentation de l'attente — depuis celle de la Deuxième Guerre mondiale et de sa fin, à travers celle de la Guerre Froide et du renseignement, jusqu'à celle de la détente. Ces choix accompagnent l'évolution politique du pays soviétique, puis russe jusqu'au milieu des années 2000.

Le dernier chapitre de notre panorama sur l'attente revient aux attentes de relations pédagogiques. Sondess Zarrouk, spécialiste de Sciences de l'Éducation, propose un sujet très actuel, qui porte sur l'attente et son optimisation par l'étudiant. Elle place son sujet dans le champ de l'économie de l'éducation. Ici l'attente est fondée sur l'action de formation, par rapport à la décision d'investissement en formation, précédant les retombées de celle-ci. Dans le contexte actuel de sous-emploi et de précarité de la vie étudiante, cette attente est synonyme de passage obligé contraignant, coûteux et parfois peu rentable. Cette étude donne des pistes de réflexion sur l'adaptation de l'étudiant à ces contraintes et sur la rentabilité à court et à long terme. Badya Lage aborde, quant à elle, la question du développement professionnel des enseignants par la réflexivité sur leurs pratiques. Dans son étude elle montre comment l'attente permet de comprendre l'influence du sentiment d'efficacité personnelle sur les effets des attentes des enseignants vis-à-vis de leurs élèves, particulièrement ceux en difficulté scolaire. Neveen Kamal développe un cas qu'elle connaît bien, la promotion de l'autonomie dans l'apprentissage à l'université en Égypte. Elle constate que les méthodes d'apprentissage utilisées par les apprenants dans le système secondaire (mémorisation par cœur et exercices répétitifs) doivent être dépassées dans l'enseignement supérieur par un développement du sens critique et l'accession à l'autonomie en apprentissage. Elle propose une analyse d'un cas de

terrain (un groupe d'étudiants de l'Université Française d'Égypte, où elle enseigne), montrant les stratégies d'enseignement développées pour surmonter les prérequis restrictifs des étudiants.

Enfin, notre volume se termine par une étude sur le sujet annuel du DESE (Doctorat d'Études Supérieures Européennes, Université de Bologne), *Le Naturalisme dans la littérature européenne*, qui est un acteur partenaire de nos formations doctorales. Dominique Massonnaud axe son propos sur « l'âge de l'enquête ». Elle revient sur ce que sont les enquêtes et leurs enjeux, dans les pratiques des romanciers du XIX^e siècle comme dans l'histoire des idées et des disciplines du temps, pour remettre en perspective l'enquête dans l'œuvre de Zola.

I. La perception de l'attente

Paradoxe et musique de l'attente dans la poésie de Guillaume Apollinaire

Jeanne Véron
Université de Haute-Alsace
ILLE (UR 4363)

Pour citer cet article : Jeanne Véron, « Paradoxe et musique de l'attente dans la poésie de Guillaume Apollinaire », in *Dialogues Mulhousiens*, n° 4, *L'Attente*, Journées Doctorales des Humanités 2019, sous la direction de Marie-Lou Solbach et Régine Battiston, mai 2020, p. 13-26 (version en ligne, <http://dialogues.hypotheses.org/>).

Résumé

Dans l'œuvre poétique de Guillaume Apollinaire, l'attente est à la fois un motif récurrent et un principe structurant. Si « l'Espérance [...] violente » de l'amant alimente une posture poétique, « L'Attente » inflige son tempo douloureux au quotidien du soldat, comme en témoigne ce titre d'un des *Poèmes à Lou*. À la jonction entre le mythe et l'expérience biographique, l'attente est une des clefs de voûte de la création apollinarienne, et le poète déploie à partir d'elle une musique particulière. Enfin, loin de se figer dans la seule posture pétrarquiste de l'amant tendu vers un idéal inaccessible, le poète est attentif à une réalité dont les détails nourrissent son lyrisme ; peut-être ce paradoxe se résout-il dans la posture du « guetteur mélancolique ».

Mots-clés : Apollinaire, attente, musique, durée, guetteur.

Abstract

Paradox and Musicality of the Wait in Guillaume Apollinaire's Poetry

In Guillaume Apollinaire's poetic works, the wait is both a recurring motif and a structural principle. The lover's "violent hope" nurtures a poetic attitude, and the soldier's life is punctuated by "The Wait" (as evidenced by the title of this Poem for Lou). At the junction between myth and biographical experience, the wait is a keystone of Apollinaire's poetic production, and is at the origin of a distinctive musicality. Finally, the poet is not frozen in a Petrarchan position, waiting for an ideal object, since he is highly sensitive to a reality that nurtures his lyricism; the position of the "melancholical spotter" could potentially resolve this paradox.

Keywords: Apollinaire—waiting—musicality—duration—spotter.

Dans la poésie apollinarienne, l'attente est à la fois un motif récurrent et un principe structurant. L'acte d'attendre, que nous pourrions définir avec Alain Rey comme « la disposition psychologique d'une personne qui reste en un lieu en escomptant un événement, une arrivée¹ » implique toujours une « disposition psychologique » et s'accompagne souvent d'un comportement physique. Nous retrouvons donc sous la plume du poète des psychés et des corps en attente, tendus vers des objets et associés à des lieux. Au sein d'un recueil comme *Alcools*, écrit et publié avant la guerre, Apollinaire adopte entre autres la posture du poète réfugié « Dans les glaciers de la mémoire² », dans l'attente douloureuse du retour de l'amour perdu. Depuis les textes de jeunesse jusqu'aux poèmes écrits dans les tranchées, des voix masculines et féminines se répondent, et se chargent d'une gravité particulière dans le contexte de la guerre, qui oblige à la séparation brutale des amants, faisant endurer aux soldats comme aux femmes de l'arrière l'absence des êtres aimés. C'est ainsi qu'en guerre, plusieurs objets d'attente se superposent, rythmant le quotidien du soldat, depuis l'attente toujours renouvelée des lettres de l'amante jusqu'à l'attente, en arrière-fond, de la victoire. Mais quel que soit le contexte, il est possible d'identifier une musique particulière à l'attente, qui rend sensible l'allongement de la durée vécue. Et ce sont précisément ces moments d'attente, de mise en suspens, que nous pourrions appeler avec Bachelard « les instants inactifs », qui se révèlent être propices à l'observation attentive de la nature, et peut-être même de son au-delà métaphysique.

Une polyphonie née de l'attente

Les premières manifestations de l'attente, dans la poésie apollinarienne, sont incarnées par des figures d'amants et d'amantes. Dans ce contexte s'élèvent des voix multiples d'attentifs et d'attentives. Cette polyphonie née de l'attente est mixte : se manifestent à la fois la voix du poète qui attend le retour de l'amour en allé, pareil « au beau phénix », et les voix des femmes qui attendent le retour du guerrier. Dans cette attente amoureuse s'opère la fixation de la conscience sur l'espoir du retour d'un objet perdu. Cet objet est un sujet : l'amante, l'amant.

L'attente du retour de l'amant(e) : un topos poétique

Chez Apollinaire, c'est souvent l'absence de l'autre qui suscite le poème. Soit parce que l'objet de l'amour n'est pas encore venu, soit parce qu'il a été perdu. Lorsqu'il emprunte la posture de l'amant malheureux qui attend, Apollinaire se place implicitement dans la lignée des troubadours et de la poésie pétrarquiste : dans cette tradition, c'est l'inaccessibilité de la femme qui provoque le poème. Cependant, ici, l'inaccessibilité de l'amante ne provient pas du fait qu'elle est idéale, mais du constat douloureux de son départ ou de sa disparition.

Le poète est ainsi dans la posture de celui qui attend que l'amante vienne ou revienne. Qu'il chante ce désir sur le mode de l'exhortation ou de la plainte lyrique, c'est souvent le verbe « venir » et ses dérivés qui reviennent. Ils se multiplient par exemple dans « La Chanson du mal-aimé », qui est une variation sur la douleur de la perte de l'amour et la renaissance de celui-ci :

Mais en vérité je l'attends
Avec mon cœur avec mon âme
Et sur le pont des Reviens-t'en
Si jamais revient cette femme
Je lui dirai je suis content³

¹ Alain Rey (dir.), *Dictionnaire culturel en langue française*, Paris, Le Robert, 2005.

² Guillaume Apollinaire, *Œuvres poétiques*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1956, p. 72. Désormais abrégé *Po.*

³ Guillaume Apollinaire, *Po, op. cit.*, p. 53.

Les rimes Attends/reviens-t-en/content dessinent la dynamique sentimentale illusoire d'une attente satisfaite par un retour hypothétique. Le fait que ces termes riment pour l'oreille et non pour l'œil pourrait porter en germe l'impossibilité de ce retour tant espéré, lié à ce que le poète appelait plus tôt « la fausseté de l'amour même ». Cependant, on constate que le poète attend le retour ou la venue de l'être aimé même lorsque la réunion des amants est impossible, notamment dans le cas où la femme est inaccessible car disparue, voire morte. Dans « L'Adieu », le retour semble impossible :

Nous ne nous verrons plus sur terre
Odeur du temps brin de bruyère
Et souviens-toi que je t'attends⁴

La mention de la bruyère ainsi que l'attente par-delà la mort rappelle l'émouvant « Demain, dès l'aube » adressé à Léopoldine par son père⁵. L'originalité du poème d'Apollinaire, qui figure le passage inexorable du temps, réside non seulement dans sa brièveté, qui concentre l'émotion tout en figurant le caractère éphémère de tout amour, mais également dans l'ambiguïté des voix en présence : si la genèse du poème indique que les deux derniers vers sont les paroles de l'amante disparue, la version publiée dans *Alcools* laisse planer le doute sur l'identité du sujet et de l'objet de l'attente.

Un long poème d'*Alcools* fait entendre plus explicitement la diversité polyphonique d'une attente amoureuse par-delà la mort. Il s'agit de « La Maison des morts », dans laquelle un jeune homme vivant et une morte déclarent mutuellement qu'ils s'attendront :

Je vous attendrai
Dix ans vingt ans s'il le faut
[...]

Je vous attendrai
Toute votre vie
Répondait la morte⁶

Nous comprenons ici que l'amour n'est atteignable que dans et par la mort. Cette étroite coïncidence entre *eros* et *thanatos* parcourt tous les recueils apollinariens, et les personnages en présence attendent ces deux entités qui semblent parfois se confondre. C'est le cas dans « Nuit Pisane », poème de juillet 1914 qui met en scène, dans une atmosphère de conte macabre, des femmes attendant l'amour :

Alors sur les perrons en écoutant mourir
La source qui languit les Pisanes penchées
Comme leur Tour et par la mort effarouchées
Attendent cependant l'amour qui va venir⁷

Une version manuscrite du poème donne une autre version de ce dernier vers : les pisanes « Attendent cependant l'heure qui va venir⁸ ». *Eros* et *thanatos* seraient presque interchangeables ; on attend ici l'amour comme on attend la mort. D'ailleurs, des figures féminines comme celle de Viviane, la dame de l'Enchanteur, incarnent, au sein de l'œuvre apollinarienne, cet amour mortifère. Mais malgré le lien étroit entre ces deux entités, si nous

⁴ *Ibid.*, p. 85.

⁵ Voir Arnaud Laster, « L'Adieu d'Apollinaire : Un hommage à Victor Hugo ? », *Que Vlo-Ve ?*, série 2, n° 10, avril-juin 1984, p. 11-16.

⁶ Guillaume Apollinaire, *Po, op. cit.*, p. 68.

⁷ *Ibid.*, p. 584.

⁸ Reproduite dans *Le Manuscrit Autographe*, n° 3, mai-juin 1926. Voir *Ibid.*, p. 1134.

quittons le paradigme surnaturel de « La Maison des morts », qui rend possible le contact entre ces deux mondes, la mort menace de rendre l'attente vaine.

Reviendra, reviendra pas ?

Même avant la guerre, il est possible d'observer dans les recueils d'Apollinaire un schéma récurrent : la mise en scène de la femme qui attend le retour du guerrier. Très souvent, le poète convoque des personnages mythiques qui fonctionnent comme des doubles de lui-même. Dans *Alcools*, c'est pour mettre en scène la fidélité de ces femmes, à l'image de la sienne, qu'il mobilise les figures de Pénélope et de son alter ego hindou, Sakuntala :

*Lorsqu'il fut de retour enfin
Dans sa patrie le sage Ulysse
Son vieux chien de lui de souvint
Près d'un tapis de haute lisse
Sa femme attendait qu'il revînt⁹*

À l'instar de la tapisserie de Pénélope, création née de l'attente, le poème est tissé dans l'attente de l'être aimé. La fidélité est mise à l'épreuve par l'incertitude du retour de l'amour : dans le cas du guerrier, la mort peut à tout moment rendre l'attente vaine. Plus loin dans « La Chanson », au sein d'une nouvelle variation sur la fidélité, le poète se présente ainsi :

*Comme la femme de Mausole
Je reste fidèle et dolent*

*Je suis fidèle comme un dogue
Au maître le lierre au tronc¹⁰*

Le verbe rester, couplé à la comparaison avec le dogue puis le lierre, dessine l'*ethos* d'un amant statique, tenace, inflexible. À l'image du mot qui s'agrippe aux deux hémistiches, la curieuse diérèse effectuée sur « lierre » figure la plante qui grimpe et s'étend sur la longueur du tronc. Enfin, derrière le chien se profile l'ombre d'Argos, le chien d'Ulysse, mentionné plus tôt. On retrouve une image similaire dans *Ombre de mon Amour* : « Fidèle comme un dogue avec des dents de loup/Je suis ainsi mon Lou¹¹ ». C'est la fidélité qui garantit la détermination dans l'attente de l'autre ; elle implique une constance de la foi, une immobilité, qui donne sens et force à l'attente. Sous la plume d'Apollinaire, la figure d'Ulysse navigue ainsi d'œuvre en œuvre. Elle se charge de significations nouvelles lorsqu'elle paraît au sein de poèmes écrits à la guerre. C'est le cas dans « La Nuit d'avril 1915 » qui clôt la section « Case d'armons » de *Calligrammes*¹² :

Ulysse que de jours pour rentrer dans Ithaque
Couche-toi sur la paille et songe un beau remords
Qui pur effet de l'art soit aphrodisiaque

Mais
orgues
aux fétus de la paille où tu dors
L'hymne de l'avenir est paradisiaque¹³

⁹ *Ibid.*, p. 47.

¹⁰ *Ibid.*, p. 50.

¹¹ Guillaume Apollinaire, *Po, op. cit.*, p. 425.

¹² *Ibid.*, p. 245.

¹³ *Ibid.*, p. 244.

Ce « beau remords » énigmatique serait-il pour Ulysse celui d'avoir trompé Pénélope¹⁴ ? Dans ce triste contexte seul l'artifice permettrait le désir. De même, le rêve de paix du soldat couché sur le sol est fragile comme un fétu de paille. On passe de la figure mythique du guerrier infidèle à celui du poète-soldat qui transfigure non sans ironie son « quotidien tragique¹⁵ ».

Avec la Grande Guerre, le mythe prend ainsi une lugubre réalité pour l'Apollinaire soldat qui vit comme tous ses pairs la séparation brutale et forcée. L'attente mutuelle des retrouvailles est rendue plus sensible par l'angoisse que provoque l'ubiquité de la mort. Mais au-delà de la douleur du manque et de l'angoisse de la perte, la pensée d'une femme qui l'attend est un réconfort pour le poète. Dans « À L'Italie », les retrouvailles avec la femme aimée se superposent avec le fantasme de la fin de la guerre :

Entre toi et nous Italie
Il y a des patelins pleins de femmes
Et près de toi m'attend celle que j'adore¹⁶

En contrepoint de cette voix du poète qui pense à son amante, des voix féminines s'élèvent dans les poèmes de guerre. Ainsi, les trois premières strophes des « attentives », donnent voix à l'une des femmes évoquées par le titre.

Celui qui doit mourir ce soir dans les tranchées
C'est un petit soldat dont l'œil indolemment
Observe tout le jour aux créneaux de ciment
Les Gloires qui de nuit y furent accrochées
Celui qui doit mourir ce soir dans les tranchées
C'est un petit soldat mon frère et mon amant¹⁷

Cette première strophe est une variation sur la forme du virelai médiéval, strophe à deux rimes, avec répétition d'un vers faisant refrain. Ici, seul le dernier vers révèle à qui appartient la voix énonciatrice, par le biais du possessif « mon ». Dans le syntagme « petit soldat » l'adjectif se charge rétrospectivement d'une nuance hypocoristique. Mais ce début de poème est ambigu : l'amante semble avoir accepté une mort qu'elle chante avec un érotisme (notamment dans la strophe suivante) mêlé d'une certaine candeur enfantine (le petit soldat pourrait être un personnage de comptine). Le soldat est, comme le dit l'avant-dernier vers de cette première section : « Celui qui doit périr comme meurent les roses ». Le modalisateur indique son destin macabre et la comparaison avec les roses que cette mort est inscrite dans le cycle de la nature. Nous pensons à la « Consolation à Monsieur Du Périer » : « Et rose elle a vécu ce que vivent les roses/L'espace d'un matin ».

Ainsi, les voix d'attentifs et d'attentives se mêlent et se répondent dans une polyphonie tendre et mélancolique, parfois ambiguë. Cette tendresse et cette ambiguïté s'expriment également dans le traitement esthétique des corps des attentives. En effet, indépendamment de la biographie du poète, l'attente semble revêtir en poésie sa couleur propre.

Le corps des attentives

L'attente amoureuse est caractérisée par la pâleur. Cette dernière a tout d'abord un intérêt esthétique. C'est la teinte tendre des corps d'amantes dans les aquarelles de Marie Laurencin, dont on retrouve des réminiscences dans *Alcools*. Il y a de l'érotisme dans la douceur maternelle des « corps blancs des amoureuses ». Cette pâleur amoureuse innerve les textes apollinariens :

¹⁴ Le poème est envoyé dans une lettre à Lou datée du 10 avril 1915. C'est le 15 avril qu'Apollinaire écrira pour la première fois à Madeleine. L'amant sera plus proche encore de cette figure ulysséenne au « beau remords ».

¹⁵ Claude Debon, *Calligrammes dans tous ses états*, Paris, Calliopées, 2008, p. 228.

¹⁶ Guillaume Apollinaire, *Po, op. cit.*, p. 275.

¹⁷ *Ibid.*, p. 466, dans une lettre du 15 mai 1915.

si, dans « La cueillette », le poète chante les « Roses pâles d'amour¹⁸ », la mémoire est « la pâle espionne de l'amour¹⁹ », et il nous semble que cette pâleur de l'attente est à l'image du souvenir qui s'estompe. Dans « La Chanson du Mal Aimé », quand le roi Dushyanta rentre dans son foyer, il retrouve son épouse « *Plus pâle/D'attente et d'amour yeux pâlis*²⁰ ». L'image virtuose des « yeux pâlis » esquisse un regard délavé par les larmes. L'attente a ici affaibli le corps mais lui a conféré une teinte couleur de lait, associée à la douceur.

Cependant, la pâleur convoquée par Apollinaire puise aussi sa source dans un phénomène physiologique. Dans le contexte de l'attente douloureuse, on pense bien sûr à la pâleur que provoque une émotion forte, pâleur rendue célèbre par l'aveu à Cœnone du *Phèdre* de Racine. Mais — la richesse du texte apollinarien juxtapose ces connotations — la pâleur convoque également l'imaginaire de corps exsangues, d'une pâleur cadavérique. Le dialogue inséré dans « Guirlande de Lou » figure ce glissement de l'érotisme au macabre :

Tes pieds tes pieds d'or touffes de mimosas
Lampes au bout du chemin fatigues des soldats
— Allons, c'est moi, ouvre la porte je suis de retour enfin
— C'est toi assieds-toi entre l'ombre et la tristesse
— Je suis couvert de boue et tremble de détresse
Je pensais à tes pieds d'or pâle comme à des fleurs
— Touche-les ils sont froids comme quelqu'un qui meurt²¹

La situation énonciative de cette strophe fait entendre trois voix, dans un espace-temps trouble. Les strophes précédentes ainsi que le contexte d'écriture du poème²² suggèrent que ce dialogue serait le souvenir de paroles échangées lors de récentes retrouvailles. Le poème déclinant la forme du blason et le *topos* de la femme-fleur, les deux vers initiaux de cette strophe figureraient le soldat rêvant au corps de sa bien-aimée, puis alterneraient deux voix recrées par le souvenir de l'amant. Le travail métrique sur les « e » caducs — l'une des facéties favorites d'Apollinaire — provoque une hésitation quant à la scansion des vers, qui balancent entre douze et seize syllabes. Une hésitation qui communique au lecteur une impression de malaise et d'incertitude. À l'image du cinquième vers, constat pathétique d'un corps et d'un esprit traumatisés, le dernier vers de la strophe ne permet pas d'hésitation, mais s'enrichit d'une allitération qui le lie aux paroles du soldat transi : les occlusives qui rythment le second hémistiche font entendre les dents qui claquent des deux amants tremblants, froids comme des mourants. Ce dernier vers constitue la chute macabre d'une strophe qui détourne les codes de la scène de retrouvaille : ni dynamisme, ni joie ; les tremblements se substituent aux caresses. Il est possible aussi de voir dans ces pieds froids l'image des macchabées que le soldat transporte dans sa mémoire et superpose malgré lui au corps vivant de l'amante. Dans ce tableau, *thanatos* semble avoir supplanté *eros*²³. L'attente que conditionne la solitude est donc subie comme vampirique. Elle rend les corps exsangues ; et dans ces poèmes écrits en temps de guerre, on voit se dessiner les pâles corps mâles des cadavres qui jonchent le paysage du poète-soldat. La douceur des « corps blancs des amoureuses », laisse place au teint hâve des « pâles blessés²⁴ » et des mourant(e)s.

Ainsi, si les figures d'amants séparés sont déjà présentes dans les poèmes écrits avant la guerre, cette dernière donne corps à la séparation, et les voix plaintives ou sarcastiques qui

¹⁸ *Ibid.*, p. 318.

¹⁹ *Ibid.*, p. 282.

²⁰ *Ibid.*, p. 47.

²¹ *Ibid.*, p. 391.

²² Le poème est « Écrit au retour d'une permission passée à Nice auprès de Lou », *Ibid.*, p. 1123.

²³ C'est pour mieux mettre en valeur la renaissance à l'œuvre dans les strophes suivantes, où saisons et amours refleurissent.

²⁴ « Mais ce pâle blessé m'a dit à la cantine/Des obus dans la nuit la splendeur argentine », « À Nîmes », *Ibid.*, p. 212.

s'élèvent se chargent du poids du réel. C'est alors par une correspondance aussi nourrie que le feu des canons que le poète garde vivant le lien entre lui et ses attentes.

Temps de guerre, temps d'attente : La polyrythmie des attentes de l'amant soldat

Le quotidien du soldat est rythmé par l'attente de divers objets : l'attente de la lettre qui le détourne fugitivement de son présent douloureux, l'attente de l'ordre de l'assaut, ancrée dans le présent, l'attente, enfin de la victoire, qui projette la conscience vers l'avenir.

L'amant à Nîmes puis au front : l'attente des lettres de Lou et de Madeleine

Les lettres et les poèmes d'amour alimentent le présent de la relation, tout en détournant fugitivement le poète de l'horreur qu'il habite ou qui l'attend (certains de ces poèmes sont envoyés durant sa formation à Nîmes, avant qu'il ne parte pour le front²⁵). Dans les poèmes datant de 1915, Apollinaire évoque l'attente insupportable des lettres de l'aimée ; il mentionne le vaguemestre (militaire chargé du service postal) et exprime l'impatience de l'amant. Un poème envoyé à Lou dans une lettre datée de février 1915 figure la tristesse et l'angoisse que le retard d'une missive provoque chez l'amant :

Quatre jours mon amour pas de lettre de toi
Le jour n'existe plus le soleil s'est noyé
[...]

Que t'est-il arrivé souffres-tu ma chérie
Pleures-tu Tu m'avais bien promis de m'écrire
Lance ta lettre obus de ton artillerie
Qui doit me redonner la vie et le sourire

[...]
Huit fois déjà le vaguemestre a répondu
« Pas de lettres pour vous » Et j'ai presque pleuré²⁶

L'attente est ainsi à la fois créée par la promesse de l'épistolière, et par la force de l'habitude (l'échange épistolaire quotidien). L'isotopie de la tristesse se déploie dans le poème tandis que l'insertion de la voix du vaguemestre, qui prononce la sentence fatale, en accentue l'aspect pathétique ; d'ailleurs, la formule « Le soleil s'est noyé » est une réminiscence exacte du spleen baudelairien (« Le soleil s'est noyé dans son sang qui se fige²⁷ »). Dans la plupart des poèmes et des lettres qui figurent cette situation, c'est l'angoisse de ne plus être aimé, donc attendu, qui saisit le poète. La lettre qui accompagne ce poème est encore plus éloquente : « Lou, les postes peuvent-elles avoir de si longs retards ? C'est insensé. Je suis comme un train qui va partir. Je bous d'impatience. Écris donc. Dis quand tu reviens. Écris. Écris. Cette attente est insupportable²⁸ ».

L'attente des lettres de Madeleine est moins nourrie par l'anxiété de n'être plus aimé ; elle se manifeste surtout par une anticipation érotique et rêveuse de la réception de la missive, seul substitut à l'absence de l'amoureuse. C'est le cas dans « À Madeleine », envoyé depuis les tranchées :

Ô Lettres chères lettres
Vous attendez les miennes
Et c'est ma plus chère joie

²⁵ Le 4 avril 1915.

²⁶ Guillaume Apollinaire, *Po, op. cit.*, p. 410.

²⁷ Charles Baudelaire, *Œuvres complètes*, vol. I, Paris, Gallimard, NRF, 1975, p. 47.

²⁸ Guillaume Apollinaire, *Correspondance générale*, vol. II, Paris, Honoré Champion, « Bibliothèque des correspondances », 2015, p. 142. Le contexte est ici particulier : Apollinaire attend des nouvelles de Lou, dont il espère la venue à Nîmes.

D'épier dans la grande plaine où s'ouvrent comme le désir les tranchées
Blanches les tranchées pâles
D'épier l'arrivée du vagemestre²⁹

Ainsi, les sentiments et les réactions littéraires que provoquent l'attente des lettres de l'aimée sont divers, et selon l'état de la relation et la régularité de la réception des missives, la lettre est comme un *pharmakon*, à la fois un poison et un remède à l'angoisse de ne pas être attendu.

Le rythme du soldat : de l'attente de l'assaut à celle de la victoire

La vie du soldat au front est rythmée par l'attente des ordres. C'est ce que figure dans *Calligrammes* le poème « Chef de section », rêverie érotique permise par l'attente de l'assaut :

Ma bouche sera une armée contre toi une armée pleine de disparate
Variée comme un enchanteur qui sait varier ses métamorphoses
[...]
Elle te murmure de loin
Tandis que les yeux fixés sur la montre j'attends la minute prescrite pour l'assaut³⁰

Le temps de l'attente laisse ici de la place au désir, et l'attente de l'assaut guerrier permet le déploiement poétique de l'assaut amoureux.

Conjointement à ces temps d'attente successifs s'étend l'attente constante de la fin de la guerre, et notamment de la victoire. Dans sa correspondance comme dans ses poèmes, Apollinaire se plaint de la longueur de la guerre. Aussi déclare-t-il dans « À l'Italie » que « Les mois ne sont pas longs ni les jours ni les nuits/C'est la guerre qui est longue³¹ ». À l'été 1915, Apollinaire s'enquiert régulièrement de la durée de la guerre. Deux exemples issus de lettres à Paul Guillaume se répondent. Le 5 juin, Apollinaire écrit à son ami collectionneur : « Ici 105, 305 ont cessé depuis quelques jours, il n'y a plus que des rats et des couleuvres qui creusent leurs tranchées dans ma forêt. Parle-t-on de la fin de la guerre d'une façon sérieuse³² ? ». Ces mots rappellent le poème « À Ras de Terre » de Verhaeren, contemporain lui aussi de cette guerre mondiale :

Il est même des jours
Où l'on se sent si las, si lourd,
Et d'humeur si contraire,
Que l'on voudrait soudainement
Peu importe comment
Finir la guerre.
[...]
Ainsi,
Partout en France, en Allemagne, en Russie,
Et plus loin en Égypte, et plus loin en Asie,
La même guerre,
En attendant le branle-bas
Des suprêmes combats,
Condense immensément sa fureur sous la terre³³.

²⁹ Guillaume Apollinaire, *Po, op. cit.*, p. 615.

³⁰ *Ibid.*, p. 307. Dans le poème original, le « Quatrième Poème secret » à Madeleine, ce dernier vers n'existe pas encore. Il s'agit donc d'une reconstruction artificielle d'un moment d'attente, qui replace l'amant dans un contexte guerrier, et insuffle une dynamique nouvelle au poème.

³¹ *Ibid.*, p. 275.

³² Guillaume Apollinaire, Paul Guillaume, *Correspondance 1913-1918*, Paris, Gallimard, p. 50.

³³ Emile Verhaeren, *Les ailes rouges de la guerre et autres poèmes (1914-1916)*, Bruxelles, AML Éditions, « Archives du futur », 2016, p. 205.

On retrouve dans ces vers la même lassitude de la vie sous terre et de la violence que celle qu'exprime Apollinaire dans ses missives. C'est paradoxalement la violence qui sépare les hommes et qui les rapproche, et de tous bords, le point commun entre tous est l'attente. Le 12 juillet 1915, Apollinaire réitère la question posée à Guillaume : « Pour combien de temps pensez-vous qu'il y en ait ? Je désespère que cela finisse³⁴ ». Il apparaît ainsi que l'attente de la victoire, et plus largement l'attente de la fin de la guerre, est l'horizon qui permet au soldat de garder espoir, constituant par conséquent un motif récurrent dans ses poèmes. Souvenons-nous d'un feuillet de Char exprimant par le biais d'une personnification l'attente inflexible d'une nouvelle invitée, qui donne sens à la résistance : « À tous les repas pris en commun, nous invitons la liberté à s'asseoir. La place demeure vide mais le couvert reste mis³⁵ ».

Un poème intitulé « L'Attente », envoyé à Lou en mars 1915, synthétise les différents objets de l'attente des soldats :

On attend le moment de gagner la victoire
On espère l'amour, on espère la gloire
On cueille des lilas

Derniers lilas pareils à des baisers très las
On attend des baisers plus doux que cette lune³⁶

Sur fond d'une lassitude dont le terme « lilas » fait l'écho, le poète exprime le double désir de la victoire et des retrouvailles. Plus que le désir de gloire, c'est le besoin d'amour et de tendresse qui transparait dans ces vers ; il s'agit d'ailleurs de la période où la relation avec Lou se termine. Se trouve explicité une fois de plus le lien entre l'attente et l'espérance. La fin de la guerre est associée à la tendresse, à la cessation de la violence masculine. Victoire, paix, liberté, autant d'objet d'attente qui permettent au soldat de tenir bon.

L'attente naturelle comme réconfort

Au sein de ces attentes nées d'un présent douloureux, une exception se profile. L'attente se fait parfois métaphore du cycle cosmique : un élément de la nature attend alors un autre élément naturel. L'inscription du regard poétique dans la nature se fait alors rassurante ; le temps n'est plus la durée d'un temps qui s'allonge faute d'événements, mais le cycle des saisons qui constitue un repère rassurant pour le soldat. La guerre et son lot de cadavres n'entravent pas la vie de la nature. Aussi note-t-on dans *Calligrammes* une attention particulière à la faune et à la flore :

Petites forêts de sapins
La nichée attend la becquée
Pointe-t-il des nez de lapins
Comme l'euphorbe verruquée³⁷

Cette attente attendrissante n'est plus associée à la douleur puisqu'elle est liée au besoin plutôt qu'au désir : pas de réflexivité dans les cris impatients des oisillons. L'attendante nature³⁸ est également un repère culturel, en ce qu'il est un motif poétique de la poésie française. On remarque ainsi que lorsque Hugo convoque l'harmonie naturelle, c'est ce même verbe qu'il emploie dans « Amour », au sein de la section « Les Luites et les Rêves » des *Contemplations* :

³⁴ Guillaume Apollinaire, Paul Guillaume, *Correspondance 1913-1918*, op. cit., p. 57.

³⁵ René Char, *Fureur et mystère*, Paris, Gallimard, 1962, p. 120.

³⁶ Guillaume Apollinaire, *Po*, op. cit., p. 417.

³⁷ *Ibid.*, p. 266.

³⁸ André Gide parle de « L'attendante beauté de la brute nature », *Journal*, vol. 1, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1996, p. 688.

« Demande à ce qui chante, appelle, attend, murmure !/Demande aux nids profonds qu'avril met en émoi³⁹ ! ». Ici aussi, *la nichée attend la becquée*. Hugo confère cependant à ces phénomènes une profondeur métaphysique, en ce qu'il chante le poème divin de la nature, qui est amour. Il semble que, pour le soldat de « Chant de l'Horizon en champagne », la réinscription de la temporalité absurde de la guerre dans le cycle de la nature est une façon de se souvenir de la beauté inébranlable du monde, qui continue malgré tout. On retrouve cela chez Char, dans un feuillet qui se fait respiration poétique, retrouvant de la sérénité au cœur de l'hiver : « Amis, la neige attend la neige pour un travail simple et pur, à la limite de l'air et de la terre⁴⁰ ». Cette sereine et sensible attention aux éléments et aux saisons, ainsi que la brièveté du feuillet, rappellent le regard méditatif des haïkistes. L'attente est silencieuse, la neige personnifiée ; on imagine la neige tombée attendant les flocons à naître *au revers des nuages*⁴¹.

L'attente de la saison nouvelle est un motif récurrent dans la poésie apollinairienne. La conscience du phénomène de mort-renaissance qui transcende tout accident particulier pousse par exemple le mal-aimé à implorer la fin de l'hiver qui est, comme l'automne, une *saison mentale* : « J'ai hiverné dans mon passé/Reviens le soleil de Pâques⁴² ». La force de l'habitude est rassurante. Les cycles astraux permettent l'espoir d'un renouveau émotionnel, qu'incarne le célèbre vers du « Pont Mirabeau » : « La joie venait toujours après la peine⁴³ ».

Dans le poème « À Nîmes » des *Calligrammes*, daté de décembre 1914, le poète soldat exprime en ces termes son impatience d'aller au front :

J'attends que le printemps commande que s'en aille
Vers le nord glorieux l'intrépide bleusaille⁴⁴

La première lecture évidente est celle de l'attente des mouvements de troupe, la « bleusaille » désignant les nouvelles recrues de l'armée, dont Apollinaire fait partie. Mais le suffixe « aille » associé au printemps pourrait doubler cette attente militaire d'une attente météorologique : comme le vent chasse les nuages, le printemps chasserait la grisaille, et les soldats emporteraient le ciel bleu avec eux. Si la saison de la reverdie n'est pas encore consolation (le poète, à Nîmes, n'a pas encore connu l'horreur), elle est attendue impatientement par le soldat au cœur de l'hiver, comme un repère.

Enfin, dans une perspective plus grisante encore, on retrouve l'attente de et par la nature dans la strophe du dionysiaque « Vendémiaire », où les grains-soleils attendent l'aube :

Que Paris était beau à la fin de septembre
Chaque nuit devenait une vigne où les pampres
Répandaient leur clarté sur la ville et là-haut
Astres mûrs becquetés par les ivres oiseaux
De ma gloire attendaient la vendange de l'aube⁴⁵

L'attente révèle ici une troisième clé de compréhension de ce titre révolutionnaire : si le poète proclame une révolution politique et poétique⁴⁶, la nature attend ici sa propre révolution astrale.

Ainsi, la nature serait elle aussi attendante, tendue vers son propre renouvellement. Si le poète, dans la douleur, appelle à un renouveau calqué sur celui des saisons, la conscience pour

³⁹ Victor Hugo, *Œuvres poétiques, op. cit.*, p. 586.

⁴⁰ René Char, *op. cit.*, p. 97.

⁴¹ Reverdy dans le poème « Traces de pas ».

⁴² Guillaume Apollinaire, *Po, op. cit.*, p. 47.

⁴³ *Ibid.*, p. 45.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 211.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 149.

⁴⁶ Voir Henri Meschonnic, « Signification de Vendémiaire », *Revue des Lettres Modernes*, n° 11, « Méthodes et approches critiques », 1972.

le soldat de participer au cycle de la nature pourrait être une manière de transcender la peur de sa propre disparition. À moins que l'observation de la beauté naturelle ne soit elle-même une consolation.

Fécondité de l'attente

« Tout peut naître ici-bas d'une attente infinie⁴⁷ », écrivait Valéry, dans *La Jeune Parque*. Il semblerait que chez Apollinaire également, l'attente soit non seulement un motif central, mais également une posture extrêmement féconde, qui permet le développement d'une musicalité particulière.

La musique de l'attente

Pourquoi le temps paraît-il s'allonger, lorsqu'on attend ? « Il y a [...] un rapport inverse entre la longueur psychologique d'un temps et sa plénitude. Plus un temps est meublé, plus il paraît court⁴⁸ » explique Bachelard dans *La dialectique de la durée*. L'inemploi ou l'immobilité sont donc des conditions propices à l'allongement de la durée. Il semble à la conscience que, la survenue de l'objet de désir se faisant attendre, le temps s'allonge. C'est ce que mime le travail sonore apollinarien, lors de la figuration de moments d'attente.

On constate que les syllabes et les mots sont sujets à des répétitions⁴⁹, mais surtout que les voyelles nasales, qui sont intrinsèquement longues dans la langue française, se multiplient. On observe ainsi une diffraction de la voyelle nasale présente dans le vocable « attente » et dans ses dérivés, à plusieurs échelles. Tout d'abord l'emploi du verbe attendre au participe présent permet une concentration de la voyelle [ã] dans le mot lui-même. Les cadavres de l'obituaire sont ainsi décrits comme « Attendant la sépulture ». On trouve plus tôt la même formule, précédée d'une préposition qui enrichit l'assonance : « En attendant la sépulture ». Cette multiplication des nasales à partir du verbe attendre et de ses dérivés se produit soit à l'échelle d'un hémistiche — c'est le cas dans « Nuit Pisane » où les dames « Attendent cependant l'amour qui va venir », soit à l'échelle d'un vers, comme celui qui clôt « L'Adieu » : « Et souviens-toi que je t'attends ». Citons un vers particulièrement frappant, tiré du poème « Rolandseck », publié dans *Vers et Prose* à l'hiver 1913 : « Et rêvant j'attendais le bac rectangulaire⁵⁰ ». Il semble ici que la distension du temps par l'attente et par la rêverie diurne soit rendue sensible par les sonorités. Enfin, lors de sa variation sur les « rois heureux » attendus par leurs épouses, le poète évoque en ces termes la fidèle Pénélope : « Sa femme attendait qu'il revînt ». La césure de l'octosyllabe tomberait sur le « en » d'« attendait » : le mot s'étire d'un hémistiche à l'autre, figurant l'allongement temporel sur le plan sonore mais aussi spatial. Plus loin dans « La Chanson », c'est à l'échelle d'une strophe entière que se déploie cette musique particulière :

Mais en vérité je l'attends
Avec mon cœur avec mon âme
Et sur le pont des reviens-t-en
Si jamais revient cette femme
Je lui dirai je suis content⁵¹

On retrouve des vers similaires dans la « Rêverie sur ta venue » d'*Ombre de mon amour* :

Mais en attendant je t'attends
J'attends tes yeux ton cou ta croupe

⁴⁷ Paul Valéry, *Œuvres*, vol. I, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1957, p. 98.

⁴⁸ Gaston Bachelard, *La Dialectique de la durée*, Paris, PUF, 1963, p. 37.

⁴⁹ Voir la répétition fétiche de l'adjectif « lent » dans toute la poésie apollinarienne.

⁵⁰ Paul Fort et alii, *Vers et Prose*, Paris, E. Figuière, t. XXXV, octobre-novembre-décembre 1913, p. 20.

⁵¹ Guillaume Apollinaire, *Po, op. cit.*, p. 53.

Que je n'attende pas longtemps
De tes beautés la belle troupe
M'amie aux beaux seins palpitants⁵²

Comme dans « La Chanson », il s'agit d'un quintile d'octosyllabes, dont le vers initial s'ouvre par l'adversatif « mais » et se clôt sur le verbe attendre à la P1, à la rime. C'est ici sous la forme de la polyptote que se déclinent le verbe et ses sonorités. Le jeu sur les nasales qu'implique la rime suffisante n'est jamais une rime pour l'œil. Apollinaire s'amuse ici à déployer un large éventail de graphies possibles pour cette rime ; ce travail sonore explore donc également un large champ graphique. Enfin, l'[ã] de « La Maison des morts » pourrait presque être une unité de temps, qui lierait le son à la durée : « Je vous attendrai/Dix ans vingt ans s'il le faut⁵³ ».

Cet allongement sonore semble donc mimer l'allongement de la durée vécue, souvent lié à l'angoisse ou à l'ennui. Mais dans les moments de guerre, l'impression d'allongement de la durée est doublée par la réalité objective de moments d'immobilité forcée. Il apparaît alors que certains moments de suspens, plutôt que des temps de désœuvrement et d'ennui, se révèlent être particulièrement propices à l'observation du monde alentour.

Le temps ralenti de l'attente : de la mélancolie à l'observation

Dans « L'Attente », le temps est figé, comme suspendu. C'est ce que figurent l'image des grenouilles immobiles, la mention de l'horloge, l'échappée de la pensée vers la sensation :

O tranchée blanche ouverte comme un œuf à la coque
Les grenouilles immobiles la tête hors de l'étang
Tes cheveux aussi doux que des morceaux de sucre
Il y a une horloge qui ne montre que le blanc de l'œil⁵⁴

Il nous semble que cette dernière image réunit trois aspects de ce monde : elle peut désigner la montre du soldat (le temps des horloges), la pleine lune (le cycle astral qui semble ici suspendu), et l'œil d'un soldat mort (l'éternité ou le néant de la mort). Mais le temps apparemment inactif de l'attente permet ici une observation si attentive que le poète perçoit l'infiniment petit (« Le puceron du rosier »), le quotidien de ses semblables (« Un servant/Fait comme Diogène faisait et se branle devant l'Armée »), et divers éléments dans une énonciation qui touche au simultanésisme. C'est de plus dans le temps de l'attente que l'érotisme peut se déployer, comme autant de visions surprenantes.

Un personnage particulier à l'univers du soldat revient dans les poèmes de guerre ; c'est celui du guetteur. Il pourrait incarner le point de jonction entre la douleur ou l'ennui de l'attente, et l'observation de la beauté du monde. Au premier abord, le tercet d'où est tiré le titre posthume du *Guetteur mélancolique* semble déboucher sur un horizon clos, morbide et infertile :

Et toi mon cœur pourquoi bats-tu

Comme un guetteur mélancolique
J'observe la nuit et la mort⁵⁵

Le poste de guetteur est ainsi tourné vers l'hypothétique attaque de l'ennemi : on observe la nuit, on observe l'ennemi et les signes d'une mort prochaine, afin de la prévenir. On observe aussi sans doute, quand l'œil erre sur la tranchée ou le champ de bataille, les morts. Mais il faut

⁵² *Ibid.*, p. 404.

⁵³ *Ibid.*, p. 68.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 417.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 505.

accéder à une autre dimension interprétative : si la nuit fait obstacle à la vision, et si la mort est par excellence ce que les vivants ne peuvent voir, sont-ce alors simplement les ombres que le poète observe ? Il me semble que le premier vers nous livre un indice. L'adresse du poète à son propre cœur questionne sa raison de vivre ; l'acte de guetter se fait ici métaphysique.

Si on ne connaît pas l'objet du guet, c'est sans doute parce que c'est l'acte de guetter lui-même, qui importe. Dans cette attente attentive, Apollinaire, doté de sa sensibilité de soldat et de poète, observe non seulement les ombres de la *phusis* nocturne, mais également leur au-delà. La position du guetteur dans la nuit, qui n'est plus une posture, permet une sensibilité accrue. Grâce à cette sensibilité hors du commun exacerbée par le contexte horrifiant de la guerre, le poète guetteur se tourne en fait non vers la mort mais vers la vie. C'est ainsi qu'il peut déclarer dans « Les Collines », que l'on a longtemps pris pour un poème d'avant la guerre, mais qui est l'un des derniers d'Apollinaire⁵⁶ :

Et j'ai scruté tout ce que nul
Ne peut en rien imaginer
Et j'ai soupesé maintes fois
Même la vie impondérable
Je peux mourir en souriant⁵⁷

Être tendu vers l'objet de désir n'impliquerait donc pas nécessairement de se fermer douloureusement à ce qui est extérieur à cet objet. Bien au contraire, les temps d'immobilité forcée sont, pour le guetteur, propices à l'observation attentive du monde. D'une proximité avec la *phusis*, qui jamais n'interrompt son cycle, le guetteur accède aux profondeurs d'une réflexion métaphysique.

Conclusion : L'attente, condition du poème ?

Ainsi, qu'elle soit une posture empruntée ou une position subie, l'attente structure et rythme les poèmes apollinariens. Les figures d'attentifs et d'attentives innervent les recueils de toutes les périodes, appréhendées à travers le filtre du mythe ou enrichies d'une épaisseur biographique. Plus qu'un thème ou un motif, l'attente est féconde sous plusieurs aspects : non seulement elle provoque une sensibilité particulière à la durée, que le poète traduit par le déploiement d'une musicalité singulière, mais elle est propice à une sensibilité accrue au monde et à ses mystères. Plus encore qu'un motif fécond, l'attente pourrait parfois être à la source de la création elle-même ; deux poèmes d'*Alcools* révèlent ainsi l'importance primordiale de l'attente dans la création apollinarienne. En effet, si les objets et les sujets d'attente sont divers, c'est toujours la posture même de l'attendant qui justifie et permet le poème. Dans « La Maison des morts », la vision des cadavres personnifiés en attente de sépulture rythme le texte à la manière d'un thème et variation :

Sous les Arcades
Je les reconnus
Couchés
Immobiles
Et bien vêtus
Attendant la sépulture derrière les vitrines⁵⁸

En ce qu'elle n'est plus seulement la tension de la conscience vers un objet, mais également le temps de latence entre un état et un autre, l'attente de sépulture revêt un intérêt esthétique :

⁵⁶ Voir Scott Bates, « Les Collines », dernier testament d'Apollinaire », *La Revue des Lettres Modernes*, n° 69-70, « G. Apollinaire (n° 1) : Le Cubisme et l'esprit nouveau », 1962, p. 25-39.

⁵⁷ Guillaume Apollinaire, *Po, op. cit.*, p. 173.

⁵⁸ *Ibid.*, p. 71.

la présence des corps dans les vitrines⁵⁹ assimile les cadavres à des mannequins, exposés au regard des curieux ou des esthètes. Il apparaît surtout que la rencontre entre les vivants et les morts est permise par cet état intermédiaire des cadavres en attente de sépulture. L'attente revêt une fois de plus une dimension métaphysique, en ce qu'elle ouvre un espace commun entre deux univers s'excluant a priori l'un l'autre.

Dans « Cortège », la mise en scène de l'attente de soi permet au poète de dresser à la fois un portrait du monde entier et un autoportrait. Tout le poème est fondé sur la posture malicieuse de celui qui s'attend, et qui n'apparaîtra qu'à la fin du poème, bâti par tous les peuples du monde :

Un jour,
 Un jour je m'attendais moi-même
 Je me disais Guillaume il est temps que tu viennes
 Pour que je sache enfin celui-là que je suis
 Moi qui connais les autres⁶⁰

Ici encore, l'attente est au cœur d'un refrain qui se décline par deux fois au sein du texte. C'est la posture — non dénuée de malice — du poète s'attendant lui-même qui donne naissance à ce texte, qui se révèle être à la fois une exploration épique du monde et un autoportrait bouleversant.

Enfin, si l'attente revêt pour le poète une place particulière, il nous semble qu'elle sous-tend également l'attitude du lecteur de poésie, lorsque le sens lui résiste. Cela, Paul Celan l'avait confié à René Char, dans une lettre datée de 1962 :

Pour ce qui, dans votre œuvre, ne s'ouvrirait pas — ou pas encor — à ma compréhension, j'ai répondu par le respect et par l'attente : on ne peut jamais prétendre à saisir entièrement — : ce serait l'irrespect devant l'Inconnu qui habite — ou vient habiter — le poète ; ce serait oublier que la poésie, cela se respire ; oublier que la poésie vous aspire⁶¹.

⁵⁹ Lors de la visite d'un cimetière à Munich, Apollinaire a vu des cadavres ainsi exposés. Michel Décaudin, *Le Dossier d'Alcools, op. cit.*, p. 120.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 74.

⁶¹ Paul Celan, René Char, *Correspondance 1944-1968*, Paris, Gallimard, « NRF », 2015, p. 151-152.

L'Attente dans *Ghost Trio* de Samuel Beckett. Le cycle de la durée

Jordan Scheubel
Université de Haute-Alsace
ILLE (UR 4363)

Pour citer cet article : Jordan Scheubel, « L'Attente dans *Ghost Trio* de Samuel Beckett. Le cycle de la durée », in *Dialogues Mulhousiens*, n° 4, *L'Attente*, Journées Doctorales Humanités 2019, sous la direction de Marie-Lou Solbach et Régine Battiston, mai 2020, p. 27-36 (version en ligne, <http://dialogues.hypotheses.org/>).

Résumé

En attendant une femme, la Silhouette d'un homme nommé S tourne en rond dans une petite chambre grise. Peut-être attend-il la femme qu'il désire, la muse inspiratrice tant espérée par le poète, ou peut-être encore est-ce la mort inéluctable. Comme dans *Godot*, un petit garçon tient le rôle du messager qui déçoit continuellement son attente. De fait, son attente est aporétique. On peut d'abord comprendre la pièce comme faisant partie d'un cycle qui se répète mécaniquement et qui n'ouvre sur aucune résolution de son intrigue : la Silhouette, littéralement, tourne en rond dans sa chambre. Le cycle de cette ronde qui dure sans cesse, qui avance mais en même temps n'avance pas, doit pourtant continuer dans l'épuisement même de l'attente. L'attente de S n'existerait peut-être que pour cela : continuer l'attente.

Mots-clés : Samuel Beckett, attente, cycle, durée, télévision, intermédialité.

Abstract

The Waiting in Ghost Trio by Samuel Beckett, The Cycle of Duration

Waiting for a woman, the Figure of a man named F goes around in a circle in a small grey room. Perhaps he expects the woman whom he desires, the inspiring muse so much hoped for by the poet, or perhaps it is the inevitable death. As in *Godot*, a little boy embodies the messenger who continually disappoints his waiting. In fact, his waiting is aporetic. We can first understand the play as a part of a cycle that is repeated mechanically and does not trigger any resolution of its plot: the Figure, literally, turn around in his room. This round's cycle, which lasts incessantly, simultaneously does not advance and does, nevertheless continues in the very exhaustion of the waiting. The waiting of F would perhaps exist only for that: perpetuate itself.

Keywords: Samuel Beckett—waiting—cycle—duration—television—intermediality.

L'attente est un motif omniprésent chez Beckett ; si elle n'est le thème central que d'une seule œuvre de l'auteur¹, on retrouve partout dans la production un immobilisme de l'action qui semble à chaque fois empêcher la progression de l'histoire et l'évolution des personnages. Tous, en effet, restent sans quêtes ni identités. Tous sont en route mais pour nulle part. La pièce télévisuelle d'abord écrite en anglais intitulée *Ghost Trio* — *Trio du Fantôme* pour la version française² — ne déroge pas à cette règle : la Silhouette d'un homme nommé S, attendant la venue d'une femme, tourne en rond dans une petite chambre grise. Peut-être attend-il la femme qu'il désire, la muse inspiratrice tant espérée par le poète, ou peut-être encore est-ce simplement la mort inéluctable. On peut identifier cette femme à celle qui, d'une voix calme presque inaudible nommée V, présente aux téléspectateurs le contenu de l'image et les gestes de S dans les deux premiers actes de la pièce³.

Le premier titre de *Ghost Trio* était *Tryst*⁴ : ce terme anglais est hérité de l'ancien-français « triste » qui désigne la place où le chasseur stationne à l'affût du gibier ; l'adjectif « triste » est aussi une variante de « triste ». En anglais moderne, le terme désigne plus précisément une place de « rendez-vous » où les amants se retrouvent. Enfin, *Tryst* renvoie évidemment au « trio » que l'on retrouve dans le titre finalement choisi par l'auteur : Beckett privilégie en effet la référence au *Trio* de Beethoven pour piano, violon et violoncelle⁵. La chambre de S serait bien le lieu stationnaire d'une attente de la femme aimée. Comme dans *Godot*, un petit garçon tient le rôle du messager qui déçoit continuellement cette attente⁶. Le petit garçon est, avec l'homme et la femme, l'un des trois « fantômes » de la pièce — celle-ci étant elle-même divisée en trois actes intitulés « Pré-Action », « Action » et « Ré-Action ».

Dans *Ghost Trio*, l'attente est aporétique : elle se définit par la ronde irrésolue et inlassablement répétée d'un personnage fantomatique. L'action autour de laquelle se déroule la pièce fait donc partie d'un cycle qui s'épuise dans l'épuisement même de l'attente.

Cycle. De Belacqua à la Silhouette

Le personnage nommé Belacqua est le porte-parole des premiers textes anglais de Beckett ; on le retrouve ensuite dans toute de la production de l'auteur⁷. En plus des nombreux personnages errants, la *Divine Comédie* de Dante a sans doute inspiré tous ceux qui, à la façon des damnés de l'*Enfer*, rampent dans le noir et la boue. Belacqua n'est pas de ceux-là puisque Beckett l'emprunte au Chant IV du *Purgatoire*. Le Purgatoire, lieu intermédiaire de rédemption, est positionné à la sortie du gouffre profond de l'*Enfer* ; cette montagne est le dernier grand obstacle dans l'ascension de Dante vers le Paradis. Quant à Belacqua, précisément, il ne peut pas encore espérer franchir la porte du Paradis puisqu'il doit encore franchir celle du Purgatoire devant lequel il stationne. Double figure de l'attente, en fait, peu lui importe d'y entrer : plutôt

¹ *En attendant Godot* (1952) est bien le seul texte de l'auteur qui a pour thème central et explicite l'attente.

² La version originale anglaise est produite et diffusée en 1977 par la BBC 2 pour le programme intitulé *Shades*. On prend appui sur le texte de la version française traduite par Édith Fournier. Samuel Beckett, *Trio du Fantôme*, in *Quad et autres pièces pour télévision*, trad. E. Fournier, Paris, Minuit, 1992, p. 17-36. Ouvrage désormais abrégé : *Trio du Fantôme*. Les captures d'image présentées dans la suite de l'article sont issues de la version télévisée allemande intitulée *Geistertrio* (SDR, 1977). Samuel Beckett (rég.), *Geistertrio*, in *He Joe, Quadrat 1 und II, Nacht und Träume, Schatten, Geistertrio, Nur noch Gewölk, Was wo. Filme für den SDR*, Suhrkamp Verlag Filmedition Suhrkamp 3, 1966-1986, 156 min.

³ « Pardonnez-moi de spécifier l'évidence. (Pause.) Non, n'augmentez pas le volume du son. (Pause.) Maintenant, regardez de plus près », Samuel Beckett, *Trio du Fantôme*, *op. cit.*, p. 21-22.

⁴ James Knowlson, *Beckett*, trad. Oristelle Bonis, Arles, Actes Sud, « Solis », 1999, p. 994.

⁵ Ludwig van Beethoven, *Trio avec piano n° 5 en ré majeur*, opus 70, n° 1, dit *Geister-Trio*, 1807-1808. Beckett utilise le deuxième mouvement, *Largo assai ed espressivo*, comme élément musical de la pièce.

⁶ Ce jeune messager auquel S ouvre la porte de la chambre fait un signe négatif de la tête : « Visage immobile, levé. 5 secondes. Le petit garçon bouge à peine la tête de droite à gauche. Visage immobile, levé. 5 secondes. Le petit garçon fait demi-tour et s'en va », Samuel Beckett, *Trio du Fantôme*, *op. cit.*, p. 35.

⁷ Belacqua est le personnage principal du premier roman non publié de Beckett intitulé *Dream of Fair to middling Women* (1932) et du recueil de nouvelles qui en découle intitulé *More Pricks than Kicks* (1934). On le retrouve de façon explicite dans : Samuel Beckett, *Murphy*, Paris, Minuit, 1990 [1947], p. 61-62 et 84-85 ; Samuel Beckett, *Molloy*, Paris, Minuit, 1982 [1951], p. 13 et 216 ; Samuel Beckett, *Comment c'est*, Paris, Minuit, 1992 [1961], p. 32-33.

que de commencer son ascension, il préfère attendre encore et encore dans l'Antipurgatoire. Ce lieu deux fois intermédiaire situé juste avant l'entrée du Purgatoire ne le châtie jamais mais lui offre encore, comme à toute âme neutre ou non damnée, une chance de salut qu'il n'abandonne pas tout à fait mais qu'il ne saisit pas non plus. Là, sous un rocher, Dante croise le personnage de Belacqua ; celui-ci l'informe qu'il doit attendre dans l'Antipurgatoire aussi longtemps que sa vie a duré⁸. À l'entrée du Purgatoire, la durée de la vie de Belacqua se définit donc, dans son entièreté, par l'attente.

Belacqua est un personnage-prototype⁹. Beckett apprécie particulièrement cette double figure de l'attente sceptique et lasse qui calcule chaque geste qu'elle fait et chaque mot qu'elle prononce¹⁰. Lorsqu'il n'est pas convoqué directement, Belacqua est évoqué par sa posture de fœtus et par son apparente paresse. Ainsi retrouve-t-on dans *Ghost Trio* cette Silhouette qui, sur son tabouret, ne lève la tête de ses genoux que pour faire la même ronde dans sa chambre grise. S, nouvelle version de Belacqua, est « assis sur un tabouret, courbé en avant, le visage caché, les deux mains crispées sur un petit magnétophone¹¹ ». Il lui arrive pourtant de se lever puisque sa fonction, sa seule activité, consiste en un même trajet qu'il répète sans cesse.



Fig. 1. Chambre de s



Fig. 2. S courbé en avant

Cycle. Un parcours circulaire

Dans l'ouverture de la « Pré-Action », la voix-off féminine parle en destination des téléspectateurs. V nous présente le « logis habituel » : une petite chambre grise dépouillée de toute particularité. Une chambre comme une autre, une chambre comme toutes les chambres contenant le mobilier minimal « indispensable » : mur, sol, porte, fenêtre et grabat. Sont présentés dans le logis des « genres » d'objets : « le genre de sol », « le genre de porte », « le genre de fenêtre », etc. Ces objets sont de simples rectangles gris d'une dimension de « 0,70 m x 1,50 m » pour les uns et de « 0,70 m x 2 m » pour les autres ; comme Belacqua, ils sont des prototypes d'objets qui constituent un prototype de décor scénique — le « logis habituel ». De fait, comme l'affirme V concernant le sol et le mur, tous ces objets confondus ne sont que « poussière » : « Poussière. (Pause.) Un coup d'œil à cet échantillon du sol et vous avez vu l'ensemble¹² ».

⁸ *Purgatoire* IV : 130-132. « Le ciel doit d'abord tourner autant de fois/autour de moi qu'il a fait dans ma vie./puisque j'ai retardé sans cesse les bons soupirs », Dante Alighieri, *La Divine Comédie*, trad. Jacqueline Risset, Paris, Gallimard-Flammarion, 2010, p. 194-195.

⁹ Voir par exemple : Walter A. Strauss, « Le Belacqua de Dante et les clochards de Beckett », in Tom Bishop, Raymond Federman (dir.), *L'Herne Beckett*, n° 31, Paris, Éditions de L'Herne, 1976, p. 269-280 ; Mary Bryden, « No Stars Without Stripes. Beckett and Dante », in *Lectures de Beckett*, trad. Michèle Touret, PU de Rennes, 1998 ; Jean-Pierre Ferrini, « La question Belacqua », in *Dante et Beckett*, Paris, Hermann, 2003.

¹⁰ *Purgatoire* IV : 121-129. « Ses gestes paresseux et ses brèves paroles/me portèrent un peu à sourire ./puis je dis : “Belacqua, je ne te plaindrai plus désormais : mais, dis-moi : pourquoi es-tu assis/en ce lieu ? [...]”/Et lui : “Ô frère, monter là-haut, qu'importe ? il ne me laisserait pas aller aux martyres,/l'ange de Dieu qui siège sur le seuil” », Dante Alighieri, *La Divine Comédie*, trad. Jacqueline Risset, *op. cit.*, p. 194.

¹¹ Samuel Beckett, *Trio du Fantôme*, *op. cit.*, p. 24.

¹² *Ibid.*, p. 22-24.

Tous ces éléments appartiennent à un cycle qui trouve son origine dans différents *topoi* de la représentation théâtrale et que V nous propose de regarder encore et encore¹³. Nous, téléspectateurs, attendons désormais le déclenchement de l'action. Dans le deuxième acte intitulé « Action », S croit d'abord entendre la femme approcher puis fait le trajet suivant : du tabouret à la porte, de la porte à la fenêtre, de la fenêtre au miroir, du miroir au grabat et du grabat au tabouret. Cette ritournelle incessante rappelle la marche des quatre interprètes de *Quad* dans l'aire du carré qu'ils piétinent et dont ils « épuisent » l'espace¹⁴. Ainsi, à chaque fois qu'il croit entendre la femme approcher, S refait ce même trajet : tabouret, porte, fenêtre, miroir, grabat et tabouret. Il fait « comme auparavant », « la même action », « reprend la pose du début » au rythme des « stop » et « encore » de la voix-off.

Le troisième acte intitulé « Ré-Action » répète simplement le trajet de l'« Action » sans les instructions de la voix-off et avec des plans rapprochés. Ce trajet circulaire est un autre *topos* littéraire que Beckett reprend en l'« épuisant » ; on le retrouve ainsi dans ces textes précédents. Déjà Watt narrait le « long chemin » qu'il parcourait sans jamais comprendre le point qu'il devait atteindre : « tout cela/Watt le dira/mais quel cela/[...] le long chemin/le bref séjour/le long chemin/à rebours¹⁵ ». Si Molloy, handicapé, perdait petit à petit ses facultés motrices, il lui fallait aussi parcourir son chemin :

Il disposait de très peu d'espace. Le temps aussi lui était mesuré. Il se hâtait sans cesse, comme avec désespoir, vers des buts extrêmement proches. [...] Il était toujours en chemin. Je ne l'avais jamais vu se reposer¹⁶.

Le personnage beckettien va et vient à rebours et tant bien que mal lorsque son handicap le permet encore. Malone, à l'article de la mort, ou plutôt sans cesse en train de mourir, reste carrément cloué au lit du début à la fin de son récit ; incapable de se mouvoir, ce sont les choses imaginées qui s'acheminent vers lui : « je dois regarder longuement et laisser aux choses le temps de faire le long chemin qui me sépare d'elles¹⁷ ».

L'attente des récits de Beckett est bien un « long chemin » à parcourir tant bien que mal. Ce chemin, pourtant, n'est pas borné linéairement d'un lieu déterminé à un autre : S et ses prédécesseurs ne sont pas « en route pour quelque part » mais sont « tout simplement en route¹⁸ ». Dans une étude de jeunesse sur Joyce, Beckett insiste sur la différence entre le Purgatoire et les deux autres lieux de la *Divine Comédie* : l'Enfer et le Paradis, dit-il, sont des lieux statiques de végétation après une régression ou une progression absolue ; le Purgatoire, au contraire, est un lieu dans lequel un procès s'accomplit continuellement dans une vitalité grouillante. Le Purgatoire humain est donc, selon Beckett, en perpétuelle activité¹⁹. Pour les clochards beckettien, la route commence et finit sous le rocher de Belacqua — mais continue sans cesse. L'attente beckettienne ne se clôt ni par la béatitude, ni par le supplice : horizontale et mobile, elle suit simplement son cours²⁰. Ainsi, la végétation de S n'en est plus vraiment une puisqu'elle se fait dans un mouvement continu et non orienté.

¹³ Actions I, 10 ; I, 28 ; II, 5 et II, 38 : « V. — regardez encore. [...] V. — Encore », *Ibid.*, p. 22, 24, 27 et 30.

¹⁴ Samuel Beckett, *Quad*, in *Quad et autres pièces pour télévision*, op. cit., p. 7-15.

¹⁵ Samuel Beckett, *Watt*, trad. L. et A. Janvier, Paris, Minuit, 2005 [1969], p. 262-263.

¹⁶ Samuel Beckett, *Molloy*, op. cit., p. 153-154.

¹⁷ Samuel Beckett, *Malone meurt*, Paris, Minuit, « Double », 2004 [1951], p. 105.

¹⁸ « Et même si évitable ce genre de chose pas question que je me dérouté pour l'éviter, non, tout simplement pas question que moi je me dérouté, tout en n'ayant été de ma vie en route pour quelque part, mais tout simplement en route », Samuel Beckett, *D'un ouvrage abandonné*, in *Têtes-mortes*, trad. S. Beckett et L. et A. Janvier, Paris, Minuit, 1967, p. 10.

¹⁹ « Purgatory a flood of movement and vitality released by the conjunction of the two elements. There is a continuous purgatorial process at work, in the sense that the vicious circle of humanity is being achieved », Samuel Beckett, « Dante... Bruno. Vico.. Joyce », in *Disjecta. Miscellaneous Writings and a Dramatic Fragment*, Ruby Cohn (éd.), New York, Grove Press, 1984 [1929], p. 33.

²⁰ « Quelque chose suit son cours », Samuel Beckett, *Fin de Partie*, Paris, Minuit, 1989 [1957], p. 26 et 47. « Je suis mon cours », *Ibid.*, p. 59.

Durée. L'attente vécue

L'attente est une notion reliée au temps — un temps qui paraîtrait toujours trop long. Dans *Ghost Trio*, cependant, le temps ne se calcule pas. Déjà pour Schopenhauer, le temps est « un cercle sans fin qui tourne sur lui-même » et dans lequel « le présent n'avance pas²¹ » ; le temps de l'attente, chez Beckett, est comme un temps qui dure mais qui n'avance pas. Au XX^e siècle, deux autres philosophes notoires ont pensé le temps : Beckett a lu avec intérêt les travaux respectifs de Bergson et de Bachelard²². Pour chacun d'eux, le temps est en harmonie avec la conscience individuelle car il est appréhendé intuitivement et ne se dissocie donc pas du sujet qui le perçoit. Ces deux penseurs de la durée et de l'instant peuvent nous servir de pivots pour penser l'attente beckettienne dans sa dimension temporelle.

Bergson, d'abord, propose un temps homogène, élané, continu, liant intimement passé et futur et ressenti subjectivement dans son passage : la durée vécue. Bachelard lui répond par un temps hétérogène, condensé, discontinu et toujours dans la monotonie du rythme du même : l'instant vécu. Le premier est donc un philosophe de l'action, le second un philosophe de l'acte²³. Là où Bergson pense le temps comme le mouvement perpétuel et unifié du devenir, Bachelard et Rounnel, au contraire, définissent son « progrès » à partir de reprises instantanées²⁴. Chez Vladimir Jankélévitch, l'un des principaux héritiers de la pensée de Bergson, le temps, contrairement à l'espace, est une donnée irréversible qui ne permet pas de retour : si l'on peut retrouver un lieu, on ne peut pas retrouver une époque. Dans ce devenir temporel continu, « le retour, de par sa durée même, a toujours quelque chose d'inachevé » car il « neutralise l'aller dans l'espace, et le prolonge dans le temps²⁵ » : la ronde de S est bien une suite de retours dans l'espace clos d'une chambre mais aussi, cependant, dans l'inachèvement prolongé du temps. Chez Beckett, néanmoins, le temps ne semble pas s'ouvrir comme chez Jankélévitch sur une « futurition » puisque S n'est pas transformé par les épreuves ou l'expérience : malgré le temps qui passe, S ne change pas, S n'était ni ne devient personne. Le temps de S est le seul temps de son attente.

Beckett ne se situe donc ni du côté de la durée, ni du côté de l'instant : l'attente de S est à l'intersection de la mobilité et de l'immobilité du temps. *Ghost Trio* se concentre en apparence sur une action unique et sans cesse en procès : S faisant sa ronde dans sa chambre. Comme d'habitude chez Beckett, le temps de l'action est égal au temps du spectateur : Robbe-Grillet souligne déjà que, dans *Fin de Partie*, « tout est présent dans le temps, comme tout l'est dans l'espace²⁶ ». Le téléspectateur, aussi, est plongé dans ce que Robbe-Grillet appelle « un éternel maintenant²⁷ » qui dure dans la présence *hic et nunc* de la scène. Pourtant, comme au théâtre, l'action est énoncée en termes d'actes distincts : « Pré-Action », « Action » et « Ré-Action ». V présente l'action dans la « Pré-Action », les gestes de S dans l'« Action » puis disparaît dans la « Ré-Action ». L'action, circulaire mais répétée, oscille donc entre le découpage de trois actes différents et le déroulement d'une seule et même action qui se perpétue. Les trois actes de la pièce, tous focalisés sur l'« Action », semblent à la fois être différents et pareils.

Tous les temps sont « si différents du présent et si pareils²⁸ », peut-on lire dans *Compagnie*. Molloy soulignait parfaitement cette aporie : sa vie, disait-il, « tantôt j'en parle

²¹ Arthur Schopenhauer, *Le Monde comme volonté et comme représentation*, trad. R. Roos, Paris, PUF, 1966 [1819], p. 356.

²² Voir : Henri Bergson, *Essai sur les données immédiates de la conscience*, Paris, Flammarion, 2013 [1889] ; Gaston Bachelard, *L'Intuition de l'instant*, Paris, Stock, 1992 [1931].

²³ Cette affirmation est de Bachelard lui-même : il oppose Bergson et l'historien Gaston Rounnel sur qui il prend appui pour sa définition de l'instant. « Et c'est là une nuance importante qui distingue la philosophie de M. Rounnel et celle de M. Bergson : la philosophie bergsonienne est une philosophie de l'action ; la philosophie rounnelienne est une philosophie de l'acte », Gaston Bachelard, *L'Intuition de l'instant*, *op. cit.*, p. 21.

²⁴ « Pour la monade, naître et renaître, commencer et recommencer, c'est toujours la même action qui est tentée », *Ibid.*, p. 82.

²⁵ Vladimir Jankélévitch, *L'Irréversible et la Nostalgie*, Paris, Flammarion, 2010 [1974], p. 300.

²⁶ Alain Robbe-Grillet, *Pour un nouveau roman*, Paris, Minuit, 1963, p. 105.

²⁷ *Ibid.*

²⁸ Samuel Beckett, *Compagnie*, Paris, Minuit, 1980, p. 18.

comme d'une chose finie, tantôt comme d'une plaisanterie qui dure encore, et j'ai tort, car elle est finie et elle dure à la fois²⁹ ». L'action de S « est finie et elle dure à la fois ». Malone, quant à lui, errait « seul vivant au fond d'un instant sans bornes où la lumière ne varie pas³⁰ ». Telle est précisément la situation de S qui parcourt son trajet circulaire dans une « interminable élasticité » de l'instant : Stefano Genetti, en effet, parle du temps beckettien comme d'une « contradiction permanente entre le changement et l'immuabilité, entre l'immobilité de l'instant et le flux de la durée³¹ ». L'attente de S, dans sa dimension temporelle, est comme une durée variable saisie dans un instant invariable. Or, avec elle, Beckett ne crée pas un concept du temps — comme les philosophes cités par exemple — mais exprime une nouvelle fois le sentiment d'un paradoxe temporel insoluble : l'attente vécue.

Durée. Les restes de subjectivité

Pourtant quelque chose surgit dans la « Ré-Action » : l'apparition du visage de S³². Déjà dans l'« Action », V est surprise lorsque S se regarde dans le miroir en passant de la fenêtre au grabat³³. S, quant à lui, baisse la tête à la vue de ce désastre — son visage — qui outrepassa les commandements de V. Ce geste, qui aboutit donc sur un gros plan du visage de S, est finalement le seul que V ne peut jamais contrôler ou anticiper dans sa présentation. Le visage en gros plan est peut-être bien l'accident du trajet de S qui ferait naître son individualité — peut-être même est-ce le résultat de l'action de la pièce. Et l'on devrait peut-être dire : *quelqu'un* surgit dans la « Ré-Action ».



Fig. 3. Gros plan du visage de S

De l'« Action » à la « Ré-Action », et pour la première fois dans la pièce, une coupe franche saute du plan général de la chambre au plan rapproché focalisé sur S³⁴. Dans la « Ré-Action », ensuite, le même parcours est effectué par S mais avec quelques variations de mise en scène : les prises de vues sont désormais plus rapprochées et les points de vue sont souvent subjectifs. On accompagne le regard de S, par exemple, lorsqu'il ouvre la porte, la fenêtre et, évidemment, lorsqu'il se regarde dans le miroir pour la seconde fois³⁵. Aussi, on entend désormais ce que S entend : non plus la voix-off présentatrice mais les bruits de pas, les grincements et la pluie. Dans la « Ré-Action », les téléspectateurs quittent définitivement V et pénètrent dans l'intimité de S.

Mais que reste-t-il de l'individualité d'un personnage ainsi plongé dans l'attente irrationnelle d'une durée de l'instant ? Chez Beckett le « moi » des héros est complètement débordé, désagrégé, émietté à l'infini. Évelyne Grossman, en lisant une autre étude de jeunesse sur Proust, rappelle que pour Beckett « le passé ne *pass*e pas, il n'est jamais *dépassé* : il

²⁹ Samuel Beckett, *Molloy*, op. cit., p. 57.

³⁰ Samuel Beckett, *Malone meurt*, op. cit., p. 109.

³¹ Stefano Genetti, *Les Figures du temps dans l'œuvre de Samuel Beckett*, Fasano, Schena, 1992, p. 42.

³² Action III, 27 : « Coupe franche sur gros plan du visage de S dans le miroir. 5 secondes. [...] La tête s'incline », Samuel Beckett, *Trio du Fantôme*, op. cit., p. 34.

³³ Actions II, 21 et II, 22. « V. — (Surprise.) Ah ! », *Ibid.*, p. 29.

³⁴ Action III, 1 : « Immédiatement après "Encore", coupe franche sur plan rapproché en C de S et de la porte », *Ibid.*, p. 31.

³⁵ Actions III, 9 ; III, 16 ; III, 27 et III, 32. *Ibid.*, p. 32-35.

*s'entasse*³⁶ ». L'habitude du passé est soumise aux ruines de la mémoire. L'individu s, qui a pris l'habitude aliénante de son trajet, n'est lui-même qu'une décomposition sans passé ni avenir. Encore une fois, s n'est pas transformé par les épreuves ou l'expérience. On pense aux grains de mil de Zénon auxquels Beckett fait très souvent référence ; les grains qui s'entassent et forment « l'impossible tas » des instants qui donneraient un sens et une consistance au passé individuel³⁷. Bachelard, justement, utilise le terme d'« atomes temporels » pour désigner les instants et le terme de « poussière d'instant » pour désigner la durée bergsonienne³⁸. Tous les cercles du trajet de s s'entassent comme un tas d'atomes temporels qui ne peuvent, pour lui, constituer une continuité logique entre passé, présent et futur. L'action — la quête individuelle — n'est pas linéaire, ne progresse pas et n'a finalement aucun véritable aboutissement. Le passé et le futur, le ciel et la terre, la porte et la fenêtre, la Silhouette et son trajet sont faits d'une même matière atomique, grise, décomposée et même pixélisée : tout n'est que « poussière³⁹ ». Si le visage de s apparaît dans la « Ré-Action », si son intimité est pénétrée par les téléspectateurs, on n'a pourtant accès qu'à des restes de subjectivité sans bornes. Ainsi s baisse-t-il la tête de dépit à chaque fois qu'il se regarde dans le miroir.

Continuer l'attente. L'attente intermédiaire

Pour Deleuze, Beckett est un « épuisé ». Les *topoi* théâtraux et romanesques repris dans cette pièce et dans les œuvres précédentes sont eux-mêmes « épuisés » par l'auteur. Le trajet circulaire de s dans sa chambre sans lumière, sans ombre et sans couleur permet ainsi « d'épuiser les potentialités d'un nouvel espace quelconque⁴⁰ ». En fait, le chemin que doit parcourir le héros beckettien est tellement « épuisé » qu'il n'a plus ni point de départ, ni point d'arrivée : il n'est plus que ce trajet circulaire que s a pris l'habitude aliénante de parcourir comme un fantôme dans le Purgatoire — ou l'Antipurgatoire. L'habitude est telle qu'elle devient lassitude.

En amont de ce chemin, la formation et la caractérisation du personnage ne sont plus possibles : s et les autres héros beckettien sont vieux et handicapés, sans mémoire passée et sans espérance future. L'attente incessamment vécue par s ne lui permet jamais d'atteindre une conscience individuelle qui aurait pu être l'autre bout de son chemin : sa perception du temps de l'attente demeure indéfinie et aliénante. En aval, les récompenses ou les punitions potentielles ont aussi disparu. La femme attendue par s n'apparaît jamais : la voix de v — qui est peut-être cette femme — va même disparaître dans le troisième acte. La passion amoureuse n'est donc pas assouvie et la mort — délivrance ou punition hypothétique de s — n'intervient pas non plus pour mettre fin à son attente. Le petit garçon porterait alors le message de cette négation de l'attente⁴¹, selon Deleuze, « pour apporter l'ordre tant espéré de tout arrêter, tout étant bien fini⁴² ». Deleuze affirme que s, en réalité, « ne souhaite et n'attend [pas] la femme » : il n'attendrait « que la fin, la fin dernière ». Pour lui, toute la pièce est organisée pour en finir puisque, dès l'ouverture, « la fin *aura été* ». Le chemin, la pièce, les objets et la ronde de s seraient déjà définitivement « épuisés » — et ce avant même leur commencement⁴³.

³⁶ Évelyne Grossman, *L'Angoisse de penser*, Paris, Minuit, 2008, p. 121-122. Au sujet de la pièce *Cette Foix* (1978), Grossman accentue à son tour sur le fait que le « passage du temps », chez Beckett, est « un cercle plus qu'une ligne ». Beckett met en scène une « confusion temporelle [...] sans avant ni après clairement définis, sans repérage chronologique possible », *Ibid.*, p. 116-117. Voir encore : Samuel Beckett, *Proust*, trad. E. Fournier, Paris, Minuit, 1990, p. 29-40.

³⁷ « Les grains s'ajoutent aux grains, un à un, et un jour, soudain, c'est un tas, un petit tas, l'impossible tas », Samuel Beckett, *Fin de Partie*, *op. cit.*, p. 13-14.

³⁸ Gaston Bachelard, *L'Intuition de l'instant*, *op. cit.*, p. 26 et 33.

³⁹ Samuel Beckett, *Trio du Fantôme*, *op. cit.*, p. 22-24.

⁴⁰ Gilles Deleuze, « L'Épuisé », in Samuel Beckett, *Quad et autres pièces pour télévision*, *op. cit.*, p. 76.

⁴¹ Samuel Beckett, *Trio du Fantôme*, *op. cit.*, p. 35.

⁴² Gilles Deleuze, « L'Épuisé », in Samuel Beckett, *Quad et autres pièces pour télévision*, *op. cit.*, p. 92.

⁴³ *Ibid.*, p. 91-92.

Cependant, chez Beckett, finir implique aussi de recommencer, de continuer. Continuer : on insiste sur cet autre mot-clé de l'esthétique beckettienne. Dans l'Antipurgatoire, la végétation — si on peut encore la nommer ainsi — est une végétation mouvante. Ainsi, lorsque les mots « stop » ou « personne » sont prononcés par V, ils sont obligatoirement suivis du mot « encore⁴⁴ ». Tout recommence ensuite dans le logis : la musique, les pas entendus par S, la ronde habituelle — l'attente. La ritournelle doit continuer dans l'attente. Dans *Fin de Partie*, Hamm soulignait déjà cette liaison des contraires entre le début et la fin : « La fin est dans le commencement et cependant on continue⁴⁵ ». Le début et la fin, dans leur simultanité, ouvrent en effet sur leur propre poursuite. Si la fin « aura été », elle sera encore puisqu'elle est en même temps le début d'autre chose — ou de la même chose qui recommence.

Le résultat de la contradiction permanente entre immobilité et mobilité, entre la fin et le commencement, est ce que Grossman appelle le « dedans-dehors » ou l'« intériorité extérieure » : une « mémoire de personne » — de fantôme — qui erre dans un espace intermédiaire où le dedans et le dehors ne sont plus reconnaissables⁴⁶. On retrouve évidemment cet espace intermédiaire dans *Ghost Trio*. Le Purgatoire — ou l'Antipurgatoire — est bien le lieu de l'entre-deux puisqu'il se situe entre l'Enfer et le Paradis. Toutefois, comme on l'a souligné, on ne végète pas au Purgatoire comme on végète en Enfer ou au Paradis : seul l'accomplissement d'un trajet jusqu'à la béatitude ou jusqu'au supplice occasionnent la véritable végétation de l'âme⁴⁷. Le Purgatoire de Beckett, horizontal et mobile, n'est pas le lieu d'une stabilité définitive mais bien celui d'une activité perpétuelle : le personnage-fantôme se confond avec le trajet qu'il doit suivre. Or, et justement, si une telle végétation n'est pas atteinte, on peut penser que l'épuisement définitif n'est pas atteint non plus. La fin « aura été » : on insiste désormais sur l'importance du futur antérieur utilisé par Deleuze qui ne fait qu'anticiper l'achèvement sans le rendre actuel pour autant. Le chemin, la pièce, les objets et la ronde de S ne sont pas « épuisés » puisqu'ils s'« épuisent » encore.

Chez Beckett, la fin définitive n'est jamais qu'anticipée ; la valeur entropique de l'attente, dans son procès continu d'épuisement, n'a pas encore atteint le zéro en-dessous duquel il n'y a rien. Le zéro absolu serait en fait un point d'arrivée — une autre fin ou finalité — qui délimiterait le trajet circulaire de S. Or l'entropie suit simplement son cours. L'attente est donc un état intermédiaire et aporétique qui ne peut qu'ouvrir sur sa propre continuation. On trouvait la même aporie dans la conclusion de *L'Innommable* : « il faut continuer, je ne peux pas continuer, je vais continuer⁴⁸ ». Plutôt qu'« épuisé », on propose ainsi de définir l'attente beckettienne comme un procès continu qui « va s'épuisant » — l'aspect progressif ciblant grammaticalement l'action en cours plutôt que son état achevé. L'attente « n'attend rien », dit Blanchot, « ni même la fin de l'attente⁴⁹ ».

Continuer l'attente. L'attente intermédiaire

Les vérités de l'être telles que la formation et la caractérisation d'un individu, la découverte d'une identité, la passion ou le drame, l'élévation ou le déclin de l'âme, etc. : toutes ces finalités hypothétiques de la fiction ont donc disparu, ou plutôt toutes sont sans cesse en voie de disparition — dans l'espoir, peut-être, que quelque chose d'autre apparaisse. *Ghost Trio* présente leurs restes : leur commune « poussière ». Le décor de la pièce aussi est en voie de

⁴⁴ Actions I, 10 ; I, 28 ; II, 5 et II, 38 : « v. — regardez encore. [...] v. — Encore », Samuel Beckett, *Trio du Fantôme*, op. cit., p. 22, 24, 27 et 30. Le mot « encore » est d'ailleurs le dernier mot qu'elle prononce.

⁴⁵ Samuel Beckett, *Fin de Partie*, op. cit., p. 89.

⁴⁶ Évelyne Grossman, *L'Angoisse de penser*, op. cit., p. 102.

⁴⁷ Samuel Beckett, « Dante... Bruno. Vico. Joyce », in *Disjecta*, op. cit., p. 33.

⁴⁸ Samuel Beckett, *L'Innommable*, Paris, Minuit, « Double », 2004 [1953], p. 211. « Continuer » est donc le dernier mot de *L'Innommable*.

⁴⁹ « L'attente commence quand il n'y a plus rien à attendre, ni même la fin de l'attente. L'attente ignore et détruit ce qu'elle attend. L'attente n'attend rien », Maurice Blanchot, *L'Attente l'oubli*, Paris, Gallimard, 1971 [1962], p. 51.

disparition : tous les objets de la pièce sont des rectangles à peine visibles, des morceaux gris de l'« espace quelconque » que constitue le « logis habituel ». L'ensemble forme en effet des « nuances de la couleur nommée gris⁵⁰ ».

Deleuze dit justement que, chez Beckett, la télévision « épuise deux fois l'espace, et deux fois l'image⁵¹ » : une fois par les mots et une fois par l'écran. Épuiser par les mots ne suffit donc pas. La recherche esthétique que mène Beckett est celle d'une « littérature du non-mot⁵² » ; celle-ci ne peut continuer le procès d'épuisement que par une rencontre de plusieurs langues, de plusieurs genres et, comme on le constate avec les pièces dites « médiatiques », de plusieurs supports artistiques. En effet, depuis la fin des années 1930, l'objectif de l'auteur est clair : trouver le langage et voir ce qui se cache derrière — qu'il y ait quelque chose ou rien — afin de procéder à ce qu'il appelle encore « une ponctuation de déhiscence⁵³ ». Comme une membrane qui cache un fruit secret, la phrase doit implorer, éclater puis se faire excéder par l'image pure ou le silence qu'elle renferme. Or, on le répète, le « non-mot » tant convoité par Beckett est sans issue : la « déhiscence » n'engendre jamais un état statique d'accomplissement de l'œuvre d'art car elle doit se définir, avant tout, par un procès. L'œuvre d'art est une tentative en devenir, un « *work in progress* » inachevé mais incessant. La production pour la radio, le cinéma et la télévision — production qu'on dit « médiatique » pour la distinguer de la production littéraire — est bien une nouvelle étape dans ce procès, un nouveau moyen pour tenter d'atteindre le « non-mot ». Ainsi, si le bilinguisme de l'œuvre de Beckett permet déjà de constituer un écart entre deux versions linguistiques d'un même texte, l'intermédialité permet encore de perpétuer le procès de « déhiscence » puisque la télévision crée une nouvelle sorte de béance du mot. L'attente, chez Beckett, est bien une attente intermédiaire.

Dans *Ghost Trio* non plus, les mots ne suffisent pas : ils disparaissent progressivement de la pièce. Dans la « Ré-Action », après que v prononce son dernier « encore⁵⁴ », aucun mot ne sera plus prononcé. La voix-off, en effet, est littéralement remplacée par la musique du magnétophone, les bruits du logis puis, simplement, le silence auquel tout aspire⁵⁵. Dans la « Pré-Action » et dans l'« Action » déjà, la présentation des rectangles gris et des gestes de s semblait contingente et redondante : comme elle le dit elle-même, v spécifie l'évidence en décrivant par des mots ce que montre déjà l'image⁵⁶. Ainsi, par l'intermédiaire de la télévision, Beckett peut affirmer mais aussi « surmonter l'infériorité des mots⁵⁷ ». Il peut continuer le procès de leur épuisement et maintenir le cours entropique de sa recherche du « non-mot ». « Pour attendre la moindre chose, nous disposons d'une puissance infinie d'attendre qui semble ne pouvoir être épuisée⁵⁸ », dit encore Blanchot. Chez Beckett, l'épuisement, puisqu'il doit continuer, ne peut plus être seulement celui des mots mais devient, plus largement, plus profondément, celui des moyens artistiques.

⁵⁰ Samuel Beckett, *Trio du Fantôme*, op. cit., p. 21.

⁵¹ Gilles Deleuze, « L'Épuisé », in Samuel Beckett, *Quad et autres pièces pour télévision*, op. cit., p. 103.

⁵² Les termes originaux sont : « *Literatur des Unworts* », Samuel Beckett, « *German Letter of 1937* », in *Disjecta*, op. cit., p. 54.

⁵³ Les termes originaux sont : « *a punctuation of dehiscence* », Samuel Beckett, *Dream of Fair to Middling Women*, in *Disjecta*, op. cit., p. 49. Ce terme botanique désigne la poussée interne d'un organe végétal qui libère son contenu en déchirant sa membrane externe.

⁵⁴ Action II, 38 : « v. — Encore », Samuel Beckett, *Trio du Fantôme*, op. cit., p. 30. Cette ultime réplique de v ouvre sur la « Ré-Action » par une coupe franche sur plan rapproché sur s.

⁵⁵ Le *Largo assai ed espressivo* utilisé comme élément musical de la pièce est d'ailleurs toujours fragmenté et entrecoupé par des silences : s active et désactive son magnétophone pour écouter à la porte.

⁵⁶ « Pardonnez-moi de spécifier l'évidence », Samuel Beckett, *Trio du Fantôme*, op. cit., p. 21.

⁵⁷ Gilles Deleuze, « L'Épuisé », in Samuel Beckett, *Quad et autres pièces pour télévision*, op. cit., p. 103.

⁵⁸ Maurice Blanchot, *L'Attente l'oublie*, op. cit., p. 51.



Fig. 4. Gros plan du visage souriant de s

À la conclusion de la pièce, le visage de s est une dernière fois filmé en gros plan avant de se fondre au noir. s sourit. Si dans le texte original le visage de s est, simplement, « vu nettement pour la seconde fois⁵⁹ », l'auteur n'y mentionne nulle part ce sourire énigmatique. Celui-ci fait d'abord écho au tout premier sourire de Dante dans l'Antipurgatoire lorsqu'il fait la rencontre du laconique et paresseux Belacqua sous son rocher⁶⁰. Il rappelle ensuite les personnages de Joe et du « Souvenant » qui sourient de la même manière à la fin des pièces intitulées *He Joe* et *That Time*⁶¹. Le sourire de s et de ses prédécesseurs semble littéralement changer le ton des trois pièces. Dans la pièce télévisuelle *Ghost Trio*, la réponse négative du jeune messenger aurait eu un effet positif sur s : celle, dirait Deleuze, de la satisfaction d'en finir. Mais peut-être est-ce, au contraire, la satisfaction de devoir continuer. Le sourire, s'il se situe à la fin des pièces, est aussi le présage d'un autre commencement. L'attente déçue de s n'est pas une attente qui se conclut dans le fondu au noir final mais est, on le devine, une attente qui va continuer. Le cycle de *Ghost Trio* doit encore durer.

⁵⁹ Action III, 38. Samuel Beckett, *Trio du Fantôme*, op. cit., p. 36.

⁶⁰ *Purgatoire* IV : 121-122. « Ses gestes paresseux et ses brèves paroles/me portèrent un peu à sourire », Dante Alighieri, *La Divine Comédie*, op. cit., p. 194.

⁶¹ Les versions françaises de *He Joe* (BBC 2, 1966) et *That Time* (1976) sont respectivement intitulées *Dis Joe* (ORTF, 1968) et *Cette fois* (1978).

Expectancy : un moment de sensation douloureuse, issu des neurosciences, sous le regard de la philosophie de Jean-Paul Sartre

Patrick Lédée
Université de Strasbourg
APH-PreST (UMR 7117)

Pour citer cet article : Patrick Lédée, « Expectancy : un moment de sensation douloureuse, issu des neurosciences, sous le regard de la philosophie de Jean-Paul Sartre », in *Dialogues Mulhousiens*, n° 4, *L'Attente*, Journées Doctorales Humanités 2019, sous la direction de Marie-Lou Solbach et Régine Battiston, mai 2020, p. 37-43 (version en ligne, <http://dialogues.hypotheses.org/>).

Résumé

L'attente comme prédiction : la philosophie de Jean-Paul Sartre est utilisée pour commenter un modèle neuroscientifique de perception fondé sur la confrontation entre la sensation évoquée et son anticipation active, au sens de prédiction.

Le concept d'attente avait déjà été utilisé pour la théorisation de l'effet placebo. Il a été récemment proposé, au sens d'une anticipation active des données sensorielles, dans le modèle neuroscientifique dit du « cerveau bayésien ». Nous proposons d'utiliser la philosophie de Jean-Paul Sartre, telle qu'exposée dans *L'être et le néant*, pour commenter ce modèle à travers les dimensions de la temporalité et du corps. La perception envisagée est celle de la perception douloureuse. Bien que la confrontation des données prédictives avec les données sensorielles s'effectue au présent dans le modèle neuroscientifique, cette confrontation n'est pas transposable à celle de « l'en-soi » et du « pour-soi » chez Sartre. La douleur pure du « corps-pour-soi » reste, pour cet auteur, indéfinissable. Enfin, Sartre sépare la conscience d'autrui par le « corps-pour-autrui » de la perception des objets du monde extérieur.

Mots-clés : attente, Sartre, douleur, perception, placebo, neurosciences.

Abstract

Expectancy: a Moment of Painful Sensation, stemming from Neuroscience, in the Light of Jean-Paul Sartre's Philosophy

Expectancy as prediction: the philosophy of Jean-Paul Sartre is used to comment upon a neuroscientific model of perception based on the confrontation between evoked sensation and active anticipation, in the meaning of prediction.

Expectancy concept had already been used in the theorization of placebo effect. It has recently been proposed, with the meaning of active anticipation of sensorial data, in a neuroscientific model called "bayesian brain". Our proposition is to comment upon this model with the philosophy of Jean-Paul Sartre, as exposed in his book *Being and Nothingness*, through the aspects of temporality and body. The commented perception is pain perception. Although confrontation between expectancies as predictions and sensorial input occurred in present time, no transposition can be found with Sartre's confrontation between the "in-itself" and the "for-itself". The pure pain of the "body-for-itself" stays, for this author, indefinable. Finally, Sartre establishes a separation between consciousness of others by the "body-for-others" with the perception of the objects from the exterior world.

Keywords: expectancy—Sartre—pain—perception—placebo—neurosciences.

L'expérience vécue n'entretient pas avec l'attente une relation symétrique, à la façon de concepts antonymes. Ainsi que l'a souligné l'historien Reinhart Koselleck, ces deux concepts révèlent deux manières d'être dissemblables et « ce qui est attendu pour l'avenir est limité d'une autre façon que ce qui a déjà été appris dans le passé¹ ». Pour cet auteur, « celui qui croit pouvoir déduire entièrement son attente de son expérience se trompe » mais « qui ne fonde pas son attente sur l'expérience se trompe également² ». L'expérience est pour l'historien une catégorie qui se réfère au passé et l'attente, si ce n'est au futur, à ce que nous envisageons de l'avenir.

Nous souhaiterions exposer dans cet article une conception différente de l'attente, issue d'un modèle neuroscientifique récent. L'attente y est évoquée au sens d'anticipation, voire de prédiction, formée à partir de l'expérience passée. Ainsi, alors que pour Reinhart Koselleck, expérience et attente diffèrent, elles se rejoignent ici en une seule entité. Pour l'historien, de la tension entre les deux concepts découlerait quelque chose qui serait le temps historique. Dans le modèle que nous présentons, de la confrontation de l'attente, au sens d'anticipation, avec les données sensorielles du présent découlerait notre perception du monde extérieur et celle de notre corps.

Ce que nous nommons modèle neuroscientifique se présente comme un consensus théorique permettant l'interprétation de données neurophysiologiques. Quel outil utiliser pour le commenter ? La philosophe Catherine Malabou utilise par exemple la philosophie de Hegel³ comme point de départ d'une réflexion sur la place actuelle du cerveau, et le philosophe Claude Debru choisit celles de Williams James et d'Husserl⁴ pour commenter des données très proches de celles que nous abordons. Nous proposons l'utilisation de la première philosophie de Jean-Paul Sartre, telle qu'exposée dans *L'Être et le néant*⁵. La perception, différente de la sensation en ceci qu'elle se rapporte à une « conscience de » quelque chose, a été posée comme première sur les autres modes de connaissance des phénomènes par le créateur même de la phénoménologie, Edmund Husserl. Et si *L'Être et le néant* a été sous-titré par Jean-Paul Sartre *Essai d'ontologie phénoménologique*, c'est qu'il pose le phénomène d'être comme la base ou le support de toutes les caractéristiques de ce qui nous apparaît, perception du monde extérieur comme perception de nous-même.

Il y a cependant une autre raison à vouloir commenter cette théorie neuroscientifique. La perception qui est envisagée est celle de la douleur. Or une conception de la perception douloureuse se doit de concilier deux dimensions, celle du biologique et celle de l'humain : le domaine du biologique car la douleur est le signal principal qui alerte le corps en cas d'agression et le domaine de l'humain car la perception douloureuse reste toujours conditionnée par ce que vit la personne. Cet écart que nous évoquons pourrait aussi bien être celui qui sépare le modèle dominant, dit biomédical, dont l'ultime fondement serait la biologie moléculaire, du modèle biopsychosocial proposé en 1977 par le psychiatre George Engel⁶. La théorie neuroscientifique dont il est question dans cet article propose une forme de continuum entre le fonctionnement

¹ Reinhart Koselleck, *Champs d'expérience et horizon d'attente. Deux catégories historiques*, in *Le futur passé. Contribution à la sémantique des temps historiques* [Vergangene Zukunft. Zur Semantik geschichtlicher], 1979], traduit de l'allemand par Jochen Hoock et Marie-Claire Hoock, Paris, Éditions EHESS, « En temps & lieux », 2016, p. 364.

² *Ibid.*, p. 365.

³ Catherine Malabou, *La Chambre du milieu. De Hegel aux Neurosciences*, Paris, Hermann éditeurs, « Le Bel Aujourd'hui », 2009.

⁴ Claude Debru, *La Tradition philosophique : Williams James, Husserl*, in Alain Berthoz, Claude Debru (dir.), *Anticipation et Prédiction. Du geste au voyage mental*, Paris, Odile Jacob, 2015, p. 45-53.

⁵ Jean-Paul Sartre, *L'Être et le néant. Essai d'ontologie phénoménologique*, Paris, Gallimard, « tel Gallimard », 1943.

⁶ George L. Engel, « The Need for a New Medical Model: a Challenge for Biomedicine », *Science*, vol. 196, n° 4286, 8 avril 1977, p. 129-136. La position de l'auteur est d'associer le modèle biomédical dominant à deux formes de réductionnisme, l'un philosophique qui veut que tout phénomène complexe soit décomposable en phénomènes simples et l'autre représenté par le dualisme corps-esprit. Il propose l'alternative d'une vision des concepts de santé et de maladie, centrée sur la conception qu'en ont les patients eux-mêmes. Plus de quarante ans plus tard, il nous semble que cette fracture reste présente, notamment en ce qui concerne la perception douloureuse.

biologique du système nerveux et des aspects spécifiquement humains de la perception douloureuse. Elle se présente en effet comme capable d'interpréter, outre la perception dans son acceptation habituelle, deux autres phénomènes cliniques : l'effet placebo et les symptômes douloureux non médicalement expliqués⁷. Précédemment à cette théorie, l'effet de la prise d'un placebo était considéré comme directement lié à l'attente de son action ou de son effet sur le corps. Cette attente n'est envisageable que chez l'humain, car sous la médiation du langage à travers la suggestion verbale. L'action pharmacologique d'une molécule s'exerce au contraire spécifiquement sur un récepteur (même si l'on peut considérer que les deux modes d'action, placebo et pharmacologique, sont toujours présents dans l'effet thérapeutique d'une molécule). Ces deux modes d'action se réfèrent à des dimensions différentes de l'être humain. De façon similaire, un percept douloureux qui ne correspond à aucune lésion objectivable désoriente chercheurs et médecins. Ce qui explique l'effort de la recherche pour isoler une signature neurologique de la douleur, c'est-à-dire une donnée objective avant toute modulation par le cerveau. Intégrer ces deux situations cliniques dans une théorie unique de la perception se présente comme une tentative d'intégrer des manifestations subjectives au sein d'un modèle initialement biologique. Il s'agit également d'une étape dans la dimension de responsabilité de la personne vis-à-vis de sa perception douloureuse⁸.

L'attente active dans le modèle neuroscientifique du cerveau « bayésien »

Une première utilisation du concept d'attente, au sens d'anticipation, a d'abord concerné les effets attribués à la prise de ce qu'on appelle un placebo. Parmi celles-ci, l'action antalgique, ou anti-douleur, est probablement celle dont les mécanismes sont les mieux connus actuellement. La description en est simple : attendre de la prise d'un médicament un soulagement de ses douleurs, possède par soi-même une vertu antalgique. Deux explications sont majoritairement adoptées. La première est celle d'un conditionnement, inconscient et possible chez l'animal. La seconde celle d'un effet direct de l'attente d'une réponse, conscient et spécifiquement humain. Il est en fait difficile de séparer les deux versants⁹. L'effet placebo issu de la prise d'un médicament ne représenterait qu'une partie de l'influence propre de l'attente d'une réponse sur l'efficacité d'une action thérapeutique. Cette influence pourrait, par exemple, se retrouver dans l'efficacité d'une psychothérapie ou de l'hypnose¹⁰. Elle est influencée par les convictions ou les croyances du sujet, ainsi que par le contexte dans lequel le traitement est présenté¹¹.

⁷ Giulio Ongaro, Ted J. Kaptchuk, « Symptom Perception, Placebo Effects, and the Bayesian Brain », vol. 160, n° 1, janvier 2019, disponible sur www.painjournalonline.com [consulté le 1 octobre 2019]. Notre traduction : « Les symptômes sans cause physique et l'analgésie due à l'intervention d'un placebo sont deux anomalies du modèle biomédical de la maladie. L'approche bayésienne de la perception explique et réconcilie ces deux phénomènes », p. 1.

⁸ Katja Wiech, « Deconstructing the Sensation of Pain: The Influence of Cognitive Processes on Pain Perception », *Science*, vol. 354, 4 novembre 2016, p. 584-587. Notre traduction : « La plainte des patients souffrant de douleurs persistantes malgré plusieurs traitements est souvent écartée au prétexte que ces douleurs prendraient naissance "dans leurs têtes". Les recherches modernes sur la douleur montrent que cette notion est en réalité exacte pour toute forme de douleur, aiguë ou chronique, qu'elle réponde aux traitements couramment disponibles ou qu'elle y résiste. Nous commençons seulement à comprendre que la tête (ou le cerveau pour ce qui nous occupe) détient aussi la clé de nouvelles voies pour aider les patients à surmonter leur douleur », p. 587.

⁹ Steve Stewart-Williams, John Podd, « The Placebo Effect: Dissolving the Expectancy Versus Conditioning Debate », *Psychological Bulletin*, vol. 130, n° 2, 2004, p. 324-340. Cet article est une revue des arguments en faveur de l'une ou l'autre de deux interprétations concernant l'origine de l'action d'un placebo. Les auteurs soulignent les rôles de l'apprentissage et des suggestions verbales, concluant aux influences réciproques, l'une sur l'autre, du conditionnement et de l'attente consciente.

¹⁰ Irving Kirsch, *How Expectancies Shape Experience*, Washington DC, American Psychological Association, 1999. Cet ouvrage collectif présente l'influence exercée par l'attente d'une réponse sur l'apparition de cette même réponse dans différents domaines de la pathologie ou de la psychopathologie.

¹¹ Luana Colloca, Franklin G. Miller, « Role of Expectations in Health », *Current Opinion in Psychiatry*, vol. 24, 2011, p. 149-155. Notre traduction : « Dans un contexte clinique, la communication verbale, le comportement des soignants, l'environnement et l'apparence du matériel médical peut entraîner une attente positive (ou négative) elle-même responsable de modification des symptômes », p. 153.

Récemment, une conception de la perception a été proposée qui, elle aussi, utilise le concept d'attente au sens d'une anticipation ou d'une prédiction. La perception y est envisagée comme un processus dynamique. Elle concernait initialement la perception visuelle, l'intégration à cette théorie de la perception douloureuse et de l'audition étant plus récente. Jusqu'à présent, la perception douloureuse était globalement conçue comme un signal émergent de la périphérie du corps, et remontant, via les nerfs et les voies nerveuses dites ascendantes, vers un ensemble de structures cérébrales appelé matrice de la douleur. Dans cette conception, le cerveau reste passif jusqu'à la réception des informations, son activité propre s'exerçant à travers un traitement ou un contrôle de l'information douleur.

Le principe de cette théorie est le suivant : les expériences sensorielles antérieures sont utilisées par le cerveau pour générer une attente des futures perceptions et interpréter ainsi les données sensorielles du présent. L'attente représente en quelque sorte un « patron¹² ». Les informations générées par nos sens sont en permanence comparées à ce « patron », c'est-à-dire aux données attendues, qui sont elles aussi générées au présent, bien qu'issues des expériences antérieures. Le poids accordé aux données sensorielles du présent dépend de leur degré de concordance avec les prédictions générées par le cerveau. Plus les données sensorielles sont différentes de ce qui est attendu, plus leur poids est faible. Cette confrontation s'effectuerait en termes de probabilité, selon les lois dites de Bayes, d'où le terme de cerveau bayésien.

L'implication centrale de cette théorie est que ce que nous percevons n'est pas le monde tel qu'il est, mais ce qu'en prédit notre cerveau, perpétuellement redéfini par l'évidence de nos données sensorielles¹³. Ces données ne sont pas seulement issues du monde extérieur, comme les images ou les sons, mais proviennent également de notre corps. Ces dernières, dites intéroceptives, sont la plupart du temps inconscientes, par oppositions aux données dites extéroceptives, provenant de l'action du monde extérieur sur nos sens. Ce cerveau inférentiel n'organiserait donc pas uniquement notre rapport au monde mais également celui à notre « soi¹⁴ ».

L'attente n'y est plus passive, en attente des données du monde et du corps, mais active et se livrant à un calcul anticipateur. Ces données prédictives, formées à partir des expériences passées, se confrontent en temps réel aux données issues de nos sens. On pourrait dire que l'on passe d'un « attendre de » décrit pour l'effet du placebo à un « s'attendre à » pour cette théorie neuroscientifique.

Une analogie avec une situation commune est possible. Conduire par temps de brouillard une route empruntée chaque jour est une situation où les données du présent sont peu précises par rapport aux données issues de l'expérience. La situation radicalement différente serait de conduire par beau temps sur une route de montagne inconnue. Dans le premier cas, la conduite s'organiserait suivant les données prédictives, tandis que l'apport informatif des données sensorielles sera minoré. Dans le second cas, au contraire, les données sensorielles seront privilégiées¹⁵.

Dans ce modèle du cerveau bayésien, les symptômes douloureux dits médicalement non expliqués seraient comparables à des hallucinations pour la perception visuelle¹⁶.

¹² Katja Wiech, *op. cit.*, p. 586.

¹³ Giulio Ongaro, Ted J. Kaptchuk, « Symptom Perception, Placebo Effects, and the Bayesian Brain », *op. cit.*, p. 1.

¹⁴ Peter Henningsen, Harald Gündel, Willem J. Kop, Bernd Löwe, Alexandra Martin, Winfried Rief, Judith G.M. Rosmalen, Andreas Schröder, Christina van der Feltz-Cornelis, Omer Van den Bergh, « Persistent Physical Symptoms as Perceptual Dysregulation: A Neuropsychobehavioral Model and its Clinical Implications », *Psychosomatic Medicine*, vol. v, n° 80, juin 2018, p. 422-431.

¹⁵ Andy Clark, *Surfing Uncertainty, Prediction, Action, and the Embodied Mind*, New York, Oxford University Press, 2016.

¹⁶ Omer Van den Bergh, Michael Witthöft, Sibylle Petersen, Richard J. Brow, « Symptoms and the Body: Taking the Inferential Leap », *Neuroscience and Behavioral Reviews*, vol. 74, 2017, p. 185-203. Notre traduction : « Nous soutenons que les symptômes médicalement inexpliqués reflètent un système perceptif qui, en permanence, génère, contrôle et améliore ses hypothèses concernant les causes des données sensorielles, lesquelles sont vulnérables aux erreurs d'interprétation et aux fausses perceptions dans certaines conditions. Nous suggérons que ces symptômes médicalement inexpliqués soient vus

Les deux modes d'être de la philosophie de Jean-Paul Sartre

Le point de départ qui fonde la philosophie de Sartre est la distinction qu'il opère entre deux manières d'être : la première est l'être de la conscience, qu'il appelle « l'être-pour-soi » et la seconde l'être de la matière, qu'il nomme « l'être-en-soi ». Ces deux modes d'être sont indissociablement liés, l'un étant ce que l'autre n'est pas.

La radicalité de cette philosophie consiste à penser la conscience comme unique présence à soi, sans contenu, ni ego¹⁷. Ce n'est que secondairement que cette conscience se réfléchit. La présence à soi du « pour-soi » implique une distance de soi. Cette distance que l'être porte dans son être, c'est ce que Sartre appelle le néant. Cependant ce terme désigne une activité, que Sartre nomme néantisation. C'est un pouvoir de négation interne, un arrachement ou, comme le propose Robert Misrahi, une distanciation¹⁸.

Cette conscience, cet « être-pour-soi » est l'être du présent, alors que tout passé se fige et se chosifie en « en-soi ». C'est par une néantisation, c'est-à-dire par une négation interne de soi par soi que « l'être-pour-soi » en permanence se saisit et se dépasse.

Les rapports du passé, du présent et du futur

Pour Sartre, une temporalité qui serait réduite à son ordre, où passé et futur borneraient le « pour-soi », deviendrait une totalité figeant la temporalité en « en-soi ».

Au contraire, dans *L'Être et le néant*, le rapport du présent au passé est un rapport d'être : le passé est un « pour-soi » qui a cessé d'être présence transcendante à « l'en-soi » et qui est tombé au milieu du monde tandis que le « pour-soi » se néantise comme présence au monde¹⁹. Pour reprendre les mots de Sartre : « [...] tout se passe comme si le présent était un perpétuel trou d'être, aussitôt comblé et perpétuellement renaissant, comme si le présent était une fuite perpétuelle devant l'engluement en "en-soi"²⁰ ». À l'appréhension de la temporalité comme continuum, Sartre oppose le surgissement, la spontanéité créatrice de la conscience dont la nature propre est de ne pas profiter de l'acquis qu'elle constitue.

Le modèle du cerveau bayésien conçoit la temporalité comme un continuum où passé et présent se confrontent en termes de précision et de fiabilité des données. La différence d'appréhension de la temporalité avec celle de Sartre paraît nette. Pourtant, comparée à une conception d'un cerveau passif, en attente des données issues du monde ou du corps, cette conception d'un cerveau anticipant en permanence ses interactions semble plus existentielle, dans la mesure où tout se déroule au présent.

Là intervient la radicalité de la philosophie sartrienne car, dans celle-ci, la facticité de « l'en-soi » et la conscience du « pour-soi », bien que transcendentale liées, ne peuvent se confronter. Le néant, le « rien » les sépare.

Le « corps-pour-soi » et le « corps-pour-autrui »

Dans le modèle du cerveau bayésien, la rencontre des données prédictives, avec les données sensorielles, ne suppose pas qu'une confrontation entre expérience passée et présente, elle exprime aussi une forme de dualité. Sur plusieurs niveaux fonctionnels, un flux de données sensorielles remontant de la périphérie croise un flux de prédictions descendantes, leurs fiabilités respectives variant en fonction du contexte. De la précision des données sensorielles,

comme des illusions somatoviscérales, comparables aux illusions visuelles, et que leur présence éclaire des aspects fondamentaux de la perception », p. 190.

¹⁷ Jean-Marc Mouillie, *Sartre Conscience, Ego et Psychè*, Paris, Presses Universitaires de France, « Philosophies », 2000.

¹⁸ Robert Misrahi, *Sartre ou le premier chemin de la liberté, L'Être et le néant*, Lormont, Éditions Le bord de l'eau, « Études de style », 2017, p. 43.

¹⁹ Jean-Paul Sartre, *L'Être et le néant. Essai d'ontologie phénoménologique*, op. cit., p. 218.

²⁰ *Ibid.*, p. 219.

et de leur convergence avec les données anticipées, dépendent l'interprétation de la perception, et le réglage du niveau des prochaines attentes²¹.

Dans la dimension du corps, Sartre distingue le « corps-pour-soi » et le « corps-pour-autrui ». Le « corps-pour-soi » n'est pas une incorporation de l'être de la matière dans l'être de la conscience. Il est de la nature du « pour-soi » qu'il soit corps, c'est-à-dire que son échappement néantisant à l'être s'accomplisse sous la forme d'un engagement dans le monde²². Un corps en proie à la douleur existe par sa douleur, elle en devient la matière translucide de la conscience et son rattachement au monde. Pour Sartre, la douleur pure comme simple vécu n'est pas susceptible d'être atteinte, elle serait de l'espèce des indéfinissables ou des indescriptibles²³. Comme le dit Jean-Marc Mouillie, il s'accorde en ceci avec la théorie des *qualia*, issue de la philosophie de l'esprit, qui pose le caractère irréductible à toute saisie objective de l'épreuve en première personne du vécu perceptif²⁴. Pour Sartre, dans aucune expérience plus que dans celle de la douleur, on ne touche de plus près à cette néantisation de « l'en-soi » par le « pour-soi ». La douleur, comme rattachement contingent au monde, ne peut être existée par la conscience que si elle est dépassée. Cependant le propre de l'existence corporelle conduit cette douleur qu'on veut fuir à se retrouver au sein même de cet arrachement, car c'est le ressaisissement du « pour-soi » par « l'en-soi » qui alimente cette néantisation²⁵.

Si notre conscience d'autrui est, pour Sartre, aussi évidente et immédiate que celle que nous avons de nous-mêmes, notre « corps-pour-autrui » est celui qui est vu par autrui²⁶. Le « corps-pour-autrui » est donc un corps objectivé²⁷. En tant qu'instrument que je suis, la connaissance que j'ai de ce « corps-pour-autrui » me vient des concepts d'autrui. C'est le langage qui m'apprend la structure pour autrui de mon corps. Ainsi, si je ressens une douleur abdominale, c'est par autrui que je sais que j'ai mal à un organe appelé l'estomac. Dans ce contexte de douleur physique, le corps qui souffre sert de noyau ou de matière aux significations aliénantes qui le dépassent²⁸.

Le modèle du cerveau bayésien possède le double avantage de concevoir la perception comme active et comme incarnée. Elle se différencie de la conception cognitiviste d'un cerveau-ordinateur qui attend les informations en provenance de l'extérieur au fond, ou plutôt du haut, de sa boîte crânienne. Comme pour le domaine de la temporalité, ce modèle paraît compatible à première vue avec la conception de Sartre, pour qui le vécu est perpétuel mouvement et pour qui le dualisme irréductible de « l'en-soi » et du « pour-soi » annule le dualisme corps-esprit, bien qu'il maintienne une différence entre état physique et état mental.

Cependant, à y regarder de plus près, il existe une incompatibilité à au moins deux niveaux : son fonctionnement reste en grande partie inconscient, ce qui, comme le souligne la philosophe Pascale Gillot, reste particulièrement problématique pour les neurosciences dont un des défis majeur est de proposer une conception scientifique de la conscience²⁹; l'extérieur est conçu

²¹ Andy Clark, *Surfing Uncertainty, Prediction, Action, and the Embodied Mind*, op. cit., p. 30 et 59.

²² Jean-Paul Sartre, *L'Être et le néant. Essai d'ontologie phénoménologique*, op. cit., p. 421.

²³ *Ibid.*, p. 451.

²⁴ Jean-Marc Mouillie, *Le Projet philosophique de L'Être et le néant*, in Jean-Marc Mouillie, Jean-Philippe Narboux (dir.), *Sartre. L'Être et le néant. Nouvelles lectures*, Paris, Les belles lettres, 2015, p. 18.

²⁵ Jean-Paul Sartre, *L'Être et le néant. Essai d'ontologie phénoménologique*, op. cit., p. 452.

²⁶ « Pareillement mes résistances au solipsisme — qui sont aussi vives que celles que pourrait soulever une tentative pour douter du *cogito* — prouvent que j'ai toujours su qu'autrui existait, que j'ai toujours eu une *compréhension* totale encore qu'implicite de son existence, que cette *compréhension* "préontologique" renferme une intelligence plus sûre et plus profonde de la nature d'autrui et de son rapport à mon être que toutes les théories qu'on a pu bâtir autour d'elles », *Ibid.*, p. 349.

²⁷ « C'est pour éviter le risque d'objectivation, que le corps dans *L'Être et le néant* est ou bien le corps-pour-soi, c'est à dire la conscience irréfléchie, la facticité du pour-soi, ou bien le corps-pour-autrui, c'est-à-dire le corps objectivé par autrui, sans que les deux expériences, celle du corps sujet et celle du corps objet, puissent se recouvrir sous la figure d'une incarnation essentielle du pour-soi », Kim Sang Ong-Van-Cung, « Le corps et l'expérience d'autrui. Un aspect du problème de la négation dans *L'Être et le néant* », in Jean-Marc Mouillie, Jean-Philippe Narboux (dir.), *Sartre. L'Être et le néant. Nouvelles lectures*, op. cit., p. 119.

²⁸ Jean-Paul Sartre, *L'Être et le néant. Essai d'ontologie phénoménologique*, op. cit., p. 479.

²⁹ Pascale Gillot, « Les neurosciences cognitives : un matérialisme cartésien ? », *Cités*, vol. 1, n° 65, 2016, p. 157-174.

comme un environnement alors que Sartre différencie nettement autrui d'avec les objets. Même en considérant la spécificité de la dimension sociale, la caractéristique principale du lien à l'autre n'est en aucun cas, pour Sartre, que celui-ci soit plus prévisible³⁰.

Conclusion

La conception bayésienne de notre rapport au monde et à nous-mêmes s'intègre dans un mouvement philosophique appelé externalisme actif ou cognition étendue dont l'un des représentants est le philosophe britannique Andy Clark³¹. Ce modèle de l'inférence bayésienne est présenté comme une théorie unificatrice où philosophes et scientifiques marchent main dans la main.

Pour le philosophe néerlandais Matteo Colombo, le cerveau bayésien, s'il n'offre pas « une théorie complète, et soutenue empiriquement, de l'architecture innée de l'esprit humain », n'en recèle pas moins « une source fertile de modèles instrumentaux³² ».

Revenant sur le moment de la genèse de l'écriture de *L'Être et le néant*, c'est-à-dire la période antérieure à la Deuxième Guerre mondiale puis celle de la « drôle de guerre », Juliette Simont rappelle tout d'abord le commentaire de Jean Hippolyte qui ferait de Sartre, et ce sans intention péjorative, « peut-être d'avantage un moraliste, dans la tradition française, qu'un philosophe³³ ».

À partir de ses *Carnets de la drôle de guerre*, de parution posthume, elle dégage son souci, tandis qu'il est soldat, d'être authentique, « d'être pleinement dans le coup ». Mais Sartre expérimente qu'il « est fait de vent », alors que pour être authentique, il eût fallu « être d'argile³⁴ ». Ceci l'amène à penser la liberté comme néant, une liberté qui ne se retrouverait pas par-delà le monde, comme le veut Heidegger, mais au sein du monde, précisément et concrètement.

Concevoir la conscience comme un vide total, sans intériorité psychique ni substance subjective autorise peut-être une forme de compatibilité de Sartre avec les neurosciences. Mais faire de la négation un opérateur de l'intentionnalité et un moteur de l'action, place Sartre en opposition à toute forme de déterminisme.

³⁰ Karl Friston, Christopher Frith, « A Duet for One », *Consciousness and Cognition*, vol. 36, 2015, p. 390-405. Dans cet article, les auteurs considèrent la spécificité de la relation interpersonnelle à partir de la conception du cerveau bayésien. Action et sensations s'y conjuguent dans le but de synchroniser les deux cerveaux. Notre traduction : « En d'autres termes, la communication induit un apprentissage perceptuel assurant à chaque agent la possibilité de partager le même modèle. Ceci est presque une conséquence évidente de l'apprentissage ou de l'acquisition d'un modèle : l'objectif de l'apprentissage est de minimiser la surprise ou de maximiser la prédiction des sensations, ce qui est assuré si les deux agents convergent vers un même modèle leur permettant de se prédire mutuellement », p. 401.

³¹ Andy Clark, *Surfing Uncertainty, Prediction, Action, and the Embodied Mind*, op. cit.

³² Notre traduction. Matteo Colombo, « Bayesian Cognitive Science, Predictive Brains, and the Nativism Debate », *Synthese*, vol. 195, 2018, p. 4817-4838.

³³ Juliette Simont, « Genèse du "Néant", genèse de *L'Être et le néant* (à propos de la morale et de l'ontologie de Sartre) », in Jean-Marc Mouillie, Jean-Philippe Narboux (dir.), *Sartre. L'Être et le néant. Nouvelles lectures*, op. cit., p. 36.

³⁴ *Ibid.*, p. 45.

L'Attente du tragique comme ascension progressive vers la gloire chez les héroïnes tragiques cornéliennes

Aurélie Chalmez
Université de Haute-Alsace
ILLE (UR 4363)

Pour citer cet article : Aurélie Chalmez, « L'Attente du tragique comme ascension progressive vers la gloire chez les héroïnes tragiques cornéliennes », in *Dialogues Mulhousiens*, n° 4, *L'Attente*, Journées Doctorales Humanités 2019, sous la direction de Marie-Lou Solbach et Régine Battiston, mai 2020, p. 44-57 (version en ligne, <http://dialogues.hypotheses.org/>).

Résumé

Composante même du dilemme cornélien, l'attente est ainsi fondamentale et significative au sein de l'œuvre du dramaturge. En effet, Corneille met en scène l'attente dans chacune de ses pièces et l'utilise afin de caractériser ses personnages : grands héros ou vils manipulateurs, chacun est démasqué à travers son attitude durant cette latence subie ou provoquée. Étant davantage concernées par l'attente subie et ayant plus difficilement accès à l'attente provoquée, les femmes du théâtre cornélien sont particulièrement intéressantes à étudier à la lumière de cette problématique. Elles ont souvent le rôle messagère (mettant fin à l'attente) et ce sont les seules à être choisies pour transmettre les messages divins. Elles deviennent ainsi peu à peu, que ce soit au sein d'une même pièce ou au fil de l'œuvre du dramaturge, maîtresses de l'attente et parfois même de la pièce.

Mots-clés : héroïsme, latence, puissance, féminin, monologue.

Abstract

Tragic Expectation in Cornelian Heroines

As a component of the Cornelian dilemma, the expectation is thus fundamental and significant within the work of the playwright. Indeed, Corneille emphasizes expectation in each of his plays and uses it to elaborate his characters: great heroes or vile manipulators, each one is unmasked through his attitude during this latency suffered or caused. Being more concerned by expectation and having more difficult access to suspense, Cornelian theatre women are particularly interesting to study considering this problem. They often have a role as messengers (ending expectation) and they are the ones chosen to transmit the divine messages. They become thus, little by little, whether in the same play or over the entirety of the playwright's work, mistresses of waiting and sometimes even of the play.

Keywords: heroism—latency—power—feminine—monologue.

Moteur dramaturgique ou expérience mise en scène, c'est-à-dire jouée, l'attente théâtrale est une notion complexe. Il convient donc, pour aborder son étude, d'en décrire les effets et d'en chercher les causes dans le domaine que nous étudions, celui des tragédies cornéliennes envisagées sous l'angle des rôles féminins. Le site du Centre National de Recherches Textuelles et Lexicales définit paradoxalement l'attente comme « l'action d'attendre ». Il s'agit de « rester en un lieu, l'attention fixée sur quelqu'un ou quelque chose qui doit venir ou survenir ». Pour plus de clarté nous distinguerons dans le cadre de notre analyse deux expériences presque contradictoires du point de vue du « jeu » : subir l'attente et la provoquer.

Dans l'attente subie, « l'accent est mis sur le sentiment d'impatience ou l'état d'inquiétude qui accompagne l'attente¹ » : quel qu'en soit le motif (mariage, vengeance, combat, trône ou mort), les héroïnes cornéliennes éprouvent leur volonté par leur attente. À l'inverse, les personnages provoquant l'attente se caractérisent par leur maîtrise du temps (en prolongeant ou en réduisant l'attente) mais ce pouvoir sur les autres protagonistes impliquera cependant, pour certains de nos héros, de répondre à l'attente (requête ou espérance) des autres personnages, tout comme le dramaturge répond aux spectateurs en modulant leur « horizon d'attente ». Ainsi, les personnages dans l'expectative ont des attentes alors que les protagonistes décisionnaires ont le pouvoir de souscrire ou non à leurs propres attentes et à celle des autres : les deux acceptions du mot se répondent.

Il convient également de s'interroger sur la relation du théâtre à l'attente et il apparaît que, par son fonctionnement même, le théâtre nécessite ces deux types d'attente : celle des personnages qui permet leur caractérisation et la progression de l'intrigue (l'attente permettant de maintenir l'attention du spectateur et la cohésion de l'ensemble, malgré le découpage de la pièce) et celle des spectateurs, qui ne doit pas être déçue. L'attente semble ainsi être l'un des fondements du théâtre.

De plus, l'éloignement de scènes de combat dans la tragédie classique lié à la contrainte de bienséance créé également une forme d'attente, la rendant ainsi indispensable au fonctionnement des tragédies « classiques » et ainsi des œuvres de Corneille.

En ce qui concerne le théâtre cornélien, nous avons choisi de focaliser notre analyse sur l'attente des personnages et particulièrement de celles que nous avons appelées les « grandes » héroïnes cornéliennes. Elles sont le pendant féminin du grand héros cornélien bien connu de la critique. Elles affichent la même noblesse, le même désir de gloire et la même volonté sans faille. Cependant, la critique était davantage focalisée sur l'héroïsme des personnages masculins jusque dans la deuxième moitié du XX^e siècle. Une double orientation s'en dégageait : l'axe dramaturgique, avec notamment les travaux de Louis Herlan² et surtout de Georges Forestier³, et l'axe moral et psychologique, avec les ouvrages de Paul Bénichou⁴ et Han Verhoeff⁵. Concernant l'héroïsme au féminin et son histoire critique, la dimension féminine de l'œuvre n'a donc été mise en lumière que dans la seconde moitié du XX^e siècle, comme le rappelle Catherine Pascal⁶, qui, dans *La Tradition des Femmes Illustres aux XVI^e et XVII^e siècles*, fait le tour de la question en la renouvelant⁷.

¹ Site du CNRTL, disponible sur <https://www.cnrtl.fr/definition/attente> [consulté le 1 octobre 2019].

² Louis Herland, « L'imprévisible et l'inexplicable dans la conduite du héros comme ressort tragique chez Corneille », in Jean Jacquot (éd.), *Le Théâtre tragique* (2^e éd.), Paris, éd. du CNRS, 1965, p. 239-249.

³ Georges Forestier, *Corneille, Le Sens d'une dramaturgie*, Paris, SEDES, 1998.

⁴ Paul Bénichou, *Morales du Grand Siècle*, Paris, Gallimard, « Folio essais », 1948.

⁵ Han Verhoeff, *Les Grandes Tragédies de Corneille. Une psycholecture*, Paris, Minard, « Lettres modernes », 1982.

⁶ Catherine Pascal, *La Tradition des Femmes Illustres aux XVI^e et XVII^e siècles*, thèse de doctorat, sous la direction de Marie-Madeleine Fragonnard, Université Montpellier III, 2001.

⁷ Voir également sur la question : Ian Mac Lean, *Woman Triumphant — Feminism in French Literature, 1610-1652*, Oxford, Oxford University Press, 1977 ; Marc Angenot, *Les Champions des femmes, 1400-1800*, Laval, Presses Universitaires du Québec, 1977 ; Wolfgang Leiner (dir.), *Onze études et Onze nouvelles études sur l'image de la femme dans la littérature française du XVII^e siècle*, Tübingen, Gunter Närr, 1978 et 1984 ; Marie-Odile Sweetser, « Woman and Power: Reflections on Some Queens in French Classical Tragedy », *Proceedings of the Annual Meeting of the Western Society for French History*, vol. 10, 1984, p. 60-67 ; Alasdair Macintyre, *Après la vertu*, Paris, PUF, 1997 ; Kathleen Wilson-Chevalier, Eliane Viennot,

Ces personnages sont nombreux et nous allons tenter de donner une vision globale de leur rapport à l'attente, justifiée par des exemples précis, qu'on s'emploiera à contextualiser. Notre étude débutera par l'analyse du mécanisme général de l'attente dans le théâtre cornélien et des motifs de l'attente subie qui nous conduiront à un questionnement du rapport entre cette attente et le féminin. Nous nous interrogerons alors sur les liens entre les messagers, l'attente provoquée et le féminin et le masculin afin de parvenir à définir la contribution de l'attente à l'expressivité héroïque des grandes figures cornéliennes.

La mise en place de l'attente

Fonction dramaturgique de l'attente dans une pièce : l'exemple d'Agésilas

Corneille le dit au début de son « discours sur les trois unités », l'attente est nécessaire à chaque pièce, notamment à son unité d'action :

Il n'est pas besoin qu'on sache précisément tout ce que font les acteurs durant les intervalles qui les séparent [les actes], ni même qu'ils agissent, lorsqu'ils ne paraissent point sur le théâtre ; mais il est nécessaire que chaque acte laisse une *attente de quelque chose, qui se doit faire dans celui qui le suit*⁸.

Notre analyse s'inscrit dans la logique de cette citation. En effet, si plusieurs types d'attentes apparaissent dans le théâtre cornélien, certains sont anecdotiques. Ils seront donc utilisés ponctuellement de même que l'« horizon d'attente » du spectateur. Nous commencerons donc par étudier les « attentes majeures » c'est-à-dire celles qui sont significatives dans les pièces et qui ont un impact sur la dramaturgie. *Agésilas* est un « cas d'école » par son intrigue et ses deux types d'attente.

Dans une situation d'attente classique, on trouve tout d'abord une situation initiale expliquant le désir des protagonistes (souvent en début de pièce ou d'acte). Aglatide nous l'expose dans les premiers vers de la pièce. Sans se compromettre, elle émet toutefois des doutes sur les mariages à venir et sur leur légitimité. Elle résume à travers un exemple précis la situation des personnages et le nœud de l'intrigue : personne ne semble se contenter et se réjouir de ces mariages, quoique personne ne le montre.

Vient ensuite le temps de l'attente qui permet aux spectateurs de découvrir les caractères des protagonistes et donc leur propension à l'héroïsme. Nous trouvons dans cette pièce trois « grandes » héroïnes qui nous permettront d'observer ce phénomène : Elpinice, Mandane et Aglatide, qui connaissent leur devoir.

ELPINICE

Moi, je pourrais aimer, et sans l'ordre d'un père⁹ !

MANDANE

[...] Dirai-je tout ? cessons d'aimer et de prétendre,

Royaumes de fémynie. Pouvoirs, contraintes, espaces de liberté des femmes, de la Renaissance à la Fronde, Paris, Honoré Champion, 1999 ; Catherine Pascal, *La Tradition des Femmes Illustres aux XVI^e et XVII^e siècles*, thèse de doctorat, sous la direction de Marie-Madeleine Fragonnard, Université Montpellier III, 2001 ; Alexandra Licha Zinck, *La Vertu de l'héroïne tragique*, thèse de doctorat, sous la direction de Georges Forestier, Université Paris IV-Sorbonne, 2004 ; Charles Mazouer, « Femmes dramaturges et héroïsme dans les tragédies fin-de-siècle », in Christian Zonza (dir.), *Vérité de l'histoire et vérité du moi*, Paris, Honoré Champion, 2016, p. 465-474 ; Malika Bastin-Hammou, Lucie Comparini, Véronique Lochert, Anne Teulade (dir.), *Comédie et héroïsme au féminin*, Paris, Atlante, « Clefs concours Littérature comparée », 2013. Plus précisément sur l'œuvre de Corneille : Mary Rowan, « Corneille's Orphaned Heroines », *French Review*, vol. 52, n° 4, 1979, p. 594-603 ; Constant Venesoen, *Corneille apprenti féministe, de Mélite au Cid*, Paris, Minard, 1986 ; Timothy J. Reiss, « Corneille and Cornelia: Reason, Violence, and the Cultural Status of the Feminine », *Renaissance drama*, vol. 18, 1987, p. 3-41 ; Claire Carlin, « Corneille's Contemplative Women », *Actes de Davis*, Claude Abraham, PFSCL, « Biblio 17 », 1988 ; Alice Rathé, *La Reine se marie, variations sur un thème dans l'œuvre de Corneille*, Genève, Droz, 1990.

⁸ Pierre Corneille, *Les Trois discours sur le poème dramatique, Œuvres complètes*, Georges Couton (éd.), Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », vol. I, 1980, p. 175 ; vol. II, 1984 ; vol. III, 1987. Nous citons toujours d'après cette édition.

⁹ Pierre Corneille, *Agésilas, op. cit.*, vol. III, Acte II, scène IV, v. 747, p. 590.

*Et nous cesserons d'en dépendre*¹⁰.

Mandane se permet même, après une fausse rébellion, de donner une leçon d'héroïsme politique à son frère. Aglatide, quant à elle, désire un trône mais se pliera aux désirs de son père, comme elle lui explique elle-même :

AGLATIDE

[...] Mais pour régler ma destinée,
Si vous vous abaissiez jusqu'à prendre ma voix,
Vous arrêteriez votre choix
Sur une tête couronnée,
Et ne m'offririez que des Rois.¹¹

Son discours est sans équivoque : le choix de son père est le seul qui compte malgré ses préférences.

Enfin, vient le moment du dénouement, qui peut également être révélateur de personnalité ou d'héroïsme et ainsi créer une nouvelle attente. Dans Agésilas, le dénouement heureux n'offre pas cette possibilité et seul l'héroïsme d'Agésilas triomphe en rendant hommage à celui des autres (qu'il souhaite satisfaire). Nous reviendrons plus tard à cette figure de roi magnanime et à son rapport à l'attente dans le théâtre cornélien ; mais pour l'heure, à travers cette pièce et ces trois « grandes » héroïnes cornéliennes, on peut déjà observer deux types d'attentes subies : une attente spécifiquement « féminine » (devoirs au père et au frère) et une attente politique (devoirs au roi). Deux types d'héroïsme affichés émergent également : l'héroïsme « féminin » et l'héroïsme politique.

De la dramaturgie à la psychologie : l'attente subie et la caractérisation des personnages

Les motifs de l'attente subie sont nombreux dans le théâtre de Corneille et il en va de même chez ses « grandes » héroïnes. Une certaine typologie s'en dégage pourtant, similaire à la typologie des dites héroïnes : on trouve ainsi l'attente « guerrière », l'attente politique, l'attente religieuse et l'attente « féminine ». L'attente amoureuse subie étant peu représentée, nous la traiterons brièvement en parallèle à l'attente « féminine ».

L'attente « guerrière » telle que nous l'entendons est l'héritage des femmes guerrières de la littérature baroque limitée par la contrainte de bienséance classique c'est-à-dire l'attente de « grandes » héroïnes opposant une rébellion verbale, comme c'est le cas de Rodelinde, femme de *Pertharite, roi des lombards* qui se fait courtiser par l'usurpateur, Grimoald.

RODELINDE

[...] Je t'épouserai lors, et m'y vient d'obliger
Pour mieux *servir ma haine*, et pour mieux *me venger*,
Pour moins perdre de vœux contre *ta barbarie*,
Pour être à tous moments *maîtresse de ta vie*,
Pour avoir l'accès libre à *pousser ma fureur*,
Et mieux choisir la place à *te percer le cœur*.
Voilà mon désespoir, voilà ses justes causes,
À ces conditions, *prends ma main si tu l'oses*¹².

Elles attendent la victoire ou une mort glorieuse (qui est également une forme de victoire) comme Camille dans *Horace*, Théodore dans la pièce éponyme, Pulchérie dans *Héraclius empereur d'orient* ou Rodelinde, que nous venons d'entendre. L'attente guerrière est le plus

¹⁰ *Ibid.*, Acte IV, scène II, v. 1418-1419, p. 612.

¹¹ *Ibid.*, Acte II, scène VI, v. 777-781, p. 591-592.

¹² Pierre Corneille, *Pertharite roi des lombards*, *op. cit.*, vol. III, Acte III, scène III, v. 993-1000, p. 756.

souvent clairement liée à un autre type d'attente : religieuse (Théodore), « féminine » (Rodelinde, Camille), politique (la première Pulchérie).

L'attente politique est centrée sur le bien du peuple et/ou de l'État et le désir de trône. Elle repose le plus souvent sur un choix (de mariage, de sacrifice) dont les conséquences se répercutent à l'échelle politique : la « grande » héroïne politique fera toujours passer cette dimension avant son propre intérêt, qu'elle subisse ou provoque cette attente, comme le montre Andromède, résignée au sacrifice de sa vie pour sauver son peuple :

ANDROMEDE

[...] *Malheureuse* pourtant, de ce qu'un si grand bien
Vous a déjà coûté d'autre sang que le mien,
Et que *je ne suis pas la première et l'unique*
*Qui rende à votre État la sûreté publique*¹³.

Nous trouvons notamment dans cette catégorie l'Infante dans *Le Cid*, la première Pulchérie dans *Héraclius empereur d'orient*, Andromède, Donne Isabelle dans *Don Sanche d'Aragon*, Laodice dans *Nicomède*, la première Cléopâtre dans *Pompée*, la seconde Pulchérie dans la pièce éponyme, etc.

Sans surprise, l'attente religieuse est axée sur la foi. Il n'existe que deux pièces abordant cette thématique dans le théâtre cornélien : *Polyeucte martyr* et *Théodore vierge et martyr*. Monique Cottret¹⁴ souligne qu'au début de XVII^e siècle, l'héroïsme religieux est à la mode et Jean Delumeau précise que « le temps de saint Ignace et de *Polyeucte* vit se multiplier les héros chrétiens¹⁵ ». Si les titres sont significatifs et les martyrs affichés, la question religieuse reste pourtant ambiguë au sein de l'intrigue. En effet, l'héroïsme religieux semble paradoxal : Pauline est une héroïne « féminine » plutôt que religieuse et, bien que la volonté de martyr de Polyeucte et Théodore soit indiscutable, l'insistance sur la question de la « gloire » du sacrifice religieux semble plus importante que la foi elle-même.

THEODORE

Il ne t'a condamné qu'au lieu de Théodore,
Mais si l'arrêt t'en plaît, l'effet m'en déshonore,
Te voir au lieu de moi payer Dieu de ton sang,
C'est te laisser au Ciel aller prendre mon rang¹⁶.

De même, ces héros ressemblent à Andromède ou Dircé dans *Œdipe* (qui se sacrifient aux dieux romains pour le bien du peuple et de l'État), dans leur destin et leur volonté, même si la foi n'y est pas centrale. La question chrétienne ne bénéficie donc pas d'un traitement spécifique. De plus, la question du miracle est inexistante : les personnages ne l'envisagent ni ne le souhaitent car il altérerait *leur* gloire, tout comme l'espoir.

Une attente « féminine » ?

La question de l'espoir est en effet peu présente chez les héros de Corneille. Elle ne concerne que les héroïnes « féminines » ; les autres attendent le dénouement tragique comme une gloire, tout comme leur pendant masculin. Il existe ainsi un type de « grande » héroïne que nous qualifions de « féminin ». Leur héroïsme est principalement centré sur les devoirs dus aux hommes, notamment au père, au frère et au mari ; les devoirs dus au roi étant communs aux deux sexes. Évidemment, les hommes ont également des devoirs envers leur père, notamment

¹³ Pierre Corneille, *Andromède*, op. cit., vol. II, Acte II, scène IV, v. 690-699, p. 485.

¹⁴ Monique Cottret, « C'est précisément entre baroque et préciosité que nous voyons s'épanouir le thème de l'héroïsme chrétien », in Veronique Alemany, Monique et Bernard Cottret (dir.), *Saintes ou sorcières ? L'héroïsme chrétien au féminin*, Paris, Les Éditions de Paris, 2006, p. 5.

¹⁵ Jean Delumeau, Monique Cottret, *Le Catholicisme entre Luther et Voltaire*, Paris, PUF, 1996, p. 117.

¹⁶ Pierre Corneille, *Théodore vierge et martyr*, op. cit., vol. II, Acte V, scène V, v. 1631-1634, p. 334.

celui de la vengeance, mais les hommes sont rarement sujets à un mariage imposé par un père, contrairement aux femmes, et jamais un frère ne dispose d'eux sauf s'il est roi. Cet héroïsme peut donc être qualifié de « féminin » car il est directement en rapport avec le sexe et la condition des personnages. Les femmes étant le plus souvent éloignées des lieux de l'action, elles subissent, bien plus que les hommes, l'attente des intérêts des personnages masculins (mari, amant, père, frère) même si elles courent parfois les mêmes risques en cas de rébellion.

La question de l'attente amoureuse est rarement significative chez les « grands » héros cornéliens, hommes et femmes : si ces personnages peuvent attendre la venue de l'amant ou le mariage, ce n'est qu'un contretemps servant la sublimation héroïque. L'amour, chez Corneille, s'accorde à l'héroïsme et l'éprouve mais il est rarement ce qui est réellement attendu des « grands » héros. Bien sûr, la question amoureuse reste centrale, notamment chez les héroïnes « féminines » de l'espoir ; mais, même chez elles, le devoir est prépondérant et l'amour acceptable uniquement s'il y obéit. L'ouvrage d'Octave Nadal est entièrement dédié à ce paradoxe¹⁷. Leur but n'est pas d'assouvir leur passion mais d'en être digne. Corneille trouve ainsi un compromis. Il n'est pas l'ennemi de l'amour, bien au contraire, il lui donne une dimension morale le sublimant et l'inscrivant dans l'élan de la vertu de l'honneur.

L'absolu de l'héroïsme « féminin » pourrait être vu en Pauline dans *Polyeucte*. Tout d'abord, Pauline est motivée par l'obéissance au père. En effet, le récit qu'elle fait à Stratonice de son amour ancien pour Sévère nous révèle une obéissance sans faille, quels que soient ses sentiments. Elle n'a aucune « attente ».

PAULINE

[...] Parmi ce grand amour que j'avais pour Sévère,
J'attendais un époux de la main de mon père,
 Toujours prête à le prendre, et jamais ma raison
 N'avoua de mes yeux l'aimable trahison¹⁸.

Comme pour chaque « grande » héroïne, l'objet de ces sentiments est également glorieux, comme le justifie Sévère par son ascension, ses qualités morales et la constance de son amour. Mais cet amour n'a aucune importance face à son devoir de fidélité d'épouse. Ne voulant courir aucun risque, elle en fait l'aveu à son mari, devenant avant l'heure un double voire le prototype de la princesse de Clèves.

PAULINE

Je ferais à tous trois un trop sensible outrage.
J'assure mon repos que troublent ses regards.
La vertu la plus ferme évite les hasards,
 Qui s'expose au péril veut bien trouver sa perte¹⁹ [...].

Et, tout comme cette princesse, elle restera fidèle à son mari après sa mort, même si celui-ci l'a lui-même « donnée » à Sévère.

Elle choisit donc de se vouer à la religion en sacrifice et en hommage à son mari (héroïsme « féminin ») et devient ainsi presque malgré elle une héroïne religieuse, illustrant le constat formulé par Véronique Alemany et Monique Cottret : « ces femmes surent assumer librement, dans la voie chrétienne, leur destinée souvent singulièrement difficile, et ont agi héroïquement sans le savoir — car *on ne naît pas héros, on le devient*²⁰ ». Si elle affirme avoir été touchée par une Grâce, cette dernière n'apparaît pourtant ici littéralement que comme un *deus ex machina*. Son statut d'héroïne religieuse est donc ambigu.

¹⁷ Octave Nadal, *Le Sentiment de l'amour dans l'œuvre de Pierre Corneille*, Paris, Gallimard, « Tel », 1991.

¹⁸ Pierre Corneille, *Polyeucte martyr*, *op. cit.*, vol. 1, Acte I, scène III, v. 193-196, p. 990.

¹⁹ *Ibid.*, Acte II, scène IV, v. 610-613, p. 1005-1006.

²⁰ Véronique Alemany, Monique et Bernard Cottret (dir.), *Saintes ou sorcières ? L'héroïsme chrétien au féminin*, *op. cit.*, p. 7.

PAULINE

[...] *Ce n'est point ma douleur* que par là je fais voir,
C'est la grâce qui parle, et non le désespoir.
 Le faut-il dire encor, Félix ? *Je suis Chrétienne*,
 Affermis par ma mort ta fortune, et la mienne,
 Le coup à l'un et l'autre en sera précieux,
 Puisqu'il t'assure en Terre, en m'élevant aux Cieux²¹.

Elle veut ainsi « tuer » en elle toute forme d'espoir et toute attente. Son seul souci est l'intérêt qu'elle porte à son mari. Et si, après la mort de Polyeucte, Pauline se rebelle ouvertement contre son père, sortant ainsi de son devoir, ce n'est en réalité que pour répondre à un devoir prépondérant : dès lors qu'elle est mariée, ce qu'elle doit à son mari l'emporte sur ce qu'elle doit à son père. Alliant toutes les facettes de l'héroïsme « féminin », Pauline en est ainsi une figure emblématique et sans doute l'exemple le plus probant. Peut-on alors considérer que l'attente soit une fonction spécifiquement féminine dans le théâtre cornélien ?

L'attente, un affect féminin ?

Les vecteurs de l'attente : subir, informer, provoquer

Nous avons pu remarquer que trois des catégories héroïques propres aux « grands » héros cornéliens sont communes aux hommes et aux femmes : l'héroïsme guerrier, politique et religieux. Si l'attente religieuse et l'attente politique sont similaires chez les hommes et les femmes, l'attente guerrière diffère en fonction du genre des personnages concernés. En effet, même si les motivations (la destruction des tyrans et/ou la gloire guerrière), les modalités (l'affrontement) et les finalités (la victoire ou la mort glorieuse) sont identiques chez les deux sexes, les moyens mis en œuvre sont bien distincts : les personnages féminins ne combattant jamais avec des armes dans la tragédie classique, elles ne peuvent utiliser que les mots. Ainsi, même dans l'héroïsme guerrier, le schéma de l'attente semble similaire chez les hommes et les femmes. La plus grande différence au niveau de l'attente entre les personnages féminins et masculins se situe donc dans la définition de l'attente « féminine », que nous avons abordé précédemment.

L'attente subie, chez Corneille, est très souvent liée au principe du devoir envers le roi, le père, le frère, le mari. Elle est ainsi le lot des femmes. En effet, en plus des devoirs au roi et au père qui contraignent aussi les personnages masculins, les personnages féminins ont en plus des devoirs envers leur frère (Mandane dans *Agésilas*, Ildione dans *Attila roi des huns*) ou leur mari (Pauline dans *Polyeucte*).

De même, nous avons vu que les hommes étaient beaucoup moins sujets au mariage imposé. Il semble donc indiscutable que les héroïnes cornéliennes soient bien plus concernées et donc exemplaires en ce qui concerne l'attente subie. Cependant, les messagers et les personnages provoquant et/ou résolvant cette attente en sont aussi les acteurs et doivent être pris en compte dans cette analyse.

Le rôle des messagers

Le messager est celui qui, par un discours annonçant des faits passés, présents ou futurs, livre aux autres personnages et aux spectateurs des informations permettant le dénouement d'une intrigue. Le plus souvent, ce sont les messagers qui mettent fin par leur récit à l'attente des autres personnages. Ces messagers sont présents dans toutes les pièces et il en existe deux types : les messagers « classiques » et les messagers « dramaturgiques ».

Par « classiques » entendons un messager ayant un rôle ordinaire de transmetteur d'une information aux autres personnages ainsi qu'aux spectateurs. Nous retrouvons dans cette catégorie les messagers « d'action » et les messagers de « personnes ». Les premiers sont ceux

²¹ Pierre Corneille, *Polyeucte martyr*, op. cit., vol. I, Acte v, scène v, v. 1741-1746, p. 1048.

qui rapportent une action dont ils ont été témoins. Ils sont essentiels au théâtre pour rapporter les événements que la règle de bienséance oblige à mettre à distance (il s'agit essentiellement de la violence chez Corneille). Les seconds (fidèles ou rebelles) sont ceux qui rapportent les paroles d'une personne, dont ils sont souvent au service. Ils ont donc une position sociale inférieure mais il arrive parfois aussi que le messenger soit d'un rang égal ou supérieur.

Par opposition à ces messagers « classiques », nous trouvons les messagers « dramaturgiques ». Ce sont des personnages dont l'ambiguïté du rôle et l'indiscutable fonction dramaturgique impliquent un traitement particulier. Nous trouvons deux types de messagers « dramaturgiques » : ceux qui exposent une situation initiale et les « dramaturges ».

Les uns, comme leur nom l'indique, exposent la situation initiale, seuls ou à plusieurs. Ils sont donc nécessaires à l'intrigue et mettent en place les conditions de l'attente, malgré l'ambiguïté de leur statut de messenger. Ambiguïté commune aux messagers « dramaturges » qui clôturent généralement la pièce. Mais leur parole agit comme un message, introduisant ou dénouant l'intrigue, informant les spectateurs et les autres personnages et réglant les destins de ces derniers. Ainsi, ces personnages, agissent en dramaturges comme le Roi dans *Le Cid*.

LE ROI

Tu vois comme le Ciel autrement en dispose ;
Ayant tant fait pour lui, fais pour toi quelque chose,
Et ne sois pas rebelle à mon commandement
*Qui te donne un époux aimé si chèrement*²².

Rôle repris brièvement par sa fille, l'Infante, dans la scène suivante.

L'INFANTE

Sèche tes pleurs, Chimène, et *reçois sans tristesse*,
Ce généreux vainqueur *des mains de ta Princesse*²³.

Lorsqu'il s'agit de pièces (à machines) représentant des Dieux, Jupiter tient obligatoirement ce rôle (et Mercure celui de messenger « classique » dans *Andromède* uniquement). Ainsi, le messenger « dramaturge » (*deus ex machina*) par sa toute-puissance est le plus souvent un personnage provoquant l'attente.

Il est intéressant de remarquer que tous les types de messagers ont une importance dramaturgique essentielle : les messagers « initiaux » (qu'ils soient messagers « classiques » ou purement « dramaturgiques ») mettent en place la situation initiale de l'intrigue et provoquent l'attente ; les messagers « classiques » d'action et de personne dynamisent l'action, créent des péripéties et trompent, éprouvent et résolvent l'attente ; et les messagers « dramaturges » confirment ou annoncent un dénouement dont ils sont le plus souvent à l'origine. Ils sont donc à la fois indissociables de la dramaturgie de la pièce et de ses mécanismes d'attente. Or il apparaît que les messagers « classiques » sont équitablement représentés chez les hommes et les femmes, mais la fonction de messenger « dramaturge », dépendant la plupart du temps de la position sociale, est généralement plus masculine. En revanche, seules les femmes sont les messagères des Dieux (Camille dans *Horace*, Livie dans *Cinna*, Pauline dans *Polyeucte martyr*), ce qui leur donne le pouvoir de provoquer l'attente de la réalisation de la prophétie qu'elles délivrent aux autres personnages. Il est intéressant de noter que, si ces « prophéties » s'avèrent toujours exactes, elles sont souvent perçues par les hommes comme des superstitions. Les femmes sont donc des Cassandre prévoyant la catastrophe sans parvenir à l'éviter, à l'exemple de Camille et de Pauline. Mais si l'attente subie est davantage un rôle féminin et si les rôles de messagers sont relativement équilibrés chez les hommes et les femmes, qu'en est-il des « grands » héros provoquant l'attente ?

²² Pierre Corneille, *Le Cid*, op. cit., vol. I, Acte V, scène VI, v. 1795-1798, p. 775.

²³ *Ibid.*, scène VII, v. 1799-1800, p. 775.

Attente et puissance

Nous avons pu constater que les personnages féminins sont liés à l'attente par leur condition. Si l'attente subie apparaît plus féminine ce n'est en réalité que la conséquence de sa relation au pouvoir. Mais il faut distinguer la puissance amoureuse, la puissance « masculine » la puissance politique.

La puissance amoureuse, assez présente chez Corneille mais beaucoup moins empirique que la puissance politique, ne peut s'étendre qu'à quelques personnes. Si cette puissance amoureuse appartient aux deux sexes, elle est le plus souvent une puissance féminine. En effet, ce sont les personnages féminins qui se trouvent le plus souvent en position de force dans les rapports amoureux cornéliens (quand ils ne sont pas politiques). Reste à savoir s'ils utiliseront cette puissance de façon « héroïque » ou non. Certaines femmes du théâtre cornélien, comme Chimène dans *Le Cid*, se servent de leur pouvoir de séduction afin d'amener les hommes à accomplir leurs desseins, ce que nous avons appelé les femmes « fatales » (par opposition aux « grandes » héroïnes).

CHIMENE

C'est le dernier remède, et s'il faut y venir,
Et que de mes malheurs cette pitié vous dure,
Vous serez libre alors de venger mon injure²⁴.

Chimène elle-même, ayant un grand sens de l'honneur, ne trouve pas ce moyen (l'utilisation de Don Sanche pour la venger de Don Rodrigue) utilisé des plus héroïques, comme nous le fait entendre le premier vers. Si les autres personnages féminins opposent une résistance et provoquent l'attente, il s'agit soit d'indifférence (voire de mépris), soit d'un motif plus noble (politique, religieux ou féminin), comme nous avons pu le voir avec Pauline dans *Polyeucte martyr*.

PAULINE

Sévère, connaissez Pauline tout entière.
Mon *Polyeucte* touche à son heure dernière,
Pour achever de vivre il n'a plus qu'un moment,
Vous en êtes la cause, encor qu'innocemment²⁵.

Pauline résistera jusqu'au bout à ses sentiments pour Sévère, mais c'est parce qu'elle est toujours soumise à une puissance « masculine », sa fidélité à son mari jusqu'à dans la mort se découvrant ainsi une fermeté à toute épreuve. Répondant à l'attente « féminine », la puissance « masculine » (d'un père, d'un frère ou d'un mari) est le pouvoir qu'ont les hommes sur les femmes au XVII^e siècle : devoir d'obéissance au père, au frère et au mari.

Cette puissance est souvent liée à la puissance politique, puissance sociale réelle d'un personnage, traditionnellement masculine (rois, empereurs, dieux), comme nous pouvons le voir dans *Agésilas* à travers les personnages d'Aglatide, Elpinice et Mandane soumises respectivement à leurs pères et frère, et au roi.

ELPINICE

Que voulez-vous que je vous die ?
Je suis Sujette, et fille, et j'ai promis ma foi,
Je dépends d'un Amant, d'un père et d'un Roi²⁶.

²⁴ *Ibid.*, Acte III, scène II, v. 798-800, p. 740.

²⁵ Pierre Corneille, *Polyeucte martyr*, *op. cit.*, vol. I, Acte IV, scène V, v. 1335-1338, p. 1034.

²⁶ Pierre Corneille, *Agésilas*, *op. cit.*, vol. III, Acte IV, scène I, v. 1332-1334, p. 608.

Bien entendu, les personnages féminins ne sont pas les seuls à être soumis au pouvoir du destin et tous dépendent généralement des choix et de l'action finale d'un personnage « dramaturge », comme c'est aussi le cas dans *Tite et Bérénice*. En n'épousant pas Bérénice, en rendant Domitie à son frère et en leur léguant l'Empire, Tite fait le meilleur choix pour tous les personnages et le peuple, ne créant ainsi aucune jalousie. Répondant aux attentes de ses sujets, comme nous l'avons vu précédemment, le bon souverain, tel Tite (ou Agésilas ou Don Sanche ou Pulchérie dans les pièces éponymes), sera respecté et couronné de gloire. Cependant, si le personnage provoquant l'attente la prolonge trop, comme Sertorius dans *Sertorius*, ou agit en tyran, comme Attila dans *Attila roi des Huns*, le dénouement ne lui sera pas favorable. Car, comme l'obéissance « féminine », l'obéissance politique se mérite par des choix justes.

L'attente héroïque : un absolu

Les temps de l'héroïsme

Qu'elles subissent ou provoquent l'attente, trois possibilités sont offertes aux « grandes » héroïnes : l'attente augmente l'héroïsme qui éclate au moment du dénouement (ou auparavant), le dénouement provoque une nouvelle attente et manifeste l'héroïsme du personnage ou bien les deux notions cohabitent.

Dans le premier cas, le temps d'attente accroît progressivement l'héroïsme qui éclate au moment du dénouement. C'est le cas de l'Infante dans *Le Cid*. Elle aime Rodrigue mais cet amour est incompatible avec son rang si bien qu'elle doit le « donner » à Chimène :

L'INFANTE

[...] *Impitoyable sort, dont la rigueur sépare*
Ma gloire d'avec mes désirs,
 Est-il dit que *le choix d'une vertu si rare*
 Coûte à ma passion de *si grands déplaisirs*²⁷ ?

Malgré cela, elle choisit d'offrir *de sa propre volonté* celui qu'elle aime, laissant ainsi éclater son héroïsme.

Dans le second cas, le dénouement, par le choc qu'il provoque, crée une nouvelle attente et permet l'héroïsme. C'est le cas de Camille dans *Horace*. Son héroïsme ne devient visible qu'au moment du premier dénouement, celui de la bataille entre les Horaces et les Curiaces. En effet, le caractère de Camille reste ambigu jusque-là, déchiré entre ses sentiments pour Curiace et l'amour de sa propre gloire. Le monologue qui suit la révélation de l'issue du combat nous éclaire :

CAMILLE

[...] *Dégénérons mon cœur d'un si vertueux père,*
Soyons indigne sœur de ce généreux frère,
 C'est *gloire* de passer pour un cœur abattu
 Quand la brutalité fait la haute vertu²⁸.

C'est bien la rivalité avec son frère et donc son héroïsme guerrier qui motivent son comportement et c'est ce premier dénouement qui la rend « héroïque ».

Parfois, dans un troisième cas, de « grandes » héroïnes, comme Pauline dans *Polyeucte martyr* (qui a été traitée précédemment) possèdent plusieurs types d'héroïsme et font face à plusieurs types d'attente. Celle-ci révèle graduellement un type d'héroïsme qui devient éclatant, l'héroïsme « féminin » d'une fidélité mise à l'épreuve. Mais le triomphe de ce premier héroïsme provoque un autre type d'héroïsme doublé d'une nouvelle attente, celui de l'héroïsme religieux et l'attente de ses conséquences, résolue au moment du dénouement. Il est intéressant de noter

²⁷ Pierre Corneille, *Le Cid*, *op. cit.*, vol. I, Acte V, scène II, v. 1583-1586, p. 768.

²⁸ Pierre Corneille, *Horace*, *op. cit.*, vol. I, Acte IV, scène IV, v. 1239-1242, p. 885.

que Pauline a droit à deux monologues : un monologue réel (Acte III, scène I) et un monologue « relatif » (Pauline seule s'exprime mais Félix et Albin sont présents). Chacun de ces monologues est lié à une attente et à un héroïsme distincts : le premier met en valeur les douleurs de l'incertitude de Pauline et sa fidélité (attente mise au service de son mari et héroïsme proprement « féminin ») ; tandis que le second aborde la conversion de Pauline et ses conséquences (héroïsme et attente « religieuse » de la victoire ou du martyr). Autrement dit, l'attente est la condition de l'héroïsme, nécessaire à la dramaturgie cornélienne. Elle participe toujours à sa sublimation, qu'elle soit subie ou provoquée.

De l'attente subie à l'attente provoquée

Si l'attente est davantage subie par les personnages féminins, certaines « héroïnes » en sont aussi la cause. Les femmes possèdent parfois chez Corneille un pouvoir politique qu'elles utilisent à bon ou mauvais escient. Comme le souligne Georges Forestier, « les meilleures tragédies offrent une méditation exceptionnelle sur les rapports entre le souverain (ou celui qui est appelé à le devenir) et le pouvoir sans que rien dans les paramètres du genre ne le postule²⁹ ». Comme les hommes, elles sont des tyrans contestés ou des souveraines respectées.

Ce sont évidemment ces souveraines respectées qui nous intéressent. Malgré leur faible nombre, leur étude n'en est pas moins importante ni significative. Nous ne trouvons dans cette catégorie que Viriate dans *Sertorius*, D. Isabelle dans *Don Sanche d'Aragon* et la seconde Pulchérie dans la pièce éponyme.

Viriate, reine de Lusitanie (Portugal), souhaite épouser Sertorius qu'elle estime le plus digne d'elle mais elle comprend qu'elle doit renoncer à lui pour le sauver. Cela ne suffira pas car, son hésitation ayant éprouvé la patience des autres personnages, il sera assassiné. Après la mort de celui qu'elle considérait comme le seul digne de diriger l'État, Viriate choisit de demeurer seule maîtresse de son peuple, et de léguer la Lusitanie aux Romains après sa mort :

VIRIATE

Moi, j'accepte la Paix que vous m'avez offerte :
C'est tout ce que je puis Seigneur, après ma perte.
[...] Mais si je puis régner sans honte, et sans époux,
Je ne veux d'héritier que votre Rome, ou vous³⁰ [...].

Après ce discours, elle se verra accorder le droit de disposer d'elle et de son État, grâce au respect qu'elle inspire aux autres personnages. Si Viriate paraît être une esquisse de femme « politique », D. Isabelle et surtout Pulchérie seront beaucoup plus convaincantes.

D. Isabelle, reine de Castille, a obtenu le droit de disposer d'elle et de ses sujets à sa guise mais elle doit choisir entre trois prétendants qu'elle n'aime pas et n'a pas la possibilité de régner seule, ce qu'elle déplore :

D. ISABELLE

[...] Que c'est un sort fâcheux, et triste que le nôtre,
De ne pouvoir régner que sous les lois d'un autre,
Et qu'un sceptre soit cru d'un si grand poids pour nous,
Que pour le soutenir, il nous faille un époux³¹ !

Cependant, même si elle pense au bien de l'État, D. Isabelle n'est pas « l'être politique » que deviendra Pulchérie. Alors qu'elle dispose du droit de choisir elle-même entre ses prétendants, elle choisit de déléguer ce pouvoir — c'est sa première décision politique — à Carlos, qui possède son cœur et qu'elle aurait épousé si son devoir n'était plus impérieux. Il devient ainsi

²⁹ Georges Forestier, *Corneille. Le Sens d'une dramaturgie*, Paris, SEDES, 1998, p. 121.

³⁰ Pierre Corneille, *Sertorius*, *op. cit.*, vol. III, Acte V, scène VIII, v. 1889-1890 et v. 1899-1900, p. 376.

³¹ Pierre Corneille, *Don Sanche d'Aragon*, *op. cit.*, vol. II, Acte I, scène II, v. 97-100, p. 162.

un « grand » monarque à la place de D. Isabelle qui s'est progressivement dépouillée de sa puissance et de son pouvoir décisionnaire.

Le cas de D. Isabelle représente un cheminement inverse à celui de Pulchérie. Au XVII^e siècle, Pulchérie n'est pas une inconnue : son portrait orne le cabinet de la reine Anne d'Autriche (selon un opuscule retrouvé et publié par Catherine Pascal³²). On la retrouve également dans *La Cour Sainte* de Nicolas Caussin (1624³³) et dans *Les Femmes Illustres ou harangues héroïques* de Madeleine de Scudéry (1642³⁴). Dès la première scène, Pulchérie nous expose les faits : elle se doit au trône quel que soit le choix de l'empereur qui dépend du sénat. Elle subit donc cette attente « politique » avec constance. Cependant, le sénat choisit de la laisser décider elle-même. Comme l'auraient fait les « grands » souverains cornéliens, Pulchérie fait alors le choix de l'État, ce qui lui permettra également de conserver le pouvoir en dépit de sa condition féminine. Son second souci sera de contenter les autres personnages pour se poser également en souveraine exemplaire. Dramaturge du destin de chacun, elle vise à la gloire du « grand » souverain :

PULCHERIE

Cependant *j'ai sans vous disposé de Justine,*
Seigneur, *et c'est Léon à qui je la destine*³⁵.

PULCHERIE

Allons tout préparer pour *ce double hyménée,*
En ordonner la pompe, en choisir la journée.
D'Irène avec Aspar j'en voudrais faire autant,
Mais *j'ai donné deux jours à cet esprit flottant,*
Et laisse jusque-là ma faveur incertaine,
Pour régler son destin sur le destin d'Irène³⁶.

Ainsi, D. Isabelle (attente provoquée puis subie) et Pulchérie (attente subie puis provoquée) sont deux versions d'une même figure de femme au pouvoir. Si D. Isabelle paraît soucieuse de son devoir de souveraine, elle semble si peu investie par sa mission politique qu'elle délègue sa première décision ; Pulchérie au contraire est une véritable femme de pouvoir, dont le seul but est de gouverner et de servir l'État. L'attente révèle et sublime, surtout chez Pulchérie, la propension à l'héroïsme de chacune des figures abordées.

L'attente, lieu de sublimation et de triomphe de l'héroïsme féminin chez Corneille ?

Le monologue est le temps de la sublimation de l'héroïsme à travers l'attente. Il permet l'exaltation des sentiments héroïques grâce à l'attente provoquée ou subie. Le moment du monologue du personnage « puissant » (provoquant) dans l'attente est souvent celui de l'attente de la décision à l'issue d'un combat intérieur. Pourtant, malgré l'omniprésence du personnage, le rôle de Pulchérie, ne comporte aucun monologue. Son caractère est progressivement révélé à travers différents dialogues avec les autres protagonistes, par exemple avec Irène à qui elle explique son dilemme :

PULCHERIE

[...] Ton frère a l'âme grande, intrépide, sublime,
Mais d'un peu de jeunesse, on lui fait un tel crime,
Que si tant de vertus n'ont que moi pour appui,

³² Catherine Pascal, *La Tradition des Femmes Illustres aux XVI^e et XVII^e siècles*, op. cit., p. 941.

³³ Nicolas Caussin, *La Cour Sainte*, t. I : disponible sur gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k96281457 ; t. II : disponible sur gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k96105149 [consultés le 1 octobre 2019].

³⁴ Madeleine de Scudéry, *Les Femmes Illustres ou harangues héroïques*, Paris, L'Harmattan, 2014.

³⁵ Pierre Corneille, *Pulchérie*, op. cit., vol. III, Acte V, scène VII, v. 1745-1746, p. 1233.

³⁶ *Ibid.*, v. 1753-1758, p. 1233.

*En faire un Empereur, c'est me perdre avec lui*³⁷.

En revanche, le personnage impuissant dans l'attente peut espérer un dénouement heureux tout en restant digne et ferme comme, dans *Attila roi des Huns*, Ildione qui espère mais s'est déjà résignée à se sacrifier :

ILDIONE

[...] *Quoi ? ne donner ma foi que pour être perfide !
N'accepter un époux que pour un parricide !
Ciel, qui me voit frémir à ce nom seul d'époux,
Ou rends-moi plus barbare, ou mon Tyran plus doux*³⁸.

Une autre alternative consiste à garder une puissance relative en faisant le choix du sacrifice glorieux et en l'attendant avec joie, comme Théodore dans *Théodore vierge et martyr*, toute à son désir de sacrifice :

THEODORE

Le vôtre en même temps assurera ma gloire,
Triomphant de ma vie, il fera ma victoire,
Mais si grande, si haute, et si pleine d'appas,
Qu'à ce prix j'aimerais les plus cruels trépas³⁹.

Le triomphe du dilemme par l'attente provoquée et résolue avec gloire est ce à quoi aspirent ces personnages, quel qu'en soit le prix. Le tragique cornélien est difficile et complexe à appréhender car, comme le rappelle Paul Bénichou⁴⁰, le tragique chez Corneille, aussi paradoxal que cela puisse paraître, est un « tragique optimiste ». En effet, il s'agit beaucoup moins d'une tragédie faisant appel à la pitié et à la crainte que d'une tragédie de l'admiration et de l'exaltation. Il souligne également que :

La raison était, non pas le principe de la contrainte, mais l'organe de la liberté. Pour l'avoir méconnu on a orienté à tort la morale de Corneille contre l'instinct, contre tout instinct ; on a fait une morale purement contraignante d'une morale qui attend tout de l'ambition victorieuse⁴¹.

Le triomphe absolu de la « grande » héroïne, comme celui du héros, semble résider dans l'image des « grands » monarques, présente, de façon plus ou moins évidente, chez certaines figures féminines. Le constat est assez surprenant car les moyens et les causes de l'évolution du rôle peuvent être divers : des conseils non souhaités mais plus sages et mieux intentionnés que ceux des hommes (Cléopâtre dans *Pompée*, Livie dans *Cinna*), des demandes d'assentiment (Mandane dans *Agésilas* et Bérénice dans *Tite et Bérénice*), des cours d'héroïsme aux personnages masculins (la première Pulchérie dans *Héraclius*), le droit de disposer de leur propre destin (Viriate dans *Sertorius*), la remise du destin entre leurs mains (Pauline dans *Polyeucte*), le désir du trône (Aglatide dans *Agésilas*), une puissance politique relative (D. Isabelle au début de *Don Sanche d'Aragon* ou la toute puissante, apothéose, (Pulchérie dans la pièce éponyme). Quels qu'en soient les instruments, on assiste à l'accession au pouvoir de la « grande » héroïne et à l'expression d'un héroïsme équivalent voire supérieur à celui des hommes doublé d'une élévation progressive à la fonction de maîtresse de l'attente.

³⁷ Pierre Corneille, *Pulchérie*, op. cit., vol. III, Acte IV, scène II, v. 1189-1192, p. 1213.

³⁸ Pierre Corneille, *Attila roi des Huns*, op. cit., vol. III, Acte IV, scène VII, v. 1449-1452, p. 691-692.

³⁹ Pierre Corneille, *Théodore vierge et martyr*, op. cit., vol. II, Acte II, scène IV, v. 579-586, p. 296.

⁴⁰ Paul Bénichou, « Corneille Pierre », *Encyclopædia Universalis*, disponible sur <http://www.universalis.fr/encyclopedie/pierre-corneille/> [consulté le 1 octobre 2019].

⁴¹ Paul Bénichou, *Morales du Grand Siècle*, Paris, Gallimard, « Folio essais », 1948, p. 34.

Nous avons pu observer tout au long de cette étude les liens étroits entre les personnages féminins, l'attente et l'héroïsme. Il apparaît à présent évident que la notion d'attente, les personnages féminins et leur héroïsme spécifique sont inextricablement liés : subissant davantage l'attente que leurs homologues masculins par leur condition de femme mais, accédant seules aux messages des dieux, maîtrisant mieux l'attente amoureuse et provoquant plus rarement l'attente politique (de manière détournée, car elles sont les conseillères de l'ombre) mais de façon plus décisive, les femmes se rendent maîtresses de l'attente sous tous ses aspects dans le théâtre cornélien. Georges Forestier explique cette évolution ainsi :

Qu'a-t-il donc pris à Corneille ? Tout simplement, il est passé de la tragédie des héroïnes privées à la tragédie des héroïnes publiques, les reines [...] et la règle de la bienséance impliquait que les reines se comportassent comme des reines (selon l'idée que Corneille se faisait des reines) et non comme des jeunes filles amoureuses de la haute aristocratie⁴².

Tendant à l'esthétisme absolu formel de la tragédie classique, Corneille accompagne cette progression d'une évolution similaire de ses personnages, notamment féminins, afin d'incarner à leur tour un absolu canonique.

⁴² Georges Forestier, *Essai de génétique théâtrale : Corneille à l'œuvre*, Genève, Droz, 2004, p. 65.

Un « suspens » sans « suspense » ? L'effet d'attente dans le roman héroïque au XVII^e siècle

Côme de La Bouillerie
Université de Strasbourg
CL (UR 1337)

Pour citer cet article : Côme de La Bouillerie, « Un “suspens” sans “suspense” ? L'effet d'attente dans le roman héroïque au XVII^e siècle », in *Dialogues Mulhousiens*, n° 4, *L'Attente*, Journées Doctorales Humanités 2019, sous la direction de Marie-Lou Solbach et Régine Battiston, mai 2020, p. 58-63 (version en ligne, <http://dialogues.hypotheses.org/>).

Résumé

Que les auteurs des romans héroïques aient su reproduire la réussite de leur maître Héliodore dans *Les Éthiopiennes* en captivant l'attention de leurs lecteurs, c'est ce dont témoigne leur indéniable succès au XVII^e siècle. Mais à quoi l'effet de suspens généré tenait-il ? Rythmant leurs intrigues de péripéties étonnantes, les romanciers cherchaient-ils à produire ce que nous appelons aujourd'hui du suspense ? Il semblerait plutôt qu'en reconduisant toujours des thèmes et schémas narratifs accoutumés, ils aient opéré dans l'effet de suspens une régulation et une limitation du suspense au profit d'un autre type de plaisir : plaisir d'une attente sereine, fondée sur la quasi-certitude d'une confirmation ou d'une reconnaissance.

Mots-clés : romans héroïques, John Barclay, Argenis, suspense narratif, attente.

Abstract

Novels without Suspense? The Reader's Expectations in French Heroic Novels

In this paper, we discuss the role of suspense in seventeenth-century French heroic novels. It would be tempting, at first sight, to overestimate it, for these novels were imbued with an undeniable sense of adventure. But the part devoted to suspense may have been more limited than one could have imagined. Heroic novels, in fact, seem to have reduced the part of their narratives' unpredictability to preserve the romance effect their readers were looking for. It could be that the pleasure of reading that the novelists tried to generate was partly based on confirmations and recognitions.

Keywords: french heroic novels—John Barclay—Argenis—suspense in novels—expectation in literature.

Madame, lui dit-il, est-il possible que vous m'ayez jugé digne de tant de gloire et de tant de félicité ? Ne me tenez plus en suspens, dites-moi si mes yeux me trompent, ou si c'est un véritable effet de ma bonne fortune qui me fait paraître devant vous¹.

Comme le rappelle Chapelain dans une lettre adressée à Georges de Scudéry, « les lecteurs des romans ne sont ni philosophes ni gens d'état, mais sont des gens de cour ou femmes délicates² ». Il s'agit d'un public léger, dont l'attention papillonnante est *a priori* difficile à capter : « [...] les courtisans et les dames pour [qui] ces ouvrages sont faits prennent un tout autre plaisir par des campagnes fleuries que guindés au faîte des roches, quelque sublimes et élevés qu'ils soient³ ». En d'autres termes, point de lecture trop grave ni trop exigeante pour ces lecteurs frivoles, mais du divertissement. Il fallait en effet que les romans de l'époque, et en particulier les romans héroïques, comme *Almahide*, au sujet duquel Chapelain écrit à Scudéry, n'en manquassent pas pour tenir en haleine ces lecteurs papillons d'un bout à l'autre de leurs intrigues démesurées, souvent fortes de plusieurs milliers de pages.

Savoir « attirer et retenir le lecteur », tel est d'ailleurs l'un des objectifs assignés aux œuvres de fiction par Jacques Amyot⁴. Un objectif parfaitement atteint, d'après celui-ci, par *Les Éthiopiennes* dont il décrit ainsi l'effet ressenti à la lecture : « toujours l'entendement demeure suspendu, jusques à ce que l'on vienne à la conclusion, laquelle laisse le lecteur satisfait de la sorte que le sont ceux qui à la fin viennent à jouir d'un bien ardemment désiré, et longuement attendu⁵ ». La comparaison est éclairante : *Les Éthiopiennes* captivent leurs lecteurs en suscitant une attente qu'elles ont soin d'entretenir. « Disciples d'Héliodore⁶ », les auteurs des romans héroïques semblent avoir retenu et appliqué avec succès la leçon tirée de leur modèle⁷. Leurs lecteurs papillons sont attrapés dans la toile des intrigues. Sorel, critique parfois sévère de ces romans, ne peut qu'en témoigner : « Un volume n'est pas si tôt achevé que l'on le dévore, et l'on en attend la suite avec impatience, jusque là que l'on a vu des gens en acheter des feuilles en teston chacune, à mesure qu'elles s'imprimaient⁸ ». L'attente nourrie se mue en impatience, cimentant l'effet de suspens éprouvé par le lecteur : « [...] je ne laisse pas de m'y prendre comme à de la glu⁹ » avoue Mme de Sévigné à la lecture de *Cléopâtre*, l'un des grands romans héroïques de La Calprenède. On pourrait être tenté de retrouver derrière cet effet de suspens accompli celui du suspense. La parenté de l'un et l'autre a déjà été soulignée, et il ne fait aucun doute que les romans héroïques aient suscité en partie du suspense¹⁰. Mais la glu à laquelle restait collée Mme de Sévigné ne procédait-elle que de celui-ci ? Le suspens généré se résumerait-il au suspense ? Il semble permis d'en douter.

¹ François Le Metel de Boisrobert, *Les Amours d'Anaxandre et d'Orazie*, Paris, Cardin-Besongne, 1636.

² Lettre du 8 novembre 1660. Jean Chapelain, *Opuscules critiques*, Genève, Droz, 1936, p. 442.

³ *Ibid.*

⁴ Héliodore, *L'Histoire éthiopique*, trad. de Jacques Amyot, Laurence Plazenet (éd.), Paris, Honoré Champion, 2008 [1559], p. 159 (« Proesme du Translateur »).

⁵ *Ibid.*, p. 160-161.

⁶ Nous reprenons ici une expression de Thomas Pavel. Thomas Pavel, *La Pensée du roman*, Paris, Gallimard, « Folio essais », 2014 [2003], p. 226.

⁷ On se souvient du mot de Scudéry dans l'épître au lecteur d'*Artamène ou le Grand Cyrus* : « Je vous dirai donc seulement que j'ai pris et que je prendrai toujours pour mes uniques modèles l'immortel Héliodore et le grand Urfé », Camille Esmein (éd.), *Poétique du roman. Scudéry, Huët, Du Plaisir et autres textes théoriques et critiques du XVII^e siècle sur le genre romanesque*, Paris, Honoré Champion, 2004, p. 183.

⁸ Charles Sorel, *De la connaissance des bons livres*, Lucia Moretti Cenerini (éd.), Rome, Bulzoni, 1974 [1671], p. 131-132.

⁹ Lettre du 12 juillet 1671 à Mme de Grignan. Madame de Sévigné, *Correspondance*, Paris, Roger Duchêne (éd.), Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 3 vol., t. I, 1972-1978, p. 294.

¹⁰ Voir Terence Cave, « «*Suspendere animos*» : pour une histoire de la notion de suspens », in Gisèle Mathieu-Castellani, Michel Plaisance (dir.), *Les Commentaires et la naissance de la critique littéraire. France/Italie (XIV^e-XVI^e siècles)*, Paris, Aux Amateurs du livre, 1990, p. 211-218 et Lise Charles, « De la suspension au suspense », *Littératures classiques*, vol. 96, n° 2, 2018, p. 73-84.

Liée au suspense, l'attente est habitée par l'incertitude, voire l'ignorance. Elle tient au fait que nous ne puissions pas dire avec assurance ce qui se passe, ce qui va se passer, ou ce qui s'est passé. Le suspense procède de la difficulté à établir diagnostics ou pronostics¹¹. Le lecteur peut en faire : rien ne semble lui garantir qu'ils ne seront pas déjoués. La possibilité d'une surprise, bonne ou mauvaise, n'est pas exclue ; elle constitue, bien au contraire, une condition indispensable : point de suspense si l'on n'envisage pas cette possibilité d'une surprise. On pourrait penser que les romans héroïques, dont les intrigues cheminent d'imprévus en imprévus et de prodiges en prodiges, aient bel et bien joué sur ce mode de tension narrative. Desmarets de Saint-Sorlin n'affirme-t-il pas, dans la préface de *Rosane*, que « pour plaire au lecteur, il le faut continuellement réveiller¹² » ? Mais ce dernier était-il si surpris de voir l'intrigue constamment relancée par des naufrages, des enlèvements, des retrouvailles, des reconnaissances inopinées et des coïncidences merveilleuses ? Ces romanesques imprévus n'étaient-ils pas fort prévisibles ?

Sorel reproche aux auteurs de ces romans leur manque d'invention :

il y a souvent de la multiplicité dans leurs événements sans y avoir de la diversité. Ce sont de pauvres musiciens qui ne savent qu'une note, et ne chantent que sur un même ton. Ils n'ont presque les mêmes sortes d'aventures à nous conter¹³ [...].

Les personnages, qui « sont tous jeunes et tous amoureux, et tous beaux, et tous blonds, fussent-ils de Mauritanie¹⁴ », semblent tous traverser, d'un roman à l'autre, des aventures à peu près identiques, tirées pour une large partie du répertoire du roman grec. Reprises de façon quasi systématique, certaines ficelles narratives donnent aux trames qu'elles composent l'aspect d'un cours bien canalisé, dont on peut parfois deviner les trajectoires. Maurice Magendie note par exemple :

Que tel ou tel personnage soit échoué sur un rivage inconnu ou perdu au milieu d'une forêt, s'il lui arrive de prononcer quelques soupirs amoureux, quelques graves déclarations, on peut être sûr de trouver tel ou tel autre personnage, de passage par une fantastique coïncidence, pour intercepter ses paroles et relancer à peu de frais l'intrigue¹⁵.

Et en effet, il suffit, au livre sept d'*Ariane*, d'entendre un passant, se croyant seul, énoncer à voix haute ses infortunes dans une grotte au milieu des bois, où les principaux personnages ont par hasard pris refuge, pour être sûr de le retrouver ensuite, par un formidable coup du sort, dans une autre contrée et d'assister alors à une prodigieuse scène de reconnaissance, — ce qui ne manquera pas de se produire, quelques centaines de pages plus loin¹⁶.

Surprise donc, ou prévisibilité ? Maurice Lever tranche nettement en faveur de la seconde hypothèse. « Les rencontres imprévues, les déguisements, les fausses identités, les quiproquos de toutes sortes » manquent, à l'en croire, l'objectif visé, car « à les répéter si souvent, l'auteur annule par avance l'effet de surprise qu'ils sont censés produire¹⁷ ». D'aucuns parmi les lecteurs du XVII^e siècle auraient souscrit à un tel jugement. Sorel écrit au sujet des événements représentés dans ces fictions : « [...] l'on s'est déjà servi tant de fois des uns et des autres, que

¹¹ Nous nous inspirons ici des analyses de Raphaël Baroni in *La Tension narrative : suspense, curiosité et surprise*, Paris, Seuil, 2007.

¹² Jean Desmarets de Saint-Sorlin, « Préface », in *Rosane, histoire tirée de celles de Romains et des Perses*, Paris, Henri le Gras, 1639.

¹³ Charles Sorel, *De la connaissance des bons livres*, op. cit., p. 114.

¹⁴ *Ibid.*, p. 116.

¹⁵ Maurice Magendie, *Le Roman français au XVII^e siècle de L'Astrée au Grand Cyrus*, Genève, Droz, 1932, p. 230.

¹⁶ Jean Desmarets de Saint-Sorlin, *Ariane*, Paris, Mathieu Guillemot, 1643 [1632], t. VI et t. X, p. 298-300 et p. 512. Maurice Magendie cite d'autres exemples de romans héroïques où la reprise de ce schéma narratif s'observe (Maurice Magendie, *Le Roman français au XVII^e siècle de L'Astrée au Grand Cyrus*, op. cit., p. 230).

¹⁷ Maurice Lever, *Romaniers du grand siècle*, Paris, Fayard, 1996 [1981], p. 128.

je ne sais qui ils n'ennuient¹⁸ », et ajoute avec malice : « Si ceux qui ont lu le premier volume d'un roman veulent se passer d'en acheter le second et le troisième, pour ne se point donner tant de peine et de coût, ils peuvent se figurer sans eux ce que leurs personnages deviendront¹⁹ ». Sans doute le trait est-il un peu forcé. La remarque n'en est pas moins juste : les auteurs des romans de l'époque, et en particulier ceux des romans héroïques, se réapproprient d'une œuvre à l'autre, et parfois à l'intérieur d'une même œuvre, les mêmes schémas narratifs. Or, s'ils atténuent, sinon évacuent, en infusant une dose certaine de prévisibilité, la possibilité d'une surprise, ils réduisent aussi par la même occasion dans l'effet de suspens, peut-être même au point, dans certains cas, de la supprimer, la part du suspense. Maladresse d'auteurs inhabiles ? La glu sécrétée a pourtant, comme on l'a vu, une efficacité indéniable, et force est de constater que même si Sorel feint de s'en étonner, les lecteurs ne s'ennuient guère. Et il est même possible que le caractère prévisible de ces intrigues fût attendu et renforçât l'effet de suspens.

Plus qu'à une attente nourrie par l'incertitude, on pourrait ainsi songer, dans une certaine mesure, à une attente nourrie par un savoir à peu près assuré, et donc agréable, de ce qui va advenir. Le plaisir de l'attente tiendrait à un attendu défini, et surtout désiré. C'est ce que nous invite à penser l'un des pionniers du roman héroïque en France, l'auteur franco-écossais John Barclay²⁰. Le romancier n'ignore pas l'impératif de suspens auquel doit se plier le conteur. Dans un passage d'*Argenis*, prêtant une oreille attentive au récit des aventures de la belle Théocrine, le roi de Sardaigne, Radirobanes, est précisément dépeint, au moment où on lui annonce que celle-ci prend l'épée pour lutter contre les assaillants de sa princesse, comme « suspendu dans l'attente d'un si prodigieux combat²¹ ». Que Barclay ait cherché à ce que son lecteur éprouvât un sentiment analogue, on ne saurait en douter. Mais c'est dans un autre passage du roman que ce dernier semble nous inviter à réfléchir plus en détails à la façon dont il convient d'envisager ce suspens.

Le Sicilien Arsidas vient de prendre place dans le navire d'un capitaine gaulois, Gobryas, qui se prépare à mener une partie de la flotte de son prince en expédition. Profitant du loisir que leur offre cette soirée en mer, Gobryas raconte à son invité la jeunesse du prince Astioriste. Fils du roi et de la reine de Gaule, celui-ci est prudemment caché, dès sa naissance, par les soins de sa mère. S'il apprenait son existence, Commindorix, un seigneur ambitieux qui profite du manque d'autorité du roi, pourrait vouloir faire assassiner cet embarrassant héritier de la couronne. L'enfant développe très vite des dons prodigieux. Son naturel, décrit avec complaisance par le capitaine gaulois, laisse concevoir les plus hautes espérances. Mais il disparaît brusquement, enlevé par des brigands :

Comme Gobryas contait ceci, Arsidas ni plus ni moins que s'il eût participé à ce malheur et à cette perte, s'écri[a] que c'était un méchant acte, et s'inform[a] après si l'enfant avait ainsi été perdu, car il espérait de lui quelque chose de plus grand²².

Arsidas paraît s'alarmer, mais il espère encore. Il attend sans doute que le jeune Astioriste soit retrouvé. Gobryas poursuit un peu son histoire, sans démentir la perte du jeune prince, puis

¹⁸ Charles Sorel, *De la connaissance des bons livres*, op. cit., p. 120.

¹⁹ *Ibid.*, p. 120.

²⁰ Voir François Bouchet, « L'*Argenis* néo-latine de John Barclay : le premier "roman héroïque" (1621) », *xvii^e siècle*, n° 44, 1992, p. 169-187.

²¹ Notre traduction. Nous citons le texte latin en reprenant la division en livres, chapitres et paragraphes adoptée dans l'édition critique de Mark Riley et Dorothy Pritchard Huber : John Barclay, *Argenis*, Tempe, Arizona Center for medieval and Renaissance Studies, 2004. « Hæc narrante Selenissa non se regebat Radirobanis animus, tam prodigiosi certaminis expectatione suspensus », *Ibid.*, livre III, chap. 11, §1.

²² John Barclay, *Argenis*, traduction nouvelle enrichie de figures, Paris, Nicolas Buon, 1623, livre IV, p. 725. « Hæc narrante Gobrya penitus Arsidas, tamquam in cladis et iacturæ parte esset, expalluit, indignum fuisse facinus proclamans subindeque interrogans an sic puer periisset », *Ibid.*, livre IV, chap. 10, §2.

déclare qu'il est temps d'aller souper. Le Sicilien s'impatiente : « Je ne saurais, dit Arsidas, faire bonne chère, si vous ne m'ôtez de cette incertitude, me disant en quoi se termina votre tristesse, et de quelle supplice la reine fit punir ces malheureux²³ ». Il attend toujours que le conteur lui assure qu'Astioriste n'a été que provisoirement soustrait au récit. Il désire qu'un terme soit mis à cette *tristesse* [*sollicitudo*], à laquelle il ne peut que prendre part. Le Gaulois, pour complaire à son auditeur, allonge encore un peu son histoire, expliquant qu'après enquête, on découvrit que Commindorix n'était pour rien dans cette sombre affaire, et que c'étaient bel et bien des brigands, passant là par hasard, qui avaient ravi le prince ; puis il conclut en ces termes : « Ainsi fut perdu cet excellent enfant, et peu s'en fallut aussi que la mère ne mourut aussi de regret pour une telle perte²⁴ ». Arsidas exprime alors son désappointement, et le nôtre :

Il me semble, dit-il, que j'ai vu en songeant l'appareil d'un grand édifice, qui après avoir été levé par la main des artisans, et orné de marbres et de peintures est disparu, comme par l'applaudissement de personnes qui m'ont réveillé. Ainsi après que vous avez conservé cet enfant, après l'avoir conduit jusques en l'âge qu'il promettait ne pas avoir été conservé pour néant, vous nous l'ôtez incontinent²⁵.

Et Barclay d'ajouter, en filant la métaphore de l'ouvrage inabouti : « Sur ces paroles, il eut un grand dépit en soi-même, et se moquait tacitement de l'impertinence de Gobryas, qui par tant de paroles avait préparé un si magnifique théâtre, pour n'y présenter rien après²⁶ ». Mais le Gaulois est beau joueur. Il ne veut pas couper l'appétit de celui qu'il a invité à sa table : « Si, dit-il, vous faites bonne chère à souper, je vous ramènerai l'enfant, et le rendrai sain et sauf à sa mère²⁷ ». L'effet est immédiat : « Ces paroles remirent Arsidas qui avait souhaité une issue de cette affaire plus favorable que ne croyait Gobryas²⁸ ». Le Sicilien, au final, ne sera pas déçu : l'histoire d'Astioriste, reprise après le souper, aura une fin heureuse, et une trajectoire conforme aux schémas romanesques les plus accoutumés ; non seulement le jeune prince sera retrouvé, mais il délivrera aussi le royaume de la tyrannie de Commindorix, en tuant ce dernier en combat singulier.

Livrant ainsi une histoire qui sert de préambule à un souper et d'*incipit* à une histoire plus vaste, l'auteur d'*Argenis*, bien connu pour son habileté à ménager au sein de ses fictions des jeux de miroirs, offre une subtile méditation sur l'art du récit. On retrouve dans Arsidas un double du lecteur, à la fois relais et reflet de ses émotions. La perte d'Astioriste, si elle avait été confirmée, aurait suscité la déception et ce faisant coupé l'appétit : l'appétit pour le souper, bien sûr, mais surtout l'appétit d'entendre la suite du récit. Elle aurait précisément causé la perte de l'effet de *suspens* et fait du Gaulois un piètre conteur. C'est le sens de la remarque d'Arsidas, suivie de sa moquerie silencieuse : à quoi bon faire concevoir de belles espérances si c'est pour les tromper ensuite ? Ce serait, aux yeux du Sicilien et aussi, probablement, à ceux du lecteur, faire preuve d'inconséquence, et à ce compte mieux vaut peut-être sortir de table, c'est-à-dire fermer le livre, et ne pas courir le risque d'une nouvelle déception.

Barclay n'oublie pas que le roman est un conte « fait à plaisir²⁹ », et que le romancier, en bon hôte, doit satisfaire son invité. Or cela passe, semble-t-il indiquer, par une réponse adéquate aux attentes suscitées. Si l'on dresse un magnifique théâtre, il faut y représenter de grands

²³ *Ibid.*, p. 726. « Atqui, refert Arsidas, hilarem convivam non habebis, nisi me ab hac sollicitudine absolvis, quo successu dolueris quodve Reginæ supplicium de prædonibus datum », livre IV, chap. 10, §3.

²⁴ *Ibid.*, p. 727. « Ita periit scitissimus puer, inquit, et propemodum in amissi desiderio mater », livre IV, chap. 10, §3.

²⁵ *Ibid.* « Videor, inquit, magni ædificii apparatus somnio conspexisse, quod, postquam artificum manibus crevit marmoribus et picturis insigne, uno hominum me a somno excitantium plausu perierit. Sic posteaquam puerum servavisti, postquam perduxisti ad annos quibus promitteret se non frustra servatum, subito eximis nobis », livre IV, chap. 10, §4.

²⁶ *Ibid.* « Sub hæc verba asperius intra se indignitatus ridebat tacite imprudentiam Gobryæ, qui tot verbis tantam scenam apparasset, in qua nihil deinde ageretur », livre IV, chap. 10, §4.

²⁷ *Ibid.*, p. 728. « Si hilariter, inquit, cenas, reducam deinde puerum matrique sistam incolumem », livre IV, chap. 10, §5.

²⁸ *Ibid.* « Mutatus ad hæc verba est Arsidas, qui altiori spe quam Gobryas credebat rei exitum felicem optaverat », livre IV, chap. 10, §5.

²⁹ Nous reprenons une expression d'Amyot. Héliodore, *L'Histoire éthiopique*, op. cit., p. 157.

événements ; si l'histoire narrée donne envie de voir Astioriste devenir un prince héroïque, il s'ensuit qu'il ne faut pas le laisser à jamais perdu entre les mains des brigands. Même l'incertitude paraît ne pas devoir durer trop longtemps. Le suspense, s'il n'est pas soigneusement régulé, pourrait compromettre le plaisir pris à l'écoute ou à la lecture du récit. La nature de ce plaisir est d'ailleurs précisée par les mots d'Arsidas : plaisir du « songe » [*somnium*] que l'on ne veut pas quitter, ou plaisir du rêve éveillé. Plaisir du romanesque, en somme, qui nous console du réel en répondant de façon indéfectible à nos désirs d'aventures et de succès. Plaisir de l'attente sereine et de l'attendu accompli. L'esthétique visée ne sera donc pas tant celle de la surprise qui décontenance que celle de la confirmation qui rassure.

Sans doute la prévisibilité des romans héroïques, loin de nuire à l'effet de suspens et d'attente, y contribuait-elle dans une certaine mesure. On comprend aussi qu'en retour la part du suspense fût limitée, non par maladresse, mais en vertu d'une cohérence esthétique. Dans un tel cadre, il est fort possible que la reprise de mêmes ficelles narratives relevât moins d'une faiblesse de l'invention que d'une stratégie bien rodée, préférant au plaisir de la découverte celui de la reconnaissance. Le public des romans héroïques savait ce qu'il venait chercher dans ces longs volumes et surtout était certain de l'y retrouver. « La beauté des sentiments, la violence des passions, la grandeur des événements et le succès miraculeux de leurs redoutables épées, tout cela m'entraîne comme une petite fille³⁰ », confiait encore Mme de Sévigné. Bien connu mais inoxydable, c'est là un romanesque sans doute intimement corrélé à ce « romanesque pur » au « contenu obligé », analysé par Marthe Robert dans son essai *Roman des origines et origines du roman*³¹. Sa prévisibilité compense l'imprévisibilité du réel. Elle semble garantir que les fantasmes servis par les programmes narratifs seront honorés. On pardonnera donc aux lecteurs papillons de s'y être laissés prendre. Les romans héroïques leur rappelaient probablement un plaisir ancien : plaisir, comme le dit si justement la marquise, de la « petite fille », et plus généralement de l'enfant, qui redemande et réécoute avec une attention constante une histoire familière, source d'émerveillement, mais aussi d'apaisement.

³⁰ Lettre du 12 juillet 1671 à Mme de Grignan. Madame de Sévigné, *Correspondance*, op. cit., t. 1, p. 294.

³¹ Marthe Robert, *Roman des origines et origines du roman*, Paris, Gallimard, 1977, p. 63.

II. La place de l'attente dans les conflits

La Poétique de l'attente chez Julien Gracq

Luc Fraisse
Université de Strasbourg
ILLE (UR 4363) et IUF

Pour citer cet article : Luc Fraisse, « La Poétique de l'attente chez Julien Gracq », in *Dialogues Mulhousiens*, n° 4, *L'Attente*, Journées Doctorales Humanités 2019, sous la direction de Marie-Lou Solbach et Régine Battiston, mai 2020, p. 66-78 (version en ligne, <http://dialogues.hypotheses.org/>).

Résumé

L'attente est peut-être le sujet principal des récits de Julien Gracq. Elle est conditionnée par les dispositions rêveuses des personnages, mais une rêverie toujours aux aguets ; elle suppose la solitude et l'inaction, à conditions d'être sur le point d'être suspendues ; l'arrivée d'une guerre donne généralement forme à une telle situation. Par là, l'attente impose une certaine poétique du récit, en ce qu'elle donne un statut à part au protagoniste, déplace l'événement vers la sensation, nourrit une interrogation permanente sur l'événement, et redispose l'espace et la durée. Son enjeu profond est une attitude poétique face au monde, une régression vers les origines, une réflexion sur le mythe aussi (le fait d'*être attendu*). Elle renvoie au mystère de l'œuvre, plaçant le lecteur devant le personnage qui attend comme si ce personnage était un auteur dispensateur de signes.

Mots-clefs : récit poétique, espace, temps, mythe.

Abstract

The Poetics of Expectancy in Julien Gracq

Waiting may be the principal subject of Julien Gracq's short stories. She is conditioned by the dreamy disposition of her characters, but it is an attentive dream, supposing solitude and inaction, as long as it is in a suspended state; the arrival of a war generally shapes such a situation. Thereby, waiting imposes a certain poetic quality to the story, which means a marginal condition for the main character, the displacement of the event towards the sensation, a permanent questioning about the event, and a redistribution of time-space coordinates. Her deep issue is a poetic attitude towards the world, a regression to origins, and a reflexion on myth (the action of being *waited for*). She evokes the mystery inherent in the work, placing the reader in front of the character who is waiting, as if the character was an author giving signals.

Keywords: poetic narration—space—time—myth.

On sait que l'attente constitue l'un des principaux sujets de l'œuvre de Julien Gracq, au point que Marie Francis a pu consacrer tout un ouvrage à cette question, *Forme et signification de l'attente dans l'œuvre romanesque de Julien Gracq*¹. On se souvient que *Le Rivage des Syrtes* met en scène la lente approche de l'ennemi endormi depuis des siècles dans la principauté d'Orsenna ; et *Un balcon en forêt* a pour argument la longue attente de l'invasion allemande, dans un fortin caché au milieu de la forêt ardennaise. Mais à y regarder de près, aucun des autres récits de Julien Gracq ne reste étranger à une situation d'attente².

Quelle signification attribuer à ce thème si insistant, ce que le narrateur de *La Prisonnière* appellerait, sous la plume de Proust une phrase type chez Julien Gracq ? Pour essayer de répondre à cette question, il faudrait commencer par repérer quelles sont les conditions de l'attente ; alors apparaît la poétique, notamment formelle, qu'en extrait l'écrivain ; mais la poétique de l'attente ne doit pas en cacher les enjeux essentiels.

Pour créer les conditions de l'attente, Gracq prête à ses protagonistes un certain nombre de prédispositions.

Ses récits ménagent bien évidemment aux personnages les attentes ordinaires. Mais ces motifs courants de l'attente sont rejetés par Gracq, ce que souligne avec humour Simon, le protagoniste de *La Presqu'île*, quittant la salle d'attente de la gare : « On n'attend vraiment personne ici³ ».

Ce qui est plus important, c'est que l'attente des personnages repose sur une disposition rêveuse, qui est d'emblée celle de Grange : « son esprit flottait dans un vague présent⁴ » ; il reste « l'œil vague⁵ » ; il éprouve « une espèce de béatitude songeuse⁶ » ; il est habité par « des pensées confuses⁷ ». Telle est « la pente de sa rêverie préférée⁸ », que Gracq reprend à Victor Hugo⁹. L'attente provoque chez Grange « presque toujours un rêve de routes¹⁰ » ; au fil du récit, le personnage est d'ailleurs « devenu de plus en plus rêveur¹¹ » : c'est désormais pour lui « une manière de vivre¹² ». Il s'agit d'une disposition au départ plus concrète chez Simon dans *La Presqu'île*, quand Irmgard n'est pas descendue du premier train : « il se faisait en lui un soulèvement d'attente têtue qui ne renonçait pas¹³ » ; chez Simon se fait plus résolument jour l'attente pour l'attente : « il n'avait rien imaginé au-delà de cette attente nerveuse¹⁴ » ; sa rêverie sera entretenue par les trajets successifs en voiture, « tout en roulant pelotonné dans cette attente vague¹⁵ » d'atteindre la mer, car l'attente produit « des heures indécises et flottantes¹⁶ » qui conviennent à sa rêverie. L'attente enfin du narrateur du *Roi Cophetua* dans le salon de Nueil le laisse « l'esprit vacant¹⁷ » et le dirige « vers une rêverie bizarre¹⁸ ».

¹ Marie Francis, *Forme et signification de l'attente dans l'œuvre romanesque de Julien Gracq*, Paris, Nizet, 1979.

² Nous utiliserons les éditions suivantes : *Un balcon en forêt*, Paris, Corti, 1989 [1958] ; *La Presqu'île*, *Le Roi Cophetua*, *La Route*, Paris, Corti, 1970 ; *André Breton, quelques aspects de l'écrivain*, Paris, Corti, 1989 [1947] ; pour les autres œuvres, *Œuvres complètes* publiées par Bernhild Boie, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 2 vol., 1989 et 1995.

³ Julien Gracq, *La Presqu'île*, *op. cit.*, p. 37.

⁴ Julien Gracq, *Un balcon en forêt*, *op. cit.*, p. 20.

⁵ *Ibid.*, p. 23.

⁶ *Ibid.*, p. 31.

⁷ *Ibid.*, p. 39.

⁸ *Ibid.*, p. 52.

⁹ Victor Hugo, « XXIX. La pente de la rêverie », *Les Feuilles d'automne* suivies des *Chants du crépuscule*, Paris, Garnier, « Classiques jaunes », n° 413, 1950, p. 104-108.

¹⁰ Julien Gracq, *Un balcon en forêt*, *op. cit.*, p. 101.

¹¹ *Ibid.*, p. 147.

¹² *Ibid.*, p. 147.

¹³ Julien Gracq, *La Presqu'île*, *op. cit.*, p. 40.

¹⁴ *Ibid.*, p. 45.

¹⁵ *Ibid.*, p. 62.

¹⁶ *Ibid.*, p. 94.

¹⁷ Julien Gracq, *Le Roi Cophetua*, *op. cit.*, p. 207.

¹⁸ *Ibid.*, p. 213.

Le personnage posté en attente reste en état de guet qui n'est pas un sommeil. L'expression « l'attente d'un guetteur » apparaît dans *Le Rivage des Syrtes* : « Je me sentais de la race de ces veilleurs chez qui l'attente interminablement déçue alimente à ses sources puissantes la certitude de l'événement¹⁹ ». Il faut voir ici un héritage surréaliste, puisqu'on lit dans *L'Amour fou* de Breton : « Indépendamment de ce qui arrive, n'arrive pas, c'est l'attente qui est magnifique²⁰ ». L'attente chez Gracq, souligne Bernhild Boie qui publie ces œuvres, « est toujours exaltation et angoisse ; elle tient en éveil et angoisse²¹ ». Grange de son côté ne se confond certes pas avec « des soldats en kaki [qui] somnolaient²² », quoique par principe solidaire avec « cette armée qui dormait debout²³ ». Au contraire, l'attente consiste pour lui à « vivre la bouche close et l'oreille aux aguets²⁴ » ; « il guettait le son des cloches²⁵ » ; en témoignent « les nuits d'affût²⁶ », « la terre aux aguets²⁷ » dans les promenades nocturnes de Grange. Mais durant le temps passé auprès de Mona, « il la regardait encore dormir²⁸ », allusion à *La Prisonnière* de Proust, au sommeil d'Albertine, à ce passage publié dans *La NRF* précisément sous le titre « La regarder dormir²⁹ ».

La condition première de l'attente, c'est la solitude ; telle est la signification du « balcon en forêt », permettant de « subsister à l'écart des chemins³⁰ » ; le fortin est défini comme « un toit dont on eût retiré l'échelle³¹ », et ainsi comme « suspendu³² ». Il y a une allégresse de l'isolement chez Grange :

Et puis l'hiver venait : dans quelques semaines ce serait la neige. Il y aurait des jours où la camionnette ne monterait plus : avec un frisson de plaisir il se voyait reclus aux Falizes, enfermé dans son alpe auprès du poêle rouge, bloqué de longs jours dans la forêt de conte de Noël³³.

Il s'agit en fait, pour qu'il y ait attente, d'une solitude près d'être interrompue, si bien qu'Hubert Haddad définit l'attente chez Gracq comme une « durée vacante suspendue à ce qui l'opprime³⁴ ». Observons Grange sur le chemin du fortin, à son arrivée : « La solitude était complète, et cependant l'idée d'une rencontre possible ne disparaissait pas complètement³⁵ ». Cette situation préfigure l'attente de l'assaut, dans l'immobilité de la forêt ; une attente donc avivée par « l'incertitude des temps à venir³⁶ » ; c'est en fait l'attente menaçante de l'ennemi, comparé à « un cercle de mouches attendant autour du fromage qu'on en retirât la cloche³⁷ », ce qui donne, dans le langage d'Hervouët, compagnon de Grange : « Mon idée, c'est qu'ils doivent tout de même savoir quelque chose, mon lieutenant. Hervouët secoua la tête. Ils sont plus près de nous³⁸ ». L'imminence est rendue sensible par le retour au fortin après la permission : Moriarmé et le fortin offrent l'aspect de « balcons en débandades », mais « comme

¹⁹ Julien Gracq, *Le Rivage des Syrtes*, *Œuvres complètes*, op. cit., t. I, p. 580.

²⁰ André Breton, *L'Amour fou*, *Œuvres complètes*, Marguerite Bonnet (éd.), Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », vol. II, p. 697.

²¹ Bernhild Boie, « Introduction », *Œuvres complètes*, op. cit., p. LVIII.

²² Julien Gracq, *Un balcon en forêt*, op. cit., p. 11.

²³ *Ibid.*, p. 78.

²⁴ *Ibid.*, p. 27.

²⁵ *Ibid.*, p. 42.

²⁶ *Ibid.*, p. 26.

²⁷ *Ibid.*, p. 40.

²⁸ *Ibid.*, p. 85.

²⁹ Marcel Proust, « La regarder dormir », *La NRF*, Paris, Gallimard, n° 110, 1922.

³⁰ *Ibid.*, p. 26.

³¹ *Ibid.*, p. 29.

³² *Ibid.*, p. 39.

³³ *Ibid.*, p. 50.

³⁴ Hubert Haddad, *Julien Gracq, la forme d'une vie*, Paris, Zuma, 1986, p. 250.

³⁵ Julien Gracq, *Un balcon en forêt*, op. cit., p. 19.

³⁶ *Ibid.*, p. 112.

³⁷ *Ibid.*, p. 127.

³⁸ *Ibid.*, p. 161.

si quelqu'un allait venir³⁹ ». L'angoisse est ici de ne pas savoir ce qu'on attend, à quoi correspondra pour Simon, dépourvue apparemment de tragique, l'arrivée vespérale d'Irmgard, le terme de l'attente marqué par « la pendule qui poussait maintenant, seconde après seconde, la journée sur sa pente vers le train de 19h53⁴⁰ ».

La deuxième condition est l'inaction : « le service à la maison forte [...] se réduisait à presque rien⁴¹ », est-il d'emblée précisé ; le fortin est un poste avancé de surveillance, par opposition à ce qu'on appelle dans l'armée « l'active⁴² » ; même Mona, « en vacances⁴³ ? », se demande Grange, est en fait veuve et en convalescence : « Elle était venue se soigner, ou plutôt accomplir son vœu, en forêt, où la guerre l'avait trouvée comme l'oiseau sur la branche. Elle y était restée⁴⁴ ». Bref, « la guerre » est saisie ici « dans ses instants les plus endormis⁴⁵ ». Grange lui-même se voit placé en état de vacance, comme Mona : « il aimait ce temps protégé où il abordait des longs sommeils et des journées courtes : c'était un temps volé qui dormait mal, mais meilleur à prendre que tout autre, pareil à ces vacances magiques qu'ouvre au collégien un incendie ou une épidémie⁴⁶ » ; « il était libre dès le lever⁴⁷ » ; il bénéficie de « la continuation indéfinie du *camping* en forêt⁴⁸ » ; c'est « le temps des grandes vacances⁴⁹ », et le cantonnement au fortin rappelle « le débarquement des vacances⁵⁰ ».

L'attente est bien sûr ici attente de la guerre. Un entretien de Julien Gracq sur *Un balcon en forêt* pour *Les Cahiers de L'Herne* en 1972 précise tout ce qu'apporte au récit une telle situation :

dans les livres que j'écris, on me l'a dit, — et je crois que c'est vrai, il y a un climat qui est commun, celui d'une espèce de vacance, de l'attente d'un événement, d'un événement qui est souvent catastrophique, par exemple la guerre. En fait, le roman se termine au moment où cette attente prend fin. Il est certain que cette attente joue un rôle considérable. Les premiers livres que j'ai écrits étaient des livres d'imagination parce que je plaçais en imagination dans cette situation qui permettait l'attente. Ce qui s'est trouvé avec *Un balcon en forêt*, c'est que l'histoire pendant quelques mois a ressemblé à la situation imaginaire dans laquelle j'aime me trouver. [...] Cette époque qu'on appelle la drôle de guerre était une époque très étrange. Cela a duré sept ou huit mois, tout était en suspens ; la guerre était déclarée, mais elle n'était pas commencée, elle n'avait pas eu lieu, pratiquement tout était arrêté et on était au bord d'un événement qui était très nettement catastrophique, on le pressentait, car le climat était très pessimiste. Bien avant la débâcle de 1940, la débâcle était dans l'air, mais il était absolument impossible de voir sur quoi allait déboucher cette attente anxieuse⁵¹.

Et Gracq poursuivra un peu plus loin :

Les choses étaient suspendues, mais il n'y avait pas de perspective claire. Il n'était pas impossible — les gens le pensaient — que les choses se terminent sans hostilité. Il pouvait y avoir une paix blanche. Il pouvait y avoir quantité de choses. Il y avait aussi toutes sortes de possibilités catastrophiques dont celle qui s'est réalisée. On se trouvait vraiment au bord d'une espèce de gouffre brumeux, d'où il était très difficile de voir ce qui allait surgir. C'est une situation assez originale, je trouve, celle d'une guerre déclarée qui ne se déclenche pas⁵².

³⁹ *Ibid.*, p. 150.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 49.

⁴¹ *Ibid.*, p. 29.

⁴² *Ibid.*, p. 50.

⁴³ *Ibid.*, p. 58.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 59.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 70.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 83-84.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 84.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 94.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 104.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 140.

⁵¹ Jean-Louis Leutrat, *Julien Gracq, Les Cahiers de L'Herne*, Paris, Édition de l'Herne, 1972, p. 214.

⁵² *Ibid.*, p. 218.

Et enfin : « C'était une paralysie, une mise entre parenthèses, qui préluait à on ne savait quoi. C'était vraiment l'attente pure⁵³ ».

L'expérience sinon le concept de l'attente donne ainsi lieu à une approche en fin de compte complexe : on pourrait la définir comme une léthargie active, une attitude qui dépasse l'événement. On aperçoit aussi que l'attente ne se définit pas seulement en elle-même ; objet du récit, elle en conditionne la forme.

On le devine, l'attente chez Gracq ne se réduit pas à nourrir un thème, à ménager des situations. Elle se trouve coïncider avec une poétique du récit.

Elle confère pour commencer un statut particulier au personnage et à son narrateur. C'est par elle précisément que le personnage principal se distingue, car en règle générale, les hommes n'aiment pas l'attente, à commencer par les hommes de Grange⁵⁴ ; il est dit plus loin que dans l'attente forcée, « le fortin couvait la mauvaise humeur aigre d'un équipage encalminé⁵⁵ », par allusion à la situation d'un navire à voiles immobilisé par l'absence de vent. Mais à l'inverse, la troupe rêve, dans cette attente, d'échapper au danger et de se rendre invisible⁵⁶ ; se rendre invisible, c'est en un autre sens ce qui arrive aux protagonistes de Gracq comme personnages de roman ; par là, les situations d'attente participent d'un phénomène général observable dans la littérature narrative au XX^e siècle — l'effacement du personnage. Cette question fait d'ailleurs intervenir le seul moment dans le récit où le narrateur se distingue de Grange : « On l'eût un peu étonné en lui faisant remarquer l'oubli bizarre qui mettait l'armée de la Meuse entre parenthèses. Il n'y pensait pas, c'était tout, et c'était singulier — et sans doute il n'eût pas aimé en approfondir les raisons⁵⁷ ».

Mais en contrepoint de l'attente qui efface l'identité de celui qui attend, cette absence d'interrogation sur les effets de l'attente place Grange plutôt en relief, hors des normes, notamment devant son supérieur Varin : « Je me plais ici⁵⁸ », « Vous êtes drôle⁵⁹ ! ». Il est à remarquer que Simon dans *La Presqu'île* se distingue de même par cette vacance persistante, au milieu des habitants de la presqu'île :

De marcher devant les magasins ouverts et parmi les passants des trottoirs qui allaient à leur travail le rendait dispos et léger : le jour ouvrable où il promenait à loisir sa flânerie, les vacances closes le ragaillardissaient : aucun de ces gens qu'il croisait n'allait à la mer ; lui seul sentait le goût mouillé et sauvage du petit vent qui dévalait de la côte au bout de laquelle on voyait déjà se profiler les arbres de la campagne⁶⁰.

Ce qui donne au personnage « l'allure d'un flâneur de comédie⁶¹ » ; mais lui, contrairement à Grange, se pose la question angoissante de savoir pourquoi on attend : après l'une de ses haltes, « un moment encore il se sentit mal à l'aise. L'impression persistait dans son esprit qu'il ne s'était pas arrêté pour le *bon motif*⁶² ». Marie Francis souligne à ce propos que le personnage guetteur de Gracq échappe par là au caractère romanesque prédéterminé⁶³ ; et que le personnage principal attend vraiment, parce que seul il est doté d'une réelle conscience du milieu environnant⁶⁴.

⁵³ *Ibid.*, p. 219.

⁵⁴ Julien Gracq, *Un balcon en forêt*, *op. cit.*, p. 96.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 131.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 106-107.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 128-129.

⁵⁸ *Ibid.*, p. 138.

⁵⁹ *Ibid.*

⁶⁰ Julien Gracq, *La Presqu'île*, *op. cit.*, p. 56.

⁶¹ *Ibid.*, p. 112.

⁶² Julien Gracq, *Un balcon en forêt*, *op. cit.*, p. 55.

⁶³ Marie Francis, *Forme et signification de l'attente dans l'œuvre romanesque de Julien Gracq*, *op. cit.*, p. 28.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 204.

Un deuxième trait, essentiel, de la poétique du récit suscité par la situation d'attente, est le déplacement de l'événement à la sensation.

Julien Gracq déclarera, dans son entretien sur *Un balcon en forêt* pour *Les Cahiers de L'Herne* : « l'attente dont ces romans sont remplis, c'est l'attente de l'événement décisif⁶⁵ » ; or, on observe que ledit événement s'éclipse pour finir ; il a donc chemin faisant été remplacé par autre chose ; le récit sera décalé par rapport à l'événement.

Le véritable enjeu des récits de Gracq est, pourrait-on dire, le monde et son investissement poétique ; l'attente consiste dès lors à coïncider avec l'aspiration qui sommeille dans les choses⁶⁶.

Le trait majeur en est que la perception devient événement. On peut interpréter ainsi le début d'*Un balcon en forêt* : « il s'aperçut qu'il n'y avait plus une seule maison⁶⁷ ». C'est-à-dire que le départ et l'attente suscitent un changement de perspective sur la vie, comme le suggère, dans *Le Rivage des Syrtes*, la situation d'Aldo quittant Orsenna : « au long des rues connues, et déjà étranges de tout ce que leur direction semblait choisir pour moi si fermement dans un lointain encore indéfini⁶⁸ ».

L'attente colore ainsi toute la perception. On pourrait se livrer à une étude stylistique montrant comment cette coloration passe par un choix de substantifs et d'adjectifs, dont est caractéristique ce fragment de description dans *Un balcon en forêt* : « le ciel blanc et vague, le vide de la route ensommeillée, l'immobilité de plus menues branchettes devenaient fascinantes⁶⁹ ». On sait que Gracq cultive la situation et le paysage « entre chien et loup⁷⁰ ». Ce paysage, travaillé pourrait-on dire par l'hypallage, devient lui-même aux aguets dans *Un balcon en forêt*, où l'on rencontre un « silence respirant et heureux qui tendait l'oreille⁷¹ », « cette lisière sourdement alertée⁷² », « la terre sourdement alertée⁷³ » encore, une brise et « son guet immobile⁷⁴ ».

Ce déplacement de la progression narrative vers les sensations a pour contrecoup une interrogation sur l'événement, depuis *Le Rivage des Syrtes*, et ici dans *Un balcon en forêt* : « Il ne se passerait rien. Peut-être ne se passerait-il rien⁷⁵ » ; sur le plan international aussi : « Il ne se passait rien⁷⁶ » ; mais on a vu que cette apparente stagnation dissimule une avancée souterraine de l'action : « Il comprenait bien que la fin de son aventure mûrissait rapidement⁷⁷ », tout comme l'attente donne à Simon « le sentiment de l'heure mûrissante, du temps en route irrésistiblement vers son fruit⁷⁸ ». L'attente ouvre, devant Grange, « une fenêtre toute seule en face d'une route par où quelque chose doit arriver⁷⁹ » ; si bien qu'à la fin, « il savait bien que quelque chose était arrivé, mais il lui semblait que ce ne fût pas réellement⁸⁰ ». De façon symétrique, la non-arrivée d'Irmgard reprend l'interrogation dans *La Presqu'île* : « quelque chose se produisit⁸¹ », seulement voilà, « la chose n'avait pas eu lieu⁸² » ; c'est l'imminence de l'événement qui crée sa dissolution, ce qui arrive à Irmgard :

⁶⁵ Jean-Louis Leutrat, *Julien Gracq, Les Cahiers de L'Herne, op. cit.*, p. 220.

⁶⁶ Bernhild Boie, *Œuvres complètes, op. cit.*, t. 1, p. 1350.

⁶⁷ Julien Gracq, *Un balcon en forêt, op. cit.*, p. 9.

⁶⁸ Julien Gracq, *Le Rivage des Syrtes, Œuvres complètes, op. cit.*, p. 559.

⁶⁹ Julien Gracq, *Un balcon en forêt, op. cit.*, p. 35.

⁷⁰ *Ibid.*, p. 74, 181 et 216.

⁷¹ *Ibid.*, p. 98.

⁷² *Ibid.*

⁷³ *Ibid.*, p. 100.

⁷⁴ *Ibid.*, p. 155.

⁷⁵ *Ibid.*, p. 24.

⁷⁶ *Ibid.*, p. 126.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 223.

⁷⁸ Julien Gracq, *La Presqu'île, op. cit.*, p. 134.

⁷⁹ Julien Gracq, *Un balcon en forêt, op. cit.*, p. 225.

⁸⁰ *Ibid.*, p. 250.

⁸¹ Julien Gracq, *La Presqu'île, op. cit.*, p. 39.

⁸² *Ibid.*, p. 41.

si proche déjà — comme s'embuent les traits d'une image trop rapprochée de l'œil — il n'arrivait pas à la *voir* : dissoute dans une espèce de glissement furieux, saisie dans une aspiration avide, elle n'était plus que ce qui la projetait vers la rencontre imminente⁸³.

Selon une optique spécifique à Julien Gracq, l'attente ouvre à une liberté de *possibilités* — concept clef de son esthétique. Ainsi Grange attendant Mona : « même lorsqu'il n'avait pas de rendez-vous avec elle, la possibilité n'était jamais perdue tout à fait de vue que d'un instant à l'autre elle fût là⁸⁴ ». Dans toute sa généralité, l'attente est cet état où « la *possibilité* explose⁸⁵ ». Elle est d'ailleurs rebaptisée *imminence* dans *En lisant en écrivant*, en tant que pure expectative, temps béant sur le possible, rattaché au temps du roman policier⁸⁶.

À la faveur d'une telle orientation, l'attente a détourné le récit de son objet traditionnel ; elle fait plus exactement du récit une parenthèse qui se referme, explicitement à la fin du *Roi Cophetua* : « Une parenthèse s'était refermée, mais elle laissait après elle je ne sais quel sillage⁸⁷ », et au moment où l'épisode de Grange prend fin, dans *Un balcon en forêt*. L'attente dispense notamment le récit de la vraisemblance d'une intrigue ; la minceur de l'épisode lui confère une force créatrice. Elle favorise la linéarité propre au récit, par rapport au roman ; comme le souligne Bernhild Boie : « Le monde du récit est toujours un monde suspendu dans l'attente⁸⁸ » ; le critique ajoute ailleurs : « cette projection en avant qui est pour Gracq le mouvement naturel du roman⁸⁹ ».

De fait, Julien Gracq voit dans l'attente l'apanage, en général, du « roman, dont une des ressources secrètes est de pouvoir fournir des comprimés de lenteur⁹⁰ ». Il existe donc un rapport entre attente et construction, dans la mesure où le récit reçoit une unité qui est moins une action qu'une tension ; d'où résulte le paradoxe de faire de l'attente l'armature du récit. Il faudrait retenir ici ce qu'écrivait Maurice Blanchot sur *Un beau ténébreux* dans *Les Cahiers de la Pléiade* en avril 1947⁹¹ :

Il peut s'y passer quelque chose, il ne s'y passe rien : tout est en place pour l'événement, les préludes s'ajoutent aux préludes, les préparatifs sont infinis, mais l'événement lui-même ne peut être présent que dans un avenir sans cesse reporté, comme toujours menaçant, comme irrésistiblement futur⁹².

Ce que confirme Bernhild Boie : « Chez Gracq, l'attente est vécue comme un état qui se suffit à lui-même, un désir sans accomplissement, une quête sans révélation finale⁹³ » ; Marie Francis de son côté fait la remarque que l'attente suscite une résistance du récit à son dénouement⁹⁴.

L'attente crée ainsi un mélange de narration, de pensées et de rêveries, ce que Bernhild Boie appelle « la collusion entre narration et parole intérieure⁹⁵ ».

La troisième conséquence de l'attente sur la poétique du récit pourrait paraître évidente : la recréation de l'espace et du temps ; mais le processus est empreint d'originalité, on va le voir.

Le récit se forme sur la recréation d'un espace, selon l'imaginaire de l'attente. À ce titre, la fiction chez Gracq se définit comme la mise en place d'un univers séparé, et le récit comme la

⁸³ *Ibid.*, p. 57.

⁸⁴ Julien Gracq, *Un balcon en forêt*, *op. cit.*, p. 90.

⁸⁵ *Ibid.*, p. 145.

⁸⁶ Julien Gracq, *En lisant en écrivant*, *Œuvres complètes*, *op. cit.*, p. 679.

⁸⁷ Julien Gracq, *Le Roi Cophetua*, *op. cit.*, p. 251.

⁸⁸ Bernhild Boie, « Introduction », *Œuvres complètes*, *op. cit.*, p. L.

⁸⁹ *Ibid.*, p. 1348.

⁹⁰ Julien Gracq, *Œuvres complètes*, *En lisant en écrivant*, *op. cit.*, p. 642.

⁹¹ Maurice Blanchot, « Grève désolée, obscur malaise », *Les cahiers de la Pléiade*, Paris, Gallimard, n° 2, avril 1947, p. 137.

⁹² Bernhild Boie, *Œuvres complètes*, *op. cit.*, t. II, p. 1188.

⁹³ *Ibid.*, t. I, p. 1288.

⁹⁴ Marie Francis, *Forme et signification de l'attente dans l'œuvre romanesque de Julien Gracq*, *op. cit.*, p. 276.

⁹⁵ « Notice », *Œuvres complètes*, *op. cit.*, t. II, p. 1295.

création d'un climat. Il en résulte concrètement un espace en forme d'île, même dans *Un balcon en forêt* : « la clairière était comme une île⁹⁶ », « comme au rivage d'une île heureuse⁹⁷ », c'est « l'île flottante de Jules Verne⁹⁸ ». L'espoir final de Grange serait de rester réfugié dans une « île magique⁹⁹ ». Aussi peut-on considérer que le récit de *La Presqu'île* mettra en scène l'espace même de l'attente. Dans *Un balcon en forêt*, le fortin est d'ailleurs comparé à un bateau : « la clef du blockhaus accrochée à la tête de son lit, il se plaisait à sentir la maison forte autour de lui dériver à travers la nuit en ordre de marche, étanche, toute close sur elle-même, comme un navire qui ferme ses écoutilles¹⁰⁰ » ; il en était de même du lit de Mona¹⁰¹. Peut-être y a-t-il référence à Rimbaud à propos de ce fortin partant à la dérive de la rêverie : « Il y avait un charme troublant, puissant, à se vautrer dans ce bateau ivre qui avait jeté par-dessus bord son gouvernail, puis ses rames — le charme étrange du *fil de l'eau*¹⁰² ». Quoi qu'il en soit, l'attente fait du lieu immobile un lieu à la dérive, de l'ici un ailleurs, de l'immobilité une partance. Gracq reprendra d'ailleurs dans *La Presqu'île* le « La vie est ailleurs¹⁰³ » de Rimbaud. L'attente nécessite en outre des espaces lisières : les rondes nocturnes dans *Un balcon en forêt* mènent à « la frontière ; ils s'arrêtaient là¹⁰⁴ » ; la Fougeraie, le lieu d'attente du narrateur du *Roi Cophetua*, est un espace lisière : « je me trouvais ici sur une lisière à peine franche. Un *no man's land* abandonné — une de ces zones qu'on évacue et d'où l'autorité déjà déménage, mais où l'ennemi n'a pas encore pénétré¹⁰⁵ », ce qui résume aussi *a posteriori* les conditions réunies pour l'attente de Grange dans *Un balcon en forêt*.

L'attente reconfigure ainsi l'espace du récit. L'événement, dans la mesure où il est attendu, révèle, souligne Michel Murat, « son pouvoir d'orientation : il met l'espace en perspective¹⁰⁶ ». Le paysage, souligne de son côté Laurence Rousseau, sert à l'attente d'appui, de déclencheur, à partir de quoi se met en place un va-et-vient dialectique, le paysage étant ouvert sur une étendue qui attend son comblement, et l'événement s'inscrivant au creux de cette invitation¹⁰⁷.

Lisières de l'espace, lisière du temps aussi, surtout chez Simon, dont l'itinéraire évolue dans un temps suspendu entre deux trains, entre une attente déçue et une attente résolue — ce qui complexifie la question, puisqu'attendre, c'est rester placé à la lisière entre un avant et un après : « Il se demanda pourquoi il s'attardait ainsi sur les lisières, *un peu avant*¹⁰⁸... » ; « c'était avant ou après — avant plutôt qu'après¹⁰⁹ », et il souhaite¹¹⁰ que l'avant ne finisse jamais, d'où résulte l'éloge des départs¹¹¹. Aussi l'attente est-elle définie par Laurence Rousseau comme « le temps de l'absence-présence de ce qui "arrivera ou n'arrivera pas"¹¹² ». Par-là, souligne Bernhild Boie, la logique narrative se trouve « brouillée par le jeu entre une histoire au passé et une attente au futur¹¹³ » ; l'attente est ainsi favorisée, créée par des paysages frontières et des situations en marge, caractéristiques des récits de Gracq ; l'attente crée enfin une tension entre actualité et intemporalité, et par là une transmutation du fait vécu en fait poétique.

⁹⁶ Julien Gracq, *Un balcon en forêt*, *op. cit.*, p. 31.

⁹⁷ *Ibid.*, p. 84.

⁹⁸ *Ibid.*, p. 127.

⁹⁹ *Ibid.*, p. 229.

¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 140-141.

¹⁰¹ *Ibid.*, p. 90. Voir Laurence Rousseau, *Images et métaphores aquatiques dans l'œuvre romanesque de Julien Gracq*, Paris, Lettres modernes, 1981.

¹⁰² Julien Gracq, *Un balcon en forêt*, *op. cit.*, p. 157.

¹⁰³ Julien Gracq, *La Presqu'île*, *op. cit.*, p. 65.

¹⁰⁴ Julien Gracq, *Un balcon en forêt*, *op. cit.*, p. 97.

¹⁰⁵ Julien Gracq, *Le Roi Cophetua*, *op. cit.*, p. 213-214.

¹⁰⁶ Michel Murat, *L'Enchanteur réticent. Essai sur Julien Gracq*, Paris, José Corti, 2004, p. 83.

¹⁰⁷ Laurence Rousseau, *Images et métaphores aquatiques*, *op. cit.*, p. 43.

¹⁰⁸ Julien Gracq, *La Presqu'île*, *op. cit.*, p. 85.

¹⁰⁹ *Ibid.*, p. 100.

¹¹⁰ *Ibid.*, p. 134.

¹¹¹ *Ibid.*, p. 144.

¹¹² Laurence Rousseau, *Images et métaphores aquatiques*, *op. cit.*, p. 42.

¹¹³ Bernhild Boie, *Œuvres complètes*, *op. cit.*, t. 1, p. 1349

S'il est curieux d'observer comment les situations réitérées d'attente infléchissent la forme du récit et jusqu'aux détails du style, reste que ces mêmes situations revêtent des enjeux au-delà des formes.

Pourrait-on cerner l'attitude face à la vie qu'elles induisent ? L'attente est conçue dans *Préférences* comme une « expansion conquérante de la conscience¹¹⁴ » ; elle favorise ainsi l'avènement d'une nouvelle réalité poétique et formelle. Gracq définit à Jean Carrière sa découverte du surréalisme comme « le sentiment d'une porte ouverte sur des domaines inexplorés, ou à peine entrevus¹¹⁵ ». Ici pourrait intervenir une remarque subtile d'Yves Bridel : « ce n'est pas tant l'attente qui est au centre de l'univers gracquien que l'en-avant, que la remise en question perpétuelle de l'être du monde, [...] bref que le dynamisme de l'existence¹¹⁶ ».

La situation d'attente provoque, face au monde, un retrait des finalités : dans *Un balcon en forêt*, il est dit du train dès le départ : « on eût dit qu'il desservait ces solitudes pour le seul plaisir de courir dans le soir frais¹¹⁷ ». L'attente dépouille le monde de ses raisons, ce qui favorise un accès à l'authenticité¹¹⁸. *Au château d'Argol* dénonçait « les descriptions ordinaires¹¹⁹ », et précisément l'attente modifie les causes des choses observées.

Elle suppose aussi une non-participation aux événements ; Grange le manifeste, à son arrivée au cantonnement : « il ne songeait pas à rechigner à la besogne possible, mais il ne participait pas — d'instinct, chaque fois qu'il le pouvait, il gardait son quant à soi et prenait du recul¹²⁰ ». Et parallèlement, Hubert Haddad lit toute *La Presqu'île* comme une phénoménologie de l'attente définie par Husserl comme l'« effort pour atteindre intuitivement les essences à partir de l'expérience de faits singuliers¹²¹ », le phénomène étant réduit ici à sa manifestation pure, dans une mise entre parenthèses qui pose le moi pur, plaçant hors-jeu l'objet visé (Irmgard), au profit des seuls états de conscience, dans une intentionnalité neutre (un désir du désir), l'*ego* se dépouillant de toutes les contingences qui l'incarnent.

L'attente suscite une attitude interrogative face au monde : « on eût dit qu'une question était posée¹²² ». Car l'attente d'un événement est celle d'une révélation. Gracq déclare, dans *André Breton* : « nous avons moins soif de vérité que de révélation¹²³ » et de citer la maxime de Breton selon laquelle « l'imaginaire est ce qui tend à devenir réel¹²⁴ ». *Un balcon en forêt* reprend au fond la fin du *Rivage des Syrtes*, dans une formule comme : « en attendant que le rideau se lève¹²⁵ », et plus loin : « Devant lui, il y avait ce rideau baissé encore, mais remué de souffles et traversé de lumières, contre lequel les feux de la rampe attendaient de flamber¹²⁶ ». La signification profonde du cantonnement, c'est d'« être à portée des signes¹²⁷ », dans la mesure où l'attente fait pressentir une signification : « une attente pure qui n'était pas de ce monde, le regard d'un œil entr'ouvert, où flottait vaguement une signification intelligible¹²⁸ ». Plus modestement pour Simon, en arrêt devant les paysages de la presqu'île, « de tous ces signes c'étaient les plus humbles peut-être qui lui parlaient le plus secrètement¹²⁹ », ce qui fait

¹¹⁴ Julien Gracq, *Préférences, Œuvres complètes, op. cit.*, t. I, p. 990.

¹¹⁵ Jean Carrière, *Julien Gracq. Qui êtes-vous ?*, Paris, La Manufacture, 1986.

¹¹⁶ Yves Bridel, *Julien Gracq et la dynamique de l'imaginaire*, Lausanne, L'Âge d'homme, 1981, p. 125.

¹¹⁷ Julien Gracq, *Un balcon en forêt, op. cit.*, p. 10.

¹¹⁸ *Ibid.*, p. 161-162.

¹¹⁹ Julien Gracq, *Au château d'Argol, Œuvres complètes, op. cit.*, t. I, p. 60.

¹²⁰ Julien Gracq, *Un balcon en forêt, op. cit.*, p. 14.

¹²¹ Hubert Haddad, *Julien Gracq, la forme d'une vie*, Begles, Castor Astral, 1986, p. 257-258.

¹²² Julien Gracq, *Un balcon en forêt, op. cit.*, p. 41.

¹²³ Julien Gracq, *André Breton, op. cit.*, t. I, p. 405.

¹²⁴ *Ibid.*, p. 405.

¹²⁵ Julien Gracq, *Un balcon en forêt, op. cit.*, p. 70.

¹²⁶ *Ibid.*, p. 111.

¹²⁷ *Ibid.*, p. 191.

¹²⁸ *Ibid.*, p. 225.

¹²⁹ Julien Gracq, *La Presqu'île, op. cit.*, p. 103.

remarquer à Marie Francis que l'attente donne valeur de signes aux incidents banals¹³⁰. Un but du même ordre est recherché chez le narrateur du *Roi Cophetua* : « éveiller je ne sais quoi d'enseveli¹³¹ » ; l'attente chez Nueil permet d'entrer dans son intimité (à travers le thème privilégié de la pièce vide), et donnerait accès à une clef, la phrase manquante dans le journal¹³² puis le déchiffrement du tableau¹³³.

L'attente résulte plus précisément du problème du désir face au monde, ce que signifie clairement Simon : « le monde restait sans promesse et sans réponse : pourquoi le monde se prêterait-il au désir ? “Il ne faudrait qu'attendre, pensa-t-il encore. Seulement attendre¹³⁴” » ; l'attente signifie chez Gracq le désir et l'expérience de la liberté ; la femme absente, qu'on attend, est dans *La Presqu'île* la figure du désir.

Cette attitude face au monde ouvre implicitement à une philosophie du temps vécu que contient, que suppose toute attente. Le temps se conçoit chez Gracq comme une plage à parcourir. « Grange avait devant lui toute une longue journée blanche¹³⁵ », « sa journée était battante et aérée¹³⁶ » ; Grange est en situation d'attente parce qu'il est « libre pour presque toute la journée¹³⁷ » ; il vit et se complaît dans « un suspens étrange. Il y avait un charme puissant à se tenir là, si longtemps¹³⁸ ». On observe une disposition tout à fait parallèle chez Simon : « devant lui, il sentait s'amorcer le long versant de l'après-midi¹³⁹ », « il était temps de réfléchir à ce qu'il allait faire¹⁴⁰ », « il vit devant lui son après-midi s'étendre libre, vacante¹⁴¹ », « l'après-midi, longue à vivre¹⁴² ».

L'attente révèle, donne à voir « l'inertie de la durée pure¹⁴³ ». Elle suscite surtout la redécouverte de l'intensité du présent : l'attente fait ressentir à Grange « quelle densité [...] prend le moment présent¹⁴⁴ », et quant à Simon : « pour un moment il n'était que cette heure¹⁴⁵ ». C'est ce que représente, dans *Un balcon en forêt*, la neige : « un suspens anormal du temps¹⁴⁶ », « un suspens magique¹⁴⁷ ». Le jour de ce suspens est notamment le *dimanche*, vécu par Grange et le narrateur du *Roi Cophetua*, ou métaphorique de la vacuité dans l'esprit de Simon, qui perçoit dans cette après-midi « quelque chose de la tristesse inoccupée des dimanches¹⁴⁸ », « comme une matinée de dimanche¹⁴⁹ ».

Si l'imminence, comme le remarque Marie Francis, crée un contact entre le devenir et le moi¹⁵⁰, ce suspens est frappé d'ambivalence : à la permission de Grange, dans un Paris « désœuvré », revu entre deux trains¹⁵¹, répond la visite à Chinon « décrochée du temps¹⁵² ». Il y a là deux attitudes face à l'attente aussi, car à Paris, « Grange s'ennuyait¹⁵³ », par opposition

¹³⁰ Marie Francis, *Forme et signification de l'attente dans l'œuvre romanesque de Julien Gracq*, op. cit., p. 19.

¹³¹ Julien Gracq, *Le Roi Cophetua*, op. cit., p. 195.

¹³² *Ibid.*, p. 201.

¹³³ *Ibid.*, p. 224-226.

¹³⁴ Julien Gracq, *La Presqu'île*, op. cit., p. 170-171.

¹³⁵ Julien Gracq, *Un balcon en forêt*, op. cit., p. 29.

¹³⁶ *Ibid.*, p. 90.

¹³⁷ *Ibid.*, p. 115.

¹³⁸ *Ibid.*, p. 100.

¹³⁹ Julien Gracq, *La Presqu'île*, op. cit., p. 42.

¹⁴⁰ *Ibid.*, p. 43.

¹⁴¹ *Ibid.*

¹⁴² *Ibid.*, p. 50.

¹⁴³ Philippe Berthier, « Gracq et Buzzati poètes de l'événement », *Cahiers de L'Herne*, op. cit., p. 101.

¹⁴⁴ Julien Gracq, *Un balcon en forêt*, op. cit., p. 59.

¹⁴⁵ Julien Gracq, *La Presqu'île*, op. cit., p. 140.

¹⁴⁶ *Ibid.*, p. 104.

¹⁴⁷ *Ibid.*, p. 107.

¹⁴⁸ Julien Gracq, *La Presqu'île*, op. cit., p. 60.

¹⁴⁹ *Ibid.*, p. 103-104.

¹⁵⁰ Marie Francis, *Forme et signification de l'attente dans l'œuvre romanesque de Julien Gracq*, op. cit., p. 173.

¹⁵¹ Julien Gracq, *Un balcon en forêt*, op. cit., p. 142.

¹⁵² *Ibid.*, p. 144.

¹⁵³ *Ibid.*, p. 143.

au désœuvrement rêveur dans la campagne : « Assis, désœuvré, à la petite table de vannerie de sa chambre gaie et claire qui donnait sur les peupliers de la Vienne, il retombait dans une de ses rêveries préférées du Toit¹⁵⁴ ». Tout cela serait à comparer avec la situation de Simon, entre les deux trains : le personnage de *La Presqu'île* se demande au début, « désœuvré » : « Qu'est-ce que je vais faire¹⁵⁵ ? » et à la fin, cette fois « désorienté » : « Comment la rejoindre¹⁵⁶ ? ».

On n'a rencontré, chez ces divers personnages, qu'une attente solipsiste. C'est qu'*a contrario*, l'attente collective est le propre des époques de décadence :

à vrai dire, on n'attendait rien, sinon, déjà vaguement pressentie, cette sensation finale de chute libre qui fauche le ventre dans les mauvais rêves et qui, si on eût cherché à la préciser — mais on ne s'en sentait pas l'envie — se fût appelée peut-être le *bout du rouleau*¹⁵⁷.

Gracq avait déjà posé, dans *Le Rivage des Syrtes*¹⁵⁸, que l'attente suscite « le désir que les jours de la fin se lèvent et que monte l'heure du dernier combat douteux¹⁵⁹ ».

En contrepoint de quoi l'attente solitaire favorise une régression vers les origines naturelles : le fortin l'hiver, c'est « une horde engourdie par l'hivernage¹⁶⁰ » ; le cantonnement retrouve, sans péjoration, un esprit paysan, par « la fréquentation résignée, un peu magique, d'un avenir par nature évasif¹⁶¹ » ; quant à Simon, « il retrouvait le sentiment d'accueil profond, initiatique¹⁶² ». L'attente correspond au « sentiment du oui¹⁶³ », que Gracq relève chez des écrivains comme Paul Claudel, permettant de se réaccorder avec le monde « à la manière du diapason de l'accordeur¹⁶⁴ ». Elle consiste en effet à s'arrêter pour retrouver le monde, ce dont Simon dans ses haltes se fait la réflexion : « Tout en marchant, il songeait à cette manie qu'il avait de quitter par intervalles la route [...] : c'était chaque fois comme s'il débarquait de l'arche, et retrouvait la terre toute neuve¹⁶⁵ ».

La situation d'attente est une condition de la transformation du temps présent en mythe ; Grange guette la guerre comme un galop de l'Apocalypse¹⁶⁶. Hubert Haddad remarque que c'est l'attente de la guerre qui permet de vivre celle-ci comme un mythe¹⁶⁷.

Mais il en résulte un ultime renversement — car le destin consiste à *être attendu*. Observons ce phénomène, qui commence sur un mode badin, au début de *La Presqu'île*, à l'arrivée du train de 12h53, quand Simon observe l'air « des voyageurs qui ne sont pas attendus¹⁶⁸ ». Grange blessé en revanche « marchait vers la maison comme s'il était attendu¹⁶⁹ » ; « personne ne l'attendait plus, jamais — nulle part¹⁷⁰ » ; « Il n'y a rien à attendre de plus¹⁷¹ », se dit-il. On retrouve la même angoisse chez Simon d'être attendu : « Il lui sembla tout à coup que personne ne l'attendait plus¹⁷² » et « [i] se sentit un moment étrangement rejeté¹⁷³ », ayant « la sensation

¹⁵⁴ *Ibid.*, p. 146.

¹⁵⁵ Julien Gracq, *La Presqu'île*, *op. cit.*, p. 45.

¹⁵⁶ *Ibid.*, p. 179.

¹⁵⁷ Julien Gracq, *Un balcon en forêt*, *op. cit.*, p. 93.

¹⁵⁸ Julien Gracq, chap. « Noël », *Le Rivage des Syrtes*, *Œuvres complètes*, *op. cit.*

¹⁵⁹ Julien Gracq, *Le Rivage des Syrtes*, *Œuvres complètes*, *op. cit.*, t. I, p. 694.

¹⁶⁰ *Ibid.*, p. 106.

¹⁶¹ *Ibid.*, p. 145.

¹⁶² Julien Gracq, *La Presqu'île*, *op. cit.*, p. 143.

¹⁶³ Julien Gracq, « Pourquoi la littérature respire mal ? », *Préférences*, *Œuvres Complètes*, *op. cit.*, t. I, p. 872.

¹⁶⁴ *Ibid.*, p. 151.

¹⁶⁵ Julien Gracq, *La Presqu'île*, *op. cit.*, p. 161.

¹⁶⁶ Julien Gracq, *Un balcon en forêt*, *op. cit.*, p. 93.

¹⁶⁷ Hubert Haddad, *Julien Gracq, la forme d'une vie*, *op. cit.*, p. 30.

¹⁶⁸ Julien Gracq, *La Presqu'île*, *op. cit.*, p. 40.

¹⁶⁹ Julien Gracq, *Un balcon en forêt*, *op. cit.*, p. 246.

¹⁷⁰ *Ibid.*, p. 247.

¹⁷¹ *Ibid.*, p. 251.

¹⁷² Julien Gracq, *La Presqu'île*, *op. cit.*, p. 74.

¹⁷³ *Ibid.*, p. 82.

de délaissement, tandis que l'heure s'écoule impitoyablement¹⁷⁴ », même si, dans la chambre d'hôtel, il éprouve la sensation d'être attendu au dehors, « comme si, sans qu'il eût rien à y faire, quelque chose l'eût averti qu'on l'attendait dehors¹⁷⁵ » ; d'où résulte chez lui le rêve (parallèle au retour de Grange dans la maison de Mona) d'une maisonnette avec Irmgard : « Ici, on n'attendrait plus personne¹⁷⁶ ». À l'approche du soir et du second train, « il sentait tout à coup qu'il rentrait, qu'il était attendu¹⁷⁷ », mais plus tard : « On n'attend personne — songeait-il de nouveau. Le monde n'attend jamais. Jamais rien¹⁷⁸ ». La même question se voit avivée dans *Le Roi Cophetua*, à propos de Nueil : « Personne ne m'attendait¹⁷⁹ » sur le quai désert de Braye la Forêt, mais le protagoniste a été prétendument attendu par Nueil¹⁸⁰. Ainsi, il apparaît que l'attente est l'expérience d'un destin, expérience rendue originale, car ici tendue vers nulle découverte, ni comblée par aucun accomplissement.

Il est un passage essentiel d'*Un balcon en forêt*, essentiel car il livre peut-être le sens le plus profond de l'attente : « Jamais encore il n'avait, autant que dans cet hiver du Toit, senti sa vie battante et tiède, délivrée de ses attaches, isolée de son passé et de son avenir comme par les failles profondes qui séparent les pages d'un livre¹⁸¹ ». Où l'on voit que l'attente amène le lecteur à se pencher sur le mystère de l'œuvre.

Oui, le mystère de l'œuvre même. Tout d'abord, il faut noter que l'attente concentre de façon sous-jacente toutes les prises de position littéraires de Gracq, à savoir : contre la littérature engagée par affirmation essentielle de la poésie ; contre le journal et le document humain ; contre la psychologie ; contre la littérature considérée comme une distraction et un loisir. L'attente permet, selon une expression favorite de Julien Gracq qui signale son importante dette à l'égard de Bergson, « un passage de la quantité à la qualité¹⁸² », passage du monde quotidien à l'art.

Il faudrait sans doute ici mentionner le modèle du romantisme, et notamment d'*Henri d'Ofterdingen* de Novalis, dont Gracq rappelle dans *Préférences* « la première partie — *L'Attente* — la seule que Novalis ait eu le temps d'écrire¹⁸³ » ; et le modèle de Wagner, car « tous les drames musicaux de Wagner », est-il souligné dans les *Carnets du grand chemin*, sont « une marche vers des instants suspendus¹⁸⁴ ». L'attente, notamment initiale, sonne comme une ouverture musicale donc ; on l'aperçoit à l'après-midi qui s'ouvre devant Simon : « C'était une *ouverture* qu'il allait jouer pour lui tout seul¹⁸⁵ ».

Ce qui est mis en jeu, c'est le mode d'écriture adopté par Gracq : par l'attente, note Bernhild Boie, « le geste de l'écriture demeure suspendu et inachevé¹⁸⁶ » ; Ariel Denis de son côté définit cette attente ou imminence comme « obsession, pensée et principe même de l'écriture¹⁸⁷ ». Telle est bien la signification la plus profonde de l'attente, selon Serge Gaubert : la récolte de ce qui, dans le passé, était semence, promesse¹⁸⁸, dès lors « secret d'une œuvre poursuivi dans l'écriture¹⁸⁹ », et au total constitution du personnage et de la matière de l'œuvre. On trouve une intuition voisine chez Gilles Plazy, selon laquelle le suspense et l'imminence sont « l'attente de

¹⁷⁴ *Ibid.*

¹⁷⁵ *Ibid.*, p. 127.

¹⁷⁶ *Ibid.*, p. 93.

¹⁷⁷ *Ibid.*, p. 155.

¹⁷⁸ *Ibid.*, p. 170.

¹⁷⁹ Julien Gracq, *Le Roi Cophetua*, *op. cit.*, p. 193.

¹⁸⁰ *Ibid.*, p. 197.

¹⁸¹ Julien Gracq, *Un balcon en forêt*, *op. cit.*, p. 110.

¹⁸² Julien Gracq, *En lisant en écrivant*, *Œuvres complètes*, *op. cit.*, t. II, p. 635.

¹⁸³ Julien Gracq, *Préférences*, *Œuvres complètes*, *op. cit.*, t. I, p. 991.

¹⁸⁴ Julien Gracq, *Carnets du grand chemin*, *Œuvres complètes*, *op. cit.*, t. II, p. 1063.

¹⁸⁵ Julien Gracq, *La Presqu'île*, *op. cit.*, p. 52.

¹⁸⁶ Bernhild Boie, « Introduction », *Œuvres complètes*, *op. cit.*, t. I, p. LVIII.

¹⁸⁷ Ariel Denis, « L'éternelle imminence », *Cahiers de L'Herne*, *op. cit.*, p. 131.

¹⁸⁸ Serge Gaubert, « Julien Gracq et le temps perdu », *Ibid.*, p. 325.

¹⁸⁹ *Ibid.*, p. 326.

ce quelque chose qui pourra seul donner un sens romanesque à ces pages¹⁹⁰ », si l'on considère que « l'écrivain, le poète n'est pas celui qui a quelque chose à dire mais celui qui dit pour savoir ce qu'il a à dire, celui qui dit pour dire, celui qui dit pour être », si bien que « l'écrivain est en marche¹⁹¹ » — que dans l'attente, c'est l'écrivain qui se montre en marche. Un très net consensus de la critique se dégage ainsi.

Mais l'attente fait signe vers l'œuvre aussi, on en a rencontré des exemples, parce qu'elle devient une donnée de style : dans *En lisant en écrivant*, après avoir reconnu l'attente comme l'apanage du roman, à grande échelle par la lenteur de la narration, Gracq ajoute qu'il en est de même à petite échelle, par « la possibilité d'effet à retardement de ses phrases¹⁹² ». On rencontre de fait, dans les manuscrits de ses récits, des mots placés *en attente* dans la marge ; il se crée donc une attente dans la phrase, qui amène l'écrivain à concevoir la syntaxe comme un mouvement fait de rebondissements toujours recommencés¹⁹³ ; une attente qui déjoue les attentes du lecteur, selon le modèle de la phrase de Stendhal selon Gracq, jamais oratoire, et par là parvenant à « déjouer l'attente, dans le registre largement ouvert de ses ruptures¹⁹⁴ ».

De façon inattendue, mais qui apparaît maintenant dans toute sa logique, l'attente constitue en dernier lieu un modèle pour le lecteur de récit. Marie Francis le souligne, « au lecteur qui participe à l'attente, le héros fait figure d'auteur, transmet des signes¹⁹⁵ », et Gilles Plazy définit l'attente comme ce qui relie le personnage au lecteur, à condition de distinguer l'attente tendue de l'un, flottante de l'autre¹⁹⁶ ; car, ajouterait ici Gracq lui-même, « tout ce qu'on introduit dans un roman devient signe¹⁹⁷ », que collecte et place en réserve le lecteur : « Tout ce qui est dit déclenche attente ou ressouvenir, tout est porté en compte, positif ou négatif¹⁹⁸ » ; le lecteur « dépose seulement dans une nuit non encore éclairée, un accessoire de scène destiné à devenir significatif plus tard, quand le rideau sera vraiment levé. Le tout à venir se réserve de reprendre entièrement la partie dans son jeu, de réintégrer cette pierre d'attente d'abord suspendue en l'air¹⁹⁹ » si bien qu'« il n'est de jugement sur le roman que le jugement dernier²⁰⁰ ».

Ce jugement, né dans l'œuvre puis placé hors de l'œuvre, est la dernière modalité de l'attente dans des récits dont elle constitue les rouages les plus visibles comme les plus secrets.

¹⁹⁰ Gilles Plazy, *Voyage en Gracquoland*, Paris, L'Instant, 1989, p. 49.

¹⁹¹ *Ibid.*, p. 198.

¹⁹² Julien Gracq, *En lisant et en écrivant, Œuvres complètes, op. cit.*, t. II, p. 643.

¹⁹³ Julien Gracq, *André Breton, op. cit.*, p. 483.

¹⁹⁴ Julien Gracq, *En lisant en écrivant, Œuvres complètes, op. cit.*, t. II, p. 580.

¹⁹⁵ Marie Francis, *Forme et signification de l'attente dans l'œuvre romanesque de Julien Gracq, op. cit.*, p. 123.

¹⁹⁶ Gilles Plazy, *Voyage en Gracquoland, op. cit.*, p. 96.

¹⁹⁷ Julien Gracq, *En lisant en écrivant, Œuvres complètes*, t. II, p. 638.

¹⁹⁸ *Ibid.*

¹⁹⁹ *Ibid.*, p. 639.

²⁰⁰ *Ibid.*, p. 640.

Paris, lieu d'attente dans *The Stone Face* de William Gardner Smith

Wassila Hacid
Université de Haute-Alsace
ILLE (UR 4363)

Pour citer cet article : Wassila Hacid, « Paris, lieu d'attente dans *The Stone Face* de William Gardner Smith », in *Dialogues Mulhousiens*, n° 4, *L'Attente*, Journées Doctorales Humanités 2019, sous la direction de Marie-Lou Solbach et Régine Battiston, mai 2020, p. 79-86 (version en ligne, <http://dialogues.hypotheses.org/>).

Résumé

Si la question de l'immigration, aujourd'hui d'actualité, suscite des questionnements dans bien des domaines, nous choisissons d'aborder cette question d'un point de vue littéraire. En nous appuyant sur les personnages venus de différents horizons dans *The Stone Face* de William Gardner Smith, nous analyserons l'importance de Paris, la ville Lumière dans les années 1960 dans le parcours de tous ces personnages. Pour le protagoniste Simeon Brown, Paris représente un temps et un espace qui lui permettrait la réalisation de ses attentes et d'un renouveau. Sa fuite des États-Unis à cause du racisme qu'il y subissait l'a conduit dans cette ville. Il vit alors à Paris une situation de « mise en attente [qui] oblige l'individu, le groupe, la communauté, à repenser les catégories de temps qui lui permettent d'agir sur le présent et de se projeter dans le futur » comme l'expliquent Laurent Vidal et Alain Musset dans leur ouvrage *Les Territoires de l'attente*. En nous basant sur cette analyse de l'attente dans une dimension spatiale, nous tenterons de comprendre cette situation de mise en attente qui pose de nombreux dilemmes pour certains personnages du roman *The Stone Face*.

Mots-clés : lieu, territoire, attente, Paris, attente existentielle.

Abstract

Paris, Waiting Experiences and Space in The Stone Face by William Gardner Smith

Though immigration raises questions in many fields, we chose to approach this subject from a literary point of view. Using the diverse backgrounds of characters created by William Gardner Smith in *The Stone Face*, we will analyze the importance of the city of Paris as a waiting space for all these different characters during the period of the 1960s. For the protagonist Simeon Brown, Paris represents a time and place for the realization of his expectations and for renewal. He left the United States because of racism he was experiencing there. In Paris, he experiences a situation of “holding time [which] forces the individual, the group, the community, to rethink the categories of time that allow him to act on the present and envision the future” as Laurent Vidal and Alain Musset emphasize in their book *Les Territoires de l'attente*. Based on Musset and Vidal's analysis of waiting and expectation in a spatial dimension, we will try to understand the situation of waiting and expecting that raises many dilemmas for the characters in *The Stone Face*.

Keywords: place—territory—waiting—expectation—Paris—existential expectation.

En 1963, l'écrivain noir américain William Gardner Smith publie un roman semi-autobiographique intitulé *The Stone Face*. Ce récit met en scène l'expérience de Simeon Brown, un jeune peintre amateur et journaliste noir originaire de Philadelphie venu s'installer à Paris dans les années 60 pour fuir le racisme qu'il subissait aux États-Unis. Ce racisme, il tentait de le représenter dans un portrait qu'il repeignait sans cesse et qu'il appelait le « visage de pierre¹ ». Son arrivée dans la ville Lumière est pour Simeon l'occasion de laisser derrière lui la haine et la violence dont il a fait l'expérience en Amérique afin de se reconstruire une nouvelle identité. Ainsi, l'interaction de Simeon avec d'autres personnages se trouvant aussi dans des situations d'attente de changements de toutes sortes nous amène à nous interroger sur l'importance de l'espace en l'occurrence la capitale française dans ce processus de changement et de questionnements existentiels.

Dans une étude sur le rapport entre l'espace, les personnes qui l'occupent et l'attente comme étant un intervalle de temps qui marquerait un changement, Laurent Vidal et Alain Musset font la distinction entre un lieu d'attente, un territoire de l'attente et une attente existentielle. Dans *Les Territoires de l'attente*, ils expliquent que l'approche à l'attente doit être différente en fonction de l'importance qui est donnée à l'espace par les sujets qui s'y trouvent.

C'est en nous appuyant sur cette réflexion que nous tenterons de comprendre l'évolution de personnages venus de différents horizons dans le roman de William Gardner Smith. Le concept de l'attente existentielle développée par Vidal et Musset se rapprochant de la théorie de Frantz Fanon selon laquelle une nouvelle identité peut émerger à partir d'une expérience commune de menace extérieure sera également abordé afin d'analyser la personnalité du protagoniste, Simeon Brown et les questionnements existentiels auxquels il fait face dans le roman *The Stone Face*.

Réfugiés, travailleurs, ou curieux de la vie parisienne, c'est à partir du XIX^e siècle que la capitale française commence à connaître l'arrivée en masse des étrangers. Ils représentent deux résidents parisiens sur cinq en 1931². Les circonstances qui ont mené de nombreuses communautés à rejoindre Paris temporairement ou définitivement ainsi que leurs expériences une fois arrivées sont diverses. Afin de bien comprendre les personnages de Smith et leurs interactions dans la capitale des libertés, nous allons donc nous concentrer principalement sur les Afro-américains, les Polonais et les Algériens.

En ce qui concerne la communauté afro-américaine, la chasse aux sorcières et les répressions anticomunistes lancées par Joseph McCarthy au début des années 50 a certainement encouragé un grand nombre d'entre eux à quitter leur pays pour la France. Ils étaient, comme le souligne Julien Claude dans la *Revue Française d'Études Américaines*, attirés par « la réputation (hélas surfaite) de notre pays [la France] comme nation fraternelle où le racisme est inconnu³ ». Un grand nombre d'entre eux étaient artistes, musiciens de jazz et écrivains, formant une nouvelle « Lost generation » dans le quartier Latin de Paris. Les premiers de cette génération étaient venus dans les années 1920 pour fuir la répression suite à la renaissance de Harlem. D'autres sont arrivés en succombant à la tentation des récits d'autres écrivains et poètes déjà établis, et une autre partie de cette communauté était restée ou revenue après la fin de la Seconde guerre mondiale durant laquelle ils avaient servi l'armée américaine, une armée qui pour beaucoup avait fait subir autant de ségrégation dans les rangs qu'aux États-Unis. Parmi les écrivains les plus connus il y avait Richard Wright et James Baldwin. William Gardner Smith, ancien GI, connu pour son premier roman *Last of the Conquerors* inspiré de son

¹ Notre traduction du titre original du roman de William Gardner Smith, *The Stone Face*, New York, Farrar, Straus and Company, 1963.

² Antoine Marés, Pierre Milza (dir.), *Le Paris des étrangers depuis 1945*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 1995, p. 10-11, disponible sur <http://books.openedition.org/psorbonne/950> [consulté le 2 avril 2019].

³ Julien Claude, Michel Fabre, « La Rive Noire de Harlem à la Seine », *Revue Française d'Études Américaines*, n° 27-28, février 1986, « La cuisine américaine », p. 171-172, disponible sur https://www.persee.fr/doc/rfea_0397-7870_1986_num_27_1_1882_t1_0171_0000_3 [consulté le 23 mars 2019].

expérience à Berlin durant la guerre, rejoint le cercle des écrivains afro-américains à Paris en 1951. Il y travaille comme journaliste pour l'Agence France Presse et finit par diriger l'Agence au Ghana de 1963 à 1964. Il commence à écrire *The Stone Face* en 1961 dans lequel il livre un témoignage sur l'incidence de la guerre d'Algérie sur la capitale française. Il y décrit le quotidien des communautés que le protagoniste, Simeon Brown côtoie, particulièrement celui de ses compatriotes et des Algériens. Il crée ainsi un parallèle entre les expériences de ces deux communautés qui vivent l'oppression du blanc aux USA pour le cas des Afro-américains, et celle de la colonisation pour ce qui est des Algériens. Babe est le personnage qui représente le mieux cette vie d'afro-américain à Paris. Il était auparavant militant de l'association nationale pour la promotion des gens de couleur NAACP aux USA. Il avait décidé de s'installer à Paris parce que selon lui aux États-Unis le combat était perdu d'avance. Il sera dans le roman *The Stone Face* une sorte de guide pour Simeon afin de combler ses attentes de l'exil et d'oublier ses souffrances passées.

Le personnage de Maria sera tout aussi important dans les changements auxquels sera confronté le protagoniste Simeon Brown. La jeune femme vient d'une communauté polonaise établie à Paris. À l'époque cette dernière s'élève à environ 500 000 personnes venues pour la plupart à la recherche d'un emploi⁴. Ils étaient 34 160 en 1946 dans le département de la Seine, soit 8 % de la population étrangère. Une grande partie a été naturalisée française, d'autres ont été rapatriés et enfin certains n'étaient à Paris que de passage avant de rejoindre d'autres grandes villes européennes ou américaines⁵ comme cela était le souhait de Maria dans le roman. Elle était à Paris pour une opération des yeux qui la sauverait de la cécité et par la même occasion réaliser son souhait de devenir une comédienne connue pour enfin rejoindre les studios d'Hollywood.

Il y aura aussi Hossein et Ahmed, deux Algériens rencontrés à la suite d'une altercation entre Simeon et un groupe d'arabes qui avait éclaté à la sortie d'un bar et pour laquelle ils s'étaient tous retrouvés au commissariat. Selon le ministère de l'Intérieur français, les Algériens étaient près d'un demi-million en France au début des années 60. Parmi eux 24 000 femmes et 80 000 enfants. La grande majorité était formée d'hommes qui étaient venus travailler dans les usines afin d'aider financièrement leurs familles restées en Algérie. Beaucoup vivaient non loin de leurs lieux de travail. Ils étaient à plusieurs dans des chambres d'hôtels pas chères ou dans des bidonvilles. Ils sont alors accueillis dans le pays colonisateur pour améliorer le quotidien de leurs familles en Algérie et ils sont partagés entre l'assimilation et le combat pour l'indépendance. Le conflit armé entre la France et l'Algérie a eu lieu essentiellement en Algérie, à l'exception de quelques violences en France notamment celles de la soirée du 17 octobre 1961 durant laquelle la police parisienne a réprimé une manifestation pacifique organisée par le Front de Libération Nationale, le principal mouvement nationaliste pendant la guerre d'Algérie. Les manifestants contestaient un couvre-feu instauré par le chef de la police Maurice Papon, qui empêchait les Algériens de sortir après 20h30 dans la capitale française. Au moins 200 personnes ont péri dans ce massacre, parmi eux certains manifestants ont été jetés dans la Seine et repêchés les jours qui ont suivis. *The Stone Face* est considéré comme un des premiers témoignages de cette manifestation et c'est peut-être aussi la raison pour laquelle le roman fut interdit en France dès sa publication en 1963⁶. Les personnages de Hossein et Ahmed nous aident à percevoir le parallèle que l'auteur dresse entre le traitement des Noirs aux États-Unis et celui des Algériens en France mais aussi à comprendre l'influence de ces personnages sur l'évolution des attentes de Simeon depuis son arrivée à Paris jusqu'à son départ.

C'est en mai 1960, soit deux ans avant la fin de la Guerre d'Algérie que Simeon jeune trentenaire arrive à Paris. Juste après sa traversée de l'Atlantique, il repense à ce long

⁴ Antoine Marés, Pierre Milza (dir.), *Le Paris des étrangers depuis 1945*, op. cit.

⁵ *Ibid.*, p. 12.

⁶ Kristin Ross, *May '68 and its Afterlives*, Chicago, Presse Universitaire de Chicago, 2002, p. 44.

voyage : « l'Amérique était derrière lui, son passé était derrière lui, il était en lieu sûr. [...] Paris. Paix⁷ ». Il prie pour « que la paix de l'Europe soit [...] un remède contre ce visage⁸ ». Le visage de pierre qui le hantait encore ici. Ce visage, il le voyait partout aux États-Unis. Il incarnait la haine de l'autre et le racisme. Toute cette violence aurait fini par le conduire au meurtre s'il n'avait pas décidé de venir à Paris. C'est entre autres, le visage de Chris, le chef du gang polonais qui était en guerre avec les Noirs de son quartier. Simeon le croisa une après-midi alors qu'il allait faire une course à l'épicerie pour sa grand-mère. Il avait mis un couteau sous la gorge de Simeon parce que ce dernier refusait de le regarder ou lui parler. Simeon ferma les yeux et pria Dieu, mais il fut interrompu par une douleur ardente à l'œil. Depuis, il a ce patch noir sur l'œil. « "Cet œil", dit Simeon aux garçons du quartier, "est un don pour les dieux. Je leur ai donné l'œil ; ils m'ont donné [...] Force, courage et bravoure⁹" ».

Les jours qui suivent son arrivée dans la ville Lumière, il rencontre d'autres communautés d'immigrés et d'exilés comme lui. Très vite, il fait la connaissance d'un groupe d'artistes et écrivains américains, blancs et noirs, grâce auxquels il découvre les loisirs et les soirées les plus distingués du quartier Latin. À Paris, il se rend compte qu'il jouit des mêmes privilèges que les blancs. « Cette ville était sienne [...] il deviendrait un homme nouveau. Il se demandait ce que serait cet homme¹⁰ ». Il s'éprend de la jeune Maria qui comme lui est hantée par un visage, celui de cet officier allemand qui abusait d'elle dès l'âge de neuf ans dans un camp de concentration en Pologne. Il commence aussi à côtoyer ce groupe d'Algériens. Au début, ce sont pour lui :

Des hommes, marchant [...] en groupe, [...] la peau pas tout à fait blanche mais sûrement pas noire ? Ils avaient des yeux maussades, malheureux, en colère, des yeux que Simeon connaissait des rues de Harlem. [...] Ils regardèrent Simeon sans sourire, et quelque chose d'étrange comme une reconnaissance se passa entre eux¹¹.

Il finit par se lier d'amitié avec Ahmed, un jeune étudiant avec qui Simeon partage les mêmes positions sur le recours à la violence dans le combat pour la libération de leurs peuples. Toutes ces rencontres vont changer ses attentes de l'exil à Paris. De cet homme avec un bandeau sur un œil qui, selon Alexa Weik Von Mossner, ne lui donne métaphoriquement qu'une vision incomplète de la ville au tout début, il deviendra au fur et à mesure des chapitres tel qu'il l'avait prédit : « "un homme nouveau" car il apprend que la violence et la haine qu'il avait fui existent où qu'il décide d'aller¹² ».

Dans un chapitre du livre intitulé *Les Territoires de l'attente*, Alain Musset et Paulo Cesar Da Costa Gomes considèrent que la relation entre « le temps, l'espace, les acteurs (ou les sujets) [...] constitue le fondement même de toute géographie sociale et, plus largement, de la connaissance des faits sociaux territorialisés¹³ ». Ils définissent l'attente comme « un simple intervalle de temps [...] marquant une rupture dans la durée et l'introduction d'une autre durée

⁷ Notre traduction. William Gardner Smith, *The Stone Face*, op. cit., p. 3. Texte original : « America was behind him, his past was behind him, he was safe. [...] Paris. Peace ».

⁸ Notre traduction. *Ibid.*, p. 7 : « let the peace of Europe be a medicine for me against this face ».

⁹ Notre traduction. *Ibid.*, p. 30 : « This eye', Simeon told the boys of the neighborhood, 'is a gift to the gods. I gave them the eye; they gave me [...] Strength, courage, and bravery ».

¹⁰ Notre traduction. *Ibid.*, p. 11 : « This was his city [...] he would become a new man. He wondered what that man would be ».

¹¹ Notre traduction. *Ibid.*, p. 4 : « Men, walking [...] in a group, [...] skin which is not quite white but surely is not black? They had sullen, unhappy, angry eyes, eyes Simeon knew from the streets of Harlem. [...] They glanced at Simeon unsmiling, and something strangely like recognition passed between him and them ».

¹² Alexa Weik Von Mossner, *Cosmopolitan Minds: Literature, Emotion, and the Transnational Imagination*, Austin, University of Texas Press, 2015, p. 182.

¹³ Paulo Cesar Da Costa Gomes, Alain Musset, « Des lieux d'attente aux territoires de l'attente : une autre dimension existentielle de l'espace et du temps ? », in *Les Territoires de l'attente : Migrations et mobilités dans les Amériques (XIX^e-XX^e siècle)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, p. 61-72, disponible sur <http://books.openedition.org/pur/41879> [consulté le 22 décembre 2018].

dans un parcours¹⁴ ». Dans le roman de Smith, l'évolution des attentes de Simeon de son exil à Paris sera faite de cet intervalle de temps marquant une rupture avec son passé en Amérique et la volonté de l'introduction d'un nouvel avenir. Cette évolution sera aussi influencée par la relation entre le temps plus ou moins paisible qu'il passe dans cette ville, les deux facettes opposées de cette dernière et les personnages qu'il y rencontre. Musset et Da Costa Gomes donnent deux appellations distinctes à cette dimension temporelle dans l'espace en distinguant les lieux d'attente des territoires de l'attente.

Les lieux d'attente sont « des endroits créés spécifiquement avec l'intention de faire accepter et de faire vivre l'attente. [...] Elle est marquée par l'immobilité forcée des individus et des groupes qui la subissent¹⁵ ». La communauté nord-africaine, et plus particulièrement les Algériens évoqués par l'auteur, vivent dans des quartiers au nord de Paris tels que la Goutte d'or. Un quartier très proche de la description que Simeon fait de Harlem, à tel point qu'il a l'impression d'y être :

« Où es-tu ? », « Chez moi » répondit Simeon [...]. C'était comme Harlem [...] sauf qu'il y avait moins de flics à Harlem. Les hommes qu'il a vus à travers la fenêtre du bus [...] étaient de bien des façons comme les Noirs aux États-Unis [...] Harlem ! Harlem ! [...] « C'est comme ça... les quartiers noirs d'Amérique ? ». Ahmed demanda, « Oui », cependant il se dit à un moment qu'il y avait plus de rires parmi les Noirs. « Ils ne sont pas en guerre. Pas du genre à tirer », répondit Ahmed¹⁶.

Le quartier de la Goutte d'or n'est certes pas délimité par des barrières matérielles, cependant, les Nord-africains sont restreints par leurs moyens financiers et se voient systématiquement refusés la location d'une chambre ou d'un appartement « par peur que les meubles ne soient pillés¹⁷ » rapporte un jeune étudiant français, ils se retrouvent sans le vouloir confinés dans ces espaces. Ils sont également indésirables dans certains quartiers et lieux publics fréquentés par les touristes étrangers ou les clubs privés fréquentés par les français. Pour Musset, les lieux d'attente sont des espaces où « le pouvoir s'exerce de manière forte, même s'il s'agit d'un pouvoir implicite et parfois invisible¹⁸ ». Ceci est démontré par la présence particulièrement importante des forces de l'ordre dans le quartier de la Goutte d'or qui vont jusqu'à s'introduire par surprise chez les habitants. C'est aussi démontré par le couvre-feu qui leur est imposé par la préfecture de police leur interdisant de sortir après 20h30. Enfin, le lieu d'attente proprement défini comme clos et dans lequel un pouvoir explicite est clairement exercé sera incarné dans ce stade parisien dans lequel Simeon se retrouve en garde à vue avec des milliers d'autres personnes arrêtées durant la manifestation du 17 octobre. Il s'était physiquement interposé à un policier qui matraquait une femme et un enfant durant la manifestation. Cet événement marquera pour Simeon la fin d'une étape et le début d'une autre, mais surtout, il marquera un tournant décisif dans sa vie¹⁹.

Les territoires de l'attente sont des espaces qui ne sont pas matériellement délimités. L'attente y est transitoire, une sorte de « contrainte involontaire » pour reprendre la terminologie de Musset²⁰. Paris ne sera rien de plus pour Maria. La jeune comédienne espère

¹⁴ *Ibid.*

¹⁵ *Ibid.*

¹⁶ Notre traduction. William Gardner Smith, *The Stone Face*, *op. cit.*, p. 88 : « Where are you? », "Home" replied Simeon [...]. It was like Harlem [...] except that there were fewer cops in Harlem. The men he saw through the window of the bus [...] were in other ways like the Negroes in the United States. [...] Harlem! Harlem! [...] "Is it like this... the black neighborhoods in America?" Ahmed said "Yeah" he thought a moment "there is more laughter among the Negroes, though". "They're not at war. Not the shooting kind" Ahmed replied ».

¹⁷ Notre traduction. *Ibid.*, p. 62-63.

¹⁸ Paulo Cesar Da Costa Gomes, Alain Musset, « Des lieux d'attente aux territoires de l'attente : une autre dimension existentielle de l'espace et du temps ? », *op. cit.*, p. 61-72.

¹⁹ *Ibid.*

²⁰ *Ibid.*

la réussite de son opération chirurgicale pour ensuite pouvoir rejoindre les studios d'Hollywood. Quant aux américains, ils sont arrivés à Paris fuyant le Maccarthisme des années 50. Ils se complaisent dans une vie de bohème jusqu'au jour où par obligation ou par lassitude ils devront peut-être repartir aux États-Unis. Les Afro-américains jouissent des mêmes privilèges que leurs compatriotes blancs à Paris. Ils viennent dans l'attente de trouver le cocon sûr qu'ils ne trouvent pas dans leur pays. Cependant, les circonstances de leur exil sont différentes. Certains ont fui les menaces pour avoir appartenu à des mouvements de droits civiques radicaux, d'autres par désillusion et refus de « s'intégrer » à un mode de vie imposé par l'Amérique ségrégationniste. Ils sont décrits par l'auteur comme des personnages qui vivent à Paris dans l'incertitude d'y rester mais avec la conviction de ne pas repartir aux États-Unis. Ils vivent aussi dans le déni volontaire de l'existence du racisme et de la violence dans la capitale française et la culpabilité de ne pas y faire face. L'évocation des violences contre les Algériens de Paris est systématiquement une source de tension dans les conversations entre Simeon et Babe. Pour ce dernier, un soutien aux Algériens dans leur combat serait impensable car selon lui les Algériens sont des blancs et racistes envers les noirs. Simeon le constate d'ailleurs quand il se fait traiter par Hossein, un militant du FLN, de « blanc » car Simeon était sorti du commissariat sans être tracassé par la police lorsqu'il s'était auparavant mêlé à une bagarre qui impliquait des Algériens, alors que ces derniers ont fini en garde à vue. Il le constate aussi quand Hossein, en la présence de Maria, profère un discours haineux et antisémite contre les Juifs d'Algérie.

Les territoires de l'attente se distinguent des lieux d'attente dans le fait qu'ils ne sont ni implicitement, ni explicitement conçus dans le but de faire attendre. Ce sont, selon Guy Di Méo « l'ensemble des lieux fréquentés par l'individu (espace de vie), les interrelations sociales qui s'y nouent (l'espace social) et les valeurs psychologiques qui y sont projetées et perçues (l'espace vécu²¹) ». Dans *The Stone Face*, les attentes de Simeon dans sa démarche d'installation à Paris, même sans certitude d'y rester, sont clairement énoncées. Il veut vivre dans une ville paisible, sans violence, sans racisme, oublier les traumatismes dont il a fait l'expérience en Philadelphie et devenir « un homme nouveau ». Il prend très vite goût aux rencontres cosmopolites qu'il n'aurait jamais pu faire dans son pays natal et à la vie insouciant et nocturne de la capitale. Ce sera d'abord cette amitié tissée avec Ahmed, puis les interactions entre cette communauté d'Algériens, Maria, et les Américains noirs, et blancs, qui vont donner un autre sens à ses attentes de son séjour à Paris.

Selon Musset et Da Costa Gomes dans une contribution intitulée « Des lieux d'attente aux territoires de l'attente : une autre dimension existentielle de l'espace et du temps » :

L'attente est ce qui va donner du sens non seulement à l'espace mais aussi aux individus et aux groupes qui se retrouvent, volontairement ou non, dans une situation où le temps est suspendu aux dispositifs et aux pratiques des différentes catégories ou échelles d'un pouvoir plus ou moins visible, plus ou moins contraignant, plus ou moins conscient du rôle qu'il joue sur celles et ceux dont il organise la vie à un moment donné de leur parcours. L'incertitude jouera le même rôle pour les espaces considérés « à risque » et dont le statut ambigu, caractérisé par une menace potentielle et des processus indécis, contribue (ou non) à faire émerger une identité collective chez les habitants²².

Lorsque Simeon apprend à travers la presse qu'une petite fille afro-américaine du sud des États-Unis se fait violenter le jour de la rentrée scolaire par un groupe de manifestants blancs pour avoir osé aller dans une école pour blancs, et qu'il observe les comportements racistes entre les différentes communautés vivant à Paris, il se rend compte que la violence et le racisme à des degrés différents existent partout. Ses attentes qui l'ont menées à Paris deviennent incertaines et angoissantes. Il avait sacrifié un œil pour devenir un homme fort et respectable.

²¹ *Ibid.*

²² *Ibid.*

À Paris, il se rendait compte qu'il commençait à se perdre dans une réalité dans laquelle il ne voyait que ce qu'il voulait bien voir. Il occultait volontairement, comme beaucoup de ces exilés les vérités dérangeantes de la vie qu'il voulait se construire. Maria qui avait comme Simeon une vision défaillante, littéralement et métaphoriquement avait désormais retrouvé la vue grâce à la réussite de son opération. Elle n'était plus en situation d'attente de cette opération qui allait déterminer son avenir. Une attente angoissante que Simeon comprenait et arrivait à conforter. Maria se libérait de cette angoisse et s'éloignait peu à peu de Simeon. Elle passait désormais son temps avec ses amis du milieu du théâtre qui lui promettaient une belle carrière en Amérique. Paris ne serait plus alors qu'un lieu de transition en attendant la réalisation de son projet Hollywoodien. Ahmed, le jeune étudiant pacifiste avec qui Simeon s'était lié d'amitié avait lui fini par rejoindre le marquis en Algérie. Il était convaincu que le combat pour la liberté devait se faire chez lui auprès des siens.

Tous ces chamboulements vont provoquer des sentiments d'angoisse chez Simeon. Devait-il rester dans cette ville et tenter de vivre une vie insouciant malgré le sentiment croissant de culpabilité ? Allait-il soulager sa culpabilité en étant activement solidaire avec d'autres causes pour l'égalité et la liberté ? Ou alors se résignerait-il à repartir en Amérique et mener le combat pour les siens ? Cela lui importait peu, il devait simplement agir et ne pas rester passif. Paris « entretient la nature incertaine » des attentes de Simeon comme celle de l'opération de Maria ou de la fin de la guerre pour Ahmed²³. Simeon devient alors, peu à peu cet « homme nouveau » que l'auteur appelle « le frère », et qui dès le début cite William Wordsworth pour annoncer ce changement par la fameuse phrase « the child is father of the man » ou « l'enfant est le père de l'homme ». Smith fait sans doute aussi référence dans l'évolution du personnage de Simeon à cette nouvelle identité universaliste qui émerge de l'expérience commune de menace extérieure développée par Frantz Fanon dans « Racisme et culture²⁴ ». Il écrit :

La culture spasmée et rigide de l'occupant, libérée, s'ouvre enfin à la culture du peuple devenu réellement frère. Les deux cultures peuvent s'affronter, s'enrichir. [...] L'universalité réside dans cette décision de prise en charge du relativisme réciproque de cultures différentes une fois exclu irréversiblement le statut colonial²⁵.

L'homme nouveau représenté dans le dernier chapitre de Smith par Simeon, va finalement repartir aux États-Unis, mais il deviendra comme le titre du chapitre l'indique « le frère ». L'idéal qu'il s'était fait de son exil et les expériences qu'il a vécu à Paris durant un intervalle de temps l'auront libéré de sa hantise de la violence et du racisme.

Il est alors parfois nécessaire d'écarter la distinction entre lieu et territoire dans l'espace dans lequel se retrouvent des individus en situation d'attente ou « dans l'attente de » pour faire place à une dimension existentielle qui se crée dans ces espaces-là. Dans « Des lieux d'attente aux territoires de l'attente : une autre dimension existentielle de l'espace et du temps », les auteurs expliquent que :

L'attente s'impose non seulement dans un lieu (conçu ou non pour cette fonction) mais aussi sur des individus et des groupes qui sont en interaction (contrainte ou volontaire) avec ce lieu. [...] Ces territoires de l'attente, loin d'être des points morts ou des espaces en creux, sont riches

²³ Miceala Symington, Jean Bessière, « Littérature et mémoire des territoires de l'attente », *Les Territoires de l'attente : Migrations et mobilités dans les Amériques (XIX^e-XXI^e siècle)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, p. 261-272, disponible sur <http://books.openedition.org/pur/41903> [consulté le 22 décembre 2018].

²⁴ Frantz Fanon, « Racisme et culture », *Présence Africaine*, vol. 165-166, n° 1, 2002, p. 77-84.

²⁵ Frantz Fanon, *Les Damnés de la Terre*, Paris, La Découverte, 2017, p. 10-11.

d'informations et de significations et peuvent être le creuset de nouvelles identités, conscientes ou inconscientes, espérées ou inattendues²⁶.

Il semble que l'auteur de *The Stone Face* à travers l'interaction des différents personnages mais aussi à travers la répartition du roman en trois chapitres intitulés le fugitif, le blanc et le frère, fait référence non seulement à l'évolution de Simeon d'un lieu d'attente, clos et sous contrainte aux États-Unis à un territoire de l'attente « avec des interrelations sociales et des valeurs psychologiques²⁷ » dans la capitale parisienne pour finalement arriver à une dimension existentielle de l'espace et du temps dans laquelle il devient « l'homme nouveau ». Dans son roman, William Gardner Smith, fait de Paris une ville où de nouvelles idées universalistes et cosmopolites apparaissent chez différents personnages grâce aux interactions qui se créent dans cet espace et aux dynamiques qui en émergent.

²⁶ Paulo Cesar Da Costa Gomes, Alain Musset, « Des lieux d'attente aux territoires de l'attente : une autre dimension existentielle de l'espace et du temps ? », *op. cit.*, p. 61-72.

²⁷ *Ibid.*

Waiting in Postcolonial African Literature: Prison, Exile, and Hope in Works of Ngugi wa Thiong'o and Nuruddin Farah

Komi Akakpo
Université de Haute-Alsace
ILLE (UR 4363)

Pour citer cet article : Komi Akakpo, « Waiting in Postcolonial African Literature: Prison, Exile, and Hope in Works of Ngugi wa Thiong'o and Nuruddin Farah », in *Dialogues Mulhousiens*, n° 4, *L'Attente*, Journées Doctorales Humanités 2019, sous la direction de Marie-Lou Solbach et Régine Battiston, mai 2020, p. 87-94 (version en ligne, <http://dialogues.hypotheses.org/>).

Résumé

L'Attente dans la littérature africaine postcoloniale : Prison, exil et espoir dans les œuvres de Ngugi wa Thiong'o et Nuruddin Farah

En se basant sur des œuvres de deux auteurs postcoloniaux, Ngugi wa Thiong'o et Nuruddin Farah, cet article se donne pour objectif d'explorer le thème de l'« attente » sous deux aspects majeurs. L'« attente » sera d'abord vue comme une réticence à agir, une attitude généralement adoptée par les masses sous des régimes autoritaires. Le sujet postcolonial vit dans un monde injuste, où l'exil, la prison et les exécutions sont également une menace omniprésente. Néanmoins, la détention indue ou l'exil ne laisse pas les opprimés en proie au désespoir le plus absolu. Qu'il s'agisse des rêves de libération anticipée d'un détenu politique ou des attentes d'un auteur exilé concernant un changement de régime, l'espoir, qui se manifeste sous de nombreuses formes, sera traité dans notre deuxième partie à la fois en tant que condition humaine nécessaire et en tant qu'instrument de torture utilisé par les gouvernements. Dans les sociétés postcoloniales, les masses populaires vivent aussi de l'espoir. Ceci est d'autant vrai dans le roman *Matigari*, où la seconde venue du Seigneur devient une allégorie majeure pendant que tout le pays attend que le héros accomplisse un miracle et le libère de l'oppression.

Mots-clés : attente, Farah, Ngugi, postcolonial, prison.

Abstract

Focusing on selected works from two postcolonial authors, Ngugi wa Thiong'o and Nuruddin Farah, this paper aims to explore the term "waiting" on two main aspects. First, "waiting" will be discussed as unwillingness to act, an attitude generally of the masses under authoritarian regimes. The postcolonial subject lives in an unjust world, where exile, prison, and executions are omnipresent threats. Nevertheless, undue detention or exile does not leave the oppressed in utter despair. Whether it is a political detainee's dreams of an early release, or an exiled author's expectation of regime change, hope, which manifests itself in many forms, will be discussed in our second part both as a necessary human condition and as an instrument of torture used by governments. In postcolonial societies, hope keeps the masses alive. This is essentially true in *Matigari*, in which the second coming of the Lord becomes a major allegory as the whole country waits for the protagonist to perform a miracle and free them from oppression.

Keywords: waiting—Farah—Ngugi—postcolonial—prison.

In most African countries democracy is like Samuel Beckett's character Godot. It is long awaited for, but never shows up, to borrow the analogy from Albrecht and Schlumberger¹. Since the colonial period, "waiting" has become a quality of survival. Under oppression, people always have choices to make. As it is said in the American declaration of independence, "that mankind are more disposed to suffer, while evils are sufferable, than to right themselves by abolishing the forms to which they are accustomed²". The first option people when dealing with an oppressing government is to wait for things either to get worse or to improve. In most cases, however, the sufferings escalate to a point where a minority of people starts voicing their discontent. These people, once they cross the red line of arbitrary laws established by the government, also start waiting for bad things to happen. Waiting, in this case is synonymous with fear and anguish, which we will discuss in our first part, along with the various methods employed by dictatorial regimes to discredit and silence their opponents. Threatened with execution, imprisonment, and accusations of insanity, many authors and politicians will finally find refuge in exile.

In the second part of this paper, waiting will be synonymous to hope, which in itself can take on more than one aspect. Whether the writer is in prison or in exile, waiting can also generate hope. Detention without trial often leaves the prisoner in great despair. As it was the case of Ngugi, who has served some time in prison, the sense of powerlessness comes, from not knowing how long he would be detained. Such a detention can last as long as fifty years or a few days, which leaves the door open for hope. Although hoping essential for the detainee's survival, dreams of early liberation can nevertheless turn out to be dangerous when false hopes arise. Outside of prisons, the masses also dream of freedom. In Farah's *Variations on the Theme of an African Dictatorship*, for example, they generally wait for someone, a saviour or a martyr, to rise to rid them of the cruel leader and his ruling elite.

Expectation of the worse: a Glimpse into Everyday Life under a Dictatorship

After the failed expectations of decolonization in Africa, the masses found themselves in a new cycle of repression, sometimes, even harsher than colonial repression. Expressing one's discontent under a dictatorial regime comes with undesirable consequences. From the moment someone transgresses the arbitrary rules and laws established by a dictatorial regime, he expects the wrath of the regime to come down at any moment³. Arbitrary laws are disguised means whereby the use of force is justified. As argues Gel'man, "the installation of strong arbitrary rule is only possible in the event that the Kremlin turns from bargaining to the use of force in dealing with political and economic actors⁴". Going in the same direction, Farah has his protagonist in Farah's *Close Sesame* say that "democracy is the instrument with which the elites whip the masses anywhere; it enables the ruling elite to detain some, impoverish others, and makes them the sole proprietors of power⁵". A similar conclusion can be drawn after reading Ngugi's *Matigari* in which laws are fashioned and constantly redefined to criminalize individual of which the regime does not approve of. Thus, in the name of Democracy and under the guise of the independence of the judiciary teachers, students and factory workers have been imprisoned for exercising their right to freedom of expression.

¹ Holger Albrecht, Oliver Schlumberger, "'Waiting for Godot': Regime Change without Democratization in the Middle East", *International Political Science Review*, vol. 25, n° 4, 2004, p. 371-392.

² *American Declaration of Independence*, July 4, 1776, available at <https://www.ushistory.org/declaration/document/> [last consulted 29 august 2019].

³ Robert Barros, "Dictatorship and the Rule of Law: Rules and Military Power in Pinochet's Chile", in José Maravall, Adam Przeworski (ed.), *Democracy and the Rule of Law*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003, p. 188-220.

⁴ Vladimir Gel'man, *The Dictatorship of Law in Russia: neither Dictatorship, nor Rule of Law*, PONARS Policy Memo, n° 146, 2000, available at http://www.ponarseurasia.org/sites/default/files/policy-memos-pdf/pm_0146.pdf [last consulted 29 august 2019].

⁵ Nuruddin Farah, *Close Sesame*, St. Paul, Graywolf Press, 1992, p. 100.

In “The Right to Freedom of Expression and its Role in Political Transformation in Kenya”, Morusoi aims at deconstructing the “general assumption that the protection of the right in Kenya is solid” during the KANU⁶ dominance. In doing so, he also demonstrates that besides being insufficient, laws were designed so as to restrict freedom of expression⁷. Besides being inefficient, some of these laws are as ridiculous as to make it a crime “punishable by death to ‘imagine’ the death of the President or to make utterance, expressions and declarations connected or alluding to the death of the President⁸”. This situation leads the various actors of political life to adopt attitudes or narratives according to their social belongings. In this article, our emphasis will be on the condition of the intellectuals and the masses they fight for. In dictatorships, the masses, devoid of any economic power and proper education generally rely on the intellectuals, writers for instance, to be their mouthpieces. Here, we can start noticing that the main attitude the masses resort to is one of cowardice. This attitude, however, can be given a few explanations.

First, according to Berton and Panel, this attitude can be explained by the fact that in countries where there is a semblance of democracy, “opposition parties can reasonably expect to win the next elections. They therefore prefer to wait than to rebel”, especially when the leader is old. However, we believe that there is another reason which compels the masses to wait rather than take arms⁹.

The second reason which prompts the masses to remain silent and wait for saviours is fear, as is illustrated in the following passage from *Sweet and Sour Milk*:

‘I have a wife and children to take care of,’ one of them would say to you. ‘I have an aged mother and a family to care for, to maintain,’ another would tell you. ‘My neck is not longer than yours. Extend yours. But I won’t. I have open mouths to feed. To feed these open mouths, I need to close mine. When not closed, my mouth helps me to masticate not formulate thoughts¹⁰.

It is clear from the above that fear is a very effective tool used by totalitarian leaders to keep their subjects under control. As far as *Matigari* is concerned, the masses refuse to discuss important issues such as truth and justice, because these kinds of questions, Matigari is warned, will result in confinement in a “mental hospital or in a pit of everlasting darkness” or death if he persists¹¹. To those warnings, he often responds that “too much fear breeds misery in the land¹². Fear of being labelled insane and confined is used in the novel to highlight the irony that surrounds society’s acquiescence to the regime’s oppression. People constantly remind their children and relatives to fall in line lest they are stigmatized due to their association with the mad or the criminal. The strategy of the regime as it transpires in *Matigari* follows some basic patterns which we have also identified in Ngugi’s prison memoir. Criminalise first, discredit then, and kill if the first two do not work. Firstly, we encounter accusations of crime which inevitably lead to prison. As an example, Maigari becomes a criminal from the moment he confronts John Boy Junior and Robert Williams to reclaim his house. He is immediately flung into a cell, out of which he manages to escape with other detainees. He was then declared insane and sent to a madhouse, from which he again manages to escape. This attempt from the government to discredit political prisoners by declaring them mad is also well illustrated in Adam Mathenge’s letter from prison. In his letter, he writes how he is being denied proper

⁶ KANU: for Kenya African National Union.

⁷ Eric Kibet Morusoi, “The Right to Freedom of Expression and its Role in Political Transformation in Kenya”, Pretoria, Pretoria University Press, 2016, p. 159-160.

⁸ *Ibid.*, p. 160.

⁹ Raul Magni Berton, Sophie Panel, “Elderhood and Compliance: how Aging Dictators Affect Civil Wars”, *HAL*, 2014, available at <https://halshs.archives-ouvertes.fr/hal-01079593/document> [last consulted 29 august 2019].

¹⁰ Nuruddin Farah, *Sweet and Sour Milk*, Saint Paul, Graywolf Press, 1992, p. 152.

¹¹ Ngugi wa Thiong’o, *Matigari*, London, Heinemann, 1989, p. 61, 82.

¹² *Ibid.*, p. 30, 90, 92.

medical treatment for his aching back, but subjected to treatment for mental instability instead. He has been able to conclude from the attitude of doctors towards him, and from the words of one doctor in particular, that “that some government authority had misinformed him as to my mental state¹³”. Madness therefore becomes a socially constructed tool which is used to discredit people who hold opposing views on the government. The failure of the first two techniques will finally prompt the authorities to adopt a more radical method, like sending firing squad, for example, to make sure the dissident remains silent forever¹⁴.

The thought of losing one’s life incapacitates most people, turning them into cowards who wait for the limited number of people who have enough courage, to challenge the government despite all the consequences they might face. And since we are in a cause-effect relationship, when a certain law is transgressed, even though it might be arbitrary, the punishment is sure to come too. As an example, Winston had to live with the prospect of being arrested by the thought police from the moment he has made himself guilty of Thoughtcrime. The most difficult part in such a situation lies in the waiting period. Although Winston could accept the fact that it was better to think of oneself as a corpse from the moment of declaring war on the Party, the torment and anguish caused by the waiting period is a torture in itself, which is caused not so much by the fact that we will be caught, but by not knowing when it will happen: “I am afraid of death. You are young, so presumably you’re more afraid of it than I am. Obviously we shall put it off as long as we can. But it makes very little difference¹⁵”.

It is a similar atmosphere of pending reprisals in which people had to live in Farah’s trilogy. Like in 1984, transgressions of arbitrary laws inevitably lead to repression. One way we can understand this situation in *Sweet and Sour Milk* is to consider that particular instance when Loyaan is accosted by “three men in neatly pressed trousers” at the Rendezvous of Brooms. Looking at the scene from a distance, his mother and his younger sister quickly realise “that the time had come, that the “Security had finally arrived¹⁶”. Happily for Loyaan, his abduction was prompted by less gruesome reasons. After the death of his twin brother whose last words had been changed to suit the General’s ego, Loyaan had become a great nuisance to the regime in his determination to discover who killed his brother and for what reasons¹⁷. In order to stop Loyaan from finishing his project, the regime decides to deport him. He is thus appointed as Somalia’s Councillor in Belgrade, and is bound to depart the next day. Although his job offer does appear to be a deportation, we consider Loyaan to be a privileged person. After the great mediatization of his twin brother’s death, fingers will be pointed at the government if anything near death or detention were to happen to him. The less fortunate intellectuals however, especially those who cannot endure to wait for their punishment day, leave their countries on their own. As Farah rightly puts it, “most of them have left their countries. Jobs with UNESCO, FOA, jobs in the oil-rich Gulf States¹⁸”.

According to Devroop, exile, in its traditional sense, is viewed as the “oppression by someone in power to an individual, group or community forcing the latter, whose life is endangered into ‘exile¹⁹’”. Among the evils that can befall a writer in under a dictatorial regime, exile remains a unique situation. The particularity of exile is that, instead of confining the oppressed to a single space, opens up a multitude of possibilities for him. Exile is a recurrent theme in Farah’s works, and with good reason, since he himself had been forced into exile after his novel, *A Naked Needle* had been deemed seditious by Siad Barre’s regime. However, instead of lamenting his fate, Farah decided to keep optimistic systematically making “the rest of Africa

¹³ Ngugi wa Thiong’o, *Detained: A Writer’s Prison Diary*, London, Heinemann, 1981, p. 197.

¹⁴ Nuruddin Farah, *Sweet and Sour Milk*, *op. cit.*, p. 44

¹⁵ George Orwell, *1984*, London, Secker & Warbur, 1949, p. 171.

¹⁶ Nuruddin Farah, *Sweet and Sour Milk*, *op. cit.*, p. 219.

¹⁷ *Ibid.*, p. 219.

¹⁸ Nuruddin Farah, *Sweet and Sour Milk*, *op. cit.*, p. 135.

¹⁹ Chat Devroop, “Music, Exile and the Making of Culture and Identity”, *Focus*, 2001, p. 3-12.

his country²⁰". In fact, during his exile, Farah has lived in several countries around the world such as Nigeria, South Africa, Uganda, India, Germany, England, Italy and the United States.

For Ngugi, it was on 31th December 1977 that the Kenyan regime had finally come. After the publication of *Petals of Blood* which The Kenya Weekly Review described it as "this bomb shell", and the performance of his sharply critical play *Ngaahika Ndeenda (I Will Marry When I Want)*, is arrested and imprisoned without trial. On the arrest warrant, of which we can see a copy in *Detained*, he was accused of engaging himself "in activities and utterances which are dangerous to the good Government of Kenya and" its institutions²¹". In *Matigari*, concerns which the Government had mentioned for the necessity of his detention are also cited by the Minister of Truth and justice as a justification for the arrest of teachers and students. According to the minister, the teaching of Marxism spoils students and workers. People who indulge in such an activity should therefore be detained without trial²².

Hope in troubled times: Waiting for Christs and Heroes

If we assume that the individual is put in prison based on some arbitrary laws, at least some simulacra of trial can be waited for. In that case, the detained has the privilege to know the length of his sentence. Such a mock trial is also depicted in *Matigari* at the meeting with the Minister for Truth and Justice. In order to make an example out of Matigari and his mates, the minister concluded that justice "must not only be done, but must be seen done²³". Ironically, only the "judges" and the "criminals" were present in the little room where justice was served. This scene is representative of the third-world judiciary process which is replete with "mock trials and deportations, and revocation of all political privileges, such as freedom of the press and assembly rights²⁴".

However, not everyone in third-world countries has the privilege of a due process being. This is, for example, the case of political prisoners who are detained without trial. This latter's prison time is therefore indeterminate as Ngugi rightly puts it:

One of the cruelties of detention — unlike ordinary imprisonment — is precisely this not knowing when one will get out. For the ordinary convicted prisoner — we are not talking of the fairness or unfairness of the trial, the so-called justice involved — he knows the duration of his sentence and no matter how long it is, his emotions and intellect can adjust to it. Not so the political detainee: he can be released after an hour, a day, a week, or after fifty years²⁵.

Although the case of the political prisoner seems more desperate than that of the ordinary prisoner, we assume that it is all the same more hopeful. What we mean to say is that since there has been no trial and therefore no specified prison time, hopes of liberation are greater. As it can be read in the quotation above, waiting, for the political prisoner will cause mixed feelings. At the idea of being possibly liberated the next day, he will find himself many reasons to stay alive. As it is ironically painted in *1984*, "It was probable that there were some millions of proles for whom the Lottery was the principal if not the only reason for remaining alive²⁶". We assume here that the possibility of release is the main reason the majority of political prisoners keep themselves alive, since Ngugi was once told by a mate, Wasonga, that hope is life, and that nobody should "prevent a man from hoping, for if you do, you are denying him

²⁰ Stephen Gray, Nuruddin Farah, "Interview with Nuruddin Farah", *English in Africa*, vol. 27, n° 1, May, 2000, p. 131-139.

²¹ Ngugi wa Thiong'o, *Detained: A Writer's Prison Diary*, op. cit., p. 201.

²² *Ibid.*, p. 106.

²³ Ngugi wa Thiong'o, *Matigari*, op. cit., p. 117.

²⁴ Jörg Arnold, "Criminal Law as a Reaction to System Crime: Policy for Dealing with the Past in European Transitions", *Totalitarian and Authoritarian Regimes in Europe: Legacies and Lessons from the Twentieth Century*, Varsovie, Berghahn Books, 2006, p. 140.

²⁵ Ngugi wa Thiong'o, *Detained: A Writer's Prison Diary*, op. cit., p. 146.

²⁶ George Orwell, *1984*, op. cit., 1949, p. 109.

reasons for living. To hope for a better tomorrow, to dream of a new world, that is what is human²⁷". In fact, when Ngugi was in prison, his hope of liberation was not a secret that he entertained in his heart alone. In fact, it was commonplace for the prisoners to indulge in premature jubilations based on false hopes, writes the author in his prison memoir²⁸.

Wasonga's piece of advice comes from his unfortunate experiences based on false hopes. After his third dream of liberation collapsed, he came to realize that the possibility of liberation had been, first dangled before him, and then crushed to the ground in order to destroy him forever. According to Ngugi, "the government does so by creating the Detainees' Review Tribunal which is an instrument of torture, part of the state's psychological terrorism against the individual detainee and the nation as a whole²⁹". In his memoir, Ngugi recounts how he had also fallen prey to the government's tactic when he accepted to appear before the tribunal albeit warnings from other prisoners that the whole process was a mockery. As told, the first time he pleaded before the tribunal only occasioned anxiety and sleeplessness on the eve of his appearance, and an incredible hollowness afterwards: "It took more than two weeks to compose myself into waiting for the next session. I was determined, though, that the second appearance would, for me, be the last³⁰", he adds. Unfortunately, for a second time his hopes of freedom have been crushed, a disappointment which gives its full meaning to the last part of Wasonga's piece of advice: "It is good to have faith, to keep on hoping. But don't be so certain of the hour and the day as to let it break you if the hoped-for freedom does not come at the expected hour and day³¹".

In Farah's trilogy, the term waiting can be linked to notions of heroism and martyrdom. These two notions occupy an important place in the Somali society as it is portrayed in *Sardines*. This, for example, explains Sagal's feeling of powerlessness when she learns that the two girls she is competing with for the swimming prize have been arrested for dissidence. She is convinced that by getting arrested for defying the General, her two rivals have accomplished something worthy of praise, as she reflects: "Mortals like me can do nothing to challenge them any more, thought Sagal. They are in the general's prison. They are the only two girls taken and this will make them stand out with prominence. Nothing I can do can change this³²". In *Close Sesame*, when Deeriye realises that his son had engaged in counter revolutionary activities, he could not help but express his disapproval, as a father who did not want his son to die. Of a group of ten intellectual plotting to overthrow the General's regime, Mursal is the only free member and indeed the last one who has not acted yet. When his turn finally comes, he surreptitiously leaves the house at night, leaving his family guessing and wondering about his location and his activities. A few hours later, the telephone rings, but stops before someone manages to answer it. It rings a few more times and goes dead every time someone picks it up. They occupants of the house understood that it was Mursal trying to communicate. Every time the telephone rings, Deeriye wishes he could answer it and tell his son to come back home. However, doing that will bring disgrace upon his family, since Mursal will be categorised among "traitors, withdrawers at the last minute, non-finishers of projects begun and non-deliverers of promises made³³".

As someone who is celebrated as a hero for standing against both colonial and postcolonial rule, Deeriye also expected that his son would carry out his coup attempt even if that meant that he might die trying. If his son were to withdraw at the last minute — and though he might still

²⁷ Ngugi wa Thiong'o, *Detained: A Writer's Prison Diary*, *op. cit.*, 150.

²⁸ *Ibid.*, p. 151.

²⁹ *Ibid.*, p. 147.

³⁰ *Ibid.*

³¹ *Ibid.*, p. 150.

³² Nuruddin Farah, *Sardines*, St. Paul, Graywolf Press, 1992, p. 134.

³³ Nuruddin Farah, *Close Sesame*, *op. cit.*, p. 237.

have a son — Deeriye feels that he shall “be terribly disappointed in him³⁴”. And because no one knows where was, the only thing his family can do is to wait by the telephone and the radio: “either the phone will ring (and this means he is still alive) or it won’t and the radio will play that accursed song *Samadiidow*³⁵ in a short while³⁶”, which would mean that he has found death. Unfortunately, the *Samadiidow* is played. Now that his son is dead, Deeriye decides that it is time for him to take over. He would call to meet the General, then with his son’s revolver hidden, go, meet and kill him³⁷.

Waiting in this part will also be discussed in relation to hope and expectation of salvation. As was discussed in the first part, the main attitude of the masses is to wait for something to happen. In *Matigari*, for example, the image of Christ is central. Everything begins in the prison cell where Matigari shares his bread and beer with his cellmates. When the turn of the drunkard came, he leaps “to his feet, holding the food in his right hand and the bottle in his left, and started speaking as though he were reading the Bible from the pulpit³⁸”. Later on the rumour will run that it was Matigari who imitated Christ’s Last Supper when he shared his bread and beer. Some people even report that he told the police, after he was arrested, that they should not rejoice because they have thrown him in this hell. “You will see me again after only three days”, he reportedly added. His supposedly miraculous prison breakout and, later, his mysterious evasion from a madhouse had cleared the path for the popular commotion, which culminated in the gathering of the whole country at John Boy Junior’s house, expecting a miracle to happen: “It was true that everyone was expecting a miracle on that day. Soldiers and policemen were everywhere. They wanted to catch Matigari alive or dead but in the presence of the crowd. That would quell all the rumors about miracles, angels and Christ’s Second Coming³⁹”. As far as the masses are concerned, they were there for a different reason. They were hopeful. “People from all religions and denominations continued to streaming towards the house. [...] They all waited for Jehovah’s sword to fall from heaven⁴⁰” on the oppressors.

In most cases, when in exile, the author often lives in nostalgia and entertains the possibility of returning to his home country. In order to set foot in his country without fearing for his life, he must wait for the threat that has set them running to cease. The link between hope and waiting lies in the temporality of hoping⁴¹. Hope entails a projection in the future, and as the passing of time is independent of man’s will, this latter has no other choice than to wait. Waiting in such cases can last until current regime is changed, and sometimes until the death of the dictator. Thus, Farah came back to Somalia only after Barre had been ousted⁴². After his release, Ngugi was forced into exile after news reached him that the regime was planning to eliminate him upon his return from Britain. Thus, for the duration of the Arap Moi regime, Ngugi was unable to return to Kenya and to publish or sell his books. Like Farah, it was only after the departure of Moi that Ngugi decided to visit his home country for the first time in 22 years.

³⁴ *Ibid.*

³⁵ In *Close Sesame*, the “*Samadiidow*” is played on the radio every time someone who threatens the interests of the General is killed.

³⁶ Nuruddin Farah, *Close Sesame*, *op. cit.*

³⁷ *Ibid.*, p. 224.

³⁸ Ngugi wa Thiong’o, *Matigari*, *op. cit.*, p. 57.

³⁹ *Ibid.*, p. 157.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 158.

⁴¹ Anthony J. Steinbock, “Hoping against Hope”, in Cheung, Chan-fai, Ivan Chvatik, Ion Copeoru, Lester Embree, Julia Irabarne, Rainer Sepp (eds), *Essays in the Celebration of the Founding of the Organization of Phenomenological Organizations*, 2003,

available at [http://www.ipjp.org/images/e-](http://www.ipjp.org/images/e-books/OPO%20Essay%2023%20-%20Hoping%20against%20Hope%20-%20By%20Anthony%20J.%20Steinbock.pdf)

books/OPO %20Essay %2023 %20-%20Hoping %20against %20Hope %20-%20By %20Anthony %20J. %20Steinbock. pdf [last consulted august 29, 2019].

⁴² “Farah, Nuruddin 1945-”, *Encyclopedia.com*, available at <https://www.encyclopedia.com/people/literature-and-arts/journalism-and-publishing-biographies/nuruddin-farah> [last consulted 29 august 2019].

Conclusion

The disenchantment caused by postcolonial dictatorial regimes has led to a new wave of intellectuals who focus their criticism, not on the ravages of colonization, but on their own leaders. In most cases, the masses, who are poor and uneducated, rely on them to say aloud what everyone thinks for themselves. This is particularly true in *Matigari* and *Close Sesame* where heroes and martyrs are widely celebrated. We have seen in our paper that the small number of people, mostly intellectuals and writers, who denounces the oppressions of their regimes face a certain number of dangers. Although the consequences of dissidence are known in advance and accepted by such individuals, they often live in torment and anxiety while waiting for their punishment to come.

Secondly, we have argued that unduly detention and exile don't necessarily mean the end of life. In this sense we have associated waiting mainly with the notion of hope. As such, someone who is in exile, though the rest of the world might be waiting for him to experience, nostalgia and family ties will keep alive in him hopes of returning home one day. These hopes are subordinated to only a few possibilities: either the dictator is ousted, or he dies.

For a writer, to be detained without trial is a tragedy. Nevertheless, the absence of condemnation is sometimes synonymous with hope, because his detention could last a whole lifetime, but could end the next day as well. However, as Ngugi was reminded by one of his mates in prison, hope is a double-edged sword. It is good to keep hoping, but one should be careful not to be too certain of one's dreams because greater despair will ensue if they do not come true.

L'Alternance au Gabon : une si longue attente

Alpha-Eder Mouloupo
Université de Haute-Alsace
ILLE (UR 4363)

Pour citer cet article : Alpha-Eder Mouloupo, « L'Alternance au Gabon : une si longue attente », in *Dialogues Mulhousiens*, n° 4, *L'Attente*, Journées Doctorales Humanités 2019, sous la direction de Marie-Lou Solbach et Régine Battiston, mai 2020, p. 95-103 (version en ligne, <http://dialogues.hypotheses.org/>).

Résumé

L'idée de partir de l'alternance pour interroger la notion de l'attente dans le dessin d'actualité de Pahé repose sur deux axes d'approches majeurs, ceux que j'ai essayé succinctement de présenter en partant de la mécanique pour en arriver à la discursive. Ainsi, à partir de la dynamique sémiotique, nous avons dégagé l'énoncé iconique tel que l'élabore l'auteur, pour aboutir sur la mécanique combinatoire des éléments jalonnant l'espace énonciatif du dessin, puis sur l'arthrologie globale, notamment l'attente. Dans un second mouvement, nous avons présenté les rapports possibles entre l'image et l'attente, notamment dans sa fonction miroir. Pour ensuite rentrer dans les spécificités de l'attente liées aux promesses, et en arriver à deux approches différentes de l'attente selon le bord d'appartenance.

Mots-clés : dessin d'actualité, alternance, attente, gabonitudes, opposition/majorité.

Abstract

Change in Gabon : such a Long Wait

The concept of usign change as a method to of questioning the notion of waiting in the drawing of news at Pahé rests on two axes of major approaches. Those which we tried succinctly to present starting from the combinatory mechanics to arrive. Starting from the semiotic dynamics, we presented the iconic statement as elaborated by the author, to arrive at the combinatorial dynamics of the elements staking out the enunciative space of the drawing, then on arthrology global, especially in its mirror function. Then we invest the specifics of expectation related to the promises, and we arrive at two different approaches to waiting depending on the edge of membership.

Keywords: drawing of news—change—waiting—behaviors in Gabon—opposition/majority.

L'homme de par sa nature est un être soumis au temps, une notion dont il n'a guère l'appréhension. La fugacité de cette réalité contraste avec la quête éternelle de ce dernier à vouloir dompter son univers. Cette situation fait du temps une véritable énigme assez commentée, décrite, ou interprétée dans toutes les approches et acceptions possibles. Bien que l'intérêt suscité par plusieurs théoriciens, dans plusieurs domaines, sur la question a permis de lever certaines équivoques, le temps et ses corollaires, notamment l'attente, reste encore une réalité évanescence, difficile à appréhender, pénible à quantifier, et aussi, à le limiter : tout le mystère y demeure.

Approcher l'attente à partir de l'alternance pourrait intriguer plus d'un, car les deux notions, *a priori*, évoquent des réalités différentes. Le premier renvoie beaucoup plus à des sentiments assez flous, à l'incertitude qui se manifeste par la crainte, l'impatience, la colère, et bien d'autres sensations comme l'ennui. Tandis que l'alternance désigne davantage un mouvement, une succession, un changement. Les sentiments dans cette posture sont logiquement contraires à ceux de l'attente. Même si l'attente dans une certaine dimension est une réflexion sur l'avenir, donc une certaine évolution. C'est une autre question.

Toutefois, l'attente est une expérience qui se manifeste différemment d'un espace à un autre, bien qu'étant un fait universel, se donnant sur plusieurs formes, par rapport aux aspirations, aux envies, aux perspectives de celui qui attend. Si certaines « sciences », notamment la psychologie, avec Morand¹ et autres, la philosophie, avec Kant², Saint Augustin³ et autres, la littérature, avec Beckett⁴, Lamartine⁵, Hemingway⁶, Buzzati⁷ et bien d'autres, explorent suffisamment cette notion, elle reste avant tout une réalité socio-culturelle. C'est cette appartenance qui a ouvert les possibilités analytiques à d'autres formes de savoirs et d'interprétations, avec d'autres approches, d'autres stratégies énonciatives et discursives. C'est le cas du discours iconographique en général, et du dessin d'actualité en particulier, ce dernier étant d'ailleurs le moyen par lequel nous souhaitons présenter les mécanismes de l'attente dans les discours pluricordes⁸, et voir à travers l'attention, celle de l'alternance au Gabon, comment le dessin d'actualité l'énonce.

L'attention, précisons-le, est une notion inspirée par Ribot⁹. Pour lui, l'attention est cette période où l'esprit a conscience d'une action efficace contemporaine de la préparation. C'est cette période qui marque les divers sentiments d'un sujet dans un état d'attente. État dans lequel se mêlent « prévision, préparation et conscience du mouvement des choses ». L'attente est de ce fait la perception consciente de l'attention qui n'est, elle, que « l'intensité de la prévision » et « l'état de préparation ». L'attention est donc le passage obligé de l'attente, et cette attention dans le cas de ce travail c'est « l'alternance » au Gabon, réalité que l'auteur gabonais¹⁰ peint au quotidien dans ses travaux. Car l'attente stimule, comme l'énonce Bergson, « la durée créatrice » chez un auteur.

¹ Morand, « Qu'est-ce que l'attente », *L'Année psychologique*, vol. 21, 1914, p. 1-10, disponible sur https://www.persee.fr/doc/psy_0003-5033_1914_num_21_1_8044 [consulté le 1 octobre 2019].

² Emmanuel Kant, *Critique de la raison pure*, Paris, PUF, 1781.

³ Saint Augustin, *Les Confessions*, Paris, Flammarion, 1993, p. 401.

⁴ Samuel Beckett, *En attendant Godot*, Paris, Éditions de Minuit, 1952.

⁵ Alphonse De Lamartine, *Le Lac*, Méditations poétiques, 1820.

⁶ Ernest Hemingway, *Le Vieil homme et la mer*, New-York, Charles Scribner's Sons, 1952.

⁷ Dino Buzzati, *Le Désert des tartares*, Paris, Éditions Robert Laffont, 1949 [1940].

⁸ Discours mettant en relations deux ou plusieurs différentes dimensions sémiotiques.

⁹ Théodule Ribot, *L'Attente*, revue philosophique, 1876.

¹⁰ Patrick Essono Nkouna, connu sous le pseudonyme de Pahé, est un dessinateur de presse et de bandes dessinées, certainement le plus connu et le plus suivi au Gabon. Après ses célèbres publications sur la chaîne de télévision tv+, « Les n'infos de Pahé », qui le révèlent, il est aussi auteur de plusieurs recueils de bandes dessinées publiées notamment dans le magazine BD Boom. Auteur également de Dipoula en collaboration avec le Suisse Paquet, et plusieurs autres ouvrages. Mais son art, il l'exprime au quotidien sur sa page « Pahé officielle » où il traite des discours de la société gabonaise.

La dynamique sémio-discursive. Structure et mécanisme de l'attente dans le dessin chez Pahé

L'énoncé iconique

L'idée qu'une image (icône) ait son propre discours, son appareil énonciatif ne souffre plus d'une quelconque contestation. Mais rappelons, à toutes fins utiles, que l'énoncé iconique permet de dégager la réflexivité intrinsèque de chaque image, dans un premier mouvement, mais il ancre également cette dernière dans une praxis qu'il faut élucider, dans un second mouvement. L'approche d'une image, partant de son analyse globale, c'est-à-dire sa macrostructure, ou de ses petites composantes (unités minimales), relève davantage d'une praxis réflexive.

Le discours iconique, au contraire du discours linguistique, s'élabore en corrélant plusieurs éléments, dans un élan systémique, donnant lieu à un simulacre du discours. Les images prennent ainsi, comme le souligne la sémiotique structurale, le rôle énonciatif, avec la fonction de paroles, se suffisant elles-mêmes, car elles portent, sans obligation d'un apport extérieur, toutes les possibilités de discours. C'est cette mise en fonctionnement de l'image par une volonté singulière d'un individu, l'auteur, qu'apparaît le fondement de l'analyse de certains éléments dans une œuvre. Car l'énoncé iconique est d'abord et avant tout une dynamique multidimensionnelle, reposant sur la volonté de son esprit créatif, à partir des « situations où il réalise, des instruments de réalisation¹¹ ». Mais cerner des réalités comme l'attente, un fait abstrait, dans un discours syncrétique, n'est pas toujours aisé. Car aborder ce type d'énoncé, c'est avant tout comprendre l'énonciation énoncée et l'énonciation globale. Maria Gian Tore, dans les *Plis du visuel*, propose trois dimensions pour décomposer l'énoncé iconique¹² :

- La distinction des niveaux sémiotiques : en général, on départage de manière irréductible un « objet », à savoir ce qu'on étudie, et son « méta », à savoir ce qui permet d'expliquer ce qu'on étudie, dans le cas de l'énonciation en particulier, on distingue un niveau de l'énoncé, qui appartient à la « sémiotique objet », et un niveau supérieur de l'énonciation, qui appartient à la « méta-sémiotique ».
- L'actualisation d'une langue, la mise en activité d'un système : le niveau de l'énoncé, ou celui de la sémiotique objet, est une actualisation des virtualités du système, du niveau « méta ».
- La projection de simulacres : les virtualités qui constituent le système ne sont données que dans les actualisations des énoncés ; la « langue », la « méta-sémiotique » ne peut être attestée que dans sa « parole », l'objet de la sémiotique. On dit alors qu'elle est « débrayée » dans des simulacres, qu'elle n'existe sous nos yeux qu'en tant qu'« énonciation énoncée », ou tant que langue parlée.

C'est dans ces circonstances de production que l'image construit son discours. Ainsi, les traces, les marqueurs, les embrayeurs, et bien d'autres, ne sont que des unités qui relèvent de cet appareil formel, appareil qui relève, lui aussi, d'une certaine alchimie, d'une construction combinatoire de l'auteur.

La mécanique combinatoire

Le dessin d'actualité que nous abordons par le prisme des *Gabonitudes* de Pahé, est un discours homogène élaboré par des divers distincts appartenant à différentes sémiotiques. Pour arriver à proposer une œuvre dont le récepteur ne se heurte pas à des contraintes majeures de compréhension, l'alchimie entre ses divers éléments doit s'effectuer par une mécanique

¹¹ Maria Giulia Dondero, Anne Beyaert-Geslin, Audrey Moutat, *Les Plis du visuel : Réflexivité et énonciation dans l'image*, Limoges, Lambert-Lucas, 2017, p. 11.

¹² *Ibid.*, p. 70.

combinatoire cohérente. Le discours pluricorde de sa construction est déjà en soi une mécanique d'attente. Bien que le dessin d'actualité s'intéresse aux discours ambiants, qui n'ont que peu de temps de vie, mais l'attente en elle-même est une réalité qui a sa propre durée de vie, qui n'est pas celle des discours, mais plutôt celle des faits. Elle se présente à travers le dessin comme des collaborations, des associations sémantiques et sémiotiques, car l'attente c'est compter sur quelqu'un, sur une chose, sur une situation à venir. Le fait que chaque sous-unités de l'espace énonciatif doive son aptitude énonciative à un autre, ils sont déjà dans une situation d'attente, de manque, de désir.

Mais l'attente dans le discours pluricorde peut également se définir par rapport aux objectifs de l'auteur, son ambition créative, qui rejoint au final dans le cas des *Gabonitudes* le seuil d'attente du lecteur gabonais. Il y a d'une part un besoin, une pulsion de l'auteur, et d'autre part une « soif » de l'observateur. Il est judicieux de souligner l'objectif de l'auteur, car l'œuvre n'est que le prolongement de l'environnement de son auteur, mais également des influences, des pratiques encyclopédiques, du contexte de création, etc. Pour mieux cerner cette dimension combinatoire, appuyons-nous sur cet exemple ci-dessous.



Fig. 1. Pahé, *Le match des panthères*, *Gabonitudes*, Blog de Pahé, 2018

Dans ce dessin, on constate que Pahé utilise deux énoncés, un énoncé iconique et linguistique. La dynamique d'ensemble de ces deux éléments voudrait qu'ils soient pris en un, de manière homogène, et non comme deux discours parallèles. À travers les cartouches rectangulaires, reliées entre elles, nous renvoie à l'idée « d'unité de sens, d'une unité de discours¹³ ». Et cela s'opère également du côté de l'image. Les deux unités se prennent d'abord dans leur singularité, et après, dans une construction macro-sémiotique, dans une totalité discursive, comblant au passage ce manque de l'un pour l'autre, sans qui, dans le cas du discours pluricorde, la plénitude du sens n'est pas proposée au lecteur. Le dessin d'actualité de par sa nature, genre visuel, un discours des masses, est au contact de tous les regards et de toutes les sensibilités. C'est une caractéristique qui fait que ce dernier soit contraint de se livrer dans son entièreté, avec ses failles et ses forces. Étant le discours des maux, étant les mots des réalités, il est davantage attendu. Déjà que le dessin, par sa fonction ludique est source d'intérêt et d'attente, car il adoucit l'instant du lecteur, c'est également la volonté créatrice de l'auteur, en plus de son objectif discursif. On peut en outre, relever dans ces combinaisons d'éléments chez Pahé, la présence d'autres éléments qui relèvent également de l'attente. C'est la

¹³ Jean-Marie Klinkenberg, *Précis de sémiotique générale*, Bruxelles, Boek Université, 1996, p. 232.

médiation¹⁴. En effet, on constate que l'image est accompagnée de plusieurs éléments qui viennent d'une manière ou d'une autre enrichir l'énonciation. Il s'agit du drapeau vert-jaune-bleu sur le bras, du patronyme « Bouanga » qui inonde le personnage sur l'image, donnant l'idée d'une impatience aigue. Nous savons que le manque, sinon le désir farouche d'une personne ou d'une chose nous amène quelques fois à ruminer son nom comme pour raccourcir le temps d'attente ou la souffrance liée à celle-ci. Et, le drapeau symbole d'amour et d'appartenance justifie sa présence sur l'espace du dessin.

La combinaison des éléments sur la surface du dessin, bien que relevant de la structure, de l'architecture du dessin, est déjà dans le cas des discours pluricordes des lieux d'attente. Un lieu où se mêlent et s'opèrent tous les partenariats possibles élaborés par l'auteur, afin de proposer un discours analysable pour le lecteur.

Arthrologie¹⁵ générale : L'attente

En investiguant l'arthrologie générale de l'œuvre de Pahé, c'est non seulement parce qu'elle est au centre de sa dynamique sémio-discursive, mais aussi, et surtout, parce qu'elle est le niveau à partir duquel les différents jeux narratifs de l'auteur se développent. Ainsi, dans le dessin d'actualité, trois niveaux déterminent cette arthrologie : la mise en page, le découpage et le montage¹⁶. Pour mieux cerner ces niveaux prenons en guise d'exemple le dessin ci-dessous.



Fig. 2. Pahé, *Le retour du Roi*, Gabonitutes, Blog de Pahé, 2019.

La mise en page est une opération souvent ignorée dans l'analyse d'une image, même les images pluricordes. Cependant, elle constitue la première étape de l'arthrologie générale du dessin. C'est la mécanique par laquelle l'auteur dispose sur l'espace de l'œuvre tous les éléments nécessaires à l'élaboration de son discours. La mise en page est par excellence un seuil d'attente pour l'auteur, car jusqu'à la publication de l'œuvre, la mise en page est toujours remise en question. C'est de ce fait un élément de quête, une fuite permanente de finitude. Cet exemple ci-dessus présente l'espace totale d'une œuvre. La mise en page se fait sur un support unique, avec des personnages réalisés avec un certain relâchement, les traits et autres contours sont soit exagérés en grosseur, c'est le cas du personnage central avec la couronne, soit exagéré

¹⁴ Dominique Viart, Bruno Vercier, Franck Évrard (éd.), *La Littérature française au présent. Héritage, modernité, mutations*, Paris, Bordas, 2008, p. 351.

¹⁵ Renvoie aux différentes articulations et mouvements observés dans un discours pluricorde.

¹⁶ Groensteen Thierry, *Système de la bande dessinée* (2^e éd.), Paris, PUF, 2011 [1999], p. 171.

en minceur, c'est le cas des personnages autour. Ici, on constate que l'auteur investit totalement l'espace de la page, cette stratégie vise à « surmonter l'effet toujours intimidant de la page blanche, et d'appeler l'émergence du dessin¹⁷ ». La mise en page est de ce fait à travers tous les divers éléments sur le support un espace d'attente. Car, ici, il est évident que l'environnement spatial est capital, avec la prise en compte du réel (photographie d'une personne sur le mur) et des personnages fictionnels à côté, pris comme dans un mouvement d'ensemble. Ces éléments pouvant se prendre comme du hors-texte amènent le lecteur vers la compréhension du contexte de création de l'œuvre. Il inique le sens, la diégèse du dessin, ouvre des pistes de lecture au lecteur, tout en gardant le contrôle sur son œuvre.

Ensuite, il y a le découpage. Il apparaît sur le dessin plusieurs éléments, photo sur le mur, personnage au centre, personnages périphériques, des messages linguistiques, des commentaires et autres précisions ou orientations de l'auteur. Tous ces éléments peuvent se prendre de manière individuelle. Ils jouent donc un rôle singulier, déterminant pour l'ensemble de l'espace du dessin. Le découpage est donc fondamental dans l'occupation du support, car à travers lui, l'auteur circule aisément dans l'espace énonciatif et peut assez facilement comprendre le message. Le découpage apparaît alors comme un horizon d'attente pour le lecteur, et un objectif structural de premier plan.

Enfin, le montage. Il n'est pas sans ignorer que le discours pluricorde, comme l'exemple l'illustre plus haut, est une mécanique discursive élaborée par l'assemblage de plusieurs éléments sémiotiques distincts. Ces éléments en corrélation s'imbriquent sous le modèle d'un montage. Il est de ce fait nécessaire pour le récepteur d'investir les différentes relations syntaxiques et syntagmatiques mises en évidence par les liens qui s'opèrent entre ces sémiotiques. Le lecteur, de par la structure du dessin est déjà presque conditionné par l'œuvre, son attente orientée vers celle de l'auteur. Le montage apparaît donc comme un temps en arrêt, celui préétabli, celui de son propre objet. Ainsi, le montage est le temps accaparé par l'auteur, il ne manifeste pas systématiquement de manière chronologique, mais beaucoup dans un mouvement réflexif, donnant au lecteur l'illusion de le construire. L'attente est de ce fait constante.

Des horizons iconographiques aux horizons d'attente : du dessin à la société

L'attente iconographique comme miroir de la société

L'image a plusieurs définitions, mais littéralement, c'est une représentation visuelle ou mentale d'une chose. La déclinaison sémiotique qui l'évoque est la production d'un langage spécifique. Ainsi, elle n'est plus vue comme un simple reflet d'une réalité, mais davantage comme une mécanique discursive susceptible d'organiser des niveaux d'approches heuristiques.

Le dessin d'actualité, en l'occurrence les *Gabonitudes*, s'intéressent spécifiquement à ce qui se dit, se fait, s'entend dans cet espace de vie, le Gabon. C'est de ce fait la vitrine par laquelle chacun peut ausculter les fins traits qui caractérisent le peuple et la société qui l'habite. Ce mode de discours populaire, dans un pays aux possibilités et libertés confidentielles, prend la fonction de dire ce qui n'est pas dicible. Si l'actualité était fidèle, selon ce qui se voit, se vit, l'urgence de dessiner ne se ferait pas sentir, et le dessin d'actualité perdrait de sa vigueur comme c'est le cas des discours classiques, comme le roman et autres. Mais la réalité est là, les discours organisés dans les médias publics, d'ailleurs taxés de médias¹⁸ « pro-système », « pro-régime » ne disent que ce qui doit s'entendre, ce qu'ils veulent faire connaître et faire savoir. Au final, on dissimule, on préserve, on enfume¹⁹, etc., ça devient pesant et inquiétant pour les populations, surtout quand ça dure depuis plus d'un demi-siècle. Ce fait se transforme inlassablement en manque, puis il migre en souhait, enfin en aspiration ou désir. L'image avec

¹⁷ *Ibid.*, p. 172.

¹⁸ Sabi Djaboudi, *Les Médias d'Etat au Gabon : permanences et mutations*, Paris, L'Harmattan, « Études africaines », 2017.

¹⁹ Laurence Ndong, *GABON, POURQUOI J'ACCUSE*, Paris, L'Harmattan, « Théologie et vie politique de la terre », 2016.

sa capacité de « démocratiser » sa substance, son discours, tente de dire, de présenter, bien que sous une forme enchâssée et subjective, elle promène la société avec ses codes et ses possibilités. Les *Gabonitudes* sont aujourd'hui l'*opium du peuple*²⁰ qui les voit comme les mots de ses maux, la sculpture de son quotidien.

**SAINTE-MARIE ,MERE DE YESOUSSE
ELLE N'A JAMAIS ENCAISSE DE
BANGALA MAIS EST TOMBEE
ENCEINTE!**



Fig. 3. Pahé, *Sainte-Marie*, *Gabonitudes*, Blog de Pahé, 2019.

Dans cette image d'une brutalité certaine, l'auteur présente un fait qui a eu lieu récemment au Gabon. Il s'agit d'un réseau bien élaboré de personnes qui dépucelaient de jeunes filles en classe de sixième moyennant un smartphone. La vulgarité de l'image n'a de pendant que la barbarie de l'acte. Ici, on retrouve cette fonction miroir chez Pahé, doublée d'un style grotesque et réaliste. D'ailleurs ça lui vaut quelques fois l'assentiment de certaines et le mépris des autres, mais l'auteur se définit d'abord comme un dessinateur engagé, et cette posture l'anime dans sa plume. C'est donc dire que l'auteur s'adapte davantage à la réalité qu'il présente et à l'exigence de dire qu'aux frustrations que pourraient constituer son attentat à la pudeur. Le dessin d'actualité s'opère donc, aussi, dans une démarcation des attentes du lecteur, car il se définit d'abord par son attente personnelle, celui de son objet, et par sa volonté de dire avec exactitude. L'auteur retrouve les jeunes personnages dans cette attente, lui, en présentant un fait, la volonté de dire, le désir de montrer, et les jeunes filles qui sont visiblement pressées d'obtenir au prix fort ce smartphone. On peut également remarquer que le personnage masculin à côté, à travers l'érection, et le téléphone qu'il brandit en forme d'objet d'attirance, de moyen d'échange, est impatient, son attente est stimulée. Pahé, trouve de ce fait une stratégie détournée de présenter le vice de l'attente, cette impatience qui nous fait chavirer.

La promesse comme espoir d'attente

Bien que se greffant sur des faits d'actualité, le dessin d'actualité est d'abord une fiction en plus de son côté subjectif. L'un de ses objectifs c'est donner des lueurs d'espoir au lecteur pour prendre conscience du temps d'attente ou des mécanismes pour le raccourcir. L'image ci-dessous peut l'illustrer :

²⁰ Inspiré du dicton de Karl Marx « La religion est l'opium du peuple ».

LE ROI, POURQUOI TU NE QUITTES PAS LE POUVOIR?



Fig. 4. Pahé, *L'alternance*, Gabonititudes, Ali Bongo, roi de la République Gabonaise, 2014.

Passer plus de cinquante années sous le même système, la même famille au pouvoir, les mêmes sévices, les mêmes répressions et oppressions, le même bâillonnement, les mêmes embrigadements, donne incontestablement des attentes de toutes natures, parfois même une impatience qui se manifeste virulemment. Le dessin d'actualité a pour mission, au-delà de sa reprise de l'actualité, ouvrir également des champs de possible, des pistes d'espoir, surtout dans un espace où le contexte de vie n'en donne presque plus. Ainsi, comme l'illustre ce dessin, l'auteur Pahé, en caractères gras et imposant demande au président quand est-ce il compte quitter le pouvoir. Rappelons que le personnage représenté est l'actuel président de la république gabonaise, Ali Bongo, au pouvoir depuis plus de dix, succédant son père Omar Bongo, qui a passé plus de 40 ans au pouvoir. L'auteur pousse l'ironie en lui accordant le statut de roi, indexant de ce fait, sa succession comme cela s'opère dans les monarchies. La tonalité de la question est quasiment douce, donnant l'idée d'une certaine négociation, ou d'une aspiration sans issue. L'attente est ici dans l'éventualité, dans l'espoir perdu, celui de ne rien attendre. Ici, c'est plutôt l'attente en elle-même qui est indexée plutôt que l'objet, le changement, car l'écriture de l'auteur l'appréhende comme une réalité improbable. D'ailleurs Pahé le présente dans le propos qu'il accorde au personnage, qui en réalité, en cassant la bulle, les partage avec lui, ou alors sont complètement du ressort de l'auteur. Ainsi, nous relevons déjà une bonne pointe d'humour « je veux bien », mais le qualificatif « maudit » en parlant du peuple gabonais qui est à l'origine de sa présence, en le votant à chaque élection. Pahé, veut probablement souligner l'apathie du peuple, qui a toujours contesté son implication à ces réélections, mais qui n'a jamais défendu son vote. Le dessin ici s'inscrit de ce fait dans le grand champ de la pensée collective. Celle d'un peuple qui aspire à autre chose, qui depuis des nombreuses années a le désir d'alternance. L'attente voulue ici est chronologique, mais aussi psychologique. En effet, à travers la question, l'auteur veut marquer le temps, l'évolution, la rupture. Et la réponse la replace dans sa dimension psychologique qui est celle de se battre avec le temps, batailler avec l'espoir, se mettre en état de grâce avec la providence, afin de s'agripper sur un petit espoir.

Les diverses approches de l'attente : Majorité et opposition

Florence Bernault et Joseph Tonda²¹, dans un article « Le Gabon : une dystopie tropicale » présente assez bien ce qui est possible d'appeler le théâtre politique au Gabon. C'est certain que la focalisation qu'on a que l'on soit de la majorité (au pouvoir depuis plus de cinquante ans) ou de l'opposition en quête des pouvoirs n'est pas la même. Précisons que pouvoir est au pluriel parce-que la stratégie de l'opposition au Gabon laisse voir une partie qui aspire au

²¹ Florence Bernault, Joseph Tonda, « Le Gabon : une dystopie tropicale », *Politique africaine*, n° 115, 2009, p. 7-26.

pouvoir et une autre qui aspire plutôt à redorer leur situation personnelle. Le flou est tel entre les deux qu'on a du mal à les scinder.

François Ngolet donne également un aperçu du paysage politique gabonais en ces termes : « la dépendance, la longévité et le pillage restent les invariants du modèle dirigeant gabonais et la classe politique²² ». Cette approche caractérise la situation du Gabonais qui, depuis des années, cri l'indifférence de ses dirigeants face à leur détresse. L'attente est insoutenable, la souffrance chaque jour plus pesante, donnant aux « opposants » des motifs de s'insurger contre le « système Bongo-PDG²³ ».

L'opposition, quant à elle, pourrait se définir comme une opposition « caméléon ». Car si son rôle est d'aspirer au pouvoir en soulignant les failles du parti au pouvoir, celui du Gabon brille plutôt par le marchandage de leur posture, en s'offrant au pouvoir. S'opposer c'est donc espérer se faire taire, c'est espérer avoir une mallette de billets, espérer avoir un poste dans les traditionnels « gouvernements d'ouverture ou de consensus ».

Eu égard à cela, les attentes sont différentes. La majorité présente la « paix » comme premier acquis dont il faudrait sauvegarder. La paix ainsi maintenue depuis un demi-siècle, débouche sur des rallonges de temps, car les projets s'énoncent sur une durée souvent importante qui embraye d'ailleurs deux ou trois mandats. L'idée véhiculée au fond, c'est de se projeter à deux ou trois mandats avenir. Il n'y a donc pas une question de limite de temps, ou d'attente particulière, puisque dans un système le temps est infini. Le gabonais lambda pour qui l'attente se mêle à la douleur, à la souffrance, vit dans cette posture de grâce, d'attente du hasard, afin que se passe quelque chose. Elle se fait dans le vent d'improbabilité. Et pour l'opposition, l'attente sans une quelconque garantie de pouvoir, c'est attendre sa possibilité de corruption, et laisser des militants attendre indéfiniment.

²² François Ngolet, « Ideological Manipulations and Political Longevity: The Power of Omar Bongo in Gabon since 1967 », *African Studies Review*, vol. 43, n° 2, 2000, p. 55-71.

²³ Jean-Pierre Tuquoi, « La bande à Bongo », *Le Monde*, 27-28 novembre 2005, p. 16.

Attentes de guerre, attentes de paix

Guido Braun
Université de Haute-Alsace
CRESAT (UR 3436)

Pour citer cet article : Guido Braun, « Attentes de guerre, attentes de paix », in *Dialogues Mulhousiens*, n° 4, *L'Attente*, Journées Doctorales Humanités 2019, sous la direction de Marie-Lou Solbach et Régine Battiston, mai 2020, p. 104-112 (version en ligne, <http://dialogues.hypotheses>).

Résumé

2018 a été l'année d'une double commémoration : le centenaire de la fin de la Grande Guerre (1918) et le quadricentenaire de l'éclatement de la guerre de Trente Ans (1618). À l'occasion des nombreuses manifestations scientifiques organisées à ce sujet, les chercheurs se sont interrogés sur les processus et les événements qui ont mis fin à la paix ou à la guerre. Dans le cadre d'une telle réflexion sur les débuts de guerre, les avant-guerre et les après-guerre, les périodes d'incertitude, les « intersections » de la guerre et de la paix, une importance particulière revient à l'attente. Selon les circonstances, l'attente est synonyme de crainte ou d'espoir. Elle provoque l'action ou l'attentisme. Matériellement et mentalement, la guerre se prépare en période de paix, la paix se négocie en temps de guerre, comme le montre en particulier l'histoire de la guerre de Trente Ans.

Mots-clés : Guerre de Trente Ans, paix de Westphalie, diplomatie, attente, action expectative.

Abstract

Waiting of War, Waiting of Peace

2018 has been a year of double commemoration: the centenary of the end of World War I (1918) and the 4th centenary of the outbreak of the Thirty Years' War (1618). During the scientific events organized, scholars have focused on the processes and the events which ended times of peace and times of war. In the context of such reflections on the beginnings of war, the prewar and the postwar periods, the times of uncertainty, the 'intersections' of war and peace, expectancy is of utmost importance. Due to circumstances, expectancy is a synonym for fear or for hope. Expectation provokes action or a wait-and-see-position. Materially and mentally, war is prepared in times of peace, and peace is negotiated in times of war, as it is illustrated by the history of the Thirty Years' War.

Keywords: Thirty Years' War—peace of Westphalia—diplomacy—expectancy for the future—anticipative action.

2018 a été l'année d'une double commémoration : d'un côté, le centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale (en 1918), de l'autre, le quadricentenaire de l'éclatement de la guerre de Trente Ans (en 1618). Après 1918, le conflit qui se termine est considéré comme la plus grande guerre qui ait jamais eu lieu et qu'on appelle par conséquent la Grande Guerre. De 1618 à 1648, la guerre de Trente Ans, le conflit le plus long et le plus meurtrier de l'époque moderne, a ravagé pour de longues années plusieurs régions en Europe, principalement mais pas exclusivement en Allemagne. Les populations sont souvent décimées par les armes, les incendies, les disettes et les maladies. Certaines régions comme la Saxe, la Hesse-Cassel ou bien l'Alsace semblent avoir perdu jusqu'à la moitié de leur population, même s'il n'y a pas de statistiques fiables¹. À la lumière de ces chiffres, on comprend aisément les raisons pour lesquelles la guerre de Trente Ans passa dans la conscience des Allemands pour la plus grande catastrophe de leur histoire avant les deux guerres mondiales du XX^e siècle².

Parmi les nombreuses manifestations scientifiques organisées à l'occasion de cette double commémoration (de 1618 et de 1918), on note un colloque qui a été organisé à Osnabrück, l'une des deux villes (à côté de Münster) où les négociations de paix avaient mis fin, en 1648, à la guerre de Trente Ans³. Dans une perspective comparative, les participants se sont interrogés sur les processus et les événements qui ont mis fin à la paix ou à la guerre, respectivement au XVII^e et au XX^e siècle. Ce colloque portait en particulier sur les « tournants » aboutissant soit à l'éclatement d'un conflit militaire soit à sa fin⁴.

Or, cette contribution aux actes des Journées doctorales des humanités 2019 sur « l'attente » renoue aussi avec la réflexion sur les attentes de paix ou de guerre qu'un séminaire de recherche consacré aux « attitudes d'attente et actions expectatives » face à la guerre aux XVI^e-XVIII^e siècles, a lancée à Paris, en octobre 2014⁵. Ce séminaire franco-allemand « Agir au futur. Attitudes d'attente et actions expectatives » a été organisé par Albert Schirrmeister à l'Institut historique allemand de Paris. Ses résultats sont documentés par le compte rendu qui en a été fait en décembre 2014 et les actes publiés en 2017 (avec ceux d'un deuxième séminaire de recherche organisé par Schirrmeister sur la même thématique, les 28 et 29 septembre 2015⁶).

C'est à juste titre que Schirrmeister se demande de quelle façon le futur fait partie de la réalité historique : « L'attente représente, selon cet auteur (que nous citons ici), certainement une possibilité majeure de présence du futur puisqu'elle peut être comprise comme réflexion sur l'avenir. Mais pour percevoir l'attente dans l'histoire, il faut la mettre en mouvement, la discerner comme action, sinon elle reste immobile et donc trop vague pour devenir visible⁷ ». Cela nous amène donc à étudier des actions expectatives, points de cristallisation de l'attente,

¹ Voir, en français, Georges Livet, *La Guerre de Trente Ans*, Paris, PUF, « Que sais-je ? », sixième édition corrigée 1994 ; Yves Krumenacker, *La Guerre de Trente Ans*, Paris, Ellipses, « Le Monde : une histoire », 2008. Pour un bilan de recherche : Claire Gantet, « Guerre de Trente ans et paix de Westphalie : un bilan historiographique », *XVII^e siècle*, n° 277, 2017, p. 645-666.

² Pour les différentes « images » de la paix de Westphalie voir Guido Braun, *La Connaissance du Saint-Empire en France du baroque aux Lumières (1643-1756)*, Munich, Oldenbourg, « Pariser Historische Studien », 2010, p. 63-66.

³ Pour les villes du congrès de paix : Guido Braun, « Stadt-und Kongressgesellschaft bei den Westfälischen Friedensverhandlungen », in Dorothee Goetze, Lena Oetzel (dir.), *Warum Friedensschließen so schwer ist. Frühneuzeitliche Friedensfindung am Beispiel des Westfälischen Friedenskongresses*, Münster, Aschendorff, « Schriftenreihe zur Neueren Geschichte », 2019, p. 241-257.

⁴ En attendant la publication des actes, Cf. le site du projet avec les résumés des différentes contributions, disponible sur https://www.wendepunkte.uni-osnabrueck.de/wendepunkte_friedensende_und_friedensanfang_vom_dreissigjaehrigen_krieg_bis_zur_gegenwart.html [consulté le 30 août 2019].

⁵ Voir notre compte rendu : Guido Braun, « Avant la guerre : attitudes d'attente et actions expectatives au XVII^e siècle », compte-rendu du colloque organisé par Albert Schirrmeister (École des Hautes Études en Sciences Sociales) en collaboration avec Rainer Babel (Institut historique allemand de Paris) à l'IHA, 6 et 7 octobre 2014, *H-Soz-Kult*, 19 décembre 2014, disponible sur <https://www.hsozkult.de/conferencereport/id/tagungsberichte-5741> [consulté le 30 août 2019].

⁶ Albert Schirrmeister (dir.), *Agir au futur. Attitudes d'attente et actions expectatives = Les Dossiers du Grihl* 2017-01, 2017, disponible sur <https://journals.openedition.org/dossiersgrihl/6515> [consulté le 30 août 2019].

⁷ Albert Schirrmeister, « Agir au futur - l'attente en mouvement. Introduction », *Les Dossiers du Grihl* 2017-01, 2017, disponible sur <https://journals.openedition.org/dossiersgrihl/6755> [consulté le 30 août 2019].

même s'il faut ajouter aux réflexions de Schirrmeister qu'il y a bien des sources (des journaux intimes, par exemple) qui nous renseignent sur les attentes sans qu'il soit nécessaire de les dégager par la seule analyse d'actions expectatives. Toujours est-il que l'écriture peut aussi se considérer comme une action expectative.

Après avoir abordé les enjeux de notre problématique, nous étudierons un corpus de sources illustrant les attentes de paix et de guerre au milieu du XVII^e siècle, à l'issue de la guerre de Trente Ans. Avant de conclure, l'un de ces documents sera analysé d'une manière plus détaillée.

Les enjeux de la problématique

Dans le cadre de notre réflexion sur les débuts de guerre, les avant-guerre et les après-guerre, les périodes d'incertitude, les tournants, les « intersections » de la guerre et de la paix, une importance particulière revient à l'attente. À cet égard, il convient de rappeler que, selon Reinhart Koselleck qui a résumé ses positions dans un article intitulé « “Champ d'expérience” et “horizon d'attente” : deux catégories historiques⁸ », l'attente doit être conçue plutôt comme un « horizon », ce qui implique une certaine ouverture, alors que l'expérience ressemblerait plutôt à un champ, un espace bien délimité. Pour Koselleck, l'attente ressemble, en effet, à « cette ligne derrière laquelle va s'ouvrir un nouveau champ d'expérience dont on ne peut encore avoir connaissance. La prospection du futur se heurte, en dépit des pronostics possibles, à une limite absolue, elle échappe à toute expérience⁹ ». Or, le binôme conceptuel *expérience* — *attente* est, selon ce sociologue, un couple substantiel. D'après Koselleck, il n'y a effectivement « pas d'attente sans expérience, pas d'expérience sans attente¹⁰ ».

Le temps présent peut alors se concevoir comme un espace d'imbrication de l'expérience et de l'attente qui provoque une dynamique ou l'inertie. Selon les circonstances, l'attente est synonyme de crainte ou d'espoir. Elle conduit soit à l'action, soit à l'attentisme. Comme le colloque organisé à Osnabrück pour commémorer les événements de 1618 et 1918 l'a clairement montré, matériellement et mentalement, la guerre se prépare en période de paix, la paix se négocie en temps de guerre¹¹. Or, comme il a été rappelé par Schirrmeister dans les actes des séminaires de Paris : « La guerre est un phénomène que l'on peut attendre selon plusieurs perspectives et de plusieurs manières — pour faire des plans, en la craignant. On peut notamment l'attendre en tant que phénomène susceptible de modifier d'autres actions pour une multitude d'acteurs¹² ».

On pourrait même dire, nous semble-t-il, que l'attente de la paix est une condition indispensable pour que la paix puisse naître. Cette réflexion nous conduit donc à nous poser une question fondamentale : comment naît la paix ? Si nous cherchons des stratégies pour répondre à cette question et résoudre les problèmes dans le monde contemporain, un regard sur le passé s'avère fructueux, puisque cette approche permet de faire abstraction des problèmes politiques qui font l'objet de la négociation et de porter toute l'attention sur les méthodes et les techniques développées pour résoudre les conflits et négocier la paix. En particulier, l'époque moderne (les XVI^e-XVIII^e siècles), tout aussi riche en conflits militaires qu'en traités de paix, constitue un champ d'investigation prometteur. En effet, des recherches récentes ont avancé le

⁸ Reinhart Koselleck, « “Champ d'expérience” et “horizon d'attente” : deux catégories historiques », in Reinhart Koselleck (dir.), *Le Futur passé. Contribution à la sémantique des temps historiques*, Paris, Éditions EHESS, 1990 [2^e éd. 2016], troisième partie, chapitre v, p. 307-330.

⁹ *Ibid.*, p. 309.

¹⁰ *Ibid.*, p. 313.

¹¹ D'ailleurs, dès le milieu des années 1630, le Saint-Siège propose un congrès de paix multilatéral pour terminer la guerre de Trente Ans ; Guido Braun, « The Papacy », in Olaf Asbach, Peter Schröder (dir.), *The Ashgate Research Companion to the Thirty Years' War*, Farnham-Burlington, Ashgate, 2014, p. 101-113 ; Guido Braun, « Erkenntnispotentiale der „Nuntiaturreportagen aus Deutschland“ für die internationale historische Forschung », *Quellen und Forschungen aus Italienischen Archiven und Bibliotheken*, vol. 98, 2018, p. 11-30.

¹² Albert Schirrmeister, « Agir au futur - l'attente en mouvement. Introduction », *op. cit.*

chiffre de plus de 2000 traités internationaux pour la période 1450-1789¹³. Face au caractère belliqueux de l'époque, les diplomaties européennes ont développé de nouvelles formes de négociation qui témoignent de la richesse de l'« art de la paix¹⁴ », en particulier à partir du XVII^e siècle, vécu comme un « siècle de fer » par les contemporains¹⁵. Or, c'est à cette période-là que sont nées des formes nouvelles de conclusion et de sécurisation de la paix comme les congrès multilatéraux, l'un des moyens les plus efficaces pour rétablir la paix après les grands conflits européens¹⁶. L'omniprésence pratique et théorique de la guerre et de la paix font de cette époque un laboratoire d'attente de conflits à venir et de désir de paix, de sécurité et de stabilité¹⁷.

En tant que spécialiste de l'époque moderne et notamment du Grand Siècle, nous privilégions, dans cet article, l'étude de l'attente de guerre et de paix au XVII^e siècle. En effet, les solutions qu'on a apportées aux conflits de ce « siècle de fer » doivent retenir l'intérêt des historiens en particulier et des jeunes chercheurs en général d'autant plus que, à l'heure actuelle, on discute sérieusement de la question de savoir si le Moyen Orient vit maintenant sa guerre de Trente Ans, si Alep est donc devenue le Magdebourg du XXI^e siècle, en faisant référence à cette ville protestante totalement détruite par les troupes de la Ligue catholique en 1631. C'est un problème discuté à la fois par les hommes politiques¹⁸ et par des chercheurs spécialistes de l'Europe du XVII^e siècle et du Moyen-Orient contemporain, dans le cadre d'un projet auquel nous avons eu le plaisir de participer à Cambridge¹⁹.

Dans la deuxième partie de cet article, nous étudierons un corpus de sources numérisé permettant d'étudier les attentes de paix et de guerre des hommes politiques et des diplomates à la fin de la guerre de Trente Ans. Dans la troisième partie, nous analyserons un document illustrant les attentes de paix et de guerre d'un diplomate français à la fin des années 1640 pour voir dans quelle mesure ses attentes influent sur l'action politique de la France. Enfin, dans nos conclusions, nous élargirons le champ de réflexion pour aborder la question fondamentale de savoir si les attentes de guerre et de paix ont rendu possible la résolution de conflits — ou, au contraire, si elles l'ont empêchée.

Le corpus numérisé des *Actes de la paix de Westphalie* illustrant les attentes de guerre et de paix à la fin de la guerre de Trente Ans

Depuis quelques années, nous disposons d'une excellente documentation accessible en ligne pour étudier les attentes de guerre et de paix des hommes politiques et des négociateurs à la fin de la guerre de Trente Ans. Or, avant de présenter ce corpus documentaire numérisé en général et d'analyser un document en particulier, il est indispensable de le contextualiser. Il faut donc,

¹³ Martin Espenhorst, « Zur Einführung », in Heinz Duchhardt, *Frieden im Europa der Vormoderne. Ausgewählte Aufsätze 1979-2011*, publié sous la direction et avec une préface de Martin Espenhorst, Paderborn, Schöningh, 2012, p. IX-XIV, en particulier p. IX.

¹⁴ Lucien Bély, *L'Art de la paix en Europe. Naissance de la diplomatie moderne, XVI^e-XVIII^e siècle*, Paris, PUF, « Le Nœud gordien », 2007.

¹⁵ Sur la présence et le rôle de la guerre dans la société française du XVII^e siècle, Joël Cornette, *Le Roi de guerre. Essai sur la souveraineté dans la France du Grand Siècle*, Paris, Payot & Rivages, « Petite bibliothèque Payot », 1993.

¹⁶ Christoph Kampmann et al. (dir.), *L'Art de la paix. Kongresswesen und Friedensstiftung im Zeitalter des Westfälischen Friedens*, Münster, Aschendorff, « Schriftenreihe der Vereinigung zur Erforschung der Neueren Geschichte e.v. », 2011.

¹⁷ Pour la France : Guido Braun (dir.), avec la collaboration de Stefanie Buchenau, *Assecuratio Pacis. Les conceptions françaises de la sûreté et de la garantie de la paix de 1648 à 1815* [Actes de la journée d'études, Institut historique allemand, 16 mai 2008] = *Discussions — Colloquia et conférences de l'Institut Historique Allemand Paris et ses partenaires*, vol. 4, 2010, disponible sur <https://www.perspectivia.net/publikationen/discussions/4-2010> [consulté le 30 août 2019]. Traduction allemande : Münster, Aschendorff, « Schriftenreihe der Vereinigung zur Erforschung der Neueren Geschichte e.v. », 2011.

¹⁸ Voir, entre autres, Frank-Walther Steinmeier, « Der Westfälische Frieden als Denkmodell für den Mittleren Osten. Rede von Außenminister Frank-Walter Steinmeier bei den Osnabrücker Friedensgesprächen » [discours du ministre allemand des Affaires étrangères, 12 juillet 2016], disponible sur <https://www.auswaertiges-amt.de/de/newsroom/160712-westfaelischer-frieden/282196> [consulté le 30 août 2019].

¹⁹ Pour les principaux résultats du projet, Patrick Milton, Michael Axworthy, Brendan Simms, *Towards a Westphalia for the Middle East*, Londres, Hurst & Company, 2018.

dans un premier temps, évoquer la guerre de Trente Ans et le congrès de Westphalie qui mit fin à la « guerre de toutes les guerres » [« Krieg der Kriege »], selon la formule forgée en 2018 par l'historien allemand Johannes Burkhardt²⁰.

L'expression « guerre de Trente Ans » désigne une série de conflits militaires qui ont dévasté l'Europe entre 1618 et 1648²¹. Si les origines de la guerre sont multiples, la première cause, au début du conflit, est certainement l'opposition à la fois religieuse et politique entre les Habsbourg et les catholiques, d'une part, et les protestants et les ordres, notamment en Bohême, d'autre part²². À cela s'ajoutent des stratégies familiales et personnelles, en particulier celles de Ferdinand II, promoteur de la Contre-Réforme, roi de Bohême depuis 1617 et empereur en 1619, ainsi que les tentations hégémoniques des Habsbourg et les rivalités qui les opposent aux autres puissances européennes qui, à l'instar de la France de Richelieu et de Mazarin, nourrissent des ambitions politiques incompatibles avec la prépondérance habsbourgeoise.

La répression qui suivit la révolte des états de Bohême et le désir des Habsbourg de Vienne et de Madrid d'accroître leur emprise sur l'Europe centrale et le Saint-Empire ainsi que leur objectif de renforcer la position de la religion catholique au détriment du protestantisme peuvent également être allégués comme raisons qui ont finalement transformé un conflit local en guerre européenne. D'une manière générale, la guerre de Trente Ans a impliqué (soit directement soit indirectement) l'ensemble des puissances européennes selon qu'elles étaient pour ou contre le parti espagnol et impérial, à l'exception de l'Angleterre, de la Russie et de l'Empire Ottoman. La France est intervenue directement dans la guerre de Trente Ans à partir de 1635. Bien que catholique et luttant contre les protestants chez elle, elle entendait en effet réduire la puissance de la maison de Habsbourg sur le continent européen en général et dans le Saint-Empire en particulier²³.

Tout au long du conflit, les actions militaires qui font souffrir les populations s'accompagnent de tentatives de négociations diplomatiques entre les adversaires. Dès le début de la guerre, on attend sa fin bien que, pour certains contemporains, le conflit semble s'éterniser²⁴. Le 25 décembre 1641, des préliminaires qui sont signées à Hambourg prévoient finalement l'ouverture d'un congrès à Münster et à Osnabrück où les premiers envoyés arrivent en 1643²⁵. Le congrès de Westphalie, organisé dans ces deux villes situées en Allemagne du nord-ouest, de 1643 à 1649, fut le premier véritable congrès européen. En effet, au milieu du Grand Siècle, ce congrès représente, sur le plan institutionnel, une véritable nouveauté dans la diplomatie européenne, puisqu'il fut la première assemblée multilatérale d'une telle ampleur : cent neuf délégations y participèrent, représentant seize États européens et cent quarante principautés et villes allemandes²⁶. Ce congrès fut ainsi le premier véritable congrès pour

²⁰ Johannes Burkhardt, *Der Krieg der Kriege. Eine neue Geschichte des Dreißigjährigen Krieges*, Stuttgart, Klett-Cotta, 2018.

²¹ Parmi les publications récentes : Herfried Münkler, *Der Dreißigjährige Krieg. Europäische Katastrophe, deutsches Trauma 1618-1648* (4^e éd.), Berlin, Rowohlt, 2017 ; Georg Schmidt, *Die Reiter der Apokalypse. Geschichte des Dreißigjährigen Krieges*, Munich, C. H. Beck, 2018 (pour la dimension allemande de la guerre, ouvrage moins utile pour comprendre les enjeux européens du conflit : sur 810 pages, l'auteur ne mentionne pas une seule fois le principal ministre espagnol, comte d'Olivares).

²² Pour les origines et le début de la guerre, Robert Rebitsch (dir.), *1618. Der Beginn des Dreißigjährigen Krieges*, Vienne/Cologne/Weimar, Böhlau, 2017 ; Heinz Duchardt, *Der Weg in die Katastrophe des Dreißigjährigen Krieges. Die Krisendekade 1608-1618*, Munich/Berlin/Zurich, Piper, 2017.

²³ Sous l'égide du cardinal de Richelieu, voir Klaus Malettke, *Richelieu. Ein Leben im Dienste des Königs und Frankreichs*, Paderborn, Brill, 2018.

²⁴ Pour l'omniprésence de la violence dans la société durant la guerre, Hans Medick, *Der Dreißigjährige Krieg. Zeugnisse vom Leben mit Gewalt*, Göttingen, Wallstein, 2018.

²⁵ Anja Victorine Hartmann, *Von Regensburg nach Hamburg. Die diplomatischen Beziehungen zwischen dem französischen König und dem Kaiser vom Regensburger Vertrag (13. Oktober 1630) bis zum Hamburger Präliminarfrieden (25. Dezember 1641)*, Münster, Aschendorff, « Schriftenreihe der Vereinigung zur Erforschung der Neueren Geschichte e.V. », 1998.

²⁶ Guido Braun, « Imaginer et faire la paix en Europe : conceptions et pratiques de la construction de la paix aux XVII^e et XVIII^e siècles », in Jean-Luc Liez/Thomas Nicklas (dir.), *Imaginer la paix. De la Pax Romana à l'Union européenne*, Reims, EPURE, 2016, p. 105-131.

« presque toutes les nations de l'Europe », comme le disait l'un des trois ambassadeurs de France envoyés à Münster²⁷.

Les deux ambassadeurs français Claude de Mesmes, comte d'Avaux et Abel Servien, auteur de la citation que nous venons d'alléguer, arrivèrent à Münster au printemps 1644 et furent rejoint par leur chef de délégation, Henri II d'Orléans, duc de Longueville, en 1645²⁸. À Paris, Mazarin fixait les objectifs de la politique française²⁹.

Depuis 1957, le congrès de Westphalie fait l'objet d'une importante édition de sources : plus de 30 000 pages de documents en 48 volumes ont été publiées à ce jour³⁰. De 2011 à 2014, les quarante premiers volumes publiés avant 2009 ont été numérisés et mis en ligne sur le site de la Bibliothèque nationale de Bavière par un groupe de chercheurs que nous avons eu le plaisir de codiriger³¹. Cette édition numérique dispose d'une fonctionnalité de recherche qui a suscité l'attention non seulement des historiens, mais aussi des linguistes. Une introduction (en allemand et en anglais) facilite la consultation du site. Le lecteur peut visualiser chaque document, les pages de l'édition imprimée, et même consulter la version XML (en métalangage informatique).

Toutefois, la recherche de mots liés au champ sémantique de « l'attente » est rendue plus difficile par le multilinguisme des sources du congrès de Westphalie. En effet, outre le français, les négociateurs eurent recours au latin, principale langue diplomatique au milieu du XVII^e siècle, et à d'autres langues vernaculaires, en particulier l'italien, mais aussi l'espagnol, l'allemand, le néerlandais et le suédois³².

Néanmoins, dans le corpus des sources rédigées en français, la fonctionnalité de recherche permet de trouver une quarantaine de résultats pour le mot « attente » ; 377 occurrences du mot « attendre » ; 73 résultats pour « attendons » ; 34 pour « attendrons », etc. Certes, toutes les occurrences ne revêtent pas forcément un intérêt majeur pour l'étude des attentes de guerre et de paix (quand, à titre d'exemple, les ambassadeurs écrivent qu'ils attendent l'arrivée d'un courrier, des ordres de la cour, d'un autre député, etc.). D'une manière générale, ces occurrences illustrent le désir des envoyés d'arriver à la conclusion de la paix, « de veoir le fruit » de leur négociation, comme les deux ambassadeurs de France d'Avaux et Servien le disent dans leur dépêche envoyée le 6 juin 1645 au ministre résident français en poste à Osnabrück, le baron de

²⁷ Abel Servien, dans une lettre du 9 avril 1644 adressée à Loménie de Brienne, secrétaire d'État aux Affaires étrangères ; la correspondance diplomatique française est publiée dans *ACTA PACIS WESTPHALICAE (APW)*, série II, section B, 8 vol. en 10 t., citation vol. 1 : 1644, Ursula Irsigler (éd.), Münster, Aschendorff, 1979, p. 68. Pour la représentation de la quasi-totalité des souverainetés européennes à Westphalie, voir aussi Lucien Bély, *L'Art de la paix en Europe, op. cit.*, p. 225-238.

²⁸ Anuschka Tischer, *Französische Diplomatie und Diplomaten auf dem Westfälischen Friedenskongress. Außenpolitik unter Richelieu und Mazarin*, Münster, Aschendorff, « Schriftenreihe der Vereinigung zur Erforschung der Neueren Geschichte e.V. », 1999.

²⁹ Paul Sonnino, *Mazarin's Quest. The Congress of Westphalia and the Coming of the Fronde*, Cambridge/Londres, Harvard University Press, 2008.

³⁰ *Acta Pacis Westphalicae (APW)*, publiés sous les auspices de la Nordrhein-Westfälische Akademie der Wissenschaften und der Künste, en collaboration avec la Vereinigung zur Erforschung der Neueren Geschichte e.V., par Max Braubach, Konrad Repgen et Maximilian Lanzinner, séries I-III, 48 vol., Münster, Aschendorff, 1962-2015. Pour mieux comprendre la composition des différentes séries et sections des *APW*, voir Guido Braun, « L'art de la paix au XVII^e siècle. L'état de la recherche et les éditions de sources récentes sur les congrès internationaux », *XVII^e siècle*, n° 254, 2012, p. 29-41.

³¹ Guido Braun, Maximilian Lanzinner (dir.), *Acta Pacis Westphalicae (APW) digital. Retrodigitalisierung und Erweiterung um digitale Zusatzangebote der bis 2008 erschienenen 40 Editions-Bände der Acta Pacis Westphalicae. Gefördert durch die Deutsche Forschungsgemeinschaft (DFG), getragen vom Lehrstuhl für Geschichte der Frühen Neuzeit an der Rheinischen Friedrich-Wilhelms-Universität Bonn und von der Bayerischen Staatsbibliothek München*, disponible sur <http://apw.digitale-sammlungen.de/> (édition mise en ligne en 2014) [consulté le 30 août 2019].

³² Pour les langues des négociations, Guido Braun, « Les problèmes de communication aux congrès internationaux. De Westphalie à Ryswick (1643-1697) », in Dejanirah Couto, Stéphane Péquignot (dir.), *Les Langues de la négociation. Approches historiennes*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, « Histoire », 2017, p. 191-218.

Rorté³³. Mais il n'est pas rare qu'une « attente douteuse » risque de « retard[er] » la paix³⁴. Souvent les ambassadeurs français imputent la continuation de la guerre aux faux espoirs nourris par les adversaires : « Il n'est pas malaisé de veoir que tous ces obstacles et longueurs ne procèdent que de l'attente où sont les Espagnolz de ce qui arrivera par deçà », selon une dépêche écrite par Servien à l'occasion d'un voyage à La Haye, le 6 mai 1647³⁵. Or, les résolutions qui sont prises par les différentes parties ou leurs gouvernements ne sont souvent « pas conformes » à l'« attente » de leurs adversaires³⁶. L'attente explique donc la longueur des négociations (plus de quatre ans), liée en partie aux moyens de communication de l'époque (il faut compter à peu près un mois pour qu'une lettre des ambassadeurs espagnols arrive à Madrid et donc attendre deux mois pour avoir la réponse du roi) mais aussi aux faux espoirs et aux malentendus, aux projets échoués au cours des pourparlers. L'étude des nombreuses occurrences des mots relevant du champ sémantique de l'attente en disent long sur le chemin qui a abouti à la paix mais aussi sur les errements des négociateurs.

De toute évidence, l'analyse quantitative des sources doit être complétée par une étude qualitative. Par ailleurs, des documents de prime importance risqueraient de passer inaperçus sans un examen exhaustif du corpus.

Les attentes de guerre et de paix d'un diplomate français à la fin de la guerre de Trente Ans : l'exemple du comte d'Avaux

Par exemple, une dépêche diplomatique où l'un des ambassadeurs de France exprime ses craintes face au danger de l'éclatement imminent d'une nouvelle guerre, une fois la paix de Westphalie signée, n'emploie ni le mot « attente » ni aucun autre concept relevant du même champ sémantique. Il s'agit de la dépêche envoyée par l'ambassadeur de France Claude de Mesmes, comte d'Avaux à Louis XIV, d'Osnabrück, le 4 mars 1647³⁷. En effet, pour formuler ses craintes, l'auteur utilise l'expression « je suis bien trompé si », suivie d'une négation, ce qui confère à son attente un haut degré de certitude, l'objectif de l'auteur de la dépêche étant de convaincre le gouvernement français de la nécessité de prendre des mesures politiques et militaires pour éviter l'échec de la paix que le comte d'Avaux prévoit.

Or, Claude de Mesmes, comte d'Avaux, né en 1595 et mort en 1650, était un diplomate expérimenté. Il était issu de l'une des principales et des plus illustres familles de la noblesse de robe, qui comptait parmi ses membres une longue tradition de juristes. Il était devenu conseiller d'État en 1623 et fut un diplomate de carrière avant la lettre à une époque où les emplois diplomatiques étaient souvent éphémères. De 1627 à 1632, il représenta la France à Venise, à Rome à partir de 1632, puis dans d'autres États d'Italie. Après l'apprentissage de la diplomatie dans son berceau natal d'Italie, d'Avaux devint spécialiste de l'Europe du Nord et de l'Europe centrale : de 1634 à 1637, il fut ambassadeur extraordinaire au Danemark, en Suède et en Pologne, avec des lettres de créances qui valaient aussi pour les princes de l'Empire ; en 1635, il fut médiateur pour le traité de trêve entre la Suède et la Pologne. De 1637 à 1642, il s'installa à Hambourg en tant qu'envoyé extraordinaire de la France et c'est en cette qualité qu'il signa

³³ Disponible sur https://apw.digitale-sammlung.de/search/display.html?q=attente&mode=comfort&id=bsb00056862_00456_dok0123 [consulté le 30 août 2019].

³⁴ Disponible sur https://apw.digitale-sammlung.de/search/display.html?start=10&q=attente&mode=comfort&rows=10&id=bsb00056862_00073_dok0007 [consulté le 30 août 2019].

³⁵ Disponible sur https://apw.digitale-sammlung.de/search/display.html?start=30&q=attente&mode=comfort&rows=10&id=bsb00056890_00418_dok0262 [consulté le 30 août 2019].

³⁶ Disponible sur https://apw.digitale-sammlung.de/search/display.html?start=20&q=attente&mode=comfort&rows=10&id=bsb00056890_00364_dok0250 [consulté le 30 août 2019].

³⁷ Cette lettre est publiée dans *ACTA PACIS WESTPHALICAE (APW)*, série II, section B, vol. 5, t. 1 : 1646, Guido Braun (éd.), Münster, Aschendorff, 2002, document n° 157.

en décembre 1641 le traité préliminaire de Hambourg, conclu par les Français et les Suédois avec les Impériaux. En 1643, il fut nommé surintendant des finances et ambassadeur extraordinaire de France pour le congrès de la paix générale de Westphalie³⁸.

Ambassadeur au congrès de Münster du 18 mars 1644 jusqu'à sa révocation au printemps 1648, le comte d'Avaux fit plusieurs voyages à Osnabrück et entretint de très bonnes relations avec les députés protestants, notamment avec le Suédois Johan Adler Salvius, tout en veillant avec la plus grande attention aux intérêts du parti catholique. Au moment crucial des pourparlers sur le droit de religion allemand menés par Maximilien comte de Trauttmansdorff, principal ambassadeur impérial au congrès de Westphalie, avec les Suédois et les états protestants, d'Avaux accomplit deux missions très importantes à Osnabrück du 16 janvier au 18 mars et du 3 au 26 avril 1647³⁹. C'est à cette occasion-là qu'il écrit sa dépêche où il dit :

L'on peut se tenir pour dit que le dessein des Suédois va à planter la foy de Luther où il n'est pas encor receu pour grand apostre ; cella se voit icy clairement en toute leur conduite, et je suis bien trompé si la première guerre d'Allemagne ne sera une guerre de religion à visage descouvert, et alors tous les Estats voisins y seront envelopés. [...] Ils font leur compte aux despens des éveschez et de la religion [catholique], et si le traité de la paix traïsne encores un an comme les Suédois en ont grand désir, ils seront alors en estat de ne plus considérer la France (à laquelle ils ont encores u[n] peu d'esgard) et de lever tout à fait le masque avec les protestants de l'Empire⁴⁰ [...].

Et d'ajouter que :

La prospérité des affaires de la couronne de Suède est aujourd'huy bien plus solidement établie, et il y a beaucoup plus de réflexion à y faire, depuis les pratiques de trois années [depuis le début du congrès] et les liaisons plus estroites qui se sont faites icy avec tout le corps des princes et estats protestants, qu'il n'y en avoit de sujet auparavant la mort du roy Gustave⁴¹,

en faisant référence à Gustave II Adolphe, roi de Suède mort à la tête de son armée au moment de la bataille de Lützen, en 1632. Le comte d'Avaux en conclut que :

S'il ne vient des ordres icy et à l'armée qui fassent voir que les alliez du Roy estans satisfaitz et les estatz de l'Empire aians obtenu la plus grande partie de tout ce qu'ils ont demandé, la France n'entend pas demeurer en guerre pour contenter la dernière passion de ceux qui n'y ont jamais rien contribué, elle qui s'est privée volontairement de très grans avantages pour procurer le repos public, il n'y aura point de paix en Allemagne, et il sera impossible de faire comprendre au monde que nous l'aions désirée tout de bon⁴².

Le comte d'Avaux s'attendait donc à ce que la paix ne se fasse pas ou que la guerre éclate de nouveau à moins que les parties contractantes ne veillent à respecter un certain équilibre entre les religions. Or, on sait que, en 1648, la paix de Westphalie mit définitivement fin à la période des guerres de religion dans le Saint-Empire⁴³. L'auteur de notre dépêche s'était-il donc trompé ? Force est de constater que la prise de conscience de la faiblesse du parti catholique et le soutien modéré accordé par l'ambassadeur de France à l'empereur et aux princes catholiques de l'Empire, dans cette phase cruciale des négociations au printemps 1647 (sans avoir obtenu

³⁸ Pour la biographie et la carrière du comte d'Avaux : Anuschka Tischer, « Claude de Mesmes, Count d'Avaux (1595-1650) : The Perfect Ambassador of the Early 17th Century », *International Negotiation*, n° 13, 2008, p. 197-209.

³⁹ Pour ces deux missions et la politique religieuse du comte à Westphalie : Guido Braun, « Y avait-il une politique d'Avaux au congrès de Westphalie ? », in Maria-Elisabeth Brunert, Maximilian Lanzinner (dir.), *Diplomatie, Medien, Rezeption. Aus der editorischen Arbeit an den Acta Pacis Westphalicae*, Münster, Aschendorff, « Schriftenreihe der Vereinigung zur Erforschung der Neueren Geschichte e.v. », 2010, p. 141-182.

⁴⁰ *ACTA PACIS WESTPHALICAE (APW)*, série II, section B, vol. 5, t. 1 : 1646, *op. cit.*, p. 743.

⁴¹ *Ibid.*

⁴² *Ibid.*, p. 744.

⁴³ Guido Braun, « Les traités de Westphalie comme paix confessionnelle : ébauche de l'idée moderne de tolérance ? », *Revue d'histoire diplomatique*, n° 123, 2009, p. 215-239.

l'aval de Mazarin), avait plutôt contribué à éviter l'issue d'une pérennisation des conflits religieux⁴⁴.

De toute évidence, l'anticipation de conflits futurs permet donc d'agir dans le présent pour désamorcer ces conflits. Or, l'étude du congrès de Westphalie montre également que l'attente d'une résurgence inévitable du conflit peut empêcher la conclusion même de la paix. Il en va ainsi pour les négociations franco-espagnoles au congrès de Münster. Les Français et les Espagnols pensaient en effet que la partie adverse reprendrait les armes à la première occasion favorable. Cette méfiance réciproque conduisit à l'échec des pourparlers⁴⁵ ; par conséquent, la France et l'Espagne continuèrent la guerre jusqu'à la signature, plus de dix ans plus tard, de la paix des Pyrénées, en 1659⁴⁶.

Conclusion

Pour conclure, les exemples que nous avons étudiés montrent très clairement que l'attente a une incidence majeure sur le règlement de conflits. Comme Albert Schirrmeyer l'a très justement souligné, il est possible (et même très utile, d'un point de vue épistémologique) de « comprendre les actions d'attente comme des tentatives pour réduire le nombre des possibles futurs et de favoriser un enchaînement donné d'actions, susceptible de devenir l'avenir⁴⁷ ».

D'une part, comme nous l'avons vu, l'attente permet en effet d'agir dans le présent pour désamorcer de futurs conflits avant qu'ils ne se transforment en guerre. De cette manière, l'action diplomatique du comte d'Avaux, fondée sur sa crainte de la résurgence des conflits religieux au lendemain de la signature de la paix, a très certainement contribué à imposer le respect de l'équilibre entre le protestantisme et le catholicisme existant depuis 1648 dans le Saint-Empire.

Mais, d'autre part, l'attente peut aussi constituer un obstacle majeur, voire insurmontable à la conclusion de la paix. En effet, comme le révèle une analyse plus poussée des pourparlers franco-espagnols de 1646 à 1648, le champ d'expérience des négociateurs français et espagnols limite tellement les possibles futurs que la conclusion d'une paix stable leur paraissant hors portée, les négociations se soldent finalement par un échec. Même dans le Saint-Empire, où la paix est conclue en 1648, la présence des troupes allemandes et étrangères fait que pour la population, la paix ne commence vraiment qu'en 1650⁴⁸, avec l'abdication et le départ des armées, de sorte que les contemporains ont parfois parlé d'une guerre de trente-deux ans⁴⁹.

L'étude des attentes de guerre et de paix apparaît donc comme un élément indispensable pour analyser les dynamiques des conflits et la construction de la paix, que ce soit au XVII^e ou aux XX^e-XXI^e siècles.

⁴⁴ Guido Braun, « Y avait-il une politique d'Avaux au congrès de Westphalie ? », *op. cit.*

⁴⁵ Michael Rohrschneider, *Der gescheiterte Frieden von Münster. Spaniens Ringen mit Frankreich auf dem Westfälischen Friedenskongress (1643-1649)*, Münster, Aschendorff, « Schriftenreihe der Vereinigung zur Erforschung der Neueren Geschichte e.v. », 2007.

⁴⁶ Daniel Séré, *La Paix des Pyrénées. Vingt-quatre ans de négociations entre la France et l'Espagne (1635-1659)*, Paris, Honoré Champion, « Bibliothèque d'histoire moderne et contemporaine », 2007.

⁴⁷ Albert Schirrmeyer, « Agir au futur - l'attente en mouvement. Introduction », *op. cit.*

⁴⁸ Pour le cas d'Augustin Gützer, fondateur d'étain à Colmar, qui ressent encore les effets de la guerre dans les années qui suivent la signature de la paix, voir Andreas Bähr, *Der grausame Komet. Himmelszeichen und Weltgeschehen im Dreißigjährigen Krieg*, Reinbek, Rowohlt, 2017. En janvier 1649, la fille de Gützer, Agnes, a failli être violée par le commandant de la garnison française de Colmar, Jacques Clausier, *Ibid.*, p. 183-184. Plutôt que la Défenestration de Prague, certains contemporains — à l'instar de Gützer — ont considéré l'apparition d'une comète, en 1618, comme signe marquant le début de la guerre.

⁴⁹ Claire Gantet, « Guerre de Trente ans et paix de Westphalie : un bilan historiographique », *op. cit.*, p. 646. Dans la première moitié de l'année 1650, le Colmarien Gützer, pour sa part, parle d'une guerre « de trente-et-un ans », Andreas Bähr, *Der grausame Komet. Himmelszeichen und Weltgeschehen im Dreißigjährigen Krieg*, *op. cit.*, p. 186.

III. Interminable attente

L'Attente et le droit

Collaboration de juristes
Rassemblés par Blandine Rolland
Université de Haute-Alsace
CERDACC (UR 3992)

Pour citer cet article : Blandine Rolland *et al.* , « L'Attente et le droit », in *Dialogues Mulhousiens*, n° 4, *L'Attente*, Journées Doctorales Humanités 2019, sous la direction de Marie-Lou Solbach et Régine Battiston, mai 2020, p. 115-123 (version en ligne, <http://dialogues.hypotheses>).

Résumé

En droit, l'attente a les mêmes sens que dans le langage courant mais ses conséquences juridiques doivent être analysées. L'accent est d'abord mis sur la durée, le temps de l'attente, l'écoulement des jours. C'est le temps de l'attente qui prévaut et qui est primordial dans cette approche. Le droit régleme le déroulement effectif de l'attente, sa durée, les mesures qui l'accompagnent et qui aident à passer cette période de temps. L'accent peut aussi être mis sur l'événement attendu, l'espoir poursuivi, le dénouement espéré. Ce qui est primordial dans cette seconde approche, c'est le résultat obtenu à l'issue de l'attente, soit une décision subjective, soit un événement objectif. L'écoulement de l'attente met en avant la question de la durée et est symbolisé par le sablier ; le dénouement de l'attente met en avant le résultat de l'attente et est symbolisé par la trompette.

Mots-clés : attente, délais, droit, indemnisation, prescription, mesures.

Abstract

Expectancy and Rights

The word 'expectation' has the same meaning in both judicial and common language. Nevertheless, its legal consequences must be analyzed. Firstly, we should stress the duration, the process of waiting, the flow of days. What prevails here and what characterizes this approach is the time of expectation. The time of waiting is apprehended by the law that regulates its duration and various measures that follow this process and that help it to pass. Secondly, the expected event, the hope pursued and the desired outcome can be emphasized. What is crucial in this approach is precisely the outcome of the expectation, the result obtained at the end of the process of waiting. This can either be a subjective decision or an objective event. Thus, the flow of the expectation raises the question of its duration and can be symbolized by the idea of hourglass. The outcome of the expectation materializes itself in the result of the process of waiting, symbolized by the idea of trumpet.

Keywords: expectation—time limits—law—compensation—expiration—measures.

Qu'est-ce que l'attente¹ ? Selon le dictionnaire du Centre national de ressources textuelles et lexicales, plusieurs occurrences se présentent. D'abord, « L'accent est mis sur le (simple) écart temporel qui sépare le moment actuel de quelqu'un se trouvant en tel lieu, et le moment où quelqu'un ou quelque chose doit arriver² ». C'est donc d'abord une question d'écoulement du temps. Il y a une durée, un délai, un espace de temps qui s'écoule et qui se traduit par un état d'attente.

Ensuite, c'est « L'idée de comportement humain actif (qui) domine, l'accent étant mis sur la relation du sujet avec l'objet de l'attente³ ». En ce sens, le dictionnaire vise l'« action de compter sur quelque chose ou quelqu'un⁴ », l'espoir, les prévisions, une personne ou une chose « dont la venue est souhaitée, mais incertaine⁵ ». C'est donc plutôt le résultat de l'attente, le dénouement de l'attente qui est mis en avant. Il y a un espoir, un résultat, un événement qui est attendu et qui traduit la concrétisation de l'attente. En bref, il s'agit d'évoquer l'attente d'un résultat au terme d'un délai.

D'un point de vue plus juridique, l'attente correspond à l'écoulement du temps dont il résulte des effets de droit. Cet écoulement est suivi d'un résultat, d'un événement, d'un effet juridique, d'une certitude. Évidemment, le droit ne se préoccupe pas de toutes les situations d'attente, mais seulement de celles qui ont une portée juridique. L'attente de la fin de la journée par un enfant inoccupé durant les longues journées d'été n'est pas dans le sujet. La procrastination du chercheur qui diffère de se mettre à un travail qui devient pourtant urgent, n'est pas non plus dans le sujet. En revanche, l'attente des secours par les victimes d'un crash aérien est bien dans le sujet !

L'origine de l'attente est variable. C'est l'attente en elle-même qui est inhérente à certaines situations juridiques. L'attente est au cœur du contrat dit aléatoire comme le pari, l'assurance, la rente viagère. Dans d'autres cas, l'attente est accidentelle (au sens philosophique), elle est incidente (au sens juridique). Ainsi lorsqu'une personne monte dans un funiculaire, elle n'envisage pas l'attente du moment où elle sera enfin libérée de la cabine, bloquée suite à un décrochement des câbles, fort heureusement.

En droit, l'attente, qu'elle soit principale ou incidente, qu'elle soit voulue ou subie, qu'elle soit explicite ou implicite, est omniprésente. En effet, elle va de pair avec l'écoulement du temps qui est le propre de la vie en ce monde. Le temps passe et nécessairement il est des situations juridiques qui se figent ou se dénouent. En outre, depuis la Révolution française, « les engagements perpétuels sont prohibés ». Cette règle implicite figure désormais de manière expresse dans le Code civil à l'article 1210, depuis la réforme du droit des contrats par l'ordonnance n° 2016-131 du 10 février 2016. Tout engagement est limité dans le temps ou peut avoir une fin. Ainsi, les contrats sont à durée déterminée ou s'ils sont à durée indéterminée, ils peuvent toujours être rompus à l'initiative de l'une ou l'autre partie. Par exemple, les contrats de travail sont des CDD et des CDI pouvant être dénoncés ; le mariage qui peut être rompu non seulement par la mort du conjoint mais aussi par le divorce. Par conséquent, en droit, on attend — ou on redoute — toujours la fin, la fin de l'engagement ou la fin de la vie. Tout est question d'attente.

¹ Remarque préalable : Cette intervention a été préparée par une équipe de chercheurs du CERDACC réunis sous la houlette de Blandine Rolland. Le but était de recréer du lien et du collectif dans l'équipe de recherche. L'exercice consistant à réfléchir ensemble sur un sujet afin d'en faire émerger une présentation qui doit à chacun, présente un intérêt fédérateur. Enfin, sur un thème aussi vaste, il convenait de faire appel à des spécialistes de tous les domaines du droit. Il a paru impossible de se contenter d'une approche sectorielle de l'attente. Il fallait une vision globale de l'attente et donc pour cela une approche plurielle. Le texte final et scientifiquement étayé devant être publié dans un ouvrage collectif prochainement édité par le CERDACC, la présente publication se contente de donner la version « orale » de l'intervention.

² Disponible sur <https://www.cnrtl.fr/definition/attente> [consulté le 1 octobre 2019].

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*

Les deux occurrences précitées se retrouvent également dans l'approche juridique.

En effet, l'accent est d'abord mis sur la durée, le temps de l'attente, l'écoulement des jours. C'est le temps de l'attente qui prévaut et qui est primordial dans cette approche. Le droit régleme le déroulement effectif de l'attente, sa durée, les mesures qui l'accompagnent et qui aident à passer cette période de temps. Par exemple, le prisonnier compte les jours jusqu'à sa libération, le demandeur d'asile compte aussi les jours jusqu'à sa naturalisation ; les victimes du crash aérien comptent les heures avant l'arrivée des secours et vivent une angoisse indicible ; les futurs parents comptent les mois avant l'heureux événement ; le jeune collègue nommé maître de conférences stagiaire attend sa titularisation !

Ensuite, l'accent peut être mis sur l'événement attendu, l'espoir poursuivi, le dénouement espéré. Ce qui est primordial dans cette approche, c'est le résultat à l'issue de l'attente. Quelle est donc la finalité, l'utilité de l'attente. À quoi a-t-elle servi ?

Afin de faire un tour rapide du thème de « L'attente et le Droit », il convient de suivre les deux occurrences qui viennent d'être dégagées : l'attente comme durée puis le résultat de l'attente. L'écoulement de l'attente met en avant la question de la durée ; le dénouement de l'attente met en avant le résultat de l'attente.

Deux instruments viennent aussitôt à l'esprit : le sablier et la trompette. 1^{er} instrument, le sablier : il mesure l'écoulement du temps de l'attente. 2^e instrument, la trompette : elle annonce le dénouement de l'attente.

1. 1^{er} instrument : Le sablier mesure l'écoulement de l'attente

Inexorablement, le sablier s'écoule. Les grains de sable en tombant mesurent l'écoulement du temps de l'attente. Combien de jours, combien de mois ? Et pendant cette période qui s'écoule, des mesures d'accompagnement peuvent être prises. Il convient d'aider celui qui attend.

Le sablier du Droit donne la mesure de l'attente mais il indique aussi les mesures de l'attente. La mesure de l'attente permet de calculer l'écoulement de l'attente (1^{er} point), les mesures de l'attente permettent d'accompagner l'écoulement de l'attente (2^e point).

1.1. 1^{er} point : La mesure de l'attente ou le calcul de l'écoulement de l'attente

L'écoulement de l'attente peut être mesuré. La durée de l'attente peut se traduire de manière variable en Droit. Les juristes parlent volontiers de délais, de prescription, pour traduire l'écoulement d'une attente. Le calcul du temps de l'attente est objectif mais la fixation de ce temps peut être subjective.

1.1.1. Le calcul du temps de l'attente est objectif

Il peut se compter en minutes. Ainsi en est-il du délai précédant l'arrivée des forces de l'ordre pour neutraliser l'auteur d'un acte de terrorisme et secourir les victimes. L'attente est brève mais il est des minutes qui sont très longues dans la vie... Il peut se compter en heures. Ainsi en est-il du délai pour obtenir une audience de « référé d'heure à heure » afin de voir statuer de manière urgente un juge des référés qui accordera des mesures provisoires ou conservatoires⁶. Il peut se compter en jours. Ainsi en est-il du délai pour faire appel d'une décision en matière de droit des entreprises en difficulté⁷. Il peut se compter en mois. Ce sont les neuf mois de grossesse dans l'attente d'un heureux événement. C'est le délai de la trêve hivernale en matière d'expulsions locatives⁸ ou encore le délai d'appel de droit commun (un mois⁹) ou de pourvoi en cassation (deux mois¹⁰). L'attente d'une décision administrative est de deux mois, à l'issue

⁶ CPC, article 485.

⁷ Délai de 10 jours pour faire appel : C. com., article R. 661-3.

⁸ C. proc. civ. d'exéc., article L. 412-6.

⁹ CPC, article 538.

¹⁰ CPC, article 612.

desquels le silence de l'administration peut valoir acceptation implicite. Il peut se compter en années, comme les deux ans du délai de grâce judiciaire condamnant le créancier à attendre l'exécution de ses obligations par le débiteur d'une somme d'argent¹¹, ou les délais de prescription des obligations et des actions en justice corrélatives¹². La durée de l'attente peut aussi être sans délai, *sine die*. Pensons à l'attente du retour de l'absent¹³ ou du disparu¹⁴, elle n'est pas chiffrée à l'avance. La personne absente ou disparue peut même ne jamais revenir ou au contraire reparaître... En tout cas, le droit fixe un délai à l'issue duquel la situation juridique de l'absent est consolidée. Sa mort peut être judiciairement déclarée au bout de dix ans suivant le jugement de constat d'absence, ou de vingt ans sinon¹⁵.

Si le calcul du temps de l'attente est objectif, la fixation du temps de l'attente peut parfois être subjective.

1.1.2. *La fixation du temps de l'attente peut être subjective*

Dans les exemples précédents, la durée est fixée par les textes. Mais les parties elles-mêmes peuvent fixer le temps de l'attente. Ainsi dans un contrat, les parties peuvent introduire des clauses suspensives d'une durée variable. Par exemple, la vente d'un appartement est subordonnée à l'obtention d'un prêt bancaire par l'acheteur. Il faut attendre la réponse de l'établissement de crédit pour que le contrat devienne parfait. L'attente de la conclusion du contrat peut dépendre de la durée des négociations précontractuelles. Notamment dans le cas de contrats importants passés entre entreprises, les pourparlers contractuels peuvent différer longtemps la conclusion de l'accord. La durée des fiançailles fait attendre la conclusion du mariage et dépend de la volonté des fiancés.

En revanche, si l'attente est souvent choisie et voulue, il existe aussi des attentes forcées, imposées à certaines personnes. Outre l'attente de l'absent ou du disparu, l'attente des secours, une attente forcée peut exister dans le cadre contractuel. Ainsi le droit de la consommation impose un délai d'attente forcée avant la conclusion définitive d'un contrat de prêt immobilier à la consommation. L'emprunteur ne peut signer et renvoyer le contrat de prêt avant la fin du délai de réflexion de dix jours¹⁶. En matière médicale, une attente de quinze jours fait figure de préalable nécessaire à une intervention de chirurgie esthétique¹⁷, de même que l'attente d'un délai de validation du geste médical peut être exigé par le comité de protection des personnes, dans le cadre d'un protocole de soins faisant appel à des substances ou techniques nouvelles¹⁸.

Enfin, la fixation du temps de l'attente peut être absolue ou bien relative. L'attente absolue ne peut pas être interrompue, abrégée, les personnes concernées ne peuvent pas s'y soustraire, ce qui recoupe souvent le cas précédent des attentes forcées. Au contraire, l'attente peut être relative car la personne concernée peut disposer d'une action afin d'interrompre le cours de l'attente, afin de l'abrégier ou de s'y soustraire. Le cours de la prescription extinctive peut être interrompu par des actes interruptifs de prescription, telle qu'une assignation en justice¹⁹. De même, les « diligences procédurales » accomplies à l'intérieur du délai de deux ans permettent d'interrompre la péremption d'instance encourue lorsque les plaideurs s'endorment en cours de procédure²⁰.

¹¹ C. civ. article 1343-5°.

¹² C. civ., article 2224 pour la prescription de 5 ans en matière d'actions personnelles ou mobilières ; C. com., article L. 110-4 pour la prescription commerciale de 5 ans ; C. civ., article 2227 pour la prescription trentenaire des actions immobilières.

¹³ C. civ., article 112 *sq.*

¹⁴ C. civ., article 88 *sq.*

¹⁵ C. civ., article 122 *sq.*

¹⁶ C. consom., article L. 313-34.

¹⁷ C. santé publ., article D. 6322-30.

¹⁸ C. santé publ., article L. 1123-7.

¹⁹ C. civ., article 2241.

²⁰ CPC, article 386.

L'attente peut donc être mesurée et l'écoulement de l'attente calculé. En outre, des mesures accompagnent l'écoulement de l'attente.

1.2. 2^e point : Les mesures de l'attente ou l'accompagnement de l'écoulement de l'attente

Des mesures accompagnent l'écoulement de l'attente. Elles sont prises immédiatement, pendant l'attente elle-même, afin d'aider tout de suite les personnes concernées. Mais il en existe aussi d'autres qui sont prises plus tard, en compensation de ce qui s'est produit pendant l'attente.

1.2.1. Des mesures permettent d'accompagner immédiatement les personnes concernées par l'attente

Durant toute la période d'attente, des mesures permettent d'accompagner précisément et personnellement les personnes concernées par cette attente. Mais d'autres mesures sont variables, selon les circonstances et surtout l'événement attendu.

Concernant les mesures qui accompagnent précisément et personnellement les personnes concernées, quelques exemples viennent à l'esprit. Dans l'attente d'une décision administrative concernant les étrangers, une série de dispositifs d'accompagnement sont mises en œuvre. Une rétention en zone d'attente est prévue, la protection des droits fondamentaux des étrangers est aménagée, une allocation temporaire d'attente leur est allouée.

En cas de catastrophe ou d'accident collectif, c'est sans doute à ce moment que se développent le plus de mesures d'accompagnement de l'attente subie par les victimes et leurs proches. Un guide méthodologique concernant la prise en charge des victimes d'accidents collectifs a même été dressé²¹. Il indique les démarches à accomplir de la part des acteurs publics (procureur, préfet, associations d'aide aux victimes, associations de victimes,...) dans la phase de crise, puis les mesures d'accompagnement des victimes dans la phase post-crise, enfin les points à respecter dans la phase judiciaire.

Des mesures variables existent aussi en fonction des circonstances comme celles qui permettent d'accompagner l'attente d'une décision de justice. En matière de décision juridictionnelle, qu'elle soit civile, pénale ou administrative, un accompagnement est à la disposition des parties pour attendre l'issue de la procédure. Des mesures conservatoires, de mise sous séquestre des objets litigieux existent en attendant de déterminer à qui ils doivent revenir. Les parties peuvent aussi déposer des demandes tendant à prévenir le risque d'un procès éventuel par le biais des mesures d'instruction *in futurum*. Sans attendre qu'un procès soit engagé, une partie peut essayer de se constituer en justice des preuves, en vue d'un procès qui pourrait intervenir ultérieurement²². La procédure de référé permet aussi, dans l'attente d'une procédure au fond qui peut être très longue, de demander et d'obtenir rapidement des mesures urgentes, des mesures conservatoires ou de remise en état, ou une provision²³. En droit administratif, le référé suspension ou le référé liberté permettent aussi de se prémunir dans l'attente d'une procédure au fond.

1.2.2. Des mesures permettent d'accompagner a posteriori, les personnes concernées par l'attente

Tout le mécanisme d'indemnisation *a posteriori* est là pour compenser évidemment le préjudice subi du fait d'un événement catastrophique (indemnisation des blessures, des décès ou tout simplement du retard) mais aussi pour indemniser les préjudices subis dans le cadre de l'attente,

²¹ Dernière édition : *Guide méthodologique. La prise en charge des victimes d'accidents collectifs*, Ministère de la Justice, nov. 2017, disponible sur http://www.justice.gouv.fr/publication/guide_methodo_accidents_collectifs_291117.pdf [consulté le 1 octobre 2019].

²² CPC, article 145.

²³ CPC, article 808 et 809.

notamment celle qui a suivi une catastrophe ou un accident collectif, mais également une contamination. À la suite de la doctrine la plus autorisée²⁴, la jurisprudence a consacré le fameux préjudice spécifique d'angoisse. C'est le préjudice de l'angoisse de l'attente subie par les victimes directes et indirectes (les familles) à la suite d'une catastrophe aérienne par exemple ; l'angoisse du temps qui s'écoule avant l'arrivée des secours pour les victimes directes ; l'attente et l'angoisse de la mort imminente pour elles ; l'attente des nouvelles pour les familles des victimes... Il a pu être qualifié depuis de « préjudice situationnel d'angoisse et d'attente²⁵ ».

Par ailleurs, la Cour de cassation a consacré le préjudice d'attente et d'anxiété de personnes exposées au risque de contamination à l'amiante. C'est celui qui est subi par des salariés qui ont manipulé de l'amiante mais qui ne savent pas si elles sont réellement victimes d'une contamination par cette substance. Ces personnes attendent la révélation de la maladie ce qui leur cause une extrême anxiété. Une indemnisation est possible pour elles du chef de cette attente. Très récemment, l'Assemblée plénière a décidé que même si le salarié n'a pas travaillé dans l'un des établissements mentionnés sur la liste ministérielle définissant les maladies professionnelles liées à l'amiante, un salarié exposé à l'amiante et ayant, de ce fait, un risque élevé de développer une maladie grave, peut demander la réparation d'un préjudice d'anxiété sur le fondement du droit commun régissant l'obligation de sécurité de l'employeur²⁶.

Ainsi le sablier nous a permis de mesurer l'écoulement, l'inexorable écoulement du temps de l'attente. Maintenant, saisissons la trompette pour annoncer le dénouement de l'attente !

2. 2^e instrument : La trompette annonce le dénouement de l'attente

La trompette sonne le dénouement de l'attente ! L'événement attendu ou redouté arrive au terme de l'attente. Mais l'analyse de ce résultat a forcément une dimension subjective. En effet, la fin de l'attente découle de l'arrivée d'un événement qui peut être heureux ou malheureux. L'attente peut être marquée par une espérance ou par une désespérance. Cette qualification est nécessairement subjective, il n'est pas toujours possible de dire avec certitude que le résultat est heureux ou malheureux. Cela dépend pour qui. La trompette de la mort est une délivrance pour certains, la trompette de la vie est un enfer pour d'autres. Celui qui bénéficie d'une prescription extinctive est libéré de son obligation mais son créancier perd sa créance. À la fin de la trêve hivernale, les propriétaires sont heureux de recouvrer le droit de faire expulser leurs locataires insolvable tandis que les locataires sont malheureux de ne pas pouvoir se maintenir dans les lieux sans payer leur loyer... Il n'est donc pas possible de présenter l'annonce de ce dénouement comme étant heureuse ou malheureuse en elle-même. La trompette se doit de rester neutre lorsqu'elle marque la fin de l'attente.

En revanche, la trompette annonce selon les cas le dénouement de l'attente qui résulte de l'arrivée d'une décision ou d'un événement. Ce peut être l'annonce d'une décision ayant un socle subjectif, qui découle de la volonté des personnes concernées. Ce peut être l'annonce d'un événement objectif, indépendant de la volonté de quiconque.

Le dénouement de l'attente résulte soit d'une décision subjective soit d'un événement objectif. Le dénouement de l'attente se traduit par l'adoption d'une décision subjective (1^{er} cas) ou bien par la réalisation d'un événement objectif (2^e cas).

²⁴ Marie-France Steinlé-Feuerbach, « Victimes de violences et d'accidents collectifs. Situations exceptionnelles, préjudices exceptionnels : réflexions et interrogations », *Médecine et Droit*, n° 45, 2000, p. 1.

²⁵ Stéphanie Porchy-Simon, *L'Indemnisation des préjudices situationnels d'angoisse des victimes directes et de leurs proches*, Rapport pour le Ministère de la Justice, le Ministère de l'Économie et des Finances, le Secrétariat d'État chargé de l'Aide aux Victimes, fév. 2017.

²⁶ C. cass., Assemblée plénière du 5 avril 2019, n° 18-17. 442.

2.1. *Le premier dénouement de l'attente : l'adoption d'une décision subjective*

L'attente peut se dénouer par l'adoption d'une décision subjective au sens où elle résulte de la volonté ou de l'intervention d'une ou plusieurs personnes. Elle est d'origine humaine. Souvent, dans cette occurrence, l'attente passe au pluriel dans les expressions courantes ou juridiques. L'attente — ou les attentes — ont pour finalité cette décision. Le résultat de l'attente est la décision qui sera prise. Elle peut être d'ordre contractuel ou quasi contractuel, mais aussi unilatéral.

2.1.1. *Dans le domaine contractuel ou quasi-contractuel*

Les juristes utilisent parfois le terme d'expectative comme synonyme d'attente, voire d'attente légitime. L'attente ou « expectative » est l'attitude d'une personne qui fonde des espoirs sur l'adoption d'une décision. C'est bien son attente ou expectative qui justifie la force et la portée de la décision ou de l'engagement qui va intervenir. Cette approche provient d'une théorie allemande qui a cours en droit des contrats²⁷.

En matière de quasi-contrat et notamment de loteries publicitaires, la catégorie générale des quasi-contrats a pu être fondée sur la thèse de l'expectative inspirée du droit allemand. « Le quasi-contrat pourrait être l'instrument [...] d'exécution voire de délivrance d'une expectative²⁸ ». « Certains faits volontaires de l'homme — en l'occurrence des faits d'annonce — font naître des expectatives, et obligent l'annonceur à réaliser les prestations annoncées en faveur de l'expectant²⁹ ». Il est aussi possible de présenter le quasi-contrat de l'ancien article 1371 aujourd'hui 1300 du Code civil comme répondant à une attente légitime qui est née chez le destinataire du fait de l'annonce. Mais celle-ci est déçue faute de concrétisation ou de réalisation de l'engagement qui ne paraît être qu'apparent. C'est pourquoi le quasi-contrat permet de sanctionner celui qui a fait naître cette attente légitime chez autrui.

Il a été proposé d'appliquer cette approche en matière d'engagements de Responsabilité sociale de l'entreprise (RSE³⁰). Ainsi, dans le cadre de sa politique de RSE, une entreprise communique des informations relatives à ses pratiques sociales, sociétales ou environnementales. Elle publie des données ou des engagements dans son rapport annuel de gestion, dans sa charte d'entreprise ou son code éthique, ou sur son site internet. Ces engagements font naître une « attente légitime » chez ses parties prenantes. Elles s'attendent légitimement à ce que le comportement de l'entreprise soit en conformité avec ces indications. Si l'entité se soustrait à son engagement formel, notamment le recours à la théorie du quasi-contrat peut permettre de la faire condamner à l'initiative de telle ou telle partie prenante. La Loi PACTE va dans ce sens. En effet, elle consacre à l'article 1833 du Code civil une nouvelle approche de l'intérêt social, de l'intérêt des sociétés, qui doit prendre en compte désormais « les enjeux sociaux et environnementaux de son activité³¹ ». C'est bien la consécration de l'attente légitime des parties prenantes en matière de RSE.

Plus largement, la théorie de l'attente légitime existe en droit des contrats. Selon l'article 1104 du Code civil : « Les contrats doivent être négociés, formés et exécutés de bonne foi ». Cette obligation renforcée résulte de la réforme du droit des contrats en 2016. Le contractant est en droit d'attendre d'abord que la conclusion soit faite de bonne foi et que la loyauté contractuelle prévale.

Ensuite, l'attente vis-à-vis du contractant continue pendant tout le cours de l'exécution du contrat. Le créancier est dans l'attente d'une exécution de bonne foi, dans l'attente du règlement

²⁷ Anwartschaftsrecht.

²⁸ Xavier Pin, « Quasi-contrat. Théorie générale », *Juris-Classeur Civil Code*, Article 1370 et 1371, 2011, § 81.

²⁹ *Ibid.*, § 97.

³⁰ Blandine Rolland, « Le quasi-contrat au secours de la RSE ? », *Mélanges Marie-France Steinlé-Feuerbach*, *RISEO*, 2015, vol. 1, p. 168, spéc. § 14.

³¹ Loi n° 2019-486, 22 mai 2019, relative à la croissance et à la transformation des entreprises, dite loi PACTE, article 169, mod. C. civ., article 1833.

ou de la livraison promise. Le risque de défaillance et de procédure collective du contractant est redouté, ce n'est pas une attente en tant que telle, mais il ne doit pas être négligé.

Par ailleurs, une théorie un peu en déclin distinguait les « droits acquis » des « simples expectatives » en matière d'application de la loi dans le temps aux situations contractuelles. Les premiers, les droits acquis étaient soustraits au jeu d'une loi nouvelle et confortés en application de la loi ancienne. Au contraire, les simples expectatives n'empêchaient pas le jeu de la loi nouvelle et y étaient soumises. Cette théorie complexe est aujourd'hui abandonnée³².

2.1.2. *Dans le domaine des décisions unilatérales*

Plus particulièrement en droit public, l'attente d'une décision administrative mérite d'être relevée, par exemple l'attente d'une titularisation pour un fonctionnaire ou pour un maître de conférences stagiaire.

Après l'adoption de textes législatifs, l'attente des textes d'application est un enjeu d'actualité. Les administrés mais aussi le Parlement qui a adopté des textes, sont dans l'attente de la mise en application par le gouvernement, avec l'adoption des décrets et autres textes administratifs nécessaires au déploiement d'une législation nouvelle. D'ailleurs, l'attente excessive des textes d'application à la suite du vote de la seconde loi du Grenelle de l'environnement a pu être dénoncée par le Sénat. Il s'est ému de la situation en relevant que la mise en œuvre de la loi Grenelle II du 12 juillet 2010 a rencontré maints obstacles³³. Il a souligné « un retard d'application significatif et de nombreux reculs³⁴ ». Ce retard est dû à la publication extrêmement tardive du décret RSE le 24 avril 2012, sans parler de la publication encore plus tardive de l'arrêté du 13 mai 2013 encadrant la mission du tiers vérificateur, publié seulement au JO du 14 juin 2013. Cette publication est donc intervenue quinze jours avant la date ultime de tenue des premières assemblées générales auxquelles le rapport de gestion devait être présenté, selon ses nouvelles modalités fixées par la nouvelle législation et réglementation !

Il en est de même dans le cadre de la transposition des directives européennes. Leur adoption fait naître une attente dans les différents États de l'Union européenne avant que ces textes ne soient transposés dans les législations de tous les États membres. La CJUE peut même être saisie d'une action en manquement contre les États qui attendent trop longtemps avant de procéder à cette transposition.

Plus largement, il convient enfin de mentionner l'attente de certaines personnes pour l'adoption de telles ou telles dispositions législatives. On sait que la réforme du régime des catastrophes naturelles est attendue depuis 2005 par les assureurs ! Le gouvernement met aussi en avant l'attente de la société civile concernant la révision prochaine des lois bioéthiques. Les médias se font écho des attentes de certains Français concernant le poids de la fiscalité...

L'attente se dénoue donc dans certains cas par l'adoption d'une décision subjective. Mais l'attente peut aussi se dénouer par la réalisation d'un événement objectif.

Le second dénouement de l'attente : la réalisation d'un événement objectif

C'est un événement objectif qui est attendu ou redouté au sens qu'il ne résulte pas d'un acte de volonté d'une ou plusieurs personnes. Cet événement peut être heureux ou malheureux mais cette approche a une connotation par trop subjective. L'attente peut surtout déboucher sur un

³² Rémy Cabrillac (dir.), *Dictionnaire du vocabulaire juridique 2017* (8^e éd.), LexisNexis-Objectif droit, v^o « Expectative (simple) », Paris, Dalloz, 2017 ; Raymond Guillien, Julien Vincent (dir.), *Lexique des termes juridiques* (15^e éd.), Paris, Dalloz, 2005, v^o « Expectative ».

³³ Sénat, *Rapport d'information fait au nom de la commission sénatoriale pour le contrôle de l'application des lois sur l'application des lois n^o 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement (Grenelle I) et n^o 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (Grenelle II)*, Session 2012-2013, n^o 290, 23 janv. 2013, disponible sur <http://www.senat.fr/rap/r12-290/r12-2901.pdf> [consulté le 1^{er} octobre 2019].

³⁴ *Ibid.*, p. 37.

événement créateur ou destructeur. L'attente entraînant un commencement ou une nouvelle vie, s'oppose à l'attente entraînant une destruction ou la mort.

2.2.1. L'attente peut être créatrice

Elle peut d'abord conditionner la création d'une situation juridique, d'un droit subjectif, ou la naissance d'un être humain ou juridique. C'est évidemment l'attente d'un heureux événement pendant neuf mois. Par ailleurs, la prescription acquisitive, soit l'écoulement du temps, peut permettre l'acquisition d'un droit. Par exemple, l'acquisition d'un droit de propriété sur une parcelle de terrain sur lequel des actes de possession ont été exercés de manière continue pendant plus de trente ans.

L'attente d'un événement malheureux peut aussi entraîner la constitution d'un droit à une indemnisation, comme il a été relevé plus haut.

2.2.2. Enfin, l'attente peut être destructrice

Elle peut conditionner la destruction ou l'extinction d'une situation juridique ou d'un droit, ou la mort d'un être humain. Il s'agit de la prescription extinctive, qui fait perdre un droit d'action en justice par exemple, ou qui fait disparaître une instance par péremption.

En droit de la propriété intellectuelle, l'écoulement du temps, dans un sens extinctif, constitue un des éléments-clés de la matière, permettant de comprendre sa philosophie. En effet, l'œuvre de l'esprit, le signe distinctif ou encore l'invention brevetée tombe dans le domaine public au bout d'un certain temps. Cet événement marque l'extinction des prérogatives économiques, mais n'affecte pas l'existence du droit moral. La temporalité des droits patrimoniaux et l'imprescriptibilité du droit moral marquent le clivage entre le droit de la propriété littéraire et artistique et le droit de la propriété industrielle. Le premier, désignant le droit d'auteur et les droits voisins du droit d'auteur, mélange en son sein les droits patrimoniaux, frappés par l'écoulement du temps, et le droit moral qui est perpétuel. Le second, englobant notamment le droit des marques, le droit des dessins et modèles et le droit des brevets, ne confère que des prérogatives économiques qui s'éteignent au bout d'un certain temps. Une exception est toutefois à signaler, les droits du titulaire de la marque, à condition d'être renouvelés, ne sont pas frappés par cette attente destructrice, ce qui fait du droit des marques le seul droit de propriété industrielle ayant vocation à perpétuité.

Pour terminer, l'actualité impose l'évocation de l'attente destructrice dans la douloureuse affaire « Vincent Lambert », qu'on la considère comme une attente de la mort par arrêt des traitements ou par privation de soins.

Finalement, entre le sablier d'un tableau de vanités du XVII^e siècle et la trompette du jugement dernier dans le Messie de Haendel, reste à savoir quel est le meilleur instrument pour décrire l'attente et le Droit ? À chacun d'en juger.

L'Attente des secours et les inégalités territoriales du système français de sécurité civile

Vincent Doebelin
Université de Haute-Alsace
CERDACC (UR 3992)

Pour citer cet article : Vincent Doebelin, « L'Attente des secours et les inégalités territoriales du système français de sécurité civile », in *Dialogues Mulhousiens*, n° 4, *L'Attente*, Journées Doctorales Humanités 2019, sous la direction de Marie-Lou Solbach et Régine Battiston, mai 2020, p. 124-130 (version en ligne, <http://dialogues.hypotheses>).

Résumé

L'attente des secours de la part des citoyens apparaît pleinement dans notre législation et dans l'organisation de notre société. De nombreux principes juridiques et plusieurs outils opérationnels visent à garantir un égal et un rapide accès des Français aux forces de secours. Mais cet accès est parfois difficile à mettre en œuvre, notamment en raison de l'existence d'un certain nombre d'inégalités territoriales.

Mots-clés : attente, égalité, inégalités, rapidité, sapeurs-pompiers, secours, solidarité, territoires.

Abstract

The Expectation of Rescues and the Territorial Inequalities in the French Civil Security System

In our society, the expectation of rescues from citizens appears completely in legislation and its organization. Many legal principles and operational tools must ensure an equal and quick access to rescue forces. However, this access is sometimes difficult in its execution due to territorial inequalities.

Keywords: waiting—equality—inequalities—speed—fire brigade—rescues services—solidarity—territory.

Les accidents, les catastrophes en tout genre ou encore les attaques terroristes nous rappellent quotidiennement l'attente considérable de la Société envers les acteurs de la sécurité civile chargés de lui porter secours. Aussi, dans ces moments tragiques, l'attente relative à l'arrivée des secours peut se révéler particulièrement difficile, tant pour la victime, que pour ses proches. L'opinion publique est sensible à cette attente, souvent amplifiée par les médias. Nous l'avons constaté aisément lors des attentats du 13 novembre 2015¹ puis, à nouveau, dans la capitale lors de l'incendie récent de la Cathédrale Notre-Dame². Face à ces événements dramatiques, l'intervention des acteurs de la sécurité civile apparaît comme une délivrance, les citoyens attendant finalement cette sorte de « miracle » de la part des sauveteurs et professionnels, bien organisés, qui mettraient fin à tant d'effroi. Les applaudissements nourris et réguliers des citoyens, remerciant leurs pompiers, en disent long sur la popularité et le respect dévolu à l'institution ! Il faut aussi préciser qu'en France, les secours d'urgence à personnes constituent la part la plus importante des missions menées par les services départementaux d'incendie et de secours (SDIS). En effet, la Fédération nationale des sapeurs-pompiers rapporte qu'en 2017, le secours à personnes représente près de 73 % des interventions, contre 7 % pour la lutte contre les incendies³. Les médecins et personnels du SAMU, les établissements hospitaliers, les associations bénévoles de protection civile, les forces de l'ordre, mais aussi les citoyens dans leur ensemble, ne manquent pas non plus de contribuer largement à cette véritable politique publique du secours. Cette nécessité d'un secours organisé et émanant de la responsabilité de tous, se manifeste déjà sous le Régime de Vichy qui instaure le délit pénal de non-assistance à personnes en danger⁴, dans une période bouleversée qui se prête pourtant peu à l'entraide et à l'assistance. Enfin, l'émoi suscité par les agressions à l'encontre des acteurs du secours et la réponse pénale renforcée qui existe aujourd'hui⁵, témoignent également de leur importance au sein de la structure même de notre société.

Dans cette perspective, les débats autour de l'existence d'un droit fondamental au prompt secours ou encore d'un droit d'être secouru⁶, émergent au sein de la doctrine juridique. Les réponses apportées à ces débats permettent, dans une certaine mesure, de confirmer que l'attente des citoyens en la matière doit être satisfaite autant que faire se peut, apparaissant comme un gage du Contrat social. Comme le rappelle le Colonel François Vallier, « les questions relatives à ce que doit être la bonne réponse de nos services de secours sont récurrentes⁷ », plus particulièrement à l'heure des réseaux sociaux. Pour autant, l'organisation des secours reste profondément humaine, parfois délicate à mettre en œuvre et souvent coûteuse dans un environnement budgétaire difficile. Elle ne doit donc pas s'apparenter à une obligation de résultat, qui ferait peser sur les acteurs de la sécurité civile une responsabilité omniprésente et

¹ Isabelle Rey-Lefebvre, « Au Carillon, "l'attente était insupportable" », *Le Monde*, 23 novembre 2015.

² L'incendie ravageur qui a eu lieu, en fin de journée du 15 avril 2019, au sein de la Cathédrale Notre-Dame de Paris, a mobilisé plus de 400 militaires de la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris (BSPP) accueillis sous les applaudissements de la population parisienne.

³ Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises, Rapport « Les statistiques des SDIS », Ministère de l'Intérieur, 2018.

⁴ Article 223-6 (notamment l'alinéa 2) et 223-7 du Code pénal. Voir également la législation du Régime de Vichy : Loi du 25 octobre 1941 modifiant les articles 228 et 248 du Code pénal et portant obligation de dénoncer les crimes ou projets de crimes attentatoires aux personnes et de secourir les personnes en danger (Journal officiel de l'État français du 26 octobre 1941, p. 4657).

⁵ En 2017, plus de 2800 agressions à l'encontre des sapeurs-pompiers ont été enregistrées dans l'ensemble des régions françaises, hormis la Corse. Voir Julie Clair-Robelet, « Les agressions contre les sapeurs-pompiers toujours en hausse », *La Gazette des communes* [en ligne], 19 décembre 2018 ; L'article 222-10 4° et 4° bis du Code pénal renforce les peines pour l'infraction de violence ayant entraîné une mutilation ou une infirmité permanente à l'encontre d'un sapeur-pompier volontaire ou professionnel et du personnel de santé. De même pour les violences ayant entraîné une incapacité totale de travail pendant plus de huit jours (article 222-12 4° et 4° bis), mais aussi pour les violences ayant entraîné une incapacité de travail inférieure ou égale à huit jours ou n'ayant entraîné aucune incapacité de travail (article 222-13 4° et 4° bis).

⁶ Voir Audrey Morel-Senatore, « Existe-t-il un droit fondamental au prompt secours ? », RDSS, 2018, p. 238 ; Alexandre Ciaudo, « La consécration juridictionnelle du droit d'être secouru », RDSS, 2018, p. 247.

⁷ François Vallier, « Les attentes du secouru dans la société contemporaine », RDSS, 2018, p. 233.

une difficulté supplémentaire. N'oublions pas que, dans bon nombre d'interventions, les sapeurs-pompiers et le personnel du SAMU mettent en danger leur propre vie pour porter secours et assistance.

Aussi, il convient de préciser que la notion « attente » ne se résume pas à une question de délai entre l'alerte et l'arrivée des secours, mais qu'il s'agit aussi des attentes « matérielles » des citoyens. Finalement, il s'agit de leurs demandes et de leurs attentes vis-à-vis de la teneur des réponses apportées par les secours. À cela, il faut ajouter que parmi les nombreuses attentes des français envers les secours, deux d'entre-elles semblent devoir être plus particulièrement satisfaites et étudiées. Elles ne sont pas sans mettre en exergue la question particulièrement intéressante des inégalités territoriales qui peuvent résulter du système de sécurité civile à la française. La population demeure ainsi, confortée par des fondements juridiques considérables et, malgré un certain nombre de difficultés à y répondre, dans l'attente d'un égal et d'un rapide accès aux secours.

L'attente d'un égal accès des citoyens aux secours

Si les Français attendent la concrétisation d'un égal accès des citoyens aux secours, c'est aussi en raison des principes de solidarité et d'égalité de tous les Français vis-à-vis des calamités nationales, qui apparaissent comme une garantie constitutionnelle, malgré le véritable dilemme entre ces principes nationaux et la mise en œuvre des secours organisée très localement.

Solidarité et égalité face aux calamités nationales : une nécessité constitutionnelle

Il convient de rappeler d'abord que le Conseil constitutionnel a largement reconnu, dès le début des années 1980, la nécessité et l'importance des secours. Les juges de la rue de Montpensier ont considéré qu'assurer « la protection de la santé et de la sécurité des personnes et des biens [...] a le caractère d'un principe de valeur constitutionnelle⁸ ». De plus, le douzième alinéa du préambule de la Constitution du 27 octobre 1946 précise que « la Nation proclame la solidarité et l'égalité de tous les Français devant les charges qui résultent des calamités nationales ». La loi du 22 juillet 1987 relative à la sécurité civile a également permis au législateur de définir les missions principales des acteurs de la sécurité civile, notamment la protection des personnes et des biens. Pour Audrey Morel-Senatore, « l'égal accès aux soins et par là-même l'égal accès au secours ainsi que la solidarité nationale [...], fondent l'idée d'un droit fondamental d'être secouru⁹ ». La solidarité et l'égalité apparaissent donc comme incontournables, notamment dans les normes supra-législatives, pour assurer les secours sur l'ensemble du territoire et correspondent aujourd'hui à une attente légitime des citoyens. Ces grands principes apparaissent comme les fondations mêmes de notre système de sécurité civile.

À ce titre, leur mise en œuvre par les pouvoirs publics passe aussi par la question de la gratuité des secours¹⁰. Une question épineuse qui a provoqué un certain nombre de débats ces dernières années. La gratuité est un principe très ancien en matière de secours, puisqu'il a été mis en œuvre dès l'ordonnance adoptée par Louis XV, concernant l'extinction des incendies¹¹. Les frais en matière de secours apparaissent aujourd'hui comme des dépenses obligatoires au sein des budgets des communes¹² et des SDIS¹³. De plus, le large financement de l'accueil hospitalier notamment au sein des urgences, par l'assurance maladie et les mutuelles, montre là encore la puissance de la solidarité et permet de satisfaire pleinement l'attente des citoyens.

⁸ Conseil constitutionnel, décision n° 80-117 DC du 22 juillet 1980, Loi sur la protection et le contrôle des matières nucléaires.

⁹ Audrey Morel-Senatore, « Existe-t-il un droit fondamental au prompt secours ? », *op. cit.*

¹⁰ Sur la question, voir notamment : Rapport thématique de la Cour des comptes sur les SDIS, décembre 2011, p. 28 ; Olivier Guillaumont, « Imputation des frais de désincarcération des personnes bloquées dans un ascenseur », *AJDI*, 2006, p. 144 ; Xavier Prétot, « La gratuité des transports sanitaires effectués par les sapeurs-pompiers communaux », *RFDA*, 1985, p. 522.

¹¹ Ordonnance royale du 11 mars 1733 sur l'intervention des gardes-pompes de Paris.

¹² Article L. 2321-2, 7° du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

¹³ Article L. 742-11 du Code de la sécurité intérieure (CSI).

Ce principe de gratuité et le financement des secours par les mécanismes de solidarité, notamment à travers la fiscalité locale et nationale, perdurent donc et permettent un égal accès des citoyens, sans aucune distinction.

Pour autant, quelques aménagements à ce principe ont pu être acceptés récemment : pour les SDIS, la gratuité s'impose uniquement pour les missions qui figurent à l'article L. 1424-2 du CGCT¹⁴. Ainsi, certaines prestations — au-delà des principales missions de secours à personnes — peuvent être facturées sur décision du conseil d'administration de chaque structure départementale (destruction de nids de frelons, félin au-dessus d'un arbre, ouverture de porte, certains cas de déblocages dans un ascenseur, transport sanitaire non-urgent, etc.). Le juge administratif veille au respect de ce principe dans sa jurisprudence. Pour le secours en montagne, dans certains cas et alors qu'une commune fait déployer des moyens privés (pisteurs-secouristes, hélicoptère, etc.), il est possible que la collectivité demande également un remboursement des frais de secours consécutifs à la pratique d'activités sportives et de loisirs¹⁵. L'article L. 2331-4 15° du CGCT précise que « cette participation, que les communes peuvent exiger [...], aux intéressés ou à leurs ayants droit, peut porter sur tout ou partie des dépenses et s'effectue dans les conditions déterminées par les communes. Les communes sont tenues d'informer le public des conditions d'application [...] sur leur territoire, par un affichage approprié en mairie et, le cas échéant, dans tous les lieux où sont apposées les consignes relatives à la sécurité ». Deux propositions de lois évoquent également le remboursement des frais de secours pour les responsables d'incendie¹⁶ et en cas d'imprudence des personnes secourues¹⁷, mais elles n'ont pas poursuivi leur chemin législatif, à la grande satisfaction des défenseurs de la gratuité et de la solidarité en matière de secours.

Le dilemme de la mise en œuvre locale d'une attente nationale

Si l'attente d'un égal accès aux secours de la part des citoyens semble satisfaite par les principes de solidarité et de gratuité, il n'en demeure pas moins que l'organisation locale des secours est à l'origine d'inégalités parfois fortes d'un territoire à un autre. En effet, cette attente nationale peut éprouver des difficultés dans sa mise en œuvre. Le service public des secours apparaît comme un service public local¹⁸, principalement à l'échelle départementale avec les SDIS, mais aussi avec le rôle considérable dévolu encore aujourd'hui au maire sur le territoire de chaque commune. À ce titre, l'article L. 2212-2 5° du CGCT rappelle que le maire est chargé

de prévenir, par des précautions convenables, et de faire cesser, par la distribution des secours nécessaires, les accidents et les fléaux calamiteux ainsi que les pollutions de toute nature, tels que les incendies, les inondations, les ruptures de digues, les éboulements de terre ou de rochers, les avalanches ou autres accidents naturels, les maladies épidémiques ou contagieuses, les épizooties, de pourvoir d'urgence à toutes les mesures d'assistance et de secours et, s'il y a lieu, de provoquer l'intervention de l'administration supérieure.

¹⁴ « Les services d'incendie et de secours sont chargés de la prévention, de la protection et de la lutte contre les incendies. Ils concourent, avec les autres services et professionnels concernés, à la protection et à la lutte contre les autres accidents, sinistres et catastrophes, à l'évaluation et à la prévention des risques technologiques ou naturels ainsi qu'aux secours d'urgence. Dans le cadre de leurs compétences, ils exercent les missions suivantes :

1° La prévention et l'évaluation des risques de sécurité civile ;

2° La préparation des mesures de sauvegarde et l'organisation des moyens de secours ;

3° La protection des personnes, des biens et de l'environnement ;

4° Les secours d'urgence aux personnes victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes ainsi que leur évacuation ».

¹⁵ Article L. 2321-2 7° du CGCT.

¹⁶ Bernard Deflesselles, proposition de loi n° 3232 visant à permettre aux services départementaux d'incendie et de secours d'obtenir le remboursement des frais d'opération de secours auprès de l'incendiaire, Assemblée nationale, 9 mars 2011.

¹⁷ Olivier Audibert-Troin, Proposition de loi n° 1455 visant à encadrer le principe de gratuité des secours en cas d'imprudence caractérisée des personnes secourues, Assemblée Nationale, 10 mars 2013.

¹⁸ Voir Méliis Aras, « Le service des secours : service public ? Service au public ? Service d'ordre public ? », RDSS, 2018, p. 225.

La question des inégalités engendrées par la départementalisation des SDIS fait également débat. En effet, si la loi du 3 mai 1996¹⁹, qui a entamé ce processus, avait pour but d'effacer un certain nombre d'inégalités, il semble que plusieurs spécialistes s'accordent sur le fait que cela n'a pas été pleinement concluant. Le risque de voir naître d'importantes inégalités entre les services d'incendie et de secours de certains territoires riches et ceux de territoires très ruraux ne manque pas de créer des inquiétudes²⁰. Tant la question du maillage territorial, avec la fermeture de plusieurs casernes de pompiers²¹ ou le risque de disparitions de certains services d'urgences hospitalières, que les problématiques de financement, demeurent au cœur de ces préoccupations. Le juge administratif, pourtant garant de l'égal accès aux services de secours, n'exerce qu'un contrôle minimal sur les fermetures de casernes et rejette généralement les quelques recours intentés par les communes ou les sapeurs-pompiers²², prenant notamment en compte le redéploiement de moyens d'autres centres de secours aux alentours. Dans de telles conditions, il est clair que, malgré des fondements juridiques solides, la mise en œuvre concrète des secours engendre tout de même un certain nombre d'inégalités et ces inégalités peuvent se traduire aussi dans les réponses apportées à l'attente d'un rapide accès des citoyens aux secours.

L'attente d'un rapide accès des citoyens aux secours

En effet, si l'attente d'un égal accès des citoyens aux secours est difficile à garantir, l'attente tout aussi forte d'un rapide accès se concrétise pleinement, notamment face à l'urgence des situations qui demandent intervention des secours. Elle fait entrevoir, pourtant, l'existence de nombreuses inégalités notamment en matière de délais d'intervention.

Une concrétisation juridictionnelle et opérationnelle du prompt secours

L'accès rapide des citoyens aux secours se traduit notamment par la nécessité d'une arrivée rapide des secours sur les lieux d'un accident, d'un malaise ou d'une catastrophe et sur lesquels se trouvent des victimes, des blessés, des malades. Il se traduit par l'accès rapide à des structures médicales capables d'accueillir les patients en situation d'urgence. La question du maillage territorial, dont nous avons évoqué les inégalités, se pose également à l'heure où les nombreuses fermetures de centre de secours²³ et les fermetures d'hôpitaux locaux semblent se multiplier. Ces fermetures deviennent une des préoccupations fortes des pouvoirs publics et entraînent d'importantes mobilisations d'élus locaux et de citoyens. Les inquiétudes se portent ainsi notamment sur l'allongement des délais d'intervention des secours, dans le cadre d'un maillage territorial moins minutieux qu'il ne pouvait l'être auparavant.

Malgré les difficultés liées au maillage territorial, dans un environnement budgétaire particulièrement contraint, le législateur a mis en œuvre plusieurs outils permettant de garantir à minima une prompt réponse des acteurs de la sécurité civile et une véritable réponse aux attentes des Français en la matière. La loi du 3 mai 1996²⁴ relative aux SDIS a prévu notamment la création et la mise en œuvre, dans chaque département, d'un Schéma départemental d'analyse

¹⁹ Loi n° 96-369 du 3 mai 1996 relative aux services d'incendie et de secours (JORF du 4 mai 1996, p. 6728).

²⁰ On enregistre des différences très importantes dans les budgets des différents services d'incendie et de secours de France. Ainsi, le coût par habitat varie très largement. Voir rapport « Les statistiques des SDIS », *op. cit.* Voir aussi Michel Tendil, « Services de secours : Gérard Collomb plaide pour une "organisation à la carte" », Banque des territoires, 16 octobre 2017, disponible sur <https://www.banquedesterritoires.fr/services-de-secours-gerard-collomb-plaide-pour-une-organisation-la-carte> [consulté le 1 octobre 2019].

²¹ Rapport du CNSPV et du Ministère de l'Intérieur, Groupe de travail « maillage territorial », juin 2016.

²² Il effectue généralement un contrôle de l'erreur manifeste d'appréciation sur ces fermetures. Voir quelques exemples récents : TA Grenoble, ordonnance du 24 octobre 2018, Cne d'Erôme, n° 1806715 ; TA Caen, ordonnance du 27 octobre 2015, Syndicat CFTC-SPA des SDIS du Calvados, n° 1501968 ; TA Caen, ordonnance du 10 septembre 2015, Cne de Valognes et autres, n° 1501709.

²³ Voir l'exemple du Puy-de-Dôme qui comptait encore plus de 200 centres de secours en 2010, contre environ 150 en 2019 (Jean-Baptiste Ledys, « Ces petites casernes de pompiers du Puy-de-Dôme qui disparaissent », La Montagne, 15 février 2019).

²⁴ Loi n° 96-369 du 3 mai 1996, *op. cit.*

et de couverture des risques (SDACR) répertoriant les risques du territoire et fixant les réponses et objectifs des secours face à eux²⁵. Le CGCT prévoit qu'après « avis du conseil départemental, le représentant de l'État dans le département arrête le schéma départemental sur avis conforme du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours²⁶ ». Une évaluation des objectifs est réalisée avant chaque renouvellement prévu tous les cinq ans. L'amélioration des délais d'intervention figure la plupart du temps parmi les différents objectifs du schéma départemental. Aussi, un règlement opérationnel permet au préfet et au maire de mettre en œuvre les objectifs du SDACR et les moyens d'intervention des forces de secours dans chaque territoire. Ce règlement opérationnel est arrêté par le préfet après avis du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours²⁷. Il mentionne notamment la planification des secours qui permet une réponse rapide face à telle ou telle situation urgente. Si le juge administratif veille au respect de tels documents, permettant ainsi de garantir la rapidité des secours dans leurs interventions, une telle reconnaissance laisse songeur quant aux difficultés que peut poser, aux acteurs de la sécurité civile, une multiplication du contentieux et l'obligation de respecter strictement les déploiements de moyens prévus par de tels outils de planification²⁸.

La question des délais d'intervention : objectifs et inégalités

Dans l'attente des citoyens de pouvoir accéder rapidement aux secours, la question des délais d'intervention apparaît comme cruciale. Cette nécessaire rapidité se traduit de longue date par les facilités de passages ou les priorités prévues pour certains véhicules d'intérêt général sur les voies routières. En effet, il est ainsi prévu que les véhicules des pompiers ou du SAMU, par exemple, puissent outrepasser certaines dispositions du Code de la route, tout en veillant à ne pas mettre inutilement en danger les autres usagers²⁹.

Ainsi, le délai moyen d'intervention des secours sur zone, après réception de l'appel par le centre de traitement de l'alerte (CTA), est de 10'57 minutes au niveau national³⁰. Cette moyenne traduit un bon résultat en termes de rapidité, mais ce n'est qu'à la lumière des chiffres publiés pour chaque département que l'on peut distinguer les inégalités importantes qui existent en la matière. Entre un département plutôt riche économiquement, relativement urbanisé et industrialisé et un département rural plutôt faible économiquement, les délais d'intervention des secours demeurent parfois très hétéroclites. Ainsi, les statistiques du Ministère de l'Intérieur démontrent que les délais d'intervention sur zone — ne comprenant pas la durée de l'appel et la durée de l'intervention, mais uniquement le délai entre l'appel et l'arrivée sur les lieux — sont inférieurs ou proches de la moyenne nationale dans des départements comme le Nord, le Territoire de Belfort, le Rhône, le Haut-Rhin, alors qu'ils sont largement supérieurs à cette moyenne nationale dans des départements comme les Alpes de Haute-Provence (env. 20 minutes) ou encore le Jura (env. 17 minutes). Les objectifs définis par le SDACR et les règlements opérationnels ne sont donc pas les mêmes d'un SDIS à un autre et la réalité du terrain non plus, même si l'autorité préfectorale veille à contenir les inégalités par rapport aux autres territoires. Malgré tout, on arrive ainsi à un délai d'intervention supérieur de 13 minutes dans les Alpes de Haute-Provence par rapport au délai moyen d'intervention du Bataillon voisin des Marins-pompiers de Marseille. L'attente d'un rapide accès des citoyens aux secours semble donc particulièrement difficile à satisfaire face à un territoire français où les zones

²⁵ CGCT, article L. 1424-7 al. 1^{er}.

²⁶ CGCT, article L. 1424-7 al. 3.

²⁷ CGCT, article L. 1424-4.

²⁸ Voir Bertrand Pauvert, note sous CE, 26 novembre 2012, n° 344778, AJDA, 2013, p. 1233.

²⁹ Sur ce sujet, voir Alexis Mihman, « Conduite d'urgence de véhicules de secours et risque pénal », Gazette du Palais, juin 2015, p. 1559.

³⁰ Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises, Rapport « Les statistiques des SDIS », *op. cit.*

d'intervention présentent des caractéristiques très disparates tant du point de vue des risques existants, que des bassins de population et des moyens de secours disponibles.

Malgré la volonté considérable affichée par les pouvoirs publics et les fondements juridiques existants en ce sens, il n'est pas aisé de répondre pleinement aux attentes des citoyens en matière de secours. Les inégalités territoriales ne permettent pas d'assurer dans chaque cas un égal et un rapide accès des Français aux secours. De ce point de vue, les dysfonctionnements dans l'organisation du service peuvent engager la responsabilité des acteurs de la sécurité civile.

La Procédure de maintien en « zone » d'attente : approche théorique de droit public

Héritage Bitá Heyeghe
Université de Lorraine
IRENEE (UR 7303)

Pour citer cet article : Héritage Bitá Heyeghe, « La Procédure de maintien en “zone” d'attente : approche théorique de droit public », in *Dialogues Mulhousiens*, n° 4, *L'Attente*, Journées Doctorales Humanités 2019, sous la direction de Marie-Lou Solbach et Régine Battiston, mai 2020, p. 131-139 (version en ligne, <http://dialogues.hypotheses>).

Résumé

L'objectif de cette étude est de montrer que par le biais de la procédure de maintien des étrangers en zone d'attente, l'État exerce sur eux une action ou un pouvoir. Cela a pour effet d'une part, de les placer en état d'attente d'une décision qu'il doit prendre à propos de leur demande d'entrée sur le territoire national et d'autre part, de temporiser l'exercice de certains de leurs droits et libertés.

Mots-clés : État, contrôle, sécurité nationale, migration, étrangers.

Abstract

The Procedure for Keeping Foreigners in the Waiting Zone : A Public Law Approach

The purpose of this study is to show that through the procedure for keeping foreigners in the waiting zone, the state exercises an action or power over them. This has the effect, on the one hand, of placing them in a state of waiting for a decision to be taken on their application for entry into the national territory and, on the other hand, of delaying the exercise of some of their rights and freedoms.

Keywords: State—control—National Security—migration—foreigners.

La procédure de maintien des étrangers en zone d'attente est relative aux activités de contrôle des entrées et sorties du territoire national réalisées par l'État ; l'élaboration d'un Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (CESEDA) permet de le vérifier¹. Cette procédure met donc aussitôt en relation l'État et l'étranger qui dans un cas, souhaite entrer sur le territoire national et dans un autre, est contraint d'y sortir. Dans cette relation, l'État est en situation de force puisqu'il immobilise l'étranger sans son consentement dès qu'il franchit les frontières nationales ; ce déséquilibre entre les parties en présence durera aussi longtemps que les vérifications — par les services de police — de la régularité du séjour de l'étranger sur le territoire national se poursuivront ou que la préparation de son éloignement du territoire national retardera.

Il existe deux sortes d'« attente » en matière de maintien des étrangers en zone d'attente : d'une part, l'attente d'une autorisation d'entrée sur le territoire de la République et d'autre part, l'attente de l'exécution d'une décision de sortie du territoire de la République préalablement prise². Dans la première situation, l'entrée d'un étranger sur le territoire de la République peut lui être refusée pour un motif « général » de sauvegarde de l'ordre public, tandis que dans la seconde situation, ce motif figure parmi tant d'autres³. Toutefois, cette distinction des « attentes » de l'étranger n'implique pas d'aborder différemment la procédure de maintien des étrangers en zone d'attente en elle-même. En effet, l'application de cette procédure révèle dans les deux situations précédemment exposées, une action ou un pouvoir de l'État exercé sur l'étranger. Il importe dès lors de rechercher quel est l'effet de cette action ou de ce pouvoir exercé par l'État sur l'étranger. On peut répondre à cette question en affirmant que l'application par les services de police de l'État de la procédure de maintien des étrangers en zone d'attente a d'abord pour effet de placer l'étranger en état d'attente d'une décision de l'État et ensuite, de temporiser l'exercice par l'étranger de certains de ses droits et libertés.

Une procédure plaçant l'étranger en état d'attente d'une décision de l'État

L'étranger qui est maintenu en zone d'attente, l'est par l'effet d'une première décision de l'État ou plus précisément, d'une décision prise par des services de police qui en relèvent. Mais cette première décision va dans le même temps avoir pour effet de placer l'étranger en état d'attente d'une autre décision de l'État. C'est ce point qui sera tout d'abord détaillé avant d'indiquer la cause qui expliquerait le maintien de l'étranger en zone d'attente par les services de police.

La décision de l'État attendue par l'étranger retenu par les services de police

Deux décisions distinctes sont prises par l'État en matière de maintien des étrangers en zone d'attente. La première décision est celle qui a pour effet, en application de l'article L. 221-1 du CESEDA, de maintenir l'étranger en zone d'attente aussitôt qu'il franchit les frontières nationales car son entrée sur le territoire national n'est pas — à ce moment-là — autorisée par l'État. La seconde décision quant à elle est celle qui est prise à l'issue du contrôle de la régularité du séjour de cet étranger, lequel est opéré par les services de la police aux frontières. Deux issues sont relevables à ce niveau : soit cette décision est positive (l'entrée de l'étranger sur le territoire national), soit elle est négative (l'éloignement de l'étranger du territoire national). Étant donné

¹ Deux sous-branches du droit public sont ici concernées : d'une part, le droit constitutionnel car le maintien d'un étranger en zone d'attente est conçu comme une décision prise par une « autorité souveraine » (l'État) et d'autre part, le droit administratif car le maintien d'un étranger en zone d'attente se réalise dans le cadre d'une activité administrative de l'État (le contrôle de son territoire et la prévention des troubles à l'ordre public). Voir notamment : Jean Bodin, *Les Six Livres de la République*, Paris, Anthème Fayard, 1986 [Paris, Jacques Du Puys, 1576] ; Olivier Beaud, *La Puissance de l'État*, Paris, PUF, « Léviathan », 1994 ; Olivier Duhamel, Guillaume Tusseau, *Droit constitutionnel et institutions politiques* (3^e éd.), Paris, Seuil, 2013, p. 15-27.

² Il s'agit de l'obligation de quitter le territoire français ; l'interdiction administrative de retour du territoire français ; l'expulsion ; l'interdiction judiciaire du territoire français et d'une mesure d'éloignement dans le cadre de l'Union européenne. Voir l'article L. 511-1 et s. du CESEDA.

³ Voir les articles L. 213-1 et L. 511-1 du CESEDA.

que l'étranger ne maîtrise pas l'issue des vérifications faites par les services de police sur sa situation, il devra donc anticiper cette décision. C'est cette seconde décision (finale⁴) qu'il attend lorsqu'il est retenu par ces services de police ; c'est elle qui conditionne la poursuite de son séjour sur le territoire national.

Aux termes de l'article R. 221-1 du CESEDA, on lit que l'adoption de ces décisions relève de la compétence du « chef du service de la police nationale ou des douanes, chargé du contrôle aux frontières, ou un fonctionnaire désigné par lui, titulaire au moins du grade de brigadier dans le premier cas et d'agent de constatation principal de deuxième classe dans le second ». En Outre-mer⁵, cette décision est prise « par le commandant d'unité de la gendarmerie nationale ou un militaire désigné par lui, titulaire au moins du grade de gendarme⁶ ». Il s'agit là des services centraux de l'État⁷. En mettant en œuvre la procédure de maintien en zone d'attente, ces services de l'État exercent une réelle autorité sur l'étranger qui souhaite entrer sur le territoire national ; cette autorité est celle qu'exerce l'État qu'ils incarnent sur son territoire⁸.

En pratique, la décision prise par les services de police de l'État a pour effet de maintenir l'étranger dans une zone aménagée dans les environs des points d'embarquement et de débarquement. Cette zone « couvre aussi des lieux où [l'étranger doit se] rendre dans le cadre de la procédure de maintien en zone d'attente et en cas de nécessité médicale (devant le tribunal ou à l'hôpital par exemple⁹) ». La délimitation de cette zone relève de la compétence du préfet du département et, à Paris, du préfet de police¹⁰. L'attribution de cette compétence à ces deux autorités de police se conçoit bien car elles sont également responsables d'une zone de défense et de sécurité¹¹. Par ailleurs, cette zone d'attente que ces autorités de police délimitent, peut être située « dans un aéroport¹², dans un port ou à proximité d'un lieu d'embarquement¹³, ou dans une garde ferroviaire ouverte au trafic international¹⁴ ».

La durée du maintien de l'étranger dans cette zone aménagée est fixée par la loi, soit une durée initiale de quatre jours maximum¹⁵. Toutefois, les services de police peuvent la prolonger à huit jours maximum. Dans cette perspective, ils doivent saisir « le juge des libertés et de la détention (JLD) du tribunal de grande instance (TGI) territorialement compétent¹⁶ » qui autorisera ou non cette prolongation. Lorsqu'il est saisi sur ce point, le JLD « statue par

⁴ Il s'agit d'une décision administrative car l'État met en œuvre l'une de ses fonctions administratives : le contrôle du territoire national et la protection des personnes et des biens. Voir Benjamin Defoort, *La Décision administrative*, Paris, LGDJ, t. 286, « Bibliothèque de droit public », 2015 ; Lauréline Fontaine, *La Notion de décision exécutoire en droit public français*, thèse de doctorat, sous la direction de Gilles Darcy, Université Paris 10, 2001.

⁵ Précisément à Saint-Barthélemy.

⁶ Il s'agit d'une décision de police administrative. Voir Étienne Picard, *La Notion de police administrative*, Paris, LGDJ, 1984 et Charles Vautrot-Schwarz (dir.), *La Police administrative*, Paris, PUF, « Thémis », 2013. Par ailleurs, les forces de sécurité qui interviennent dans la zone d'attente sont des forces militaires, voir l'article L. 1111-1 du Code de la défense. Sur les missions de la police nationale et de la gendarmerie nationale, voir respectivement Pascal Mbongo, « La police nationale » et Olivier Gohin « La gendarmerie nationale », in Pascal Mbongo (dir.), *Traité de droit de la police et de la sécurité*, Paris, LGDJ, « Les grands concours », 2014, respectivement p. 123-183 et p. 185-238.

⁷ Sur l'inscription dans la loi de la distinction « services centraux et services déconcentrés » de l'État, voir l'article 2 (désormais abrogé) de la loi n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République.

⁸ Sur l'État comme « autorité souveraine » ou « puissance », voir Olivier Beaud, *La Puissance de l'État*, Paris, PUF, « Léviathan », 1994, p. 10.

⁹ Disponible sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F11144> [consulté le 23 mars 2019].

¹⁰ Article R. 221-1 du CESEDA, *op. cit.* Voir également l'article L. 221-2 du même Code.

¹¹ Voir l'article L. 1311-1 du Code de la défense ; les articles L. 122-4 et L. 122-5 du Code de la sécurité intérieure ; Rémi Capart, *Les Pouvoirs de police administrative du préfet de zone de défense et de sécurité*, thèse de doctorat, sous la direction de François-Xavier Fort et Luc Corack, Université de Montpellier, 2015 ; Olivier Renaudie, « Les préfets de zone de défense et de sécurité : quelle(s) révolutions ? », in Xavier Latour et Christian Vallar (dir.), *Le Droit de la sécurité et de la défense en 2013*, Marseille, PUAM, 2014, p. 79-86.

¹² Par exemple Roissy, Orly, Bourget.

¹³ Par exemple Marseille, Calais.

¹⁴ Par exemple Paris-Gare du Nord, Lille-Europe, Strasbourg, Nice, Modane, disponible sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F11144> [consulté le 23 mars 2019].

¹⁵ *Ibid.*

¹⁶ *Ibid.*

ordonnance dans les 24 heures de sa saisine (ou dans les 48 heures si l'instruction le nécessite). [Cette] ordonnance [est] notifiée [à l'étranger], ainsi qu'au préfet et au procureur de la République¹⁷ ». Une seconde prolongation peut être effectuée et cela, « à titre exceptionnel ou en cas de volonté délibérée de [la] part [de l'étranger] de faire échec à [son] départ¹⁸ ». Ces prolongations judiciaires peuvent être attaquées devant le juge d'appel dans les vingt-quatre heures suivant leur prononcé. La saisine de ce juge n'est quant à elle pas suspensive de l'ordonnance de prolongation judiciaire, c'est-à-dire, que l'étranger pourra être éloigné du territoire national avant même que l'ordonnance du juge d'appel ne soit rendue. Le juge d'appel saisi par l'étranger, a quarante-huit heures pour rendre sa décision. Si cette décision est défavorable, l'étranger pourra la contester devant le juge de cassation. Ainsi, la durée totale du maintien d'un étranger en zone d'attente est vingt jours.

Après avoir renseigné le lecteur sur la décision de l'État attendue par l'étranger faisant l'objet d'un maintien en zone d'attente, il importe dès à présent de rechercher la cause qui conduit l'État à prendre une telle décision.

Le contrôle de la régularité de l'entrée de l'étranger sur le territoire national : cause principale de son maintien en zone d'attente par les services de police

Le contrôle de la régularité de l'entrée de l'étranger sur le territoire national apparaît comme la cause principale de son maintien en zone d'attente par les services de police de l'État. Par contrôle de la régularité, il faut entendre la vérification effectuée par ces services de police de ce que la présence de l'étranger sur le territoire de la République ne constitue pas une menace pour l'ordre public¹⁹ ; de ce point de vue, cette vérification a un but préventif et est protectrice du territoire de la République et de la population²⁰. Les décisions que les agents de police prennent dans ce contexte ont longtemps bénéficié d'une « immunité juridictionnelle » en raison de leur liaison avec « la haute police²¹ ». Si la régularité de l'entrée de l'étranger sur le territoire de la République est confirmée par les services de police et donc sa « dangerosité » pour la sécurité nationale écartée, son maintien en zone d'attente prendra fin et son entrée sur le territoire de la République sera admise ; dans le cas contraire, il sera reconduit vers son pays d'origine.

Les considérations d'ordre public évoquées plus haut sont constantes en matière de séjour des étrangers sur le territoire national. Des lois récentes permettent de le vérifier. Parmi tant d'autres, on cite par exemple, la loi du 7 mars 2016 relative aux droits des étrangers en France²² et la loi du 10 septembre 2018 pour une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif et une intégration réussie²³. Les objectifs poursuivis par ces lois sont identiques : mieux accueillir les étrangers, les intégrer (d'un point de vue social, culturel, économique, etc.) et les protéger (ceux menacés ou persécutés dans leur pays d'origine ou qui fuient une guerre). À cela s'ajoute la régulation de leur entrée sur le territoire national. De ce point de vue, un équilibre semble se produire entre d'une part, « l'ordre public de direction, qui dicte leur comportement aux sujets de droits concernés dans un objectif de préservation de la norme sociale²⁴ » — cela concerne aussi bien les nationaux que les étrangers — et d'autre part, « l'ordre public de protection²⁵ » — concernant aussi bien les nationaux que les étrangers, mais davantage ces derniers — qui s'entend comme

¹⁷ *Ibid.*

¹⁸ *Ibid.*

¹⁹ Voir l'article L. 213-1 et s. du CESEDA et Luc Derepas, « L'ordre public et les migrations », in René Sève (éd.), *L'Ordre public*, Paris, Dalloz, « Archives de philosophie du droit », t. 58, 2015, p. 47.

²⁰ Voir l'article L. 111-1 du Code de la sécurité intérieure.

²¹ Luc Derepas, « L'ordre public et les migrations », *op. cit.*, p. 48.

²² Loi n° 2016-274, JORF n° 0057 du 8 mars 2016 texte n° 1.

²³ Loi n° 2018-778, JORF n° 0209 du 11 septembre 2018, texte n° 1.

²⁴ Luc Derepas, « L'ordre public et les migrations », *op. cit.*, p. 47.

²⁵ *Ibid.*

l'ensemble de normes fondamentales [faisant] consensus dans une société. [Ces normes impliquent de garantir] les droits fondamentaux [des personnes comme] la protection contre l'arbitraire, la liberté du mariage ou encore l'inviolabilité du domicile²⁶.

La circonstance que l'État puisse maintenir un étranger en zone d'attente soit avant d'autoriser la poursuite de son séjour sur le territoire de la République, soit avant de l'en éloigner en raison de sa « dangerosité » pour la sécurité nationale, n'est pas discutée. En effet, c'est parce que l'État est considéré comme une entité souveraine exerçant sur son territoire une « domination » institutionnalisée²⁷, qu'il est admis qu'il puisse tantôt accepter l'entrée souhaitée sur son territoire par les non-nationaux, tantôt au contraire, qu'il la refuse. Cette conception est universelle ; la Haute juridiction administrative a eu l'occasion de le rappeler dans un arrêt récent en affirmant que la libre circulation des personnes garantie par des textes nationaux et internationaux doit s'exercer « dans les limites découlant de la souveraineté de l'État et des accords internationaux [; elle] n'ouvre pas aux étrangers un droit général et absolu d'accès sur le territoire français²⁸ ».

Le droit international public affirme aussi que l'État exerce une souveraineté sur son territoire et que le contrôle des entrées et des sorties sur ce territoire ressortit de son « domaine réservé²⁹ ». Il fait aussi relever les décisions que l'État prend dans ce cadre de « la haute police³⁰ », ce qui leur donne un caractère discrétionnaire³¹.

L'approche retenue par le droit de la Convention européenne des droits de l'homme n'est guère différente de celles observées en droit interne et international (classique). La jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme admet en effet sans ambiguïté la compétence des États pour édicter des normes en matière d'entrée, de séjour et d'expulsion des étrangers du territoire national ; elle précise qu'aucun texte ne saurait faire obstacle à la mise en œuvre de cette compétence par les États : « Les États contractants ont, en vertu d'un principe de droit international bien établi et sans préjudice des engagements découlant pour ceux des traités y compris l'article 3, le droit de contrôler l'entrée, le séjour et l'éloignement des non-nationaux³² ». Cette position de la Cour s'est maintenue dans le temps et elle s'appuierait aussi sur la souveraineté de l'État³³.

L'étude sur le maintien des étrangers en zone d'attente peut être placée dans celle plus large de la migration³⁴. En effet, on peut rattacher la question du maintien des étrangers en zone d'attente à celle du déplacement de personnes d'un pays vers un autre pour des raisons personnelles, politiques, économiques ou sociales. L'État qui maintiendrait un étranger ou un groupe d'étrangers dans une zone spécialement aménagée, le ferait aussi bien pour des motifs d'ordre public qu'en raison d'une incapacité (matérielle, financière, etc.) d'accueillir ces

²⁶ *Ibid.*, p. 51.

²⁷ Max Weber, *Economie et société*, Paris, Plon, t. I, 1995, p. 291-296.

²⁸ CE, n° 418027, 11 avril 2018.

²⁹ Voir Léandre Mvé Ella, « Immigration : ultime bastion du domaine réservé des États ? », in Mathilde Claudel De Vito, Léandre Mvé Ella, Stéphane Pierré-Caps (dir.), *Immigration et droit public*, Nancy, PUN-Éditions universitaires de Lorraine, p. 29-67.

³⁰ Institut de droit international, *Projet de Déclaration internationale relative au droit d'expulsion des étrangers*, Préambule, Session de Lausanne 1888.

³¹ Institut de droit international, *Règles générales sur l'admission et l'expulsion des étrangers*, article 9, Session de Genève 1892 ; Sentence arbitrale, Ben Tillet, Royaume-Uni c/ Belgique, 26 décembre 1898, RGDIP, 1899, p. 46-55.

³² CEDH, 30 octobre 1991, Vilvarajah.

³³ CEDH, 28 mai 1985, Abdulaziz et cons. c/ Royaume-Uni ; CEDH, 21 juin 1988, Berrehab c/Pays-Bas ; CEDH, 18 février 1991, Moustaquim c/ Belgique.

³⁴ Voir Mathilde Claudel De Vito, Léandre Mvé Ella, Stéphane Pierré-Caps (dir.), *Immigration et droit public*, *op. cit.* ; Luc Derepas, « L'ordre public et les migrations », *op. cit.*, p. 47 ; Raül Magni-Berton, « Immigration et soutien à l'État providence. Une analyse de l'opinion publique française », *Revue d'économie politique*, vol. 124, 2014, p. 75-100 ; Abdelmalek Sayad, « Immigration et "pensée d'État" », *Délits d'immigration, Actes de la Recherche en Sciences sociales*, n° 129, 1999, p. 5-14 ; Gérard Noiriel, *État, nation et immigration. Vers une histoire de pouvoir*, Paris, Folio, « Folio Histoire », 2005.

personnes sur son territoire. En d'autres termes, la mise en œuvre de la procédure de maintien en zone d'attente peut être un moyen pour l'État de lutter contre l'immigration irrégulière dont on sait l'accroissement ces dernières années³⁵. Ainsi, cette lutte contre l'immigration irrégulière conduirait l'État à distinguer à l'entrée de son territoire, les personnes qui nécessitent une aide particulière (par exemple les réfugiés³⁶) de celles qui n'en nécessitent pas et dont la présence sur le territoire national représenterait pour lui une charge supplémentaire en matière de protection sociale, culturelle, économique, etc.

En plus de placer l'étranger en état d'attente d'une décision émanant des services de police de l'État, la procédure de maintien en zone d'attente a aussi pour effet de temporiser l'exercice de certains droits et libertés dont cet étranger est titulaire.

Une procédure temporisant l'exercice de certains droits et libertés de l'étranger retenu par les services de police

La procédure de maintien en zone d'attente se mesure à certains droits et libertés textuellement garantis au niveau national comme au niveau international ; ces droits et libertés sont opposables à l'État. On relève une première mesure de cette procédure à la liberté d'aller et venir de l'étranger car la mise en œuvre de cette procédure a pour effet de suspendre l'exercice de cette liberté. Dans d'autres cas, la mesure de cette procédure aux droits et libertés de l'étranger est potentielle.

La suspension immédiate de l'exercice de la liberté d'aller et venir de l'étranger par la procédure de maintien en zone d'attente

À titre liminaire, il faut souligner que la mesure qui existe entre la procédure de maintien en zone d'attente et les droits et libertés dont l'étranger est titulaire, est celle qu'il y a entre la sauvegarde de l'ordre public et la garantie des droits et libertés. Ces deux éléments qui ont une valeur constitutionnelle³⁷, doivent être conciliés par les autorités publiques lorsqu'elles prennent des décisions à caractère général ou individuel³⁸ ; la légalité de ces décisions est donc conditionnée au respect de cette conciliation³⁹. Cependant, ce ne sont pas tous les droits et libertés qui sont affectés par la procédure de maintien en zone d'attente mais seulement certains d'entre eux. Arrive en première position, la liberté d'aller et venir. Cette liberté d'aller et venir est d'abord consacrée par des textes nationaux (articles 1^{er}, 2 et 4 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 et le Préambule de la Constitution du 4 octobre de 1958) ; elle a une valeur constitutionnelle, ce qui suppose sa protection particulière par le juge et la censure de la décision d'une autorité publique qui y porterait atteinte sans justification valable et de façon disproportionnée⁴⁰. En matière de maintien des étrangers en zone d'attente, l'évocation de l'atteinte à cette liberté est constante⁴¹. Cela se conçoit bien, car d'une part, la décision prise par l'autorité de police a pour destinataire une personne physique et d'autre part, cette décision concerne cette personne du point de vue de sa mobilité avant toute autre chose.

³⁵ Voir Luc Derepas, « L'ordre public et les migrations », *op. cit.*, p. 54-57. À propos de la lutte contre l'immigration irrégulière au sein de l'Union européenne voir Benoit Gremare, « La légalisation de l'immigration transméditerranéenne. Constats sur l'agence Frontex, 1999-2017 », in Mathilde Claudel De Vito, Léandre Mvé Ella, Stéphane Pierré-Caps (dir.), *Immigration et droit public*, *op. cit.*, p. 69-96 ; Jean Rossetto, « La politique européenne », in Abdelkhaleq Berramdane et Jean Rossetto, *La Politique européenne d'immigration*, Paris, Khartala, « Hommes et Sociétés », 2005, p. 65.

³⁶ Voir la Convention de Genève du 28 juillet 1951 et Convention de Dublin du 15 juin 1990.

³⁷ CC, n° 80-127 DC du 20 janvier 1981, Loi renforçant la sécurité et protégeant les libertés des personnes.

³⁸ CE, n° 27355, 19 février 1909, Abbé Olivier ; CE, 10 août 1917, Baldy ; CE, n° 17413-17520, 19 mai 1933, Benjamin ; CC, n° 80-127 DC du 20 janvier 1981, Loi renforçant la sécurité et protégeant les libertés des personnes.

³⁹ Voir Jacques Petit, « La police administrative », in Pascale Gonod, Fabrice Melleray, Philippe Yolka (dir.), *Traité de droit administratif*, *op. cit.*, p. 40-43.

⁴⁰ *Ibid.*

⁴¹ CE, n° 429939, 7 mai 2019 ; CE, n° 428027, 11 avril 2018 et TC, n° C4110, 12 février 2018.

On relève par ailleurs que l'affrontement de la procédure de maintien des étrangers en zone d'attente avec cette liberté est immédiate et donc l'atteinte portée à celle-ci est elle-même immédiate. En effet, l'étranger qui franchit les frontières nationales dans le but d'y séjourner est interdit de circuler sur le territoire de l'État d'accueil dès son arrivée et est gardé par les services de police ; il lui est donc interdit de poursuivre son séjour tel qu'il l'avait envisagé. Les services de police de l'État encadrent sa circulation en la limitant aux actions les plus nécessaires telles que la consultation d'un avocat ou les sorties médicales. L'atteinte à la liberté d'aller et venir que subit l'étranger retenu par les services de police de l'État, durera aussi longtemps que les vérifications qu'ils opèrent sur sa situation dureront elles-mêmes. L'étranger retenu par ces services de police ne recouvrera donc sa liberté de circulation qu'à l'issue de ces opérations de vérification, laquelle peut d'ailleurs être négative.

Cette liberté d'aller et venir est en outre consacrée par des textes internationaux, lesquels produisent des effets juridiques en droit interne en raison de leur ratification par l'État français⁴² : la Convention européenne des droits de l'homme adoptée le 4 novembre 1950 (article 5) et le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (article 9). Le premier texte précise d'une part, que cette liberté implique la mobilité des personnes aussi bien dans leur propre pays que dans un autre pays et que d'autre part, ces personnes ne sauraient en être privées que dans les cas déterminés par la loi. L'État qui dans ses activités (ici de contrôle du territoire national), porterait atteinte aux libertés consacrées par ces textes internationaux (comme en l'espèce) engagerait sa responsabilité⁴³ ; la solution serait la même s'il méconnaît des droits et libertés garantis par des textes nationaux.

L'exécution de la procédure de maintien des étrangers en zone d'attente s'affronte directement à la liberté d'aller et venir de l'étranger visé ; elle affecte par la même occasion cette liberté d'aller et venir. Mais s'agissant d'autres droits et libertés, l'atteinte n'est pas directe, elle est plutôt potentielle.

L'atteinte potentielle à d'autres droits et libertés de l'étranger par la procédure de maintien en zone d'attente

Lorsque la procédure de maintien des étrangers en zone d'attente est exécutée par les services de police de l'État, elle est susceptible de porter atteinte à quatre droits de l'étranger. Il s'agit du droit à la sûreté⁴⁴, du droit à la dignité et celui de ne pas subir de mauvais traitements et enfin, du droit à un procès équitable et à une vie privée et familiale.

Les textes nationaux qui garantissent le droit à la sûreté, le droit à la dignité et celui de ne pas subir de mauvais traitements sont les suivants : articles 2 et 7 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 ; article 66 de la Constitution de 1958. Concernant le droit à un procès équitable ou droit d'accéder au juge, sa consécration textuelle en droit interne n'est pas expresse⁴⁵ ; elle est souvent déduite de l'article 16 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789⁴⁶. Sur ce point, « une doctrine constitutionnaliste a soutenu son existence

⁴² S'affirme le principe *pacta sunt servanda* (article 26 de la Convention du 22 mai 1969 dite de Vienne et relative au droit des traités). Voir Philippe Manin, « La Convention de Vienne sur le droit des traités entre États et organisations internationales ou entre organisations internationales », *AFDI*, n° 32, 1986, p. 454-473. Voir aussi le principe de primauté du droit international sur le droit national : article 55 de la Constitution de 1958 et Baptiste Bonnet (dir.), *Traité des rapports entre ordres juridiques*, Paris, LGDJ, « Hors collection LGDJ », 2016.

⁴³ CE, Ass., n° 50515, 30 mars 1966, Compagnie générale d'énergie radioélectrique ; CE, Ass., n° 279522, 08 février 2007, Gardedieu et Ahmad Kodmani, *La Responsabilité de l'État sans faute du fait des engagements internationaux : Devant le juge administratif français*, thèse de doctorat, sous la direction de Hervé Rihal, Université d'Angers, 2015.

⁴⁴ Pierre Delvolvé, « Sécurité et sûreté », *RFDA*, 2011, p. 1085.

⁴⁵ Voir Antoine Steff, « La protection de l'accès au juge judiciaire par les normes fondamentales », in Vanessa Brochot (dir.) *Les Annales de droit*, Rouen, Presses universitaires de Rouen et du Havre, n° 11, 2017, disponible sur <https://journals.openedition.org/add/561> [consulté le 24 juillet 2019].

⁴⁶ On y lit : « Toute société dans laquelle la garantie des droits n'est pas assurée, ni la séparation des pouvoirs déterminée, n'a point de Constitution ».

et sa valeur constitutionnelle sur le fondement de principes écrits et non-écrits⁴⁷ » ; cette valeur constitutionnelle a été confirmée par le Conseil constitutionnel en 1996 sur le fondement de l'article 16 de la DDHC de 1789 précité⁴⁸. Quant au droit à une vie privée et familiale, sa consécration textuelle n'est davantage pas relevée ; elle est garantie au titre des « [libertés fondamentales] accordées aux citoyens⁴⁹ ».

Ces droits sont opposables autant à l'État — ce dernier est concerné dans ses différentes fonctions : législative, normative et judiciaire⁵⁰ — (droit à la sûreté ; droit à la dignité et de ne pas subir de mauvais traitements ; droit à un procès équitable et droit à une vie privée et familiale) qu'aux individus dans leurs rapports afin que la vie de chacun soit préservée contre les menaces provenant des autres individus⁵¹ (droit à la sûreté ; droit à une vie privée et familiales).

En matière de maintien des étrangers en zone d'attente le droit à la sûreté par exemple, est susceptible d'être méconnu par l'État dans deux cas. Premier cas : le maintien de l'étranger en zone d'attente se poursuivrait alors que d'une part, la durée fixée par les textes est écoulée et que d'autre part, les services de la police aux frontières n'ont pas saisi le JLD aux fins de sa prolongation. Second cas : la prolongation du maintien de l'étranger en zone d'attente serait bien autorisée par le JLD, mais le maintien de l'étranger en zone d'attente se poursuivrait au-delà de l'échéance de cette prolongation judiciaire. Dans les deux cas, si les motifs de la détention peuvent être avérés (par exemple la « dangerosité » de l'étranger pour la sécurité nationale), cette détention serait toutefois considérée comme étant arbitraire en tant que sa réalisation ne respecterait pas la procédure conçue à cette fin. Les agissements des agents de police seraient alors constitutifs d'un abus d'autorité punissable au plan pénal⁵². Concernant la décision de l'autorité de police que ces agents exécutent, elle ne pourra qu'être sanctionnée par le juge judiciaire⁵³.

Ces mêmes droits sont également garantis par des textes internationaux : le droit à la sûreté (article 9 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques) et (article 5 de la Convention européenne des droits de l'homme (article 5⁵⁴) ; le droit à la dignité et de ne pas subir de mauvais traitements, corollaire du droit à la sûreté (article 3 de la CEDH⁵⁵). Enfin, le droit à un procès équitable (article 14 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques de 1966) ; (article 47 de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne de 2000) ; (articles 5, 6 et 13 de la Convention européenne des droits de l'homme 1950). C'est en s'appuyant sur les dispositions (surtout les articles 6§1 et 13) de cette Convention que la Cour européenne des droits de l'homme a très tôt « affirmé et sanctionné le droit à un tribunal comme l'un des piliers du droit au procès équitable [...], tout en énonçant dès [sa] décision que ce droit n'est pas absolu et peut faire l'objet de limitations⁵⁶ ».

⁴⁷ Antoine Steff, « La protection de l'accès au juge judiciaire par les normes fondamentales », *op. cit.* L'auteur cite Serge Guinchard, *Procédure civile*, Paris, Dalloz, 2012, p. 134 et *Droit processuel. Droits fondamentaux du procès*, Paris, Dalloz, 2011, p. 54.

⁴⁸ CC, n° 96-373 DC du 9 avril 1996.

⁴⁹ Article 34 de la Constitution de 1958.

⁵⁰ Voir respectivement Olivier Gohin, « La responsabilité de l'État en tant que législateur », *RIDC*, vol. 50, n° 2, 1998, p. 595-610 ; Denys De Béchillon, *Hiérarchie des normes et hiérarchie des fonctions normatives de l'État*, Economica, Paris, « Droit public positif », 1996 ; Paul Amssek, « Les fonctions normatives ou catégories modales », disponible sur http://paul-amssek.com/textes/fonctions_normatives_cat_modales.pdf [consulté le 1^{er} avril 2019].

Et Renaud Denoix De Saint Marc, « L'État et la justice », *L'État*, Paris, PUF, « Que sais-je ? », 2012, chapitre VI, p. 71-82.

⁵¹ Voir Jean-Jacques Rousseau, *Du Contrat social ou principes du droit politique*, Amsterdam, Marc-Michel Rey, 1762.

⁵² L'article 32-4 du Code pénal.

⁵³ Cour de cass., chambre criminelle, 17 février 1987, Bull. crim., n° 76 et Cour de cass., chambre criminelle, 8 février 2012, n° 11-181.259, D. 2012. 723, note Detraz ; AJ pénal, 2012. 291, obs. Roussel.

⁵⁴ Lorsque l'État méconnaît ce droit, il engage sa responsabilité devant la Cour européenne des droits de l'homme : Cour EDH, 22 mars 1995, Quinn c/ France (affaire, série n° 311) et Cour EDH, 15 janvier 2009 (affaire n° 19421/04).

⁵⁵ Cour EDH, 23 février 2012, Hirsi Jamaa et autres (affaire n° 2765/09).

⁵⁶ Antoine Steff, « La protection de l'accès au juge judiciaire par les normes fondamentales », *op. cit.* Voir sur ce point : CEDH, 21 février 1975, Golder c/ R-U, série A n° 18 et CEDH, 27 février 1980, Deweer c/ Belgique, série A, n° 35.

Au plan national, le droit d'accès au juge par exemple peut être méconnu par l'État dans deux cas : d'une part, si l'État prive l'étranger retenu par ses services de police de la possibilité d'attaquer devant le juge la décision qui a eu pour effet de le retenir dans une zone d'attente ; et d'autre part, si bien que l'État ait permis à l'étranger retenu par ses services de police d'attaquer la décision prise en ce sens, le juge qui a tranché le litige n'a toutefois pas été indépendant et impartial au moment où il remplissait sa mission. Ce droit d'accéder au juge ou droit à un procès équitable peut être exercé contre deux décisions distinctes à savoir d'une part, la décision initiale de maintien en zone d'attente et d'autre part, la décision de prolongation de ce maintien. Le contentieux né de l'édition de ces deux décisions sera éclaté entre les deux ordres de juridiction (administratif et judiciaire) du fait de la différence de nature de ces décisions, l'une étant en effet administrative — une décision de police administrative — et l'autre étant judiciaire — les prolongations du maintien en zone d'attente autorisées par le juge des libertés et de la détention⁵⁷. Le Conseil d'État a récemment confirmé cette répartition de compétences juridictionnelles dans son arrêt du 7 mai 2019⁵⁸.

Reste à voir le droit à une vie privée et familiale. C'est l'article 8 de Convention européenne des droits de l'homme qui en pose la garantie. Sa méconnaissance par l'État sera avérée si des personnes entre lesquelles il existe des liens familiaux et personnels (père, mère, enfants, époux ; parents) ne sont pas maintenues ensemble par les services de police dans la zone d'attente⁵⁹.

Ces droits et libertés garantis par des textes nationaux et internationaux peuvent dès lors être invoqués par l'étranger maintenu en zone d'attente par les services de police de l'État pour en freiner et en sanctionner les atteintes.

Il est clair que l'État par le biais de la procédure de maintien en zone d'attente, exerce sur l'étranger une « force ». Sans conteste, l'exercice de cette « force » est nécessaire pour l'intégrité du territoire de la République et la tranquillité dans la société que cet étranger peut perturber ; mais afin que l'usage de cette « force » ne devienne pas arbitraire, le juge notamment doit toujours avoir la possibilité de le contrôler et de le modérer.

⁵⁷ Sur la compétence de chacun des deux juges, voir : Cour de cass., chambre civile 2^e, n° 93-50003 9 février 1994, Bayemi ; TGI Bobigny, n° 14/03339, 14 juin 2014.

⁵⁸ CE, n° 429939.

⁵⁹ Voir l'exception à cette interdiction d'ingérence dans l'exercice de ce droit que ledit article de la Convention signale.

Mineurs isolés étrangers en France : de l'interminable attente dans l'ombre des droits

Beata Jurik
Université de Strasbourg
CEIE (UR 7307)

Pour citer cet article : Beata Jurik, « Mineurs isolés étrangers en France : de l'interminable attente dans l'ombre des droits », in *Dialogues Mulhousiens*, n° 4, *L'Attente*, Journées Doctorales Humanités 2019, sous la direction de Marie-Lou Solbach et Régine Battiston, mai 2020, p. 140-148 (version en ligne, <http://dialogues.hypotheses>).

Résumé

Les mineurs non-accompagnés étrangers doivent en principe bénéficier d'une mise à l'abri immédiate et être rapidement pris en charge par les services de la protection de l'enfance. La réalité est pourtant toute autre : les autorités départementales saturées et en manque de moyens humains, financiers et matériels ne sont plus en mesure de satisfaire aux obligations qui leur incombent. Par conséquent les mineurs attendent pendant de longues semaines, parfois des mois, dans la rue, privés de l'essentiel de leurs droits. Face à cette faille du droit français, des réformes ponctuelles sont proposées pour réduire voire mettre fin à l'attente de ces enfants en danger. Mais cet objectif doit-il être réalisé au détriment des droits fondamentaux des enfants ?

Mots-clés : mineurs non accompagnés, vulnérabilité, reconnaissance, protection, droits de l'enfant, attente(s).

Abstract

Isolated Foreigners Minors in France: the Interminable Wait in the Shadow of Rights

Unaccompanied minors should, in principle, be placed in immediate shelter and then quickly handled by child protective services. However, the reality is quite different: the departmental authorities, which are saturated and lacking human, financial, and material resources, are no longer able to meet the protection obligations incumbent on them. As a result, minors wait for weeks, sometimes months, in the streets. Deprived of the essentials of their rights, they accept this endless waiting in the hope that it will nevertheless end one day. Faced with the weakness of French law, reforms are proposed to reduce or even put an end to the waiting of these children in danger. But must this objective be achieved at the cost of the fundamental rights of children?

Keywords: unaccompanied children—vulnerability—recognition—protection—children's rights—expectations.

Désignés auparavant par l'appellation « mineurs isolés étrangers », les mineurs étrangers privés de leur famille sont aujourd'hui appelés « mineurs non-accompagnés » (MNA). Ce changement terminologique opéré par l'arrêté du 17 novembre 2016¹ fait disparaître l'une des principales caractéristiques de cette catégorie la plus vulnérable de personnes², à savoir l'extranéité. Ainsi, les MNA se caractérisent aujourd'hui a priori uniquement par leur qualité de mineur³ et par l'isolement⁴ qu'ils subissent dans le pays d'accueil et non plus par leur nationalité.

La lecture combinée des articles 2 et 3 de la Convention internationale des droits de l'enfant⁵ impose en effet que l'intérêt supérieur de l'enfant soit une considération primordiale dans toutes les décisions le concernant, sans faire référence à sa nationalité. Par conséquent, les MNA devraient en principe bénéficier des mêmes droits qu'un mineur national en danger⁶ et être mis à l'abri et pris en charge par les services de la protection de l'enfance à savoir l'Aide sociale à l'enfance⁷ (ASE). Tous les mineurs relèvent donc du droit commun de la protection de l'enfance⁸, qui est, en l'état actuel, confiée aux départements, en dehors de tout critère de nationalité ou d'origine. Le Conseil d'Etat, la plus haute juridiction administrative, a par ailleurs considéré qu'il s'agissait d'une véritable obligation de protection incombant aux départements⁹. Considérés comme des enfants en danger et non pas comme des étrangers, les MNA ne peuvent être ni soumis aux règles classiques d'entrée et de séjour des étrangers ni faire l'objet d'une mesure d'éloignement.

En théorie, le dispositif actuel tel qu'issu de la loi du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfance¹⁰ organise une prise en charge rapide de l'enfant par l'ASE. En pratique, en raison de la saturation de nombreux départements, les MNA sont jetés dans une spirale administrative et judiciaire longue, particulièrement épineuse alors que le temps leur est précieux.

En effet, les mineurs isolés nécessitent une prise en charge urgente. Seuls dans la rue, ils deviennent une proie facile pour les trafiquants d'êtres humains¹¹ ou d'autres réseaux de délinquance. Alors que la loi précitée prévoit que chaque mineur se présentant aux services de protection bénéficie d'une mise à l'abri immédiate¹², pouvant aller jusqu'à cinq jours pendant lesquels une évaluation de la minorité et de l'isolement doit être effectuée, la réalité est bien différente. On constate que dans la grande majorité des départements l'hébergement n'est mis

¹ Proposé par le garde des Sceaux Jean Jacques Urvoas lors du Comité de suivi des MNA du 7 mars 2016 afin d'assurer une conformité à la directive Directive 2011/95/UE du Parlement européen et du Conseil du 13 décembre 2011 concernant les normes relatives aux conditions que doivent remplir les ressortissants des pays tiers ou les apatrides pour pouvoir bénéficier d'une protection internationale, à un statut uniforme pour les réfugiés ou les personnes pouvant bénéficier de la protection subsidiaire, et au contenu de cette protection, JO L. 337 du 20 décembre 2011, p. 9-26.

² Cour EDH, 1^{er} sect., 5 avril 2011 Rahimi c. Grèce, req. n° 8687/08, §87.

³ Article 388 du Code civil.

⁴ Article 1 Arrêté du 17 novembre 2016 pris en application du décret n° 2016-840 du 24 juin 2016 relatif aux modalités de l'évaluation des mineurs privés temporairement ou définitivement de la protection de leur famille, JORF n° 0269 du 19 novembre 2016, texte n° 25.

⁵ Signée par la France le 26 janvier 1990, ratifiée le 7 août 1990, entrée en application le 6 septembre 1990.

⁶ Article L. 111-2 CASF.

⁷ Depuis les lois de décentralisation de 1983, ce terme désigne un service du département, sous l'autorité du Président du Conseil départemental, et dont les missions sont définies à l'article L. 221-1, modifié par LOI n° 2018-703 du 3 août 2018 — article 17 du CASF.

⁸ Marcel Lachaze, *Du Statut juridique de l'étranger au regard du droit public français*, Paris, Dalloz, 1928, p. 199. L'auteur estime en substance qu'il serait contraire à « des considérations élémentaires d'humanité » de refuser l'assistance et la protection aux enfants abandonnés pour la seule raison qu'ils sont étrangers.

⁹ CE, ord. réf., 27 juillet 2016, n° 400055, Département du Nord c/ Badiaga : JurisData n° 2016-014574 ; Lebon 2016 ; JPC A 2017, 2053 ; AJDA 2016, p. 1115.

¹⁰ Loi n° 2016-297 du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant JORF n° 0063 du 15 mars 2016 texte n° 1.

¹¹ Voir en ce sens une analyse de la situation des MNA en Belgique : *La Protection des mineurs étrangers non accompagnés, victimes de la traite et du trafic des êtres humains*, document de synthèse, recherche réalisée avec le soutien de l'Unicef Belgique, le Centre interdisciplinaire des droits de l'enfant, en collaboration avec la Plate-forme Mineurs en exil, novembre 2008.

¹² Article L.223-2, al. 2, CASF.

à la disposition du mineur qu'après l'évaluation de la minorité, or il s'agit là d'une pratique *contra legem*¹³.

En France, le nombre de MNA est en hausse exponentielle ces quelques dernières années : 8 000 MNA accueillis en 2016, le nombre est passé à 25 000 environ en 2018. Il s'agit en grande majorité de garçons, originaires pour les deux tiers d'entre eux de pays d'Afrique subsaharienne. Les mineurs de moins de 13 ans représentent seulement 1 % des MNA, la catégorie la plus importante est celle des mineurs de 16 ans¹⁴. Pour ces derniers, l'écoulement du temps rime aussi avec un danger supplémentaire : en attendant la fin de la procédure nombreux MNA passent de la qualification de « mineur » à celle de « jeune majeur ». Ainsi l'attente les prive non seulement de nombreux droits¹⁵ dont ils auraient normalement dû bénéficier auparavant, mais encore de la possibilité d'obtenir un contrat jeune majeur¹⁶ ou régulariser leur situation administrative¹⁷.

Tant que le mineur n'est pas reconnu comme tel et parfois même au-delà, l'attente est pour lui non seulement le synonyme des nuits passées dehors, mais également de l'absence des droits fondamentaux de l'enfant¹⁸. L'attente « n'est jamais un état simple, elle s'accompagne des sentiments d'incertitude, de désir, de crainte, d'impatience, de colère¹⁹ » or tous ces états d'âme se succèdent également chez les MNA pendant de longs mois. Ils subissent et acceptent cette interminable attente imposée, car ils espèrent qu'un jour elle se terminera malgré tout.

Cette insupportable attente prive les MNA des droits jusqu'à leur prise en charge effective par l'ASE. Des nouveaux mécanismes sont prévus pour désengorger les départements et par conséquent raccourcir voir mettre fin à l'attente : mais à quel prix ? Sous le voile de l'effectivité de la procédure ne se cache-t-il pas une volonté de réduire la charge pesant sur les autorités publiques, même au détriment des droits des enfants ? La volonté des pouvoirs publics de mettre fin à celle-ci semble aujourd'hui guidée principalement par une logique sécuritaire.

Insupportable attente privant les MNA de leurs droits

L'attente de la mise à l'abri et de la prise en charge par l'ASE constitue sans doute le moment le plus difficile à supporter pour les MNA. Le mineur doit d'abord se soumettre à une procédure administrative. Nombreux sont contraints d'attendre encore plus longtemps, s'ils intentent un recours judiciaire suite à un refus de reconnaissance administrative.

Une procédure administrative d'une durée variable

Si le mineur se présente devant les autorités départementales²⁰ il devrait, comme cela a déjà été souligné plus haut, être directement et immédiatement mis à l'abri. Néanmoins les départements font actuellement face à un important problème de saturation, au point qu'on parle de transformation des points d'accueil en de véritables « 115 jeunes ». Faute de place disponible, les MNA sont privés d'un des droits les plus élémentaires : le droit à l'abri. Ils sont priés de se

¹³ CE, ord., 25 janvier 2019, n° 427169, Conseil départemental d'Indre-et-Loire.

¹⁴ Rapport annuel d'activité 2017, Mission mineurs non accompagnés, mars 2018.

Disponible sur http://www.justice.gouv.fr/art_pix/RAA-MMNA-2017.pdf, [consulté le 1 octobre 2019].

¹⁵ Par exemple le droit à un représentant légal (imposé par l'article 31 de la directive 2011/95/UE *op. cit.*), le droit d'accès aux soins ou le droit à l'éducation (voir en ce sens : Lola Isidro, « L'accès à la santé des mineurs isolés étrangers » et Alice Meler-Bourdeau, « La scolarité des mineurs isolés étrangers », Dossier « Mineurs isolés étrangers », *Al Famille*, 2014, p. 102-103).

¹⁶ Article L. 221-1 CASF, celui-ci reste toutefois à la discrétion du Président du Conseil général du département : CE, 26 février 1996 n° 155639, Président du Conseil général de la Marne c/ Mlle Lesieur.

¹⁷ Article 21-12 C.Civ., article L. 313-11, 2° bis CESEDA, article L. 313-15 CESEDA.

¹⁸ Rapport *L'Accès aux droits et aux soins des mineurs non accompagnés en France. Cadre légal et dysfonctionnements*, Médecins du Monde, Direction des opérations France, octobre 2017.

¹⁹ Morand, « Qu'est-ce que l'attente », *L'Année psychologique*, vol. 21, 1914, p. 1-10, disponible sur https://www.persee.fr/doc/psy_0003-5033_1914_num_21_1_8044 [consulté le 1 octobre 2019].

²⁰ On laisse ici de côté les situations plus spécifiques des MNA arrivant par la voie aérienne : en effet ceux-ci sont souvent retenus dans les zones d'attente, installées directement dans les aéroports, mais ils bénéficient de l'assistance d'un administrateur *ad hoc* spécialement désigné pour les informer de leurs droits et les assister dans la suite des démarches.

présenter aux services de l'ASE dans les jours suivants. Parfois cette attente peut aller jusqu'à 40 jours²¹.

Lorsqu'un MNA se présente aux services de l'ASE, ces derniers doivent d'abord vérifier s'il s'agit effectivement d'un mineur isolé. Pour prouver son identité, le mineur doit présenter à l'autorité tout acte d'état civil en sa possession. Le principe posé par l'article 47 du Code civil est celui de la présomption de validité des actes d'état civil étrangers²². Or, en pratique les autorités ont plutôt tendance à remettre en cause les actes²³ en soupçonnant les mineurs de produire des faux. Par conséquent, elles les renvoient vers leurs ambassades ou demandent à ce qu'ils produisent d'autres pièces justifiant leur âge. L'attente de la vérification des documents peut aller jusqu'à 180 jours.

Dans l'impossibilité de pouvoir prouver son identité, le mineur est par la suite soumis à une évaluation sociale²⁴. Les services du département procèdent aux auditions des jeunes portant sur leur arrivée en France ou encore leurs attaches familiales. Parfois, l'évaluateur se borne à constater l'existence des caractères sexuels secondaires (pilosité, boutons de puberté²⁵). En attendant les résultats de l'évaluation le mineur reste dans la rue.

Si l'évaluation sociale ne permet pas de déterminer l'âge de la personne, l'évaluation médicale peut être autorisée par le juge. Plusieurs Etats²⁶ ont d'ores et déjà interdit cette pratique en raison de son manque de fiabilité (la marge d'erreur est de deux ans). Il s'agit d'une méthode portant clairement atteinte à plusieurs droits tel que le principe de la dignité de la personne, le droit à la vie privée mais surtout au principe de l'intérêt supérieur de l'enfant.

Contre toute attente, le Conseil constitutionnel français a récemment validé la pratique²⁷, en l'estimant conforme à la Constitution y compris au principe d'intérêt supérieur de l'enfant²⁸. Selon le juge protecteur des droits et des libertés, les dispositions législatives encadrant le mécanisme sont satisfaisantes. La loi énonce en substance que ces tests peuvent être décidés uniquement par l'autorité judiciaire, que l'examen est autorisé seulement si la personne n'a pas de documents d'identité valables et si son âge n'est pas vraisemblable, que les autorités doivent recueillir son consentement, que le test ne peut pas constituer l'unique fondement pour déterminer l'âge et enfin, que la marge d'erreur doit y être mentionnée.

Le Conseil constitutionnel ne semble se soucier ni de la crainte qu'un tel test fait subir aux enfants, ni des conséquences possibles sur la santé du fait des rayons X. Il ne prête pas attention à la marge d'erreur scientifiquement prouvée et se contente de savoir que le juge en sera averti. Dans ce cas-là, pourquoi ne pas l'avoir invalidé ? Là encore, en analysant la pratique de plusieurs départements on se rend compte que celle-ci non seulement manque d'uniformité mais encore elle s'avère *contra legem* : les examens osseux sont souvent demandés alors même que le mineur présente des documents d'identité, et leur résultat constitue un motif de

²¹ Le Conseil d'Etat a estimé, dans l'arrêt du 25 janvier 2019, *op. cit.*, p. 3 que « la délivrance à une personne se disant mineure, privée de la protection de sa famille et sans abri, d'un rendez-vous à échéance de plusieurs semaines pour qu'il soit procédé à cette évaluation préalablement à son accueil constitue une carence caractérisée dans l'accomplissement de la mission d'accueil du département susceptible de porter une atteinte grave et manifestement illégale à une liberté fondamentale ».

²² Sauf si « d'autres actes ou pièces détenues des données extérieures ou des éléments tirés de l'acte lui-même établissent que cet acte est irrégulier, falsifié ou que les faits qui y sont déclarés ne correspondent pas à la réalité », article 47 C. Civ.

²³ Ceci est toutefois contraire non seulement aux engagements internationaux de la France, mais encore à la jurisprudence de la Cour de Cassation, qui a estimé que le document d'identité en possession du mineur « en conformité avec les formes requises par la loi étrangère applicable » fait foi et l'examen radiologique ne peut pas être retenu en raison de son imprécision, Cass. 1^{re} Civ., 23 janvier 2008, n° 06-13.344.

²⁴ En 2017, les départements ont procédé à environ 50 000 évaluations dont seulement 14 000 ont abouti à la prise en charge de l'enfant par le service de l'ASE.

²⁵ « Permanence d'accueil et d'orientation des mineurs isolés étrangers (PAOMIE), une moulinette parisienne pour enfants étrangers », *ADJIE*, septembre 2013, disponible sur <https://www.gisti.org/spip.php?article3137> [consulté le 1 octobre 2019].

²⁶ Espagne, Royaume-Uni.

²⁷ CC, décision n° 2018-768 QPC du 21 mars 2019, M. Adama s.

²⁸ Néanmoins il s'agit de la première fois que le Conseil Constitutionnel reconnaît le principe de l'intérêt supérieur de l'enfant comme une exigence constitutionnelle en se fondant sur les alinéas 10 et 11 du Préambule de la Constitution de 1946.

justification du rejet de la reconnaissance de la qualité de MNA. Or, dans un arrêt récent²⁹ la Cour de Cassation a décidé, une fois de plus, que la CA de Paris avait violé l'article 388 du Code civil en considérant que « l'expertise suffit à renverser la présomption de régularité des copies d'actes d'état civil produites » afin d'ordonner la mainlevée du placement.

Pour les moins chanceux le refus de reconnaissance de la minorité signifie la fin de l'attente mais également la fin des espoirs. Ils disparaissent dans la nature, livrés à eux-mêmes. Il est toutefois difficile de disposer de chiffres exacts sur le nombre de mineurs dans ce cas³⁰. D'autres poursuivent l'interminable attente et saisissent le juge.

La fin de l'attente décidée par le juge

Les mineurs ne saisissent malheureusement pas le juge systématiquement en raison de manque d'informations sur leurs droits. Nombreux ne font plus confiance au système de l'Etat d'accueil et préfèrent disparaître du viseur de l'administration par peur de se voir arrêter ou reconduire à la frontière³¹.

Le partage de compétences entre le juge administratif et le juge judiciaire (le juge des enfants) complique encore davantage la situation des MNA. Le refus de reconnaissance de la minorité par le département devrait logiquement pouvoir être contesté devant le juge administratif puisqu'il s'agit d'une décision administrative. Toutefois, on assiste ici à une situation juridique kafkaïenne : alors que l'administration déclare la personne majeure, le juge administratif lui s'estime incompétent en arguant que le mineur est juridiquement incapable c'est-à-dire qu'il ne peut pas exercer (seul) un recours devant lui³².

Contrairement au juge administratif, le juge des enfants reconnaît sa compétence. Il peut être saisi sur le fondement de l'article 375 du Code civil. À la lecture de l'article on constate une nouvelle fois l'absence de référence à la nationalité de l'enfant, ce qui place le juge au centre du dispositif de la protection des MNA³³. L'enfant, pour obtenir une ordonnance de protection peut à nouveau être soumis à une évaluation de sa minorité : mais la procédure doit cette fois-ci respecter le principe du contradictoire et la décision doit être motivée.

Le juge des enfants ne peut pas constater l'illégalité de la décision des autorités départementales, en revanche il peut ordonner à l'ASE le placement du mineur, c'est-à-dire qu'il le confie au service de la protection de l'enfance qui en devient responsable.

Le délai de jugement varie entre deux et six mois. Cette attente supplémentaire ne fait qu'aggraver la situation de ces mineurs. Certains juges reconnaissent faire primer dans leurs décisions la présomption de minorité et confient en urgence les mineurs isolés au service de la protection de l'enfance. D'autres « adoptent de plus en plus le même regard suspicieux que les départements³⁴ ».

Si le juge ordonne le placement du mineur, le département³⁵ dispose de quinze jours après la notification de l'ordonnance de placement pour interjeter un appel. Ensuite, s'ouvre un délai d'instruction en appel qui peut dans certains cas aller jusqu'au six mois d'attente, pendant lesquels le juge peut exiger une expertise complémentaire d'âge physiologique. Pendant ce temps, les mineurs devraient a priori être hébergés. Mais encore une fois la réalité n'est pas toujours conforme aux exigences législatives.

²⁹ Cass., 1^{re} civ, 22 mai 2019, n° 583 F-D.

³⁰ Cette absence de chiffres exacts s'explique par le fait que parfois les services départementaux renvoient le mineur au motif qu'il est manifestement majeur. Ainsi, le mineur n'est même pas soumis à une évaluation. Aucun document n'atteste de sa présentation au service.

³¹ Emprisonner ou placer en rétention administrative.

³² CE, 1^{re} et 6^e SSR, 30 décembre 2011, Lassana Boigule, n° 350458.

³³ Anita Bouix, Serge Slama, « La fabrique d'un infra-droit d'exclusion », Dossier « Mineurs isolés étrangers », *AJ Famille*, 2014, p. 86.

³⁴ Jean François Martini, *Le Juge des enfants, piètre protecteur des mineurs isolés étrangers*, Dossier Mineurs isolés étrangers, *AJ Famille*, 2014, p. 100.

³⁵ Le président du Conseil général.

Afin d'éviter une attente trop longue, certains MNA détournent la procédure en se faisant passer pour des délinquants. En effet, le fait de se faire déférer en vue d'une mise en examen devant le juge des enfants garantit à l'enfant une procédure plus rapide. Celle-ci est souvent accompagnée par le placement provisoire avec mise à l'abri immédiate et une convocation à être jugé en audience de cabinet dans les deux mois. Par conséquent, le prix à payer durant cette « nouvelle attente » n'est autre que la liberté. Cette façon de mettre fin à son attente est totalement contraire au principe de l'intérêt supérieur de l'enfant et à d'autres droits du mineur. Pourtant, certains MNA désespérés acceptent un tel sacrifice afin d'être enfin pris en charge.

La Cour européenne des droits de l'homme vient de condamner la France et son système de (non)prise en charge des MNA dans son arrêt Khan contre France du 28 février 2019³⁶, se référant à l'article 3 de la Convention européenne des droits de l'homme. Durant plus de six mois, et jusqu'au démantèlement du bidonville dans la Lande de Calais, Jamil, un mineur de douze ans vivait dans un environnement dangereux, insalubre et précaire, qui était manifestement inadapté à sa condition d'enfant. Il attendait une prise en charge par l'ASE qui n'est jamais venue, alors que son placement avait été ordonné par le juge des enfants.

Cet arrêt, qui malheureusement ne décrit pas un cas isolé mais bien une situation réelle des MNA dans la plupart des départements français, est une ultime preuve de la nécessité de réformer le système actuel. Toutefois les nouveaux mécanismes ne semblent pas tellement soucieux de la protection de l'enfant, mais plus de la nécessité de filtrer des migrants en situation irrégulière.

Les nouveaux mécanismes raccourcissant l'attente au prix des droits des mineurs

Les autorités prévoient sans cesse (et sans succès) de nouveaux mécanismes afin de désengorger le système actuel et rendre enfin l'accueil et la prise en charge des MNA efficaces. Mais ces nouveautés semblent opposer l'efficacité des mécanismes au respect des droits de l'enfant alors que les deux devraient fonctionner de pair. Parmi les mesures les plus contestées figure la constitution d'un fichier national des MNA. D'autres propositions de réformes ne semblent pas non plus apporter une véritable réponse au problème de l'attente, mais s'avèrent tout aussi attentatoires aux droits des mineurs.

Fichier les données pour éviter l'attente

La loi « Asile et Immigration » du 10 septembre 2018 prévoit dans son article 51 la création par décret d'un outil de suivi, appelé « Appui à l'évaluation de la minorité³⁷ ». Ce fichier enregistre des données sur les MNA qui se sont présentés aux services départementaux mais dont l'évaluation a abouti à un rejet. Devront ainsi être enregistrées leurs demandes de protection incluant toutes les déclarations, les documents ainsi que les données biométriques.

Il est assez choquant de voir qu'un dispositif relatif à la protection des MNA fait partie d'une législation afférente à l'immigration : ainsi, le législateur inscrit dans la loi une distinction entre la protection accordée aux enfants nationaux et celle réservée aux enfants étrangers. Par conséquent, il opère une différence de traitement injustifiée³⁸, autrement dit une discrimination. Le dispositif s'avère ainsi contraire au principe d'égalité tel que protégé par l'article 6 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, ainsi qu'aux engagements internationaux³⁹ de la France.

Le but affiché du mécanisme est de lutter contre « le tourisme administratif », c'est-à-dire d'éviter les demandes à répétitions et ainsi apporter une réponse à l'engorgement du système existant. Par conséquent, les « vrais » MNA devraient pouvoir être accueillis et pris en charge

³⁶ Cour EDH, Khan c. France, 28 février 2019, req. n° 12267/16.

³⁷ Article L. 611-6-1 CESEDA.

³⁸ Les enfants nationaux en danger et les enfants étrangers doivent effectivement être considérés comme dans une situation similaire — contrairement aux majeurs nationaux et étrangers. En effet, les enfants étrangers n'ont pas besoin de titre de séjour en France, alors que les majeurs sont soumis aux règles d'entrée et de séjour.

³⁹ Notamment la CIDE, *op. cit.*

plus rapidement. Or parler du « tourisme administratif » des mineurs s'avère complètement inapproprié, notamment parce que l'Etat ne dispose pas de chiffres officiels sur le nombre de demandes répétitives. Certains départements sont, en raison de leur engorgement, plus hostiles à reconnaître la minorité que d'autres⁴⁰ : ces fortes disparités priveraient injustement le mineur de la possibilité de voir sa demande examinée ailleurs. La mesure qui est censée mettre fin au tourisme et par conséquent à l'attente pourrait ainsi avoir un effet contraire, puisque les MNA vont privilégier certains départements réputés pour avoir un taux de reconnaissance plus élevé.

Le dispositif porte de prime abord atteinte aux nombreux droits fondamentaux et spécialement aux droits des enfants. Le 29 mars 2019 une vingtaine d'associations⁴¹ a déposé une question prioritaire de constitutionnalité (QPC) devant le Conseil d'Etat contre le décret instaurant le fichier. Les requérants soutiennent que le mécanisme méconnaît l'exigence constitutionnelle de protection de l'intérêt supérieur de l'enfant et le droit au respect de la vie privée. Le premier filtre constitutionnel a décidé de transmettre la question au Conseil constitutionnel⁴² en estimant qu'elle présentait bien un caractère sérieux.

Selon les associations requérantes, il s'agit d'un « fichage de mineurs à d'autres fins que celles liées à leur protection ». Elles estiment en effet que le fichier permettra aux préfetures « d'éloigner des jeunes sans que le juge des enfants ait pu statuer sur leur situation ». En effet, si une décision de refus de reconnaissance de minorité est prise par les services de département, l'enfant sera considéré comme « un majeur étranger en situation irrégulière » et ses empreintes seront transférées par les agents de la préfecture ou les services de police dans le fichier AGDREF⁴³. Il pourra alors aussitôt recevoir une obligation de quitter le territoire (OQTF). Celle-ci pouvant être exécutée⁴⁴ avant même que le mineur ne puisse s'adresser au juge des enfants ou encore pendant la durée de l'examen de sa demande par le juge. Si le mineur est effectivement éloigné la procédure judiciaire sera sans effet. Si on ne dispose pas des chiffres officiels sur ce que le gouvernement appelle à tort le « tourisme administratif », on connaît en revanche le pourcentage de décisions judiciaires de reconnaissance de la minorité prononcées après une décision de refus de l'ASE : il s'agit de 50 %. Cela veut dire que le fichier privera cette moitié des mineurs non reconnus, mais pourtant mineurs, d'un recours juridictionnel.

La question se pose alors de savoir comment accélérer les procédures et éviter l'attente ? Le prix de ce raccourcissement de l'attente peut-il être celui du sacrifice des droits, et plus particulièrement des droits de l'enfant ?

Les MNA confiés à l'Etat : quel prix pour la fin de l'attente ?

La non-effectivité du système de protection des MNA fait l'objet de débats interinstitutionnels houleux au point que ce jeu institutionnel entre les départements et l'Etat a été qualifié par certains d'un véritable « ping-pong institutionnel⁴⁵ ». Les départements submergés font pression sur l'Etat, qui a encore⁴⁶ revu à la hausse sa participation financière pour la prise en charge des MNA en 2018⁴⁷. Néanmoins, cette aide exceptionnelle qui n'a pas de caractère obligatoire ou pérennisé n'est qu'une goutte d'eau dans un vase vide selon les départements.

⁴⁰ Selon le Rapport de la mission tripartite de réflexion sur les mineurs non-accompagnés, 15 février 2018, le taux de reconnaissance de minorité dans les différents départements varie entre 9 et 100 %, disponible sur http://www.infomie.net/IMG/pdf/2017-177-rapport_mna.pdf, p. 66 [consulté le 1 octobre 2019].

⁴¹ UNICEF, Ados sans frontière, Cimade, Infomie, Gisti et autres, soutenues par le Défenseur des droits.

⁴² CE, 1^e et 4^e chambres réunies, 15 mai 2019, n° 428478.

⁴³ Fichier « Application de gestion des dossiers des ressortissants étrangers en France ».

⁴⁴ L'exécution peut intervenir entre 48h et un mois de la notification.

⁴⁵ Anita Bouix, Serge Slama, « La fabrique d'un infra-droit d'exclusion », *op. cit.*

⁴⁶ Protocole d'accord du 31 mai 2013, consacré par le Décret n° 2016-840 du 24 juin 2016 pris en application de l'article L. 221-2-2 du code de l'action sociale et des familles et relatif à l'accueil et aux conditions d'évaluation de la situation des mineurs privés temporairement ou définitivement de la protection de leur famille.

⁴⁷ Arrêté du 23 juillet 2018 fixant le montant du financement exceptionnel de l'Etat pour la prise en charge des mineurs non accompagnés confiés à l'aide sociale à l'enfance sur décision de justice et pris en charge au 31 décembre 2017.

Certains souhaiteraient que l'Etat prenne en charge toute la procédure allant de l'évaluation jusqu'à la prise en charge du mineur par le service. Ceci garantirait non seulement une unification des procédures mais encore une meilleure prise en charge.

Il faut cependant rappeler que si l'article L. 112-3 et suiv. du CASF donne aux départements la compétence à titre principal pour assurer la protection de l'enfance, cette compétence s'exerce sans considération de nationalité. Si la compétence était transférée à l'Etat, cela voudrait dire que l'on réserve aux MNA un autre traitement qu'aux enfants nationaux en danger. Ils seraient considérés comme des migrants et non plus comme des enfants en danger. Une telle différenciation de traitement se heurterait également aux engagements internationaux de la France⁴⁸.

Le Rapport de la mission bipartite de réflexion sur les mineurs non accompagnés précité⁴⁹ envisage pour autant cette option du transfert des compétences à l'Etat. Selon ce rapport, la reprise par l'Etat est en principe possible, mais des « précautions impératives » devraient être prises par voie législative. En bref, il s'agirait de fonder le dispositif sur un motif d'intérêt général qui, en l'espèce, serait « la nécessité d'apporter une réponse homogène sur le territoire national aux besoins de mineurs qui n'ont aucune attache dans un département en particulier, à la fois pour assurer leur égalité de traitement et pour éviter une charge injustement répartie entre départements ».

C'est également la voie empruntée par « la proposition de loi relative à l'accueil et à la prise en charge des mineurs étrangers isolés⁵⁰ » dans son article 1. Le député Jean-Louis Thiériot, qui est par ailleurs conseiller départemental de Seine et Marne, propose que l'Etat s'approprie toute la phase administrative précédant la reconnaissance judiciaire des MNA ainsi que leur prise en charge une fois que le juge les a effectivement confiés à l'ASE⁵¹. A priori, cette participation accrue de l'Etat au financement de l'accueil des MNA serait une piste positive permettant d'alléger le budget des départements. En réalité, à la lecture de la proposition on peut douter de l'intention des rédacteurs de simplement tendre la main vers les départements : on ressent une volonté (non dissimulée) de modifier la procédure et de mieux contrôler la migration. En effet, la proposition dénonce à plusieurs reprises les dysfonctionnements du système en faisant passer des MNA pour des « faux-mineurs⁵² », à la recherche de profits⁵³. De telles accusations sont graves et n'ont pour fondement aucun chiffre officiel.

Cependant, ainsi que le relève le Conseil d'Etat⁵⁴, la compétence de principe du département « ne fait pas obstacle à l'intervention de l'Etat, au titre de ses pouvoirs de police, pour la prise en charge, à titre exceptionnel, des mineurs, dès lors qu'une telle intervention est nécessaire, lorsqu'il apparaît que, du fait notamment de l'ampleur et de l'urgence des mesures à prendre, le département est manifestement dans l'impossibilité d'exercer sa mission de protection des mineurs ». Il semble en effet difficilement envisageable que la protection des MNA soit complètement et entièrement transférée à l'Etat, en revanche il est possible, dans les temps de crises et en ciblant des départements en difficulté, que les services étatiques prêtent assistance aux départements. Le remboursement des frais liés à la mise à l'abri des MNA, même supérieurs à 5 jours, semble aller de soi, en revanche il est également possible que les services étatiques raccourcissent le temps d'attente dans certaines procédures, comme par exemple la vérification des documents d'identité⁵⁵.

⁴⁸ CIDE cf. *supra*.

⁴⁹ Rapport de la mission bipartite de réflexion sur les mineurs non-accompagnés, cf. *supra*.

⁵⁰ Proposition de loi relative à l'accueil et à la prise en charge des mineurs étrangers isolés, n° 1716, enregistrée à la Présidence de l'Assemblée nationale le 20 février 2019.

⁵¹ Article 1., *Ibid*.

⁵² Exposé des motifs, article 3, *Ibid*.

⁵³ Exposé des motifs, article 4, *Ibid*.

⁵⁴ CE, 8 novembre 2017, req. n° 406256.

⁵⁵ Pour laquelle les services des départements sont tributaires des services de l'Etat et doivent parfois attendre jusqu'à 180 jours.

Un transfert de compétence signifierait également un transfert de contentieux : le juge administratif se déclarerait-il enfin compétent pour se prononcer sur d'éventuelles contestations des décisions des services étatiques lors de l'évaluation, alors même qu'il est de jurisprudence constante que le mineur ne peut pas porter un recours devant lui ? A contrario le juge des enfants, seul compétent pour prononcer des mesures de protection de l'enfant pourrait-il enjoindre à l'Etat de prendre en charge le mineur alors que les services étatiques l'avaient préalablement déclaré majeur ?

La proposition de la loi précitée ne prête aucune attention aux véritables besoins des MNA comme par exemple la question de la représentation légale du mineur ou leur accès aux droits à la santé ou à l'éducation. Se contentant de reprendre la dénomination « mineurs isolés étrangers », le texte censé améliorer l'accueil et la prise en charge des mineurs en danger traduit en fait la volonté de soumettre les MNA à une logique sécuritaire. L'attente des MNA dans la rue ne sera ni évitée, ni même raccourcie par le durcissement des conditions d'accueil ou par le rejet quasi-systématique de leurs demandes. Au contraire, elle restera le synonyme de la crainte et du désir de ces enfants en danger.

IV. « Horizon(s) d'attente »

Le Journal intime féminin : l'écriture en attente

Silvia Hegele
Université de Haute-Alsace
EHIC (UR 1087)

Pour citer cet article : Silvia Hegele, « Le Journal intime féminin : l'écriture en attente », in *Dialogues Mulhousiens*, n° 4, *L'Attente*, Journées Doctorales Humanités 2019, sous la direction de Marie-Lou Solbach et Régine Battiston, mai 2020, p. 151-159 (version en ligne, <http://dialogues.hypotheses>).

Résumé

Cet article propose une approche comparative de l'Attente à partir des journaux intimes de Virginia Woolf, Sylvia Plath et Alejandra Pizarnik. Nous essayerons de comprendre comment l'attente permet d'éclaircir certaines jonctions en ce qui concerne l'angoisse au féminin. Nous montrerons que l'attente configure d'une certaine manière l'écriture intime en traçant trois lignes qui se superposent : l'attente et l'anxiété à caractère scopique, l'attente comme angoisse liée à la notion du temps et l'attente comme une entre-écriture.

Mots-clés : journal intime, attente, angoisse, féminin.

Abstract

The Female Diary, Writing the Waiting

This article proposes a comparative approach of the waiting from the diaries of Virginia Woolf, Sylvia Plath and Alejandra Pizarnik. We will try to understand how the waiting helps to clarify certain junctions of female anxiety. We will illustrate that the waiting configures in a certain way the intimate writing by three interrelated lines: waiting and the scopic anxiety, waiting as anguish related to the notion of time and waiting as an inter-writing.

Keywords: diary—waiting—anxiety—female.

Pendant de longues périodes de sa vie, Virginia Woolf a été confrontée à l'attente. Elle devait attendre que la maladie dont elle souffrait se dissipe ; sans lire, sans écrire, sans penser. Cette attente était mesurée en moments de vide. Il s'agissait d'un repos du corps et de l'esprit vécu chez elle comme une prohibition. Imposée par des médecins post-victoriens qui ont inspiré le personnage de Sir William Bradshaw dans *Mrs Dalloway*, l'attente semble liée à des moments d'angoisse accompagnant la non-crédation : « le repos au lit ; le repos dans la solitude ; le silence et le repos ; le repos sans amis, sans livres, sans messages¹ ». Dans la note à Leonard Woolf, elle évoque « la peur d'endurer encore une fois “la cure de repos²” » comme une raison de son suicide. Étant corrélée à la folie, l'attente n'était plus envisageable : « Alors — écrit-elle le jour de sa mort — je vais faire ce qui me semble la meilleure chose à faire³ ». Pour observer l'étendue de cet état, ses cahiers intimes présentent une série de silences. Cette absence de pages paraît indiquer que même une écriture pour soi pourrait dissimuler un danger. Est-ce l'attente, le préambule à une défaite ? Pourtant, au sein de cette écriture, l'auteure combat l'attente. C'est comme si la forme esthétique par laquelle Virginia Woolf s'apprête à livrer une bataille pour refouler cette expérience contenait les clés pour comprendre dans quelle mesure l'attente représente une étape, un empêchement ou une ouverture dans l'écriture. Deux questionnements configurant l'attente à l'écrit surgissent. D'un côté, le rapport entre l'angoisse et l'attente. De l'autre, la nature de la corrélation entre le journal intime et l'angoisse-attente.

Tout d'abord, la question sur le rapport entre l'angoisse et l'attente déjà développée en 1917 par Sigmund Freud introduit la notion d'« angoisse d'attente » qui déploie plusieurs éléments d'approche :

Nous trouvons, en premier lieu, un état d'angoisse général, une angoisse pour ainsi dire flottante, prête à s'attacher au contenu de la première représentation susceptible de lui fournir un prétexte, influant sur les jugements, choisissant les attentes, épiant toutes les occasions pour trouver une justification. Nous appelons cet état « angoisse d'attente » ou « attente anxieuse ». Les personnes tourmentées par cette angoisse prévoient toujours les plus terribles de toutes les éventualités, voient dans chaque événement accidentel le présage d'un malheur, penchent toujours pour le pire, lorsqu'il s'agit d'un fait ou événement incertain⁴.

Le prétexte, les incertitudes et le caractère flottant du malaise s'avèrent être des points d'ancrage nécessaires pour étudier l'attente dans l'acte d'écriture. Ceux-ci situent les mécanismes déclenchés ou nourris par l'angoisse dans une représentation, dans ce cas par l'écrit. De cette manière, le constituant favorisant l'interrelation entre l'angoisse et l'attente est l'imagination. Autrement dit, cet élément provoque la gestation d'un danger inexistant sur la page. Il s'agit pour l'écrivain de remettre constamment en question la réalité, par le biais de sa faculté de création, mais toujours en visualisant le pire des scénarios.

De ce fait, nous nous demandons dans quelle mesure l'écriture diaristique du XX^e siècle se configure suivant le concept freudien de l'attente anxieuse. Nous proposons d'approcher ce phénomène depuis une perspective comparatiste à partir de la « variante fascinante du journal écrit par un artiste : celle du journal intime féminin⁵ ». Pour cela, nous avons décidé de mettre en dialogue les journaux intimes de trois écrivaines qui ont tenu un cahier intime dès l'adolescence jusqu'à leur suicide : la Britannique Virginia Woolf, l'Américaine Sylvia Plath et l'Argentine Alejandra Pizarnik. La comparaison de leurs journaux peut donner les pistes

¹ Virginia Woolf, *Mrs Dalloway*, Paris, Gallimard, 1994, p. 191. Texte original : « order rest in bed; rest in solitude; silence and rest; rest without friends, without books, without messages; six months' rest », Virginia Woolf, *Mrs Dalloway*, London, Penguin Random House, 2016 [1925], p. 98.

² Notre traduction. Douglass Orr, *Virginia Woolf's Illnesses*, Clemson, Clemson University Digital Press, 2004, p. 47 : « the fear that she would have to endure the “rest cure” again ».

³ Notre traduction. Rose Phyllis, *Virginia Woolf. Qui êtes-vous ?*, Lyon, La Manufacture, 1987, p. 300 : « So I am doing what seems the best thing to do ».

⁴ Sigmund Freud, *Introduction à la psychanalyse*, Paris, Payot & Rivages, 2015, « Petite Bibliothèque Payot », p. 110.

⁵ Verena von der Heyden-Rynsch, *Écrire la vie : trois siècles de journaux intimes féminins*, Paris, Gallimard, 1998.

interprétatives nécessaires pour comprendre comment l'écriture quotidienne féminine est une réaction devant l'attente comme expérience concernant l'angoisse. Cela explique pourquoi nous privilégierons pour notre analyse la théorie psychanalytique autour de l'angoisse, travail commencé par Sigmund Freud et développée par Paul-Laurent Assoun et Céline Masson. Nous allons développer notre réflexion suivant trois moments. Premièrement, nous explorerons l'attente en tant que partie intégrante du phénomène isotopique de l'affect d'angoisse dans l'écriture intime. Deuxièmement, nous essayerons d'établir une relation entre l'élément temporel de la démarche diaristique et la sensation d'être en attente de l'œuvre. Troisièmement, nous approcherons ce geste scriptural au quotidien comme une marque de l'entre-écriture, c'est-à-dire, l'espace où les auteures suspendent, mais aussi alimentent leurs processus de création, car « un lien indissoluble s'établit donc entre journal, intimité, absence de production, désir comme manque⁶ ».

L'angoisse scopique féminine : le diarisme comme Attente

Les jalons historiques du journal intime comme pratique scripturale quotidienne établissent une écriture liée à la condition des femmes en Occident. Pendant longtemps, les femmes étaient encouragées à tenir un cahier sous les consignes familiales ou religieuses. Cette écriture devait s'expérimenter soit comme une confession, soit comme une pratique peu dangereuse pour la structure patriarcale dominante. Il s'agissait d'écrire dans la sphère privée, de se contenter d'une écriture muette, éphémère et stérile. Sauf quelques rares exceptions au XVIII^e et XIX^e siècle, c'est pendant le XX^e que se produit une rupture quant au rapport des femmes à la littérature, c'est-à-dire des femmes à l'écriture. De fait, le journal intime devient une sorte de laboratoire où les écrivaines mettent en dialogue plusieurs dimensions de leur vie, et interrogent des thèmes jusque là interdits.

D'ailleurs, le lien entre le journal intime et l'angoisse s'avère aussi être un champ de grand intérêt dans la recherche sur la condition des femmes écrivains durant cette période. Nous parlons du siècle de la naissance de la psychanalyse, discipline qui donne lieu à l'éclosion de la figure féminine sous la forme d'hystérique ou de névrosée, ce qui a influencé la notion du féminin jusqu'à ce jour. L'évolution du statut des femmes, dont une des conséquences a été leur entrée dans le monde de la recherche, fait évoluer le regard que l'on portait sur les thèmes féminins. Dans ce contexte de transgression, de transformation et parfois de renforcement du rapport dominant masculin-féminin, naît l'intérêt de conceptualiser l'angoisse. À partir de ces notions historiques, sociologiques et psychanalytiques, nous allons essayer de construire une notion que nous appelons l'anxiété de caractère scopique afin d'analyser les journaux intimes féminins. Cette notion a comme base théorique les travaux de Valérie Raoul où la nature narcissique de l'écriture intime repose sur la dialectique des antipodes. La nature narcissique spéculaire et spéculative de l'écriture diaristique permet au Moi d'être à la fois désirant et désiré, regardant et regardé, dedans et dehors, celui qui juge et qui est jugé. Le journal représente à la fois un retour à l'utérus, le refuge ultime et la naissance du livre, associés à la production d'un Moi autonome⁷.

Nous entendons par anxiété de caractère scopique l'angoisse qui se déclenche lorsque, par le biais de l'écriture en tant que double miroir, l'écrivaine « se regarde » chaque fois qu'elle éprouve les conséquences du regard de l'autre. Il s'agit d'une sorte de dédoublement où l'écrivaine se voit regardée. En ce sens, pour Béatrice Didier, « le diariste est deux : il est celui

⁶ Béatrice Didier, *Le Journal intime*, Paris, Presses universitaires de France, 2002, p. 132.

⁷ Notre traduction. Valérie Raoul, « Women and Diaries: Gender and Genre », *Mosaic: A Journal for the Interdisciplinary Study of Literature*, vol. 22, n° 3, 1989, p. 60 : « The specular and speculative narcissistic nature of the act of diary-writing enables the Self to be simultaneously desiring and desired, watching and watched, inside and outside, judging and judged. The diary itself represents both a return to the womb, the ultimate refuge and the birth of the book, associated with the production of an autonomous Self ».

qui agit et celui qui se regarde agir, et qui écrit [...] le diariste est perpétuellement à la fois sujet et objet de son discours⁸ ».

Nous allons nous focaliser sur l'angoisse de la réception de l'œuvre inhibant ou marquant le geste créatif. En 1938, Virginia Woolf consigne dans son journal : « À plusieurs reprises j'ai eu dans l'idée de noter par écrit les espoirs, les craintes [...] que j'ai ressenties en attendant la parution d'un livre⁹ ». L'attente la plus éprouvante prend cette forme du regard de l'autre ; c'est-à-dire qu'elle la ressent et l'exprime en tant qu'angoisse de la réception. Elle attend le moment de *voir* comment l'autre *voit* son œuvre. Cette angoisse de la réception est donc entendue comme étant le moment où l'autre regarde son livre. Dans cette attente s'opère un processus de transformation de l'autre par l'imagination : « chez moi, les visages des autres prennent la forme hostile des fantômes vindicatifs¹⁰ ». L'attente rend l'autrui ennemi et l'écrivaine devient coupable de cette aversion. D'où provient cette culpabilité et surtout pourquoi entre-t-elle dans la scène de l'écriture ? Premièrement, la culpabilité trouve ses fondements dans le lien social. « Par la culpabilité, le sujet échappe en quelque sorte au regard sans recours de l'Autre pour s'assumer lui-même comme coupable à ses propres yeux¹¹ ». En faisant du journal intime un lieu pour justifier son désir d'écriture — pour matérialiser sa culpabilité d'écrire — une nécessité superlative de reconnaissance de l'autre émerge et empêche la libération de l'anxiété. Sylvia Plath voit dans le fait de publier, une expiation du sentiment de culpabilité qui met au même niveau de représentation le lien à l'objet écrit et le lien social en échec : « Pourquoi suis-je obsédée par l'idée que je pourrais seulement justifier mon existence en publiant mes manuscrits ? C'est une échappatoire — une excuse en cas d'échec social¹² ». Il n'est pas étrange d'observer que ce phénomène se reproduit chez Alejandra Pizarnik, pour qui la publication a aussi à voir avec la culpabilité : « je me sens coupable de publier¹³ ». Cependant, le rapport s'établit depuis une autre perspective. Rendre publique l'œuvre équivaut à se sentir coupable du regard de l'autre. L'attente d'être vue à travers l'écriture s'avère être source de souffrance psychique.

Or, au milieu de ce double enjeu de la culpabilité des écrivaines, la réponse de l'éditeur vient prolonger le malaise. Celle-ci représente la fin de l'attente anxieuse. L'angoisse d'attente se retire de la scène et à sa place surgit la blessure narcissique provoquée par le rejet ressenti par le regard de l'autre. De fait, le refus se ressent en tant que perte : la pulsion d'aller à la rencontre de l'autre ne retrouve pas son objet de désir. Ainsi, « l'angoisse d'attente, source de pessimisme¹⁴ » vient à altérer la pulsion corrélée à la création. La dynamique écrivaine-lecteur se déforme sous les traces de l'angoisse scopique. Le lien change et devient statique, une caractéristique de l'angoisse (inhibition) et de l'attente. Après avoir lu sa correspondance, Sylvia Plath commente la note qu'un éditeur lui envoie : « Journée atroce : le *New Yorker* a rejeté tous mes poèmes [...]. Brûlant sentiment d'injustice, sanglots, chagrin. Désir de résistance¹⁵ [...] ».

⁸ Béatrice Didier, *Le Journal intime, op.cit.*, p. 116.

⁹ Vendredi 20 mai 1938, Virginia Woolf, *The Diary of Virginia Woolf. Vol. 5: 1936-1941*, Anne Olivier Bell (éd.), London, Penguin, 1985, p. 141. Texte original : « Time and again I have meant to write down my expectations, dreads and so on, waiting the publication on », Virginia Woolf, *Journal intégral 1915-1941*, trad. Colette-Marie Huet et Marie-Ange Dutartre, Paris, Stock, 2008, p. 1313.

¹⁰ Notre traduction. Alejandra Pizarnik, *Diarios*, Ana Becció (éd.), Barcelona, Lumen, « Memorias y biografías », 2013, p. 609 : « Los rostros de los demás, en mí, adquieren una hostilidad de fantasmas vengativos », samedi 24 août 1963.

¹¹ Serge Tisseron, *La Honte : psychanalyse d'un lien social*, Paris, Dunod, 2012, p. 117.

¹² Notre traduction. Sylvia Plath, *The Unabridged Journals of Sylvia Plath, 1950-1962*, New York, Anchor Books, 2000, p. 92 : « Why am I obsessed with the idea I can justify myself by getting manuscripts published? Is it an escape — an excuse for any social failure ».

¹³ Notre traduction. Alejandra Pizarnik, *Diarios, op. cit.*, p. 754 : « me siento culpable de publicar », 14 mai 1967.

¹⁴ Sigmund Freud, *Introduction à la psychanalyse, op. cit.*, p. 111.

¹⁵ Mardi 22 avril 1958, Sylvia Plath, *Journaux 1950-1962*, trad. Christine Savinel, Paris, Gallimard, 1999, p. 281. Texte original : « A day of misery: The New Yorker rejection of all the poems [...] — a burning sense of injustice, sobs, sorrow: desire to fight back [...] », Sylvia Plath, *The Unabridged Journals of Sylvia Plath, 1950-196, op. cit.*, p. 372.

Le diarisme s'expérimente alors en termes d'attente anxieuse, à caractère hyperbolique, qui finit en consternation. Pour Virginia Woolf, l'attente du regard de l'autre affecte sa perception d'elle-même. Son image se déforme dans un mécanisme de diminution directement proportionnelle à l'angoisse :

Impression d'être inutile. Pas d'atmosphère autour de moi. Pas de paroles. Grande appréhension. Comme si quelque chose de froid et d'horrible, un violent éclat de rire à mes dépens allait se produire. Et je n'ai pas le pouvoir de l'écartier. Je suis sans défense, et cette anxiété et ce néant qui m'entourent de vide se font sentir surtout dans les cuisses¹⁶.

C'est l'attente qui l'introduit dans cette dimension où le désir d'écriture se dissipe et se mue en mutisme et asphyxie. Dans son imagination, l'image d'elle se réduit, se serre jusqu'à devenir une cible de moqueries facile. La critique de son œuvre transperce son égo, il n'en reste qu'une image démunie à cause de l'état d'angoisse. C'est ainsi que l'anxiété à caractère scopique trouve un terrain fertile dans le diarisme comme attente.

Le temps éclaté d'une écriture en attente

L'Attente désigne « le royaume de l'intermédiaire¹⁷ », un « entre-deux » qui provoque la répétition compulsive du geste d'écriture. Ce geste au quotidien s'avère être problématique, car structuré en tant qu'expérience de non-crédation. Phénomène qui d'une certaine manière « permet de traduire l'angoisse¹⁸ ». Si cet acte reste en suspense, l'écrivaine établit une interdépendance existentielle où elle demeure aussi au point mort : « Mon principal grief est d'avoir été divorcée de ma plume ; coupée de tout un fleuve de vie¹⁹ ». De ce fait, le journal intime permet de rétablir le fil communicant entre l'écriture et le quotidien. Il sert à interroger ce fil mais aussi à le déconstruire. Dans ce sens, l'Attente s'entend comme un état contraignant la pensée (par l'imaginaire) vers le futur, mais qui d'une certaine manière fige l'esprit dans l'instant présent. L'hybridation de l'expérience de la temporalité devient ainsi un leitmotiv : « Chez moi le présent c'est pour l'éternité, et l'éternité ça bouge tout le temps, ça fond et ça coule²⁰ ». Cet élément inquitement familier met en évidence la relation entre l'attente comme expérience fondamentale et menaçante du sujet et l'angoisse comme affect inhérent à l'existence. Selon Paul-Laurent Assoun : « L'angoisse détermine, elle, une forme d'attente hautement paradoxale : elle est attente de quelque chose dont on n'a aucune idée de quelle forme cela peut avoir ou prendre ou de quel visage cela pourra revêtir²¹ ». Pour sa part, Évelyne Grossman explique la relation entre cette sensation-trouble et les états anxieux. Selon elle, l'angoisse

désigne l'objet le plus profond, l'objet archaïque, cette Chose qui renvoie au premier existant, à l'Autre absolu du sujet. [...] L'angoisse peut donc naître à proximité d'un risque de surgissement du réel, un *quelque chose* non symbolisable renvoyant à la Chose, ce dehors, ce premier et fondamental « hors de moi²² ».

¹⁶ Lundi 1^{er} mars 1937. Virginia Woolf, *Journal intégral 1915-1941*, op. cit., p. 1244

¹⁷ Morand, « Qu'est-ce que l'attente », *L'Année psychologique*, vol. 21, 1914, p. 1-10, disponible sur https://www.persee.fr/doc/psy_0003-5033_1914_num_21_1_8044 [consulté le 1 octobre 2019].

¹⁸ Béatrice Didier, *Le Journal intime*, op. cit., p. 37.

¹⁹ Samedi 2 mars 1918, Virginia Woolf, *Journal intégral 1915-1941*, op. cit., p. 124. Texte original : « My chief complaint is that I was divorced from my pen; a whole current of life cut off », Virginia Woolf, *The diary of Virginia Woolf. Vol. 1 : 1915-1919*, Anne Olivier Bell (éd.), London, Penguin, 1979, p. 119.

²⁰ Sylvia Plath, *Journaux 1950-1962*, op. cit., p. 23. Texte original : « With me, the present is forever, and forever is always shifting, flowing, melting », Sylvia Plath, *The Unabridged Journals of Sylvia Plath, 1950-1962*, op. cit., 1950, p. 9-10.

²¹ Paul-Laurent Assoun, *Leçons psychanalytiques sur l'angoisse*, Paris, Economica Anthropos, « Psychanalyse », 2014, p. 17.

²² Evelyne Grossman, *L'Angoisse de penser*, Paris, Minuit, « Paradoxe », 2008, p. 30.

En effet, l'écriture d'un journal, vécue comme écriture dépourvue d'un point d'arrivée, se construit visant « la fin comme horizon d'attente²³ ». Autrement dit, « ce mouvement tend inéluctablement vers la mort comme son horizon absolu²⁴ ». Par le biais du cahier intime la diariste déconstruit l'intime et se projette dans ce « hors de moi » où enfin elle pourra voir le visage du réel. « Tout à coup, j'ai la nausée devant ma résignation d'être-pour-la-mort²⁵ », « Non ! Je veux me libérer ! Je veux vivre²⁶ ! ». Pour cette raison, elle vit constamment dans le vertige provoqué par l'attente, s'approchant toujours de cet horizon à la fois lointain et harcelant, qui se mue en désir de création ou en destin scellé par le néant. « Il arrive que les écrivains qui tiennent journal soient le plus littéraire de tous les écrivains, mais peut-être précisément parce qu'ils évitent ainsi l'extrême de la littérature, si celle-ci est bien le règne fascinant de l'absence de temps²⁷ ». L'écriture du moi devient ainsi le moyen par lequel on accède à la déconstruction de ce thème par la pensée, car « l'écriture n'est pas une copie de la pensée, mais une nativité de la pensée, l'invention d'une parole [...] les mots, les phrases s'alignent l'un après l'autre, prélevés sur une réserve implicite de significations en attente²⁸ ». Ce que nous observons chez Virginia Woolf :

Un scandale, c'est un scandale d'avoir laissé perdre tout ce temps, en me contentant de le regarder couler, moi, penchée sur le pont. Mais « penchée », non, ce n'est pas exact : je ne fais qu'aller et venir en courant, impatiente, agitée, nerveuse. Et le flot n'était que remous furieux²⁹.

De cette façon, l'entre-deux de l'écrit montre que « l'instant d'avant, il n'y avait rien, l'instant d'après, quelque chose existe, qui peut être irréparable³⁰ ». Suivant cet aspect « irréparable » de l'écriture intime, « incertitude, désir, crainte, impatience, colère, ennui, s'y succèdent et s'y mêlent³¹ ». Pour nous, le temps de l'écriture diaristique est un temps éclaté où il se produit une déformation scripturale dans une ligne temporelle « passé/présent » qui fait de l'attente un dispositif qui prolonge, écourte ou pulvérise le vécu. Ainsi, deux aspects sont à éclaircir : l'écriture quotidienne comme un moyen pour vaincre la paralysie d'attendre et l'expression de la menace de la discontinuité qui présuppose l'attente. Dans ces circonstances, l'écrivaine cherche aussi ce désir qui l'incite à écrire : « le caractère inhumain de mon désir est que je cherche une continuité absolue. La seule chose de continu chez moi, c'est mon désir de cette impossible continuité³² ». C'est pourquoi le temps de l'attente est constamment en tension d'énergies pulsionnelles qui tendent vers le futur mais qui ont un impact sur le présent. Ainsi, les notions structurant la temporalité éclatent en faisant de l'attente une représentation psychique du vide en tant que réponse angoissante de l'impossibilité de créer.

L'entre-écriture de la création, l'œuvre en attente

Le diarisme laisse aussi trace d'une attente qui se rapproche de la genèse de l'œuvre. La gestation d'une œuvre est reconfigurée à partir de la notion du trouble : « J'avais dit que je

²³ Philippe Lejeune, *Autogenèses. Les brouillons de soi 2*, Paris, Seuil, 2013, p. 356.

²⁴ André Green, *Le Temps éclaté*, Paris, Minuit, « Collection critique », 2000, p. 167.

²⁵ Notre traduction. Alejandra Pizarnik, *Diarios, op. cit.*, p. 30 : « De pronto, siento náuseas de mi resignación de ser-para-la-muerte », 28 septembre 1954.

²⁶ Notre traduction. *Ibid.*, p. 30 : « ¡No ! ¡Quiero liberarme ! ¡Quiero vivir ! », 28 septembre 1954.

²⁷ Maurice Blanchot, *L'Espace littéraire*, Paris, Gallimard, 1955, p. 20.

²⁸ Georges Gusdorf, *Auto-bio-graphie*, Paris, Éditions O. Jacob, « Lignes de vie », vol. 2, 1991, p. 94.

²⁹ Samedi 27 octobre 1928, Virginia Woolf, *Journal intégral 1915-1941, op. cit.*, p. 733. Texte original : « A scandal, a scandal, to let so much time slip, & I leaning on the Bridge watching it go. Only leaning has not been my pose: running up & down, irritably, excitedly restlessly. And the stream viciously eddying », Virginia Woolf, *The diary of Virginia Woolf. Vol. 3: 1925-1930*, Anne Olivier Bell (éd.), London, Penguin, 1982, p. 199.

³⁰ Georges Gusdorf, *Auto-bio-graphie, op. cit.*, p. 94.

³¹ Morand, « Le problème de l'attente », *op. cit.*, p. 1.

³² Notre traduction. Alejandra Pizarnik, *Diarios, op. cit.*, p. 663 : « Mi deseo es inhumano: busco una continuidad absoluta. Lo único continuo en mí es mi deseo de esta imposible continuidad », Vendredi 6 mars 1964.

guetterais les premiers symptômes de ce processus extrêmement mystérieux³³ ». Pour Virginia Woolf, « la fiction était “le produit fini”, le journal intime était “le brut”, et l’un était, d’une manière indirecte, dépendant de la fertilité de l’autre³⁴ ». Il s’agit de l’entre-écriture, ce moment où les auteures écrivent, délient leur incapacité de continuer la rédaction d’un de ses textes. L’angoisse d’attente nourrit celle de la création. Cependant, cela se fait par le biais des symptômes qui sont la démonstration d’un trouble. Pour Céline Masson, l’angoisse qu’éprouve l’individu créatif se déploie suivant deux dimensions,

une question de temps et de lieux : anachronisme et lieu du pli, de la bordure entre la forme et l’informe, du passage qui est une dialectique de la frontière entre le corps et la psyché, dialectique entre les matières et les pulsions, entre l’opacité et la transparence du vide, dialectique aussi entre la mélancolie et la dépression³⁵.

De ce fait, nous identifions trois éléments qui caractérisent le journal intime féminin en tant que l’œuvre en attente. Le premier élément, c’est de concevoir l’écriture intime comme un pli, pour essayer de saisir la frontière entre la fiction et le vécu. Ce pli est un questionnement :

Où était la vie ? Elle se dissipait, s’évanouissait totalement, et ma vie à moi restait là, soupesée, et jugée insuffisante, parce qu’elle n’offrait pas d’intrigue toute faite pour un roman, et que j’étais tout simplement incapable de m’asseoir devant ma machine pour commencer à écrire aujourd’hui [...]. Je restais là paralysée, avec l’impression de n’avoir personne au monde à qui parler. Entièrement coupée de l’humanité, dans un vide auto-induit³⁶.

À nouveau, l’incapacité devant la création permet de faire un parallèle entre narrativité et existence. Pour l’écrivaine, il est question de dépasser la frontière entre sa réalité et le produit de la fiction afin de rédiger un roman. Sylvia Plath ressent cette angoisse de non-crédation comme une scission qui précède la mort.

Le deuxième élément vise à dessiner la bordure entre la forme et l’informe, c’est-à-dire, entre ce qui peut être saisi (le vécu en tant que reconstruction mnésique) et l’attente anxieuse. En 1954, Sylvia Plath se confronte à une sensation envahissante et indéfinie. Elle va à son cahier pour tenter de la saisir : « J’éprouve parfois le sentiment d’attendre quelque chose, qui serait là, presque à portée de compréhension, juste sous la surface, prêt à être saisi³⁷ ». Au sein de son désir de connaissance s’opère un renversement d’objet ; l’Attente s’expérimente comme le reflet du sujet dans l’objet : la femme en écriture attend de *voir* ce qui reste masqué, et quelque chose attend de se rendre visible. C’est pourquoi « attendre est une forme d’intentionnalité, préparation à quelque chose qui va arriver et que l’on guette³⁸ ». Autour de l’Attente se forme donc un champ lexical³⁹ qui pousse l’être vers *quelque chose* qui le guette *quelque part*. À vrai dire, cet acte peut s’entendre comme « un état d’attente vide, d’angoisse détachée, un état de mélancolie subtile et aride. [...] C’est quelque chose d’inefficace et de

³³ Lundi 14 mars 1927. Virginia Woolf, *Journal intégral 1915-1941*, op. cit., p. 674.

³⁴ Note traduction. Lyndall Gordon, *Virginia Woolf: a writer's life*, London, Virago, 2006, p. 222 : « fiction was “the finished article”, the diary was “the raw”, and the one was, in some indirect way, dependent on the fertility of the other. Her work depended on keeping that fount to life going ».

³⁵ Céline Masson, *L’angoisse et la création : essai sur la matière : la matière-angoisse et l’en-formation*, Paris, L’Harmattan, « L’œuvre et la psyché », 2001, p. 136-137.

³⁶ Samedi 12 juillet 1958. Sylvia Plath, *Journaux 1950-1962*, op. cit., p. 325. Texte original : « Where was life? It dissipated, vanished into thin air, & my life stood weighed & found wanting because it had no ready-made novel plot, because I couldn’t simply sit down at the typewriter & by sheer genius & will power begin a novel dense & fascinating today [...] I sat paralyzed, feeling no person in the world to speak to, but off totally from humanity in a self-induced vacuum », Sylvia Plath, *The Unabridged Journals of Sylvia Plath, 1950-1962*, op. cit., p. 398.

³⁷ Sylvia Plath, *Journaux 1950-1962*, op. cit., p. 29. Texte original : « There are times when a feeling of expectancy comes to me, as if something is there, beneath the surface of my understanding, waiting for me to grasp it », Sylvia Plath, *The Unabridged Journals of Sylvia Plath, 1950-1962*, op. cit., p. 15-16.

³⁸ Paul-Laurent Assoun, *Leçons psychanalytiques sur l’angoisse*, op. cit., p. 17.

³⁹ Par exemple : intention, préparation, arrivée.

résigné qui ne réfléchit pas à la mort ni à la vie. [...] État de rien⁴⁰ ». De cette manière, la poète argentine Alejandra Pizarnik met en dialogue le diarisme et l'attente, dans son *Diario* de 1955. En déployant une série d'associations qui révèlent la négativité de « l'état d'attente » lié à « l'état d'angoisse » à travers l'usage d'adjectifs comme « vide », « infertile », « inefficace », l'écriture s'expérimente entre deux forces contraires : la pulsion de vie et celle de mort. Cependant, un adverbe contient toute la signification de cet état intermédiaire : « rien ». Entre l'angoisse et l'attente, il y a l'état de rien selon la diariste. Pour comprendre cela, l'explication de Daniel Widlöcher s'avère éclairante : « L'anxiété, en tant qu'attente est anxiété devant rien, elle fonctionne “à vide”, prête à se fixer sur n'importe quel objet⁴¹ ». Dans notre cas, c'est l'objet qui cache l'Attente.

Le troisième élément a à voir avec une double dialectique qui cacherait l'attente ; c'est-à-dire, entre les matières reconstructibles en objet littéraire et les pulsions (genres littéraires) et de l'autre, entre la mélancolie et la dépression. L'écriture intime met en jeu ces doubles paradigmes : « De toute évidence, commençant à écrire, je traverse une phase analogue à mes deux mois d'hystérie [...]. Le fantôme de mon roman à naître est une tête de Méduse⁴² ». L'entre-écriture que nous nous efforçons de décrire se configure de manière à unir dans l'attente la forme que prend l'œuvre et les troubles : « Le travail de l'œuvre est véritablement une scène pulsionnelle⁴³ ». Même si c'est angoissant, l'attente reste ambivalente. Les ouvrages publiés montrent que cette « entre-écriture » documentée dans les journaux intimes, mise en dialogue dans le cahier favorise le dépassement de l'angoisse d'attente et l'angoisse scopique. De cette manière enfin, l'écrivaine réalise qu'elle est encore en vie : « Je signale mon retour à la vie : autrement dit : écrire, en commençant un nouveau cahier⁴⁴ ».

Conclusion

Pour conclure, la réflexion sur l'attente dans l'écriture intime depuis une approche comparative des journaux intimes féminins du XX^e siècle permet d'éclaircir certaines jonctions en ce qui concerne l'angoisse au féminin. En sachant que l'attente traverse l'écriture intime et la configure à partir de trois lignes qui se superposent, à savoir : l'attente et l'anxiété à caractère scopique, l'attente comme angoisse liée à la notion du temps et l'attente comme une entre-écriture, il est nécessaire de souligner que « cet état d'attente et de préparation est incontestablement un état favorable, sans lequel le sujet se trouverait exposé à des conséquences graves⁴⁵ ». D'ailleurs, en ce qui concerne l'état d'angoisse, Juliette Boutonnier donne une ouverture assez particulière à cette problématique : « On comprend pourquoi l'angoisse tient tant de place dans l'âme humaine : nous avons déjà dit qu'elle est l'émotion du possible, nous pouvons préciser maintenant qu'elle est l'émotion de la liberté⁴⁶ ». L'attente anxieuse préfigure-t-elle une sorte de liberté ? Pour Alejandra Pizarnik, l'angoisse préfigure notamment la création : « Je dois dire que ce cahier obéit à une illusion abjecte et tortueuse : celle de croire

⁴⁰ Notre traduction. Alejandra Pizarnik, *Diarios*, op. cit., p. 65-66 : « un estado de espera vacía. De angustia desprendida. De sutil melancolía árida. [...] Es algo ineficaz y resignado que no piensa en la muerte pero tampoco en la vida. [...] Estado de nada », mercredi 6 juillet 1955.

⁴¹ Daniel Widlöcher, « Le langage de l'angoisse », *Libres cahiers pour la psychanalyse*, vol. 21, n° 1, 2010, p. 18.

⁴² Lundi 7 juillet 1958. Sylvia Plath, *Journaux 1950-1962*, op. cit., p. 320. Texte original : « I am evidently going through a stage in beginning writing similar to my two months of hysteria [...] The ghost of the unborn novel is a Medusa-head », Sylvia Plath, *The Unabridged Journals of Sylvia Plath, 1950-1962*, op. cit., p. 401.

⁴³ Céline Masson, *L'Angoisse et la création : essai sur la matière : la matière-angoisse et l'en-formation*, op. cit., p. 11.

⁴⁴ Lundi 8 septembre 1930. Virginia Woolf, *Journal intégral 1915-1941*, op. cit., p. 317. Texte original : « I will signalise my return to life — that is writing — by beginning a new book », Virginia Woolf, *The diary of Virginia Woolf. Vol. 3: 1925-1930*, op. cit., p. 835.

⁴⁵ Sigmund Freud, *Introduction à la psychanalyse*, op. cit., p. 108.

⁴⁶ Juliette Boutonnier, *L'Angoisse*, Paris, Presses Universitaires de France, « Bibliothèque de philosophie contemporaine », 1949, p. 293.

qu'écrire, c'est créer⁴⁷ ». L'angoisse de création est-elle ainsi corrélée à la notion de liberté chez les femmes écrivains du XX^e siècle ? Est-ce dans l'attente anxiogène qu'elles construisent leur identité ?

⁴⁷ Notre traduction. Alejandra Pizarnik, *Diarios, op. cit.*, p. 429 : « Pero debo decirme que este diario obedece a una ilusión vil y tortuosa: la de crearme creando mientras lo escribo », mercredi 25 juillet 1962.

Lire une couverture, lire les attentes. Analyse de la couverture du roman *Dans les bois éternels* de Fred Vargas en France, Grèce et Italie

Federica Ambroso
Université de Bologne
DESE

Pour citer cet article : Federica Ambroso, « Lire une couverture, lire les attentes. Analyse de la couverture du roman *Dans les bois éternels* de Fred Vargas en France, Grèce et Italie », in *Dialogues Mulhousiens*, n° 4, *L'Attente*, Journées Doctorales Humanités 2019, sous la direction de Marie-Lou Solbach et Régine Battiston, mai 2020, p. 160-173 (version en ligne, <http://dialogues.hypotheses>).

Résumé

La couverture, « seuil » configuré par l'éditeur, entre le texte (et donc l'auteur) et le contexte (lecteurs/acheteurs), donne une idée du genre du livre et du type de public qu'il cherche à atteindre. Par ailleurs, elle offre une image différente du même texte en fonction de ceux qui croient être les interlocuteurs et créent différents réseaux de sens en raison des stratégies publicitaires et commerciales. Notre contribution propose une analyse des couvertures du roman policier *Dans les bois éternels* de Fred Vargas dans les différentes éditions parues en France, en Grèce et en Italie entre 2006 et 2012 (Hamy, Feryane, J'ai Lu, Synchronoi Orizontes, Einaudi).

Mots-clés : couverture, attente, roman policier, image, Fred Vargas, publicité.

Abstract

To Read a Cover, to Read the Expectations. Analysis of the Cover of Fred Vargas' novel Dans les bois éternels [The Night's Foul Work] in France, Greece and Italy

The cover, "threshold" configured by the publisher, between the text (therefore the author) and the context (readers/buyers), gives an idea of the genre of the book and the type of audience it seeks to target. In addition, it offers a different image of the same text depending on who believes to be the interlocutors and creates different networks of meaning because of advertising and commercial strategies. This presentation proposes an analysis of the covers of the Fred Vargas's crime novel *Dans les bois éternels [The Night's Foul Work]* in the various editions released in France, Greece and Italy between 2006 and 2012 (Hamy, Feryane, J'ai Lu, Synchronoi Orizontes, Einaudi).

Keywords: cover—expectations—crime novel—image—Fred Vargas—advertisement.

La couverture d'un roman peut faire écho à l'intrigue ou aux personnages du livre, elle peut évoquer un sentiment chez le lecteur, suggérant le danger, la passion ou le mystère. Parfois, elle relie un livre à d'autres dans la même série, par le même auteur, placé dans un endroit ou une époque similaire, ou à des versions cinématographiques et télévisuelles du même travail. La matérialité de la couverture du livre — ses fontes¹, illustrations et mise en page — génère un énorme réseau de sens².

Nous nous proposons de fournir une analyse des couvertures du roman policier *Dans les bois éternels* de Fred Vargas paru entre 2006 et 2012 dans trois pays (France, Grèce et Italie). Cette étude nous aidera à comprendre quelles sont les attentes créées par la disposition ou le choix de certains éléments ; elle nous permettra ainsi d'établir s'il y a des éléments culturels spécifiques qui changent selon le pays d'édition et quelle est l'importance qui leur est accordée.

La couverture d'un livre est définie, selon Gérard Genette, comme un élément du paratexte, notamment du péri-texte éditorial³.

Selon Genette, le paratexte se compose d'un « ensemble hétéroclite de pratiques et de discours⁴ » virtuellement illimité, synchroniquement et diachroniquement variable, dont la fonction principale est de « rendre présent [le texte], pour assurer sa présence au monde, sa “réception” et sa consommation, sous la forme, aujourd'hui du moins, d'un livre⁵ ».

Genette définit donc le paratexte comme un *seuil* entre le texte et le hors-texte, « “[z]one indécise” entre le dedans et le dehors, elle-même sans limite rigoureuse, ni vers l'intérieur (le texte), ni vers l'extérieur (le discours du monde sur le texte⁶) ».

Les acteurs les plus importants impliqués dans la complexe communication paratextuelle sont :

- l'auteur, en tant que producteur du texte ;
- l'éditeur, en tant qu'auteur de l'édition qui présente le texte ;
- le destinataire qui assume la double nature d'acheteur, en ce qui concerne l'éditeur, et de lecteur, en ce qui concerne l'auteur.

La couverture est donc le « seuil », configuré par l'éditeur, entre le texte (et donc l'auteur) et le contexte (lecteurs/acheteurs), la charnière entre le moment de la production et celui de la consommation⁷.

La couverture intègre l'élément figuratif et l'écriture (titre, nom de l'auteur et de l'éditeur, éléments d'identification de la série et/ou de la collection) dans un espace limité. Elle protège le livre, l'embellit, prolonge et complète la signification du texte, mais témoigne également du goût de la société contemporaine. En fait, la couverture d'un livre fait toujours partie d'un moment historique précis et est une forme d'art. Comme les auteurs d'*Image Power* l'expliquent :

[...] la couverture est en soi un art aussi pur que la peinture à l'huile, la poésie ou la sculpture. Avec des matières premières simples, une image et quelques mots de texte, vous pouvez envoyer un

¹ Un fonte est un ensemble de glyphes, c'est-à-dire de représentations visuelles de caractères, d'une même police d'écriture, de même style, corps et graisse.

² Nicole Matthews, Nickianne Moody (éd.), *Judging a Book by Its Cover. Fans, Publishers, Designers, and the Marketing of Fiction*, Ashgate, Aldershot Hampshire, 2007, p. xi.

³ Selon Genette, le paratexte est divisé en en-têtes, c'est-à-dire tout ce qui est physiquement proche du texte (dans le livre), et épitexte, qui est en dehors du livre (interviews, journaux, correspondances, etc.).

⁴ Gérard Genette, *Seuils*, Paris, Seuil, 1987, p. 8

⁵ *Ibid.*, p. 7.

⁶ *Ibid.*, p. 8.

⁷ Mariano D'Ambrosio, « Editoria e pubblicità: le copertine », *Allegoria*, vol. xx, n° 57, 2008, p. 139.

message si convaincant que vous inspirerez dans la pensée de l'observateur, la curiosité, la stupéfaction, l'humour et même l'indignation⁸.

Les images de couverture sont un élément crucial dans l'approche au texte car elles créent des attentes. Leur rôle est important pour motiver le lecteur à lire le texte et à formuler des hypothèses sur son contenu.

Les couvertures des livres jouent également un rôle central dans la définition de la collocation d'un livre dans une librairie. Elles aident les lecteurs à comprendre le genre du livre qu'ils sont sur le point de lire ; ainsi, elles donnent une idée de la thématique de l'ouvrage et du type de public qu'il cherche à atteindre.

C'est pour cela que l'éditeur doit opérer un choix de positionnement du livre en fonction des stratégies qui rendent possible de déplacer le produit le long de l'axe syntagmatique de la succession et de l'identité (marque, série, genre) ou de l'axe paradigmatique de la substitution et de la différence (le produit unique en opposition à tous les autres⁹).

Cela a permis, dans le temps, l'identité du genre, qui est transversale. Les genres et, surtout, les sous-genres narratifs ont en quelque sorte développé leur propre syntaxe paratextuelle immédiatement reconnaissable : un cas emblématique est celui du roman policier en Italie où la couleur jaune, initialement une fonction de l'identité de la série (« Les Livres Jaunes » de Mondadori) est rapidement entrée dans l'usage éditorial et de là, est passée à l'identification populaire du genre entier¹⁰.

Une autre identité possible est celle d'une série. La série, ou collection, met déjà fortement l'accent sur la structure avec son propre nom : un livre appartenant à une série peut faire référence aux autres livres qui y sont publiés, et avec eux former un discours cohérent. Avant même d'être une uniformité idéale, celle de la série est une uniformité paratextuelle : la série est reconnaissable au cadre graphique homogène des produits qui s'y rapportent.

La construction de l'identité est également possible grâce à la cohérence de la marque, c'est-à-dire de la maison d'édition. Une marque forte, avec une identité reconnaissable, superpose son identité aux produits sur lesquels elle est appliquée.

Toutefois, dans certains cas, entre la couverture et le texte il n'y a aucun rapport particulier : la couverture ne prévoit pas de commentaire ou d'illustration, mais elle peut avoir une capacité appropriée d'attirer le public et de stimuler sa curiosité. Parfois, le paratexte offre une image différente du même texte en fonction de ceux qui croient être les interlocuteurs en s'adaptant au destinataire et arrivant quelquefois à déformer l'intention de l'auteur et à changer le texte¹¹. Ce type de couverture ne s'adresse pas aux habitués des librairies, mais à ceux qui passent devant un kiosque et doivent faire un choix de livre entre des dizaines de produits du même genre dans un court laps de temps¹². C'est souvent le cas du roman policier, comme l'explique Ettore Capriolo :

La couverture du roman policier n'a qu'une relation médiatisée avec le matériau et le style de l'œuvre à emballer. Elle ne veut pas lui donner de commentaire, d'« illustration », mais elle est seulement un vêtement destiné à attirer le public payant pour détourner son choix sur lui-même¹³.

⁸ Notre traduction. Diana Edkins, Jay McInerney, Gianluca Tenti (éd.), *Image Power, 1945-1966. Moda, mode e miti attraverso le copertine*, Firenze, Octavo, 1997, p. 86.

⁹ *Ibid.*, p. 141.

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ Mariano D'Ambrosio, « Editoria e pubblicità: le copertine », *op. cit.*, p. 144.

¹² Antonia Marchianò, « La traduzione visiva della copertina del libro tra rispetto e tradimento del messaggio letterario », in Beatrice Alfonzetti, Guido Baldassarri, Franco Tomasi (éd.), *I cantieri dell'italianistica. Ricerca, didattica e organizzazione agli inizi del XXI secolo. Atti del XVII congresso dell'ADI — Associazione degli Italianisti (Roma Sapienza, 18-21 settembre 2013)*, Roma, Adi Editore, 2014, p. 2.

¹³ Notre traduction. Ettore Capriolo, « Le copertine dei gialli », in Sergio Morando (éd.), *Almanacco Letterario Bompiani 1963. La civiltà dell'immagine*, Milano, Bompiani, 1963, p. 96.

L'image est un moyen de communication plus direct, plus rapide et plus synthétique, un moyen d'expression plus primitif et régressif que le langage parlé ou écrit¹⁴, qui puise dans les domaines moins rationnels et plus sombres de la personnalité psychique.

Les images font moins appel à la culture ou au raisonnement ; elles visent plutôt à la simple rapidité des impressions et des émotions. Le même message doit être bien calibré pour ne pas affecter les valeurs d'une certaine communauté ou classe sociale. En fait, comme l'expliquent Gunther Kress et Theo Van Leeuwen, « Visual language is not — despite assumptions to the contrary — transparent and universally understood; it is culturally specific¹⁵ ».

La couverture a pris au fil du temps une valeur d'objet autonome, également liée à des stratégies de *marketing*, dans lesquelles le protagonisme des auteurs joue un rôle important.

Comme la recherche pour le Prix Orange du Livre¹⁶ l'a révélé, si la connaissance de l'auteur ou du livre est exclue, la couverture est le facteur le plus important pour savoir si les lecteurs peuvent aimer commencer à le lire. La même étude a montré que près des trois quarts des hommes et plus de la moitié des femmes pensent que la couverture montre si l'ouvrage est destiné aux hommes ou aux femmes, selon le sexe de l'auteur, la couleur et l'aspect général de la couverture, le titre et le texte de présentation sur le roman¹⁷.

Alors que l'idée du livre comme objet visuel mûrit, la scène sur laquelle il joue son rôle change : les bibliothèques ont été transformées en de grands espaces d'exposition où une vitrine entière est souvent dédiée au *best-seller*, avec cette mise en place multiple, dans de nombreux exemplaires placés côte à côte les uns des autres, dans un mécanisme emprunté aux techniques de communication publicitaire¹⁸. Une épreuve de l'importance de la couverture à la commercialisation des livres est la façon dont le *repackaging* des livres a un impact sur les types de lecteurs qu'ils atteignent et la façon dont ils sont évalués¹⁹.

Dans les années 90, les graphistes ont reçu des impulsions et des suggestions provenant du contexte technologique et du monde de la jeunesse. Souvent, la construction de l'image peut être le résultat de la fusion et de l'assemblage de plusieurs illustrations sans intervalles ; parfois avec un regard sur la langue de la publicité²⁰.

L'attention aux nouvelles fontes, ainsi que la recherche d'un nouveau design de caractères typographiques, même directement généré sur l'ordinateur, sont toujours importants. Les graphies utilisées dans la conception des fontes sont souvent les mêmes que ceux qui prennent en charge l'image d'un éditeur. Même lorsque le *lettering* n'est pas l'élément déterminant, la recherche de nouvelles formes est un détail récurrent²¹.

Notre analyse des couvertures du roman policier *Dans les bois éternels* prendra en considération les images de couverture, l'importance donnée au titre, à l'auteur et à l'éditeur, et l'appartenance ou pas à une série.

Les couvertures que nous analyserons sont les suivantes (en ordre chronologique) :

Fig. 1. Paris, Hamy, 2006 ; *fig. 2.* Paris, Feryane, 2006 ; *fig. 3.* Torino, Einaudi, 2007 ; *fig. 4.* Thessaloniki, Synchronoi Orizontes, 2009 ; *fig. 5.* Paris, J'ai Lu, 2009 ; *fig. 6.* Paris, J'ai Lu, 2009 ; *fig. 7.* Paris, J'ai Lu, 2010 ; *fig. 8.* Einaudi, Torino, 2012.

¹⁴ Emilio Servadio, « Le immagini pubblicitarie e l'inconscio », *op. cit.*, p. 77-78.

¹⁵ Gunther Kress, Theo Van Leeuwen, *Reading Images: the Grammar of Visual Design*, London, Routledge, 2005, p. 4.

¹⁶ Le Prix Orange du Livre est le premier prix littéraire à faire intervenir des internautes tout au long de la sélection, il récompense un livre de fiction écrit en français et publié en France entre le 1^{er} janvier et le 31 mars de l'année en cours avec une dotation de 15 000 euro.

¹⁷ Nicole Matthews, Nickianne Moody (éd.), *Judging a Book by Its Cover*, *op. cit.*, p. 18.

¹⁸ Paola Puglisi, *Sopraccoperta*, Milano, Associazione Italiana Biblioteche, 2003, p. 66.

¹⁹ Nicole Matthews, Nickianne Moody (éd.), *Judging a Book by Its Cover*, *op. cit.*, p. xx.

²⁰ Paola Puglisi, *Sopraccoperta*, *op. cit.*, p. 66.

²¹ *Ibid.*, p. 67.

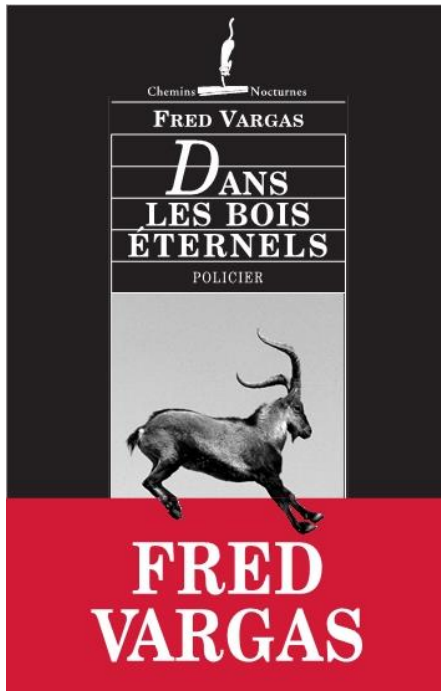


Fig. 1. © Editions Viviane Hamy

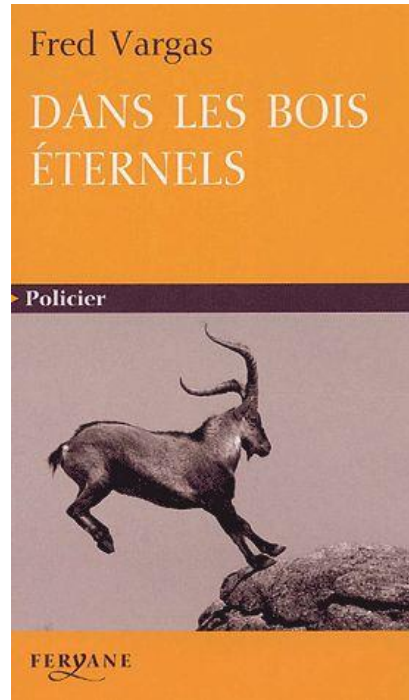


Fig. 2. © Feryane



Fig. 3. © Giulio Einaudi Editore SpA



Fig. 4. © tips/visualphotos.com

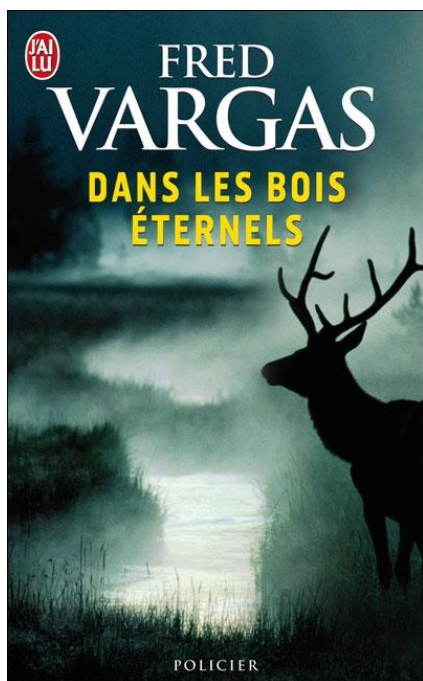


Fig. 5. © Getty Images

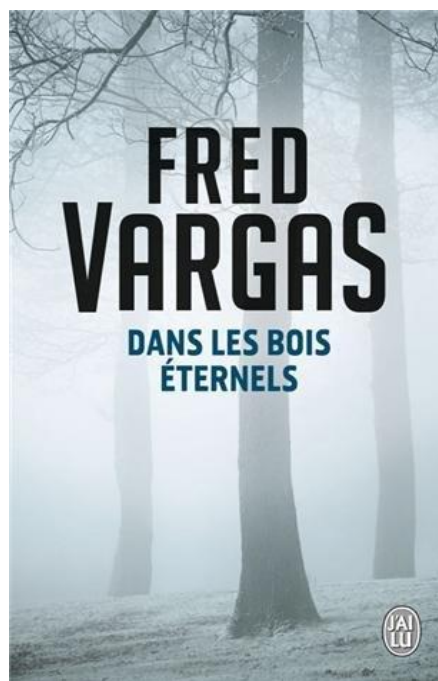


Fig. 6. © Kniel Synnatzschke / Plainpicture

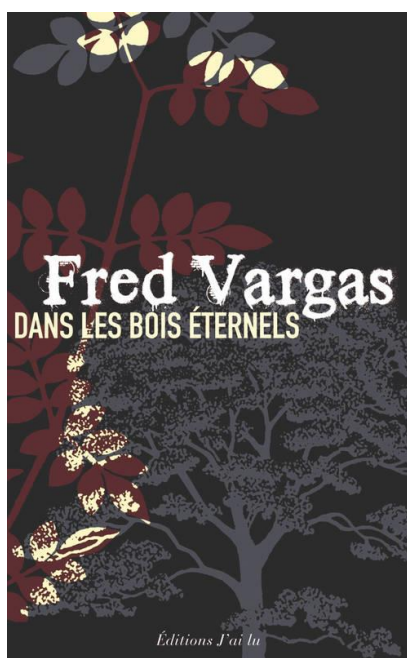


Fig. 7. © J'ai lu

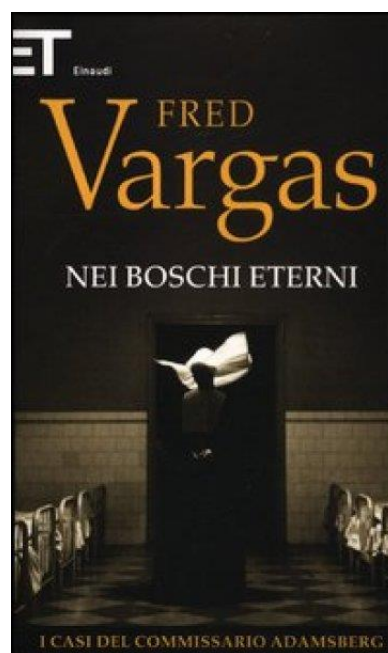


Fig. 8. © Giulio Einaudi Editore SpA

Un coup d'œil sur les illustrations des couvertures nous révèle qu'il s'agit des photographies. La seule exception est l'édition J'ai Lu, 2010 (*fig. 7*), où apparaît un graphisme réalisé par ordinateur.

Les couleurs principales sont le noir et le blanc, peut-être pour évoquer les premiers films polars, parfois avec des contrastes ostentatoires, dus surtout à la présence du rouge et du jaune. Les éditions Vivian Hamy ont décidé d'apposer une bande rouge reprenant le nom de l'auteur. Par ailleurs, la touche de rouge dans la couverture grecque renvoie probablement au sang des cerfs et des personnes tuées dans l'histoire et il ne peut que rappeler aux Grecs le phénomène, très redouté et malheureusement fréquent, des incendies estivaux. Dans la couverture de l'édition Feryane, 2006 (*fig. 2*), l'image est entourée d'une couleur jaune. La même couleur est utilisée ainsi pour le titre dans la *figure 6* et pour le nom de l'auteur sur la couverture de la *figure 8*. Il pourrait s'agir probablement d'un clin d'œil à la couleur classique de la couverture du polar italien.

On peut diviser les sujets des images dans quatre typologies :

1. Un bouquetin qui saute (*fig. 1 et 2*).
2. Un cerf dans le bois (*fig. 4 et 5*).
3. Une religieuse dont le visage n'est pas visible, qui marche dans une chambre avec des lits, dans un couvent ou dans un hôpital (*fig. 3 et 8*).
4. Des arbres : l'image d'un bois dans le brouillard (*fig. 6*) et l'image stylisée d'un arbre avec un grossissement d'une branche avec des nuages (*fig. 7*). Un bois plein d'arbres apparaît aussi derrière le cerf (*fig. 4*).

On peut reconnaître deux typologies principales d'images représentées :

5. L'image du bois (cerfs, bouquetins, arbres) dans les couvertures françaises et grecque (*fig. 1, 2, 4, 5, 6 et 7*).
6. L'image d'une religieuse dans les couvertures italiennes (*fig. 3 et 8*).

Chaque typologie contribue à véhiculer des sentiments divers, aussi bien qu'à donner une idée sur l'histoire racontée.

L'image du bois fait référence au titre du roman et au lieu dans lequel l'intrigue se déroule : les bois de Normandie. En particulier, les *figures 4, 5 et 6* donnent une atmosphère de désolation, solitude qui apparaît menaçante et froide. Le brouillard amplifie la sensation de mystère. Le cerf fait référence à la polysémie du terme bois mais il souligne également le moment du roman où deux cerfs sont massacrés et leur cœur est arraché.

L'arbre de la vie présent dans la *figure 7* renvoie plutôt à une idée d'éternité, notamment liée à l'adjectif « éternels » du titre du roman ; il fait référence à la volonté de l'assassine d'obtenir la vie éternelle (cf. la cause des homicides narrés). Ici, le sentiment de désolation et de peur n'est pas présent mais le grossissement de la branche avec des feuilles fait penser à la précision demandée par une enquête.

L'image du bois renvoie à un imaginaire²² très riche qui nourrit les religions et les littératures occidentales et se reconnecte aux nombreuses narrations à succès dont l'intrigue se passe dans un bois, du *Petit Poucet* au *Hobbit* de Tolkien, pour en citer quelques-unes. Le bois est souvent un lieu impénétrable, dangereux, obscur, où « les ténèbres engloutissent les voyageurs, et le loup cruel mange les Petits Chaperons rouges qui n'écoutent pas leur maman²³ ». Lieu d'initiation, de mystère, de pratiques magiques inquiétantes, de nos jours le bois est le

²² Sur le symbole du bois dans l'histoire et sur le rapport entre homme et bois cf. Marco Paci, *L'uomo e la foresta*, Roma, Meltemi, 2002.

²³ Sophie Bourdais, « Il était une fois... des contes et des légendes nés dans la forêt », in *Télérama*, 5 août 2011, disponible sur <https://www.telerama.fr/livre/il-etait-un-bois-des-contes-et-legendes-nes-dans-la-foret,71730.php> [consulté le 23 août 2018].

protagoniste d'une inquiétude écologique renouvelée. Il représente symboliquement la terre entière ; la nostalgie d'un monde pré-industriel, plus naturel et authentique, est accompagnée par le regret d'une harmonie disparue entre l'homme et la nature²⁴. D'ailleurs, dans les images des bois sur les couvertures examinées, il n'y a pas du tout de présence humaine.

Il ne semble pas être un hasard qu'en France, dans la période de parution du roman et peu après, on assiste à la naissance d'associations (comme le FBIE — France Bois Industries Entreprises) et de projets qui se proposent de promouvoir et de valoriser les richesses de la forêt française, ainsi que de communiquer les enjeux de la filière bois, comme le PNFB (Programme Nationale de la Forêt et du Bois).

Le cerf présent dans la couverture grecque évoque les mythes anciens très aimés des Grecs, comme l'histoire de la déesse de la chasse Artémis ou les travaux d'Hercule. En Grèce, il y a aussi de nombreuses traditions, des légendes²⁵, des chansons et des proverbes sur le cerf.

L'image de la religieuse sur les couvertures italiennes est d'abord une référence à l'intrigue : le voisin d'Adamsberg pense que dans la maison achetée par l'inspecteur vit le fantôme d'une religieuse du XVIII^e siècle qui massacrait ses victimes. L'atmosphère créée est menaçante et effrayante. Le fait de ne pas voir le visage de la religieuse amplifie cette sensation, qui renvoie à l'image de l'assassine agissant dans le roman, masquée comme une ombre.

Le fait que l'image de la religieuse ait été utilisée seulement par l'éditeur italien nous fait réfléchir sur l'importance du rôle que l'imaginaire catholique occupe dans la culture italienne. De plus, on ne peut pas négliger le grand succès obtenu en Italie, à partir des années 1990 jusqu'aujourd'hui, des fictions télévisées dont les protagonistes sont des religieuses²⁶. De plus, souvent les moines protagonistes de ces séries ont un passé troublé, lié à la criminalité, et jouent dans l'histoire un rôle de détective²⁷.

Si l'on examine les couvertures du roman, on peut constater que, surtout quand la notoriété de Fred Vargas était déjà évidente, le nom de l'auteur apparaît en plus grosses lettres que le titre. Les éditions Vivian Hamy apposent au livre une bande rouge reprenant le nom de Fred Vargas ; c'est un moyen de faire ressortir son nom. Le fait d'apposer une bande pour mettre en avant une caractéristique du livre (en l'occurrence ici l'auteur) est une pratique souvent réalisée par les maisons d'édition. En 2006, lors de la sortie du roman, Vargas commençait à être bien connue de ses lecteurs, et son prestige est considéré comme une garantie de la validité du roman. Le titre est plus grand que le nom de l'auteur ou plus évident surtout en Grèce, où elle était moins célèbre (*fig. 4*).

Le logo de la maison d'édition assure la visibilité de la marque : souvent il apparaît en bas de la couverture (*fig. 1, 2, 4, 5 et 7*), autre fois en haut (*fig. 3, 6 et 8*).

²⁴ *Ibid.*

²⁵ Une légende raconte que dans le village Vrontero à Trikala, le jour de la fête du village, un saint envoyait un cerf, que les fidèles offraient en sacrifice et mangeaient ensuite. Une fois, le cerf arriva trop tard, les gens étaient prêts pour la messe et ils refusèrent de le tuer pour ne pas salir leurs vêtements. Le saint se fâcha et décida de ne plus envoyer de cerf.

²⁶ Sergio Perugini, « Il religioso nella fiction italiana. Il successo della tonaca nera da Padre Brown a Don Matteo », in Angelo Romeo (éd.), *Tonache cross-mediali. Preti, suore e frati nei mass-media*, Cantalupa, Effatà, 2011, p. 83-100.

²⁷ *Dio vede e provvede* [Dieu voit et prévoit] de 1996 — série issue du succès des films homonymes — a comme protagoniste Amélia, une prostituée recherchée par la police qui décide de se réfugier dans un couvent comme Sœur Amélia et d'y rester pour aider les religieuses et les petites filles desquelles elles s'occupent. Une autre série succès en Italie à partir de 2004 et reproposée en 2013 et en 2015 a été une série allemande, *Un ciclone in convento* [Um Himmels Willen - Pour l'amour du ciel], où Sœur Lotte combat contre le maire de la ville qui veut transformer le couvent en un centre de congrès. La série *Che Dio ci aiuti* [Que Dieu nous aide], de 2011, a connu un tel succès qu'elle a continué durant cinq saisons. Dans ce cas la protagoniste, Sœur Angela, est une ex-détenue qui a changé de vie et qui est responsable d'un pensionnat dans lequel résident des filles et des personnes différentes. Angela devient pour tous un point de référence, elle s'intéresse à leurs problèmes jusqu'à mener de véritables enquêtes pour les aider.

Parfois dans la couverture il y a d'autres indications :

- Le terme « policier » qui spécifie le genre du roman, surtout dans les premières publications et surtout quand l'image de couverture ne permet pas de comprendre de quoi il s'agit (*fig. 1, 2 et 5*).
- Le terme *μυθιστόρημα* [roman] dans l'édition grecque (*fig. 4*), nécessaire pour encadrer Vargas comme auteur dans un pays où elle était moins connue.
- La spécification « I casi del commissario Adamsberg », [Les cas du commissaire Adamsberg] dans l'édition italienne de 2012 (*fig. 8*), pour encadrer le roman dans la série d'Adamsberg et stimuler l'achat par les lecteurs affectionnant la série.

Chaque choix de disposition des éléments de la couverture peut être lié, à côté des intérêts éditoriaux ou publicitaires, à la nécessité de créer une cohérence dans une série de livres dont le roman examiné fait partie. Nous avons décidé de rechercher si c'est le cas du roman *Dans les bois éternels*, dans les différentes maisons d'éditions. De par ce fait, on pourra mieux comprendre si les attentes créées par les images et par la disposition d'autres éléments de couverture sont confirmées ou amplifiées par une volonté d'uniformité ou de création d'un imaginaire lié à la série.

Dans les éditions Vivian Hamy, les romans de Vargas sont publiés en 2006 dans la collection « Chemins nocturnes ». Les livres qui appartiennent à cette collection suivent les mêmes paramètres typographiques : fond noir, logo de la collection en haut, nom de l'auteur, titre en plus grosses lettres blanches entre des lignes (la première lettre plus grande que les autres), l'indication « policier », une photographie simple en blanc et noir.

Le rouge utilisé dans la bande dédiée à Fred Vargas contraste d'autant plus avec le noir et fait un clin d'œil à la maquette des romans des Editions Viviane Hamy (qui sont donc rouges avec un intérieur noir).

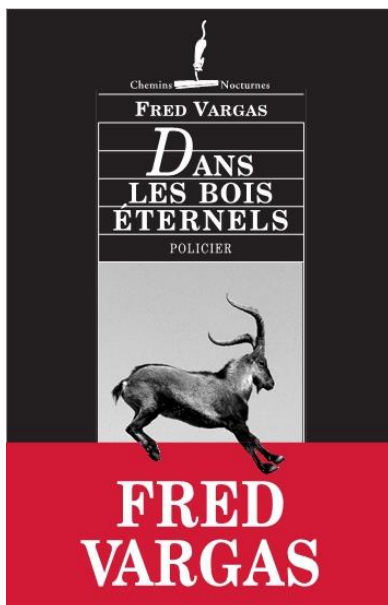


Fig. 1. © Editions Viviane Hamy

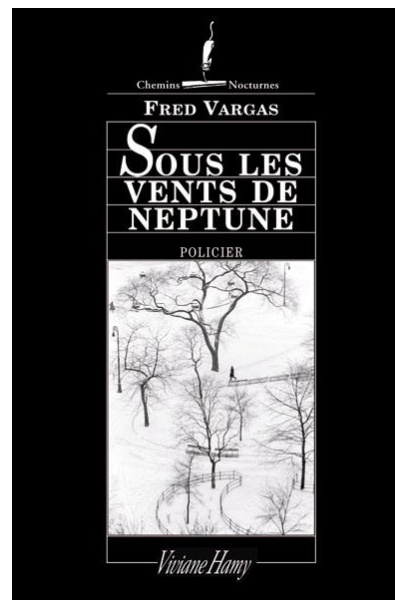


Fig. 9. ©Editions Viviane Hamy

La publication par Feryane reflète l'objectif de la maison d'édition de publier des livres actuels en gros caractères pour les malvoyants, comme spécifié sur la page web de la maison : « Depuis vingt-six ans, nous rééditons en gros caractères des livres destinés à ceux qui ont des difficultés de lecture, dues à un état de fatigue ou à une déficience visuelle ²⁸ ».

La couverture du roman considéré est conforme aux conventions pour les couvertures de toutes les publications de Feryane : le fond d'une couleur unique, qui change selon la collection d'appartenance (jaune pour la collection consacrée au policier), indication de l'auteur, du titre en grosses lettres, du genre (et donc de la collection) du livre, une photographie principalement en noir et blanc qui représente des éléments simples et bien définis (il faut noter qu'il s'agit de la même image utilisée par Hamy). Si l'on compare la couverture du roman avec la couverture d'un autre roman de Vargas dans la même collection, on voit que le schéma suivi est le même.

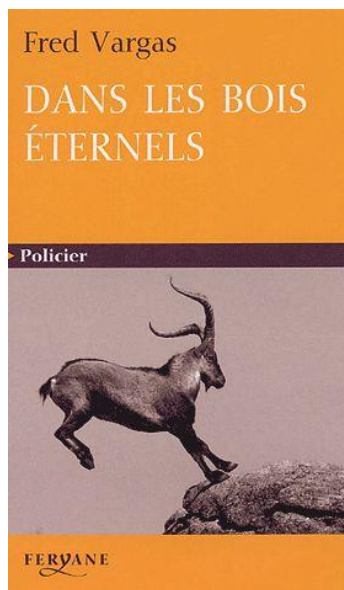


Fig. 2. © Feryane

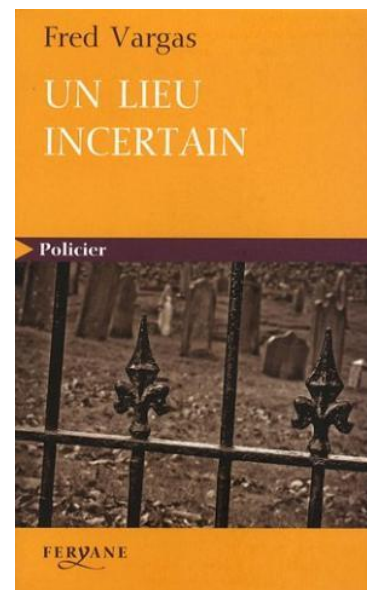


Fig. 10. © Feryane

Dans la maison d'édition grecque qui a publié la plupart des romans de Fred Vargas en Grèce²⁹, il n'y a pas de cohérence entre les couvertures de *Dans les bois éternels* et les autres romans de Vargas. La seule caractéristique en commun pour les romans, publiés dans la série « Ξένοι συγγραφείς » [Ecrivains étrangers], est l'indication « roman » qui apparaît dans la couverture, et les couleurs sombres. Il est en effet nécessaire de spécifier que la série présente des livres de plusieurs genres.

D'ailleurs, en Grèce le genre policier a longtemps été dédaigné même par les élites littéraires, et il constitue encore très rarement un objet d'étude à l'université³⁰.

²⁸ Disponible sur <https://www.feryane.com/unepage-feryane-feryane-1-1-0-1.html> [consulté le 9 juillet 2018].

²⁹ Synchronoi Orizontes a publié en Grèce les romans de Fred Vargas *L'Homme à l'envers* [*Πότα τον άνεμο*], 2000 ; *Ceux qui vont mourir te saluent* [*Ειδικός απεσταλμένος*], 2001 ; *Pars vite et reviens tard* [*Φύγε γρήγορα, γύρνα αργά*], 2003 ; *Sous les vents de Neptune* [*Το σημάδι της τριάνας*], 2006 ; *Un lieu incertain* [*Ένας αβέβαιος τόπος*], 2011. *Debout les morts* a été publié par Libro [*Εξαφάνιση Ελληνίδας αοιδού*], 2002, *L'Armée furieuse* par Livanis [*Η μανιακή στρατιά*] en 2012, *Temps glaciaires* par Patakis [*Οι καιροί των παγετώνων*], en 2016.

³⁰ Sur le roman policier grec cf. Loïc Marcou, *Le Roman policier grec (1953-2013). Les enjeux littéraires du roman policier en Grèce*, thèse de doctorat, sous la direction de Henri Tonnet, Université Paris-Sorbonne, 2014.



Fig. 4. © tips/visualphotos.com



Fig. 11. © Synchronoi Orizontes

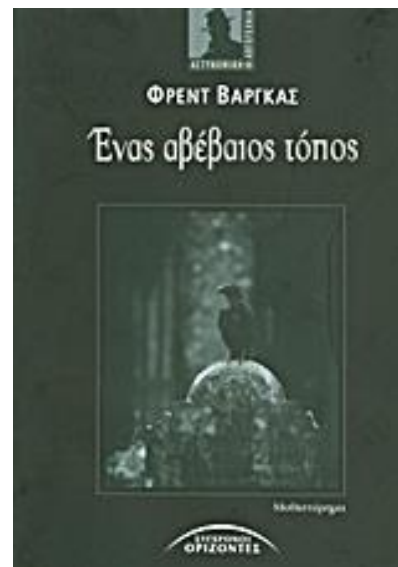


Fig. 12. © Synchronoi Orizontes

Toutefois, la conception de la couverture de *Dans les bois éternels* est la même utilisée, dans la même série, pour d'autres livres : la couverture divisée en deux, d'une part une photographie en couleurs, de l'autre, une bande noire présentant les données essentielles du livre (fig. 13 : ici, un roman de Donna Leon).



Fig. 13. © Age Fotostock by Visual Photos

Les romans de Fred Vargas en Italie sont publiés par la maison d'édition de Turin Einaudi, dans la série « Stile Libero Big » à partir de 2006. On peut facilement constater l'uniformité stylistique des couvertures des romans de Vargas, dans lesquelles l'image (notamment une photographie en couleurs contrastées) occupe entièrement la couverture, où apparaissent aussi le nom de Fred Vargas et, en-dessous, le titre du roman en couleur différente (dans les exemples considérés, bleu clair), avec le même style.



Fig. 3. © Giulio Einaudi Editore SpA



Fig. 14. © Giulio Einaudi Editore SpA

À partir de 2012, Einaudi publie une deuxième édition des romans de Vargas. Pour les romans qui ont comme protagoniste le commissaire Adamsberg et les trois Évangélistes³¹, l'éditeur choisit un nouveau format de couverture, pour donner à la collection un aspect uniforme et reconnaissable. Une grande importance est donnée au nom de Vargas, qui se détache dans la couverture en très grosses lettres jaunes et qui permet une reconnaissance facile et invite le lecteur à la confiance. Le titre apparaît ensuite, en plus petites lettres, alors que le nouveau logo de Einaudi est en haut à droite. Les photographies utilisées dans les couvertures sont les mêmes que celles de l'édition précédente un peu grossies, les couleurs sont un peu modifiées. En bas, il y a une indication qui explique l'appartenance du roman à la série « Les cas du commissaire Adamsberg » où « Les cas des Trois Évangélistes ». De cette façon, le lecteur associe immédiatement le roman à une série bien connue.

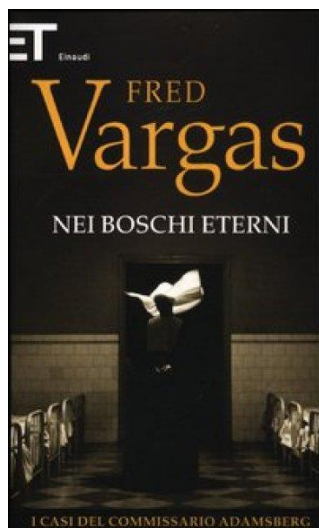


Fig. 8. © Giulio Einaudi Editore SpA



Fig. 15. © Giulio Einaudi Editore SpA

³¹ Ils sont en réalité trois historiens : Mathias Delamarre, dit « Saint Matthieu », archéologue spécialiste de la Préhistoire, Marc Vandoosler, dit « Saint Marc », homme de ménage le jour, médiéviste la nuit et Lucien Devernois, dit « Saint Luc », historien spécialiste de la Grande Guerre.

L'éditeur J'ai Lu de Paris publie le roman *Dans les bois éternels* à plusieurs reprises (deux fois en 2009 et après en 2010). Chaque fois, la couverture du livre change complètement. Si on lit le catalogue de la maison d'édition, on peut noter que les couvertures des romans de Vargas suivent deux ou trois modèles.

Dans le premier, suivi par une des éditions de *Dans les bois éternels* du 2009, et par *Ceux qui vont mourir te saluent* (2005), *L'homme à l'envers* (2005), *Temps glaciaires* (2016), le nom de Fred Vargas se détache en grosses lettres noires, au-dessus du titre, en petites lettres colorées. L'image de couverture est une photographie floue en noir et blanc et le logo de la maison d'édition est en bas à gauche.

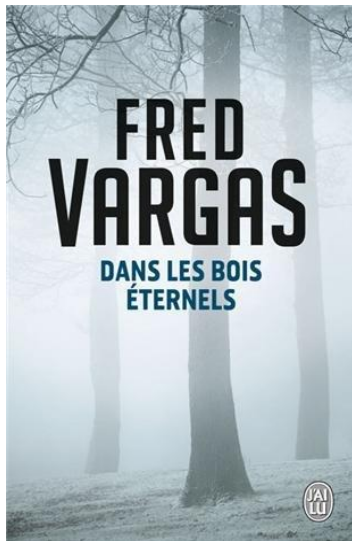


Fig. 6. © Kniel Synnatzschke / Plainpicture

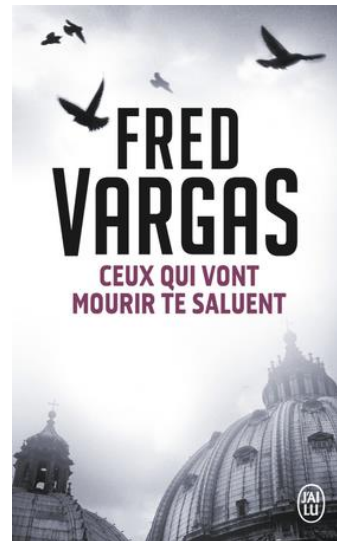


Fig. 16. Création Studio J'ai lu. Julie Simoens © Neil Holden / Arcangel Images

L'autre publication de 2009 suit un autre schéma, qui prévoit : nom de l'auteur en grosses lettres blanches, titre plus petit en jaune, photographie en couleurs foncées, logo de J'ai Lu en haut à droite, en bas l'indication « policier ».

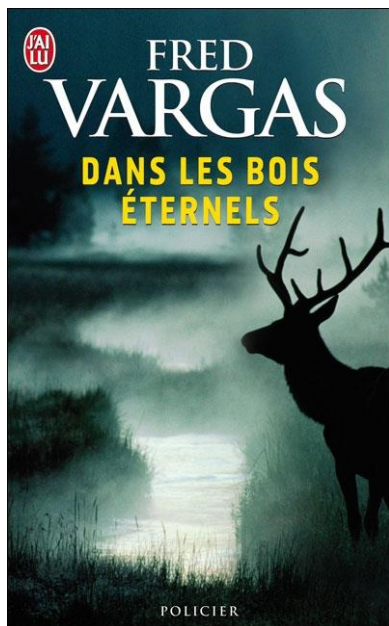


Fig. 5. © Getty Images

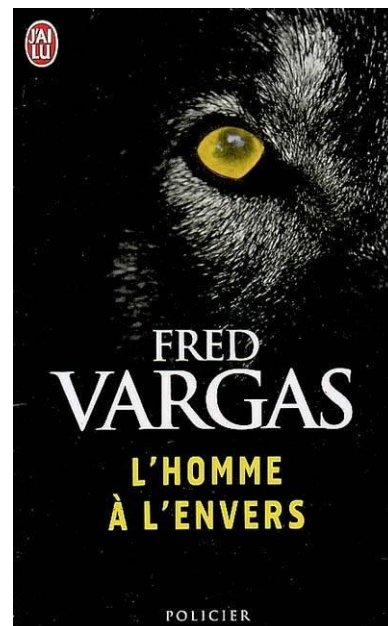


Fig. 17. Création Studio J'ai lu © Image Bank

Le troisième modèle constitue une exception, du moment qu'il n'y a pas d'autres livres de Vargas publiés par J'ai Lu qui ont une couverture similaire. Publié comme « Edition Prestige », il présente le nom de l'auteur (en évidence) et le titre au centre de la couverture, et indique la maison d'édition en bas. L'image de couverture est créée par ordinateur.

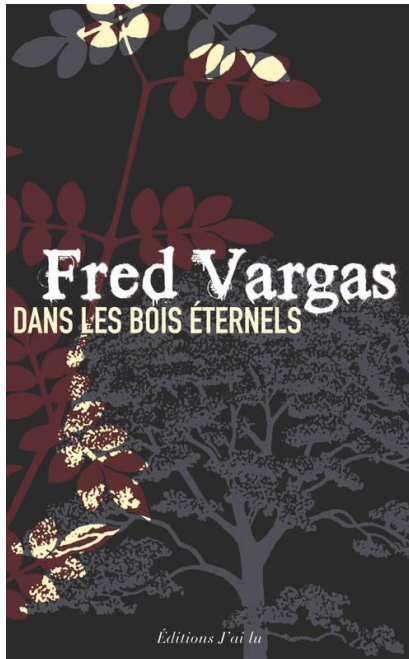


Fig. 7. © J'ai lu

On a vu comment les différentes formes par lesquelles un texte est transmis, à partir de ses caractéristiques matérielles mais aussi du choix d'insérer ou non certains éléments paratextuels, peuvent conditionner de manière décisive la réception et la création d'attentes.

Toutes les couvertures examinées renvoient à l'imaginaire du roman policier, à travers les couleurs utilisées (foncées qui évoquent les premiers films polars, jaune comme les classiques du roman policier italien et rouge comme le sang) et parfois par la présence d'images inquiétantes comme des bois désolés et des religieuses sans visage.

Un coup d'œil sur les images utilisées nous donne l'idée qu'elles sont communes à l'imaginaire occidental, et qu'elles anticipent les lieux et le déroulement de l'histoire. Toutefois, un regard plus attentif nous révèle la présence d'éléments liés à la culture du pays dans lequel le livre a été publié. Derrière des représentations communes se cachent souvent des significations opérant sur l'inconscient des lecteurs d'une culture spécifique dans une période déterminée.

La dimension et le positionnement des éléments paratextuels acquièrent une importance publicitaire dans la promotion du roman et le rôle de ces éléments peut varier selon la culture d'appartenance. Le nom de l'auteur et la reconnaissabilité d'une série deviennent une véritable garantie de la validité de l'ouvrage dans les pays où l'auteur est célèbre.

On peut constater, à travers une analyse de la couverture d'un même roman dans trois pays, comment, malgré la mondialisation et l'uniformisation des comportements et des modes de vie qui nous entourent, le langage visuel continue à être culturellement spécifique.

Sans attendre le dévoilement du coupable. La lecture policière comme impatience générique

Michele Morselli
Université de Bologne
DESE

Pour citer cet article : Michele Morselli, « Sans attendre le dévoilement du coupable. La lecture policière comme impatience générique », in *Dialogues Mulhousiens*, n° 4, *L'Attente*, Journées Doctorales Humanités 2019, sous la direction de Marie-Lou Solbach et Régine Battiston, mai 2020, p. 174-182 (version en ligne, <http://dialogues.hypotheses>).

Résumé

L'article envisage la répétition du scénario du faux coupable comme élément de transition entre deux modèles de lecture : de l'attente du dévoilement dans le roman proto-policier du XIX^e siècle à l'engagement interprétatif du lecteur du roman à énigme. Tout en gardant la surprise du dévoilement comme horizon d'attente, la répétition programme l'impatience du lecteur : on est ainsi à la recherche d'indices suggérant un scénario de culpabilité alternatif à celui du faux coupable. Le modèle de lecteur indiciaire représenté dans *Une étude en rouge* par Conan Doyle devient opérant en tant que pragmatique de lecture effective dans *Le Mystère de la chambre jaune* de Gaston Leroux. Sans plus besoin d'être programmée par aucune forme, la lecture indiciaire se présente en tant que compétence de lecture figée en horizon d'attente dans *La Mystérieuse affaire de Styles* par Agatha Christie.

Mots-clés : policier, coupable, lecture, compétences, attentes, horizons.

Abstract

Without Waiting for the Outcome: the Fake Culprit Script Towards the Whodunit Reading Competences

This article considers the repetition of the fake culprit scenario as an element of transition between two reading models: from the waiting for the unmasking of the culprit in nineteenth century detective fiction to the reader's hermeneutic engagement in whodunit novels. Although expecting a surprising outcome, the repetition of the fake culprit script programs the reader's impatience toward its fictional discourse. We thus read in the effort of identifying clues suggesting different scripts of guilt. The model of a fictional clue-seeking reader represented in *A Study in Scarlet* by Conan Doyle becomes effective as reading pragmatics in *The Mystery of the Yellow Room* by Gaston Leroux. With no more need of forms programming it, the interpretative effort of the reader to solve the case becomes a horizon of expectation in *The Mysterious Affair at Styles* by Agatha Christie.

Keywords: detective—culprit—reader—competences—expectations—horizons.

Comme suggéré par « Twenty Rules for Writing Detective Stories » de S.S. Van Dine, le lecteur du roman à énigme doit disposer « des mêmes possibilités de résoudre le mystère que le détective [romanesque¹] ». La lecture de l'enquête constitue une compétition à identifier le coupable *en premier* : on refuse de se laisser surprendre, dans l'effort d'anticiper le dévoilement. On pourrait ainsi définir la lecture policière comme une forme d'impatience, qui lance le lecteur à la recherche d'indices suggérant l'identité du criminel. L'investigation romanesque ne serait alors que le réflexe fictionnel d'une véritable pragmatique indicière² : une lecture de la discontinuité et de la mise en question des sources, visant à produire des interprétations autonomes et inférentielles du crime.

Pourtant, l'architexte³ du roman à énigme au XIX^e siècle se fonde sur un contrat de lecture radicalement différent : sous le signe de Poe, on s'attend à être surpris par les révélations du détective, sans envisager aucun effort indicière de la part du public⁴. De Dupin à Holmes en passant par Lecoq, l'attente du dévoilement constitue le seul plaisir de l'enquête romanesque.

Plusieurs théories de la lecture du *whodunit* ont été esquissées⁵, mais sans jamais envisager diachroniquement la transition entre les deux modèles ci-présentés : de l'attente du lecteur à son engagement dans la résolution du crime, jusqu'à la consolidation de cette pragmatique en attente générique.

Comme la lecture policière constitue une forme d'impatience, nous envisageons l'une des sources de son émergence dans une attente frustrée : la nature prévisible des scénarios d'enquête au XIX^e siècle. Dans le sillon de Gaboriau, la pertinence narrative des romans judiciaires s'enracine moins dans l'identification du vrai coupable que dans la disculpation d'un innocent. Pourtant, la répétition d'un scénario si stéréotypé entrave l'effet de suspense lié au drame du tribunal. En prévoyant l'acquiescement du faux coupable, le lecteur se trouve de plus en plus impatient. Encouragé à produire une interprétation divergente et autonome de l'enquête, on procède à la recherche d'indices qui puissent subvertir un horizon prévisible pour en anticiper un autre : l'identification du *vrai* coupable.

Trois textes seront analysés pour envisager ce tournant : *Une étude en rouge* de Conan Doyle⁶, *Le Mystère de la chambre jaune* de Gaston Leroux⁷ et *La Mystérieuse affaire de Styles* d'Agatha Christie⁸. Il s'agit de trois enquêtes, racontées par un témoin-chroniqueur, où les accusations envers un faux coupable sont renversées par les déductions d'un détective amateur. Quoique proches pour formes et thèmes, les trois se lisent de manière radicalement différente. D'un côté, Holmes représente le détective surprenant son lecteur par antonomase ; de l'autre, *Styles* ouvre la voie à la compétition entre détective et lecteur en tant que compétence générique⁹. Entre les deux, la *Chambre jaune* de Leroux témoigne d'une réélaboration du roman judiciaire vers l'engagement du lecteur dans la résolution de l'énigme. Élus comme canon de

¹ Notre traduction. S.S. Van Dine, « Twenty Rules for Writing Detective Stories », *The American Magazine*, vol. CVI, n° 3, 1928, p. 124 : « The reader must have equal opportunity with the detective for solving the mystery ».

² Peter Hühn, « The Detective as Reader: Narrativity and Reading Concepts in Detective Fiction », *Modern Fiction Studies*, vol. XXXIII, n° 3, 1987, p. 451-66.

³ Voir Gérard Genette, *Introduction à l'architexte*, Paris, Seuil, 1979.

⁴ Voir Franco Moretti, « The Slaughterhouse of Literature », *Modern Language Quarterly*, vol. LXI, n° 1, 2000, p. 207-227.

⁵ Voir George Dove, *The Reader and the Detective Story*, Bowling Green, Bowling Green UP, 1997 ; Richard Saint-Gelais, « Rudiments de lecture policière », *Revue belge de philologie et d'histoire*, vol. LXXV, n° 3, 1997, p. 784-804 ; Franck Évrard, *Lire le roman policier*, Paris, Dunod, 1996 ; Colas Duflo, « Le livre-jeu des facultés. L'invention du lecteur de roman policier », in Colas Duflo (éd.), *Philosophies du roman policier*, Fontenay-St. Cloud, ENS Éditions, 1995.

⁶ Arthur Conan Doyle, *Une étude en rouge* [*A Study in Scarlet*, 1887], trad. Pierre Baillargeon, in Francis Lacassin (éd.), *Sherlock Holmes*, vol. I, Paris, Laffont, 1987. Pour les extraits en langue originale, voir Arthur Conan Doyle, *A Study in Scarlet*, Oxford, Oxford University Press, 1993.

⁷ Gaston Leroux, *Le Mystère de la chambre jaune*, Paris, Hachette, 2002 [Fayard, 1907].

⁸ Agatha Christie, *La Mystérieuse affaire de Styles* [*The Mysterious Affair at Styles*, 1920], trad. Thierry Arson, Paris, Hachette, 2004. Pour les extraits en langue originale, voir Agatha Christie, *The Mysterious Affair at Styles*, London, Collins, 1990.

⁹ Voir Julian Symons, *Bloody Murder. From the Detective Story to the Crime Novel: a History*, London, Faber & Faber, 1972.

leurs générations littéraires¹⁰, les trois romans s'inscrivent également dans une intertextualité stricte, chacun constituant le modèle à dépasser par son successeur¹¹. Avant d'être écrivains, Agatha Christie, Gaston Leroux et Conan Doyle sont des lecteurs, ayant peut-être ressenti de première main cette impatience qui moulera le lecteur du roman à énigme.

Attendre et se surprendre : Holmes, modèle romanesque de lecteur indiciaire

Le mystère de la mort d'Enoch Drebber devient de plus en plus épais, lorsque le détective Gregson fait irruption chez Sherlock Holmes en déclarant avoir découvert le coupable : Arthur Charpentier, sous-lieutenant dans la marine. Quelques lignes suffisent pourtant pour que le lecteur doute des accusations de Gregson en raison d'attentes génériques : son prétendu coupable correspond au type du faux coupable¹².

Figure récurrente du roman judiciaire, plusieurs personnages en calquent le rôle déjà dans l'œuvre d'Émile Gaboriau : Albert de Commarin dans *L'Affaire Lerouge* (1865), Prosper Bertomy dans *Le Dossier n° 113* (1867) et Jacques de Boiscoran dans *La Corde au cou* (1873). Le faux coupable se présente comme un jeune homme, noble de sang ou d'esprit, accusé du crime par toutes les circonstances. En l'absence d'alibi, les preuves s'accumulent contre lui. Son silence est pourtant volontaire : il cache un secret qui, bien que démontrant son innocence, entacherait son honneur. Par ailleurs, le faux coupable est fonctionnellement innocent. En étant victime d'une erreur judiciaire, le suspense du texte se structure autour de sa possible condamnation *fautive*. L'hésitation autour de son innocence est donc exclue de la pertinence textuelle.

Comme ses enquêteurs, Doyle est un lecteur de romans de l'erreur judiciaire : « Avez-vous lu les romans de Gaboriau ? demandais-je [Watson¹³] ». La figure d'Arthur s'insère ainsi dans une tradition reconnaissable. Militaire fidèle à la nation, prêt à tout pour protéger sa sœur, Charpentier est un fils et un frère attentionné : « Son caractère élevé, sa profession, ses antécédents, tout empêcherait cela [sa culpabilité¹⁴] ». Pourtant, comme tout faux coupable, personne ne peut confirmer son alibi : « Charpentier aurait rencontré un vieux camarade de bordée et il aurait fait avec lui une longue marche. Où habite ce vieux camarade ? Il ne le sait pas lui-même¹⁵ ! ».

Comme on peut le lire sur le visage de Holmes, la culpabilité d'Arthur est exclue de l'horizon d'attente du personnage aussi bien que du lecteur. Dès que Gregson le nomme, « Holmes poussa un soupir de soulagement. Le sourire reparut sur ses lèvres¹⁶ ». D'un côté, le lecteur reconnaît dans le jeune homme un type romanesque récurrent ; de l'autre, Holmes pourrait déjà connaître l'identité imperscrutable du coupable. Les compétences génériques du lecteur compensent ainsi l'inaccessibilité aux cogitations géniales du détective : depuis l'œuvre policière de Poe, un *ethos* d'omniscience impénétrable entoure la figure du détective amateur. De même, Gregson est assimilable à un mauvais romancier, s'appuyant sur des scénarios désormais incapables de produire du suspense. Pour Holmes, ses récits d'enquête sont « routiniers de façon

¹⁰ Voir Francis Lacassin, *Mythologie du roman policier*, Paris, Bourgois, 1993 ; Jacques Dubois, *Le Roman policier ou la Modernité*, Paris, Nathan, 1992.

¹¹ Des références seront présentées ponctuellement. Par le biais de leurs enquêteurs fictionnels, Conan Doyle et Leroux déclarent leurs modèles : Poe et Gaboriau pour l'écrivain écossais ; Conan Doyle pour le reporter du *Matin*. Par ailleurs, Agatha Christie dédie plusieurs pages de son autobiographie à l'influence de Leroux sur son roman d'exorde.

¹² L'expérience esthétique se détermine à partir de la reconnaissance de formes et thèmes préalables dans le texte, par leur confirmation ou subversion. Voir Hans Robert Jauss, *Pour une esthétique de la réception*, trad. Claude Maillard, Paris, Gallimard, 1990.

¹³ Arthur Conan Doyle, *Une étude en rouge*, op. cit., p. 21. Texte original : « Have you read Gaboriau's works? I [Watson] asked », Arthur Conan Doyle, *A Study in Scarlet*, op. cit., p. 21.

¹⁴ *Ibid.*, p. 48. Texte original : « His high character, his profession, his antecedents would all forbid it », *Ibid.*, p. 53.

¹⁵ *Ibid.*, p. 50. Texte original : « he met an old shipmate, and took a long walk with him. On being asked where this old shipmate lived, he was unable to give any satisfactory reply », *Ibid.*, p. 56.

¹⁶ *Ibid.*, p. 46. Texte original : « Sherlock Holmes gave a sight of relief, and relaxed into a smile », *Ibid.*, p. 51.

scandaleuse¹⁷ », ennuyant aussi bien le lecteur que le détective : « C'est très excitant, fit Sherlock Holmes en baillant¹⁸ ». La sottise satisfaction du limier devient ainsi doublement ridicule, autant envers la génialité de Holmes que face aux compétences du lecteur. Dans cette perspective, Doyle en donne un portrait quasiment grotesque : « au paroxysme de la gaieté, il [Gregson] se frappa la cuisse. [...] Cette idée [d'avoir arrêté le coupable] fit tant rire Gregson qu'il s'étouffa¹⁹ ».

Le scénario du faux coupable a perdu toute tension dramatique. L'incarcération injuste, les tentatives de communiquer avec l'extérieur, le drame du tribunal : les *topoi* liés au type ont tous disparu dans *Une étude en rouge*. La tragédie de l'erreur judiciaire ne structure plus l'intrigue : comme les épisodes de John Rance (ch. IV), de la vieille dame (ch. V) et du détective Lestrade (ch. VII), le scénario du faux coupable ne constitue que l'un des récits intradiégétiques composant le texte.

L'intérêt narratif de l'épisode ne peut ressurgir alors qu'au croisement avec l'autre modèle de Doyle : les *tales of ratiocination* d'Edgar Poe²⁰. « Dupin était un type tout à fait inférieur ! [dit Holmes] Sa façon d'interrompre les réflexions de ses amis par une remarque au bout d'un quart d'heure de silence relève du théâtre²¹ ». Quoique théâtrales, on lit les enquêtes de Dupin dans l'attente que le détective étonne son lecteur, en proposant la subversion d'un cadre tout à fait mystérieux. De même, Holmes surprend son public en présentant à chaque chapitre une lecture inattendue des infratextes de l'*Étude*.

Le scénario du faux coupable rencontre ainsi chez Conan Doyle un nouvel horizon d'attente : la possibilité que sa nature stéréotypée cache une vérité inattendue. La tragédie de l'erreur judiciaire est confiée à une narration seconde et non fiable, à subvertir par les dévoilements du détective amateur. Le scénario du faux coupable se transforme ainsi en document falsifiable dont Holmes questionne la véridicité.

D'un côté, le lecteur anticipe la fausseté du document en raison d'attentes génériques : trop prévisible, il *doit* être faux puisqu'il serait autrement incapable de satisfaire tout plaisir textuel de surprise. En opposition au récit vraisemblable du détective officiel, on s'attend alors au dévoilement d'une vérité invraisemblable, et *a fortiori* imprévisible.

De l'autre, Holmes se transforme en modèle de lecteur indiciaire : il questionne et compare les témoignages en identifiant leurs récurrences et leurs divergences, pour en tirer un récit aussi cohérent qu'étonnant. Certes, un décalage d'information est pourtant nécessaire pour surprendre le lecteur : seul Holmes sait que le chauffeur du récit d'Arthur correspond à l'homme au manteau marron des récits de Rance et de Lestrade, et de là, à l'assassin de Drebber. Le lecteur ne peut qu'attendre de se laisser surprendre, en anticipant la fausseté du récit de Gregson. Son horizon est pourtant radicalement modifié par rapport à l'œuvre de Gaboriau : en premier lieu, il envisage la possible falsifiabilité de l'énonciation testimoniale ; deuxièmement, il apprend que les récurrences indiciaires dans des infratextes différents peuvent amener à une vérité autre, qui les dépasse tous. Il faut pourtant attendre *Le Mystère de la chambre jaune* pour que, au croisement entre la mise en doute des sources et la para-logique des attentes²², le modèle de Holmes devienne opérant au près du lecteur réel.

¹⁷ *Ibid.*, p. 24. Texte original : « conventional — shockingly so », *Ibid.*, p. 24.

¹⁸ *Ibid.*, p. 49. Texte original : « It's quite exciting, said Sherlock Holmes, with a yawn », *Ibid.*, p. 55.

¹⁹ *Ibid.*, p. 46. Texte original : « he slapped his thigh in a paroxysm of amusement [...] The idea tickled Gregson so much that he laughed until he choked », *Ibid.*, p. 51.

²⁰ Avec ce terme, on rassemble les enquêtes du chevalier Dupin : *Le Double assassinat dans la rue Morgue* (1841), *Le Mystère de Marie Roget* (1842-1843) et *La Lettre volée* (1844).

²¹ Arthur Conan Doyle, *Une étude en rouge*, *op. cit.*, p. 20. Texte original : « Dupin was a very inferior fellow. That trick of his breaking in on his friends' thoughts with an apropos remark after a quarter of an hour's silence is really very showy and superficial », Arthur Conan Doyle, *A Study in Scarlet*, *op. cit.*, p. 21.

²² Les attentes génériques se déterminent de manière heuristique, en tant que (re)connaissance de schémas préalables.

S'impatisier dans la *Chambre jaune* : une attente impossible vers la lecture indiciare

Le Mystère de la chambre jaune s'ouvre sur l'agression à Mathilde Stangerson dans son laboratoire hermétiquement fermé. L'investigateur Larsan soupçonne tout de suite le fiancé Robert Darzac. Professeur et collègue du père de Mathilde, c'est un jeune homme sérieux et respecté. Pourtant, les indices s'accumulent contre lui : par exemple, les traces dans la chambre jaune coïncident avec ses pieds. Par ailleurs, il aurait un mobile double, à la fois sentimental et professionnel : d'un côté, son mariage avec Mathilde vient d'être annulé ; de l'autre, les travaux de M. Stangerson ont disparu. De plus, il n'a pas d'alibi : à chaque fois que l'assassin réapparaît, Robert est absent. En d'autres termes, il représente parfaitement le type du faux coupable.

Contrairement à *l'Étude*, le modèle du drame judiciaire est encore solide chez Leroux : les preuves contre Robert structurent l'intrigue jusqu'à son arrestation et son procès. Pourtant, on ne peut éprouver ni suspense ni hésitation à son égard. Quoiqu'il soit un faux coupable parfait, Robert est un coupable impossible. Par prolepse, on déclare tout de suite que l'affaire a été brillamment résolue : « la fameuse affaire de la "Chambre Jaune", [...] devait [...] en faire [de Rouletabille] le premier policier du monde²³ ». De l'autre côté, l'innocence de Robert est prouvée au début du texte. Le reporter démontre que l'empreinte ensanglantée dans la chambre ne correspond pas à la main du professeur : « [Robert] se calma, se déganta et présenta ses mains. Elles étaient nettes de toute cicatrice²⁴ ». On s'attend donc à être surpris par le discours du reporter, bouleversant le récit vraisemblable mais impossible du détective officiel par l'identification d'un autre coupable.

Puisque le texte se borne à raconter la culpabilité inacceptable de Robert, le scénario du faux coupable impatient le lecteur. Son intérêt de lecture glisse vers l'effort d'*anticiper* la révélation du vrai coupable attendue en conclusion. Face à un texte qui programme sa propre obsolescence, le lecteur ne peut que s'efforcer de produire des scénarios alternatifs à son énonciation, en assimilant le rôle contre-discursif du détective. En s'attendant à l'innocence de Robert, on se lance à la recherche de signes — voire d'indices — contredisant le scénario du faux coupable : il ne s'agit pas de combler les vides herméneutiques de la narration, mais de produire une ou plusieurs versions *autres* du crime. La para-logique des attentes génériques devient ainsi l'élément déclencheur d'une modalité de lecture questionnant la falsifiabilité de l'énonciation : d'une narration vraisemblable mais prévisible, on s'attend à tirer un scénario vrai mais imprévisible. Dans le sillon de la lecture indiciare de Holmes, le texte se transforme en document, duquel inférer en autonomie une vérité surprenante.

Il faut pourtant que l'effort interprétatif soit organisé selon un principe. Quoiqu'exclu de tout horizon de culpabilité, Darzac constitue un coupable parfait. Pour identifier le vrai meurtrier, il suffirait alors de projeter les éléments structurant sa culpabilité sur d'autres personnages. Des récurrences déplacées éveillent ainsi l'attention du lecteur : on est à la recherche d'un double de Darzac en dehors de lui, qui puisse occuper son rôle tout en déclenchant un dénouement inattendu.

Les personnages s'alternant sur scène deviennent ainsi le terrain d'investigation privilégié du lecteur impatient. Les Berniers, le père Jacques, l'Homme Vert, Arthur Rance : ils possèdent tous au moins un élément qui pourrait les superposer à Robert, dans un tourbillon de reconstructions divergentes. Une fois l'attention du lecteur éveillée, leurs gestes et leurs tons sont livrés à l'investigation du lecteur. Comme Robert, Rance aussi est lié professionnellement à M. Stangerson. À partir de ses regards, le lecteur peut *inférer* également son amour malheureux pour Mathilde, ce qui en ferait un double parfait de Darzac :

²³ Gaston Leroux, *Le Mystère de la chambre jaune*, op. cit., p. 25.

²⁴ *Ibid.*, p. 67.

Mlle Stangerson était près d'Arthur Rance. Celui-ci parlait avec animation et les yeux de l'Américain, pendant cette conversation, brillaient d'un singulier éclat [...] son visage [de Mathilde] exprimait une indifférence parfaite. Arthur William Rance est un homme sanguin, au visage couperosé ; il doit aimer le gin²⁵.

Robert ne serait pas le seul ayant un lien double avec les Stangerson et, de là, un double mobile. Pourtant, le texte n'explicite rien. Le scénario proposé est produit par l'activité inférentielle du lecteur : on interprète le regard de Rance comme un signe d'amour pour Mathilde, et son alcoolisme comme un indice du rejet de la demoiselle. De plus, M. Stangerson avait déjà subi un autre vol quand il travaillait à Philadelphie avec sa fille et Arthur. L'effort interprétatif du lecteur peut ainsi produire une reconstruction vraisemblable du crime, autonome et alternative au texte.

Pour soupçonner ce personnage, il ne faut pas s'appuyer sur un système de preuves inscrites dans le monde fictionnel, inaccessibles au lecteur réel comme chez Doyle. Conscient des limites de son précurseur, Rouletabille rappelle au détective Larsan que « Sherlock Holmes [lui] fera faire des bêtises²⁶ ». Au contraire, pour paraphraser le reporter, la para-logique des attentes pousse le lecteur à ne s'appuyer que sur le *cercle dessiné par sa raison*. La méthode inférentielle de Rouletabille n'est qu'un réflexe de la réponse interprétative programmée par le texte, où l'effort indiciaire et les préjugées excluant Robert des attentes coexistent de manière symbiotique.

Avec des degrés d'intensité variables, le texte programme l'impatience interprétative du lecteur envers tous les personnages du Glandier, y compris le détective Larsan. En prouvant l'innocence de Robert, Rouletabille suggère que le secret de l'identité du coupable se cache dans sa main. Il remarque ensuite que Larsan tient la sienne constamment sur sa canne²⁷, achetée pourtant par un homme ressemblant à Robert. Une récurrence inattendue stimule encore une fois le soupçon du lecteur. Contrairement à toutes les autres inférences, celle-ci est pourtant vérifiable par un infratexte explicitement documentaire, et donc explicitement *falsifiable*. Depuis l'*Étude*, le lecteur a développé l'attente que les documents d'une affaire peuvent cacher une vérité inattendue : il lui suffit alors de comparer les notes de Rouletabille²⁸ avec les plans du château²⁹ pour découvrir que Larsan s'est trouvé tout seul avec l'assassin avant sa disparition. Les deux ne peuvent donc que coïncider.

Pourtant, nous doutons que la culpabilité du détective officiel constitue un élément de surprise : à l'époque, plusieurs succès ont déjà présenté cette solution, tels : que *The Big Bow Mystery* (1892) de Zangwill, ou *La Vieillesse de Monsieur Lecoq* (1878) de Boisgobey. Voici alors la véritable surprise de la *Chambre jaune* : le lecteur de Leroux peut expérimenter la méthode indiciaire représentée dans l'*Étude* en tant que pragmatique de lecture, en anticipant effectivement le dévoilement du coupable. La logique de la vérifiabilité documentaire s'enracine pourtant dans le préjugé des attentes génériques : pour lire à la recherche d'indices, il faut d'abord exclure à priori la culpabilité de Darzac. Par ailleurs, c'est la forme du texte qui programme cette réaction : la pragmatique du questionnement et de la vérification se justifie par une intrigue centrée sur le scénario du faux coupable, outre qu'un infratexte explicitement falsifiable. Dans la prochaine section, on verra cette compétence devenir une pragmatique de lecture acquise, sans plus aucune programmation textuelle et, de là, un piège pour le lecteur.

²⁵ *Ibid.*, p. 189.

²⁶ *Ibid.*, p. 248-249.

²⁷ *Ibid.*, voir ch. XII, p. 171-179.

²⁸ *Ibid.*, voir ch. XV-XVI, p. 211-233 ; ch. XVIII, p. 247-250.

²⁹ *Ibid.*, voir ch. XIV, p. 202.

L'impatience comme attente générique : surprendre par le prévisible

Comme elle l'avoue dans son autobiographie, *Le Mystère de la chambre jaune* constitue le modèle du premier roman de Christie, *La Mystérieuse affaire de Styles*. En reconnaissant l'originalité de sa modalité de lecture, on définit l'ouvrage comme « une de ces intrigues [où l'on] devrait être capable de découvrir le petit indice qu'il y est habilement glissé³⁰ ». Quatorze ans après la *Chambre jaune*, la lecture indiciaria constitue non seulement une pragmatique reconnaissable, mais surtout un horizon d'attente consolidé. Le scénario du faux coupable a pourtant perdu son rôle de déclencheur de l'autonomie interprétative du lecteur : au contraire, il constitue à la fois l'obstacle à une lecture indiciaria généralisée, et la seule source de surprise romanesque du texte.

Mrs. Inglethorp vient d'être empoisonnée avec de la strychnine. Les soupçons se portent tout de suite sur son mari Alfred. Dépourvu de tout alibi, il dispose d'un mobile possible : étant en difficultés financières, il aurait tué sa femme pour s'emparer de son héritage. Par ailleurs, des preuves irréfutables l'accusent : le pharmacien Mace déclare lui avoir vendu de la strychnine. Et pourtant, l'attente de la culpabilité d'Alfred est exclue *a priori* de l'horizon du lecteur, d'autant plus que Christie surcharge caricaturalement le personnage d'une barbe noire de traître mélodramatique : « Rien de surprenant que sa barbe [d'Alfred] déplût à John : c'était une des plus longues et des plus noires qu'il m'était donné de voir³¹ ». À plus forte raison, les limiers de Scotland Yard ne font que dénoncer l'évidence de sa culpabilité : « Allons donc ! [...] L'affaire est pourtant claire. Cet homme a été pris la main dans le sac. Seule sa stupidité m'étonne³² ! ». Le lecteur s'attend ainsi à ce que le détective amateur dévoile encore une fois une vérité inattendue, en bouleversant le récit prévisible des limiers.

Poirot défend Alfred avec acharnement. Mais contrairement à Rouletabille, il ne dispose pas de preuve démontrant son innocence. Comme le lecteur de Christie, il exclue la culpabilité d'Alfred de son horizon d'attente seulement parce que les indices contre lui sont trop évidents : « En règle générale, les indices sont vagues et peu parlants. [...] Mais ici, tout concorde si parfaitement... [...] le faisceau des preuves a été assemblé avec un art consommé, et sa perfection même dessert son but³³ ! ».

De même, l'effort indiciaria ne nécessite plus d'être programmé par le texte. La *praxis* d'une lecture contre-discursive est désormais devenue une attente générique stable. On ne nécessite plus une intrigue se structurant autour de la culpabilité impossible d'Alfred pour produire des scénarios inférentiels alternatifs. Par ailleurs, les indices contre l'un ou l'autre des personnages se multiplient : l'élément de la strychnine peut être attribué à Cynthia, qui travaille dans un dispensaire médical, et au Dr. Bauerstein, l'« un des plus grands experts actuels en matière de toxicologie³⁴ ». Comme le poison se trouve peut-être dans la sucrière, les réactions de Cynthia ne font que consolider les soupçons du lecteur : « — Prenez donc un autre café, proposa Poirot avec sollicitude. [...] — Non, merci, lui dit Cynthia comme il saisissait la pince à sucre. [...] — Tiens donc ! marmonna Poirot avant de poser devant elle la tasse qu'il venait de remplir³⁵ ». Et pourtant, aucun infratexte ne permet de vérifier ces inférences. En opposition à la *Chambre*

³⁰ Agatha Christie, *Une autobiographie [An Autobiography]*, trad. Jean-Michel Alamagny, Paris, Masques, 2006 [1975], p. 248.

³¹ Agatha Christie, *La Mystérieuse Affaire de Styles*, *op. cit.*, p. 16. Texte original : « I did not wonder at John objecting to his [Alfred's] beard. It was one of the longest and blackest I have ever seen », Agatha Christie, *The Mysterious Affair at Styles*, *op. cit.*, p. 10.

³² *Ibid.*, p. 142. Texte original : « Oh, come! [...] Surely the whole thing is clear as daylight. The man's caught red-handed. How could be such a fool beats me! », *Ibid.*, p. 100.

³³ *Ibid.*, p. 146. Texte original : « Real evidence is usually vague and unsatisfactory [...] this evidence has been cleverly manufactured — so cleverly that it has defeated its own ends », *Ibid.*, p. 103.

³⁴ *Ibid.*, p. 25. « one of the greatest living experts on poisons », p. 16.

³⁵ *Ibid.*, p. 62. Texte original : « — Have another cup of coffee, mademoiselle [Cynthia]? said Poirot. [...] — No sugar, said Cynthia, watching him, as he picked up the sugar-tongs. [...] — *Sacré!* murmured Poirot to himself, as he brought back the replenished cup », *Ibid.*, p. 62.

jaune, même les plans de la chambre de Mrs. Inglethorp ne font que *suggérer* la culpabilité de l'infirmière : la table de nuit renversée chez Mrs. Inglethorp se trouve du côté de la chambre de Cynthia, dont la porte communicante est ouverte.

Par ailleurs, on peut induire la complicité de Cynthia et Bauerstein respectivement avec Lawrence et John Cavendish. Les deux beaux-fils de Mrs. Inglethorp disposeraient d'un mobile assimilable à celui d'Alfred : s'emparer de l'héritage pour résoudre leurs difficultés financières. Les gestes de l'un évoquent son amour pour Cynthia ; la rage de l'autre suggère son agacement pour les rapports (criminels ?) de sa femme Mary avec Bauerstein. Ainsi, il est possible de structurer deux systèmes de soupçon entre lesquels hésiter.

En s'attendant à l'effort indiciare du lecteur, Christie a érigé une double structure d'indices seulement pour détourner son public. Biaisé par les attentes génériques excluant la culpabilité d'Alfred, la *praxis* interprétative devient le seul outil pour surprendre le lecteur : le vrai coupable coïncide avec le prétendu faux, Alfred lui-même. Contrairement à la *Chambre jaune*, la réappropriation romanesque du réel ne s'arrête pas à la falsifiabilité documentaire de son énonciation ; elle s'étend à l'inclusion dans son univers fictionnel de la banalité du quotidien. Ainsi, on surprend le lecteur par la confirmation du scénario le plus prévisible. Curieusement, l'intégration du vraisemblable factuel passe par le biais de l'imaginaire littéraire : le type du faux coupable appartient à un répertoire *romanesque* si codifié qu'il fait partie des compétences du lecteur réel aussi bien que des personnages fictionnels.

Alfred accumule contre lui-même les indices les plus explicites pour éloigner tout soupçon, en *jouant* délibérément un rôle. Sa barbe est tellement typique du traître que « sans doute eût-il été très à son aise sur une scène de théâtre, mais il me sembla bizarrement déplacé dans la vie réelle³⁶ ». Ainsi, le roman policier connote sa dimension factuelle par l'intégration, dans son univers, de la prévisibilité des scénarios littéraires. Dans le même temps, il se réaffirme romanesque par la capacité d'utiliser la vraisemblance du quotidien pour surprendre ses lecteurs. Dans le sillon de cette double tension, il faut se libérer de toute attente générique pour lire le roman de Christie. La surprise de *Styles* ouvre la voie à une lecture du soupçon généralisée, où n'importe quel personnage peut être l'objet d'effort interprétatif du lecteur : tous les scénarios, des plus prévisibles aux plus machiavéliques, constituent une source inépuisable de soupçon.

Mais pourquoi Poirot n'a-t-il rien dit à propos d'Alfred ? Lui aussi a joué un rôle : celui du détective du roman judiciaire, croyant aveuglement à l'innocence de son faux coupable. Même l'énonciation de l'enquêteur a perdu son *ethos* de véridicité totale : enfin seul vis-à-vis du mystère, le lecteur se trouve ainsi prêt à le démêler en compétition avec un détective opaque et, parfois, trompeur.

Tout en étant thématiquement isotopiques, les romans que l'on a pris en compte témoignent d'un tournant dans leur pragmatique de lecture. De l'attente du dévoilement, on glisse vers l'engagement du lecteur à résoudre de manière autonome l'affaire, jusqu'à la consolidation de cette pragmatique en horizon d'attente. La simple répétition du même scénario est ainsi fonctionnelle aux engrenages des transformations littéraires, en modifiant la réponse des lecteurs face au texte. L'impatience vis-à-vis du scénario judiciaire s'impose comme un élément propulseur de la lecture indiciare, en contribuant à déterminer l'identité générique du roman à énigme moderne. Lire pour identifier le vrai coupable signifie d'abord subvertir une narration présentant un faux coupable trop prévisible : un rapport de connivence s'impose ainsi entre la para-logique des attentes et la prétendue logique indiciare.

Plus précisément, trois tendances structurent cette transition majeure. D'abord, le rapport à la surprise demeure un horizon d'attente stable. On s'attend à ce que les révélations du détective

³⁶ *Ibid.*, p. 16. Texte original : « he might look natural on stage, but was strangely out of place in real life », *Ibid.*, p. 10.

surprennent le lecteur en subvertissant l'énonciation du témoin-chroniqueur, soit-il Watson, Sainclair, ou Hastings. La nature documentaire du témoignage évoque ainsi un horizon de falsifiabilité dont le lecteur acquiert progressivement la charge.

Du texte au hors-texte, la méthode indiciare représentée devient compétence du lecteur réel, jusqu'à se consolider en attente générique. Aucune forme ne programme plus l'élan indiciare : ni une intrigue se structurant autour du faux coupable, ni un intertexte explicitement documentaire.

Du hors-texte au texte, le scénario du faux coupable glisse d'une attente prévisible, à élément structurant l'intrigue, jusqu'à pratique méta-fictionnelle. Dans *Styles*, ceci se présente en tant que *farce* : le texte surprend par la capacité des personnages de s'approprier consciemment des clichés judiciaires en tant que fictions.

Inglethorp est pourtant le dernier des faux coupables. Le roman de Christie impose un précédent menant à la définitive obsolescence du type : même pas la subversion de son scénario ne produira plus aucune surprise. Quoique la fonction du faux coupable soit destinée à disparaître, l'effort indiciare qu'il a produit *demeure* en tant qu'horizon d'attente stable, bientôt formalisé dans les règles de composition du *whodunit*. Le dernier débris du roman judiciaire disparaît, en cédant la place à une nouvelle forme générique où l'élan du réel et le romanesque demeurent en équilibre instable. Le roman policier rejoint un nouveau statut, tout à fait paradoxale : l'attente d'une surprise coexiste avec l'effort de questionner le texte avant qu'il puisse nous étonner, dans l'effort d'identifier le coupable sans attendre son dévoilement.

Une « nouvelle Atlantide » : attentes de l'écrivain dans la littérature des camps soviétiques

Julie Gerber
Université de Strasbourg
Université d'État de Tyumen, Russie
CL (UR 1337)

Pour citer cet article : Julie Gerber, « Une “nouvelle Atlantide” : attentes de l'écrivain dans la littérature des camps soviétiques », in *Dialogues Mulhousiens*, n° 4, *L'Attente*, Journées Doctorales Humanités 2019, sous la direction de Marie-Lou Solbach et Régine Battiston, mai 2020, p. 183-189 (version en ligne, <http://dialogues.hypotheses>).

Résumé

L'article met en lumière les attentes de trois écrivains dont l'œuvre est en rapport avec les camps soviétiques : Varlam Chalamov, Sergueï Lebedev et Jacques Rossi. L'attente y est évoquée en tant que thème littéraire, mais aussi l'absence d'attente, caractéristique pour les narrateurs dans les récits des camps. L'article analyse également les attentes des auteurs quant à la réception de leurs récits par des lecteurs de différentes générations. Dans un dernier point, les exigences des auteurs concernant leurs récits sont examinées. En exprimant leurs attentes de manière explicite ou implicite, les auteurs interrogent en effet la capacité de leur écriture à transmettre une expérience extrême, briser le silence sur la mémoire des répressions politiques, ou encore à avoir la même fiabilité qu'un document. Le travail qui va suivre met en oeuvre la méthode d'analyse littéraire comparée proposée par les professeurs comparatistes Luba Jurgenson et Catherine Coquio.

Mots-clés : littérature russe, récit des camps, auteur, attentes, mémoire.

Abstract

A “new Atlantis”: the Writer’s Expectations in the Soviet Camp Literature

This article highlights the expectations of three writers whose work is related to the Soviet camps: Varlam Shalamov, Sergei Lebedev and Jacques Rossi. Expectation is presented as a theme in these texts, but also the lack of expectations, which is a characteristic of narrators in camp literature. This article analyzes authors' expectations of the reception of their stories by readers of different generations as well. Then, the authors' requirements concerning their tales are examined. Their expectations are linked with the reception of their work by the other generations. By making their expectations explicitly or implicitly known, the authors question writing as a means of conveying an extreme experience, to break the silence of political repressions, or to be considered as a reliable document. The work that follows implements the comparative literary analysis method proposed by professors in comparative studies, Luba Jurgenson and Catherine Coquio.

Keywords: russian literature—writing of the camps—author—expectation—memory.

Un état de suspension du présent, un synonyme d'espoir ou encore une forme d'exigence : voilà comment la notion d'attente peut être définie. Ces différentes nuances peuvent servir d'appui à l'analyse de trois œuvres qui représentent la littérature des camps soviétiques. Cet article analyse les *Récits de la Kolyma*¹ de Varlam Chalamov, qui portent sur dix-sept ans d'expérience concentrationnaire dans l'Extrême-Nord sibérien. Ces textes sont écrits dès la libération de l'auteur et sur une longue période, entre 1954 et 1973. L'autre œuvre que nous nous proposons d'étudier est le recueil de chroniques *Quelle était belle cette utopie*² ! (2000) de Jacques Rossi, écrivain et linguiste franco-polonais déporté au goulag de Norilsk en 1939. Les récits de ces deux auteurs sont de nature autobiographique et sont considérés comme des témoignages à part entière. Quant à la troisième œuvre de notre corpus, *La Limite de l'oubli*³ (parue en 2011, traduction française en 2014), il s'agit du premier roman d'un jeune auteur russe, Sergueï Lebedev, amené en tant que géologue à examiner des vestiges des camps dans les années 1990. La découverte des baraques laissées à l'abandon lui a inspiré ce roman semi-autobiographique dans lequel un narrateur accède au passé caché de son grand-père, ancien directeur d'un goulag, puis décide de partir à la recherche de ce camp à travers la taïga. C'est la littérature qui, comme l'affirme Michel Heller, a abordé la première la question des violences de masses de l'époque soviétique, et qui a offert des matériaux pour une reconnaissance collective à travers des témoignages des écrivains et poètes déportés⁴. Les attentes de ces auteurs concernant leur projet d'écriture sont, pour une part, en lien avec l'élaboration d'une mémoire sociale de ces événements. Nous saisissons d'abord l'attente en tant que thème littéraire au cœur des œuvres ; dans un deuxième temps, nous nous demanderons ce que ces auteurs exigent de leur lecteur, puis de leur œuvre elle-même.

Tout d'abord, l'attente en tant qu'insatisfaction d'un besoin de parole apparaît comme un thème majeur du roman de Lebedev dès les premières pages :

[Les pensées] porteraient sur le grand attrait de l'absence, sur la vacuité de l'horizon qui aspiraient à être transcendés, tirés de l'eau par l'imagination, nouvelle Atlantide : un continent où tout est inconnu⁵.

Nous pouvons voir dans cette métaphore un écho au travail de l'anthropologue Élisabeth Gessat-Anstett, *Une Atlantide russe. Anthropologie de la mémoire en Russie post-soviétique* (2007), étude qui présente les tabous liés à la mémoire des répressions politiques dans un grand nombre de familles russes. Dans les deux cas, l'Atlantide désigne le continent englouti de la parole et de la mémoire. Le narrateur de Lebedev en appelle à une reconnaissance des répressions politiques tant au niveau individuel qu'au niveau officiel. La situation actuelle en Russie est en effet particulièrement ambiguë à cet égard.

Si l'inauguration récente du Musée de l'histoire du Goulag à Moscou semble indiquer une reconnaissance des violences de masse au niveau gouvernemental, selon Catherine Coquio, le travail d'historicisation à propos du Goulag est entravé en Russie puisqu'aucune politique commémorative n'est menée sur le sujet : « la politique régressive relative aux archives donne lieu à une dévaluation de la recherche historiographique ; il n'existe aucun relais médiatique

¹ Varlam Chalamov, *Récits de la Kolyma*, Nouvelle édition intégrale, traduit du russe par Catherine Fournier, Sophie Benech et Luba Jurgenson, Paris, Verdier, 2003 (mentionné comme « RDK » dans ce qui suit).

² Jacques Rossi, *Quelle était belle cette utopie !*, Paris, Le cherche midi, 2000 (mentionné comme « QBU » dans ce qui suit).

³ Sergueï Lebedev, *La Limite de l'oubli*, traduit du russe par Luba Jurgenson, Paris, Verdier, 2014 (mentionné comme « LO » dans ce qui suit).

⁴ Michel Heller, *Le Monde concentrationnaire et la littérature soviétique*, Lausanne, L'Âge d'Homme, 1974.

⁵ LO, p. 7. Texte original : « Это мысли о великом тяготении отсутствия, о пустоте горизонта, зовущих преодолеть их, воображением поднять из вод, словно Атлантиду, новый материк, где все неведомо », Lebedev С., *Предел забвения*, Москва, Первое сентября, 2011, p. 5 (mentionné comme « PZ » dans ce qui suit).

structuré⁶ ». Le Musée des répressions politiques à Perm, le seul à être installé sur le lieu d'un camp, a été privé de financements en 2014 et a fait l'objet de plusieurs remaniements de la part du Ministre de la Culture régional, avant que la direction ne soit reprise par un fonctionnaire choisis par le Gouvernement, si bien que le musée n'a aujourd'hui plus le même rôle de conservation et transmission de la mémoire que par le passé. L'association Mémorial, Organisation Non Gouvernementale russe de défense des droits de l'homme, connue pour son assistance aux victimes du régime soviétique, a été classée « agent de l'étranger » ; or ce statut, en plus d'impliquer une lourde charge bureaucratique, est perçu négativement par une partie de la société et décourage des partenaires potentiels. Enfin, les lieux liés aux répressions politiques ne font l'objet d'aucune politique publique mémorielle et tombent dans l'oubli. Élisabeth Gessat-Anstett évoque une carence en matière d'intervention publique à tous les échelons dans le domaine patrimonial et récapitule les différentes stratégies de la part des autorités pour ne pas affronter ce problème : la réutilisation de certains lieux qui a efficacement contribué à en effacer l'origine, l'abandon des sites qui a mené à leur destruction sous l'effet du temps et du climat, et l'absence d'un inventaire systématique des innombrables sites d'inhumation liés au Goulag (cimetières et fosses communes⁷). La « reconnaissance » des violences de masse s'avère ainsi, à l'heure actuelle, purement formelle. Luba Jurgenson dans son article « Paysages du désastre » insiste sur les répercussions de cette absence de politique pour la mémoire des camps : « Le retour à l'état sauvage du paysage qui a abrité le camp a une séquelle ontologique : la vue de cette nature "vierge" insinue une incertitude quant à l'existence du porteur de la mémoire⁸ ». En l'absence de traces, l'existence du camp peut être oubliée. C'est la question que pose déjà Chalamov dans son récit « Le gant » en 1972, après avoir mentionné l'absence d'archives et la disparition des dossiers pénitentiaires : « Avons-nous jamais été⁹ ? », mettant en doute dans le récit la réalité même de son expérience.

Lebedev considère son acte comme un premier jalon dans la mise en marche du processus mémoriel. Il évoque la complexité du travail mémoriel à venir :

Les générations suivantes garderont ce dédoublement de la mémoire, obligées qu'elles seront de faire appel à leur jugement éthique pour redonner rétrospectivement un sens tragique à une époque qui en avait manqué et qui, du coup, était bien obligée de donner d'autres noms à ce qui s'était passé¹⁰.

À la mémoire officielle muselée de ce régime totalitaire qui, pour reprendre l'expression de Catherine Coquio, « fabrique une autre réalité¹¹ », se superposera une mémoire plus sensible, plus à même d'apprécier et de juger le passé. Pourtant cette mémoire sera « dédoublée » puisqu'elle devra composer avec un héritage biaisé par « d'autres noms » ne coïncidant pas avec ce qui est. À travers son voyage sur les traces du goulag et par le témoignage qu'il en fait, le narrateur du roman de Lebedev manifeste son espoir que cette « vérité empêchée¹² », selon l'expression de Paul Ricoeur, soit révélée, tout en prenant acte des difficultés qui l'attendent.

⁶ Catherine Coquio, « La mémoire des "camps" en Europe : surdité et chassés croisés », *Hermès, La Revue*, n° 52, 2008, p. 119-126, disponible sur <https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2008-3-page-119.htm> [consulté le 21 février 2019].

⁷ Élisabeth Gessat-Anstett, « Mémoire des répressions politiques en Russie postsoviétique : Le cas du Goulag », *Violence de masse et Résistance - Réseau de recherche*, 2011, disponible sur <https://www.sciencespo.fr/mass-violence-war-massacre-resistance/fr/document/memoire-des-repressions-politiques-en-russie-postsovietique-le-cas-du-goulag> [consulté le 12 juin 2019].

⁸ Luba Jurgenson, « Paysages du désastre », in Marc Ladreit de Lacharrière (éd.), *Revue des deux mondes*, Paris, octobre 2010, disponible sur <https://www.revuedesdeuxmondes.fr/article-revue/paysages-du-desastre/> [consulté le 12 juin 2019].

⁹ RDK p. 1245. Texte original : « Были ли мы ? », disponible sur <https://shalamov.ru/library/7/1.html> [consulté le 23 janvier 2019].

¹⁰ LO, p. 144. Texte original : « И последующие поколения сохраняют раздвоение памяти, будут вынуждены ретроспективно, посредством нравственных оценок, вменять трагедию времени, в котором ее в бытийном смысле не случилось, а то, что случилось, называется как-то иначе », PZ, p. 187.

¹¹ Catherine Coquio, *Le Mal en vérité ou l'utopie de la mémoire*, Paris, Armand Colin, 2015, p. 39.

¹² Paul Ricoeur, *La Mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil, 2000, p. 95.

Chalamov, quant à lui, se distingue de Lebedev par l'absence d'attentes : en effet, dans le camp il n'y a ni passé, ni futur possible. Le récit « Première mort » évoque l'état de conscience du détenu, concentré sur le présent par les conditions extrêmes imposées à son corps : « On ne veille inconsciemment qu'à une chose, à ne pas geler ; on tape du pied, on agite la pelle sans penser à rien ni rien espérer¹³ ». Dans l'un de ses poèmes, ce n'est pas le froid, mais la faim qui condamne le détenu à rester en acte comme en pensée dans le moment présent : « On ne pense pas au paradis, on ne pense pas à l'enfer. Mais chaque jour on ressent la faim, la faim qui vous ronge¹⁴ ». Cet état de suspension dans le présent correspond à une règle de conduite que Chalamov s'est fixée pour survivre au camp jour après jour : « Ne crois rien, ne crains rien, ne demande rien¹⁵ ». L'attente au sens d'espoir ne peut exister dans le camp puisqu'elle est liée à la vie. Dans cet environnement, il n'y a place que pour la mort, la déshumanisation et la « banalité du mal », pour emprunter le concept de Hannah Arendt¹⁶. C'est ce que l'auteur développe dans le récit « Ration de campagne » : « Nous avons appris à nous résigner, nous avons désappris à nous étonner [...]. Une grande indifférence nous habitait¹⁷ ». Les attentes ne sont pas de hautes aspirations contrairement à ce qui habite le narrateur de Lebedev, elles sont réduites à des besoins primitifs. Le détenu n'attend que la fin du travail ou une ration de pain. Ces propos indiquent une attention fixée sur la survie, sur l'instant, et une absence totale de perspective. Si les expériences des auteurs ne sont pas comparables, on peut toutefois observer que la notion d'attente en tant qu'aspiration élevée n'a lieu d'être que dans une vie « ordinaire », non marquée par des conditions extrêmement rudes.

Pendant, malgré l'expérience de déshumanisation, tout acte d'écriture implique une forme de foi en l'avenir, surtout dans le témoignage littéraire. Les récits des camps sont porteurs d'attentes politiques et poétiques des auteurs vis-à-vis de leur œuvre. Lebedev et Rossi reconnaissent explicitement la valeur épistémologique de leurs textes qui s'adressent aux générations futures et s'emploient à répondre à leurs « attentes » anticipées. Ce faisant, ils renouent avec la conception originelle de l'écriture en tant que moyen de fixation et de transmission d'un savoir.

Le narrateur de Lebedev, fort justement anonyme, se veut un porte-parole qui répondrait aux « attentes » de différentes générations. Tel un prophète investi d'une double mission, il considère son travail comme un instrument pour que les victimes des répressions staliniennes puissent faire entendre leur voix à travers lui. Il ressent leur demande silencieuse d'une reconnaissance de leur mort :

L'héritage du sang, l'héritage des souvenirs, l'héritage des vies d'autrui, tout a soif de mots, tout cherche à advenir par la parole, à s'accomplir jusqu'au bout, tout réclame reconnaissance et deuil¹⁸.

D'autre part, l'auteur entend répondre à une attente inconsciente de ses contemporains. Il affirme que ce livre est « une petite partie du travail que la génération de [ses] parents n'a pas fait¹⁹ », parce qu'ils n'ont pas pu, pas su ou pas voulu parler du passé. Ils sont, selon lui,

¹³ RDK, p. 145-146. Texte original : « После этого теряешь представление о времени, подсознательно следя только за тем, чтобы не замерзнуть: топчешься, машешь лопатой, не думая вовсе ни о чем, ни на что не надеясь », disponible sur <https://shalamov.ru/library/2/20.html> [consulté le 23 janvier 2019].

¹⁴ Varlam Chalamov, « Face au ciel », *Cahiers de Kolyma*, trad. Christian Mouze, Paris, Eric Nadeau, 1991, p. 62.

¹⁵ RDK, « Tâche individuelle », p. 43. Texte original : « Не верь, не бойся и не проси... », disponible sur <https://shalamov.ru/library/2/5.html> [consulté le 1 juin 2019].

¹⁶ Hannah Arendt, *Eichmann à Jérusalem. Rapport sur la banalité du mal*, trad. A. Guérin, Paris, Gallimard, 1966.

¹⁷ RDK, « Ration de campagne », p. 65. Texte original : « Мы научились смирению, мы разучились удивляться. [...] Великое равнодушие владело нами », disponible sur <https://shalamov.ru/library/2/9.html> [consulté le 1 juin 2019].

¹⁸ LO, p. 19. Texte original : « наследство крови, наследство воспоминаний, наследство чужих жизней — все жаждет слова, ищет речи, ищет до-исполниться, случиться до конца, быть узанным и оплаканным », PZ, p. 16.

¹⁹ Entretien avec Sergueï Lebedev pour la maison d'édition Verdier par Luba Jurgenson, disponible sur <https://editions-verdier.fr/2014/02/18/la-limite-de-loubli-entretien-avec-serguei-lebedev-par-luba-jurgenson/> [consulté le 12 décembre 2018].

prisonniers de leur passé, « un passé petit, apprivoisé : chacun [cultive] son lopin de mémoire individuelle, et personne ne [veut] se souvenir pour tous²⁰ », se satisfaisant d'un passé qui demeure à l'état de « pellicule non développée²¹ ». Le roman s'adresse finalement moins à ses contemporains qu'aux générations à venir. D'après Lebedev, la société russe d'aujourd'hui n'est pas encore prête à recevoir son texte : il affirme qu'il écrit pour « un lecteur qui est encore au jardin d'enfant²² ». L'auteur attend ainsi de la société russe qu'elle poursuive le travail d'exploration d'une vérité qu'il a dévoilée.

Le destinataire des chroniques de Rossi serait lui aussi, sans doute, un lecteur jeune, puisque Rossi écrit pour que les générations futures apprennent des erreurs qu'il a commises en s'engageant pour la cause communiste. Son recueil pourrait être considéré comme un plaidoyer pour un deuil collectif de l'illusion communiste, son rêve de jeunesse. Pour cet ancien activiste, il s'agit de démontrer que le communisme est une « belle utopie [...] irréalisable²³ » :

Il est de mon devoir de mettre en garde les honnêtes gens : « Attention ! Ne vous engagez pas sur cette voie qui aboutit fatalement à une catastrophe économique, sociale, politique, culturelle, écologique²⁴... ».

L'auteur considère le camp comme un « laboratoire de sociologie appliquée²⁵ » grâce auquel il a pu découvrir un certain nombre de vérités sur l'homme qu'il se doit de partager. La mission qu'il se donne est explicitée dans l'épilogue : « Si j'ai survécu à plus de vingt années de rudes épreuves, je le dois entre autres à la volonté farouche de rentrer un jour en France pour raconter ce que j'ai vu et appris au Goulag²⁶ ».

Cette idée est présente chez Chalamov d'une toute autre manière. Certes, le camp est une école, mais le gain de connaissance n'a rien de positif :

Le camp est définitivement une école négative de la vie. Personne n'en retiendra jamais rien d'utile ou de nécessaire [...]. Chaque instant de la vie des camps est un instant empoisonné²⁷.

Le camp est pour lui, avant tout, le lieu de la plus parfaite perversion morale. En outre, sa vision du rôle de l'écrivain revenu des camps est radicalement opposée à celle de Rossi et de Soljenitsyne. Dans un texte écrit en 1966, il prend ses distances avec l'idée d'une mission de l'écrivain et prétend ne vouloir donner de leçon à personne :

Je n'écris pas pour que le passé ne se répète pas. Cela ne fonctionne pas ainsi, et d'ailleurs personne n'a besoin de notre expérience. J'écris pour que les gens sachent que de tels récits peuvent être écrits²⁸.

Chalamov minimalise ainsi le rôle « social » de l'écrivain. Pourtant, il écrit dans une autre lettre deux ans plus tôt que « tout cela, il fallait le montrer à ceux qui n'ont pas connu ce monde terrifiant²⁹ », soulignant l'urgence de son témoignage. Le grand nombre de récits et de poèmes

²⁰ LO, p. 63. Texte original : « Каждый старательно укреплял, возделывал пяточок личной памяти — и никто не помнил за всех », PZ, p. 56.

²¹ *Ibid.* Texte original : « Некое возможное знание о прошлом остается непроявленным », *Ibid.*

²² Entretien personnel avec l'auteur, Paris, janvier 2015.

²³ QBU, p.229.

²⁴ *Ibid.*

²⁵ QBU, p. 54.

²⁶ QBU, p. 227.

²⁷ RDK, « Croix-Rouge », p. 223. Texte original : « Лагерь — отрицательная школа жизни целиком и полностью. Ничего полезного, нужного никто оттуда не вынесет », disponible sur <https://shalamov.ru/library/2/31.html> [consulté le 1 juin 2019].

²⁸ Varlam Chalamov, *Tout ou rien. Cahier 1 : L'écriture*, trad. Christiane Loré, Paris, Verdier, 1993.

²⁹ Varlam Chalamov, *Correspondance avec Alexandre Soljenitsyne et Nadejda Mandelstam*, trad. Francine Andreieff, Paris, Verdier, 1995, p. 115.

sur les camps témoigne de cette nécessité. Chalamov écrit sur son expérience de la manière la plus exacte possible, mais il revient au lecteur de tirer ses propres conclusions sur le texte : la marche à suivre ne nous est pas indiquée. Chalamov est un auteur qui exige beaucoup plus de la part de son lecteur que Rossi et Lebedev. Souligner les nombreux paradoxes de cet écrivain permet de mettre en évidence le statut ambigu de ses attentes éthiques et esthétiques.

Finalement, l'expression d'une attente, qu'elle soit politique ou existentielle — portant sur la nature de l'homme — passe en tous les cas par la recherche d'une langue adéquate à l'expérience. Les auteurs expriment chacun, que ce soit dans le texte ou dans le paratexte, la nécessité de trouver cette langue juste. Lebedev explique dans un entretien :

Étant donné l'ampleur des répressions, nous voilà devant un tableau terrifiant, une déformation monstrueuse de l'existence : des millions de châtiments sans crime. Ce n'est pas une chose que la raison peut assimiler facilement. Il faut trouver une langue pour le dire³⁰.

Chez Chalamov, cette recherche est développée dans de nombreux récits et textes théoriques ainsi que dans sa correspondance. Dans son récit « La Cravate », le narrateur se demande :

Comment raconter [cette] histoire [...] ? C'est une vérité d'un genre particulier, c'est la vérité du réel. Mais ce n'est pas un essai, c'est un récit. Comment pourrais-je en faire quelque chose qui serait la prose de demain³¹ [...] ?

En outre, dans son *Manifeste sur la nouvelle prose*, l'auteur donne les critères de la prose du futur :

Le laconisme, l'élimination de tout ce qui est superflu ou canonisé passent nécessairement par la lutte contre toute forme d'écriture consacrée, au bénéfice du nouveau, seul critère d'un art authentique [...]. La manie descriptive, la prolixité, l'emphase, sont autant de vices à proscrire, à exclure. [...] La prose doit être l'exposition simple et claire de ce qui est capital et vital³².

Chalamov souhaite créer une prose concise, mais qui sache « ressusciter » l'émotion du lecteur, approche qui relève de la rhétorique classique. Toutefois, selon Iryna Sobchenko, son écriture est « révolutionnaire » dans la mesure qu'elle recrée pour le lecteur : « la visualisation du récit à travers le laconisme et la précision de la description fait écho à l'importance de l'acte de la réception dans le minimalisme artistique³³ ». La nouvelle prose de Chalamov forme ainsi un document « chargé d'émotion³⁴ », à même de saisir « le vif de la vie ». Ces textes dénotent une exigence de sincérité et de vérité qui concerne les écrivains eux-mêmes mais aussi la littérature dans son ensemble.

En ce qui concerne Rossi, la difficulté à s'exprimer n'est pas seulement d'ordre stylistique, mais aussi linguistique. Sa collaboratrice littéraire Sophie Benech, qui l'a aidé à formuler ses chroniques, explique qu'étant polyglotte il n'écrivait correctement dans aucune langue³⁵, toutefois il savait précisément à quel style il voulait aboutir. Selon elle, Rossi « admirait

³⁰ Entretien pour Verdier, disponible sur <https://editions-verdier.fr/2014/02/18/la-limite-de-loubli-entretien-avec-serguei-lebedev-par-luba-jurgenson/> [consulté le 10 janvier 2019].

³¹ RDK, p. 155. Texte original : « Как рассказать об этом проклятом галстукe? Это правда особого рода, это правда действительности. Но это не очерк, а рассказ. Как мне сделать его вещью прозы будущего [...] ? », disponible sur <https://shalamov.ru/library/2/22.html> [consulté le 1 juin 2019].

³² Varlam Chalamov, *Tout ou rien. Cahier 1 : L'écriture*, op. cit., p. 24-36.

³³ Iryna Sobchenko, « Minimalisme de l'écriture concentrationnaire : les cas de Varlam Chalamov et de Jean Cayrol », paru dans *Loxias*, disponible sur <http://revel.unice.fr/loxias/index.html/docannexe/index.html?id=8485> [consulté le 8 octobre 2018].

³⁴ Varlam Chalamov, *Tout ou rien. Cahier 1 : L'écriture*, op. cit., p. 48.

³⁵ Entretien personnel avec Sophie Benech, le 31 mars 2015.

beaucoup Chalamov et détestait toute forme de pathos, il voulait donc écrire des textes sobres et dépouillés³⁶ ».

Il est remarquable que chez les auteurs survivants du goulag, l'effet recherché soit la concision et l'efficacité, alors que chez Lebedev, témoin « par procuration », le récit de son expérience aboutisse à la prolixité. En effet, les phrases de Lebedev en langue originale sont très longues et ont parfois dû être coupées pour les besoins de la traduction française. La ressemblance entre la prose de Lebedev et celle de Proust, tant du point de vue du style que de la démarche narrative a d'ailleurs été soulignée par sa traductrice Luba Jurgenson³⁷. Ces développements très précis sont attentifs à traduire les moindres mouvements de la mémoire à partir des sensations qui déclenchent des souvenirs. Pour ce qui est du style, il semble que le narrateur soit entouré de « madeleines de Proust », bien que les souvenirs convoqués soient d'une nature plus amère. Cette recherche stylistique indique l'attente de l'écrivain par rapport à son œuvre : en utilisant le langage à la manière d'un orfèvre, méticuleusement, il cherche à exprimer le fonctionnement d'une mémoire à la fois défaillante et extrêmement précise, celle du narrateur qui représente la mémoire d'une époque. Lebedev comme Chalamov, même si leurs approches sont radicalement opposées, attendent tous deux de leur œuvre qu'elle dise l'indicible, qu'elle se confronte à « l'impossibilité à montrer l'essentiel³⁸ » comme l'écrit Luba Jurgenson, puisqu'il s'agit de donner à voir au lecteur une réalité à la fois très éloignée de la sienne et qui le concerne : celle d'un système qui déshumanise ceux qui entrent en contact avec lui. La parole manque à la fois à l'écrivain et à la communauté des lecteurs qui reçoit son texte, puisque « avant que les habitants du monde libre manifestent leur incapacité à comprendre le camp, ceux du camp perdent la capacité de comprendre le monde libre³⁹ ».

Pour conclure, recourir à la notion d'attente en tant que prisme pour l'analyse de la littérature des camps signifie interroger la faculté de chaque auteur à transmettre une expérience singulière et extrême dans toute sa complexité. Pour reprendre l'idée exprimée par Chalamov dans différents essais⁴⁰, il n'est plus possible d'écrire de la même manière après la Kolyma, Auschwitz et Hiroshima. En résumant la position de chaque auteur, nous pourrions attribuer à chacun un verbe qui correspondrait à leur attente principale, leur première exigence vis-à-vis d'eux-mêmes en tant qu'écrivain. Pour Lebedev, « dire », puisque prendre la parole pour briser un tabou est déjà un acte. Pour Chalamov, « écrire », puisqu'il est théoricien de la « nouvelle prose » qui aurait la fiabilité d'un document et la force de l'émotion. Et pour Rossi, « traduire », puisqu'il est celui qui transmet l'expérience du camp de la manière la plus simple, comme s'il ne faisait que coucher des fragments de sa vie sur le papier. Pour ces auteurs, l'Atlantide serait alors non pas le continent englouti d'une mémoire lacunaire, mais la vérité de l'œuvre à explorer par le lecteur.

³⁶ *Ibid.*

³⁷ Entretien personnel avec Luba Jurgenson, à Paris, le 15 novembre 2014.

³⁸ Luba Jurgenson, *L'Expérience concentrationnaire est-elle indicible ?*, Monaco, Éditions du Rocher, 2003, p. 367.

³⁹ *Ibid.*, p. 34.

⁴⁰ Varlam Chalamov, *Tout ou rien. Cahier 1 : L'écriture*, op. cit., p. 23.

L'Attente durant la Grande Guerre patriotique dans les productions cinématographiques soviétiques et russes (1938-2019)

Gaël Moullec
Académie des sciences

Pour citer cet article : Gaël Moullec, « L'Attente durant la Grande Guerre patriotique dans les productions cinématographiques soviétiques et russes (1941-2019) », in *Dialogues Mulhousiens*, n° 4, *L'Attente*, Journées Doctorales Humanités 2019, sous la direction de Marie-Lou Solbach et Régine Battiston, mai 2020, p. 190-198 (version en ligne, <http://dialogues.hypotheses>).

Résumé

Au travers des productions cinématographiques soviétiques et russes sur la Grande Guerre patriotique, l'auteur analyse les présentations de l'attente. Elle représente la fidélité entre partenaires sous Stalin. Avec l'arrivée de Hrušëv, les représentations de l'attente se transforme devenant, par son refus, un des éléments témoignant des failles de l'époque du culte de la personnalité. Dès le milieu des années 1960 et l'apparition des séries télévisées consacrées aux héros du renseignement, l'attente se focalise sur celle de la victoire et de l'être aimée. Enfin, après une période s'étendant de 1985 au début des années 2000 où les films sur la Grande Guerre patriotique deviennent rares, les années depuis 2005 voient surgir une production cinématographique où l'attente est celle de la préparation de l'action ou de la revanche, à l'instar de la production de la fin des années 1930.

Mots-clés : cinéma soviétique et russe, Grande Guerre patriotique.

Abstract

The Wait during the Great Patriotic War in Soviet and Russian Film Productions (1938-2019)

Through Soviet and Russian film productions on the Great Patriotic War, the author analyses the presentations of the expectation. Loyalty among partners during the Stalin years, with the arrival of Khrushchev, the representation of the expectation becomes, by its refusal, one of the elements testifying to the flaws of time of the cult of personality. In the mid-1960s, and the appearance of tv series devoted to the heroes of the intelligence services, the expectation focused on victory and loved ones. Then, following a period from 1985 to the early 2000s when films on the Great Patriotic War were scarce, the years following 2005 saw the appearance of a film production where the expectation was one of preparing for action or revenge, as in the case of the film's production of the late 1930s.

Keywords: Soviet and Russian cinema—Great Patriotic War.

La Grande Guerre patriotique (1941-1945), qui coûte la vie à plus de 27 millions de citoyens soviétiques, est l'événement historique le plus repris dans la production cinématographique russe et soviétique¹. Ces films prennent des formes diverses, en premier lieu l'épopée, comme dans *La Chute de Berlin* [*Padenie Berlina*²], *Libération* [*Osvoboždenie*³] ou *Officiers* [*Oficery*⁴], mais aussi le divertissement et la comédie, comme dans *Le Courrier du Ciel* [*Nebesnyj tihohod*⁵], ou encore l'aventure comme *L'exploit d'un éclaireur* [*Podvig razvedčika*⁶] ou *Dix-sept moments du Printemps* [*Semnadcat' mgnovenij vesny*⁷] mais aussi la remise en cause comme dans *Les vivants et les morts* [*Živye i mertvye*⁸].

Depuis 1973 et l'article fondateur de Marc Ferro, spécialiste de l'histoire du cinéma⁹, les écrits universitaires sur la filmographie soviétique se sont en particulier concentrés sur les grands pionniers¹⁰, les processus de censure¹¹ ou les modifications artistiques liées aux grands changements politiques de l'histoire soviétique¹². Toutefois, l'analyse des films sur la Grande Guerre patriotique semble ne pas avoir retenu l'attention des analystes, alors que ces films demeurent encore aujourd'hui dans l'imaginaire des citoyens russes¹³. L'analyse suivante porte sur le traitement de l'attente dans ces films et tente de sérier les types d'attente tout comme leur mise en valeur différenciée selon les époques.

Le premier film analysé pourrait surprendre. En effet, *Si demain la guerre* [*Esli zavtra vojna*¹⁴] date de 1938, trois ans avant le déclenchement des hostilités sur le front de l'Est. Ce célèbre film de propagande est fondé à la fois sur des images documentaires, prises lors de manœuvres réelles de l'Armée rouge, mais comprend aussi des épisodes joués par des acteurs professionnels. Parfaitement en phase avec les théories militaires soviétiques de l'époque¹⁵, l'ennemi, dont la langue est l'allemand et dont les uniformes, tout comme les sigles distinctifs, laissent penser aux dictatures nazie et fasciste, parvient — par une attaque sournoise — à prendre pied sur le sol soviétique, mais est rapidement submergé par une contre-attaque planifiée et coordonnée de l'ensemble des forces armées soviétiques (infanterie, blindés et aviation). Par ce film, la direction soviétique souhaite impressionner les pays étrangers, convaincre de sa puissance militaire, du niveau de préparation de la population face aux bombardements et aux attaques chimiques, mais aussi démontrer l'unité des populations des

¹ Le patriotisme soviétique dans les plus grands films de guerre a été étudié jusqu'aux années 1960. Voir en particulier pour cette période : Vjačeslav Razakov, « Klassika otečestvennogo kino i patriotičeskoe vospitatnie », in *Hudožestvennoe obrazovanie Rossii: Sovremennoe sostojanie, problemy, napravleniâ razvitiâ. Materialy VII V serossijskoj naučno-praktičeskoj konferencii, Volgogradskoe naučnoe izdatel'stvo, Volgograd, 2013, p. 315-321.*

² *La chute de Berlin* — 1950. Réalisateur : Mihail Čiauréli.

³ *Libération* est la série de cinq longs métrages soviétiques réalisés par Ūrij Ozerov de 1969 à 1971 retraçant des épisodes marquants de la Grande Guerre patriotique à partir de 1943.

⁴ *Officiers* — 1971. Réalisateur : Vladimir Rogovoj.

⁵ *Le Courrier du Ciel* — 1945. Réalisateur : Semën Timošenko.

⁶ *L'exploit d'un éclaireur* — 1947. Réalisateur : Boris Barnet.

⁷ *Dix-sept moments du Printemps* — 1973. Réalisateur : Tat'âna Lioznova.

⁸ *Les vivants et les morts* — 1963. Réalisateur : Aleksandr Stolper.

⁹ Marc Ferro, « Le film, une contre-analyse de la société ? », *Annales, économies, sociétés, civilisation*, n° 1, 1973, p. 109-124.

¹⁰ Florence Barale, « Groupes et classes sociales en Russie soviétique à travers les films de l'époque de 1917 à 1925 », *Cahiers du monde russe et soviétique*, vol. 17, n° 2-3, avril-septembre 1976, p. 249-285. Cet article contient une filmographie soviétique de 1917 à 1921 particulièrement complète.

¹¹ Martine Godet, « L'œuvre dénaturée. Un cas de censure cinématographique dans l'URSS de Khrouchtchev », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, n° 4, 1996, p. 781-804 ; Natacha Laurent, *L'Œil du Kremlin : cinéma et censure en URSS sous Staline (1928-1953)*, Toulouse, Privat, 2000.

¹² Igor Smirnov, « Le paradis défunt du passé soviétique : l'art cinématographique des années 60 », *Cahiers slaves*, n° 11-12, 2010, p. 321-340 ; Marcel Martin, *Le cinéma soviétique de Khrouchtchev à Gorbatchev (1955-1992)*, Lausanne, L'Âge d'homme, 1993 ; Martine Godet, « Le cinéma soviétique à l'heure de la Perestroïka », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 29, janvier-mars 1991, p. 85-90.

¹³ Selon une enquête d'opinion récente conduite dans le cadre des célébrations du 74^e anniversaire de la Victoire, le *Centre russe d'étude de l'opinion publique (VTSIOM)*, disponible sur www.pravda.ru [consulté le 8 mai 2019].

¹⁴ *Si demain la guerre* — 1938. Réalisateur : Efim Dzigian, Georgij Berezko, Lazar' Anci-Polovskij, Nikolaj Karmazinskij.

¹⁵ Henri Paris, *Stratégie soviétique et chute du Pacte de Varsovie : la clé de l'avenir*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1995.

Républiques constituant l'Union soviétique¹⁶ face à un conflit jugé inéluctable. Ce film permet de mettre en avant l'idée d'une attente qui prend la forme d'une préparation à un conflit majeur.

L'attente dans les films de guerre sous Stalin

L'attaque allemande du 22 juin 1941 plonge l'Union soviétique dans la guerre. Le film de propagande laisse ainsi la place au film patriotique. Ce dernier met en exergue l'une des caractéristiques principales du combattant, la volonté qui est la sienne de penser, de croire et de se convaincre qu'à l'arrière son épouse, sa compagne ou son amie, avec ou sans enfants, attend son retour. Ainsi, l'intrigue principale du film *Attends-moi* [*Ždi mená*¹⁷] de 1943 tourne-t-elle autour de l'attente d'une femme qui a la certitude que son mari reviendra de la guerre alors que tous les indices à sa disposition laissent penser le contraire. Un avion avec deux pilotes, dont le major Ermolov, et un journaliste est abattu. Encerclés, Ermolov envoie le journaliste chercher des renforts, ceux qui restent semblent avoir été tués, seul Liza — l'épouse d'Ermolov — espère encore. Lors d'un reportage sur les partisans, le journaliste reconnaît Ermolov et alors qu'il rentre pour annoncer la bonne nouvelle à Liza, son avion est abattu. Une fois la guerre achevée — le film est toutefois tournée en 1943 — Ermolov retrouve son épouse Liza qui l'a attendu en dépit de l'absence de nouvelles.

Cette idée de l'attente de l'être aimé est aussi celle retrouvée, plus en filigrane, dans le film *Deux soldats* [*Dva bojca*¹⁸] de 1943. Ce film raconte la vie sur le front de deux soldats devenus amis : Arkadij Dzûbin (joué par Mark Bernes — chanteur renommé), soudeur d'Odessa, joyeux et acerbe, et un simple ouvrier de l'usine Ouralmach Saša Svincov¹⁹, qui combattent à l'automne 1941 sur le front de Leningrad. Lors d'une permission dans la ville, les deux amis passent voir Tasâ, l'amie de Svincov. De retour dans les tranchées, Dzûbin se répand sur cette relation. Les deux amis se séparent. Conscient de son erreur, et alors que Svincov est grièvement blessé, Dzûbin poursuit la correspondance de Svincov avec Tasâ afin que celle-ci ne s'aperçoive de rien. Remis sur pied, Svincov apprend le fait lors d'une rencontre avec Tasâ. Reconnaisant de cette attention, il sauve Dzûbin de la mort au risque de sa vie lors de nouveaux combats. L'attente — celle de Tasâ — est, certes, l'un des éléments de l'intrigue, mais le moment le plus représentatif de l'importance de l'attente de l'épouse est celui où Arkadij Dzûbin fredonne, dans un abri de tranchée, la chanson *Sombre est la nuit* [*Tëmnaâ noč*], une chanson qui encore aujourd'hui symbolise les espoirs, le courage et l'abnégation du soldat.

Sombre est la nuit, seules des balles sifflent sur la steppe,
 Seul le vent chuinte dans les barbelés et de pales étoiles scintillent dans le ciel.
 [...] La mort ne me fait pas peur, souvent je l'ai rencontrée
 Maintenant, elle tourne autour de moi
 Mais tu m'attends, auprès du berceau des enfants, tu ne dors pas,
 Et c'est pour cela que je sais qu'il ne pourra rien m'arriver²⁰ !

Dans les années qui suivent immédiatement la fin de la guerre, l'idée de l'attente de l'épouse est une nouvelle fois reprise, mais cette fois-ci non plus dans le cadre d'un scénario dont les principaux personnages seraient des combattants du front, soldats ou aviateurs, mais pour la première fois dans le cadre d'une opération de renseignement.

¹⁶ Mihail Mihailovič Minc, « “Esli zavtra vojna”. Predstavleniâ voenno-političeskogo rukovodstva SSSR o političeskom haraktere budušej vojny (konec 1920-h — 1941 gg.) », *Klio*, n° 1, 2008, p. 99-105 ; Mariâ Naumova, « “Esli zavtra vojna”. Podgotovka k voine kak čast vospitaniâ sovetских školnikov 1930-h godov (po materialam žurnala “Pioner”) », *LOGOS*, t. 27-5, n° 120, 2017, p. 163-186 ; Vladimir Aleksandrovič Nevezin, « *Esli zavtra v pohod...* ». *Podgotovka k vojne i ideologičeskaâ propaganda v 30—40-h godah*, Moscou, Âuza, Êksmo, 2007.

¹⁷ *Attends-moi* — 1943. Réalisateur : Boris Ivanov.

¹⁸ *Deux soldats* — 1943. Réalisateur : Leonid Lukov.

¹⁹ Andreï Edouardovič Murzin, « *Obraz ural'ca v gody Velikoj Otečestvennoj Vojny: Saša s Uralmaša* », *Ural'skij gosudarstvennyj pedagogičeskij universitet*, n° 1, 2014, p. 30-37.

²⁰ Notre traduction.

Dans *L'exploit d'un éclaireur* [*Podvig razvedčika*] de 1947, l'agent de renseignement soviétique Aleksej Fedotov travaillant sous couverture d'un officier allemand du nom de Henri Ekkert reçoit pour mission d'obtenir la copie, dans la ville de Vinnitsa occupée par les Allemands, des échanges secrets entre le général von Kyun et l'état-major d'Hitler. Brillant professionnel, il remplit sa mission et parvient de plus à kidnapper le général allemand pour le ramener à Moscou. La dernière scène est celle des retrouvailles avec sa fiancée qui l'avait attendue durant les années de guerre. Dans la réalité, le prototype du personnage principal de ce film est l'un des plus grands agents du renseignement soviétique, Nikolaj Ivanovič Kuznecov, agissant à l'arrière de l'ennemi et parlant parfaitement plusieurs dialectes allemands. En novembre 1943, à Rovno, il élimine le général Von Ilgen sous la couverture de l'officier allemand Paul Siebert. Dans la réalité, Kuznecov est abattu par des nationalistes ukrainiens à la solde des Allemands avant la fin de la guerre et la femme qu'il aimait — mais avait dû quitter à la toute fin des années 1930 — n'a su qu'après la guerre sa réelle identité et ses actions héroïques²¹.

Si le thème de l'attente reste toutefois présent dans les années d'après-guerre, la période 1945-1953 est marquée par l'opposition entre deux types de films — les films de divertissement ayant pour toile de fond la guerre et les films patriotiques, décrivant à la fois l'héroïsme des soldats mais aussi la dureté des combats. À cet égard la comparaison entre *Le Courrier du ciel* [*Nebesnyj tihohod*], comédie chantante et *Étoile* [*Zvezda*]²² est révélatrice.

Le film *Le Courrier du ciel* de 1945 décrit les aventures de trois joyeux amis, pilotes de chasse, qui se promettent mutuellement, dans l'attente de la fin de la guerre, de ne pas se marier, ni d'avoir d'aventures²³. Cependant, le fait d'être stationnés sur le même aérodrome que trois escadrons de bombardiers légers presque exclusivement composés de femmes²⁴ rend impossible de tenir la promesse. Chacun des pilotes trouve son bonheur entre scènes humoristiques ou chantantes. Ce film est l'un des rares films soviétiques des années 1940 qui demeure populaire de nos jours du fait de l'absence de propagande des idéaux communistes et de la présence de nombreuses scènes reflétant humour et joie de vivre.

Tout autre est le scénario d'*Étoile* tourné en 1949. Dans ce film, un groupe de commandos est envoyé derrière les lignes allemandes et parvient, après divers échecs, à informer en détail de la présence des troupes blindés SS et d'infanterie dans une zone cruciale du front. Au-delà des scènes de guerre, l'attente prend ici la forme des liaisons radio entre le groupe de commandos et les jeunes opératrices radio qui leur transmettent et reçoivent les messages. Une dernière scène montre l'attente de l'opératrice radio, en charge de ce groupe, qui envoie frénétiquement des messages de contact aux commandos avec qui elle est en lien, tout en sachant qu'aucune réponse ne viendra. Ce film n'est présenté au public qu'en 1953, car sa fin — avec la mort du héros principal qui se fait exploser à la grenade alors qu'il est entouré d'Allemands — est jugée comme ne correspondant pas aux idées du moment quand il faut tenter d'oublier les drames et les horreurs de la guerre. Ainsi, la période 1939-1953 met-elle en exergue trois types principaux d'attente : celle de la guerre, de l'être aimé et de l'action militaire.

²¹ La biographie la plus complète est actuellement de Teodor Gladkov, *Nikolaj Kuznecov*, Moscou, ID "Sokrat", 2017.

²² *Étoile* — *Звезда* — 1949. Réalisateur : Aleksandr Ivanov.

²³ Victoria Igorevna Safronova, « Kinokomediâ "Nebesnyj tikhohod" v kontekste èstradno-teatral'nogo opyta i sistemy stal'nogo scenariâ S. A. Timošenko », *Aktual'nye voprosy razvitiâ industrii kino i televideniâ v sovremennoj Rossii*, Sankt-Peterburgskij gosudarstvennyj institut kino i televideniâ, 2018, p. 156-160.

²⁴ Pour comprendre la création et le rôle des bombardiers légers constitués d'équipages féminins durant la guerre voir : Marija Sergeevna Gubič, « Istorîâ 46-go gvardejskogo ženskogo aviapolka skvoz' prizmu otečestvennogo kinematografa », *Sbornik materialov vsrossijskoj naučnoj konferencii s meždunarodnym učastiem, posvâšennoj 70-j godovšine Pobedy sovetskogo naroda v Velikoj Otečestvennoj Vojne*, Omsk, Omskij gosudarstvennyj universitet putej soobšeniâ, 2015, p. 244-250.

L'attente dans les films de guerre de Hrušëv à El'cin

L'arrivée au pouvoir de Nikita Hrušëv après la mort de Staline (1953), le XX^e congrès du PCUS en 1956 et la critique du culte de la personnalité de Staline suivie, après 1957, par la nouvelle relégation du maréchal Georgij Žukov, l'un des principaux artisans de la victoire militaire soviétique sur l'Allemagne, conduisent non plus à mettre en valeur les dirigeants du pays ou les hauts gradés militaires comme dans les films épiques mais, au contraire, à montrer la valeur du peuple soviétique, sa résistance à l'ennemi et son abnégation dans les combats. Dans le même temps, la politique culturelle de Dégel est utilisée pour se distancier des lignes d'interprétation données au temps de Staline et de laisser entrevoir certains défauts au sein de la direction du pays tout comme de la population soviétique. Désormais, sans les mettre au premier plan, les films n'opèrent plus l'impasse sur la question des « planqués », du « marché noir » ou encore du choix de certaines fiancées ou épouses de ne pas attendre le retour du soldat et de tenter de survivre en se rapprochant d'un non-combattant, bien évidemment pour leur propre malheur et la perte de l'être aimé.

Ainsi, le film *Quand passent les cigognes* [*Letât žuravli*²⁵] de 1957 est particulièrement révélateur²⁶. Avec ce film, Palme d'Or au festival de Cannes, le cinéma soviétique se démarque du simple élan patriotique en montrant une histoire d'amour filmée dans un esprit neuf. Ainsi, la scène la plus révélatrice est celle qui montre certains « planqués », à l'arrière, passant du bon temps et se livrant à des trafics pour satisfaire leurs caprices frivoles, alors que tout manque dans la vie quotidienne pour la très grande majorité de la population. Le préambule calme de l'avant-guerre permet à Veronika et Boris d'envisager leur amour tourné vers l'avenir. Un vol de cigognes traverse le ciel. Dans un premier temps, Veronika attend le retour de son fiancé Boris, parti au front. Toutefois, elle finit par succomber aux avances du cousin de celui-ci, Mark, un planqué égoïste. Scène d'anthologie du film, la mort de Boris, qui voit défiler devant ses yeux l'avenir rêvé avec Veronika. Dans la scène finale, au cœur d'une gare de Moscou lors du retour de soldats, Veronika apprend la mort de Boris, un vol de cigognes passe dans le ciel alors qu'un soldat prend la parole devant la foule parlant de paix et d'avenir.

Moins artistique, mais bien plus politique, est le film *Les vivants et les morts* [*Živye i mertvye*²⁷] de 1964 qui réunit les acteurs masculins les plus connus de l'époque (Kirill Lavrov, Anatolij Papanov, Oleg Efremov). L'action du film se déroule dans le laps de temps séparant l'attaque allemande du 22 juin 1941 et la contre-attaque soviétique conduite aux portes de Moscou, en novembre 1941, qui met un terme aux espoirs allemands de Guerre Éclair [*Blitzkrieg*]. Au travers de la vie au front d'un correspondant militaire, ce film constitue la première critique cinématographique de l'impréparation de l'Armée soviétique face à l'attaque allemande, montrant le désarroi tout comme les pertes énormes et surtout tragiquement inutiles des premiers mois du conflit. Politique au plus haut point, ce film est une attaque en règle, directe et nominale contre Staline. Dans la dernière scène du film des troupes convergent en vue de mener une contre-attaque dans les environs de Moscou. L'attente ici est celle de la revanche, qui est le titre de la suite de ce film tournée en 1967, après l'éviction de Khrouchtchev en 1964.

Conjointement à ce retournement politique, avec le milieu des années 1960, survient une nouvelle forme d'art, inconnue jusqu'alors en Union soviétique, les téléfilms.

Alors que de 1956 à 1964, la critique du culte de la personnalité — politique prônée par Hrušëv — s'accompagne d'une remise en cause du rôle des services de renseignement soviétiques dans la mise en œuvre de la politique de répression conduite à la fin des années 1930 et connue sous le terme de Grande Terreur. Il convient, avec le départ de Hrušëv, de redorer l'image des services de renseignement en mettant en avant leur apport indéniable dans

²⁵ *Quand passent les cigognes* — 1957. Réalisateur : Mihail Kalatozov.

²⁶ Lidia Alekseevna Zajceva, « Tema vojny v kinematografe vtoroi poloviny 50-h godov xx veka », *Vestnik Vserossijskogo gosudarstvennogo instituta kinematografii im. S.A. Gerasimova*, n° 12-13, 2012, p. 20-30.

²⁷ *Les vivants et les morts* — 1964. Réalisateur : Aleksandr Stolper.

la Victoire, contreponds à leur participation aux Grandes purges²⁸. Cela explique pourquoi les trois premiers téléfilms soviétiques sont consacrés aux exploits de membres des services de renseignement, qu'ils soient intégrés au sein d'unité constituée, dans les rangs des partisans ou bien encore infiltrés chez l'ennemi et revêtus de l'uniforme allemand²⁹.

En 1973, enfin, est diffusée sur les écrans de télévision la série la plus connue consacrée au renseignement *Dix-sept moments du printemps* [*Semnadcat' mgnovenij vesny*³⁰] dans laquelle un haut gradé de la SS, en réalité un agent soviétique infiltré, Isaev/von Stierlitz aide à briser les négociations visant à une paix séparée dans les derniers mois de la guerre entre les Anglo-américains et une partie de la direction de l'Allemagne nazie. Cette série est considérée comme celle la plus réussie fondée sur un scénario consacré à l'espionnage. Elle contient une scène muette d'anthologie sur l'attente. L'épouse d'Isaev est aussi agent des services soviétiques et travaille sous une fausse identité en Allemagne au sein d'un autre réseau. Pour des raisons de sécurité, le couple n'a pas été en contact depuis des années et une rencontre uniquement visuelle est organisée dans le café berlinois *Elefant* au cours de laquelle toute l'émotion d'Isaev est perçue au travers d'un plan fixe.

À partir des années 1970, les films de guerre adoptent le ton de la tragédie — sur le destin particulier de soldats, *Ici l'aube est tranquille*³¹ [*A zori zdes' tihie*³²] de 1972, ou bien un ton mélancolique — en comparant l'amitié du front à l'individualisme des temps présents (*La Gare de Biélorussie* [*Belorusskij vokzal*³³], 1971) ou bien prennent la forme de la tragi-comédie musicale comme dans *Seuls les anciens vont au combat* [*V boj idut odni stariki*³⁴] de 1973. Une fois encore, le thème de l'attente se retrouve de façon évidente dans le film de guerre le plus marquant de l'époque³⁵. Le film *Officiers* [*Oficery*³⁶] de 1971 retrace, entre la guerre civile et la fin des années 1960, la vie héroïque d'une famille de militaires, les Trofimov, et la relation de cette famille avec un autre officier, Varavva. Au cours de la Grande Guerre patriotique, les enfants Trofimov sont morts au combat. Seuls survivent les deux militaires — devenus généraux, l'épouse et le petit fils de Trofimov qui, lui-aussi, deviendra officier. La scène finale du film permet de comprendre que Varavva — à la carrière encore plus brillante et dangereuse — deux fois décoré de l'Ordre de Héros de l'Union soviétique — n'est pas marié et n'a pas d'enfants car depuis les années 1920 il aime, en secret, la femme de Trofimov. Cette scène finale du film est devenue si célèbre qu'un monument la reprenant a été inauguré en 2013 devant le ministère russe de la Défense à Moscou pour le 40^e anniversaire du film.

Avec les années 1980, une césure — mesurable à l'aune des changements politiques qui agitent le pays — se produit dans la production cinématographique soviétique : le film de guerre ne fait plus recette. Seule œuvre forte et créatrice, *Requiem pour un massacre* [*Idi i smotri*³⁷] de 1985, décrit les exactions des troupes allemandes au travers de l'errance initiatique d'un jeune garçon.

²⁸ Pour une synthèse sur les principales œuvres cinématographiques et télévisuelles sur le rôle des agents du renseignement soviétique, en particulier « *Podvig razvedčika* », « *Šit i meč* », « *Mertvyj sezon* », « *Semnadcat' mgnovenij vesny* » voir Aleksej Leonidovic Murav'ev, « Za teh, "kto v pole". Geroi nezrimogo fronta na èkrane i v žizni », *Trudy istoričeskogo fakulteta Sankt-Peterburgskogo Universiteta*, n° 21, 2015, p. 316-338.

²⁹ Aleksej Borissovici Muradov, « Geroi v pervyh mnogoserijnyh fil'mah o Velikoj Otečestvennoj vojne: dramaturgičeskie rešenija i istoričeskij kontekst », *Filosofija i kul'tura*, n° 6, 2017, p. 1-14.

³⁰ Sergej Sergejovic Sekirinskij, « "Semnadcat' mgnovenij vesny": sovetskie realii v zerkale teleseriala », *Rossiâ i sovremennij mir*, n° 3, 2003, p. 148-160.

³¹ N. A. Volkova, « Rol' gendernogo faktora v voennom kino (na primere fil'ma "A zori zdes' tihie") », *Aktual'nye problemy sovremennoj gumanitarnej nauki. Materialy III meždunarodnoj naučno-praktičeskoj konferencii*, 2016, p. 110-113.

³² *Ici, l'aube est tranquille* — 1972. Réalisateur : Stanislav Rostockij.

³³ *La Gare de Biélorussie* — 1971. Réalisateur : Andrej Smirnov.

³⁴ *Seuls les anciens vont au combat* — 1973. Réalisateur : Leonid Bykov.

³⁵ Denis Andrejovic Hrûkin, « Voennyj fil'm kak žanr: motivy pamâti v obraznoj sisteme fil'mov o Velikoj Otečestvennoj vojne 1970-h godov », *Istoričeskaâ i social'no-obrazovatel'naâ mysl'*, t. 9, n° 6-2, 2017, p. 131-136.

³⁶ *Officiers* — 1971. Réalisateur : Vladimir Rogovoj.

³⁷ *Requiem pour un massacre* — 1985. Réalisateur : Èlem Klimov.

Moins marquant, mais respectant davantage les critères traditionnels, le film *Essaye de rester vivant* [*Postarajsâ ostat'sâ živym*³⁸] de 1986 est aussi plus politique car il montre comment des maquisards baltes coopèrent avec un commando de l'Armée rouge, au moment même où, en 1986-1987, les mouvements nationalistes des pays Baltes revendiquent leur sortie de l'Union soviétique. Avec l'aide de maquisards baltes, le lieutenant Fomičëv et son groupe de commandos doivent prendre et surtout garder un pont ferroviaire défendu et miné par les Allemands en attendant l'arrivée du gros des forces de l'Armée rouge. À la manière du film hollywoodien *Un pont trop loin* [*A Bridge too Far*] réalisé par Richard Attenborough et sorti en 1977, l'intrigue militaire du film est fondée sur l'attente de l'arrivée des renforts et du passage, sur un pont en état, du gros des forces combattant les Allemands.

Durant les années 1990 et jusqu'au début des années 2000, le cinéma russe connaît une période de crise intense, concurrencé dans les salles par les productions américaines et par la large diffusion dans les foyers de la vidéo et des copies de films pirates. Durant cette même période, la Grande Guerre patriotique ne constitue plus une base attirante pour les scénaristes qui se réfugient dans la critique du système politique communiste, la satire contre les nouveaux dirigeants ou l'émergence d'une criminalité organisée qui infiltre l'ensemble de la société.

L'attente dans les films de guerre depuis Putin

À partir de 2005, la Grande Guerre patriotique revient lentement sur les écrans, notamment par le film fantastique *Nous venons du futur* [*My iz budušego*³⁹] de 2008 dans lequel un groupe de jeunes russes des années 2000 se retrouve sur le front. De nos jours, quatre amis — menant une vie dépravée d'où le patriotisme est complètement absent — effectuent des fouilles illégales sur les champs de bataille environnant Saint-Pétersbourg (Leningrad), à la recherche d'objets (médailles, armes, munitions) afin de les vendre. Durant leurs fouilles, ils se moquent d'une vieille femme toujours dans l'attente de connaître le sort de son fils porté disparu dans des combats livrés lors du siège de Leningrad. Fatigués, les jeunes décident de sauter dans un lac indiqué par la vieille femme. Cependant, ils remontent à la surface sous les bombardements et le feu nourri des combats tout proches : la scène se déroule alors en août 1942 et la guerre fait rage. Tout au long du film, les héros participent aux combats mais attendent le moment propice pour tenter de retourner dans le présent. Lors d'une mission, faits prisonniers par les Allemands, ils rencontrent un soldat russe horriblement torturé. Il s'agit du fils de la vieille femme qui, se sachant condamné, leur donne son étui à cigarettes, pour qu'ils le transmettent à sa mère. De retour sur le front, les combats se poursuivent mais, vainqueurs, les quatre amis rejoignent le lac, plongent et se retrouvent dans les années 2000. Désormais, ils se conduiront en citoyens conscients.

Profondément patriotique, orienté vers une jeunesse perdue qui sort de l'ère El'cin sans idéal et notion de patriotisme, le scénario de ce film se structure autour d'une double attente, celle de la vieille femme qui souhaite connaître le destin de son fils « disparu » et l'attente des jeunes russes d'aujourd'hui de revenir — si possible sain et sauf — dans le monde contemporain pour, désormais, s'y conduire en citoyens conscients.

La fin des années 2000 et le début des années 2010 marque le retour du film de guerre sur les écrans⁴⁰ avec cette fois-ci une tâche particulièrement claire : contribuer à l'éducation patriotique des jeunes générations en leur présentant des produits qui soient au plus près de leurs attentes artistiques. C'est sous cet angle que peut être compris le film allégorique *Le Tigre blanc* [*Belyj tigr*⁴¹] de 2012. Après une bataille de chars, un tankiste de l'Armée rouge est

³⁸ *Essaye de rester vivant* — *Постарайся остаться живым* — 1986. Réalisateur : Gennadij Ivanov.

³⁹ *Nous venons du futur* — 2008. Réalisateur : Andrej Malûkov.

⁴⁰ Les deux films de Nikíta Mihalkov — *Soleil trompeur-2. L'exode* (2010) et *Soleil trompeur-3. Citadelle* (2011) — ne sont pas traités ici du fait des polémiques qu'ils ont fait naître en Russie de par la personnalité du réalisateur.

⁴¹ *Le Tigre blanc* — 2012. Réalisateur : Karen Šahnazarov.

découvert en vie dans la carcasse de son char, quoique brûlé à 90 % ce qui devrait le condamner à brève échéance. Il est soigné, récupère miraculeusement de ses blessures, mais ne se souvient pas de son identité. Un nouveau nom lui est alors donné : Najdėnov [Trouvé]. Sur le front, des rumeurs mentionnent l'existence d'un char allemand invulnérable et mystérieux qui surgit et disparaît soudainement, en réussissant à détruire des dizaines de chars soviétiques. Ce char de couleur blanche est de la série des Tigres et Najdėnov est choisi pour le trouver et le détruire. Au cours de l'une des batailles, le char allemand est touché, mais pas détruit ; puis disparaît, sans laisser de trace. Au printemps 1945, Najdėnov refuse d'admettre que la guerre soit terminée. « Jusqu'à ce que le "Tigre Blanc" soit détruit, la guerre ne sera pas terminée, il est prêt à attendre vingt ans, cinquante, cent, mais il va certainement réapparaître et frapper⁴² ». En contre-point des paroles de Najdėnov, la scène finale se déroule dans un bureau sombre, dans lequel Adolf Hitler se justifie devant un mystérieux étranger — probablement américain — au sujet de la guerre :

Nous avons simplement trouvé le courage de réaliser ce dont l'Europe rêvait !... N'avons-nous pas réalisé le rêve secret de chaque habitant européen ? Ils n'ont jamais aimé les Juifs ! Et toute leur vie, ils ont eu peur de ce pays sombre et menaçant à l'Est... Voilà ce que j'ai dit : résolvons simplement ces deux problèmes, résolvons-les une fois pour toute... La guerre n'est qu'un point de départ⁴³.

Les deux films les plus récents sont eux-aussi centrés sur l'attente. Ainsi, *Sobibor* [*Sobibor*⁴⁴], sorti en 2018, raconte l'histoire d'une évasion. En 1943, un groupe de prisonniers de guerre soviétiques de Minsk est amené au camp de la mort de Sobibor. L'officier de l'Armée rouge Aleksandr Pečerskij établit les contacts avec le Comité clandestin du camp. Son but est d'organiser une évasion. Cependant, les Allemands abattent un prisonnier sur dix à toute tentative d'évasion. Aussi, dans leur intérêt, est-il impératif que tous les prisonniers quittent Sobibor en même temps. Il s'agit d'organiser d'une véritable rébellion coordonnée. Pendant ce temps, scandée par des exactions et l'extermination des prisonniers, la vie quotidienne de Sobibor est horrible. L'Armée rouge approche et les prisonniers du camp sont menacés d'être exterminés avant l'arrivée de leurs libérateurs. Ici, l'attente est constituée par la préparation de la fuite du camp de Sobibor, le seul camp d'extermination allemand où, sous l'influence d'un officier soviétique, les prisonniers se sont révoltés. Enfin, *T-34*⁴⁵ relate l'histoire d'un sous-lieutenant qui tente de retarder l'avance allemande avec un tank T-34. Capturé, il est envoyé dans un camp de concentration où un T-34 pris à l'Armée rouge doit servir de cible mouvante d'entraînement aux équipages de chars allemands. Commandant le T-34 le sous-lieutenant prépare une évasion. Une course poursuite et des combats se déroulent dans les villages allemands traversés par le char et ses poursuivants. À la fin, l'équipage soviétique l'emporte et le spectateur comprend que les héros survivent à la guerre. Dans ce film, l'attente prend les traits de la préparation de l'évasion des tankistes soviétiques — prisonniers en Allemagne.

Conclusion

L'analyse, fondée sur le corpus des films les plus connus dont le sujet est la participation de l'Union soviétique dans la Seconde Guerre mondiale permet de mettre en lumière divers types d'attentes :

- les attentes liées à une situation militaire : l'attente de l'attaque, l'attente de secours ou de la relève, l'attente sous la forme des moments de repos entre les actions militaires ;

⁴² *Ibid.*

⁴³ *Ibid.*

⁴⁴ *Sobibor* — 2018. Metteur en scène : Konstantin Habenskij.

⁴⁵ *T-34* — 2018. Réalisateur : Aleksej Sidorov. À l'occasion des festivités du 75^e anniversaire de la Victoire, ce film a été diffusé en version longue sur la chaîne *Rossià* dans la soirée du 9 mai 2020.

- les attentes personnelles et familiales : l'attente du retour (ou non) du soldat, l'attente d'information sur le destin d'un être cher, le bulletin de décès comme fin de l'attente, l'attente de l'être cher porté disparu ;
- l'attente et la préparation d'un acte libérateur.

Selon les périodes politiques, ces attentes sont reprises de manières différentes : alors que les années de guerre sont marquées par une production principalement fondée sur l'attente de l'être cher, celles d'immédiat après-guerre sont plus directement centrées sur la vie au front et l'action militaire. À partir de 1956 se développe une production mêlant tout à la fois action militaire et vie personnelle au travers de l'exposition du destin d'individus ou de groupe d'individus. Les dernières années du régime soviétique et les années qui suivent les débuts de la Fédération de Russie en 1991 donnent naissance à la création d'œuvre de dénonciation avant, à partir de la fin des années 2000, de voir une production plus patriotique dirigée vers les nouvelles générations où l'attente tient toujours une place prépondérante, non plus comme un élément de nostalgie mais comme un élément indispensable permettant aux héros de préparer un événement salvateur. Aujourd'hui, une nouvelle fois, les scénarios des films de guerre se fondent sur l'attente et la préparation — les deux thèmes principaux du film de 1938, *Si demain la guerre*⁴⁶.

⁴⁶ *Si demain la guerre* — 1938. Réalisateur : Efim Dzigan.

V. Expectatives des relations pédagogiques

L'Attente et son optimisation par l'étudiant

Sondess Zarrouk
Université de Haute-Alsace
LISEC (UR 2310)

Pour citer cet article : Sondess Zarrouk, « L'Attente et son optimisation par l'étudiant », in *Dialogues Mulhousiens*, n° 4, *L'Attente*, Journées Doctorales Humanités 2019, sous la direction de Marie-Lou Solbach et Régine Battiston, mai 2020, p. 201-207 (version en ligne, <http://dialogues.hypotheses>).

Résumé

L'économie de l'éducation est un champ des sciences économiques qui étudie le rôle de l'éducation dans l'économie. Que ce soit au niveau individuel ou collectif. Au niveau individuel, on modélise, étudie et analyse les retombées de l'éducation suite à l'accumulation de compétences issues du milieu scolaire, professionnel ou universitaire, de l'élève, de la famille ou de l'étudiant. S'agissant de l'étudiant, il est considéré comme un entrepreneur qui investit dans l'enseignement supérieur dans l'espoir de s'insérer rapidement et solidement sur le marché du travail. Du point de vue de l'éducation et plus particulièrement de l'économie de l'éducation, l'attente se situe au moment de l'action de formation à la suite de la décision d'investissement en éducation et précédant les retombées de cette dernière. Dans un univers certain caractérisé notamment par le plein emploi, cette attente peut être considérée comme une formalité. Dans un univers incertain, caractérisé par le sous-emploi et la précarité de la vie étudiante, cette attente devient a priori un passage obligé contraignant coûteux et peu rentable. Des économistes comme Levy-Garboua par son modèle d'éligibilité explique comment l'étudiant s'adapte à ces contraintes et rend l'attente plus rentable sur le court terme et le long terme.

Mots-clés : attente, investissement, économie, éligibilité, étudiant.

Abstract

Waiting and its Optimization by the Student

The economics of education is a field of economics that studies the role of education in the economy, whether at the individual or collective level. At the individual level, the effects of education are modeled, studied and analyzed following the accumulation of skills from the school, professional or academic, student, family or student environment. As far as the student is concerned, he is considered as an entrepreneur who invests in higher education in the hope of quickly finding a solid place in the labor market. From the point of view of education and more particularly of the economics of education, the expectation is at the moment of the training action following the decision of investment in education and preceding the results of this action. In a certain world characterized in particular by full employment, this expectation can be considered as a formality. In an uncertain world, characterized by underemployment and the precariousness of student life, this expectation becomes a binding, obligatory passage that is costly and unprofitable. Theories like Levy-Garboua's eligibility model explain how the student adapts to these constraints and makes the wait more profitable in the short term and the long term.

Keywords: waiting—investment—economy—eligibility—student.

Les économistes de l'éducation font l'hypothèse que l'étudiant est un agent rationnel, qui prend des décisions en fonction du calcul des profits escomptés et des coûts estimés d'une formation donnée qu'il souhaite entreprendre. Ce calcul prend en compte l'ensemble des informations dont dispose l'étudiant au moment où il fait son choix (N-1) : difficulté des études qu'il va entreprendre, état du marché du travail dans la filière souhaitée, salaire, ... De ce calcul, un choix est fait : je continue mes études après le baccalauréat ou non, je m'inscris dans cette filière ou dans une autre, je continue en master ou non, je reprends mes études ou non... Dès lors, on dira que l'étudiant a fait un choix rationnel et optimal. On peut donc faire l'hypothèse que le temps entre la formation suivie (l'accumulation de compétences) et celui de la réalisation des choix effectués en N-1 est optimisé. Cette optimisation peut alors se traduire pour l'étudiant par le fait de trouver un emploi rapidement avec un salaire attendu et dans le domaine de compétence pour lequel il a été formé. L'attente se traduit donc ici par un *bref* passage obligé entre le moment des études et emploi. Cette attente optimisée n'est cependant valable que dans un univers certain. Un univers où les informations dont l'étudiant dispose en N-1 (au moment où l'étudiant prend la décision de se former) sont valables en N+1. Que se passe-t-il alors dans un univers incertain ? En quoi consistent ses choix de manière à optimiser l'attente ?

Dans un premier temps nous reviendrons sur ce qui caractérise le choix d'un étudiant dans une situation de demande de formation. Nous montrerons comment les théories économiques de l'éducation expliquent « l'attente » plus ou moins longue entre l'obtention du diplôme et l'emploi escompté puis dans un second temps nous verrons, à travers le modèle d'éligibilité de Levy-Garboua¹, comment se traduit l'attente dans un univers incertain.

Le choix dans la demande d'enseignement supérieur

Le choix en sciences économiques est lié à la notion de rationalité des individus. La théorie économique classique est basée sur l'idée que l'agent économique a pour objectif la maximisation de son profit en tant que producteur ou de sa satisfaction en tant que consommateur sous la contrainte de coût dans le cas du producteur et sous la contrainte du revenu chez le consommateur. La théorie économique néo-classique est basée sur deux hypothèses. La première est que l'acteur économique a un but particulier, par exemple une utilité ou un profit maximum. La seconde hypothèse est qu'il est substantivement rationnel². Son comportement « rationnel » doit permettre d'atteindre un but en pesant strictement le pour et le contre de chaque solution et choisir la solution optimale. Simon identifie plusieurs formes de rationalité :

on peut dire qu'une décision est « objectivement » rationnelle si elle représente en fait le comportement correct qui maximisera des valeurs données dans une situation donnée. Elle est « subjectivement » rationnelle si elle maximise les chances, de parvenir à une fin visée en fonction de la connaissance réelle qu'on aura du sujet. Elle est « consciemment » rationnelle dans la mesure où l'adaptation des moyens aux fins est un processus conscient. Elle est « intentionnellement » rationnelle dans la mesure où l'individu ou l'organisation auront délibérément opéré cette adaptation. Elle est rationnelle « du point de vue de l'organisation » si elle sert les objectifs de celle-ci, enfin elle est « personnellement » rationnelle si elle obéit aux desseins de l'individu³.

On notera que la théorie du capital humain spécifie que l'étudiant est considéré comme un individu rationnel, qui agit comme un entrepreneur puisqu'il investit en lui-même en espérant

¹ Louis Levy-Garboua, « Les demandes de l'étudiant ou les contradictions de l'université de masse », *Revue française de sociologie*, n° XVIII, 1976, p. 53-80.

² Herbert Alexandre Simon, *From Substantive to Procedural Rationality, Method and Appraisal in Economics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1976, p. 129-148.

³ Herbert Alexandre Simon, *Administrative Behavior, A Study of Decisions Making Processes in Administrative Organization*, trad. par Pierre-Emmanuelle Dauzat, Paris, Economica, 1983.

une rentabilité. Ainsi Schultz⁴ expliquait qu'il considère les étudiants comme des entrepreneurs qui investissent (en éducation) en eux mêmes dans l'espoir d'une rentabilité future. Comme pour tout investissement et comme pour n'importe quel entrepreneur, l'étudiant va devoir supporter des coûts (coût direct, coût indirect et coût d'opportunité) durant la formation du capital. L'étudiant en tant qu'entrepreneur va donc arbitrer entre différents investissements afin de choisir celui qui sera pour lui le plus rentable. Ainsi, l'étudiant est un individu rationnel qui prend des décisions qui doivent permettre l'atteinte de ses objectifs. Cette décision se traduit par le fait d'avoir fait le choix de continuer en enseignement supérieur et non de travailler à la fin des études secondaires.

La rationalité de l'étudiant et l'attente

L'étudiant est informé du rôle du diplôme dans son insertion professionnelle. Il fait un calcul de rentabilité avant de s'engager. Ainsi, dans un univers certain, l'étudiant est convaincu que ses projections en termes de salaires et d'emplois seront réalisées. En effet, dans la théorie du capital humain, l'investissement éducatif consiste à rechercher un bénéfice futur grâce à un accroissement des compétences dû à l'éducation « mais ce calcul repose sur l'hypothèse forte de parfaite prédiction du futur de la carrière professionnelle⁵ ». Ainsi, pour Bourdon le diplôme permet non seulement une augmentation des gains futurs mais surtout en période de sous emploi d'échapper au chômage. Dans la mesure où l'hypothèse que l'éducation comme filtre permettant l'écramage dans le marché du travail apparaît valide, ne peut-on pas donner une vision moins restrictive aux finalités de l'investissement éducatif ? Dans un marché du travail de sous emploi cette logique d'écramage conduit à voir non pas uniquement une rationalité de l'investissement éducatif au travers des gains futurs, mais une échappatoire au risque du chômage, avec une prime indiscutable aux détenteurs de diplômes élevés⁶. L'auteur en arrive à la conclusion que dans un marché du travail rationné par la demande, la formation la plus élevée protège avant tout du chômage et que ceux dont l'investissement éducatif est le plus faible seront exclus de l'emploi. Cette conclusion rejoint en partie les travaux de Doeringer et Piore⁷ sur la dualité du marché du travail. En effet les auteurs en posant l'hypothèse de la dualité du marché du travail expliquent qu'il existerait une segmentation du marché du travail : un segment dit primaire et un autre dit secondaire. Dans ce dernier se trouveraient les emplois précaires, déqualifiés, sans perspective de formation interne à l'inverse du segment primaire. Seuls les individus diplômés auraient ainsi accès à ce marché alors que les non diplômés seraient condamnés à végéter dans le segment dit « secondaire » du marché du travail⁸.

Les principales théories économiques de l'éducation renvoient l'idée que dans un contexte de plein emploi, le diplômé trouve un emploi à la hauteur des compétences développées durant ses années d'études. Les compétences sont traduites sous forme de productivité anticipée par le futur employeur. Malgré certaines divergences, les théories développées en économie de l'éducation font toutes le lien entre l'éducation et l'emploi. Et plus précisément sur la plus-value de l'éducation sur le marché du travail.

La théorie du capital Humain de base

La théorie du capital humain qui est la théorie de base, fondatrice de « l'économie de l'éducation », met en avant que l'éducation permet de développer des compétences qui permettront d'accroître la productivité du futur salarié, actuellement étudiant. On dit dans ce

⁴ Théodore Schultz, « Investment in Human Capital », *American Economic Review*, vol. 51, n° 1, 1961, p. 1-17.

⁵ Jean Bourdon, « La rentabilité de l'investissement éducatif : un concept permanent de référence dans une réalité changeante », in Jean-Jacques Paul (éd.), *Administrer, gérer, évaluer les systèmes éducatifs : une encyclopédie pour aujourd'hui*, Paris, ESF, 1999, p. 240.

⁶ *Ibid.*, p. 241.

⁷ Peter Doeringer, Michael Piore, *Internal Labour Markets and Manpower Analysis*, Lexington, Lexington Books, 1971.

⁸ Gravot Pierre, *Économie de l'éducation*, Paris, Économica, 1993, p. 27.

cas qu'il accumule du capital humain. La productivité étant, selon la théorie néoclassique sur laquelle est basée la théorie du capital humain, égale, dans une situation de plein emploi, à son salaire. Les travaux de Bourdon vont plus loin, puisqu'il suggère que cette accumulation du capital humain permise grâce à un haut niveau d'éducation permettrait aussi de protéger du chômage.

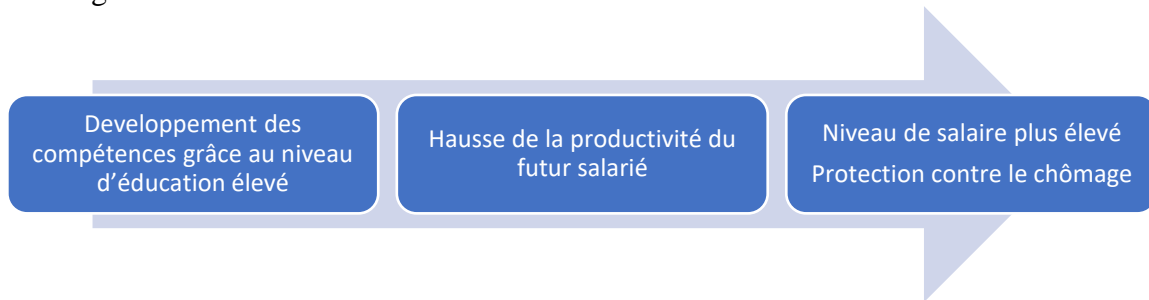


Fig. 1. La théorie du capital Humain de base

La théorie des signaux de Spence (1973)

Cette théorie pose comme postulat que l'employeur ne connaît pas la productivité du futur employé. De ce fait, contrairement à la théorie du capital humain où seul le niveau de formation compte pour estimer la productivité de l'individu, dans ce cas c'est la combinaison d'indices (caractéristiques intrinsèques à l'individu, tels que l'âge, le genre, la race...) et de signaux (caractéristiques que peut faire évoluer l'individu, exemple le niveau d'éducation) véhiculés par le candidat postulant qui sera l'indicateur d'un niveau de productivité et non pas uniquement le niveau d'éducation.

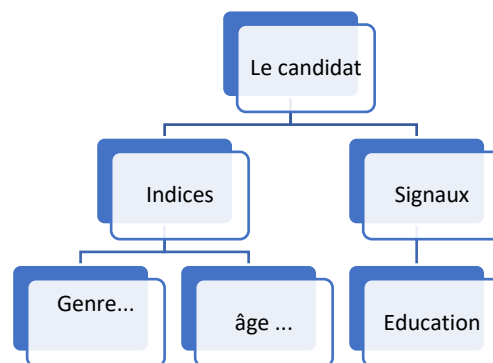


Fig. 2. La théorie des signaux de Spence

La théorie du Filtre développée par Arrow (1971)

L'éducation n'accroît pas les compétences des individus. Elle ne fait que les relever. Le diplôme révèle les qualités qui sont définies sous forme de compétences. Ces dernières seraient innées mais l'employeur ne les percevrait que par le prisme du diplôme.

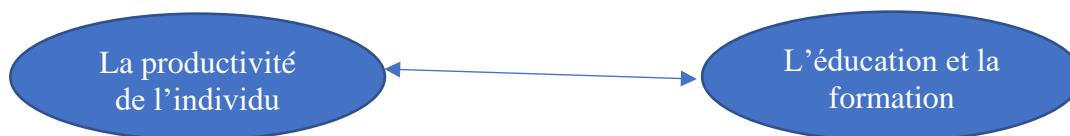


Fig. 3. La théorie du Filtre d'Arrow

Blaug réconcilie ces théories en mettant en avant qu'elles concourent toutes à mettre en avant le rôle du haut niveau d'éducation comme facteur de l'employabilité des étudiants⁹.

⁹ Mark Blaug, « The Empirical Status of Human Capital Theory: a Slightly Jaundiced Survey », *Journal of Economic Literature*, vol. 14, n° 3, 1976.

L'attente et l'étudiant

Si l'on définit, l'attente comme étant une espérance, action de demeurer jusqu'à l'arrivée de quelqu'un ou quelque chose¹⁰. La théorie économique de l'éducation fait du moment entre l'obtention du diplôme et le premier emploi, un temps d'attente (que l'on considérera ici comme une attente) plus ou moins long en fonction de la conjoncture économique et du fait que l'on soit en situation de plein emploi ou de sous-emploi. Ce temps d'attente est défini ici comme une formalité. L'attente ici est définie comme le « temps d'attente » entre le moment de l'obtention du diplôme et le moment de l'obtention d'un emploi correspond aux compétences développées pour l'acquisition du diplôme. Il existe aussi un autre temps d'attente pour l'étudiant. C'est celui qui est défini comme la période entre le moment où l'étudiant a fait le choix des études post secondaire et le moment des retombées de ce choix. Ces retombées sont traduites par un emploi stable et rémunérateur. Un temps consacré à l'acquisition des compétences.

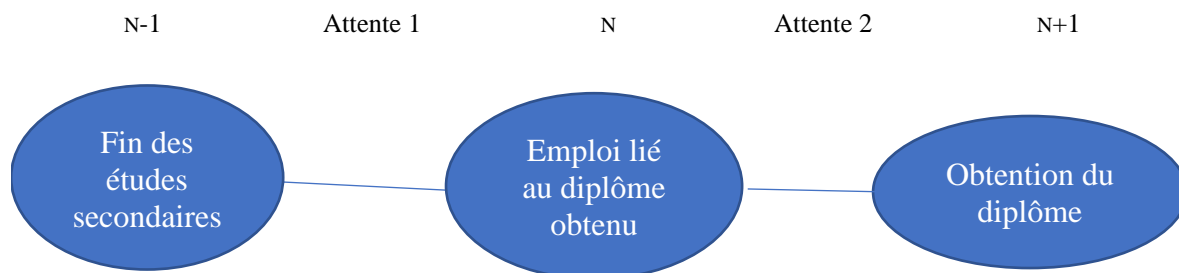


Fig. 4. La théorie économique de l'éducation

Dans un contexte de certitude les choix que nous faisons en N-1 se réalisent. Dans notre cas, avoir un emploi stable et rémunérateur après avoir suivi des études supérieures. Mais en cas d'incertitude quant à l'avenir combinée à une situation précaire de la vie de l'étudiant comment l'étudiant envisage ses études ? Que se passe-t-il durant ce temps ? Comment est vécue l'attente ? Est-ce toujours une simple formalité ? Une réponse est apportée par le modèle d'éligibilité de Levy-Garboua¹¹.

Le modèle d'éligibilité de LevyGarboua ou l'attente optimisée

Selon Levy-Garboua¹² pour les théoriciens du capital humain¹³, l'étudiant est rationnel, il ne s'engage dans un investissement que si et seulement si, il a une garantie au moment de prendre une décision (en T-1) que ses projections seront réalisées (en T+1). Cette théorie prédit en effet que, devant la dégradation des perspectives professionnelles et des conditions de la vie étudiante, « le taux de rendement des diplômés universitaires aurait dû baisser, en conséquence de quoi une partie des jeunes bacheliers aurait dû être découragée et se porter directement sur le marché du travail¹⁴ ». En effet, selon lui « les débouchés professionnels se sont amenuisés, les conditions de vie et de travail des étudiants se sont détériorées et la fréquence des échecs universitaires s'est aggravée ». Alors pourquoi, les étudiants continuent à s'engager dans les études ? Levy-Garboua à cette phrase célèbre « apparemment aveugles, les bacheliers continuent d'aller à l'université comme si rien ne devait changer¹⁵ ».

La réponse se trouve dans l'optimisation de la rentabilité de leur investissement. En effet, Levy-Garboua va expliquer l'engagement des étudiants par le fait que l'étudiant ne recherche

¹⁰ Kamyabi Mask Ahmad, « L'attente dans le théâtre de Samuel Beckett. *En attendant Godot* », *Revue des Études de la Langue Française*, n° 5, 2011, p. 67-80.

¹¹ Louis Levy-Garboua, « Les demandes de l'étudiant ou les contradictions de l'université de masse », *op. cit.*

¹² *Ibid.*

¹³ On parle ici de la théorie du capital Humain « primaire ».

¹⁴ Louis Levy-Garboua, « Les demandes de l'étudiant ou les contradictions de l'université de masse », *op. cit.*, p. 64.

¹⁵ *Ibid.*

pas uniquement à investir en éducation comme le laisse supposer la théorie du capital humain lorsqu'il s'inscrit à l'université. Selon son concepteur le modèle d'éligibilité :

rend compte des comportements d'adaptation des étudiants au déséquilibre du marché du travail engendré par l'Université de masse. Il montre que, lorsque s'amenuisent les avantages futurs que l'éducation était censée procurer, le nouvel équilibre est atteint par une réduction proportionnée du coût temporel des études, de manière à en conserver le taux de rentabilité pécuniaire¹⁶.

En effet, la théorie du capital humain suppose que l'étudiant supporte des coûts liés à son investissement en éducation. L'accès à l'éducation supérieure suppose que l'usager va devoir supporter trois types de coûts. Le coût direct, lié notamment au droit de scolarité, le coût indirect ou supplémentaire, lié notamment aux frais de logement, de transport ou de restauration et enfin et surtout le coût d'opportunité¹⁷. En effet, lorsque l'étudiant décide d'investir dans l'enseignement supérieur il choisit de ne pas utiliser son temps (ni ses talents) à une activité productrice renonçant ainsi à percevoir tout de suite des revenus¹⁸.

Le tableau ci-dessous nous montre selon Levy-Garboua comment l'étudiant tente de s'adapter à la dégradation de la vie future (chômage, emploi précaire ou salaire inférieur à la productivité) et la dégradation de la vie actuelle étudiante (coût de la vie étudiante). Ainsi, face à une dégradation de la vie actuelle, l'étudiant fera le choix d'avoir un travail rémunéré pour diminuer les coûts en général, il diminuera son temps de loisir et maintiendra son temps d'étude non obligatoire. Pour parer à la dégradation de la vie future, l'étudiant fera le choix d'avoir un travail rémunéré pour diminuer les coûts notamment le coût d'opportunité, il maintiendra son temps de loisir indépendant mais diminuera drastiquement son temps d'études non obligatoire ce qui va accroître la probabilité d'échec.

Le modèle d'éligibilité explique pourquoi le jeune bachelier s'inscrit à l'Université même s'il n'en attend pas de grands avantages futurs. En effet, il cherche aussi dans la vie universitaire des satisfactions immédiates que la vie professionnelle ne procure pas, en vertu de quoi il est prêt à substituer des activités de loisir indépendant et de travail à temps partiel à l'activité studieuse stricto sensu¹⁹.

Comportement qualifié par Levy-Garboua d'« individuellement rationnel » et socialement désastreux.

SATISFACTION ET AFFECTATION DU TEMPS	SATISFACTIONS PRÉSENTES		SATISFACTIONS FUTURES Temps d'étude non obligatoire
	Dépenses Temps de travail rémunéré	Qualité de vie Temps de loisir indépendant	
DÉGRADATION DE LA CONDITION			
Présente	↗	↘	→
Future	↗	→	↘

Fig. 5. Le résultat des adaptations individuelles à la dégradation de la condition étudiante sur le bien-être et l'affectation du temps²⁰.

¹⁶ *Ibid.*

¹⁷ Clément Lemelin, *L'Économiste et l'éducation*, Sainte-Foy, Presses Universitaires du Québec, 1998.

¹⁸ Jean-Claude Eicher, Xavier Greffe, Jean-Louis Mairesse, Jacques Reiffers (éd.), *Encyclopédie Economique*, Paris, Economica, « Education », 1990.

¹⁹ Levy-Garboua, « Les demandes de l'étudiant ou les contradictions de l'université de masse », *op. cit.*, p. 64.

²⁰ *Ibid.*

Conclusion

L'objet de notre contribution était de montrer que dans un contexte de certitude l'investissement en enseignement supérieur de l'étudiant, qui se définit par une dépense en temps, en argent et en talent afin d'obtenir un emploi stable et rémunérateur, l'attente ou les attentes n'est ou ne sont qu'une formalité. Un passage obligé qui est caractérisé par le temps d'accumulation des compétences dans le premier temps d'attente (entre la fin des études secondaires et l'obtention du diplôme) et second temps caractérisé par le temps de trouver un emploi conforme à la formation obtenue dans le deuxième temps de l'attente de la vie d'un étudiant. Dans un contexte d'incertitude le premier temps d'attente est construit comme étant un temps de loisir et de travail rémunéré avec un investissement moins important dans le travail studieux non obligatoire afin de compenser la dégradation de la vie présente et aussi compenser un rendement plus faible de l'investissement en éducation.

Attentes, sentiment d'efficacité personnelle et engagement dans le développement professionnel

Badya Lage
Université de Haute-Alsace
LISEC (UR 2310)

Pour citer cet article : Badya Lage, « Attentes, sentiment d'efficacité personnelle et engagement dans le développement professionnel », in *Dialogues Mulhousiens*, n° 4, *L'Attente*, Journées Doctorales Humanités 2019, sous la direction de Marie-Lou Solbach et Régine Battiston, mai 2020, p. 208-217 (version en ligne, <http://dialogues.hypotheses>).

Résumé

Dans le cadre de la théorie socio cognitive de Bandura, les « attentes » correspondent « aux médiations cognitives » que l'individu introduit entre son comportement et son environnement. Dans le domaine de l'enseignement, différentes attentes interagissent et influencent l'action, le comportement de l'enseignant vis-à-vis de soi et vis-à-vis de l'autre, ainsi que ses états émotionnels et psychosociaux. En relation avec notre recherche doctorale, à propos de la problématique du développement professionnel des enseignants par la réflexivité sur leurs pratiques, nous cherchons à présenter dans cet article à visée théorique, la pertinence du concept d'attente dans le milieu éducatif. Nous faisons l'hypothèse que cette médiation cognitive permet de comprendre l'influence du sentiment d'efficacité personnelle sur les effets des attentes des enseignants vis-à-vis des élèves, notamment ceux jugés en difficulté scolaire.

Mots-clés : attentes, effet Pygmalion, sentiment d'efficacité personnelle, agentivité, pratiques des enseignants.

Abstract

Influence of Self-Efficacy on Teachers' Expectations for Students Judged to be in Scholar Difficulty

In the context of Bandura's socio-cognitive theory, "expectations" correspond to "cognitive mediations" that the individual introduces between his/her behavior and his/her environment. In the field of education, different expectations interact and influence the action, the behavior of the teacher on self and the other, as well as their emotional and psychosocial states. In connection with our doctoral research, on the issue of professional development of teachers by the reflexivity of their practices, we seek to present in this theoretical article, the relevance of the concept of "expectations" in the educational environment. We hypothesize that this cognitive mediation makes it possible to understand the influence of the feeling of self-efficacy on the effects of teachers' expectations on students, especially those judged to have difficulties in school.

Keywords: expectations—Pygmalion effect—sense of self-efficacy—activity—teachers' practices.

Depuis plusieurs années, « L'effet des attentes » des enseignants a été étudié dans différentes recherches en relation avec la réussite ou l'échec des élèves. Il a été parfois justifié, pour expliquer les inégalités sociales et culturelles en matière de réussite des élèves, et parfois contesté. Avec les travaux de Rosenthal et Jacobson¹ sur « l'effet pygmalion à l'école », le thème des attentes de l'enseignant est devenu un objet de recherche important².

« L'effet des attentes » a été mis en relation avec l'efficacité de l'enseignement. Selon Talbot³, les enseignants efficaces et équitables entretiennent des attentes élevées envers leurs élèves, tout en défendant le postulat de leur éducabilité cognitive. Ils font progresser leur classe tout en différenciant les apprentissages et en réduisant les écarts de performances entre les élèves.

Par ailleurs, l'efficacité de l'enseignement dépend des croyances des enseignants en leur capacité à produire les résultats attendus même dans des situations difficiles. Ces croyances d'efficacité personnelle⁴ constituent un facteur clé de l'action humaine. « Le sentiment d'efficacité personnelle d'un individu ne concerne pas le nombre d'aptitudes qu'il possède, mais ce qu'il croit pouvoir en faire dans des situations variées⁵ ». Si une personne estime ne pas pouvoir produire de résultats satisfaisant dans un domaine ou dans une situation, elle n'essaiera pas de les provoquer.

Existerait-il une relation entre le sentiment d'efficacité personnelle et « l'effet des attentes » sur les performances des élèves ? Les enseignants avec un sentiment d'efficacité élevé défendraient-ils l'éducabilité cognitive des élèves ?

Cet article poursuit une visée essentiellement théorique. Nous rendrons compte dans une première partie de cet article du contexte de notre recherche doctorale et dans un deuxième temps nous développerons les concepts mobilisés ainsi que la relation entre attentes, sentiment d'efficacité et pratiques des enseignants. Dans la troisième partie, nous indiquerons les choix méthodologiques effectués à partir de ce cadrage conceptuel ainsi que les résultats attendus.

1. Contexte et problématique de notre recherche doctorale

Nous nous intéressons à la professionnalisation des enseignants dans le système éducatif marocain et aux conditions d'accompagnement dans leur développement professionnel. Nous cherchons à comprendre comment l'expérience professionnelle influence le pouvoir d'agir des enseignants face à un public hétérogène en perpétuel changement. Nous pensons qu'une analyse des interactions enseignants-élèves au cours de la gestion de la classe, mettrait en évidence les attentes qui orienteraient le choix des objectifs de leurs actions. Un travail de réflexivité sur ces attentes et sur leur sentiment d'efficacité personnelle, dans le cadre de l'analyse d'activité, permettrait aux enseignants de s'engager dans une prise de conscience des résultats de leur activité d'un côté et d'un autre côté dans une recherche de renormalisation de la prescription pour prendre en compte les élèves jugés en difficultés scolaire. Nous faisons l'hypothèse qu'une identification et une prise de recul sur les attentes mises en évidence à l'égard des élèves constitueraient une ressource qui permettrait aux enseignants d'analyser leurs expériences afin de faire évoluer leurs représentations et éventuellement leurs pratiques et ainsi augmenter leur sentiment d'efficacité personnelle.

¹ Robert Rosenthal, Lenore Jacobson, « Pygmalion in the Classroom: Teacher Expectation and Student Intellectual Development », *The Urban Review*, vol. 3, 1968, p. 16-20.

² David Trouilloud, Philippe Sarrazin, « Les connaissances actuelles sur l'effet Pygmalion : Processus, poids et modulateurs », *Revue Française de Pédagogie*, INRP/ENS éditions, 2003, p. 89-119, disponible sur <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00388839/document> [consulté le 1 octobre 2019].

³ Laurent Talbot, « Les recherches sur les pratiques enseignantes efficaces », *Questions Vives*, vol. 6, n° 18, 2012, disponible sur <https://journals.openedition.org/questionsvives/1234> [consulté le 1 octobre 2019].

⁴ Albert Bandura, *Self-efficacy. The Exercise of Personal Control*, New York, Freeman, 1997.

⁵ Jacques Lecomte, « Les applications du sentiment d'efficacité personnelle », *Savoirs*, hors-série n° 5, 2004, p. 2, disponible sur <https://www.cairn.info/revue-savoirs-2004-5-page-59.htm> [consulté le 1 octobre 2019].

2. Cadrage conceptuel

2.1. Le concept d'Attente :

Le mot « attente » est défini dans le dictionnaire de Rayanal et Rieunier⁶ comme une croyance, une prévision, un espoir ou une crainte, concernant une situation ou un état futur. Les attentes d'une personne, selon les mêmes auteurs :

- Ont un rôle dans le sens attribué aux informations traitées par la personne, selon les situations ;
- Sont le résultat d'une construction individuelle à partir de l'interaction des représentations mentales de l'individu avec son environnement ;
- Sont influencées par l'expérience vécue, la perception qu'a une personne sur l'autre, les valeurs auxquelles l'individu croit...

Les attentes ont aussi une influence sur les interactions sociales⁷. Selon Trouilloud, Sarrazin :

Il est rare d'interagir avec les autres sans avoir quelques attentes sur la manière dont ils vont se comporter, chacun ayant besoin de comprendre et d'évaluer les autres, de pouvoir prédire et expliquer leurs comportements. Les impressions, croyances, perceptions ou autres attentes (expectation) que nous avons à l'égard d'une personne peuvent orienter nos pensées et nos comportements envers elle, et en retour influencer les pensées et comportements de celle-ci⁸. Dès lors, ce phénomène peut nous amener à nous interroger sur ce qui, dans ce que nous sommes, est la conséquence des perceptions, croyances ou attentes de différents autrui significatifs tels que nos parents, enseignants ou pairs⁹.

D'un autre côté, les attentes ont été définies, dans le cadre de la théorie sociocognitive de Bandura, comme des « médiations cognitives » que le sujet introduit entre son comportement et l'environnement. Le sujet est considéré comme un « interprète actif des messages de son environnement et de ses propres réactions¹⁰ ». Il est, dans le cadre de cette théorie, un sujet agentique capable de prévoir, de réguler ses activités et de poursuivre son développement. Toutefois, cette agentivité humaine est fondée sur les croyances d'efficacité personnelle¹¹. Celle-ci serait dépendante de l'interaction entre les croyances d'efficacité de la personne et la réceptivité de l'environnement.

De ce qui précède et en relation avec notre domaine d'étude, nous pouvons avancer que l'attente d'un enseignant est en relation avec le futur et le passé. Elle est liée au futur par la réflexion sur l'avenir — l'espoir, la prévision, la crainte — mais aussi au passé par l'exploitation de schèmes développés durant l'expérience personnelle et/ou professionnelle. L'expérience, facteur important influençant le sentiment d'efficacité personnelle, aurait un impact dans ce sens sur les attentes développées en relation avec les activités d'un enseignant, que ce soit avec ses propres actions ou avec celles des élèves.

2.2. Effet des attentes des enseignants sur les performances des élèves

Depuis le début du vingtième siècle, différentes recherches se sont intéressées à la relation entre les attentes des enseignants vis à vis des élèves et les performances scolaires de ces derniers.

⁶ Françoise Rayanal, Alain Rieunier, *Pédagogie : dictionnaire des concepts clés*, Paris, ESF, 1997.

⁷ Marc Snyder et Arthur Stukas Jr., « Interpersonal Processes: The Interplay of Cognitive, Motivational, and Behavioral Activities in Social Interaction », *Annual Review of Psychology*, vol. 50, 1999, p. 273-303.

⁸ *Ibid.*

⁹ David Trouilloud, Philippe Sarrazin, « Les connaissances actuelles sur l'effet Pygmalion : Processus, poids et modulateurs », *op. cit.*, p. 90.

¹⁰ Philippe Carré, « Bandura : une psychologie pour le XXI^e siècle ? », *Savoirs*, Hors-série n° 5, 2004, p. 39, disponible sur <https://www.cairn.info/revue-savoirs-2004-5-page-9.html> [consulté le 1 octobre 2019].

¹¹ *Ibid.*, p. 40.

Les travaux de Rosenthal et Jacobson¹² ainsi que la publication du livre « Pygmalion à l'école » ont marqué le début de cet intérêt. Un modèle conceptuel de « l'effet Pygmalion » a été développé par Trouilloud et Sarrazin¹³ sur la base d'une revue synthétique des différentes recherches. Il explicite les facteurs influençant les attentes de l'enseignant, les conséquences des attentes sur les élèves, ainsi que les facteurs modulateurs de l'effet de ces attentes. Nous développerons dans ce qui suit, les différents éléments de ce modèle.

2.2.1. Effet Pygmalion

« L'effet Pygmalion¹⁴ » est traduit dans la littérature par « l'effet des attentes¹⁵ » ou l'effet des croyances des enseignants en la réussite ou l'échec d'un élève. Des attentes qui sont parfois réalisées par la personne en question et sont considérées comme une prophétie auto réalisatrice. Celle-ci a été définie comme :

- Une prédiction se basant sur « une croyance erronée conduisant à sa propre réalisation¹⁶ » ;
- « Une définition d'abord erronée d'une situation qui suscite un nouveau comportement qui rend exacte cette conception initialement fautive¹⁷ ».

2.2.2. Facteurs influençant les attentes des enseignants

Les attentes des enseignants sont élaborées sur la base de différents facteurs. Elles sont influencées par les caractéristiques de l'enseignant (expérience, âge, représentations, préjugées, stéréotypes...), par celles de la situation (type d'établissement, la classe...) ainsi que par celles des élèves (physiques, cognitives, comportementales...).

Parmi les facteurs mis en évidence par différents résultats de recherches¹⁸, nous notons des facteurs objectifs tels que les résultats scolaires antérieurs de l'élève, les comportements et attitudes en classe ; des facteurs subjectifs comme l'effet de famille (performance des frères et sœurs), le statut des parents, le genre ou les généralisations abusives basées sur des caractéristiques stéréotypiques. Ces derniers facteurs sont basés sur des préjugés qui biaisent souvent les attentes des enseignants vis-à-vis de la performance des élèves.

2.2.3. Les effets des attentes des enseignants

Les attentes des enseignants n'ont pas généralement une influence directe sur la performance des élèves. Le traitement différentiel des élèves sur la base des attentes élaborées à leur égard influencerait la performance de l'élève¹⁹.

Sur la base de différentes recherches réalisées dans ce sens, Rosenthal²⁰ a proposé sa « théorie des 4 facteurs », résumant les comportements par l'intermédiaire desquels les

¹² Robert Rosenthal, Lenore Jacobson, « Pygmalion in the Classroom: Teacher Expectation and Student Intellectual Development », *op. cit.*

¹³ David Trouilloud, Philippe Sarrazin, « Les connaissances actuelles sur l'effet Pygmalion : Processus, poids et modulateurs », *op. cit.*

¹⁴ David Trouilloud, Philippe Sarrazin, « L'effet Pygmalion existe-t-il en Education Physique et Sportive ? Influence des attentes des enseignants sur la motivation et la performance des élèves », *Science et Motricité : revue scientifique de l'ACAPS/ACAPS*, Paris, Institut national du sport et de l'éducation, 2002, n° 46, p. 69-94, disponible sur <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00387234/document> [consulté le 1 octobre 2019].

¹⁵ David Trouilloud, Philippe Sarrazin, « Les connaissances actuelles sur l'effet Pygmalion : Processus, poids et modulateurs », *op. cit.*

¹⁶ Lee Jussim *et al.*, « Teacher Expectation », *Advances in Research on Teaching*, vol. 7, 1998, p. 1-48.

¹⁷ Robert Merton, « The Self-Fulfilling Prophecy », *Antioch Review*, vol. 8, p. 195.

¹⁸ David Trouilloud, Philippe Sarrazin, « Les connaissances actuelles sur l'effet Pygmalion : Processus, poids et modulateurs », *op. cit.*, p. 95-96.

¹⁹ *Ibid.*, p. 101.

²⁰ Robert Rosenthal, « On the Social Psychology of the Self-Fulfilling Prophecy : Further Evidence for Pygmalion Effects and their Mediating Mechanisms », New York, MSS Modular Publications, 1974.

enseignants traitent différemment les élèves, que ce soit directement ou indirectement²¹. Il s'agit du :

- Contenu pédagogique et mode de présentation des tâches d'apprentissage (Input).
- Sollicitations et opportunités d'expression allouées aux élèves (Output).
- Rétroactions des enseignants aux prestations des élèves (Feedback).
- Climat socio-émotionnel des interactions verbales et non verbales avec les élèves (Climate). Celui-ci semble être le plus en liaison avec le processus de « l'effet Pygmalion²² ».

2.2.4. Modulateurs de l'effet des attentes des enseignants

Les facteurs susceptibles d'amplifier ou de diminuer l'influence des attentes des enseignants peuvent être résumés dans les trois classes suivantes²³ :

- La sensibilité des élèves aux attentes des enseignants : l'âge, les antécédents scolaires...
- Les contextes favorisant l'apparition et le développement des attentes imprécises chez les enseignants : la taille de la classe, la discipline, les nouveaux contextes (nouveaux cycles scolaires, nouveau établissement...) pour les élèves ;
- Le profil des enseignants : ceux susceptibles de générer des prophéties auto réalisatrices, des enseignants avec une rigidité et une stabilité des attentes²⁴. D'autres modulateurs peuvent intervenir, tels que l'expérience, les conceptions sur l'intelligence²⁵; la sensibilité aux préjugés²⁶; l'efficacité personnelle de l'enseignant ; les croyances d'efficacité personnelle²⁷...

À partir de ce qui précède, nous pouvons avancer que les attentes des enseignants auraient des effets sur les performances des élèves si elles sont :

- Imprécises et stables vis-à-vis d'un élève ;
- Traduites par des comportements ou des attitudes de l'enseignant vis-à-vis de l'élève ;
- Perçues²⁸ par l'élève et produisent des réactions dans le sens de la confirmation des attentes de l'enseignant.

L'effet de ces attentes est le résultat d'un raisonnement sur la base d'une sélection, de traitement et d'interprétations d'informations par l'enseignant en référence à des représentations mentales développées durant son expérience personnelle et/ou professionnelle. Ce raisonnement influencerait ainsi la planification de son activité, sa gestion et aussi son autorégulation au moment de la réflexion sur l'action. L'effet de ce raisonnement se matérialise par son activité que se soient en relation avec ses choix pédagogiques ou ses interactions envers ses élèves.

²¹ David Trouilloud, Philippe Sarrazin, « Les connaissances actuelles sur l'effet Pygmalion : Processus, poids et modulateurs », *op. cit.*, p. 97.

²² Elisha Y. Babad, « Preferential Affect: The Crux of the Teacher Expectancy Issue », *Advances in Research on Teaching*, vol. 7, 1998, p. 183-214.

²³ David Trouilloud, Philippe Sarrazin, « Les connaissances actuelles sur l'effet Pygmalion : Processus, poids et modulateurs », *op. cit.*, p. 105-110.

²⁴ Lee Jussim, « Self-fulfilling Prophecies: A Theoretical and Integrative Review », *Psychological Review*, n° 93, 1986, p. 429-445.

²⁵ Carol S. Dweck, « Implicit Theories as Organizers of Goals and Behavior », in Peter Gollwitzer et John Bargh (éd.), *The Psychology of Action: Linking Cognition and Motivation to Behavior*, New York, Guilford Press, 1996, p. 69-90.

²⁶ Elisha Y. Babad, « Preferential Affect: The Crux of the Teacher Expectancy Issue ». *op. cit.*

²⁷ Albert Bandura, *Self-efficacy. The Exercise of Personal Control*, *op. cit.*

²⁸ Les traitements de faveur dont semblent bénéficier les « attentes élevées » ne passent pas inaperçus par les « attentes faibles ». Cette communication des attentes semble avoir un impact sur ces élèves, notamment sur leurs cognitions, comportements et performances scolaires, David Trouilloud, Philippe Sarrazin, « Les connaissances actuelles sur l'effet Pygmalion : Processus, poids et modulateurs », *op. cit.*, p. 105-110.

2.3. Sentiment d'efficacité personnelle et pratiques des enseignants :

2.3.1. Sentiment d'efficacité personnelle

Selon la théorie socio cognitive de Bandura²⁹, le sentiment d'efficacité personnelle (SEP³⁰), correspondant au système de croyance de la personne sur son auto-efficacité, est le « fondement de la motivation, du bien-être et des réalisations humaines ». Il constitue « le vecteur le plus puissant dans l'ensemble des capacités autoréflexives qui régissent les actions, les affects et les motivations humaines ». Il désigne aussi les « croyances des gens dans leurs capacités à agir de façon à maîtriser les événements qui affectent leurs existences³¹ ». Il est influencé par les expériences actives de maîtrise de l'individu, par l'effet des expériences vicariantes et la persuasion des personnes significative ainsi que par son état physiologique et émotionnel³².

Selon le modèle de la « causalité triadique réciproque » de Bandura, les gens sont les « coproducteurs de leurs vies ». Ils sont à la fois « acteurs de leur devenir et reliés à leurs contextes sociaux et physiques d'existence³³ ». D'après Bandura³⁴, Le fonctionnement de l'individu (psychologique et social), correspondrait au produit de l'interaction dynamique entre des facteurs internes à la personne (P), des facteurs déterminants du comportement (C) et ceux déterminants de l'environnemental (E³⁵). Ces trois déterminants interviennent dans des proportions différentes selon les situations de la vie. La contribution spécifique de chacun de ces facteurs dépendra des activités en cours, des circonstances situationnelles et des contraintes socioculturelles³⁶.

2.3.2. Dimensions du sentiment d'efficacité personnelle

Deux dimensions se dégagent du concept d'auto efficacité ou du sentiment d'efficacité personnelle³⁷ :

- « La croyance (vraie ou fausse) que l'individu se fait de sa capacité à atteindre un objectif qu'il s'est fixé, alors que l'efficacité personnelle désigne le fait d'atteindre réellement un objectif poursuivi » ;
- Les attentes de résultat qui représentent « le jugement que l'individu porte sur les conséquences probables découlant de ses performances ».

Dans ce sens, Ashton et Webb³⁸, Gibson et Dembo³⁹ ont mis en valeur deux dimensions dans le sentiment d'efficacité personnelle des enseignants. Il s'agit du⁴⁰ :

- Sentiment d'efficacité générale (*Teaching Efficacy*), correspondant aux attentes de résultat de Bandura. Il est défini comme « la croyance de l'enseignant à l'effet que l'enseignement

²⁹ Rapportée par Philippe Carré, « Bandura : une psychologie pour le XXI^e siècle ? », *op. cit.*

³⁰ Appelé aussi croyances d'efficacité personnelle (CEP), SEP perçue ou CEP perçue.

³¹ Philippe Carré, « Bandura : une psychologie pour le XXI^e siècle ? », *op. cit.*

³² Jacques Lecomte, « Les applications du sentiment d'efficacité personnelle », *op. cit.*

³³ Philippe Carré, « Bandura : une psychologie pour le XXI^e siècle ? », *op. cit.*

³⁴ Albert Bandura, « Social Cognitive Theory of Personality », in Lawrence Pervin, Oliver John (éd.), *Handbook of Personality*, New York, Guilford, 1999.

³⁵ Philippe Carré, « Bandura : une psychologie pour le XXI^e siècle ? », *op. cit.*

³⁶ *Ibid.*

³⁷ Nancy Gaudreau, Egide Royer, Claire Beaumont, Eric Frenette, « Le sentiment d'efficacité personnelle des enseignants et leurs pratiques de gestion de la classe et des comportements difficiles des élèves », *Canadian Journal of Education/Revue Canadienne De L'éducation*, n° 35, 2012, p. 85, disponible sur https://www.researchgate.net/publication/283756195_Le_sentiment_d'efficacite_personnelle_des_enseignants_et_leurs_pratiques_de_gestion_de_la_classe_et_des_comportements_difficiles_des_eleves [consulté le 1 octobre 2019].

³⁸ Patricia T. Ashton, Rodman B. Webb, « Teachers' Sense of Efficacy: Toward an Ecological Model », Paper presented at the Annual Meeting of the American Educational Research Association, New York, 1982.

³⁹ Sherri Gibson, Myron H. Dembo, « Teacher Efficacy: A Construct Validation », *Journal of Educational Psychology*, n° 76, 1984, p. 560-582.

⁴⁰ Nancy Gaudreau, Egide Royer, Claire Beaumont, Eric Frenette, « Le sentiment d'efficacité personnelle des enseignants et leurs pratiques de gestion de la classe et des comportements difficiles des élèves », *op. cit.*, p. 85.

peut influencer la réussite scolaire d'un élève malgré les influences familiales, le statut socioéconomique et les autres facteurs extrascolaires ».

- Sentiment d'efficacité personnelle (*Personal Efficacy*) correspondant aux croyances d'efficacité personnelle de Bandura. Il s'agit de « la croyance de l'enseignant en sa capacité à enseigner efficacement à ses élèves ». L'enseignant croit en sa capacité à agir sur soi-même pour réaliser des actions selon les situations rencontrées. Il croit ainsi en ses compétences au changement et au développement personnel⁴¹.

En résumé, le sentiment d'efficacité personnelle de l'enseignant dépendrait alors des attentes de résultats (sentiment d'efficacité générale) et des attentes d'efficacité (sentiment d'efficacité personnelle).

2.3.3. Interaction entre les croyances d'efficacité et les attentes de résultats

En référence au modèle de « causalité triadique réciproque », l'interaction entre les croyances en efficacité et les attentes de résultats peut prédire le comportement et les états émotionnels et psychosociaux de l'individu⁴². Celle-ci peut être représentée selon deux axes :

- Les facteurs internes à la personne (P) avec les caractéristiques de l'environnement (E) dans une situation précise, peuvent varier d'un état où les croyances de la personne sont plus en faveur de l'environnement, vers un état où la personne croit en sa capacité à agir sur l'environnement et à le modifier par le biais de son comportement.
- Les facteurs internes à la personne (P) avec les facteurs comportementaux (C) dans une situation précise, peuvent influencer les prévisions de la personne vis-à-vis des feedback de l'environnement à propos de son activité.

Dans le domaine de l'éducation, un enseignant qui ne croit pas que l'enseignement peut influencer la réussite scolaire d'un élève, risque la démotivation dans le cas où ses croyances en efficacités sont élevées. Par contre, il risque l'apathie s'il ne croit pas en l'efficacité de ses capacités. De même, si les attentes de résultats de l'enseignant sont fortes, et ses attentes d'efficacité sont faibles, il reprochera au milieu ses échecs et pourra même le quitter. Par contre si ses différentes attentes (de résultat et d'efficacité) sont élevées, l'enseignant s'engagera et persévèrera même face à des difficultés.

En résumé, il existe une relation entre le sentiment en l'efficacité personnelle, avec ses deux dimensions, et les états émotionnels et psychosociaux de l'enseignant. Selon la résultante de ces interactions, le comportement de l'enseignant, en relation avec ses pratiques pédagogiques et didactiques, connaîtra des variations face à des difficultés ou dans des situations nouvelles, inédites.

2.3.4. Processus médiateurs et pratiques des enseignants

Différentes recherches ont montré qu'il existe des relations entre l'efficacité personnelle perçue de l'enseignant, la réussite scolaire, la motivation et les pratiques des enseignants⁴³. Selon Ross⁴⁴, il existe aussi un lien entre le sentiment d'efficacité personnelle des enseignants et la performance des élèves. Ces derniers performant mieux lorsque leur enseignant se perçoit efficace et celui-ci se perçoit plus efficace quand ses élèves réussissent bien.

⁴¹ Albert Bandura, *Auto-efficacité. Le sentiment d'efficacité personnelle*, trad. de Jacques Lecomte, Bruxelles, de Boeck, 2003.

⁴² Jacques Lecomte, « Les applications du sentiment d'efficacité personnelle », *op. cit.*

⁴³ Nancy Gaudreau, Egide Royer, Claire Beaumont, Eric Frenette, « Le sentiment d'efficacité personnelle des enseignants et leurs pratiques de gestion de la classe et des comportements difficiles des élèves », *op. cit.*

⁴⁴ John A. Ross, « The Antecedents and Consequences of Teacher Efficacy. *Advances in Research on Teaching* », n° 7, 1998, p. 49-73.

Par ailleurs, des pratiques d'enseignants ont été mis en évidence par différents chercheurs⁴⁵ selon leur sentiment d'efficacité personnelle⁴⁶. Ainsi, les enseignants qui ont des doutes sur leur efficacité personnelle en enseignement⁴⁷ sont plus vulnérables que d'autres. Ils sont plus facilement stressés et énervés par une mauvaise conduite des élèves, démunis face à des élèves non motivés et sont plus focalisés sur la matière à enseigner, sur le contrôle du comportement que sur la formation et l'apprentissage des élèves⁴⁸. Par contre ceux qui ont des croyances d'efficacité personnelle élevées sont moins stressés⁴⁹, soutiennent le développement de la motivation intrinsèque et l'autocontrôle des élèves ; différencient leurs attentes en fonction des besoins particuliers de leurs élèves et déclarent avoir moins d'élèves en difficulté dans leur classe⁵⁰.

Cette relation entre sentiment d'efficacité personnelle et pratiques peut être expliquée par les différents processus cognitifs, motivationnels, émotionnels et de sélection qui existent chez la personne⁵¹ et par lesquels les croyances en efficacité personnelle produisent leurs effets. Ainsi face à des situations difficiles⁵² :

- Les constructions cognitives serviront de guide pour l'action par l'interprétation des situations et par la mobilisation des types de scénarios correspondant ou par l'évitement des activités jugées difficiles, influençant ainsi le sentiment d'efficacité personnelle.
- Les processus motivationnels et émotionnels vont permettre l'interprétation des succès ou des échecs selon les expériences vécues. Ils interviendront dans le contrôle des situations difficiles et dans la gestion de l'inquiétude. Si un enseignant ne croit pas être en mesure de pouvoir gérer des situations difficiles en classe, il s'attardera sur ses incapacités⁵³. Par contre il sera motivé à reproduire les actions réussies⁵⁴.
- Les processus de sélection vont permettre à la personne de faire des choix dans ses activités et ses environnements. Plus grandes sont les croyances d'efficacité personnelle de l'individu, plus vaste est le choix d'activités ou d'environnement qui seront considérés. À l'opposé, il évitera les activités perçues trop difficiles⁵⁵ et il s'engagera seulement dans celles qu'il se juge capable d'affronter.

Il s'agit d'une succession d'actions. L'interprétation des situations dépend des croyances en efficacité personnelle mais en même temps la réussite ou l'échec dans ces situations influence le sentiment en efficacité personnelle. Il serait alors possible d'augmenter les performances

⁴⁵ Sherri Gibson, Myron H. Dembo, « Teacher Efficacy: A Construct Validation », *op. cit.* ; Lynn Melby Gordon, « High Teacher Efficacy as Marker of Teacher Effectiveness in the Domain of Classroom Management », Paper presented at the Annual Meeting of the California Council on Teacher Education, San Diego, October 2001 ; Leslie C. Soodak, David M. Podell, « Teachers' Thinking about Difficult-to-teach Students », *op. cit.* ; Sara E. Rimm-Kaufmann & Brook E. Sawyer, « Primary-grade Teachers' Self-efficacy Beliefs, Attitudes Toward Teaching, and Discipline and Teaching Practice Priorities in Relation to the Responsive Classroom Approach », *The Elementary School Journal*, n° 104, 2004, p. 321-341.

⁴⁶ Nancy Gaudreau, Egide Royer, Claire Beaumont, Eric Frenette, « Le sentiment d'efficacité personnelle des enseignants et leurs pratiques de gestion de la classe et des comportements difficiles des élèves », *op. cit.*

⁴⁷ Jacques Lecomte, « Les applications du sentiment d'efficacité personnelle », *op. cit.*

⁴⁸ Anita E. Woolfolk, Barbara Rosoff, Wayne K. Hoy, « Teachers' Sense of Efficacy and their Beliefs about Managing Students », *Teaching and Teacher Education*, n° 6, 1990, p. 137-148.

⁴⁹ Lynn Melby Gordon, « High Teacher Efficacy as Marker of Teacher Effectiveness in the Domain of Classroom Management », *op. cit.*

⁵⁰ Nancy Gaudreau, Egide Royer, Claire Beaumont, Eric Frenette, « Le sentiment d'efficacité personnelle des enseignants et leurs pratiques de gestion de la classe et des comportements difficiles des élèves », *op. cit.*

⁵¹ Albert Bandura, *Auto-efficacité. Le sentiment d'efficacité personnelle*, *op. cit.*

⁵² Nancy Gaudreau, Egide Royer, Claire Beaumont, Eric Frenette, « Le sentiment d'efficacité personnelle des enseignants et leurs pratiques de gestion de la classe et des comportements difficiles des élèves », *op. cit.*

⁵³ Richard S. Lazarus, Suzanne Folkman, *Stress, Appraisal, and Coping*, New York, Springer-Verlag, 1984.

⁵⁴ Icek Ajzen, Martin Fishbein, « Understanding Attitudes and Predicting Social Behavior », Englewood Cliffs, Prentice-Hall, 1980 ; Victor H. Vroom, *Work and Motivation*, New York, John Wiley et Sons, 1994.

⁵⁵ Albert Bandura, *Auto-efficacité. Le sentiment d'efficacité personnelle*, *op. cit.*

ultérieures des enseignants à l'aide de simulations cognitives positives, tels que l'anticipation d'une situation difficile⁵⁶.

3. Un dispositif d'enquête au cœur de l'activité de travail

Rappelons que notre problématique est de comprendre comment les enseignants expérimentés apprennent (ou n'apprennent pas) de leurs expériences et comment ils pourraient développer leurs compétences pour évoluer professionnellement. Notre intention est de participer aux changements de pratiques des acteurs éducatifs par le développement de compétences à partir de l'analyse réflexive d'expériences vécues, notamment l'analyse d'incidents critiques rencontrés⁵⁷.

La méthodologie adoptée appartient à la recherche action, plus précisément à la recherche collaborative. Nous cherchons à comprendre l'impact de la présence des élèves en difficultés scolaires, dans une classe, sur l'activité des enseignants « expérimentés ».

Pour nous intéresser à l'activité réelle nous recueillons tout d'abord les représentations des enseignants sur leurs attentes quant au déroulement de l'activité ; ensuite des séquences de cours sont enregistrées en vidéos. Elles serviront de matériau à un entretien de retour sur l'activité observée avec chaque enseignant filmé, selon la méthodologie de l'auto confrontation simple de Theureau⁵⁸. Dans certains cas, ces séquences filmées feront l'objet d'une analyse collective par des pairs, à la manière de Clot⁵⁹ afin d'engager un débat sur les écarts entre le réel de l'activité, sur leurs propres attentes et les résultats de leur activité. Au cours de l'analyse de l'activité, nous nous focaliserons sur les règles sous-jacentes qui régissent l'interaction entre enseignant élève. Cela à partir d'une analyse comparative des feed-back des enseignants vis-à-vis des réactions ou réponses des élèves jugées en réussite et ceux jugés en difficultés scolaire. Une prise de conscience des réactions des enseignants déclencherait un débat vers la recherche d'autres questionnement dans l'objectif de mieux analyser les besoins des élèves en apprentissage.

Nos premiers retours font état de la grande difficulté des enseignants à la prise de recul par rapport à leur expérience, produisant des discours de justification de l'action qui semble montrer une crainte de l'évaluation et semble conforter l'idée que leur sentiment d'efficacité personnelle est relativement fragile. Une mise en commun par une analyse collective semble plus prometteuse pour permettre d'accéder aux représentations sur leurs attentes et une ouverture du champ des possibles vers d'autres actions en situations. La réflexivité, si elle nous semble toujours être une clef pour le développement professionnel, doit être pensée, préparée, accompagnée pour produire réellement tous ses effets, ce qui permettrait de renforcer leur pouvoir d'agir.

4. Conclusion : Vers une interaction entre les attentes du sentiment d'efficacité personnelle et les attentes vis-à-vis de la performance des élèves

Les enseignants agissent en fonction de leurs attentes vis-à-vis des performances de leurs élèves durant différentes étapes de leur enseignement (avant, pendant et après leur action). Ils se réfèrent à ces attentes pour choisir leurs activités selon les objectifs de leur enseignement. Cependant, l'effet de ces attentes est modulé par les croyances en efficacité personnelle des

⁵⁶ Albert Bandura, *Self-efficacy. The Exercise of Personal Control*, op. cit.

⁵⁷ Laurence Durat, « Les expériences d'incidents critiques, des ressources pour le développement des compétences ? », *Activités*, vol. 11, n° 2, 2014, p. 44-70.

⁵⁸ Jacques Theureau, « Les entretiens d'auto confrontation et de remise en situation par les traces matérielles et le programme de recherche "cours d'action" », *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol. 4, n° 2, 2010, p. 287-322, disponible sur <https://www.cairn.info/revue-anthropologie-des-connaissances-2010-2-page-287.htm> [consulté le 1 octobre 2019].

⁵⁹ Yves Clot, Daniel Faïta, Gabriel Fernandez, Livia Scheller, « Entretiens en auto confrontation croisée : une méthode en clinique de l'activité », *Perspectives interdisciplinaires sur le travail et la santé*, vol. 2, n° 1, 2000, p. 1-9, disponible sur <https://journals.openedition.org/pistes/3833> [consulté le 1 octobre 2019].

enseignants (attentes d'efficacité et de résultat). Selon ces croyances, les attentes pourraient générer ou pas des prophéties auto-réalisatrices vis-à-vis de la performance des élèves. Elles pourraient aussi influencer les comportements et les états émotionnels et psychosociaux des enseignants. Ainsi, un enseignant qui a des croyances en efficacité personnelle élevées et des attentes de résultats fortes, focalisera son enseignement et ses actions sur l'apprentissage des élèves, tout en persévérant dans la recherche de solutions face aux difficultés rencontrées. Contrairement à celui qui a des croyances faibles, il axera son action sur le contenu disciplinaire et sur le contrôle par la discipline, tout en adoptant des comportements moins flexibles selon les difficultés rencontrées dans certaines situations.

Nous avons essayé de démontrer l'importance du concept d'efficacité personnelle des enseignants dans leur pratique, plus spécialement face à des situations variées et difficiles. Nous avons démontré aussi que ces croyances en efficacité personnelle influencent aussi les attentes des enseignants vis-à-vis des performances des élèves. La prise en compte du développement du sentiment d'efficacité personnelle dans les formations, initiale ou continue, devient une nécessité et un besoin pour permettre aux enseignants de persévérer face aux changements que connaît l'école et ainsi s'engager plus activement dans leur développement professionnel.

Aligning First-year University Students' and Educators' Expectations to Promote Autonomy

Neveen Kamal
Université de Haute-Alsace
ILLE (UR 4363)

Pour citer cet article : Neveen Kamal, « Aligning First-year University Students' and Educators' Expectations to Promote Autonomy », in *Dialogues Mulhousiens*, n° 4, *L'Attente*, Journées Doctorales Humanités 2019, sous la direction de Marie-Lou Solbach et Régine Battiston, mai 2020, p. 218-230 (version en ligne, <http://dialogues.hypotheses>).

Resumé

Aligner les attentes des étudiants et des éducateurs égyptiens en première année d'université sur la promotion de l'autonomie

Cette étude a pour objectif principal d'examiner les effets des attentes entre les apprenants et les éducateurs afin obtenir les meilleurs résultats d'apprentissage. Elle est menée en Égypte, où un marché informel du soutien scolaire privé est très répandu et suscite une frénésie de réussite aux tests standardisés. L'un des principaux effets négatifs du soutien scolaire privé est l'absence d'autonomie d'apprentissage, car les étudiants étudient uniquement pour passer des examens par la mémorisation par cœur et des exercices répétitifs. Ils sont pris au piège du paradigme du golem en pensant que le *spoon-feeding* et les exercices répétitifs sont le seul moyen de leur assurer le succès, plutôt que de développer un sens critique ou une appropriation de leur développement et de leur éducation. Par conséquent, cette recherche met en lumière les défis que doivent relever les étudiants de première année des collèges lorsqu'ils font face aux attentes de leurs professeurs en matière d'autonomisation, d'autonomie et d'apprentissage continu pour la première fois de leur vie. Conformément aux objectifs de la recherche, l'étude a recruté 40 étudiants de première année à la Faculté des langues appliquées de l'Université française d'Égypte qui se sont inscrits et ont suivi des cours pendant l'année universitaire 2018/19.

Mots-clés : attentes des apprenants, *spoon-feeding*, effet Golem, autonomie, soutien privé, système éducatif égyptien, classes inversées.

Abstract

The main purpose of this study is to investigate the effects of setting expectations between learners and educators to achieve the best learning outcomes. It was conducted in Egypt, where an informal market of private tutoring is prevalent, in a frenzy over passing standardized tests. One of the salient negative effects of private tutoring is the absence of learning autonomy, as students study solely to pass exams through rote memorization and drills. Consequently, students get trapped in golem paradigm thinking that spoon-feeding and drills are the only means to grant them success rather than developing a critical sense or ownership of their development and education. Therefore, this research sheds light on the challenges of first-year college students as they confront their professors' expectations of self-empowerment, autonomy and lifelong learning for the first time in their lives. In accordance with the research objectives, the study recruited 40 first-year students in the Faculty of Applied Languages at the French University of Egypt, l'Université Française en Egypte, who enrolled and attended classes during the academic year 2018/19 academic year.

Keywords: learners' expectations—spoon-feeding—golem effect—autonomy—private tutoring—Egyptian education system—flipped-classes.

The main purpose of this study is to investigate the effects of setting expectations between learners and educators to promote autonomy. Holec first advocated for the importance of learning independence and proposed the first definition of the term “learning autonomy” as “[...] the ability to take charge of one’s own learning¹”. More recent studies in education² proved that successful language learners should not be dependent on others in order to fully engage in the learning process and empower them to own their development and progress. First-year university students face a myriad of challenges, amongst which is confronting their professors’ expectations of self-empowerment, autonomy and lifelong learning for the first time in their lives. Developing a sense of ownership to one’s education is a foreign concept to Egyptian students, in particular, due to their dependence on spoon-feeding and rote memorization in private lessons during secondary education. Although private tutoring in secondary education is a universal phenomenon, participation rates vary across countries. In North America and Western Europe, students who take private tutoring is lower than 10 %, whereas in Eastern European, Asian and African countries the percentage is usually higher than 50 %³.

Egypt, specifically, stands as a showcase for the prevalence of private tutoring which has drastic effects on the quality of private and public education. In this corrupt social norm, the teacher is the focus of the learning process with a strong emphasis on “rote learning, on memorization and reproduction of a given body of knowledge, which is prescribed by centrally devised curricula and textbooks⁴”. Learning, therefore, revolves around passing standardized exams to gain access to Egypt’s higher education institutions.

The widespread corruption in the Egyptian education sector⁵ reached its peak because of the sharp fall in public sector wages since the 1980s forcing teachers to find other sources of income⁶. Moreover, other loopholes in the Egyptian education system have created a situation where teachers have the ability to pressure students to take private lessons for the teachers’ own financial benefit. According to Ille and Peacey⁷, teachers force students to participate in their private classes through punishment and/or use the deficiencies of the educational system to their advantage by “deliberately reducing teaching quality and commitment drawing on the dense curriculum and overcrowded classrooms”. Consequently, this inevitable prevalence of private tutoring leaves secondary students totally dependent on their teachers with no sense of ownership of their development. Also, this parallel economy often leaves families financially struggling to provide education to their children. According to the British Council, “Egyptian families spend about \$2 billion a year on private tuition⁸”. Therefore, more research should be directed towards Egyptian students in higher education to further investigate ways to promote

¹ Henri Holec, *Autonomy and Foreign Language Learning*, Oxford, Pergamon, 1981, p. 3.

² Phil Benson, *Teaching and Researching Autonomy* (2nd ed.), London, Pearson Education, 2011 ; Phil Benson, Nikita Chan, “TESOL after YouTube: Fansubbing and Informal Learning”, *Taiwan Journal of TESOL*, vol. 7, n° 2, 2010, p. 1-23 ; Phil Benson, Hayo Reinders (ed.), *Beyond The Language Classroom*, Basing stoke, Palgrave Macmillan, 2011 ; Richard Smith , “Learner Autonomy”, *ELT Journal*, vol. 62, n° 4, 2008, p. 395-397.

³ Mark Bray, *Confronting the Shadow Education System: What Government Policies for What Private Tutoring*, Paris, France, UNESCO International Institute for Educational Planning (IIEP), 2009 ; Karin Guill, Wilfried Bos, “Effectiveness of Private Tutoring in Mathematics with Regard to Subjective and Objective Indicators of Academic Achievement. Evidence from a German Secondary School Sample”, *Journal for Educational Research Online*, vol. 6, n° 1, 2014, p. 34-67.

⁴ Sahar El-Tawila *et.al.*, *The School Environment in Egypt: A Situational Analysis of Public Preparatory Schools*, Cairo, Population Council, 2000.

⁵ MENA-OECD, *Business Climate Development Strategy: Phase 1 — Policy Assessment Egypt. Dimension II-1, Anti-Corruption, Steering Groups of MENA-OECD Initiative*, 2009, available on <https://www.oecd.org/globalrelations/46341460.pdf> [last consulted 1 October 2019].

⁶ Mona Said, “Wages and Inequality in the Egyptian Labor Market in an Era of Financial Crisis and Revolution”, *Economic Research Forum Working Paper*, n° 912, 2015.

⁷ Sebastian Ille, Mike Peacey, “Forced Private Tutoring in Egypt: Moving Away from a Corrupt Social Norm”, *International Journal of Educational Development*, vol. 66, 2019, p. 105-118.

⁸ Menna Farouk, “Egyptian Online Platform Shakes up Private Tutoring”, *Al-Fanar Media*, §3, 2017, available on <https://www.al-fanarmedia.org/2017/02/egyptian-online-platform-shakes-private-tutoring> [last consulted 1 October 2019].

their autonomy, empower them to take ownership of their education and become lifelong learners.

Literature Review

A plethora of researches on self-directed learning has received considerable attention in the field of education⁹. Over the last 30 years, researchers have been intrigued to understand students' ability to control their own learning. According to Lambeir¹⁰ the advancements in technology that societies are witnessing have created a need for certain qualities like independence and lifelong learning. He explained how politicians and economists were the first to point out the need for lifelong learning in what has been called the "information society". Controlling one's own learning is defined as "learning in which decision around what to learn, how to learn it, and how to decide if one has learned something well enough are all in the hands of learners¹¹". Hence, self-directed learning is a critical skill in potential candidates of the fast changing global market where employees are highly prized for solving problems without micro-management¹².

It is worth noting that the concept of learner autonomy was first developed at the Centre de Recherches et d'Applications Pédagogiques en Langues (CRAPEL) at the University of Nancy in France, in the early 1970s. According to the former Director of CRAPEL, Henri Holec, there was a need for a term to describe learners' ability to take responsibility for their own learning. It all started when CRAPEL provided access to adult language learners to independent learning at the resource center, only to find out through observation that participants usually lacked the competence to take charge of their education in the absence of the decisions normally made by teachers¹³.

Holec argued that autonomy is one of the main stepping stones in foreign language learning, in addition to acquiring linguistic and communicative abilities. According to him, the ability to take charge of one's own ability means:

to have and to hold, the responsibility for all the decisions concerning all aspects of this learning, i.e. determining the objectives; defining the contents and progressions; selecting methods and techniques to be used; monitoring the procedure of acquisition properly speaking (rhythm, time, place, etc.); evaluating what has been acquired¹⁴.

Candy further described the autonomous learner as someone who has certain successful traits such as self-awareness, persistence, motivation, curiosity, flexibility, independence, interdependence, creativity, and confidence¹⁵. Furthermore, Little has emphasized that learner autonomy is not a particular method, nor need it be associated with individualism or isolation¹⁶. Likewise, Esch¹⁷ debunked false interpretation of learning autonomy such as the redundancy of the role of the teacher, or that autonomy is a pedagogy nor is it an observable behavior¹⁸. On

⁹ Derek Robbins, *The Rise of Independent Study*, Buckingham, The society for research into higher education and the Open University press, 1988.

¹⁰ Bert Lambeir, "Education as Liberation: The Politics and Techniques of Life-Long Learning", *Educational Philosophy and Theory*, vol. 37, 2005, p. 349-355.

¹¹ Stephen D. Brookfield, *Powerful Techniques for Teaching Adults*, San Fransisco, Jossey-Bass, 2013, p. 90.

¹² Amin Rajan, Penny van Eupen, *Tomorrow's People*, Kent, CREATE, 1998 ; Quaestor Research and Marketing Strategists Ltd, *Employment Skills Development Project: A Report on Findings*, prepared on behalf of Leeds TEC, 1996.

¹³ Richard Smith, "Learner Autonomy", *op. cit.*

¹⁴ Henri Holec, *Autonomy and Foreign Language Learning*, *op. cit.*, p. 3.

¹⁵ Candy Philip, *Self-direction for Life-long Learning*, San Francisco, Jossey-Bass, 1991.

¹⁶ David Little, *Learner Autonomy 1: definitions, issue and problems*, Trinity College, Dublin, Authentik, 1991.

¹⁷ Edith Esch, "Promoting Learner Autonomy: Criteria for the Selection of Appropriate Methods", in Richard Pemberton, Edward Li, Winnie Or, Herbert Pierson (ed.), *Taking Control: Autonomy in Language Learning*, Hong Kong, Hong Kong University Press, 1998, p. 35-48.

¹⁸ Yasmin Musarat, Ayesha Sohail, Mela Sarkar, Rizwana Hafeez, "Creative Methods in Transforming Education Using Human Ressources", *Creativity Studies*, vol. 10, n° 2, 2017, p. 145-158.

the contrary, promoting learner autonomy is an essential cross-cultural educational goal that is applicable to different pedagogies and suitable to a diverse body of learners¹⁹.

The review of the existing literature, however, manifests a gap in highlighting the cultural factors that hinder learners from becoming autonomous. Most of these studies overlook—the socio-cultural factors that influence the learning process in many ways. The cultural background of learners can impede their autonomy and independent learning²⁰. Since Egyptian students are expected to develop autonomous traits throughout the first year in higher education despite the classroom culture they experienced and inherited in their secondary schools, this study will unravel the main challenge they encounter in this college freshman phase. Being the first-ever study carried out in the specific context of Egypt, a Middle-Eastern and North African country, the present work intends to address this gap.

Study Design and Methods

Egypt has 20 public universities; 51 public non-university institutions that provide professional and vocational education with no right to provide doctoral degrees; 23 private universities, and 89 private higher institutions²¹. The Faculty of Applied Languages at The French University of Egypt, l'Université Française en Égypte — UFE a non-profit private university, is purposely selected amongst other universities for this study due to its nature of attracting students who are passionate about studying intercultural communication and foreign languages: French, English and Arabic. While studying languages and civilization, students have the option to major in Specialized Translation or International Trade and Commerce. Unlike other language faculties in Egypt, the Faculty of Applied Languages offers a dual degree program with the University of Paris 3-Sorbonne Nouvelle. The 4-year program is a unique degree that trains future translators and language professionals for the challenges and opportunities of the 21st century. As the name implies, the main focus of the Faculty of Applied Languages, Faculté des langues Appliquées, is to apply languages (French — Arabic — English) to specialized areas of the market namely economics, law, politics, communication, international trade techniques and specialized translation.

At the end of the third academic year, students who have met the requirements are awarded the License by Paris 3-Sorbonne Nouvelle (French and European diploma), while the Egyptian diploma “Bachelor of Applied Foreign Languages” is awarded by the UFE after the completion of the fourth year. Studying one extra year after obtaining the French diploma allows the students to graduate with Master 1 from Paris 3, which makes them eligible to apply for Master 2 in France upon graduation. As part of the collaboration agreement, the highest achieving students spend a semester in Paris 3-Sorbonne Nouvelle to further enhance their language competencies in a real-life setting and experience French culture. Also, Faculty members are mostly full-time Egyptian professors; however, visiting professors from Paris 3-Sorbonne Nouvelle and other French universities take part in teaching and evaluating the students along with the local professors all year round.

Research questions

This paper will evaluate the collaboration between educators and first-year university students toward a shared goal. Our research questions are the following:

- To what extent do first-year students and their professors align their expectations to promote autonomy?

¹⁹ Andrew Barfield, Stephen Brown, *Reconstructing Autonomy in Language Education: Inquiry an Innovation*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2007.

²⁰ David Palfreyman, Richard Smith, *Learner Autonomy Across Cultures*, London, Palgrave Macmillan, 2003.

²¹ Edarabia, retrieved 10 May, 2019, on <https://www.edarabia.com/universities/cairo/> [last consulted 10 May 2019].

- How does the pre-existing education culture of Egyptian students shape their study skills throughout their first-year at university?

Sampling

In accordance with the research objectives, this study recruited a cohort of 40 first-year students in the Faculty of Applied Languages at UFE, 7 males and 33 females, who enrolled and attended classes during the academic year 2018/19. The students come from two main education backgrounds: French Baccalaureate, and Egyptian General Secondary diplomas. A total of 100 % of the subjects are full-time students, and none of them have a part-time job or self-fund their studies. In other words, 100 % of students rely on parental financial support with 0 % dependence on student loans.

Furthermore, three UFE language professors, who teach first-year students English; Arabic and French, and one Information Technology professor are selected for this study. These professors were chosen as they have been teaching first-year students at UFE for more than 5 years to rule out any results that are related to inexperience. Another interview was scheduled with a visiting professor, Director of L'école supérieure d'interprètes et de traducteurs (ESIT), who has been teaching first-year students at UFE for more than ten years and supervisor of the Arabic and French curriculum development.

Data Collection

For this study, both qualitative and quantitative analysis techniques were employed. Questionnaires were administered to gather information about students' evaluation of their performance, and what they expected of their professors. It was based on issues raised in student discussion groups, alongside input from the previously discussed social context. The questionnaire covered a whole range of areas relevant to the students' experiences, organized into appropriate sections. Students' academic expectations were collected through 30 questions divided into two subcategories: a) secondary education background (18 items: e.g. level of dependency on private lessons in secondary education; teachers' role in secondary school), and freshman experience (19 items: e.g. adjusting to a new education system at university; perception of learning as a personal responsibility). Each item elicited a response on a 5-point Likert-type scale ranging from 1 (*strongly agree*) to 5 (*strongly disagree*). The 5-point Likert scale was chosen for this study over a bipolar scale to offer a neutral option to respondents that could indicate areas of confusion to better serve the research results. According to Surgis, Roberts and Smith²², choosing neutral answers often mean "face-saving don't knows" that usually have sound implications to the topic area. Questionnaires were filled out in the presence of the researcher as previous experiments in the literature have shown that the subjects are more likely to offer socially desirable survey answers and even silent acquiescence in the presence of the interviewer that provide a deeper insight into the study²³. A small percentage (7.1 %) of incomplete questionnaires were removed prior to analyzing the data. The questionnaire included an open-ended question at the end to gain a deeper insight into the respondents' answers.

Also, semi-structured interviews were conducted with the four first-year language professors to explore their expectations of their students' needs and compare them with the students' self-

²² Patrick Surgis, Caroline Roberts, Patten Smith, "Middle Alternatives Revisited: How the neither/nor Response Acts as a Way of Saying 'I don't know'?", *Sociological Methods and Research*, vol. 43, n° 1, 2012, p. 15-38.

²³ Edith Desiree De Leeuw, "Data Quality in Mail, Telephone, and Face-to-Face Surveys", *IT Publications*, Amsterdam, 1992 ; Edith Desiree De Leeuw, "To Mix or not to Mix Data Collection Modes in Surveys", *Journal of Official Statistics*, vol. 21, n° 2, 2005, p. 233-255 ; Howard Schuman, Stanley Presser, *Questions and Answers in Attitude Surveys Experiments on Question from Wording and Context*, New York, Academic Press, 1981.

assessment of their own needs and what they in turn expect from their teachers. Furthermore, the professors were asked to share the different pedagogical strategies they used in their courses to promote learners' autonomy. The qualitative feedback collected was used in reports to compare with the findings from the survey.

Data analysis

Questionnaire analysis

The first section of the questionnaire was essentially a fact-finding mission to assess to what extent the respondents relied on private tutoring for their education, only to find that 53 % took private lessons in all the secondary subjects and 30 % took private lessons in only four out of six subjects. 13 % stated that they took private lessons in one subject only, whereas only 5 % did not take any private tutoring in secondary school. The percentage stated above shows that 96 % of the subjects relied on private tutoring throughout their secondary education.

Next, the respondents were asked if memorization and drills were the study skills adopted in these private lessons; the answers varied between 28 % strongly agree; 43 % agree; 15 % average, and only 13 % disagree.

To further understand the consequence of taking private lessons on the perception of the role of the teacher in secondary school, question 8 showed that 75 % believe that "it is the secondary teacher's responsibility to gather important information from outside resources and past exams to help me better understand the lesson". The respondents' answers revealed the nature of the teacher-learner relationship in secondary education that was shaped by spoon-feeding of information in exchange for financial compensation.

The second section of the questionnaire focused on the students' expectations of the role of their professors during the first year at university. A total of 83 % of the respondents agreed that university professors helped them learn different study skills than what they had previously learned in secondary education. However, 53 % stated that they feel overwhelmed by the new system of education. It is worth mentioning here that financial stress as a reason for distraction from success is ruled out in this sample.

Despite the new system of education that the respondents referred to in their previous answers, still 40 % expected the university professor to take a leading role in the learning process, with 23 % incapable of making a clear opinion about the professors' roles.

To further investigate the students' perception of what their professors would expect of them, 21 % answered that memorization was still encouraged by their professors. Moreover, 24 % were undecided which denoted a state of confusion, while 49 % disagreed that memorization was still encouraged at university.

The following question intended to highlight the new study skills, if any, that the respondents had developed during the first-year at university.

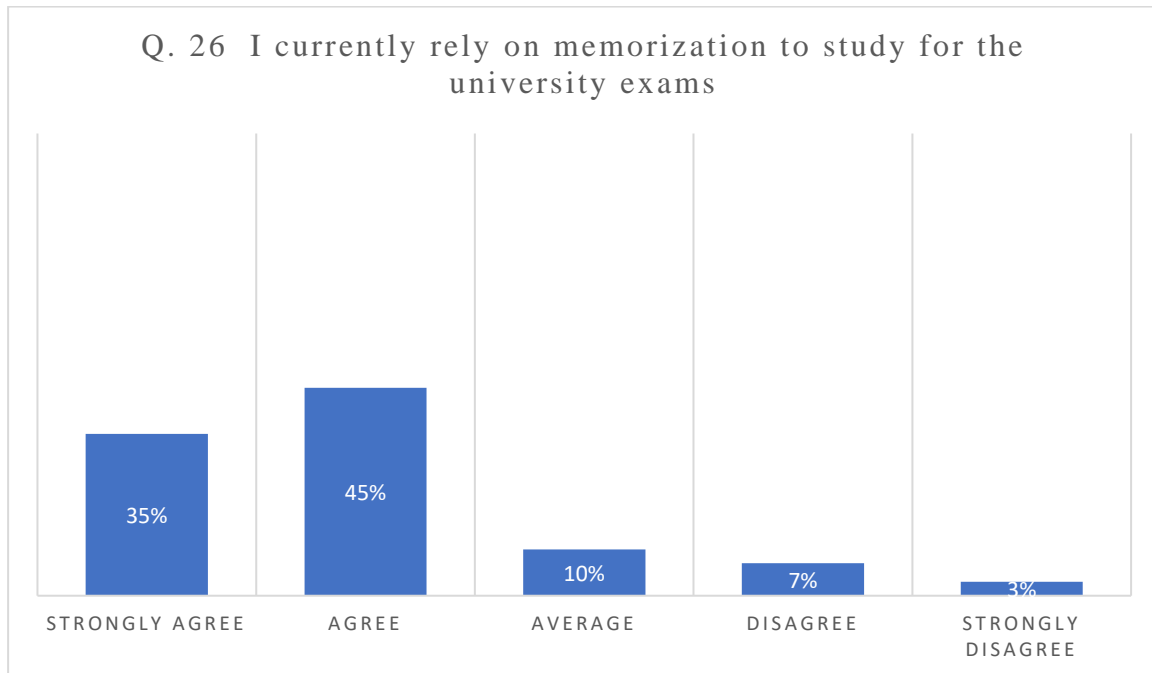


Fig. 1. Statistics about memorization to study

It is clear how rote memorization of the course content is still relied on to pass semester exams. At the same time, the questionnaire included another question to assess how the respondents would feel in research-based courses. *Figure 2* illustrates how the majority of subjects would not feel “confident” in courses that are not teacher-centered.

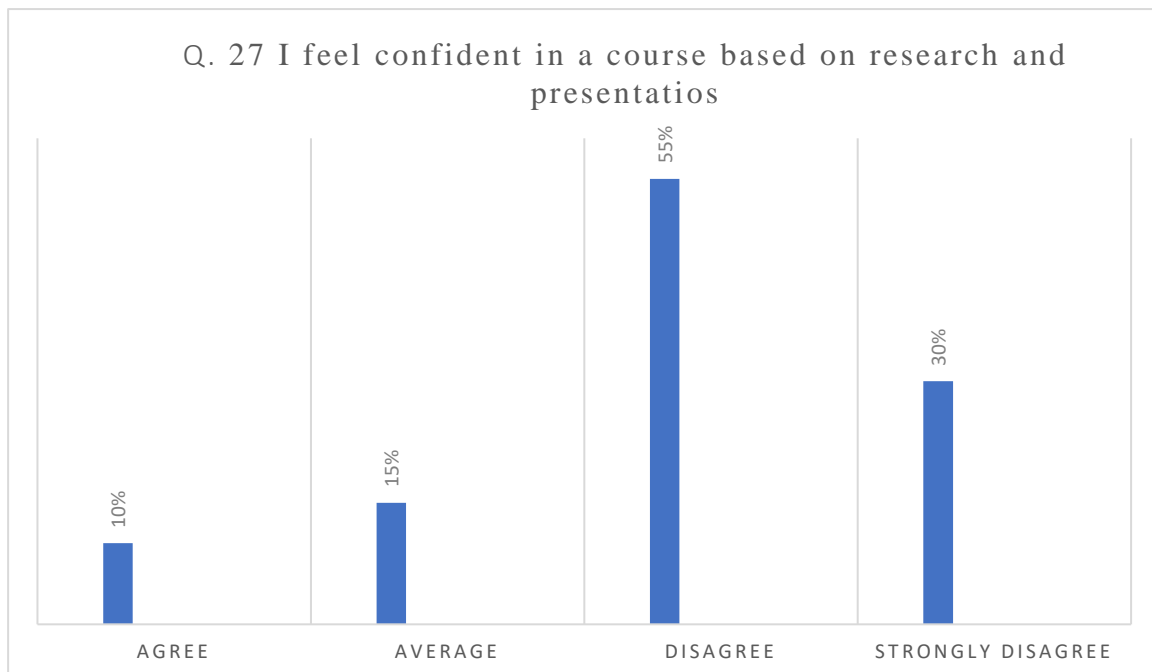


Fig. 2. Self-confidence in not teacher-centered' courses

Question 29 focuses on the subjects' self-assessment of their progress in the courses; one can find that Arabic received 60 % agree, French 40 %, Information Technology 36 %, while only 15 % agreed that they were making any progress.

At the end of the survey, an open-ended question was provided to allow the subjects to express their first-year expectations as opposed to their actual experience. However, 28 respondents answered out of the 40 subjects. 10 % of the answers displayed signs of optimism and confidence "the university education is more useful than school"; "I now learn how to enjoy what I am studying without having the pressure to study word by word because as a secondary student I could never memorize perfectly, so the university system is so much better and it is so much easier to get high scores just by self-learning and understanding better ...not memorizing".

On the other hand, 90 % of the answers highlighted two main themes:

- Respondents' frustration with the new learning styles that are not based on memorization: One comment stated, "I expected studying at the university to be a lot harder because we will have to research a certain topic, whereas at school we depend on memorization and this is my problem now"; "I expected the university to be easier than school, but it turned out that the university requires more work".
- The respondents feel overwhelmed in a student-centered learning setting. The majority of comments indicated feelings of abandonment or loss; one respondent explained how they even felt betrayed, "[...] I was surprised that studying is so difficult because no one helps". Other comments even portrayed the professors as being aloof, distant and not providing support, "some professors are aware that we don't understand French, but they don't care"; "No one cares!".

Interview analysis

The qualitative data in this study were coded and thematically analyzed. The themes, however, were not considered final until all of the data had been read through and the coding scrutinized by the researcher to insure the credibility of the findings.

- A. All professors acknowledge the importance of autonomy: professors confirmed that autonomy was one of the main objectives of their courses. However, all four educators presented different approaches to achieve autonomy.
 1. The French language professor argued that autonomy could not be achieved in the first-year because students lacked adequate learning skills. The French professor followed a controlled model in her classroom, where students signed a contract at the beginning of the term listing all their responsibilities and the course rules they had to follow.
 2. As for the Information Technology professor, she confirmed that autonomy is one of her teaching goals; she further explained that she designed her course according to this main objective.
 3. Likewise, the English language professor confirmed that autonomy is her priority for first-year students and that her course was designed accordingly.
 4. Lastly, the Arabic language professor mentioned that learning independently is a foreign concept to first-year students, so he would explain at the beginning of the course how learning is a personal responsibility. Moreover, he did not believe that university life should be strict when it comes to meeting deadlines and attending classes. He added that university students should be given more freedom and that's what he tried to do in his courses without contradicting the mission and vision of the Faculty of Applied Languages.

- B. All Professors are aware of the newcomers' learning challenges: all teachers mentioned that first-year Egyptian students lacked the necessary means to adjust to the new university learning style without direct intervention from them. They acknowledged that they carried this burden on their shoulders to help freshmen students get rid of all their prior distorted learning habits. French, English language and Information Technology professors believed it was their role to teach ethical values such as: academic integrity, punctuality, and group-work ethics as students usually lacked these core principles.
- C. Different views on the right time to promote learner autonomy: the Arabic, English language and Information Technology professors expected learning independence throughout the first-year, despite all the challenges the professors were aware of. The French language professor, on the other hand, explained that she wouldn't expect learning ownership to occur in the first year because it should be a foundation year.
- D. Teachers' pedagogical approaches to promote autonomy: There was a clear discrepancy in this part of the interview as the approaches varied between flipped classes, semi-structured flipped classes, and student-centered classes.
1. The Arabic language professor demonstrated a relaxed teacher-centered class environment. One can observe that the teacher promoted autonomy through creating this relaxed environment in the classroom without compromising his role as the main figure in the learning process. The students were assigned novels at the beginning of the term and they attend classes to discuss the main themes or grammar rules. According to the Arabic language teacher, there are seldom any problems with the students and usually they keep up with the pace of the course.
 2. The Information Technology professor followed a semi-structured flipped class; the students are expected to present half of the content of the course throughout the semester. Her own review of the effect of this approach on the students was that students usually misunderstood freedom and have to be closely monitored.
 3. Since the French language professor did not expect autonomy to be achieved during the first-year, she preferred the classic teacher-centered class and walked the students through all the details. Her main concern in this foundation year was to promote the learners' scientific and professional ethics.
 4. Lastly, the English language professor followed a strict flipped class system in her course. Students were given all the reading material at the beginning of the term to present the content to their peers. This teacher chose her seating position to be at the back of the classroom, rather than at the front to create a student-centered atmosphere. However, she was well aware of the discomfort of some her students in this setting who would argue "that they shouldn't come to class to listen to their peers' explanation of the content". The English language professor explained that she adhered to this strict flipped class approach as she was never successful in getting the students to read at home otherwise. She was then more confident in her teaching approach as the students were forced to read prior to coming to class, hence making the classroom environment more interactive and student-centered.

Results

It is evident from the professors' testimonies that they all have clear expectations of their students' weaknesses and needs. The professors are well aware of the challenges their spoon-fed newcomers face during the first year and they are content with their pedagogical choices to help them become self-directed. However, these educators had different views on the adequate time for learning autonomy to occur. Interestingly, when we compare the educators' teaching

approaches with the students' feedback, one can point out a striking negative correlation between students' satisfaction and student-centered flipped classes. The respondents showed more comfortable adjustments in Arabic and French courses where learning occurs in a teacher-centered environment with varying levels of strictness. On the other hand, students' self-assessment of their own progress was very low in flipped or semi-structured flipped classes, namely English and Information Technology courses. This negative correlation between flipped classes and students' comfort highlights the distinction between comfort and learners' development. The educators who chose to impose flipped or semi-structured flipped classes are fully aware of the students' discomfort in the new learning environment, yet they refuse to yield to pressure from the spoon-feeding deprived learners as they believe that these feelings are inevitable and it is their role as educators to break this vicious cycle of excessive dependence. In fact, this echoes back to Clark and Lampert's review of teaching that concluded "the teacher's job is to produce intellectual and behavioral changes in people who bring their whole selves to the learning situation and are constantly changing those selves in interaction with one another²⁴".

Conclusion

After comparing the expectations of the learners and the educators in this study, it is clear that there is an alignment that leaves no confusion for any of the parties. Autonomy is a shared goal that both sides are heading towards at a different pace. However, the findings of the study with respect to the students' actual study skills show that 80 % rely on rote learning and memorization to prepare for the final exams (*fig. 1*), which is something the teachers are unaware of. In the interviews, the professors focused on the formative assessments carried out throughout the semester (class presentations, and class discussions...etc.) and the amount of progress the students achieve by the end of the first year. However, there is no doubt that students tend to do what they know best in preparation for summative assessments, and that is memorization. In an interview with Al Qasem, Director of *L'École supérieure d'interprètes et de traducteurs* (ESIT), the visiting professor supervising the French and Arabic curricula at UFE, she complained that students throughout the university years continue to rely on unilateral memorization that lead to regurgitation. According to Al Qasem, "flipped classes should be applied from year one with a strong emphasis on learning independently. "What I notice about students here [at the Faculty of Applied Languages] is that they can't sift through information to find what is important...they want the teacher to do all the work²⁵".

This is not to advocate against summative assessments, but rather a call to change the nature of these end of year exams. Professors should start considering assessing other competencies such as critical thinking and problem solving skills. Also, final exam weight could be downplayed in favor of course work that fosters interactive skills. The first year is a critical transitional stage for Egyptian students who are used to utilitarian, surface manner, memorizing to pass exams. So, despite all the efforts exerted by professors to promote autonomy through setting clear expectations and promoting independent learning, it is obvious that memorization is still considered by students the gateway to success. Consequently, students get trapped in golem paradigm constantly longing for spoon-feeding and drills to grant them success rather than developing a sense of ownership to their education.

²⁴ Christopher Clark, Magdalene Lampert, "The Study of Teacher Thinking: Implications for Teacher Education", *Journal of Teacher Education*, vol. 37, n° 5, 1986, p. 27-31.

²⁵ Al Qasem, personal interview, April 15, 2019.

Appendix*Questionnaire*

1. Gender

Male

Female

A. Student's Previous Learning Experience

2. I used to take private lessons throughout my Secondary school years

Yes

No

3. I took private lessons in

One subject only

Two to four

All subjects

Other: _____

4. As a secondary school student, I felt confident to study on my own without anyone's help.

a) Strongly Agree b) Agree c) Average d) Disagree e) Strongly Disagree

5. As a secondary school student, teachers' role was to prepare us for the final exams.

a) Strongly Agree b) Agree c) Average d) Disagree e) Strongly Disagree

6. As a secondary student, I was encouraged by my teachers to focus on memorization and drills to achieve success and high scores.

a) Strongly Agree b) Agree c) Average d) Disagree e) Strongly Disagree

7. I believe it is the Secondary teacher's responsibility to gather important information from outside resources and past exams to help me better understand the subject.

a) Strongly Agree b) Agree c) Average d) Disagree e) Strongly Disagree

8. If there's a question on the final test that the teacher did not mention before, then it is his/her fault.

a) Strongly Agree b) Agree c) Average d) Disagree e) Strongly Disagree

To what extent has your secondary school experience contributed to your knowledge, skills, and personal development in the following areas?

	Strongly Agree	Agree	Average	Disagree	Strongly Disagree
9. Acquiring broad general knowledge					
10. Writing clearly and effectively					
11. Speaking clearly and effectively					
12. Thinking critically and analytically					

13. Using computing and Information technology					
14. Working effectively with others					
15. Learning effectively on your own					
16. Understanding your strengths and weakness					
17. Developing personal code of values and ethics					

B. First-Year Students' Experience at the French University in Egypt

16. Throughout my first year in college, I felt overwhelmed by the new system of education
a) Strongly Agree b) Agree c) Average d) Disagree e) Strongly Disagree
17. Throughout my first year in college, I adjusted to the new system of education
a) Strongly Agree b) Agree c) Average d) Disagree e) Strongly Disagree
18. University professors helped me learn different study skills than what I learned at school.
a) Strongly Agree b) Agree c) Average d) Disagree e) Strongly Disagree
19. I believe it is the university professors' responsibility to gather important information from outside resources and past exams to help me better understand the subject.
a) Strongly Agree b) Agree c) Average d) Disagree e) Strongly Disagree
20. I am constantly encouraged by my university professors to focus on memorization and drills to achieve high scores on tests.
a) Strongly Agree b) Agree c) Average d) Disagree e) Strongly Disagree
21. I am constantly encouraged by my university professors to focus on critical reading to achieve success and high scores on tests.
a) Strongly Agree b) Agree c) Average d) Disagree e) Strongly Disagree
22. I currently rely on memorization to achieve high scores in university exams.
a) Strongly Agree b) Agree c) Average d) Disagree e) Strongly Disagree
23. How would you rate your confidence in understanding difficult passages in a textbook on your own?
a) Not at all confident b) Not confident c) Neutral d) Confident
e) Very confident
24. I now believe that learning is a personal responsibility.
a) Strongly Agree b) Agree c) Average d) Disagree e) Strongly Disagree
25. A course that is based on research and presentations makes me feel confident

a) Strongly Agree b) Agree c) Average d) Disagree e) Strongly Disagree

26. I am making progress in the following courses

i. English

a) Strongly Agree b) Agree c) Average d) Disagree e) Strongly Disagree

ii. French

a) Strongly Agree b) Agree c) Average d) Disagree e) Strongly Disagree

iii. Arabic

a) Strongly Agree b) Agree c) Average d) Disagree e) Strongly Disagree

iv. Information Technology

a) Strongly Agree b) Agree c) Average d) Disagree e) Strongly Disagree

27. Rank the following courses according to your level of progress in them:

a. Arabic

b. English and Civilization

c. French Language and Methodology

d. Information Technology (Informatique)

28. What were your expectations about university courses?

Interview

1. Dans le cadre de l'autonomie que vous essayez d'appliquer en première année, quelles sont vos attentes vis-à-vis des étudiants ?
2. Expliquez-vous en classe ce que vous attendez d'eux ?
3. Quelle est votre approche pédagogique en matière d'autonomie

VI. Le naturalisme dans la littérature européenne

Zola romancier à « l'âge de l'enquête »

Dominique Massonnaud
Université de Haute-Alsace
ILLE (UR 4363)

Pour citer cet article : Dominique Massonnaud, « Zola romancier à “l'âge de l'enquête” », in *Dialogues Mulhousiens*, n° 4, *L'Attente*, Journées Doctorales Humanités 2019, sous la direction de Marie-Lou Solbach et Régine Battiston, mai 2020, p. 233-242 (version en ligne, <http://dialogues.hypotheses>).

Résumé

La formule « l'âge de l'enquête » est un propos zolien qui lui permet de caractériser son époque, en 1880, dans *Le Roman expérimental*. La formule zolienne a été tout récemment reprise dans un livre de Laurent Demanze qui s'attache à la création contemporaine en voyant en ce début du XXI^e siècle, dans de nombreuses productions narratives — fictionnelles ou factuelles — un ancrage dans un « nouvel âge de l'enquête ». Il s'agit donc de préciser ce que sont les enquêtes et leurs enjeux, dans les pratiques des romanciers du XIX^e siècle comme dans l'histoire des idées et des disciplines du temps, afin de saisir ensuite la spécificité de l'enquête zolienne.

Mots-clés : Emile Zola, Jonathan Crary, roman, enquête, réalisme, naturalisme, « art de l'observateur », régime de singularité, observation participante.

Abstract

Zola, writer at « l'âge de l'enquête »

« L'âge de l'enquête » is a phrase Zola coined in 1880 in *Le Roman expérimental* to characterize his era. This phrase has been mentioned recently in a book by Laurent Demanze dealing with contemporary creation, seeing a connection to a « nouvel âge de l'enquête » in many narrative productions — fictional or not — of the beginning of the 21st century. The goal is then to define precisely what *enquêtes* or enquiries are and to explore their meanings in the practices of 19th century novel writers as well as in the epistemology of the time, in order to grasp the singularity of Zola's enquête.

Keywords: Emile Zola—Jonathan Crary—novel—enquiry—realism—naturalism— « Techniques of the Observer »—singularity regime—participant observation.

La formule « l'âge de l'enquête » est un propos zolien qui lui permet de caractériser son époque, en 1880, dans *Le Roman expérimental*. L'ouvrage permet alors de conforter la place de Zola dans le champ littéraire et assure la promotion des *Rougon-Macquart*. L'année 1880 a vu également Huysmans tenter de fonder un journal naturaliste dont il aurait été le rédacteur en chef, il s'intitulait *La Comédie humaine*. La série romanesque de Zola à laquelle il a travaillé depuis 1868, est sous-titrée « Histoire naturelle et sociale d'une famille sous le second Empire » et paraît de 1871 à 1893. « Histoire naturelle », ce qu'aujourd'hui on nommerait « biologie » ; « Histoire sociale » où la sociologie est centrale ; le terme de « famille » convoquant les lois de l'hérédité telles qu'elles dominent après les travaux de Darwin¹. L'ensemble des vingt romans est ainsi inscrit de façon très forte dans le contexte scientifique de son temps, son actualité et ses nouveautés.

La formule zolienne qui fait de son temps « l'âge de l'enquête » a été tout récemment reprise dans un livre de Laurent Demanze² qui s'attache à la création contemporaine en voyant en ce début du XXI^e siècle dans de nombreuses productions narratives — fictionnelles ou factuelles — un ancrage dans ce « nouvel âge de l'enquête » :

À la croisée des sciences sociales, du journalisme et du roman noir, l'enquête est à nouveau devenue une forme et un imaginaire majeurs de l'ère contemporaine, qui donne à lire le cheminement d'une investigation, dans ses hypothèses et ses hésitations, ses tâtonnements et ses doutes³.

La tentation du travail d'analyse factuelle s'empare ainsi du narratif pour des récits d'enquête qui peuvent abandonner la désignation générique du « roman ». On peut ainsi ajouter aux auteurs contemporains étudiés par Laurent Demanze, dans son dernier livre, Pierre Bergounioux ou François Bon qui, à partir des années 1990 ont refusé, de plus en plus nettement l'étiquette générique de « roman » associée à leurs productions, pour revendiquer des « récits » ancrés dans le réel et qui interrogent le réel et ce, du point de vue d'un sujet complexe⁴.

De fait, les préoccupations actuelles paraissent effectivement rencontrer, sous une forme différente, le contexte de la fin du XIX^e siècle, en particulier en ce qui concerne une forme de défiance à l'égard du genre romanesque mais aussi les modalités de l'analyse et les méthodes de travail. Ainsi, si les romans viennent proposer des observations, des comptes rendus d'enquête et des discours sur le réel, des reportages documentés constituent également ce qu'on pourrait considérer comme des méta-enquêtes : dans le domaine de la théorie ou de la critique littéraire. Je citerai le travail de Taine sur la création littéraire, pour lequel il interroge les écrivains — Flaubert, par exemple — sur ce qui est à l'œuvre dans le processus de création romanesque. De fait, l'année 1880 marque le début d'un développement de l'interview. On peut également penser à *L'Enquête sur l'évolution littéraire* parue en 1891 et conduite par Jules Huret à partir de conversations avec une soixantaine d'écrivains, en particulier Renan, Edmond de Goncourt, Émile Zola, Guy de Maupassant, Huysmans, Anatole France, Octave Mirbeau ou Maurice Barrès pour ne mentionner que les prosateurs les plus connus⁵. L'envoi du livre au Directeur du Journal *L'Echo de Paris* — Valentin Simond — en fait, une « tentative de reportage expérimental ». La formule fait alors à l'évidence écho aux travaux zoliens. Dans cette enquête, qui prend place à un moment qui semble marqué par un déclin du mouvement

¹ Les trois lois de l'hérédité mises en évidence par Mendel entre 1855 et 1866 à propos des pois ne trouveront un réel espace de reconnaissance qu'à partir de 1900 et sont appliquées aux mammifères à partir de 1902. À l'époque de Zola, la question suscite un vif intérêt mais on en reste à l'idée d'une hérédité par mélange : les caractères d'un enfant étant compris comme intermédiaires entre ceux des deux parents.

² Laurent Demanze, *Un nouvel âge de l'enquête*, Paris, Corti, 2019.

³ *Ibid.*, p. 14.

⁴ Voir sur ce point, par exemple, Mathilde Barraband, « Le roman dépassé. Une histoire *fin de siècle* autour de P. Bergounioux et F. Bon », *Société Roman 20-50*, n° 50, 2010, p. 159-170.

⁵ Verlaine ou Mallarmé sont également interrogés.

naturaliste en France, l'état du roman paraît critique : on annonce sa décadence, sa disparition, son manque d'ambition esthétique, son caractère mercantile, son détachement du réel, alors qu'il domine dans le champ littéraire et les productions éditoriales. Michel Raimond a relevé les propos manifestant ce mépris du roman qui se développe de la fin du naturalisme aux années vingt⁶. Comme l'indique Mathilde Barraband qui souligne les parallélismes entre la fin du XIX^e siècle et les propos de Pierre Bergounioux ou François Bon que j'évoquais :

Dans les discours, suivant un rapport métonymique, c'est alors soit la partie la plus faible des romans qui en vient à désigner le tout de la production romanesque, soit le genre lui-même qui en vient à incarner le tout de la production littéraire⁷.

On voit donc, à partir de cette méta enquête critique de Jules Huret, marquée par l'esprit « fin de siècle », que le roman est alors saisi de façon assez imprécise et caricaturale, un roman qui serait un genre dévalorisé, comme le montrait déjà la formule du « roman de femmes de chambre », selon le mot de Stendhal, présent dès 1832 — dans le « Projet d'article sur *Le Rouge et le Noir* » adressé au comte Salvagnoli⁸ — mais un mot qui figure aussi en 1832 dans le roman *Indiana*⁹ de George Sand. *L'Enquête sur l'évolution littéraire* s'inscrit dans un moment présenté comme une « Bataille des Psychologues contre les Naturalistes » — et « des Symbolistes contre les Parnassiens » pour le domaine poétique. Huret cherche à voir en particulier si les romanciers fin de siècle, décadents, sont l'avenir du roman, contre le naturalisme, comme Huysmans¹⁰ qui a tenté de trouver une voie autre en se séparant du mouvement depuis *À Rebours* (1884).

À l'enquête de Huret la réponse de Zola met alors le régime de l'enquête, au cœur de sa réponse :

Ce qui ne peut pas mourir, c'est la forme de l'esprit humain qui, fatalement, le pousse à l'enquête universelle, c'est ce besoin de rechercher la vérité où qu'elle soit, que le naturalisme a satisfait pour sa part (31 mars 1891¹¹).

Interroger le naturalisme, rapidement délimité comme un mouvement littéraire qui s'ouvre avec la parution des nouvelles qui traitent de l'actualité récente — la guerre de 1870 — dans le recueil *Les Soirées de Médan* (1880¹²) et qui est revendiqué la même année dans *Le Roman expérimental* de Zola comme un travail où le romancier se fait : « observateur et expérimentateur » empruntant une méthode expérimentale aux travaux de Claude Bernard, conduit à des analyses qui sont parfois imprécises, caricaturales, où une *doxa* dominante a la vie dure. Pourtant, Yves Chevrel a rappelé l'extension européenne et mondiale¹³ de ce

⁶ Il mentionne ainsi Rémy de Gourmont, Rachilde ou Jules Romains, voir Michel Raimond, *La Crise du roman. Des lendemains du Naturalisme aux années 20*, Paris, Corti, 1966, p. 60-63.

⁷ Mathilde Barraband, « Le roman dépassé. Une histoire fin de siècle autour de Pierre Bergounioux et François Bon », *op. cit.*, p. 169.

⁸ Stendhal, *Œuvres romanesques complètes*, Yves Ansel et Philippe Berthier (éd.), Paris, Gallimard, « Bibliothèque de La Pléiade », t. I, 2005, p. 824-825 : « Dans les romans de femmes de chambre, peu importe que les événements soient absurdes, calculés à point nommé pour faire briller le héros, en un mot ce qu'on appelle par dérision *romanesque*. Les petites bourgeoises de province ne demandent à l'auteur que des scènes extraordinaires qui les mettent toutes en larmes ; peu importent les moyens qui les amènent. Les dames de Paris au contraire [...] sont sévères en diable pour les événements extraordinaires. Dès qu'un événement a l'air d'être amené à point nommé pour faire briller le héros, elles jettent le livre et l'auteur est ridicule à leurs yeux ».

⁹ George Sand, *Indiana*, Brigitte Diaz (éd.), Honoré Champion, 2008, p. 252 : « J'avais appris la vie dans les romans à l'usage des femmes de chambre, dans ces riantes et puériles fictions où l'on intéresse le cœur au succès de folles entreprises et d'impossibles félicités ».

¹⁰ Huysmans avait tenté de fonder un journal naturaliste en 1880 dont il aurait été le rédacteur en chef, il s'intitulait *La Comédie humaine*.

¹¹ Jules Huret, « M. Émile Zola », *Enquête sur l'évolution littéraire*, Paris, Bibliothèque-Charpentier, 1891.

¹² Formé des textes d'Émile Zola, Guy de Maupassant, Joris-Karl Huysmans, Henry Céard, Léon Hennique et Paul Alexis.

¹³ Yves Chevrel, *Le Naturalisme. Étude d'un mouvement international*, Paris, Presses universitaires de France, 1993 [1982].

mouvement littéraire, qui peut rassembler Zola mais aussi Ibsen, Strindberg, Hauptmann, Verga, Tchekhov, et qui concerne donc les productions dramatiques ou l'opéra ; on sait également qu'avec André Antoine, proche de Zola et fondateur du Théâtre libre en 1887, la mise en scène théâtrale se fait explicitement naturaliste avec une diction moins déclamatoire, où le choix d'un décor naturel permet, à la lumière électrique, la présence d'« éléments d'un réel déterminant les comportements [des] protagonistes¹⁴ ». De fait, Jean-Pierre Sarrazac a montré, à propos d'Antoine, les liens de son travail de mise en scène avec Poe et la figure du détective amateur¹⁵.

Je préciserai donc quelques-uns de ces aspects parfois doxiques mais néanmoins caricaturaux, contre lesquels les spécialistes de Zola ont œuvré mais que l'institution scolaire parfois universitaire tend cependant à maintenir. Le motif de l'enquête peut permettre d'apporter une petite contribution en ce sens.

Tout d'abord, l'enquête documentée qui constitue un préalable à la mise en écriture romanesque paraît souvent attachée au seul naturalisme. Cependant, une connaissance en amont du XIX^e siècle vient faire obstacle à ce critère qui fait obstacle à une compréhension plus précise de la spécificité de l'esthétique naturaliste. Je mentionnerai Balzac, pour exemple. Dès 1828 quand il entreprend l'écriture d'un roman qui vient interrompre une première série romanesque — *Histoire de France pittoresque*¹⁶ — il se lance alors dans l'écriture du *Dernier Chouan* : Balzac se documente sur les noms de lieux, la topographie mais son « enquête sur la Bretagne — et la Normandie — concerne des données linguistiques et anthropologiques dont le roman porte d'abondantes traces¹⁷ ». Des témoignages oraux, des anecdotes j'ajoutent aux textes et documents réunis et le roman fait également place à des collages de discours prononcés par Napoléon Bonaparte. De plus, ce « Roman de la Bretagne » permet la construction d'un lieu devenu un milieu ; cet ancrage géographique est marqué par l'époque contemporaine des premiers lecteurs. On lit ainsi dans l'Introduction à la première édition du roman, avant son insertion dans *La Comédie humaine* : « Depuis trente ans environ, la guerre civile a cessé d'y régner mais non l'ignorance. L'agriculture, l'instruction, le commerce n'ont pas fait un seul pas depuis un demi-siècle¹⁸ ».

Dès 1829 donc, le roman est donné comme un élément qui permet une connaissance de l'Histoire récente et du territoire, c'est-à-dire aussi des hommes qui le font. Il s'agit selon le mot balzacien de présenter « l'Histoire du temps en marche¹⁹ ». Le roman est ce « roman de la Bretagne » qui permet de « construire un espace particulier et particularisé, par sa langue, son histoire et ses mœurs²⁰ ».

La méthode de l'enquête placée au cœur du travail présent dans la genèse romanesque permet ainsi de construire un personnage par adjonction de caractéristiques ou d'éléments appartenant à plusieurs personnes rencontrées dans la sphère du réel. La Bretagne présente dans *Le dernier Chouan* — devenu *Les Chouans* lors de sa réécriture pour prendre place dans *La Comédie humaine* (1842) — permet donc de construire une identité géographique dans un souci du milieu géographique, des populations et de la langue locale. Engagé comme son frère Jules de Goncourt dans une pratique romanesque admirée par le jeune Zola — et dont Zola a fait l'éloge dans l'article consacré aux deux frères, paru ensuite dans *Les Romanciers*

¹⁴ André Antoine, *Le Théâtre Libre*, Paris, mai 1890, p. 108.

¹⁵ Sarrazac Jean-Pierre, « Genèse de la mise en scène moderne, une hypothèse », *Théâtre*, Nathalie Léger, Almuth Grésillon (dir.), *Genesis (Manuscrits-Recherche-Invention)*, Paris, ITEM — CNRS, n° 26, 2005, p. 35-50.

¹⁶ Pour l'histoire de ce projet, voir Balzac, *Œuvres diverses*, Rolland Chollet, René Guise (éd.), Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », t. II, p. 1364-1374.

¹⁷ Voir plus précisément, Dominique Massonnaud, *Faire vrai, Balzac et l'invention de l'œuvre-monde*, Genève, Droz, « Histoire des idées et Critique littéraire », 2014, p. 122-138.

¹⁸ Honoré de Balzac, *La Comédie humaine*, Pierre-Georges Castex (éd.), Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », t. VI, 1977, p. 1023. Cette édition sera à présent abrégée en CH.

¹⁹ Honoré de Balzac, Préface à *Une Fille d'Eve*, CH, t. II, p. 265.

²⁰ Dominique Massonnaud, *Faire vrai, op. cit.*, p. 136.

naturalistes — Edmond de Goncourt affirme : « Seuls les documents humains font les bons livres²¹ ».

Un autre point apparaît ici, eu égard à une *doxa* dominante : Zola, le premier, inventerait un roman ancré dans les découvertes récentes de l'Histoire naturelle, de la biologie de son temps, en s'attachant explicitement à la peinture de « milieux » marqués par des identités spécifiques, des traits langagiers, des personnages porteurs d'éléments identificatoires qui en font des représentants de classes sociales : les mineurs dans *Germinal*, après les recherches documentaires²² conduites par Zola auprès des mineurs du bassin de Valenciennes, à Anzin, en particulier²³.

On rappellera ici rapidement que l'usage du terme de « milieu » dans le champ de l'Histoire naturelle appartient au tout début du XIX^e siècle et que l'on doit à Etienne Geoffroy Saint-Hilaire le premier emploi au singulier en français du terme de « milieu » — dès 1831 — pour désigner et analyser l'« ensemble des circonstances qui entourent et influencent un être vivant²⁴ ». Cet historien de la nature transformiste affirme que : « Tout corps organisé obéit à son développement virtuel, qu'il tire de son essence originelle ; mais en même temps, il ne se développe que de la manière que le prescrit son milieu ambiant ».

Geoffroy Saint-Hilaire cité à l'ouverture de l'Avant-propos de *La Comédie humaine* a effectivement écrit un texte intitulé *Influences des milieux ambiants pour modifier les formes animales* (1833²⁵). De fait, le travail balzacien se place explicitement dans une transposition épistémologique du transformisme de Goethe et d'Etienne Geoffroy Saint-Hilaire concernant les « espèces naturelles » lorsqu'il propose dans l'Avant-propos de *La Comédie humaine* en 1842, une peinture des « espèces sociales ».

Le projet balzacien de mise en scène et de connaissance de ces « espèces sociales » vise la saisie des lois et des principes qui organisent le corps social et que la troisième partie de *La Comédie humaine* devra livrer dans la section des « Etudes analytiques ». Il s'agit alors de distinguer entre sciences de la nature et sciences de l'esprit grâce à une transposition des méthodes. On peut se souvenir que le geste d'Adolphe Quetelet, était celui de faire de la sociologie, la science des comportements sociaux une « physique sociale » : il est l'un des premiers à appliquer la statistique à l'étude des Hommes. On lit dans son *Essai de physique sociale* en 1835 : « L'Homme naît, se développe et meurt d'après certaines lois qui n'ont jamais été étudiées dans leur ensemble ni dans le mode de leurs réactions mutuelles ». Pierre Rosanvallon, a souligné la frénésie d'exploration sociale de ce temps, estimant que « bien avant que ne soit formulé le projet plus scientifique d'une physique sociale, c'est à travers la littérature et l'essai que se cherchent des principes d'intelligibilité²⁶ ». Ce premier XIX^e siècle voit donc se développer des travaux, en particulier à l'initiative de l'Académie des sciences morales et politiques : Louis-René Villermé était connu depuis son mémoire, publié en 1820,

²¹ Cité par Henri Mitterand, « Présentation », Émile Zola, *Carnets d'enquête. Une ethnographie inédite de la France*, Paris, Plon, « Terre humaine », 1993.

²² L'intégralité du dossier préparatoire de Zola pour *Germinal* a été publié par Colette Becker chez Sedes en 1984.

²³ Voir l'article d'Henri Mitterand, « Zola à Anzin : les mineurs de *Germinal* », *Travailler*, n° 7, 2002, p. 37-51, disponible sur <https://www.cairn.info/revue-travailler-2002-1-page-37.htm> [consulté le 25 mai 2019].

²⁴ Voir Dominique Massonnaud, « Goethe et le transformisme français : histoire et actualité », in Dominique Massonnaud (dir.), *Goethe, le mythe et la science. Regards croisés dans les littératures européennes*, Les Colloques de Fabula, 2019, disponible sur <https://www.fabula.org/colloques/document6106.php> [consulté le 25 mai 2019].

²⁵ Où il indique : « Les modifications insensibles d'un siècle à l'autre finissent par s'ajouter et se réunissent en une somme quelconque, d'où il arrive que la respiration devient d'une exécution difficile, quant à de certains systèmes d'organes; elle nécessite alors et se crée à elle-même un autre arrangement, perfectionnant ou altérant les cellules pulmonaires dans lesquelles elle opère, modifications heureuses ou funestes qui se propagent et qui influent sur tout le reste de l'organisation animale. Car, si ces modifications amènent des effets nuisibles, les animaux qui les éprouvent cessent d'exister pour être remplacés par d'autres, avec des formes un peu changées, et changées à la convenance des nouvelles circonstances », Etienne Geoffroy Saint-Hilaire, *Influences des milieux ambiants pour modifier les formes animales*, Paris, 1833, p. 76.

²⁶ Pierre Rosanvallon, *Le Peuple introuvable. Histoire de la représentation démocratique en France*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque des histoires », 1998, p. 288.

sur « les prisons, telles qu'elles sont et telles qu'elles devraient être, par rapport à l'hygiène, à la mortalité et à l'économie », il a développé des enquêtes démographiques et propose en 1840 un *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie*²⁷. La même année, paraissent *Des classes dangereuses de la population des grandes villes* de Frégier ou *De la misère des classes laborieuses en France et en Angleterre* d'Eugène Buret²⁸. On voit que l'ambition sociologique n'est donc pas absente dans la première moitié du XIX^e siècle et l'on peut se souvenir également que Balzac soutient le projet de création d'une chaire de Sociologie. Il s'agit donc dans les productions de fournir un travail documentaire préparatoire, de proposer des mises en fiction qui visent à représenter le réel et à tirer des lois de l'observation d'une société contemporaine. On peut également se souvenir que *La Cousine Bette* et *Le Cousin Pons* (1847), romans tardifs dans la production balzacienne, mettent en scène des éléments de l'histoire contemporaine : les spéculations financières liées à l'exploration des réseaux de chemin de fer par exemple.

De même, on peut aujourd'hui reconstruire le travail de recherche de Flaubert, mené avec une grande minutie scientifique, grâce à la correspondance ainsi qu'un dossier établi par l'écrivain sur sa documentation et sa méthode. Flaubert entreprit en 1858 un voyage de trois mois en Tunisie, entre autres pour visiter les ruines de Carthage. Comme il l'indique : « Quand je n'ai pas eu de textes anciens, j'ai eu recours aux voyageurs modernes et à mes souvenirs personnels²⁹ ». De fait, ce travail documenté des romanciers a pu être considéré comme suffisamment pertinent pour prendre place dans l'analyse sociologique, comme le rappelait un critique : Émile Durkheim lui-même proposait, trois ans après la parution de ses *Règles de la méthode sociologique*³⁰, dans son étude pratique sur *Le Suicide*³¹, d'en faire un phénomène déterminé par les conditions sociales et également de mettre sa typologie à l'épreuve de quelques exemples tirés de la littérature, en évoquant par exemple les personnages du Werther de Goethe ou René de Chateaubriand : une réelle valeur descriptive est ainsi attribuée aux exemples fictionnels présents dans le champ littéraire.

Dans un second moment, je tenterai donc de recontextualiser, rapidement, sur le plan de l'histoire des idées et des disciplines, la place de cet « âge de l'enquête » ainsi que ses enjeux pour tenter de saisir ensuite la spécificité du travail zolien et de ses productions.

On observe, concernant le XIX^e siècle, une fréquente saisie de la modernité comme un phénomène qui serait propre à la seconde partie du siècle ; de fait, au XX^e siècle les années trente ont favorisé cette lecture du siècle précédent. Francis Carco évoquait déjà la date de 1863 comme le moment de la naissance de la peinture moderne, ce qui fut repris dans le célèbre livre de Gaétan Picon qui porte ce titre. Ces éléments doxiques récurrents opacifient notre saisie de la réelle singularité de Zola et des naturalistes et s'ancrent dans une méconnaissance d'éléments que l'on peut donc préciser.

Dans le domaine de la médecine, Foucault a montré l'importance de la Naissance de la clinique dans le rapport au corps malade et la lecture neuve du corps comme ensemble de signes, faisant sens pour l'établissement du diagnostic. Il s'agit alors de privilégier une méthode où l'interrogatoire et l'observation des signes cliniques conduit à l'établissement d'un diagnostic puisque le présupposé est que, dans l'épars des manifestations, certaines sont les symptômes d'une pathologie, qui serait donc leur cause, identifiable *a posteriori*. L'induction

²⁷ Disponible sur http://classiques.uqac.ca/classiques/villermelouis_rene/tableau_etat_physique_moral/tableau_etat_physique_intro_ty1.html [consulté le 25 mai 2019].

²⁸ Voir sur ce point, Judith Lyon-Caen, « Enquêtes, littérature et savoir sur le monde social en France dans les années 1840 », *Revue d'histoire des sciences humaines*, n° 17, 2007, p. 99-118.

²⁹ « *Salammbô*, sources et méthodes », dossier publié en 1971, en annexe de Gustave Flaubert, *Œuvres complètes*, t. II, Paris, Club de l'Honnête Homme, 1971, p. 489.

³⁰ Émile Durkheim, *Les Règles de la méthode sociologique*, Paris, Payot, « Petite Bibliothèque Payot », 2009 [1894].

³¹ Émile Durkheim, *Le Suicide : Étude de sociologie*, Paris, Félix Alcan, 1897.

est historiquement le nom utilisé pour un type de raisonnement qui se propose de chercher des lois générales à partir de l'observation de faits particuliers, fussent-ils ténus.

Dans le domaine de l'Histoire, pour ne prendre qu'un rapide exemple, le XVIII^e siècle a vu la découverte du site de Pompéi et les fouilles du site qui commencent en 1748 — en 1763, une inscription est découverte ce qui permet l'identification avec certitude de Pompéi. Ces fouilles ont revalorisé la pratique traditionnelle des historiens antiquaires, ceux qui s'attachaient aux pièces, objets, fragments, devenus archives pour ressaisir l'histoire d'une communauté, dans une connaissance qui se fondait sur les vestiges : ces signes qui sont des traces du passé. L'« *Historie* » peut alors se différencier du mot « *Geschichte* » pour devenir « l'enquête historique » qui implique l'observation des faits. Le travail de l'historien Carlo Ginzburg, qui fut professeur à l'université de Bologne, a montré la nouveauté du paradigme épistémologique qui survient alors : quand l'attention se porte aux traces, indices, témoignages, éléments anodins et ténus sur le mode de la microhistoire, à partir de la saisie de ces « faits expérimentaux apparemment négligeables » comme il l'écrit : « le cas particulier peut faire penser aux normes générales et ainsi permettre de “penser la société”³² ». On peut ainsi atteindre une réalité complexe. Il s'agit de considérer ces « Signes, Traces, Pistes » comme les « Racines d'un paradigme indiciaire³³ » pour reprendre le titre d'un article fondateur, traduit en France en 1980.

L'historien Dominique Kalifa dans un article sur « l'enquête et la culture de l'enquête au XIX^e siècle³⁴ » a ainsi montré l'émergence tout au long du siècle d'une « poussée investigatrice » et d'une « fièvre enquêtrice » correspondant à « un dispositif théorique ou méthodologique comparable, usant d'un lexique et d'une rhétorique communs, s'inscrivant dans un même registre de cohérence et d'appréciation³⁵ ». Comme il le précise :

Le sentiment d'opacité, d'illisibilité ou de dysfonctionnement d'un monde social en pleine mutation suscite un train inédit d'investigations ou d'« observations », qui passent autant par la littérature, pittoresque, amusante ou réaliste, que par la médecine, l'hygiène publique, la philanthropie, l'économie ou la « science » sociale, dont la genèse court de Bonald à Durkheim³⁶.

Dominique Kalifa indique les différentes phases qui vont permettre à Zola, en 1880, de caractériser son temps comme « l'âge de l'enquête ». Un « moment 1800 » permet que se développe une dynamique méthodologique, à la suite de la vacance que constitue le passage d'une « société d'ordre » à la « société des individus » pour reprendre ici les catégories de Norbert Elias. Ensuite, les années 1830 voient l'accroissement du nombre d'enquêtes administratives, sociales, médicales, mais aussi littéraires. Dans la seconde moitié du siècle le développement des méthodes d'investigation, des *interviews*, du reportage³⁷ « conduit à faire de 1900 un pic dans l'avènement de ce modèle d'approche du réel³⁸ ». Rendre explicite le fonctionnement et les principes du monde social au moyen d'une méthode d'observation et une analyse inductive est donc présent, de façon massive dès la première moitié du siècle, dans le projet balzacien comme, ensuite, dans celui des enquêtes conduites par Frédéric Le Play avec des monographies de familles comme *Les Ouvriers européens*³⁹, parue en 1855.

³² Carlo Ginzburg, « Signes, traces, pistes. Racines d'un paradigme de l'indice », *Le Débat*, Paris, n° 6, 1980 [1979], p. 3-44.

³³ *Ibid.*

³⁴ Dominique Kalifa, « Enquête et “culture de l'enquête” au XIX^e siècle », *Romantisme*, Paris, Armand Colin, n° 149, 2010, p. 3-23.

³⁵ *Ibid.*, p. 4.

³⁶ *Ibid.*

³⁷ On peut mentionner les reportages photographiques, lors de la Guerre de Crimée ou des combats de Garibaldi.

³⁸ Voir sur ce point, « Enquête sur l'enquête », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, n° 22, 2004.

³⁹ Frédéric Le Play, *Les Ouvriers européens. Étude sur les travaux, la vie domestique et la condition morale des populations ouvrières de l'Europe*, Paris, Alfred Mame et fils, 1855-1879.

Pour ajouter un élément à cette mise en contexte dans l'histoire des idées, je me référerai à un ouvrage trop peu connu et trop peu cité, qui est celui de Jonathan Crary — professeur d'art moderne et d'esthétique à l'Université Columbia de New York. Ce livre, paru en 1990, est traduit chez Jacqueline Chambon et présent de façon assez confidentielle en France en 1994, sous le titre *L'Art de l'observateur. Vision et modernité au XIX^e siècle* et fort heureusement réédité en 2016⁴⁰. Crary met en évidence un tournant épistémologique significatif : « la vision fai[sant] l'objet d'une reconfiguration radicale entre 1820 et 1840⁴¹ ». Auparavant le monde extérieur était considéré comme stable et observé selon un modèle optique qui est celui de la chambre noire : où le point de vision avait été assimilé par Descartes à point de vue divin permettant de saisir l'arrangement rationnel et ordonné du réel. Dans la première moitié du XIX^e siècle, le corps de l'observateur devient le siège de perceptions singulières, où est engagée la subjectivité. Crary montre, en particulier, l'importance des travaux et des pratiques liées à la stéréoscopie et à la vision binoculaire. On se demande alors comment se concilient les visions séparées, différentes, de chaque œil : Charles Wheatstone en 1833 avait ainsi observé l'écart dans l'angle formé par l'axe de chaque œil formant l'image du même point⁴². On voit ainsi que la stabilité du monde, à partir d'un point d'observation placé comme dans la chambre noire selon un point de vue divin, est alors largement mise en péril : l'ancrage temporel variable des actes de perception du même objet par un sujet est ainsi un élément qui devient déterminant dans la période. Cet aspect est rendu sensible par les toiles de Turner puis les saisies différentes selon l'heure du jour et les saisons dans les douze *Gare Saint-Lazare* ou les trente *Cathédrale de Rouen* qui forment de célèbres séries de Monet.

Ces analyses me semblent essentielles parce qu'elles permettent de saisir l'arrière-plan de nombreux éléments de *doxa* qui s'attachent à Zola, comme au naturalisme. On voit comment la saisie des représentations du réel entendues comme simples « copies », tenues par un narrateur qu'on qualifie parfois encore d'« omniscient », — qui observerait « avec le point de vue de Dieu », donc selon le modèle de la chambre noire qui sépare l'observateur du site de l'expérience optique — est particulièrement impropre.

De fait, Henri Mitterand pointe une erreur récurrente que l'on peut ici aussi rapporter aux analyses épistémologiques de Crary. Joseph Jurt le rappelait dans un article : « Qui interpréterait le naturalisme comme une doctrine d'une soumission absolue à l'objet, de reproduction impersonnelle des choses, commettrait "un contre-sens absolu", tant sur l'œuvre romanesque de Zola que sur ses thèses esthétiques⁴³ ». Si la croyance en une copie objective du réel ou la narration à la troisième personne devenue un point de vue d'omniscience divine sont des aberrations récurrentes, on doit se souvenir qu'elles ne tiennent pas si l'on se rapporte simplement à Zola lui-même : l'œuvre d'art est définie par lui, de façon récurrente comme un « coin de la création vu à travers un tempérament⁴⁴ ». Comme l'indiquait Joseph Jurt dans ce travail consacré à « Zola entre le champ littéraire et le champ artistique. Genèse d'une esthétique⁴⁵ » : « Puisque les tempéraments varient beaucoup d'un individu à l'autre, leurs visions de la réalité diffèrent aussi [...] Zola conçoit un art qui lui fasse "sentir un homme dans une image de la création⁴⁶" ».

⁴⁰ Jonathan Crary, *Techniques of the Observer: on Vision and Modernity in the Nineteenth Century*, Cambridge, The MIT Press, 1990. Jonathan Crary, *Techniques de l'observateur : Vision et modernité au XIX^e siècle*, Bellevaux, Éditions Dehors, 2016. La première édition française de 1994 est épuisée.

⁴¹ Jonathan Crary, *L'Art de l'observateur. Vision et modernité au XIX^e siècle*, Paris, Jacqueline Chambon, 1994, p. 206.

⁴² *Ibid.*, p. 170.

⁴³ Henri Mitterand, *Zola journaliste, de l'affaire Manet à l'affaire Dreyfus*, Paris, Armand Colin, 1962, p. 48.

⁴⁴ Émile Zola, « Proudhon et Courbet », *Mes Haines, Œuvres complètes*, Henri Mitterand (éd.), Paris, Cercle du Livre Précieux, t. X, p. 38.

⁴⁵ Joseph Jurt, « Zola entre le champ littéraire et le champ artistique. Genèse d'une esthétique », *Excavatio*, vol. XX, n° 1-2, 2005, p. 1-19.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 12.

La lettre à Valabrègue que Zola adresse à son ami en août 1864, est tout à fait explicite sur ce point : « la création dans une œuvre, [se fait] à travers un homme, à travers un tempérament, une personnalité⁴⁷ ». Zola propose donc une saisie partielle, subjective, ancrée dans un moment particulier, une heure, une saison, où une logique de la sensation pourra apparaître. La déformation du réel ou sa saisie partielle et subjective relève donc de ce que l'on peut analyser grâce à la catégorie de la « posture » d'un auteur, telle qu'elle est définie par Jérôme Meizoz⁴⁸.

On sait que la réflexion précise de Zola sur ce qu'est le travail d'observation différencié de l'expérimentation, prend place dans *Le Roman expérimental* :

l'observateur constate purement et simplement les phénomènes qu'il a sous les yeux... [...] Mais une fois le fait constaté et le phénomène bien observé, l'idée arrive, le raisonnement intervient et l'expérimentateur apparaît pour interpréter le phénomène⁴⁹.

De fait, le romancier naturaliste est « fait d'un observateur et d'un expérimentateur⁵⁰ ». « Leur besogne naît du doute où ils se placent en face des vérités mal connues, des phénomènes inexplicables⁵¹ ».

À terme, ce trajet peut donc permettre de saisir de qui fait, dans ce XIX^e siècle qui est l'« âge de l'enquête », la spécificité de l'enquête zolienne. L'écriture du roman comme la genèse de l'œuvre vont engager l'écrivain : selon cet art et ces techniques de l'observateur telles que Jonathan Crary a permis de les penser et de les situer.

De fait, l'*ethos* — ou la posture — de l'instance auctoriale est aisément perceptible dans les romans si l'on mentionne un simple point : la récurrence de la critique portée à Napoléon III et au second Empire, qui marque une *position* politique et idéologique récurrente dans *Les Rougon-Macquart*. Cependant on sait aussi que la logique héréditaire se dissout avec l'ultime enfant qui paraît dans le dernier volume, au terme de la série : *Le Docteur Pascal*. De plus, la présence du mythe dans la création zolienne, relève de choix : celui qui fait par exemple d'un puits de mine un « Voreux » et convoque ainsi dans l'onomastique un ogre dévorant. La fosse Thiers devient dans *Germinal* : « une construction massive, de corps rapprochés, accroupie, tapie comme une bête ». Le mythe est convoqué, dans des résonances éminemment subjectives si l'on pense à la crainte récurrente de l'enfouissement présente chez l'homme Zola. Ce cauchemar familier, celui de l'homme enterré vivant lui est venu pour la première fois en 1858, pendant une crise de fièvre⁵².

Pour ce qui concerne la genèse des romans, Zola enquêteur est un observateur particulièrement pris dans un mouvement d'« observation participante », selon les principes du travail d'immersion ethnographique où la distance, le retrait vis-à-vis des objets observés n'a plus cours. Ainsi Zola ne collecte pas des informations de façon indirecte ou par des échanges directs hors contexte mais il conduit d'effectives enquêtes de terrain, répétées, qui le soumettent à l'expérience singulière des lieux et des hommes. Henri Mitterand le rapporte par exemple à propos de l'enquête conduite pour *Germinal* :

Le directeur de la Compagnie d'Anzin, M. de Forcade, lui a délivré l'autorisation de « visiter au fond et à la surface » les établissements de la compagnie. [...] Il va descendre au fond de la fosse Renard, à moins de six cent soixante-quinze mètres, et la visiter jusque dans ses galeries les plus étroites. [...] Il a voulu refaire pour son compte, minute par minute, le chemin du mineur. Il a revêtu la chemise, la culotte, ou *cule*, la veste, ou *jupon*⁵³ [...] il a coiffé le béguin bleu et le chapeau de

⁴⁷ Emile Zola, « Lettre à Valabrègue », 18 août 1864, *Correspondance*, t. 1, p. 380.

⁴⁸ Jérôme Meizoz, *Postures littéraires. Mises en scène modernes de l'auteur*, Genève, Slatkine, 2007.

⁴⁹ Emile Zola, *Le Roman expérimental*, Paris, Garnier-Flammarion, 1971, p. 63.

⁵⁰ *Ibid.*

⁵¹ *Ibid.*, p. 67.

⁵² Henri Mitterand, « Zola à Anzin : les mineurs de *Germinal* », *Travailler*, n° 7, 2002, p. 37-51, disponible sur <https://www.cairn.info/revue-travailler-2002-1-page-37.htm> [consulté le 25 mai 2019].

⁵³ Dans le langage local, noté par Zola, comme le précise Henri Mitterand en note.

cuir dur, ou *barrette*, il est allé chercher la lampe individuelle, et il est entré dans la « berline » de descente⁵⁴.

Parvenu au fond dans des boyaux étroits, Zola relate dans ses notes : « Il faut se traîner à quatre pattes dans une forte chaleur ». Comme l'indique très précisément Henri Mitterand :

Ce qui a manqué à ses prédécesseurs, c'est précisément cette communication personnelle, investigatrice et confiante, avec les hommes et les femmes de la mine, et l'expérience directe de leurs conditions de travail⁵⁵.

Les enquêtes de Zola manifestent avec constance cette approche proprement ethnographique et cette observation participante : les dossiers préparatoires qui sont à la BNF ou à la bibliothèque Méjane à Aix en Provence en témoignent. Pour certains romans, l'enquête a donné lieu à des notes ensuite réécrites avec un titre fort explicite : ainsi *Mon voyage* réunit les éléments collectés pour *La Bête humaine* : à l'occasion du trajet aller et retour entre Paris et Mantes, effectué sur la plateforme d'une locomotive. *Mon Voyage à Sedan* qui réunit à la fois ce qu'il voit, ce qu'il entend et ce qu'il ressent sur les champs de bataille et dans les lieux de la guerre de 1870. Si l'on pense aux productions romanesques ultérieures, Zola s'est aussi mêlé anonymement aux pèlerins pour préparer l'écriture de *Lourdes* et a rédigé un long journal de voyage ; de même pour une autre des *Trois villes, Rome*, qui a donné lieu à une enquête en 1894. J'achèverai en rappelant qu'Henri Mitterand a, édité en 1979 sous le titre *Carnets d'enquête*, ces notes préparatoires dues aux enquêtes zoliennes, dans une collection dirigée par Jean Malaurie et consacrée aux ouvrages d'ethnologie : « Terre humaine », chez Plon⁵⁶. Le sous-titre de ces *Carnets d'enquêtes* dit bien la valeur du travail d'investigations de Zola : il s'agit d'une « Ethnographie inédite de la France ».

⁵⁴ Henri Mitterand, « Zola à Anzin : les mineurs de *Germinal* », *op. cit.*

⁵⁵ *Ibid.*

⁵⁶ Henri Mitterand, *Émile Zola, Carnets d'enquête. Une ethnographie inédite de la France par Émile Zola*, Paris, Plon, « Terre Humaine », 1986.

Notices biographiques — Biographies

Komi Akakpo

Komi Akakpo est doctorant en Langues et Littératures Anglaises et Anglo-saxonnes à l'Université de haute Alsace à Mulhouse. Le sujet de sa thèse porte sur la littérature africaine post-postcoloniale, notamment sur l'organisation de la vie politique, et la folie dans les œuvres de Ngugi wa Thiong'o et Nuruddin Farah. Il est l'auteur de l'article « Entre Patrimoines précoloniaux et héritage coloniaux : politiques linguistiques et littératures de l'Afrique postcoloniale », publié dans *Dialogues Mulhousiens*.

Komi Akakpo is a PhD student in English and Anglo-Saxon Languages and Literature at the University of Upper Alsace in Mulhouse. The subject of his thesis is post-postcolonial African literature especially in the organization of political life, and madness in works of Ngugi wa Thiong'o and Nuruddin Farah. He is the author of the article "Entre Patrimoines précoloniaux et héritage coloniaux : politiques linguistiques et littératures de l'Afrique postcoloniale" published in *Dialogues Mulhousiens*.

Federica Ambroso

Federica Ambroso est doctorante à l'Université de Bologne dans le cadre du programme international DESE — Les littératures de l'Europe Unie. Sa thèse, dirigée par Mme Anna Soncini, est intitulée « Lieux du crime, lieu de l'âme. Le paysage urbain dans le roman noir contemporain : Bologne, Limoges, Thessalonique ».

Federica Ambroso is a PhD student at the University of Bologna in the framework of the international program DESE — Literatures of the United Europe. Her thesis, directed by Mrs. Anna Soncini, is entitled "Places of crime, places of the soul. The urban landscape in contemporary noir novel: Bologna, Limoges, Thessaloniki".

Héritage Bitá Heyeghe

Héritage Bitá Heyeghe est actuellement doctorant (ATER) en droit public à la Faculté de droit de Nancy, Université de Lorraine. Ses activités de recherche portent sur l'État en tant qu'institution. Il s'intéresse aussi au secteur privé de la sécurité des personnes et des biens dont l'essor affecte l'État dans son rôle monopolistique de « producteur » de la sécurité publique. Il est membre de l'Association française de droit de la sécurité et de la défense.

Heritage Bitá Heyeghe is currently a PhD student (ATER) in public law at the Faculty of Law of Nancy, University of Lorraine. His research activities focus on the state as an institution. He is also interested in the private sector of personal and property security, the rise of which affects the state in its monopoly role of "producer" of public security. He is a member of the French Association of Law of Security and Defense.

Guido Braun

Guido Braun est un ancien membre des Instituts historiques allemands de Paris et de Rome. Il est docteur des universités de Bonn et de Paris-Sorbonne, professeur d'histoire moderne à l'Université de Haute-Alsace (depuis octobre 2018), responsable du pôle de recherche

« Espaces publics et circulations internationales » du CRESAT et actuellement directeur du Département d'Histoire. De 2007 à 2018, il a été maître de conférences à Bonn (HDR en janvier 2014) et professeur ad intérim à Marbourg en 2017.

Guido Braun, former member of the German Historical Institutes in Paris and Rome, has completed his first PhD thesis at Bonn University and his second PhD thesis at Sorbonne University. Since October 2018, he is professor of Early Modern History at Upper Alsace University, person in charge of the research field "Public Spaces and International Circulations" (Research Center CRESAT), and currently director of the Department of History. From 2007 to 2018, he was Academic councilor (senior-councilor in January 2014) at Bonn University and Stand-in for the chair of Early Modern History at the University of Marburg in 2017.

Aurélie Chalmez

Aurélie Chalmez est doctorante à l'Université de Haute Alsace, sous la direction de Gilles Polizzi (ILLE). Sa thèse est consacrée à la question de l'héroïsme au féminin dans le théâtre de Pierre Corneille. Elle est l'auteur d'un article sur « L'apprentissage de l'héroïsme au féminin dans le théâtre de Pierre Corneille : De l'Infante à Pulchérie (1637-1672) », in *Apprenties sages : apprentissages au féminin*, Frédérique Toudoire-Surlapierre, Alessandra Ballotti, Inkar Kuramayeva (dir.), Epure, Reims, 2018.

Aurélie Chalmez is a PhD student at the University of Upper Alsace, under the supervision of Gilles Polizzi (ILLE). Her thesis is devoted to the question of female heroism in Pierre Corneille's theatre. She wrote an article about "L'apprentissage de l'héroïsme au féminin dans le théâtre de Pierre Corneille : De l'Infante à Pulchérie (1637-1672)", in *Apprenties sages : apprentissages au féminin*, Frédérique Toudoire-Surlapierre, Alessandra Ballotti, Inkar Kuramayeva (ed.), Epure, Reims, 2018.

Côme de La Bouillerie

Côme de La Bouillerie, ancien élève de l'ENS de Paris et agrégé de lettres classiques, enseigne à la faculté des lettres de l'Université de Strasbourg et fait une thèse sur l'influence de l'Argenis de John Barclay sur le roman héroïque en France au XVII^e siècle, sous la direction de Béatrice Guion.

Côme de La Bouillerie, a former ENS-student, is PhD student at Strasbourg University. He is currently writing a dissertation on the influence of John Barclay's Argenis on French heroic novels of the 17th century (under the supervision of Béatrice Guion).

Vincent Doebelin

Vincent Doebelin est doctorant et chargé d'enseignement en droit public à l'Université de Haute-Alsace. Il prépare une thèse sur le droit aux secours en France et enseigne principalement le droit constitutionnel et le droit administratif. Ses thématiques de recherches concernent la sécurité civile, la sécurité intérieure, le droit administratif, le droit des services publics, le droit de l'aide sociale, mais aussi d'autres sujets qui lui sont chers : le droit de l'urbanisme et la justice durant la seconde guerre mondiale. Ses dernières publications en rapport avec les secours et la sécurité civile : « Fermeture ou détérioration des services d'urgences : une menace sur le service public hospitalier », in *Journal des accidents et des catastrophes (JAC)* n° 175, 28 mars 2018 ; « Difficultés à recruter des sapeurs-pompiers volontaires : des mesures présentées par le gouvernement », *JAC* n° 180, 26 octobre 2018 ; « Les secours en droit de

l'urbanisme et de la construction », *La Gazette des communes*, 29 octobre 2018, p. 60 ; « La légalité d'une prolongation du temps de garde en cas d'absentéisme chez les sapeurs-pompiers assignés », Note sous TA Lyon ord., 11 décembre 2018, Syndicats SUD et CGT du SDMIS du Rhône, n° 1808919, *Les Affiches d'Alsace-Moselle*, 22 octobre 2019, p. 12.

Vincent Doebelin is a PhD student and teacher in public law at the University of Haute-Alsace. He is preparing a thesis on the right to rescues services in France and teaches mainly constitutional law and administrative law. His research themes concern civil security, internal security, administrative law, the law of public services, welfare law, but also others subjects dear to him : the law of urban planning and justice during the Second World War. Its most recent publications relating to relief and civil security : « Fermeture ou détérioration des services d'urgences : une menace sur le service public hospitalier », in *Journal des accidents et des catastrophes (JAC)* n° 175, 28 mars 2018 ; « Difficultés à recruter des sapeurs-pompiers volontaires : des mesures présentées par le gouvernement », *JAC* n° 180, 26 octobre 2018 ; « Les secours en droit de l'urbanisme et de la construction », *La Gazette des communes*, 29 octobre 2018, p. 60 ; « La légalité d'une prolongation du temps de garde en cas d'absentéisme chez les sapeurs-pompiers assignés », Note sous TA Lyon ord., 11 décembre 2018, Syndicats SUD et CGT du SDMIS du Rhône, n° 1808919, *Les Affiches d'Alsace-Moselle*, 22 octobre 2019, p. 12.

Luc Fraisse

Professeur de littérature française du XX^e siècle, Luc Fraisse a consacré l'essentiel de ses travaux à l'œuvre de Marcel Proust, qu'il réédite aux Classiques Garnier, chez qui il dirige la collection « Bibliothèque proustienne » et la *Revue d'études proustiennes*. Ses publications portent aussi sur les méthodes de l'histoire littéraire et la notion théorique d'autoréflexivité.

Luc Fraisse is a professor of twentieth-century French literature, and has mostly worked on Marcel Proust's work, which he republish in Les Classiques Garnier, for whom he directs the collection "Bibliothèque proustienne" and the *Revue d'études proustiennes*. His publications also deal with the methods of literary history and the theoretical notion of self-reflexivity.

Julie Gerber

Julie Gerber est assistante de Français Langue Étrangère à l'université d'État de Tyumen (Russie). Doctorante en littérature comparée russe et française à l'Université de Strasbourg (UR 1337). Cotutelle de thèse internationale avec l'université d'État de Tyumen sous la direction de Tatiana Victoroff et Elena Ertner. Ses publications en russe sur différents aspects de la littérature des camps et de la culture française sont disponibles sur https://elibrary.ru/itembox_items.asp?id=938700.

Julie Gerber is a lecturer of French as a Foreign Language at Tyumen State University (Russia). PhD student in Russian and French comparative literature at the University of Strasbourg (UR 1337). Bilateral supervision of the doctoral thesis with Tyumen State University under the supervision of Tatiana Victoroff and Elena Ertner. Her publications in Russian on different aspects of camp literature and French culture are available on https://elibrary.ru/itembox_items.asp?id=938700.

Wassila Hacid

Wassila Hacid est doctorante au laboratoire ILLE de l'Université de Haute-Alsace sous la direction du professeur Samuel Ludwig. Sa thèse porte sur la représentation de la guerre

d'Algérie dans la littérature anglophone et notamment sur l'influence de Frantz Fanon dans les œuvres de William Gardner Smith, Ted Morgan, et Ayi Kwei Armah. Elle a participé à deux conférences internationales durant lesquelles elle a abordé les sujets de la couverture de la presse britannique et américaine de la bataille d'Alger en 1957 et celui de la guerre d'Algérie à travers les yeux d'un Afro-Américain.

Wassila Hacid is a PhD student at ILLE, University of Upper Alsace. She works under the supervision of Professor Samuel Ludwig on the representation of the Algerian war in William Gardner Smith, Ted Morgan and Ayi Kwei Armah and the influence of Frantz Fanon in some of their novels. Wassila Hacid took part in two international conferences in which she covered the topics of the British and American press coverage of the Battle of Algiers in 1957 and the Algerian War through the eyes of William Gardner Smith, an African American writer and journalist.

Silvia Hegele

Silvia Hegele est diplômée en Lettres, titulaire d'un Master en Cultures littéraires européennes de l'Université de Strasbourg et d'une Laurea Magistrale en Études italiennes, littérature et langage de l'Université de Bologna. Elle a publié des articles sur le journal intime féminin, la littérature comparée et le féminisme. Actuellement, elle rédige une thèse en Littérature comparée intitulée « Virginia Woolf, Sylvia Plath et Alejandra Pizarnik : écriture intime et féminismes » au sein du laboratoire Espaces Humains et Interactions Culturelles (EHIC) de l'université de Limoges.

Silvia Hegele has a Master's degree in European Literary Cultures from the University of Strasbourg and a Laurea Magistrale in Italian Studies, Literature and Language from the University of Bologna. She has published articles on women's journals, comparative literature and feminism. Currently, she is writing a thesis in Comparative Literature about "Virginia Woolf, Sylvia Plath and Alejandra Pizarnik: Intimate Writing and Feminisms" in the Espaces Humains et Interactions Culturelles at the university of Limoges.

Beata Jurik

Beata Jurik est doctorante à l'Université de Strasbourg, rattachée au Centre des Etudes internationales et européennes (CEIE UR 7307). Chargée d'enseignement à la Faculté de droit, Université de Strasbourg. Thèse en droit de l'Union européenne sous la co-direction Ivan Boev, Maître de conférences en droit public, Université de Strasbourg et Olivier Dubos, Professeur des Universités, Université de Bordeaux. Publications en droit de l'Union européenne, droits de l'homme, droits des enfants.

Beata Jurik is a PhD. Fellow at University of Strasbourg, Center of International and European Studies, Assistant professor at Faculty of Law, University of Strasbourg. Thesis in EU Law jointly under the supervision of Ivan Boev, Associate professor in Public Law, University of Strasbourg and Olivier Dubos, Professor of Law, University of Bordeaux. Publications in EU Law, Human Rights and Children's Rights.

Badya Lage

Badya Lage est encadrante pédagogique et formatrice des enseignants des Sciences de la Vie et de la Terre de l'enseignement secondaire au MEN, Maroc. Doctorante en sciences de l'éducation, groupe ATIP du LISEC, encadrée par Laurence Durat.

Badya Lage is a pedagogical teacher and trainer of Life and Earth Sciences teachers of secondary education in MEN, Morocco. PhD student in education sciences, ATIP group in the laboratory LISEC, supervised by Laurence Durat.

Patrick Lédée

Patrick Lédée est doctorant en éthique à l'Ecole Doctorale Augustin Cournot, laboratoire AHP-PREST UMR 7117, université de Strasbourg, Université de Lorraine, CNRS. Sa thèse en cours s'intitule « What did you expect ? », sous la direction du Professeur Jean-Christophe Weber. Son mémoire de master 2 d'éthique s'intitulait « Notions d'acceptation et de vérité dans trois pays européens : apport de la philosophie expérimentale ».

Patrick Lédée is a doctoral student in ethics at the Ecole Doctorale Augustin Cournot, laboratory ahp-prest umr 7117, University of Strasbourg, university of Lorraine, cnrs. His thesis is entitled "What did you expect?", under the direction of Pr. Jean-Christophe Weber. His master 2 thesis was entitled "Concepts of Acceptance and Truth in three European Countries: Contribution of Experimental Philosophy".

Dominique Massonnaud

Professeur des Universités à l'université de Haute-Alsace depuis 2015, est ancienne élève de l'ENS Fontenay, Agrégée de Lettres modernes et Docteur de l'université Paris 7 — Denis-Diderot. Spécialiste de Littérature française des XIX^e et XX^e siècles, ses travaux portent en particulier sur le Réalisme, la Poétique historique du Roman, les questions de Génétique éditoriale, ainsi que la Photolittérature. Elle collabore à l'édition des *Essais* d'Aragon dans la « Bibliothèque de la Pléiade » chez Gallimard. Elle a publié récemment des ouvrages collectifs *Aragon romancier : genèse, modèles, réemplois*, co-dirigé avec Julien Piat, Garnier, 2016 ; *Goethe, le mythe et la science. Regards croisés dans les littératures européennes*, Fabula, 2019 [disponible sur <https://www.fabula.org/colloques/sommaire6098.php>].

Dominique Massonnaud is a full professor at the university of Upper Alsace since 2015. She is an *alumna* of the *Ecole Normale Supérieure de Fontenay*, holder of an *Agrégation* and a doctorate of French Literature from the University Paris 7 — Denis-Diderot. Her research work mostly deals with 19th- and 20th-century literature, with a focus on the notions of Realism, Historical Poetics of the Novel, Editorial Genetics, and « Photoliterature ». She is part of the team working on the publication of Aragon's *Essais* for the « *Bibliothèque de la Pléiade* » (Gallimard). She recently published *Faire Vrai, Balzac et l'invention de l'œuvre-monde* (Droz, 2014), co-directed *Aragon romancier : genèse, modèles, réemplois* (Garnier, 2016) with Julien Piat, and directed *Goethe, le mythe et la science. Regards croisés dans les littératures européennes*, Fabula, 2019 [available on <https://www.fabula.org/colloques/sommaire6098.php>].

Michele Morselli

Michele Morselli est doctorant DESE (Doctorat d'études supérieures européennes) à l'Université de Bologne. Sa thèse concerne la stratification des compétences de lecture du roman à énigme

dans l'architexte trans-générique de la détection au XIX^e siècle. Ses intérêts comprennent la narratologie cognitive et la théorie des genres littéraires.

Michele Morselli is a DESE PhD student (Doctorat d'études supérieures européennes) at the University of Bologna. His thesis concerns the stratification of the whodunit reading competences through the trans-generic architext of detection in 19th century. His interests include cognitive narratology and the theory of literary genres.

Neveen Kamal

Neveen Kamal, master à Tesol à Winona State University aux États-Unis, est Maître Assistante en langue et civilisation anglaises à l'université Française d'Égypte. Elle est actuellement doctorante en linguistique à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines à l'Université de Haute Alsace en France. Ses recherches portent notamment sur l'identité de l'apprenant d'anglais langue étrangère, les études de genre, l'analyse du discours et le développement de programmes d'études.

Neveen Kamal, Master degree in Tesol, is an Assistant Lecturer of English Language and Civilization at the French University in Egypt. She is currently completing her PhD in Linguistics at the University of Upper Alsace in France. Her research interest includes EFL learner identity, gender studies, discourse analysis, and curriculum development.

Gaël Moullec

Gaël-Georges Moullec, docteur en Histoire, conseiller Russie et Eurasie à l'Académie des sciences, a publié : *La Russie à l'Académie des sciences — 300^e anniversaire de l'élection de Pierre le Grand à l'Académie royale des sciences*, Paris, Éditions Hermann, 2017 ; *Ot Atlantiki do Urala. Sovetsko-francuzskie otnošeníâ. 1956-1973* [De l'Atlantique à l'Oural. Les relations soviéto-françaises, 1956-1973], Moscou, MFD, 2015.

Gaël-Georges Moullec, PhD in Contemporary History, Advisor - Russia and Eurasia at the Academy of Sciences. Publications : *Russia at the Academy of Sciences - 300th Anniversary of the election of Peter the Great at the Royal Academy of Sciences*, Paris, Hermann Publishing, 2017, *Ot Atlantiki do Urala. Sovetsko-francuzskie otnošeníâ. 1956-1973* [From the Atlantic to the Urals. Soviet-French relations, 1956-1973], Moscow, MFD, 2015.

Alpha Eder Mouloupou

Alpha-Eder Mouloupou est doctorant en littératures générales et comparées à l'Institut de recherche en langues et littératures Européennes (ILLE, ED 520) de l'Université de Haute Alsace de Mulhouse. Sa thèse en cours s'intitule « Les images du Gabon dans le dessin d'actualité chez Lybek et Pahé », sous la direction du Professeur Frédérique Toudoire-Surlapierre. Il est l'auteur des articles « Entre mécanismes d'écritures et "Gabonisation" de la langue française », in *Les Rébellions francophones*, Frédérique Toudoire-Surlapierre, Ethmane Sall (dir.), Editions Orizons, « comparaisons », 2019 et « Le contour numérique : Alternative sémio-discursive dans les *Gabonitudes* chez Pahé » en cours de publication. En subsidiaire, il prépare la sortie de son premier roman intitulé *Sur mes pas*.

Alpha-Eder Mouloupou has PhD in general literature and comparative literature in research Institute of European Languages and literatures (ILLE, ED 520) at the University of Upper Alsace Mulhouse. He is working on the thesis untitled "Images of Gabon in Cartoons of Lybek and Pahé" under the direction of professor Frédérique Toudoire-Surlapierre. He is the author of two

articles “Between the Writings and the Gabonization of the French Language”, in *Les Rébellions francophones*, Frédérique Toudoire-Surlapierre, Ethmane Sall (ed.), Editions Orizons, « comparaisons », 2019 and “Numerical Outline : Semio-Discursive Alternative in Gabonitudes at Pahé” on the way of publication. In subsidiary, he prepares the release of his first novel entitled *On my Steps*.

Blandine Rolland

Le Centre Européen de recherche sur le Risque, le Droit des Accidents Collectifs et des Catastrophes (UR 3992) a été fondé en 1995 et est rattaché à l’Université de Haute-Alsace. Il regroupe la plupart des juristes de cette Université. Les chercheurs du CERDACC travaillent depuis 25 ans sur les questions d’accidents collectifs, de catastrophes, de risques, de sécurité, de santé, de responsabilité sociale de l’entreprise, de vulnérabilités... Ils sont à l’origine de nombreuses publications reconnues par leurs pairs et par les pouvoirs publics. Ils sont en outre membres de nombreux réseaux de recherche.

Équipe de chercheurs du Centre Européen de recherche sur le Risque, le Droit des Accidents Collectifs et des Catastrophes (UR 3992 — Université de Haute-Alsace) constituée pour cette intervention de Marie-France Steinlé-Feuerbach (Professeur émérite), Claude Lienhard (Professeur émérite), Éric Desfougères (Maître de conférences — HDR), Benoît Steinmetz (Maître de conférences — HDR), Julie Mattiussi (Maître de conférences) et Dariusz Piatek (Maître de conférences) (Université de Haute-Alsace), sous la direction de Blandine Rolland, Professeur de Droit privé (Université de Haute-Alsace).

The « Centre Européen de recherche sur le Risque, le Droit des Accidents Collectifs et des Catastrophes » (European Center for research on Risk and on the Law of Collective Accidents and Catastrophes) (UR 3992) was founded in 1995 and is attached to the Université de Haute-Alsace. It gathers most of the lawyers of this university. CERDACC researchers have been working for 25 years on the questions raised by collective disasters, catastrophes, risks, security, health, corporate social responsibility, vulnerabilities... They have published numerous publications recognized by their peers and by the public authorities. In addition, they are members of many research networks.

Team of researchers from the European Research Centre for Risk, Collective Accidents and Disaster Law (UR 3992 — University of Upper Alsace) formed for this intervention by Marie-France Steinlé-Feuerbach (Professor Emeritus), Claude Lienhard (Professor Emeritus), Éric Desfougères (Senior Lecturer — senior councilor), Benoît Steinmetz (Senior Lecturer — senior councilor), Julie Mattiussi (Senior Lecturer) and Dariusz Piatek (Senior Lecturer) (University of Upper Alsace), under the direction of Blandine Rolland, Professor of Private Law (University of Upper Alsace).

Jordan Scheubel

Jordan Scheubel est doctorant en deuxième année en Langues et littératures françaises générales et comparées sous la direction de Madame Dominique Massonnaud à l’Université de Haute-Alsace à Mulhouse. Son projet de recherche porte sur l’intermédialité et l’influence des procédés d’image dans l’œuvre de Samuel Beckett, donc sur les points de rencontre des différents moyens artistiques et technologiques utilisés par l’auteur dans sa production tardive.

Jordan Scheubel is a second year PhD student in General, French and Comparative Languages and Literatures under the direction of Dominique Massonnaud at the University of Upper Alsace in Mulhouse. His research project focuses on the intermediality and influence of image

processes in the work of Samuel Beckett, thus on the combination of the various artistic and technological means used by the author in his late production.

Jeanne Véron

Jeanne Véron est agrégée de lettres modernes. Doctorante contractuelle au sein du laboratoire ILLE à l'Université de Haute-Alsace, elle élabore une thèse en littérature française portant sur « La Transfiguration de l'Histoire dans l'œuvre de Guillaume Apollinaire », sous la direction du professeur Luc Fraisse. Elle est également chargée d'enseignement à l'Université de Haute-Alsace, à l'IUT de Mulhouse ainsi qu'à l'Université de Strasbourg.

Holder of an *agrégation* of modern literature, Jeanne Véron is doing a PhD in French literature untitled "The Transfiguration of History in Guillaume Apollinaire's Production", supervised by the professor Luc Fraisse. She also teaches French literature at the University of Upper Alsace, the University Institute of Technology of Mulhouse and the University of Strasbourg.

Sondess Sandoss Ben Abid-Zarrouk

Sondess Zarrouk est maître de conférences habilitée à diriger la recherche à l'Université de Haute-Alsace, elle est spécialisée dans l'estimation de l'efficacité des dispositifs pédagogiques en présentiel et à distance. Elle est l'auteure, chez l'Harmattan, d'un ouvrage intitulé « L'efficacité de l'enseignement à distance : mythe ou réalité » et a dirigé un ouvrage intitulé « Estimer l'efficacité en éducation » chez le même éditeur et co-dirigé trois ouvrages portant l'innovation pédagogique dans l'enseignement supérieur maghrébin.

Sondess Zarrouk is an assistant professor authorized to direct research at the University of Upper Alsace. She is specialized in estimating the effectiveness of pedagogical devices in face-to-face and distance learning. She wrote at Harmattan, a book entitled "The Effectiveness of Distance Learning: Myth or Reality" and co-oriented another book entitled "Estimate the Effectiveness in Education" at the same editor and co-oriented three others books bringing educational innovation to Maghreb higher education.

Table des matières

Régine Battiston, Préface	7
------------------------------------	---

I. La perception de l'attente

Jeanne Véron, Paradoxe et musique de l'attente dans la poésie de Guillaume Apollinaire	13
---	----

Jordan Scheubel, L'Attente dans <i>Ghost Trio</i> de Samuel Beckett. Le cycle de la durée	27
--	----

Patrick Lédée, Expectancy : un moment de sensation douloureuse, issu des neurosciences, sous le regard de la philosophie de Jean-Paul Sartre	37
--	----

Aurélié Chalmez, L'Attente du tragique comme ascension progressive vers la gloire chez les héroïnes tragiques cornéliennes	44
--	----

Côme de la Bouillerie, Un « suspens » sans « suspense » ? L'effet d'attente dans le roman héroïque au XVII ^e siècle	58
--	----

II. La place de l'attente dans les conflits

Luc Fraisse, La Poétique de l'attente chez Julien Gracq	66
--	----

Wassila Hacid, Paris, lieu d'attente dans <i>The Stone Face</i> de William Gardner Smith	79
---	----

Komi Akakpo, Waiting in Postcolonial African Literature: Prison, Exile, and Hope in works of Ngugi wa Thiong'o and Nuruddin Farah	87
---	----

Alpha-Eder Moulopou, L'Alternance au Gabon : une si longue attente	95
---	----

Guido Braun, Attentes de guerre, attentes de paix	104
--	-----

III. Interminable attente

Blandine Rolland <i>et al.</i> , L'Attente et le droit	115
---	-----

Vincent Doebelin, L'Attente des secours et les inégalités territoriales du système français de sécurité civile ...	124
---	-----

Héritage Bitá-Heyeghe,
La Procédure de maintien en « zone » d'attente :
approche théorique de droit public 131

Beata Jurik,
Mineurs isolés étrangers en France :
de l'interminable attente dans l'ombre des droits 140

IV. « Horizon(s) d'attente »

Silvia Hegele,
Le Journal intime féminin : l'écriture en attente 151

Federica Ambroso,
Lire une couverture, lire les attentes. Analyse de la couverture du roman
Dans les bois éternels de Fred Vargas en France, Grèce et Italie 160

Michele Morselli,
Sans attendre le dévoilement du coupable.
La lecture policière comme impatience générique 174

Julie Gerber,
Une « nouvelle Atlantide » :
attentes de l'écrivain dans la littérature des camps soviétiques 183

Gaël Moullec,
L'Attente durant la Grande Guerre patriotique
dans les productions cinématographiques soviétiques et russes (1938-2019) 190

V. Expectatives des relations pédagogiques

Sondess Zarrouk,
L'Attente et son optimisation par l'étudiant 201

Badya Lage,
Attentes, Sentiment d'efficacité personnelle
et engagement dans le développement professionnel 208

Neveen Kamal,
Aligning first-year university students'
and educators' expectations to promote autonomy 218

VI. Le naturalisme dans la littérature européenne

Dominique Massonnaud,
Zola romancier à « l'âge de l'enquête » 233

Index

A

Abraham, Claude..... 46
Ajzen, Icek 215
Al Qasem..... 227
Albrecht, Holger..... 88
Alemany, Véronique 49
Alexis, Paul 235
Alfonzetti, Beatrice 162
Alighieri, Dante...28, 29, 30, 34, 36
Amselek, Paul 138
Amyot, Jacques 59, 62
Anci-Polovskij, Lazar' 191
Angenot, Marc..... 45
Ansel, Yves 235
Antoine, André..... 236
Apollinaire, Guillaume... 7, 13, 14,
15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22,
23, 24, 25, 26, 251
Aras, Mélis 127
Arendt, Hannah 186
Arnold, Jörg 91
Arrow, Kenneth..... 204
Asbach, Olaf..... 106
Ashton, Patricia 213
Assoun, Paul-Laurent 153, 155,
157
Attenborough, Richard 196
Audibert-Troin, Olivier 127
Axworthy, Michael..... 107

B

Babad, Elisha 212
Bachelard, Gaston ... 14, 23, 31, 33
Bähr, Andreas..... 112
Baldassarri, Guido 162
Baldwin, James 80
Ballotti, Alessandra 245
Balzac, Honoré de ... 236, 238, 248
Bandura, Albert 208, 209, 210,
212, 213, 214, 215, 216
Barale, Florence 191
Barclay, John..... 58, 61, 62, 245
Barfield, Andrew 221
Barnet, Boris 191
Baroni, Raphaël..... 60
Barraband, Mathilde..... 234, 235
Barrès, Maurice 234
Barros, Robert 88
Bastin-Hammou, Malika 46
Bates, Scott..... 25
Baudelaire, Charles 19
Beaud, Olivier 132, 133
Beaumont, Claire..... 213, 214, 215
Becker, Colette..... 237
Beckett, Samuel.. 7, 27, 28, 29, 30,
31, 32, 33, 34, 35, 36, 88, 96,
205, 250, 251
Beethoven, Ludwig van..... 28
Bély, Lucien 107, 109
Benech, Sophie..... 184, 188, 189
Bénichou, Paul 45, 56

C

Benson, Phil.....219
Berezko, Georgij.....191
Bergounioux, Pierre.....234, 235
Bergson, Henri..... 31, 77, 96
Bernard, Claude235
Bernault, Florence.....102
Berramdane, Abdelkhaleq136
Berthier, Philippe..... 75, 235
Berthoz, Alain.....38
Berton, Raul Magni 89
Bessiere, Jean.....85
Beyaert-Geslin, Anne97
Bishop, Tom29
Blanchot, Maurice.. 34, 35, 72, 156
Blaug, Mark204
Bodin, Jean132
Boev, Ivan.....247
Boie, Bernhild... 67, 68, 71, 72, 73,
77
Boisgobey, Fortuné du.....179
Boisrobert, François Le Metel de
.....59
Bon, François.....234, 235
Bonald, Louis de.....239
Bonnet, Marguerite68
Bos, Wilfried219
Bouchet, François 61
Bouix, Anita 144, 146
Bourdais, Sophie.....166
Bourdon, Jean203, 204
Boutonnier, Juliette.....158
Braun, Guido .. 105, 106, 107, 108,
109, 110, 111, 112
Bray, Mark.....219
Breton, André 67, 68, 74, 78
Bridel, Yves74
Brochet, Vanessa137
Brookfield, Stephen220
Brow, Richard.....40
Brown, Stephen221
Brunert, Maria-Elisabeth111
Bryden, Mary29
Buchenau, Stefanie107
Buret, Eugène.....238
Burkhardt, Johannes108
Buzzati, Dino75, 96
Bykov, Leonid195

Chalamov, Varlam 9, 183, 184,
185, 186, 187, 188, 189
Chambon, Jacqueline 240
Chan, Nikita 219
Chan-fai..... 93
Chapelain, Jean 59
Char, René..... 21, 22, 26
Charles, Lise.....59
Chateaubriand, René de..... 238
Chevrel, Yves..... 235
Chollet, Rolland 236
Christie, Agatha.. 9, 174, 175, 176,
180, 181, 182
Chvatik, Ivan..... 93
Claudo, Alexandre..... 125
Čiauréli, Mihail 191
Clair-Robelet, Julie..... 125
Clark, Andy 40, 42, 43
Clark, Christopher 227
Claude, Julien..... 80
Claudel De Vito, Mathilde 135,
136
Claudel, Paul 76
Clot, Yves..... 216
Colloca, Luana 39
Colombo, Matteo..... 43
Comparini, Lucie..... 46
Copeoru, Ion..... 93
Coquio, Catherine ... 183, 184, 185
Corneille, Pierre 44, 45, 46, 47, 48,
49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56,
57, 245
Cornette, Joël 107
Cottret, Bernard..... 48, 49
Cottret, Monique 48, 49
Couto, Dejanirah 109
Crary, Jonathan 233, 240, 241

D

D'Ambrosio, Mariano 161, 162
Da Costa Gomes, Paulo Cesar.. 82,
83, 84, 86
Da Costa Gomes, Paulo Cesar... 82
Darwin, Charles..... 234
De Béchillon, Denys 138
De Leeuw, Edith Desiree..... 222
Debon, Claude..... 17
Debru, Claude 38
Deflesselles, Bernard..... 127
Defoort, Benjamin..... 133
Deleuze, Gilles 33, 34, 35, 36
Delumeau, Jean 48
Delvolvé, Pierre..... 137
Demanze, Laurent 233, 234
Dembo, Myron 213, 215
Denis, Ariel 77
Denoix De Saint Marc, Renaud138
Derepas, Luc 134, 135, 136
Descartes, René..... 240
Desmarests de Saint-Sorlin, Jean 60
Devroop, Chat 90
Di Méo, Guy 84
Diaz, Brigitte..... 235

Didier, Béatrice 153, 154, 155
 Djaboudi, Sabi 100
 Doeringer, Peter 203
 Dondero, Maria Giula 97
 Dove, George 175
 Doyle, Arthur Conan .. 9, 174, 175,
 176, 177, 179
 Dubois, Jacques 176
 Dubos, Olivier 247
 Duchhardt, Heinz 107, 108
 Duflo, Colas 175
 Duhamel, Olivier 132
 Durat, Laurence 216, 248
 Durkheim, Émile 238, 239
 Dutartre, Marie-Ange 154
 Dweck, Carol 212
 Dzigan, Efim 191, 198

E

Edkins, Diana 162
 Eicher, Jean-Claude 206
 Elias, Norbert 239
 El-Tawila, Sahar 219
 Embree, Lester 93
 Engel, George 38
 Esch, Edith 220
 Esmein, Camille 59
 Espenhorst, Martin 107
 Eupen, Penny van 220
 Évrard, Franck 99, 175

F

Fabre, Michel 80
 Faïta, Daniel 216
 Fanon, Frantz 80, 85, 247
 Farah, Nuruddin . 8, 87, 88, 89, 90,
 91, 92, 93, 244
 Farouk, Menna 219
 Federman, Raymond 29
 Fernandez, Gabriel 216
 Ferrini, Jean-Pierre 29
 Ferro, Marc 191
 Fishbein, Martin 215
 Flaubert, Gustave 234, 238
 Folkman, Suzanne 215
 Fontaine, Lauréline 133
 Forestier, Georges 45, 54, 57
 Fort, Paul 23
 Foucault, Michel 238
 Fournier, Catherine 184
 France, Anatole 234
 Francis, Marie67, 70, 72, 75, 78
 Frenette, Eric 213, 214, 215
 Freud, Sigmund 152, 153, 154, 158
 Friston, Karl 43
 Frith, Christopher 43

G

Gaboriau, Émile 175, 176, 177
 Gantet, Claire 105, 112
 Gardedieu 137
 Gardner Smith, William . 8, 79, 80,
 82, 83, 85, 86, 247
 Gaubert, Serge 77

Gaudreau, Nancy 213, 214, 215
 Gel'man, Vladimir 88
 Genette, Gérard 161, 175
 Genetti, Stefano 32
 Gessat-Anstett, Élisabeth .184, 185
 Gian Tore, Maria 97
 Gibson, Sherri 213, 215
 Gide, André 21
 Gillot, Pascale 42
 Ginzburg, Carlo 239
 Gladkov, Teodor 193
 Godet, Martine 191
 Goethe, Johann Wolfgang von 237,
 238, 248
 Goetze, Dorothée 105
 Gohin, Olivier 133, 138
 Goncourt, Edmond de 234, 237
 Goncourt, Jules de 236
 Gonod, Pascale 136
 Gordon, Lynn Melby 215
 Gourmont, Rémy de 235
 Gracq, Julien . 8, 66, 67, 68, 69, 70,
 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78
 Gravot, Pierre 203
 Gray, Stephen 91
 Green, André 156
 Greffe, Xavier 206
 Gremare, Benoit 136
 Grésillon, Almuth 236
 Groensteen, Thierry 99
 Grossman, Évelyne 32, 33, 34, 155
 Gubič, Marija Sergeevna 193
 Guill, Karin 219
 Guillaume, Paul 20, 21
 Guillaumont, Olivier 126
 Guillien, Raymond 122
 Guion, Béatrice 245
 Guise, René 236
 Gündel, Harald 40
 Gusdorf, Georges 156

H

Habenskij, Konstantin 197
 Haddad, Hubert 68, 74, 76
 Hafeez, Rizwana 220
 Hartmann, Anja Victorine 108
 Hauptmann, Gerhart 236
 Hegel, Georg Wilhelm Friedrich 38
 Heidegger, Martin 43
 Héliodore 58, 59, 62
 Heller, Michel 184
 Hemingway, Ernest 96
 Henningsen, Peter 40
 Hennique, Léon 235
 Herlan, Louis 45
 Heyden-Rynsch, Verena von der
 152
 Hippolyte, Jean 43
 Holec, Henri 219, 220
 Hoy, Wayne 215
 Hrúkin, Denis Andrejovic 195
 Huet, Colette-Marie 154
 Huet, Pierre-Daniel 59
 Hugo, Victor 15, 21, 22, 67
 Hühn, Peter 175
 Huret, Jules 234, 235

Husserl, Edmund 38, 74
 Huysmans, Joris-Karl 234, 235

I

Ibsen, Henrik 236
 Ille, Sebastian 219
 Irabarne, Julia 93
 Irsigler, Ursula 109
 Isidro, Lola 142
 Ivanov, Aleksandr 193
 Ivanov, Boris 192
 Ivanov, Gennadij 196

J

Jacobson, Lenore 209, 211
 James, Williams 38
 Jankélévitch, Vladimir 31
 Jauss, Hans Robert 176
 John, Oliver 213
 Joyce, James 30, 34
 Jurgenson, Luba 183, 184, 185,
 187, 189
 Jurt, Joseph 240
 Jussim, Lee 211, 212

K

Kalatozov, Mihail 194
 Kalifa, Dominique 239
 Kampmann, Christoph 107
 Kamyabi Mask, Ahmad 205
 Kant, Emmanuel 96
 Kaptchuk, Ted 39, 40
 Karmazinskij, Nikolaj 191
 Kirsch, Irving 39
 Klimov, Èlem 195
 Klinkenberg, Jean-Marie 98
 Knowlson, James 28
 Kodmani, Ahmad 137
 Kop, Willem 40
 Koselleck, Reinhart 38, 106
 Kress, Gunther 163
 Krumenacker, Yves 105
 Kuramayeva, Inkar 245
 Kwei Armah, Ayi 247

L

La Calprenède, Gautier de Costes
 de 59
 Lacassin, Francis 175, 176
 Lachaze, Marcel 141
 Lamartine, Alphonse De 96
 Lambeir, Bert 220
 Lampert, Magdalene 227
 Lanzinner, Maximilian 109, 111
 Laster, Arnaud 15
 Latour, Xavier 133
 Laurencin, Marie 17
 Laurent, Natacha 191
 Lazarus, Richard 215
 Le Play, Frédéric 239
 Lebedev, Sergueï 9, 183, 184, 185,
 186, 187, 188, 189

Lecomte, Jacques ... 209, 213, 214, 215
 Ledys, Jean-Baptiste..... 128
 Léger, Nathalie..... 236
 Leiner, Wolfgang 45
 Lemelin, Clément..... 206
 Leroux, Gaston... 9, 174, 175, 176, 178, 179
 Leutrat, Jean-Louis..... 69, 71
 Lever, Maurice..... 60
 Levy-Garboua, Louis 201, 202, 205, 206
 Li, Edward..... 220
 Licha Zinck, Alexandra..... 46
 Liez, Jean-Luc..... 108
 Lioznova, Tat'ana..... 191
 Little, David..... 220
 Livet, Georges..... 105
 Lochert, Véronique..... 46
 Löwe, Bernd..... 40
 Ludwig, Samuel..... 246, 247
 Lukov, Leonid..... 192
 Lybek..... 249
 Lyon-Caen, Judith..... 238

M

Mac Lean, Ian..... 45
 Macintyre, Alasdair..... 45
 Magendie, Maurice..... 60
 Magni-Berton, Raül..... 135
 Mairesse, Jean-Louis..... 206
 Malabou, Catherine..... 38
 Malaurie, Jean..... 242
 Malettke, Klaus..... 108
 Mallarmé, Stéphane..... 234
 Malûkov, Andrej..... 196
 Mandelstam, Nadejda..... 188
 Manin, Philippe..... 137
 Marchianò, Antonia..... 162
 Marcou, Loïc..... 169
 Marés, Antoine..... 80, 81
 Martin, Alexandra..... 40
 Martin, Marcel..... 191
 Martini, Jean-François..... 144
 Marx, Karl..... 101
 Masson, Céline..... 153, 157, 158
 Massonnaud, Dominique. 236, 237
 Mathieu-Castellani, Gisèle..... 59
 Matthews, Nicole..... 161, 163
 Maupassant, Guy de..... 234, 235
 Mazouer, Charles..... 46
 Mbongo, Pascal..... 133
 McInerney, Jay..... 162
 Medick, Hans..... 108
 Meizoz, Jérôme..... 241
 Meler-Bourdeau, Alice..... 142
 Melleray, Fabrice..... 136
 Mendel, Gregor..... 234
 Merton, Robert..... 211
 Meschonnic, Henri..... 22
 Mihalkov, Nikíta..... 196
 Mihman, Alexis..... 129
 Miller, Franklin..... 39
 Milton, Patrick..... 107
 Milza, Pierre..... 80, 81
 Minc, Mihail Mihailovič..... 192

Mirbeau, Octave.....234
 Misrahi, Robert.....41
 Mitterand, Henri 237, 240, 241, 242
 Monet, Claude.....240
 Moody, Nickianne..... 161, 163
 Morand.....96, 142, 155, 156
 Morando, Sergio.....162
 Morel-Senatore, Audrey ..125, 126
 Moretti, Franco.....175
 Morgan, Ted.....247
 Morusoi, Eric Kibet.....89
 Mouillie, Jean-Marc.....41, 42, 43
 Moutat, Audrey.....97
 Münkler, Herfried.....108
 Muradov, Aleksej Borisovic...195
 Murat, Michel.....73
 Murav'ev, Aleksej Leonidovic 195
 Murzin, Andreï Edouardovič ...192
 Musarat, Yasmin.....220
 Musset, Alain79, 80, 82, 83, 84, 86
 Mvé Ella, Léandre..... 135, 136

N

Nadal, Octave.....49
 Narboux, Jean-Philippe.....42, 43
 Naumova, Mariâ.....192
 Ndong, Laurence.....100
 Nevezin, Vladimir Aleksandrovič.....192
 Ngolet, François.....103
 Nicklas, Thomas.....108
 Noiriël, Gérard.....135
 Novalis.....77

O

Oetzel, Lena.....105
 Ongaro, Giulio.....39, 40
 Ong-Van-Cung, Kim Sang.....42
 Or, Winnie.....220
 Orr, Douglass.....152
 Orwel, George.....90, 91
 Ozerov, Ūrij.....191

P

Paci, Marco.....166
 Pahé.....8, 95, 96, 97, 98, 99, 101, 102, 249, 250
 Palfreyman, David.....221
 Panel, Sophie.....89
 Paris, Henri.....191
 Pascal, Catherine.....45, 46, 55
 Paul, Jean-Jacques.....203
 Pauvert, Bertrand.....129
 Pavel, Thomas.....59
 Peacey, Mike.....219
 Pemberton, Richard.....220
 Péquignot, Stéphane.....109
 Perugini, Sergio.....167
 Pervin, Lawrence.....213
 Petersen, Sibylle.....40
 Petit, Jacques.....136
 Phyllis, Rose.....152
 Picard, Étienne.....133

Picon, Gaétan.....238
 Pierré-Caps, Stéphane.....135, 136
 Pierson, Herbert.....220
 Pin, Xavier.....121
 Piore, Michael.....203
 Pizarnik, Alejandra.....9, 151, 152, 154, 156, 158, 159, 247
 Plaisance, Michel.....59
 Plath, Sylvia9, 151, 152, 154, 155, 157, 158, 247
 Plazy, Gilles.....77, 78
 Podd, John.....39
 Podell, David.....215
 Poe, Edgar Allan.....175, 176, 177
 Porchy-Simon, Stéphanie.....120
 Presser, Stanley.....222
 Prétot, Xavier.....126
 Proust, Marcel.32, 33, 67, 68, 189, 246
 Puglisi, Paola.....163

Q

Quetelet, Adolphe.....237

R

Rachilde.....235
 Racine, Jean.....18
 Raimond, Michel.....235
 Rajan, Amin.....220
 Raoul, Valérie.....153
 Rathé, Alice.....46
 Rayanal, Françoise.....210
 Razakov, Vjačeslav.....191
 Rebitsch, Robert.....108
 Reiffers, Jacques.....206
 Reinders, Hayo.....219
 Reiss, Timothy.....46
 Renan, Ernest.....234
 Renaudie, Olivier.....133
 Reverdy, Pierre.....22
 Rey, Alain.....14
 Rey-Lefebvre, Isabelle.....125
 Ribot, Théodule.....96
 Ricoeur, Paul.....185
 Rief, Winfried.....40
 Rieunier, Alain.....210
 Rimbaud, Arthur.....73
 Rimm-Kaufmann, Sara.....215
 Robbe-Grillet, Alain.....31
 Robbins, Derek.....220
 Robert, Marthe.....63
 Roberts, Caroline.....222
 Rogovoj, Vladimir.....191, 195
 Rohrschneider, Michael.....112
 Rolland, Blandine.....121
 Romains, Jules.....235
 Rosanvallon, Pierre.....237
 Rosenthal, Robert.....209, 211
 Rosmalen, Judith.....40
 Rosoff, Barbara.....215
 Ross, John.....214
 Ross, Kristin.....81
 Rossetto, Jean.....136
 Rossi, Jacques....9, 183, 184, 186, 187, 188, 189

Rostockij, Stanislav 195
 Roupnel, Gaston 31
 Rousseau, Jean-Jacques 138
 Rousseau, Laurence 73
 Rowan, Mary 46
 Royer, Egide 213, 214, 215

S

Safronova, Victoria Igorevna .. 193
 Šahnazarov, Karen 196
 Said, Mona 219
 Saint Augustin 96
 Saint-Gelais, Richard 175
 Saint-Hilaire, Etienne Geoffroy
 237
 Sall, Ethmane 249, 250
 Sand, George 235
 Sarkar, Mela 220
 Sarrazac, Jean-Pierre 236
 Sarrazin, Philippe ... 209, 210, 211,
 212
 Sartre, Jean-Paul. 7, 37, 38, 41, 42,
 43
 Sawyer, Brook 215
 Sayad, Abdelmalek 135
 Scheller, Livia 216
 Schirrmester, Albert 105, 106, 112
 Schlumberger, Olivier 88
 Schmidt, Georg 108
 Schopenhauer, Arthur 31
 Schröder, Andreas 40
 Schröder, Peter 106
 Schultz, Théodore 203
 Schuman, Howard 222
 Scudéry, Georges de 59
 Scudéry, Madeleine de 55
 Sekirinskij, Sergej Sergejovic . 195
 Sepp, Rainer 93
 Séré, Daniel 112
 Servadio, Emilio 163
 Sévigné, Madame de 59, 63
 Sidorov, Aleksej 197
 Simms, Brendan 107
 Simon, Herbert 67, 73, 202
 Simond, Valentin 234
 Simont, Juliette 43
 Slama, Serge 144, 146
 Smirnov, Andrej 195
 Smirnov, Igor 191
 Smith, Patten 222
 Smith, Richard 219, 220, 221
 Snyder, Marc 210
 Sobchenko, Iryna 188

Sohail, Ayesha 220
 Soljenitsyne, Alexandre ... 187, 188
 Sonnino, Paul 109
 Soodak, Leslie 215
 Sorel, Charles 59, 60, 61
 Spence, Michael 204
 Steff, Antoine 137, 138
 Steinbock, Anthony 93
 Steinlé-Feuerbach, Marie-France
 120, 121
 Steinmeier, Frank-Walther 107
 Stendhal 78, 235
 Stewart-Williams, Steve 39
 Stolper, Aleksandr 191, 194
 Strauss, Walter 29
 Strindberg, August 236
 Stukas, Arthur 210
 Surgis, Patrick 222
 Sweetser, Marie-Odile 45
 Symington, Miceala 85
 Symons, Julian 175

T

Taine, Hippolyte 234
 Talbot, Laurent 209
 Tchékhouv, Anton 236
 Tendil, Michel 128
 Tenti, Gianluca 162
 Teulade, Anne 46
 Theureau, Jacques 216
 Timošenko, Semën 191
 Tischer, Anuschka 109, 111
 Tisseron, Serge 154
 Tomasi, Franco 162
 Tonda, Joseph 102
 Toudoire-Surlapierre, Frédérique
 245, 249, 250
 Trouilloud, David ... 209, 210, 211,
 212
 Tuquoi, Jean-Pierre 103
 Turner, Joseph Mallord William
 240
 Tusseau, Guillaume 132

U

Urfé, Honoré 59

V

Valéry, Paul 23
 Vallar, Christian 133
 Vallier, François 125

Van den Bergh, Omer 40
 Van der Feltz-Cornelis, Christina
 40
 Van Dine, S. S. 175
 Van Leeuwen, Theo 163
 Vargas, Fred 9, 160, 161, 167, 168,
 169, 170, 171, 172, 173
 Vautrot-Schwarz, Charles 133
 Venesoen, Constant 46
 Vercier, Bruno 99
 Verga, Giovanni 236
 Verhaeren, Émile 20
 Verhoeff, Han 45
 Verlaine, Paul 234
 Verne, Jules 73
 Viart, Dominique 99
 Vidal, Laurent 79, 80
 Viennot, Eliane 45
 Villerme, Louis-René 237
 Vincent, Julien 122
 Volkova, N. 195
 Vroom, Victor 215

W

Wa Thiong'o, Ngugi 8, 87, 88, 89,
 90, 91, 92, 93, 94, 244
 Wagner, Richard 77
 Webb, Rodman 213
 Weber, Jean-Christophe 248
 Weber, Max 135
 Weik Von Mossner, Alexa 82
 Wheatstone, Charles 240
 Widlöcher, Daniel 158
 Wiech, Katja 39, 40
 Wilson-Chevalier, Kathleen 45
 Witthöft, Michael 40
 Woolf, Virginia .. 9, 151, 152, 154,
 155, 156, 157, 158, 247
 Woolfolk, Anita 215
 Wordsworth, William 85
 Wright, Richard 80

Y

Yolka, Philippe 136

Z

Zajceva, Lidia Alekseevna 194
 Zangwill, Israël 179
 Zola, Émile 10, 233, 234, 235, 236,
 237, 238, 239, 240, 241, 242
 Zonza, Christian 46

